

A 401/245

MANUEL
BENEDICTIN,
CONTENANT
L'IMITATION
DE JESUS-CHRIST;
LA RÉGLE
DE SAINT BENOIST;
LES EXERCICES
TIRÉS DE CETTE RÉGLE;
ET LA CONDUITE
POUR LA RETRAITE DU MOIS.



A 401/245

DE

IMITATIONE CHRISTI LIBRI QUATUOR.

EDITIO NOVA.

par D. Antoine Perrin, &c.



PARISIIS,

Typis Vincent, viâ Sancti Severini.

M D C C L V.

CUM PRIVILEGIO REGIS,

Et Superiorum Licentiâ.





D E

IMITATIONE CHRISTI. LIBER PRIMUS.



C A P U T I.

*De Imitatione Christi, & contemptu omnium
vanitatum mundi.*

QUIS sequitur me, non ambulat in *Joan.*
tenebris: dicit Dominus. Hæc *8. 12.*
sunt verba Christi, quibus ad-
monemur, quatenus vitam ejus,
& mores imitemur, si velimus
veraciter illuminari, & ab omni cœcitate
cordis liberari. Summum igitur studium no-
strum sit, in vita Jesu Christi meditari.

2. *Doctrina Christi omnes doctrinas Sanc-*
torum præcellit: & qui spiritum ejus habe-
ret, absconditum ibi manna inveniret. Sed
contingit, quod multi ex frequenti auditu
Evangelii pium desiderium non sentiant,
quia spiritum Christi non habent. Qui autem
plenè vult & sapidè Christi verba intelligere:
oportet, ut totam vitam suam illi studeat
conformare.

3. *Quid prodest tibi alta de Trinitate dis-*

A

2 DE IMITATIONE CHRISTI.

putare, si careas humilitate, unde displiceas Trinitati? Verè alta verba non faciunt sanctum & justum, sed virtuosa vita efficit Deo carum. Opto magis sentire compunctionem, quām ejus scire definitionem. Si scires totam Bibliam, & omnium Philosophorum dicta, quid tibi totum prodeisset sine Dei gratiâ & caritate? *Vanitas ergo vanitatum, & omnia vanitas*, præter amare Deum, & illi soli servire. Ista est summa sapientia, per contemptum mundi tendere ad cælestia regna.

4. Vanitas est, divitias perituras querere, ac in illis sperare. Vanitas est, honores ambire, atque in altum se extollere. Vanitas est, carnis desideria sequi, & illud desiderare, unde postmodum graviter puniri oportet. Vanitas est, longam vitam optare, de bonâ autem vitâ modicū curare. Vanitas est, præsentem vitam solum attendere, & quæ futura sunt non prævidere. Vanitas est, illud diligere, quod cum omni celeritate transit: & illuc non festinare, ubi gaudium permanet sempiternum.

5. Memento illius frequenter proverbii:

Eccles. 1. quia non satiatur oculus visu, nec auris impletur auditu. Stude ergo cor tuum ab amore visibilium abstrahere, atque ad visibilia transferre. Nam sequentes suam sensualitatem, maculant conscientiam, & perdunt Dei gratiam.

C A P U T I I.

De humili scire seu cognitione sui ipsius.

1. OMnis homo naturaliter scire desiderat, sed scientia sine timore Dei quid importat? Melior est profectò humili justicus, qui Deo servit, quām superbus

Philosophus , qui , se neglecto , cursum cœli considerat . Qui bene scipsum cognoscit , fibi ipsi vilescit , nec laudibus delectatur humani . Si scirem opinia quæ in mundo sunt , & non essem in caritate ; quid me juvaret coram Deo , qui me judicaturus est ex facto ?

2. Quiesce à nimio sciendi desiderio : quia magna ibi distractio invenitur & deceptio . Scientes libenter volunt videri , & sapientes dici . Multa sunt , quæ scire parum vel nihil animæ prodest . Et valde insipiens est , qui aliis intendit , quam iis quæ saluti suæ serviunt . Multa verba non satiant animam ; sed bona vita refrigerat mentem : & pura conscientia magnam præstat ad Deum confidentiam .

3. Quanto plus & melius scis , tanto gra-
vius inde judicaberis , nisi sanctius vixeris . Noli ergo extolli de arte ullâ vel scientiâ ; sed potius time de datâ tibi notitiâ . Si tibi videtur quod multa scis , & satis bene intelligis : scito tamen , quia sunt multò plura quæ nescis . Noli altum sapere , sed ignorantiam tuam magis fatere . Quid te vis alicui præferre , cum plures doctiores te inveniantur , & magis in lege periti ? Si vis utiliter scire aliquid & discere , ama nesciri , & pro nibilo reputari .

Rom.
12. 16.

4. Hæc est altissima & verissima lectio ; suipius vera cognitio , & despectio . De scipso nihil tenere , de aliis autem semper bene & altè sentire , magna sapientia est & perfectio . Si videres aliquem apertè peccantem , vel aliqua gravia perpetratorem , non deberes tamen te meliorem illo estimare ; quia nescis , quandiu possis in bono stare . Omnes fragiles sumus ; sed tu neminem fragiliorem teipso tenebis .

C A P U T I I I.

De doctrinâ veritatis

1. **F**elix, quem veritas per seipsum docet, non per figuras & voces transeuntes, sed sicuti se habet! Nostra opinio, & noster sensus saepe nos fallunt, & modicūm vident. Quid prodest magna cavillatio de occultis & obscuris rebus, de quibus non arguemur in iudicio, quia ignoravimus? Grandis insipientia, quod, neglectis utilibus & necessariis, ultro intendimus curiosis & damnosis: oculos habentes, non videmus.

2. Et quid curæ nobis de generibus, & speciebus? Cui æternum Verbum loquitur, à multis opinionibus expeditus. Ex uno Verbo omnia, & unum loquuntur omnia: & hoc est principium, quod & loquitur nobis. Nemo sine illo intelligit, aut rectè judicat. Cui omnia unum sunt, quique ad unum omnia trahit, & omnia in uno videt; potest stabilis corde esse, atque in Deo pacificus permanere. O veritas Deus, fac me unum secum, in caritate perpetuâ! Tædet me saepe, legere multa & audire: in te est totum, quod volo & desidero. Taceant omnes doctores, sileant universæ creaturæ in conspectu tuo; tu mihi loquere solus.

3. Quanto quis magis unitus sibi, & intell̄ius simplificatus fuerit, tanto plura & altiora sine labore intelliget, quia desuper lumen intelligentiæ accipiet. Purus, simplex, & stabilis spiritus, in multis operibus non dissipatur: quia omnia ad Dei honorem operatur, & in se otiosus, ab omni propria exquisitione esse nititur. Quis te magis impedit, & molestat, quam tua immortificata

L I B . I . C A P . I I I .

sordis affectio? Bonus & devotus homo opera sua prius intus disponit, quæ foris agere debet. Nec illa trahunt cum ad desideria vitiosæ inclinationis, sed ea ipse inflectit ad arbitrium rectæ rationis. Quis habet fortius certamen, quam qui nititur vincere seipsum? Et hoc deberet esse negotium nostrum; vincere videlicet seipsum, & quotidie seipso fortiorum fieri, atque in melius aliquid proficere.

4. Omnis perfectio in hac vitâ, quamdam imperfectionem habet sibi annexam; & omnis speculatio nostra, quâdam caligine non caret. Humilis tui cognitio, certior via est ad Deum, quam profunda scientiæ inquisitio. Non est culpanda scientia, aut quælibet simplex rei notitia, quæ bona est in se considerata, & à Deo ordinata; sed præferenda est semper bona conscientia, & virtuosa vita. Quia verò plures magis scire desiderant, quam bene vivere; ideo saepe errant, & pene nullum, vel modicum fructum ferunt.

5. O si tantam adhiberent diligentiam ad extirpanda vitia, & virtutes inferendas, sicut ad movendas questiones, non fierent tanta mala & scandala in populo, nec tanta dissolutio in cœnobii! Certè, adveniente die judicii, non quæretur à nobis quid legerimus, sed quid fecerimus; nec quam bene dixerimus, sed quam religiosè vixerimus. Dic mihi, ubi sunt modò omnes illi magistri, quos novisti bene dum adhuc viverent, & studiis florenter? Jam eorum præbendas alii possident; & nescio utrum de eis recogitent. In vitâ suâ aliquid esse videbantur, modò autem de illis tacetur.

6. O quam citò transit gloria mundi! Utinam vita eorum concordasset scientiæ ipsorum! Tunc bene studuissent & legissent. Quam multi pereunt per vanam scientiam

DE IMITATIONE CHRISTI.

in hoc seculo, qui parum curant de Dei ser-
vitio! Et quia magis eligunt magni esse,
Rom. 21. quām humiles; ideo *evanescunt in cogitatio-*
nibus suis. Verē magnus est, qui magnam
habet caritatem. Verē magnus est, qui par-
vus in se est, & omne culmen honoris du-
cit pro-nihilo. Verē prudens est, qui terrena
omnia arbitratur ut stercora, ut Christum
lucrifaciat. Et verē bene doctus est, qui Dēi
voluntatem facit, & suam relinquit.

C A P U T I V.

De prudentiā in agendis.

1. **N**on est credendum omni verbo, nec
instinctui; sed cautē ac longanimer-
ter res est secundūm Deum ponderanda.
Proh dolor! sāpe malum facilius quām bo-
num de alio creditur & dicitur; ita infirmi-
sumus. Sed perfecti viri non facile credunt
omni enarranti; quia sciunt humanam in-
firmitatem, ad malum proclivem, & in verbis
satis labilem.

2. Magna sapientia est, non esse praeipi-
tem in agendis, nec pertinaciter in propriis
sensibus stare. Ad hanc etiam pertinet, non
quibuslibet hominum verbis credere: nec
audita vel credita, mox ad aliorum aures
effundere. Cum sapiente & conscientioso
viro consilium habe, & quāc potius à me-
liore instrui, quām tuas adinventiones sequi.
Bona vita facit hominem sapientem secun-
dūm Deum, & expertum in multis. Quanto
quis in se humilior fuerit, & Deo subiectior;
tanto in omnibus erit sapientior, atque pa-
tior.



C A P U T V.

De lectione sanctorum Scripturarum.

1. **V**eritas est in Scripturis sanctis querenda, non eloquentia. Omnis Scriptura sacra eo spiritu debet legi, quo facta est. Quærere potius debemus utilitatem in Scripturis quam subtilitatem sermonis. Ita libenter devotos & simplices libros legere debemus, sicut altos & profundos. Non te afficiat auctoritas scribentis, utrum parvæ vel magnæ litteraturæ fuerit; sed amor puræ veritatis te trahat ad legendum. **N**on quæras quis hæc dixerit; sed quid dicatur, attende.

2. Homines transeunt, sed *veritas Domini manet in eternum*. Sine personarum acceptione variis modis loquitur nobis Deus. Curiositas nostra saepe nos impedit in lectione Scripturarum, cum volumus intelligere & discutere, ubi simpliciter esset transeundum. Si vis profectum hautire, lege humiliter, simpliciter, & fideliter; nec unquam velis habere nomen scientie. *Interroga* libenter, & audi tacens verba sanctorum: nec disciplineant tibi parabolæ seniorum, sine causa enim non proferuntur.

C A P U T V I.

De inordinatis affectionibus.

1. **Q**uandocumque homo inordinatè appetit aliquid, statim in se inquietus fit. Superbus & avarus numquam quiescunt: pauper & humilis spiritu in multitudine pacis conversantur. Homo qui necedum in se per-

8 DE IMITATIONE CHRISTI.

fecit mortuus est, citò tentatur, & vincitur in rebus parvis & vilibus. Infirmitus in spiritu, & quodammodo adhuc carnalis, & ad sensibilia inclinatus, difficulter se potest à terrenis desideriis ex toto abstrahere. Et ideo saepe habet tristitiam, cùm se subtrahit: leviter etiam indignatur, si quis ei resistit.

2. Si autem consecutus fuerit quod concupiscit, statini ex reatu conscientiæ gravatur: quia secutus est passionem suam, quæ nihil juvat ad pacem, quam exquisivit. Resistendo igitur passionibus, invenitur vera pax cordis, non autem serviendo eis. Non est ergo pax in corde hominis carnalis, non in homine exterioribus dedito, sed in fervido & spirituali.

C A P U T V I I.

De vanâ sye, & elatione fugienda.

1. **V**Anus est, qui spem suam ponit in hominibus, aut in creaturis. Non pudeat te aliis servire, pro amore Jesu Christi, & pauperem in hoc sæculo videri. Non stes super te ipsum, sed in Deo spem tuam constitue. Fac quod in te est, & Deus aderit bonæ voluntati tuæ. Non confidas in tuâ scientiâ, vel cujusquam astutiâ viventis; sed magis in Dei gratiâ, qui humiles adjuvat, & de se præsumentes humiliat.

2. Non glorieris in divitiis, si adsunt; nec in amicis, quia potentes sunt; sed in Deo, qui omnia præstat, & seipsum super omnia dare desiderat. Non te extollas de magnitudine vel pulchritudine corporis, quæ modicâ infirmitate corrumpitur & defœdatur. Non placeas tibiipsi de habilitate aut ingenio tuo, ne displiceas Deo, cuius est totum

L I B. I. C A P. VII.

quidquid boni naturaliter habueris.

3. Non te reputes aliis meliorem, ne forte coram Deo deterior habearis, qui scit quid est in homine. Non superbias de operibus bonis; quia aliter sunt judicia Dei, quam hominum, cui saepe displaceat quod hominibus placet. Si aliquid boni habueris, crede de aliis meliora, ut humilitatem conserves. Non nocet, si omnibus te supponas: nocet autem plurimum, si vel uni te praeponas. Jugi pax cum humili, in corde autem superbi, zelus & indignatio frequens.

C A P U T V I I I.

De nimiâ familiaritate cavenda.

1. **N**on omni homini reveles cor tuum; Eccl. sed cum sapiente & timente Deum 8. 22. age causam tuam. Cum juvenibus & extraneis rarus esto. Cum divitibus noli blandiri; & coram magnatibus non libenter appareas. Cum humilibus & simplicibus, cum devotis & bene morigeratis sociare: & quæ ædificationis sunt pertracta. Non sis familiaris alicui mulieri; sed in communi omnes boas mulieres Deo commenda. Soli Deo & Angelis ejus opta familiaris esse, & hominum notitiam devita

2. Caritas habenda est ad omnes, sed familiaritas non expedit. Quandoque accidit, ut persona ignota ex bona famâ luceat, cuius tamen præsentia oculos intuentium offuscatur. Putamus aliquando aliis placere ex conjunctione nostrâ, & incipimus magis displicere ex morum improbitate in nobis considerata.



CAPUT IX.

De obedientiâ & subjectione.

1. **V** Alde magnum est in obedientiâ stare, sub Prælato vivere, & sui juris non esse. Multò tutiū est stare in subjectione, quàm in prælaturâ. Multi sunt sub obedientiâ magis ex necessitate, quàm ex caritate: & illi pœnam habent, & leviter murmurant. Nec libertatem mentis acquirent, nisi ex toto corde propter Deum se subjiciant. Curre huc vel illuc, non invenies quietem, nisi in humili subjectione sub Prælati regimine. Imaginatio locorum & mutatio multos fecellit.

2. Verum est quod unusquisque libenter agit pro sensu suo, & inclinatur ad eos magis qui secum sentiunt. Sed si Deus est internos, necesse est ut relinquamus etiam quandoque nostrum sentire, propter bonum pacis. Quis est ita sapiens, qui plenè omnia scire posse? Ergo noli nimis in sensu tuo confidere, sed velis etiam libenter sensum aliorum audire. Si bonum est tuum sentire, & hoc ipsum propter Deum dimittis, & aliud sequeris, magis exinde proficies.

3. Audivi etiam sp̄ce, securius esse audire & accipere consilium, quàm dare. Potest etiam contingere, ut bonum sit uniuscujusque sentire, sed nolle aliis acquiescere, cùm id ratio vel causa postulat, signum est superbiae & pertinacie.



C A P U T X.

De cavenda superfluitate verborum.

1. **C**aveas tumultum hominum quantum potes: multum enim impedit tractatus secularium gestorum, etiamsi simplici intentione proferantur. Citò enim inquinamur vanitate, & captivamur. Velle me pluries tacuisse, & inter homines non fuisse. Sed quare tam libenter loquimur, & invicem fabulamur, cùm tamen raro sine lèfione conscientiæ ad silentium redierimus? Ideo tam libenter loquimur; quia per mutuas locutiones ab invicem consolari querimus: & cor divedis cogitationibus fatigatum, optamus relevare. Et multum libenter de his, quæ multum diligimus, vel cupimus, vel quæ nobis contraria sentimus, libet loqui & cogitare.

2. Sed proh dolor! s̄epe inaniter & frustra. Nam hæc exterior consolatio, interioris & divinæ consolationis non modicum detrimentum est. Ideo vigilandum est & orandum, ne tempus otiose transeat. Si loqui licet & expedit, quæ ædificabilia sunt loquamur. Malus usus & negligentia profectus nostri, multum facit ad incustodiam oris nostri. Juvat tamen non parum ad profectum spiritalem devota spiritualium rerum collatio, maximè ubi pares animo & spiritu in Deo sibi sociantur.



C A P U T X I.

De pace acquirendâ, & zelo proficiendi.

1. **M**ultam possemus pacem habere, si non vellemus nos cum aliorum dictis aut factis, quae ad nostram curam non spectant, occupare. Quomodo potest ille diu in pace manere, qui alienis curis se immiscet; qui occasiones forinsecus querit; qui parum vel raro se intrinsecus colligit? Beati simplices, quoniam multam pacem habebunt!

2. Quare quidam Sanctorum tam perfecti & contemplativi fuerunt? Quia omnino se ipsos mortificare ab omnibus terrenis desideriis studuerunt: & ideo totis medullis cordis Deo inhærere, atque liberè sibi vacare potuerunt. Nos nimirum occupamur propriis passionibus, & de transitoriis nimis sollicitamur. Raro etiam unum vitium perfectè vincimus, & ad quotidianum præfectum non accendimur: ideo frigidi & tepidi remanemus.

3. Si essemus nobis metiis perfectè mortui, & interius minimè implicati; tunc possemus etiam divina sapere, ac de cœlesti contemplatione aliquid experiri. Totum & maximum impedimentum est, quia non sumus à passionibus & concupiscentiis liberi: nec perfectam Sanctorum viam conamur ingredi. Quando etiam modicum adversitatis occurrit, nimis citò dejicimur, & ad humanas consolationes convertimur.

4. Si niteremur sicut viri fortes stare in prælio; præfecto auxilium Domini super nos videremus de cœlo. Ipse enim certantes, & de suâ gratiâ sperantes, paratus est adjuvare; qui nobis certandi occasions procurat, ut vincamus. Si tantum in istis exterioribus ob-

Tervantiis profectum religionis ponimus , citò habebit finem devotio nostra. Sed ad radicem securim ponamus ; ut purgati à passionibus , pacificam mentem possideamus.

5. Si omni anno unum vitium extirparemus , citò viri perfecti efficeremur. Sed modò è contrario sàpe sentimus , ut meliores & pùiores in initio conversionis nos fuisse inveniamus , quàm post multos annos professionis. Fervor & profectus noster quotidie deberet crescere ; sed nunc pro magno videtur , si quis primi fervoris partem possit retinere. Si modicam violentiam nobis faceremus in principio , cuncta postea possemus facere cum levitate & gaudio.

6. Grave est assueta dimittere ; gravius contra propriam voluntatem ire. Sed si non vincis parva & levia , quando superabis difficultaria ! Resiste in principio inclinationi tuae , & malam dedisce consuetudinem , ne forte paulatim ad maiorem te ducat difficultatem. O si adverteres quantam tibi pacem , & aliis lætitiam faceres , te ipsum bene habendo , puto quòd sollicitiores ad spiritualem profectum!

CAPUT XII.

De utilitate adversitatis.

2. **B**onum est nobis , quòd habeamus aliquid quando gravitates aliquas & contrarietates , quia sàpe hominem ad cor revoeant . quatenus se in exilio esse cognoscat ; nec spem suam in aliquâ re mundi ponat. Bonum est nobis quòd patiamur quandoque contradictores , & quòd malè atque imperfectè de nobis sentiatur , etiamsi bene agimus & intendimus. Ista sàpe juvant ad humilitatem , & à vanâ gloriâ nos defendunt. Tunc enim

34 DE I M I T A T I O N E C H R I S T I.

meliùs interiorem testem Deum quærimus; quando foris vilipendimur ab hominibus, & non bene de nobis creditur.

2. Ideo deberet se homo in Deo taliter firmare, ut non esset ei necesse multas humanas consolationes querere. Quando homo bonæ voluntatis tribulatur, vel tentatur, aut malis cogitationibus affligitur; tunc Deum sibi necessarium magis intelligit, sine quo nihil boni se posse deprehendit. Tunc etiam tristatur, gemit & orat pro miseriis quas patitur. Tunc tædet eum diutiùs vivere, & mortem optat venire; ut possit dissolvi, & cum Christo esse. Tunc enim bene advertit, perfectam securitatem & plenam pacem in mundo non posse constare.

C A P U T X I I I .

De resistendo temptationibus.

1. **Q**uamdiu in mundo vivimus, sine tribulatione & temptatione esse non possumus. Unde in Job scriptum est: *Tentatio est Job. 7. 1. vita hominis super terram.* Ideo unusquisque sollicitus esse deberet circa temptationes suas, & vigilare in orationibus; ne diabolus locum inveniret decipiendi, qui numquam dormit, sed circuit quarens quem devoret. Nemo tam perfectus est & sanctus, qui non habeat aliquando temptationes: & plenè illis carere non possumus:

2. Sunt tamen temptationes homini sape valde utiles, licet molestæ sint & graves; quia in iis homo humiliatur, purgatur, & eruditur. Omnes Sancti per multas tribulationes & temptationes transierunt, & profecerunt: & qui bene temptationes sustinere nequiverunt, reprobi facti sunt & defecerunt. Non est ali-

quis Ordo tam sanctus , nec locus tam se-
cretus , ubi non sint tentationes vel adver-
saries.

3. Non est homo securus à temptationibus
totaliter , quamdiu vixerit ; quia in nobis est
unde tentamur , ex quo in concupiscentiâ na-
sumus. Unâ temptatione , seu tribulazione re-
cedente , alia supervenit , & semper ad pa-
tiendum aliquid habebimus ; nam bonum fe-
licitatis nostræ perdidimus. Multi querunt
temptationes fugere , & gravius incident in eas.
Per solam fugam . non possumus vincere , sed
per patientiam & veram humilitatem omni-
bus hostibus efficiuntur fortiores.

4. Qui tantummodo exterius declinat ,
nec radicem evellit , parum proficiet , immo-
citiùs temptationes ad eum accedent , & pejus
sentiet. Paulatim , & per patientiam cum lon-
ganimitate , Deo juvante , melius superabis ,
quàm cum duriâ & importunitate propriâ.
Sæpius accipe consilium in temptationibus , &
eum tentato noli durius agere , sed consolatio-
nem ingere , sicut tibi optares fieri.

5. Initium omnium malarum temptationum , inconstantia est animi , & parva ad
Deum confidentia. Quia sicut navis sine gu-
bernaculo hinc & inde à fluctibus impellitur ,
ita homo remissus , & suum propositum de-
ferens , varie tentatur *ignis probat ferrum* ,
& tentatio hominem justum. Nescimus saepe ^{Ecl. 31. 31.}
quid possumus , sed tentatio aperit quid sumus.
Vigilandum tamen est præcipue circa ini-
tium temptationis ; quia tunc facilius hostis
vincitur , si ostium mentis nullatenus intrare
finitur ; sed extra limen , statim ut pulvare-
rit , illi obviatur. Unde quidam dixit :

Principiis obsta , sed medicina paratur ,

Cum mala per longas invaluere moras.

Nam primò occurrit menti simplex cogita-
rio , deinde fortis imaginatio ; postea delec-

Ovidi
l. 2.
Rem
amer.

16 DE Imitatione Christi.

tatio, & motus pravus, & assensio: sicque passim latim ingreditur hostis malignus ex toto, dum illi non resistitur in principio. Et quanto diutius ad resistendum quis torpuerit, tanto inse quotidie debilior fit, & hostis contra eum potentior.

6. Quidam in principio conversionis suæ graviores tentationes patiuntur, quidam autem in fine. Quidam vero, quasi per totam vitam suam male se habent. Nonnulli satis leviter tentantur secundum divinæ ordinationis sapientiam & æquitatem, quæ statum & merita hominum pensat, & cuncta ad electorum suorum salutem præordinat.

7. Ideo non debemus desperare, cum tentantur; sed eo ferventius Deum exorare, quatenus dignetur in omni tribulatione nos adjuvare: qui utique, secundum dictum sancti Pauli, *talem faciet cum temptatione provenienti*.

1. Cor. 10. *Cor. 10. et possimus sustinere. Humiliemus ergo animas nostras sub potenti manu Dei, in omnibus temptatione & tribulatione: qui humiles spiritu salvabit & exaltabit.*

2. 6. 3. In temptationibus & tribulationibus probatur homo quantum profecerit; & majus meritum ibi existit, & virtus melius patescit. Nec magnum est, si homo devotus sit & servidus cum gravitatem non sentit: sed si tempore adversitatis patienter sustinet, spes magni profectus erit. Quidam à magnis temptationibus custodiuntur, & in parvis quotidianis fæpe vincuntur: ut humiliati numquam de seipso in magnis confidant, qui in tam modicis infirmantur.

C A P U T X I V.

De temerario iudicio vitando:

1. **A**d te ipsum oculos reflecte, & aliorum facta caveas judicare. In judicando alios, homo frustra laborat, sæpius errat, & graviter peccat; seipsum verò judicando & discutiendo, semper fructuosè laborat. Sicut nobis res cordi est, sic de illâ frequenter judicamus: nam verum iudicium propter privatum amorem facilè perdimus. Si Deus semper esset pura intentio nostri desiderii, non tam facile turbaremur pro resistentiâ sensùs nostri.

2. Sed sæpe aliquid ab intra latet, vel etiam ab extra concurrit, quod nos etiam pariter trahit. Multi occultè seipso querunt in rebus quas agunt, & nesciunt. Videntur etiam in bonâ pace stare, quando res pro eorum velle fiunt & sentire: si autem aliter fit quam cupiunt, citò moventur & tristes fiunt. Propter diversitatem sensuum & opinionum, satis frequenter oriuntur dissensiones inter amicos & cives, inter religiosos & devotos.

3. Antiqua consuetudo difficulter relinquitur; & ultra proprium videre, nemo libenter ducitur. Si rationi tuae magis inniteris, vel industria, quam virtuti subjectivae Jesu Christi, raro vel tardè eris homo illuminatus; quia Deus vult nos sibi perfectè subjici, & omnem rationem per inflammatum amorem transcendere.



C A P U T X V .

De operibus ex caritate factis.

1. Pro nullâ re mundi , & pro nullius hominis dilectione aliquod malum est faciendum ; sed pro utilitate tamen indigentis , bonum opus aliquando intermitendum est , aut etiam pro meliori mutandum . Hoc enim facto , bonum opus non destruitur , sed in melius commutatur . Sine caritate , opus externum nihil prodest : quidquid autem ex caritate agitur , quantumcumque parvum sit & despectum , totum efficitur fructuosum . Magis siquidem Deus pensat ex quanto quis agit , quam quantum facit .

2. Multum facit , qui multum diligit . Multum facit qui rem bene facit . Bene facit , qui magis cōmunitati quam suæ voluntati servit . Sæpe videtur esse caritas , & est magis carnalitas , quia naturalis inclinatio , propria voluntas , spes retributionis , affectus commoditatis , raro abesse volunt .

3. Qui verò perfectam caritatem habet , nullâ in re seipsum quæreret , sed Dei gloriam solummodo in omnibus fieri desiderat . Nulli etiam invidet , quia nullum privatum gaudium amat , nec in seipso vult gaudere ; sed in Deo super omnia bona optat beatificari . Nemini aliquid boni attribuit , sed totaliter ad Deum refert , à quo fontaliter omnia procedunt , & in quo finaliter omnes Sancti fruibiliter requiescent . O qui scintillam habet veræ caritatis , profectò omnia terrena sentiret plena fore vanitatis !

C A P U T X V .

CAPUT XVI.

De suffientia defectuum aliorum.

1. **Q**uæ homo in se vel in aliis emendare non valet, debet patienter sustinere, donec Deus aliter ordinet. Cogita, quia sic melius est fortè pro tuâ probatione & patientiâ, sine quâ non sunt multùm ponderanda merita nostra. Debes tamen pro talibus impedimentis supplicare, ut Deus tibi dignetur subvenire, & possis benignè portare.

2. Si quis semel, aut bis admonitus non acquiescit, noli cum eo contendere; sed totum Deo committe, ut fiat voluntas ejus & honor in omnibus servis suis, qui bene scit malum in bonum convertere. Stude patiens esse in tolerando aliorum defectus, & qualescumque infirmitates; quia & tu multa habes, quæ ab aliis oportet tolerari. Si non potes te talem facere qualevis, quomodo poteris alium ad tuum habere beneplacitum? Libenter volumus alios esse perfectos, sed tamen proprios non emendamus defectus.

3. Volumus quod allii districtè corrigantr, & ipsi corrigi nolumus. Displicet larga aliorum licentia, & tamen nobis nolumus negari quod petimus. Alios restringi per statuta volumus, & ipsi nullatenus patimur amplius cohiberi. Sic ergo patet, quam raro proximum sicut nos ipsos pensamus. Si essent omnes perfecti, quid tunc haberemus ab aliis pro Deo pati?

4. Nunc autem Deus sic ordinavit, ut discamus alter alterius onera portare; quia nemo sine defectu, nemo sine onere, nemo sibi sufficiens, nemo sibi satis sapiens; sed oportet nos invicem portare, invicem con-

20 DE IMITATIONE CHRISTI:
solari, pariter adjuvare, instruere & admonere. Quantæ autem virtutis quisque sit, melius patet occasione adversitatis. Occasiones namque hominem fragilem non faciunt, sed qualis sit, ostendunt.

C A P U T X V I I

De Monastica vita.

1. **O** Portet ut discas te ipsum in multis frangere, si vis pacem & concordiam cum aliis tenere. Non est parvum in monasteriis, vel in congregacione habitare, & ibi sine querela conversari, & usque ad mortem fideliter perseverare. Beatus, qui ibidem bene vivierit, & feliciter consummaverit! Si vis debite stare ac proficere, teneas te tamquam exulem & peregrinum super terram. Oportet te stultum fieri propter Christum, si vis religiosam ducere vitam.

2. Habitus & tonsura modicum conferunt; sed mutatio morum & integra mortificatio passionum, verum faciunt Religiosum. Qui aliud querit quam pure Deum & animæ suæ salutem, non inveniet nisi tribulationem & dolorem. Non potest etiam diu stare pacifcus, qui non nititur esse minimus, & omnibus subiectus.

3. Ad serviendum venisti, non ad regendum: ad patiendum scias te vocatum & ad laborandum, non ad otium vel fabulandum. Hic ergo probantur homines sicut aurum in fornace. Hic nemo potest stare, nisi ex toto corde se voluerit propter Deum humiliare.



C A P U T X V I I I.

De Exemplis sanctorum Patrum.

1. Intuere sanctorum Patrum vivida exempla, in quibus vera perfectio resulsa & religio, & videbis, quam modicum sit & pene nihil quod nos agimus. Heu ! quid est vita nostra, si illis fuerit comparata ? Sancti & amici Christi Domino servierunt in fame & siti, in frigore & nuditate, in labore & fatigacione, in vigiliis & orationibus, in jejuniis & sanctis meditationibus, in persecutionibus & opprobriis multis.

2. O quam multas & graves tribulationes passi sunt Apostoli & Martyres, Confessores, Virgines, & reliqui omnes qui Christi vestigia voluerunt sequi ! Nam animas suas in hoc mundo oderunt, ut in vitam æternam possiderent eas. O quam strictam, & abdicatam vitam sancti Patres in eremo duxerunt ! Quam longas & graves tentationes pertulerunt ! Quam frequenter ab inimico vexati sunt ! Quam crebras & fervidas orationes Deo obtulerunt ! Quam rigidas abstinentias peregerunt ! Quam magnum zelum & fervorem ad spiritalem profectum habuerunt ! Quam forte bellum adversus edomationem vitiorum gesserunt ! Quam puram & rectam intentionem ad Deum tenuerunt ! Per diem laborabant, & noctibus orationi diutinæ vacabant, quamquam laborando ab oratione mentali minimè cessarent.

3. Omne tempus utiliter expendebant ; omnis hora ad vacandum Deo brevis videbatur, & præ magnâ dulcedine contemplationis etiam oblivioni tradebatur necessitas corporalis refectionis. Omnibus divitiis, digni-

22 DE IMITATIONE CHRISTI.

tatibus, honoribus, amicis & cognatis rerun-
ciabant; nil de mundo habere cupiebant; vix
necessaria vitæ sumebant; corpori etiam ser-
vire in necessitate dolebant. Pauperes igitur
erant rebus terrenis, sed divites valde in gra-
tiâ & virtutibus. Foris egebant, sed intus gra-
tiâ & consolatione divinâ reficiebantur.

4. Mundo erant alieni, sed Deo proximi
& familiares amici. Sibi ipsis videbantur tan-
quam nihili & huic mundo despeeti; sed erant
in oculis Dei pretiosi & electi. In verâ humi-
litate stabant, in simplici obedientiâ vivebant;
in caritate & patientiâ ambulabant: & ideo in
spiritu quotidie profaciebant, & magnam
apud Deum gratiam obtinebant. Dati sunt
in exemplum omnibus; & plus provocare
nos debent ad bene proficiendum, quam
tepidorum numerus ad relaxandum.

5. O quantus fervor omnium Religiosorum
in principio suæ sanctæ institutionis fuit! O
quanta devotio orationis! Quanta æmulatio
virtutis! Quam magna disciplina viguit! Quan-
ta reverentia & obedientiâ sub regulâ magistri.
in omnibus effloruit! Testantur adhuc vesti-
gia derelicta, quod verè viri sancti & per-
fetti fuerunt, qui tam strenue militantes
mundum superaverunt. Jam magnus puta-
tur si quis transgressor non fuerit: si quis,
quod accepit, cum patientiâ tolerare potue-
rit.

5. O tepor & negligentia statûs nostri quod
tam citò declinamus à pristino fervore, &
jam tædet vivere præ lassitudine & te pore!
Utinam in te penitus non dormiret profectus
virtutum, qui multa sæpiùs exempla vidisti
devotorum!



CAPUT XIX.

De Exercitiis boni Religiosi.

1. **V**ita boni Religiosi omnibus virtutibus pollere debet, ut sit talis interius, qualis videtur exterius hominibus. Et meritò multò plus debet esse intus quam quod cernitur foris: quia inspector noster est Deus, quem summioperè revereri debemus ubique que fuerimus, & tanquam Angeli in conspectu ejus mundi incedere. Omni die renovare debemus propositum nostrum, & ad fervorem nos excitare, quasi hodie primum ad conversionem venissimus, atque dicere: Adjuva me, Domine Deus, in bono proposito & sancto servitio tuo: & da mihi nunc hodie perfectè incipere, quia nihil est quod hac tempore feci.

2. Secundùm propositum nostrum extendit se cursus profectus nostri: & multà diligentia opus est bene proficere volenti. Quòd si fortiter proponens sàpe deficit, quid ille qui raro aut minus fixè aliquid proponit? Variis tamen modis contingit desertio propositi nostri; & levis omissione exercitiorum vix sine aliquo dispendio transit. Justorum propositum in gratiâ Dei potius quam in propriâ sapientiâ pendet, in quo & semper confidunt quidquid arripiant. Nam homo proponit, sed Deus disponit: *non est in homine via ejus.* Jer. 10:6

3. Si pietatis causa, aut fraternæ utilitatis proposito quandoque consuetum omissittur exercitium, facile postea poterit recuperari. Si autem tardio animi aut negligentiâ faciliter relinquitur, satis culpabile est, & nocivum sentietur. Conemur quantum possimus, adhuc leviter deficiemus in multis. Semper tan-

24. DE IMITATIONE CHRISTI
men aliquid certi proponendum est, & contra illa præcipue quæ amplius nos impediunt. Exteriora nostra & interiora pariter nobis scrutanda sunt & ordinanda, quia utraque expeditunt ad profectum.

4. Si non continuè te vales colligere, saltem interdum, & ad minus semel in die, manè videlicet, aut vesperè. Manè propone, vesperè discute mores tuos; qualis hodie fuisti in verbo, opere & cogitatione: quia in his sæpius forsitan Deum offendisti & proximum. Accinge te sicut vir contra diabolicas nequitias: frena gulam, & omnem carnis inclinationem facilius frenabis. Numquam sis ex toto otiosus, sed aut legens, aut scribens, aut orans, aut meditans, aut aliquid utilitatis pro communni laborans. Corporalia exercitia discretè sunt agenda, nec omnibus æqualiter assumenda.

5. Quæ communia non sunt foris ostendenda: nam in secreto tuius exercentur privata. Cavendum tamen ne piger sis ad communia, & ad singularia promptior; sed expletis integrè atque fideliter debit is & injunctis, si jam ultra vacat, redde te tibi, prout devotio tua desiderat. Non possunt omnes habere unum exercitium; sed aliud isti, aliud illi magis deservit. Etiam pro temporis congruentia diversa placent exercitia; quia alia in festis, alia in feriatis magis sapiunt diebus. Aliis indigenius tempore temptationis, & aliis tempore pacis & quietis. Alia, cum tristamur libet cogitare, & alia, cum læti in Domino fuerimus.

6. Circa principalia festa renovanda sunt bona exercitia, & Sanctorum suffragia ferventius imploranda. De festo in festum propone debemus, quasi tunc de hoc sæculo migraturi simus; & ad æternum festum pervenire. Ideoque sollicitè nos præparare debemus in devotis temporibus, & devotius conversari, atque

que omnem observantiam strictius custodire, tamquam in brevi primum laboris nostri à Deo percepturi.

7. Et si dilatum fuerit, credamus nos minus bene præparatos, atque indignos tantæ adhuc gloriæ, quæ revelabitur in nobis tempore præfinito: & studeamus nos melius ad exitum præparare. *Beatus servus* (ait Evangelista Lucas) *quem, cum venerit Dominus, invenerit vigilantem!* Amen dico vobis, super omnia bona sua constituet eum. Matt. 24. 43.
Luc. 12. 43.

CAPUT XX.

De amore solitudinis, & silentii.

1. **Q**uare aptum tempus vacandi tibi, & de beneficiis Dei frequenter cogita. Relinque curiosa. Tales perlege materias, quæ compunctionem magis præstent quam occupationem. Si te subtraxeris à superfluis locutionibus & otiosis circuitionibus nec non à novitatibus & rumoribus audiendis, invenies tempus sufficiens & aptum, quo bonis meditationibus insistas. Maximi Sanctorum humana consortia, ubi poterant, vitabant, & Deo in secreto vivere eligeant.

2. Dixit quidam: Quoties inter homines fuī, minor homo redii. Hoc sæpius experimur quando diu confabulamur. Facilius est omnino tacere quam verbo non excedere. Facilius est domi latere quam foris se posse sufficienter custodire. Qui igitur intendit ad interiora & spiritualia pervenire, oportet eum cum Jesu à turbâ declinare. Nemo securè appareat, nisi qui libenter latet. Nemo securè loquitur, nisi qui libenter tacet. Nemo securè præstet, nisi qui libenter subest. Nemo securè præcipit, nisi qui bene obedire didicit.

3. Nemo securè gaudet, nisi qui bonæ

26 DE IMITATIONE CHRISTI.

conscientia in se testimonium habet. Semper tamen Sanctorum securitas plena timoris Dei extitit. Nec eo minus solliciti & humiles in se fuerunt, quia magnis virtutibus & gratia emicuerunt. Pravorum autem securitas ex superbia & presumptione oritur, & in fine in deceptionem sui vertitur. Numquam promittas tibi securitatem in hac vita, quamvis bonus videaris coenobita aut devotus Eremita.

4. Sæpe meliores in estimatione hominum gravius periclitati sunt propter suam nimiam confidentiam. Unde multis utilius est, ut non penitus temptationibus careant, sed saepius impugnentur, ne nimium securi sint, ne forte in superbiam eleventur; ne etiam ad exteriores consolationes licentiùs declinent. O qui numquam transitoriam lætitiam quereret, qui numquam cum mundo se occuparet, quam bonam conscientiam servaret! O qui omnem vanam amputaret sollicitudinem, & salutaria dumtaxat ac divina cogitaret, tamque spem suam in Deo constitueret, quam magnam pacem & quietem possideret!

5. Nemo dignus est caeli consolacione, nisi diligenter se exercuerit in sanctâ compunctione. Si vis corde tenus compungi, intra in cubile tuum, & exclude tumultus mundi, sicut scriptum est:

In cubilibus vestris compungimini. In cellâ invenies quod de foris saepius amittes. Cella continuata dulcescit, & male custodita tardium generat. Si in principio conversionis tuae bene illam incolueris & custodieris, erit tibi postea dilecta amica & gratissimum solatum.

6. In silentio & quiete proficit anima devota, & discit abscondita scripturarum. Ibi inventa fluenta lacrymarum, quibus singulis noctibus se lavet & mundet: ut conditoris suo tanto familiarior fiat, quanto longius ab omni seculari tumultu degit. Qui ergo se abstrahit

¶ notis & amicis , appropinquabit illi Deus cum Angelis sanctis. Melius est latere , & suū curam agere , quam , se neglecto , signa facere. Laudabile est homini religioso raro foras ire , fugere videri , nolle etiam homines videre.

7. Quid vis videre quod non licet habere ?

Transit mundus , & concupiscentia ejus. Tra-
hunt desideria sensualitatis ad spatiandum ; sed 1. Joh. 2. 17.
cùm hora transferit , quid nisi gravitatem
conscientiaz , & cordis dispersionem reportas ?
Lætus exitus tristem sèpè redditum parit : &
læta vigilia serotina triste manè facit Sic omne
carnale gaudium blandè intrat , sed in fine ut
vipera mordet & perimit. Quid potes alibi vi-
dere , quod hîc non videoas ? Ecce Cœlum &
terra & omnia elementa : nam ex istis omnia
sunt facta.

8. Quid potes alicubi videre , quod diu pos-
sit sub sole permanere ? Credis te forsitan sa-
tiari ; sed non poteris pertingere. Si cuncta vi-
deres præsentia , quid esset nisi visio vana ? Le-
va oculos tuos ad Deum in excelsis , & ora pro
peccatis tuis & negligentiis. Dimitte vana vanis ; tu autem intende illis , quæ tibi præcepit
Deus. Claude super te ostium tuum , & voca
ad te Jesum dilectum tuum. Mane cum eo in
cellâ , quia non invenies alibi tantam pacem.
Si non exiſſes , nec quidquam de rumoribus
audiſſes , melius in bonâ pace permaniſſes:
Ex quo nova delectat aliquando audire , opor-
tet te exinde turbationem cordis tolerare.

C A P U T X X I.

De compunctione cordis.

¶ I vis aliquid proficere , conserva te in-
timore Vei , & noli esse nimis liber ;
sed sub disciplinâ cohibe omnes sensus tuos ,

28 DE IMITATIONE CHRISTI.

nec ineptæ tradas te lætitiaz. Da te ad cordis compunctionem, & invenies devotionem. Compunctionis multa bona reperit, quæ dissolutio citò perdere consuevit. Mirum est quòd homo possit umquam perfectè in hac vitâ lætari, qui suum exilium & animæ suæ periculatam multa considerat & pensat.

2. Propter levitatem cordis & negligenciam defectuum nostrorum non sentimus animæ nostræ dolores, sed sæpè vanè ridemus, quando mèritò flere deberemus. Non est vera libertas nec bona lætitia, nisi in timore Dei cum bonâ conscientiâ. Felix qui abjicere potest omne impedimentum distractionis, & ad unionem se recolligere sanctæ compunctionis! Felix qui à se abdicat quidquid conscientiam suam maculare potest vel gravare! Certa viriliter, consuetudo consuetudine vincitur. Si tu scis homines dimittere, ipsi bene te dimittent tua facta facere.

3. Non attrahas tibi res aliorum, nec te implices causis majorum. Habe semper oculum super te primum, & admoneas te ipsum specialiter præ omnibus tibi dilectis. Si non habes favorem hominum, noli ex hoc tristari; sed hoc sit tibi grave, quia non habes te satis bene ac circumspicere, sicut decet Dei servum & devotum Religiosum conversari. Utilius est sæpè atque securius, quòd homo non habeat multas consolationes in hac vitâ, secundum carnem præcipue. Tamen quòd divinas non habemus, aut rariùs sentimus, nos in culpâ sumus, quia compunctionem cordis non quaerimus, nec vanas & externas abjicimus.

4. Cognosce te indignum divinâ consolatione, sed magis dignum multâ tribulatione. Quando homo est perfectè compunctus, tunc gravis & amarus est ei totus mundus. Bonus homo sufficientem invenit materiam dolendi & fandi. Sive enim se considerat, sive de pro-

ximo pensat, scit quia nemo sine tribulatione hic vivit. Et quanto strictius sese considerat, tanto amplius dolet. Materiae justi doloris & internae compunctionis sunt peccata & vitia nostra, quibus ita involuti jacemus, ut raro cœlestia contemplari valeamus.

5. Si frequentius de morte tuâ quam de longitudine vitæ tuæ cogitares, non dubium quin te ferventiū emendares. Si etiam futuras inferni, sive purgatorii poenas cordialiter perpenderes, credo quod laborem & dolorem sustineres libentius, & nihil rigoris formidares. Sed quia ad cor ista, non transeunt, & adhuc blandimenta amamus, ideo frigidi & valde pigri remanemus.

6. Sæpè est inopia spiritus, unde tam leviter conqueritur miserum corpus. Ora igitur humiliter ad Dominum, ut det tibi compunctionis spiritum; & dic cum Prophetâ : *Cibas* *ps. 70.6.*
me, Domine, pane lacrymarum & potum da mihi in lacrymis, in mensura.

C A P U T X X I I .

De consideratione humana miseria.

1. **M**iser es ubicumque fueris, & quemque te verteris, nisi ad Deum te convertas. Quid turbaris quia non succedit tibi sicut vis & desideras? Quis est qui habet omnia secundum suam voluntatem? nec ego, nec tu, nec aliquis hominum super terram. Nemo est in mundo sine aliquâ tribulatione, vel angustiâ; quamvis Rex sit, vel Papa. Quis est qui melius habet? utique qui pro Deo aliquid pati valet.

2. Dicunt multi imbecilles & infirmi: Ecce quam bonam vitam ille homo habet, quam dives, quam magnus, quam potens & excelsus! Sed attende ad cœlestia bona, & videbis

30 DE IMITATIONE CHRISTI.

quod omnia ista temporalia nulla sunt; sed valde incerta & magis gravantia, quia numquam sine sollicitudine & timore possidentur. Non est hominis felicitas habere temporalia ad abundantiam, sed sufficit ei mediocritas. Verè miseria est vivere super terram. Quantò homo voluerit esse spiritualior, tantò præsens vita fit ei amarior; quia sentit melius, & videt clarius humanæ corruptionis defectus. Nam comedere, bibere, vigilare, dormire, quiescere, laborare, & ceteris necessitatibus naturæ subjacere, verè magna miseria est & afflictio homini devoto, qui libenter esset absolutus & liber ab omni peccato.

3. Valde enim gravatur interior homo necessitatibus corporalibus in hoc mundo. Unde Propheta devotè rogat, quatenus liber ab

Pſ. 24. istis esse valeat, dicens: *De necessitatibus meis erue me, Domine.* Sed vñ non cognoscentibus suam miseriam: & amplius vñ illis, qui diligunt hanc miseram & corruptibilem vitam. Nam in tantum quidam hanc amplectuntur (licet etiam vix necessaria laborando aut mendicando habeant) ut si possent hic semper vivere, de Regno Dei nihil curarent.

4. O insani & infideles corde, qui tam profundè in terris jacent, ut nihil nisi carnalia sapiant! Sed miseri adhuc in fine graviter sentient quam vile, atque nihil erat quod amaverunt. Sancti autem Dei, & omnes devoti amici Christi non attenderunt quæ carni placuerunt, nec quæ in hoc tempore floruerunt; sed tota spes eorum & intentio ad æterna bona anhelabat. Ferebatur totum desiderium eorum sursum ad mansura & invisibilia, ne amore visibilium traherentur ad infirma. Noli frater amittere confidentiam proficiendi ad spiritualia; adhuc habes tempus & horam.

5. Quare vis procrastinare propositum tuum? Surge & in instanti incipe, & dic;

Nunc tempus est faciendi , nunc tempus est pugnandi , nunc aptum tempus emendandi . Quando male habes & tribularis , tunc tempus est promerendi . Oportet te transire per ignem & aquam , antequam venias in refrigerium . Nisi tibi vim feceris , vitium non superabis . Quamdiu istud fragile corpus gerimus sine peccato esse non possumus , nec sine timore & dolore vivere . Libenter haberemus ab omni miseriâ quietem ; sed quia per peccatum perdidimus innocentiam , amissimus etiam veram beatitudinem : ideo oportet nos tenere patientiam , & Dei expectare misericordiam , *donec transeat iniquitas ; hæc , & Ps. 56. 2.*
mortalitas absorbeat à vita.

2. Cor. 5.

6. O quanta fragilitas humana , quæ semper prona est ad vitia ! Hodie confiteris peccata tua , & cras iterum perpetras confessa . Nunc proponis cavere , & post horam agis quasi nihil proposuisses . Merito ergo nos ipsos humiliare possumus , nec umquam aliquid magni de nobis sentire , quia tam fragiles & instabiles sumus . Citò potest etiam perdi per negligentiam , quod multo labore vix tandem acquisitum est per gratiam .

7. Quid fiet de nobis adhuc in fine , qui repescimus tam manè ? Væ nobis si sic volumus declinare ad quietem , quasi jam pax sit & securitas ; cùm necedum appareat vestigium veræ sanctitatis in nostrâ conversatione . Benè opus esset quodd adhuc iterum institueremur tamquam boni novitii ad mores optimos , si forte spes esset de aliquâ futurâ emendatione & majori spirituali profectu .

CAPUT XXXI.

De meditatione mortis.

8. V Aldè citò tecum erit hic factum ; vide ergo qualiter modò te habeas . Hodie homo es , & cras non comparer . Cùm au-

32 DE IMITATIONE CHRISTI

tem sublatus fuerit ab oculis, etiam citè transit à mente. O hebetudo & duritia cordis humani, quòd solùm præsentia meditatur, & futura non magis prævidet! Sic te in omni facto & cogitatu deberes tenere, quasi hodie vel statim es moriturus. Si bonam conscientiam haberes, non multum mortem timeres. Melius esset peccata cavere quām mortem fugere. Si hodie non es paratus, quomodo cras eris? Cras est dies incerta, & quid scis si cunctum habebis?

2. Quid prodest diu vivere, quando tam parùm emendamur? Ah! longa vita non semper emendat, sed sæpè culpam magis auget. Utinam per unam diem bene essemus conversati in hoc mundo. Multi annos conversionis computant, sed sæpè parvus est fructus emendationis. Si formidolosum est mori, forsitan periculosis erit diutius vivere. Beatus qui horam mortis suæ semper ante oculos habet, & ad moriendum quotidie se disponit! Si vidisti aliquando hominem mori, cogita quia & tu per eamdem viam transibis.

3. Cùm manè fuerit, puta te ad vesperum non perventurum. Vespere autem facto, manè non audeas tibi polliceri. Semper ergo paratus esto, & taliter vive, ut numquam te imparatum mors inveniat. Multi subito & impLuc: 12.
40. provisè moriuntur. Nam horâ, quâ non putatur, Filius hominis venturus est. Quando illa extrema hora venerit, multum aliter sentire incipies de totâ vitâ tuâ præteritâ, & valde dolebis, quia tam negligens & remissus fuisti.

4. Quām felix & prudens, qui talis nunc nititur esse in vitâ, qualis optat inveniri in morte! Dabit namque magnam fiduciam feliciter moriendi perfectus contemptus mundi, fervens desiderium in virtutibus proficiendi,

amor disciplinæ, labor pœnitentiaz, promptitudo obedientiaz, abnegatio sui, & supportatio cuiuslibet adversitatis pro amore Christi. Multa bona potes operari, dum sanus es: sed infirmatus, nescio quid poteris. Pauci ex infirmitate emendantur: sicut qui multum pergrinantur, raro sanctificantur.

5. Noli confidere super amicos & proximos, nec in futurum tuam salutem differas: quia citius oliviscentur tuī homines quam astimas. Melius est nunc tempestivè providere, atque aliquid boni præmittere, quam super aliorum auxilio sperare. Si non es pro teipso sollicitus modo, quis erit sollicitus pro te in futuro? Nunc tempus est valde pretiosum. *Nunc sunt dies salutis, nunc tempus acceptabile.* Sed prohdolor! quod hoc utilius non expendis, in quo promereri vales, unde eternaliter vivas. Veniet quando unum diem seu horam pro emendatione desiderabis, & nescio an impetrabis.

6. Eia, carissime, de quanto periculo te poteris liberare; de quam magno timore eripere, si inodò semper timoratus fueris & de morte suspectus. Stude nunc taliter vivere; ut in horâ mortis valeas potius gaudere quam timere. Disce nunc mori mundo, ut tunc incipias vivere cum Christo. Disce nunc omnia contemnere, ut tunc possis liberè ad Christum pergere. Castiga nunc corpus tuum per pœnitentiam, ut tunc valeas certam habere confidentiam.

7. Ah stulta, quid cogitaste diu victurum; cùm nullum diem habeas hic securum? Quam multi decepti sunt, & insperatè de corpore extracti! Quoties audisti à dicentibus, quia ille gladio cecidit, ille submersus est, ille ab alto ruens cervicem fregit, ille manducando obriguit, ille ludendo finem fecit. Alius igne, alius ferro, alius peste, alius latrocino interix:

34. **De Imitatione Christi:**
& sic omnium finis mors est, & vita hominum
tamquam umbra pertransit.

8. Quis memorabitur tuī post mortem; aut quis orabit pro te? Age, age nunc, carissime, quidquid agere potes; quia nescis quando morieris, nescis etiam quid te post mortem sequetur. Dum tempus habes, congrega tibi divitias immortales. Præter salutem tuam nihil cogites; solum quæ Dei sunt cures. Fac nunc tibi amicos venerando Dei Sanctos, & eorum actus imitando, ut cum defeceris in hac vitâ, illi te recipient in æterna tabernacula.

9. Serva te tamquam peregrinum & hospitem super terram, ad quem nihil spectat de mundi negotiis. Serva cor liberum, & ad Deum sursum erectum, quia non habes hic manentem civitatem. Illuc preces & gemitus quotidianos cum lacrymis dirige, ut spiritus tuus mereatur ad Dominum post mortem feliciter transfire. Amen.

C A P U T X X I V.

De judicio, & paenitentia peccatorum.

1. In omnibus rebus respice finem, & qualiter ante districtum stabis Judicem, cui nihil est occultum, qui muneribus non placatur, nec excusationes recipit: sed quod justum est judicabit. O miserrime & insipiens peccator, quid respondebis. Deo omnia mala tua scienti, qui interdum formidas vultum hominis irati? Ut quid non provides tibi in diem judicii, quando nemo poterit per alium excusari vel defendi, sed unusquisque sufficiens onus erit sibiipsci? Nunc labor tuus est fructuosus, fletus acceptabilis, gemitus exaudibilis, dolor satisfactorius & purgativus,

2. Habet magnum & salubre purgatorium patiens homo, qui suscipiens injurias plus dolet de alterius malitiâ, quâm de suâ injuriâ: qui pro contrariantibus sibi libenter orat, & ex corde culpas indulget: qui veniam ab aliis petere non retardat; qui faciliter miseretur, quâm irascitur: qui sibi ipsi violentiam frequenter facit, & carnem omnino spiritui subjugare conatur. Melius est modò purgare peccata, & vitia resecare, quâm in futuro purganda reservare. Verè nos ipsos decipimus per inordinatum amorem, quem ad carnem habemus.

3. Quid aliud ille ignis devorabit, nisi peccata tua? Quantò tibi ipsi amplius nunc parcas, & carnem sequeris, tantò durius postea lues, & majorem materiam comburendi reservas. In quibus homo peccavit, in illis gravius punietur. Ibi acediosi ardentibus stimulis pungentur, & gulosi ingenti siti ac fame cruciabuntur. Ibi luxuriosi & voluptatum amatores ardenti pice, ac fætido sulphure perfundentur; & sicut furiosi canes præ dolore invidiosi ululabunt.

4. Nullum vitium erit, quod suum proprium cruciatum non habeat. Ibi superbi omni confusione replebuntur; & avari miserissimâ egestate arctabuntur. Ibi erit una hora gravior in pœnâ, quâm hîc centum anni in amarissimâ pœnitentiâ. Ibi nulla requies est, nulla consolatio damnatis: hîc tamen interdum cessatur à laboribus, atque amicorum fruitur solatiis. Esto modò sollicitus & dolens pro peccatis tuis, ut in die judicii sis securus cum Beatis. Tunc enim justi stabunt in magnâ Sap. 5. 1. constantiâ adversus eos qui se angustiarerunt, & depresserunt. Tunc stabit ad judicandum qui modò se subjicit humiliter judiciis hominum. Tunc magnam fiduciam habebit pauper & humiliis, & pavebit undique superbis.

36 DE IMITATIONE CHRISTI.

5. Tunc videbitur sapiens in hoc mundo fuisse, qui pro Christo didicit stultus & defectus esse. Tunc placebit omnis tribulatio patienter perpetua, & *omnis iniq[ue]itas oppilabit os suum*. Tunc gaudebit omnis devotus, & moerebit omnis irreligious. Tunc plus exultabit caro afflita, quam si in deliciis fuisset semper nutrita. Tunc splendebit habitus vilis, & obtenebrescat vestis subtilis. Tunc plus laudabit pauperculum domiciliari, quam deauratum palatium. Tunc plus juvabit constans patientia, quam omnis mundi potentia. Tunc amplius exaltabitur simplex obedientia, quam omnis sacerdotalis astutia.

6. Tunc plus lætiticabit pura & bona conscientia, quam docta Philosophia. Tunc plus ponderabit contemptus divitiarum, quam totus thesaurus terrigenarum. Tunc magis consolaberis super devotâ oratione, quam super delicatâ comedione. Tunc patiūs gaudebis de servato silentio, quam de longâ fabulatione. Tunc plus valebunt sancta opera, quam multa pulchra verba. Tunc plus placebit stricta vita & ardua poenitentia quam omnis delectatio terrena. Disce nunc in modico pati, ut tunc valeas à gravioribus liberari. Hic primò proba quid possis postea. Si nunc tam parum non vales sustinere, quomodo æterna tormenta poteris sufferre? Si modò modica passio tam impatientem efficit, quid gehenna tunc faciet? Ecce verè non potes duo gaudia habere: delectari hīc in mundo, & postea regnare cum Christo.

7. Si usque in hodiernum diem semper in honoribus & voluptatibus vixisses, quid totum tibi prœdesseret, si jam in instanti mori contingere? Omnia ergo vanitas, præter amare Deum. & illi soli servire Qui enim Deum ex toto corde amat, nec mortem nec supplicium, nec judicium, nec infernum metuit;

quia perfectus amor securum ad Deum accessum facit. Quem autem adhuc peccata delectant, non mirum, si mortem & judicium timeat. Bonum tamen est, ut si necdum amor à malo te revocat, saltem timor gehennalis coérceat. Qui verò timorem Dei postponit, diu stare in bono non valebit, sed diaboli laqueos citius incurrit.

CAPUT XXV.

De ferventi etmendatione totius vita.

1. E Sto vigilans, & diligens in Dei servitio, & cogita frequenter ad quid venisti, & cur sacerdotum reliquisti. Nonne ut Deo viveres, & spiritualis homo fieres? igitur ad profectum ferveas, quia mercedem laborum tuorum in brevi recipies; nec erit tunc amplius timor, aut dolor in finibus tuis. Modicum nunc laborabis, & magnam requiem, immo perpetuam lætitiam invenies. Si tu permanferis fidélis & servidus in agendo; Deus procul dubio erit fidélis & locuples in retríbuendo. Spem bonam retinere debes quod ad palmarum pervenies: sed securitatem capere non oportet, ne torpeas, aut elatus fias.

2. Cùm quidam anxius inter metum & spem frequenter fluctuaret, & quādam vice mōrore confectus in Ecclesiā ante quoddam altare se in oratione prostravisset, hæc intra se revolvit dicens: O si scirem quod adhuc perseveraturus essem! Statimque audivit intus divinum responsum: Quid, si hoc scires, facere velles? Fac nunc quod tunc facere velles, & bene securus eris. Moxque consolatus, & confortatus divinæ se commisit voluntati, & cessavit anxia fluctuatio. Noluitque curiosè investigare, ut seiret quæ sibi essent

38 DE IMITATIONE CHRISTI.

futura ; sed magis studuit inquirere , quæ esset voluntas Dei bene placens & perfecta ad emne opus bonum inchoandum & perficiendum.

Pf. 36. 3. *Spera in Domino , & fac bonitatem , (ait Propheta) & inhabita terram , & pasceris in divitiis ejus.* Unum est quod multos à prosecutu & ferventi emendatione retrahit ; horror difficultatis , seu labor certaminis. Enimvero , illi maximè præ aliis in virtutibus proficiunt , qui ea , quæ sibi magis gravia & contraria sunt , virilius vincere nituntur. Nam ibi homo plus proficit , & gratiam meretur ampliorem , ubi magis seipsum vincit , & in spiritu mortificat.

4. Sed non omnes habent æquè multum ad vincendum & moriendum. Diligens tamen æmulator valentior erit ad proficiendum , etiamsi plures habeat passiones , quæmalius bene morigeratus , minus tamen fervens ad virtutes. Duo specialiter ad magnam emendationem juvent ; videlicet , subtrahere se violenter ab eo , ad quod natura vitiosè inclinatur ; & ferventer instare pro bono , quo amplius quis indiget. Illa (etiam) cave merearis studeas & vincere , quæ tibi frequentius in aliis dispergunt.

5. Ubique profectum tuum capias : ut si bona exempla videas vel audias , ad imitandum accendaris. Si quid autem reprehensibile consideraveris , cave ne idem facias ; aut si aliquando fecisti citius te emendare studeas. Sicut oculus tuus alios considerat , sic iterum ab aliis notaris. Quæm jucundum est & dulce videre servidos & devotos fratres , bene morigeratos & disciplinatos ! Quæm triste est & grave videre inordinatè ambulantes : qui ea , ad quæ vocati sunt , non exercent ! Quæm nocivum est negligere vocationis suæ propositum , & ad non commissa sensum inclinare !

6. Memor esto arrepti propositi , & ima-

ginem tibi propone Crucifixi. Bene verecundari potes, inspecta vitâ Jesu Christi, quia necdum magis illi te conformare studiisti, licet diù in viâ Dei fuisti. Religiosus, qui so intentè & devotè in sanctissimâ vitâ & passione Domini exercet, omnia utilia & necessaria sibi abundanter ibi inveniet: nec opus est ut extra Jesum aliquid melius querat. O si Jesus crucifixus in cor nostrum veniret, quam citò & sufficienter docti essemus!

7. Religiosus servidus omnia bene portat & capit quæ illi jubentur. Religiosus negligens & tepidus habet tribulationem, & ex omni parte patitur angustiam; qui interiori consolatione caret, exteriorem autem quæzere prohibetur. Religiosus extra disciplinam vivens gravi patet ruinæ. Qui laxiora quærit & remissiora, semper in angustiis erit; quia aut unum aut reliquum sibi displicebit.

8. Quomodo faciunt tam multi alii Religiosi, qui satis arctati sunt sub disciplinâ claustralî? Rarò exeunt, abstractè vivunt, pauperrimè comedunt, grosse vestiuntur, multum laborant, parùm loquuntur, diù vigilant, maturè surgunt, orationes prolongant, frequenter legunt, & se in omni disciplinâ custodiunt. Attende Carthusienses, & diversæ Religionis Monachos ac Moniales, qualiter omni nocte ad psallendum Domino assurgunt. Et ideo turpe esset ut tu deberes in tam sancto opere pigritare, ubi tanta multitudo Religiosorum incipit Deo jubilare.

9. O si nihil aliud faciendum incumberet, nisi Dominum Deum nostrum toto corde & ore laudare! O si numquam indigeres comedere, nec bibere, nec dormire; sed semper posses Deum laudare, ac solummodo spiritualibus studiis vacare! tunc multò felicior es, quam modò cum carni ex qualicumque necessitate servis. Utinam non essent istæ ne-

40 DE Imitatione Christi:
cessitates, sed solummodo spiritales animæ re-
fectiones, quas, heu! satis raro degustamus!

10. Quando homo ad hoc pervenit, quod
de nullâ creaturâ consolationem suam quærerit,
tunc ei Deus primo perfectè sapere incipit:
tunc etiam bene contentus de omni eventu
rerum erit. Tunc nec pro magno lœtabitur,
nec pro modico contristabitur: sed ponet se
integre ac fiducialiter in Deo, qui est ei omnia
in omnibus: cui nihil utique perit, nec
moritur; fed ei vivunt omnia, & ad nutum
incunctanter deserviunt.

11. Memento semper finis, & quia perdi-
tum non redit tempus. Sine sollicitudine at-
que diligentia numquam acquires virtutes. Si
incipis tepescere, incipies male habere. Si
autem dederis te ad fervorem, invenies ma-
gnam pacem, & senties leviorem laborem
propter Dei gratiam, & virtutis amorem.
Homo fervidus & diligens ad omnia est para-
tus. Major labor est resistere vitiis & passioni-
bus, quam corporalibus insudare laboribus.
Qui parvos non vitat defectus paulatim labi-
tur ad maiores. Gaudebis semper vesperè si
diem expenderis fructuosè. Vigila super teip-
sum; excita te ipsum; admone te ipsum; & quid-
quid de aliis sit non negligas te ipsum. Tantum
proficies, quantam tibi ipsi vim intuleris. Amen.

Explicit liber primus.





DE
IMITATIONE
CHRISTI.
LIBER SECUNDUS.

CAPUT I.

De internâ conversatione.

REGNUM Dei intra vos est, dicit Dominus. *Converte te ex toto corde tuo ad Dominum: & relinque hunc miserum mundum,* & inveniet anima tua requiem. Disce exteriora contemnere, & ad interiora te dare, & videbis regnum Dei in te venire. *Est enim regnum Dei justitia & pax, & gaudium in Spiritu sancto,* quod non datur impiis. Veniet ad te Christus ostendens tibi consolationem suam, si dignam illi ab intus paraveris mansionem. Omnis gloria ejus & decor ab intra est, & ibi complacet sibi. Frequens illi visitatio cum homine interno, dulcis sermocinatio, grata consolatio, multa pax, familiaritas stupenda nimis.

2. Eia anima fidelis præpara huic sponsori tuum: quatenus ad te venire, & in te habitare dignetur. Sic enim dicit: *Si quis dicit: Jean. 14:13.*

42 DE IMITATIONE CHRISTI
ligit me, sermonem meum servabit, & ad eum veniemus, & mansionem apud eum faciemus. Da ergo Christo locum, & cæteris omnibus nega introitum. Cùm Christum habueris, dives es, & sufficit tibi. Ipse erit provisortuus, & fidelis procurator in omnibus, ut non sit opus in hominibus sperare. Homines enim
Joan. XI: 46 citò mutantur, & deficiunt velociter. Christus autem manet in aeternum, & astat usque in finem firmiter.

3. Non est magna fiducia ponenda in homine fragili & mortali, etiamsi utilis sit & dilectus: neque tristitia multa capienda ex hoc, si interdum aduersetur & contradicat. Qui hodie tecum sunt, cras contrariani possunt; & è converso, sàpè ut aura vertuntur. Pone totam fiduciam tuam in Deo, & sit ipse timor tuus, & amor tuus. Ipse pro te respondebit, & faciet bene, sicut melius fuerit. Non habes hìc manentem civitatem; & ubicumque fueris, extraneus es & peregrinus: nec requiem aliquando habebis, nisi Christo intimè fueris unitus.

4. Quid hìc circumspicis, cùm iste non sit locus tuæ requietionis? In cœlestibus debet esse habitatio tua, & sicut in transitu, cuncta terrena sunt despicienda. Transeunt omnia, & tu cum eis pariter. Vide ut non inhæreas, ne capiaris & pereas. Apud altissimum sit cogitatio tua, & deprecatio tua ad Christum sine intermissione dirigatur. Si nescis alta speculari & cœlestia, requiesce in passione Christi, & in sacris vulneribus ejus libenter habita. Si enim ad vulnera, & pretiosa stigmata Jesu devote configureris, magnam in tribulatione confortationem senties: nec multùm curabis hominum despectiones, facilèque verba detrahentia perferes.

5. Christus fuit etiam in hoc mundo ab hominibus despectus, & in maximâ necessitate,

à notis & amicis inter opprobria derelictus. Christus pati voluit & despici , & tu audes de aliquo conqueri ? Christus habuit adversarios & oblocutores , & tu vis omnes habere amicos & benefactores ? Unde coronabitur patientia tua , si nihil adversitatis occurrerit ? Si nihil contrarium vis pati , quomodo eris amicus Christi ? Sustine te cum Christo & pro Christo , si vis regnare cum Christo.

6. Si semel perfectè introisses in interiora Jesu , & modicum de ardenti amore ejus sa-puisses , tunc de proprio commodo vel incommodo nihil curares , sed magis de opprobrio illato gauderes ; quia amor Jesu facit hominem seipsum contemnere. Amator Jesu , & verus internus , & liber ab affectionibus inordinatis , potest se ad Deum liberè convertere , & levare se super seipsum in spiritu , ac fruitivè quiete-cere.

7. Cui sapiunt omnia prout sunt , non ut dicuntur , aut æstimentur , hic verè sapiens est & doctus magis à Deo , quam ab hominibus. Qui ab intra scit ambulare , & modicū res ab extra ponderare , non requirit loca , nec tempora expectat ad habenda devota exercitia. Homo internus citò se recolligit ; quia num-quam se totum ad exteriora effundit. Non illi obest labor exterior , aut occupatio ad tempus necessaria ; sed sicut res eveniunt , sic se illis accommodat. Qui intùs bene dispositus est & ordinatus , non curat mirabiles & perversos hominum gestus. Tantum homo impeditur & distrahitur , quantum sibi res attrahit.

8. Si rectè tibi es , & benè purgatus es , omnia tibi in bonum caderent & profectum. Ideo multa tibi displicant , & sèpè conturbant ; quia adhuc non es perfectè tibiipsi mor-tuus , nec segregatus ab omnibus terrenis. Nihil sic maculat & implicat cor hominis , sicut impurus amor in creaturis. Si renuis

44 DE IMITATIONE CHRISTI.
consolari exterius, poteris speculari cœlestia,
& frequenter jubilare interius.

C A P U T I I.

De humili submissione sui.

1. **N**on magni pendas quis pro te, vel contra te sit; sed hoc age & cura, ut Deus tecum sit in omni re quam facis. Habeas conscientiam bonam, & Deus bene te defensabit. Quem enim Deus adjuvare voluerit, nullius perversitas nocere poterit. Si tu scis tacere & pati, videbis procul dubio Domini auxilium. Ipse novit tempus & modum liberandi te, & ideo debes te illi resignare. Dei est ad juvare, & ab omni confusione liberare. Sæpe valde prodest ad majorem humilitatem conservandam, quod defectus nostros alii sciant, & redarguant.

2. Quando homo pro defectibus suis se humiliat, tunc facile alios placat, & leviter satisfacit sibi irascentibus. Humilem Deus protegit & liberat: humilem diligit & consolatur: humili homini se inclinat: humili largitur gratiam magnam, & post suam depressionem levat ad gloriam. Humili sua secreta revelat, & ad se dulciter trahit & invitat. Humilis acceptâ contumeliâ & confusione, satis bene est in pace; quia stat in Deo & non in mundo. Non reputes te aliquid profecisse, nisi omnibus inferiorem te esse sentias.

C A P U T I I I.

De bono pacifico homine.

1. **P**one te primò in pace, & tunc poteris alios pacificare. Homo pacificus plus prodest, quam bene doctus. Homo passionis

tus , etiam bonum in malum trahit , & faciliter malum credit. Bonus pacificus homo omnia ad bonum convertit. Qui benè in pace est , de nullo suspicatur ; qui autem male contentus est & commotus , variis suspicionibus agitatur : nec ipse quiescit , nec alios quiescere permittit. Dicit sàpè quod dicere non deberet ; & omittit quod sibi magis facere expediret. Considerat quid alii facere teneantur , & negligit quod ipse facere tenet. Habe ergo primò zelum super te ipsum , & tunc zelare poteris justè etiam proximum tuum.

2. Tu bene scis facta tua excusare & colorare , & aliorum non vis excusationes recipere. Justius esset ut te accusares , & fratrem tuum excusares. Si portari vis , porta & alium. Vide , quàm longè es adhuc à verâ caritate & humilitate , quæ nulli novit indignari vel irasci , nisi tantùm sibiipso. Non est magnum cum bonis & mansuetis conversari ; (hoc enim omnibus naturaliter placet ; & unusquisque libenter pacem habet , & secum sentientes magis diligit) sed cum duris & perversis , aut disciplinatis , aut nobis contrariantibus pacifice posse vivere , magna gratia est , & laudabile nimis virileque factum.

3. Sunt qui seipso in pace tenent , & cum aliis etiam pacem habent. Et sunt qui nec pacem habent , nec alios in pace dimitunt : aliis sunt graves , sed sibi sunt semper graviores. Et sunt qui seipso in pace retinent , & ad pacem alios reducere student. Et tamen tota pax nostra in hac miserâ vitâ potius in humili sufferentiâ ponenda est , quàm in non sentiendo contraria. Qui melius scit pati , pacem tenebit majorem. Iste est victor sui , & dominus mundi , amicus Christi , & hæres Cœli.



C A P U T I V.

De purâ mente , & simplici intentione;

1. **D**ubus aliis homo sublevatur à terrena simplicitate scilicet & puritate. Simplicitas debet esse in intentione, puritas in affectione. Simplicitas intendit Deum, puritas apprehendit & gustat. Nulla te actio bona impediet, si liber intus ab inordinato affectu fueris. Si nihil aliud, quam Dei beneplacatum, & proximi utilitatem intendis & quæras, internâ libertate frueris. Si rectum cor tuum esset, tibi omnis creatura speculum vita ac liber sanctæ doctrinæ esset. Non est creatura tam' parva & vilis, quæ bonitatem Dei non repræsentet.

2. Si tu es es intius bonus & purus, tunc omnia sine impedimento videres, & caperes bene. Cœr purum penetrat Cœlum & infernum. Qualis unusquisque intus est, taliter judicat exterius. Si est gaudium in mundo, hoc utique possidet puri cordis homo. Et si est alicubi tribulatio & angustia, hoc melius novit mala conscientia. Sicut ferrum missum in ignem, amittit rubiginem, & totum candens efficitur: sic homo ad Deum se integrè convertens torpore exiuit, & in novum hominem transmutatur.

3. Quando homo incipit tepescere, tunc parvum metuit laborem, & libenter externam accipit consolationem. Sed quando perfectè incipit se vincere, & viriliter in via Dei ambulare; tunc minus ea reputat, quæ sibi priùs gravia esse sentiebat.



C A P U T V.

De propriis consideratione.

1. **N**on debemus nobis ipsis nimis credere, quia sæpè gratia nobis deest & sensus. Modicum lumen est in nobis, & hoc citò per negligentiam amittimus. Sæpe etiam non advertimus, quòd tam cæci intus sumus. Sæpè malè agimus, & pejùs excusamus; & passione interdum movemur, & zelum putamus. Parva in aliis deprehendimus, & nostra majora pertransamus. Satis citò sentimus & ponderamus quod ab aliis sustinemus, sed quantum alii de nobis sustinent non advertimus. Qui bene & rectè sua ponderaret, non esset quod de alio graviter judicaret.

2. Internus homo sui ipsius curam omnibus curis anteponit. Et qui sibi ipsi diligenter intendit, faciliter de aliis tacet. Numquam eris internus & devotus, nisi de aliis silueris, & ad te ipsum specialiter respexeris. Si tibi & Deo totaliter intendis, modicum te movebit quod foris percipis. Ubi es quando tibi ipsi præsens non es? Et quando omnia percurristi, quid, te neglecto, profecisti? Si desideras habere pacem & unionem veram, oportet quòd totum adhuc postponas, & te solum præ oculis habeas.

5. Multum proinde proficies, si te feriatum ab omni temporali curâ conservaveris. Valde deficies, si aliquid temporale reputaveris: Nihil altum, nihil magnum, nihil gratum, nihil acceptum tibi sit, nisi purè Deus aut de Deo sit. Totum vanum existima quidquid consolationis occurrit de aliquâ creaturâ. Amans Deum anima, sub Deo despicit universa. Solus Deus æternus & immensus, im-

DE IMITATIONE CHRISTI
plens omnia , solatium est animæ & vera cordis lætitia.

C A P U T V I .

De latitiatâ bona conscientie.

1. **G**loria boni hominis , est testimonium bonæ conscientiæ. Habe bonam conscientiam , & semper habebis lætitiam. Bona conscientia valdè multa potest portare , & valdè læta est inter adversa. Mala conscientia semper timida est & inquieta. Suaviter requiesces , si te cor tuum non reprehenderit. Noli lætari nisi cùm bene feceris. Mali numquam habent veram lætitiam , nec internam *Ifa. 57. sentiunt pacem ; quia non est pax impiis, dicitur 21. & Dominus. Et si dixerint : In pace sumus , non Sap. 48. venient super nos mala ; & quis nobis nocere audebit ? Ne credas eis , quoniam repente exurget ira Dei , & in nihilum redigentur actus eorum , & cogitationes eorum peribuntur*

2. Gloriari in tribulatione , non est grave amanti : sic enim gloriari , est in cruce Domini gloriari. Brevis gloria , quæ ab hominibus datur & accipitur. Mundi gloriam semper comitatur tristitia. Bonorum gloria in conscientiâ eorum , & non in ore hominum. Justorum lætitia de Deo & in Deo est : & gaudium eorum de veritate. Qui veram & æternam gloriam desiderat , temporalem non curat. Et qui temporalem quaerit gloriam , aut non ex animo contemnit , minus amare convincitur cœlestem. Magnam habet cordis tranquillitatem , qui nec laudes curat nec vituperia.

3. Facilè erit contentus & pacatus , cuius conscientia munda est. Non es sanctior si laudaris ; nec vilior , si vituperaris ; quod es , hoc es ; nec major dici vales , quam Deo teste ,

teste , sis. Si attendis quid apud te sis intus , non curabis quid de te loquantur homines foris. *Homo videt in facie , Deus autem in corde.* 1. Reg. Homo considerat actus , Deus vero pensat intentiones. Benè semper agere , & modicūm de se sentire , humilis animæ indicium est. Nolle consolari ab aliquā creaturā , magnæ puritatis & internæ fiduciae signum est.

4. Qui nullum extrinsecus pro se testimoniūm querit , liquet quod se totaliter Deo commisit. Non enim , qui seipsum commendat , ille probatus est , ait B. Paulus , sed quem Deus commendat . Ambulare cum Deo intus , nec aliquā affectione teneri foris , status est interni hominis.

C A P U T V I I .

De amore JESU super omnia.

1. Beatus qui intelligit quid sit amare Jesum , & contemnere seipsum propter Jesum ! Oportet dilectum propter dilectionē relinquere omnia , quia Jesus vult solus amari super omnia. Dilectio creaturæ fallax est & instabilis : dilectio Jesu fidelis & perseverabilis. Qui adhaeret creaturæ , cadet cum labili , qui , amplectitur Jesum , firmabitur in ævum. Illum dilige , atque amicum retine tibi : qui omnibus recendentibus , te non relinquet , nec patietur in fine perire. Ab omnibus oportet te aliquando separari , sive velis , sive nolis.

2. Teneaste apud Jesum vivens & moriens , & illius fidelitati te committe , qui omnibus deficientibus solus te potest adjuvare. Dilectus tuus talis est naturæ , ut alienum non velit admittere ; sed solus vult cor tuum habere , & tanquam Rex in proprio throno sedere Si scires te benè ab omni creaturā evanescere ,

50 DE IMITATIONE CHRISTI.

Jesus vellet libenter tecum habitare. Penè totum perditum invenies quidquid extra Jesum in hominibus posueris. Non confidas,

Isa. 40. nec innitaris super calamum ventosum : *quia omnis caro faenum, & omnis gloria ejus ut flos faeni cadet.*

3. Citò decipieris , si ad externam hominum apparentiam tantùm aspiceris. Si enim tuum in aliis queris solatium & lucrum , senties sèpiùs detrimentum. Si queris in omnibus Jesum , invenies utique Jesum. Si autem queris te ipsum , invenies etiam te ipsum , sed ad tuam perniciem. Plus enim homo nocivus est ab i, si Jesum non querit , quàm totus mundus & omnes adversarii sui.

C A P U T VIII.

De familiari amicitia Iesu.

1. Quando Jesus adest , totum bonum est , nec quidquam difficile videtur. Quando verò Jesus non adest , totum durum est. Quando Jesus intùs non loquitur , exterior consolatio vilis est. Si autem Jesus unum verbum loquitur tantùm , magna consolatio sentitur. Nonne Maria Magdalena statim surrexit de loco in quo flebat , quando Martha illi dixit : *Magister adest , & vocat te ? Felix hora ,* quando Jesus vocat de lacrymis ad gaudium spiritùs ! Quàm aridus & durus es sine Jesu ! Quàm insipiens & vanus , si cupis aliquid extra Jesum ! Nonne hoc est majus damnum , quàm si totum perderes mundum ?

2. Quid potest mundus conferre sine Jesu ? *Esse sine Jesu gravis est infernus ; & esse cum Jesu dulcis est Paradisus.* Si fuerit tecum Jesus , nullus poterit nocere inimicus. Qui inventit Jesus , invenit thesaurum bonum ;

Immo bonum super omne bonum ; & qui perdit Jesum, perdit nimis multum, & plus quam totum mundum. Pauperrimus est qui vivit sine Jesu ; ditissimus qui benè est cum Jesu.

3. Magna ars est scire conversari cum Jesu ; & scire Jesum tenere, magna prudentia. Esto humilis & pacificus, & erit tecum Jesus. Sis devotus & quietus, & permanebit tecum Jesus. Potes citò fugare Jesum, & gratiam ejus perdere, si volueris ad exteriora declinare. Et si illum effugaveris & perdideris, ad quem fugies, & quem quæres amicum ? Sine amico non potes benè vivere : & si Jesus non fuerit tibi præ omnibus amicus, eris nimis tristis & desolatus. Fatuè igitur agis, si in aliquo altero confidis & lætaris. Eligendum est magis totum mundum habere contrarium, quam Jesum offendum. Ex omnibus ergo caris, sit Jesus solus dilectus specialis.

4. Diligantur omnes propter Jesum, Jesus autem propter seipsum. Solus Jesus Christus singulariter est amandus, qui solus bonus & fidelis invenitur præ omnibus amicis. Propter ipsum, & in ipso, tam amici, quam inimici, tibi sint cari : & pro omnibus his exorandus est, ut omnes ipsum cognoscant & diligan-

Numquam cupias singulariter laudari, vel amari ; quia hoc solius Dei est, qui similem sibi non habet. Nec velis, quod aliquis in corde suo tecum occupetur ; neque tu cum alicuius occuperis amore : sed sit Jesus in te, & in omni bono homine.

5. Esto purus & liber ab intùs sine alicuius creature implicamento. Oportet te esse nudum, & purum cor ad Deum gerere, si vis vacare & videre, quam suavis sit Dominus. Et reverà ad hoc non pervenies, nisi gratiâ ejus fueris præventus & attractus : ut omnibus evacuatis & licentiatis, solus cum solo uniaris. Quando enim gratia Dei venit ad hominem,

tunc potens sit ad omnia : & quando recedit , tunc pauper & infimus erit , & quasi tantum ad flagella relictus . In his non debes dejici , nec desperare ; sed ad voluntatem Dei aequanimititer stare , & cuncta supervenientia tibi ad laudem Jesu Christi perpeti : quia post hiemem sequitur aestas , post noctem redit dies , & post tempestatem magna serenitas .

C A P U T I X.

De carentia omnis solatii.

1. **N**on est grave humanum contemnere solatum , cum adest divinum . Magnum verò est & valde magnum , tam humano quam divino posse carere solatio : & pro honore Dei libenter exilium cordis velle sustinere , & in nullo seipsum querere , nec ad proprium meritum respicere . Quid magni est , si hilaris sis & devotus , adveniente gratiâ ? optabilis cunctis hac hora . Satis suaviter equitat , quem gratia Dei portat . Et quid mirum si onus non sentit , qui portatur ab Omnipotente , & ducitur à summo Ductore ?

2. Libenter habemus aliquid pro solatio , & difficulter homo exiuitur à seipso . Vicit sanctus martyr Laurentius sèculum cum suo Sacerdote ; quia omne , quod in mundo delectabile videbatur , despexit , & summum Dei sacerdotem Sextum , quem maximè diligebat , pro amore Christi , etiam à se tolli clementer ferebat . Amore igitur Creatoris amorem hominis superavit ; & pro humano solatio divinum beneplacitum magis elegit . Ita & tu aliquem necessarium & dilectum amicum pro amore Dei disce relinquere . Nec graviter feras cum ab amico derelictus fueris , sciens quoniam oportet nos omnes tandem ab invicem separari .

3. Multum & diu oportet hominem in se ipso certare, antequam discat seipsum plenè superare, & totum affectum suum plenè in Deum trahere. Quando homo stat super seipsum, facile labitur ad consolatiōnes humanas. Sed verus amator Christi, & studiosus lector virtutum non cadit super consolationes, nec querit tales sensibiles dulcedines, sed magis fortes exercitationes, & pro Christo duros sustinere labores.

4. Cūm igitur spiritualis consolatio à Deo datur, cum gratiarum actione accipe eam; sed Dei munus intellige esse, non tuum meritum. Noli extolli, noli nimium gaudere, nec inaniter præsumere: sed potius esto humilior ex dono, cautior quoque ac timoratior ēn cunctis actibus tuis: quoniam transibit hora illa, & sequetur tentatio. Cūm ablata fuerit consolatio, non statim desperes; sed cum humilitate atque patientiā, expecta coelestē visitationem, quoniam potens est Deus ampliorem tibi redonare gratiam & consolationem. Istud non est novum, nec alienum viam Dei expertis: quia in magnis Sanctis, & in antiquis Prophetis, fuit talis sēpē alternationis modus.

5. Unde quidam, præsente jam gratiā, dicebat: *Ego dixi in abundantiam meā, non movebor in eternum.* Absente verò gratiā, quid in se fuerit expertus, adjungit dicens: *Avertīs faciem tuam à me, & factus sum conturbatus.* Inter hęc tamen nequaquam desperat, sed instantiūs Dominum rogat, & dicit: *Ad te, Domine, clamabo, & ad Deum meum deprecabor.* Denique orationis suę fructum reportat, & se exauditum testatur dicens: *Audivit Dominus, & misertus est mei; Dominus factus est adjutor meus.* Sed in quo? *Converisti, inquit, planum meum in gaudium mibi, & circumdedisti me latitiā.* Et si sic ac-

Pſ. 19.

7.

Ibid. 8.

Ibid. 9.

Ibid. 11.

Ibid. 12.

34 DE IMITATIONE CHRISTI.

tum est cuin magnis Sanctis , non est despe-
randum nobis infirmis & pauperibus , si inter-
dum in fervore , & interdum in frigiditate
sumus : quoniam Spiritus venit & recedit se-
cundùm suæ voluntatis beneplacitum. Unde

*Job. 7. beatus Job ait : Visitas eum diluculo & subito
probas illum.*

6. Super quid igitur sperare possum , aut
in quo confidere debo , nisi in solâ magnâ
misericordiâ Dei , & in solâ spe gratiæ cœ-
lestis ? Sive enim adsint homines boni , sive
devoti fratres , & amici fideles ; sive libri
sancti , vel tractatus pulchri , sive dulcis can-
tus & hymni ; omnia hæc modicūm juvant ,
modicūm sapiunt , quando desertus sum à
gratiâ , & in propriâ paupertate relictus.
Tunc non est melius remedium , quam patien-
tia , & abnegatio meî in voluntate Dei.

7. Numquam inveni aliquem tam religio-
sum , qui non habuerit interdum gratiæ sub-
tractionem , aut non senserit fervoris diminu-
tionem. Nullus Sanctus fuit tam altè raptus &
illuminatus , qui priùs vel postea non fuerit
tentatus. Non enim dignus est altâ Dei con-
templatione , qui pro Deo non est exercitatus
aliquâ tribulatione. Solet enim sequentis con-
solationis tentatio præcedens esse signum.
Nam temptationibus probatis cœlestis promit-
titur consolatio. *Qui vicerit , inquit , dabo ei
edere de ligno vita.*

Apos. 7. 8. Datur etiam consolatio divina , ut homo
fortior sit ad sustinendum adversa. Sequitur
etiam tentatio , ne se elevet de bono. Non
dormit diabolus , nec caro adhuc mortua est ,
ideo non cesses præparare te ad certamen ;
quia à dextris & à sinistris sunt hostes , qui
numquam quiescunt.



C A P U T X.

De gratitudine pro gratiâ Dei.

1. **C**UR quæris quietem, cùm natus sis ad laborem? Pone te ad patientiam magis, quàm ad consolationem; & ad crucem portandam magis, quàm ad lætitiam. Quis enim sœcularium non libenter consolationem & lætitiam spiritalem acciperet, si semper obtainere posset? Excedunt enim spirituales consolationes omnes mundi delicias & carnis voluptates. Nam omnes deliciæ mundanæ aut turpes, aut vanæ sunt. Spiritales verò deliciæ solæ jucundæ & honestæ, ex virtutibus progenitæ, & à Deo puris mentibus infusæ. Sed istis divinis consolationibus nemo semper pro suo affectu frui valet, quia tempus temptationis non diu cessat.

2. Multum contrariatur supernæ visitationi falsa libertas animi, & magna confidentia sui. Deus benè facit consolationis gratiam dando; sed homo malè agit non totum Deo cum gratiarum actione retribuendo. Et ideo non possunt in nobis dona gratiæ fluere, quia ingrati sumus Auctori, nec totum refundimus fontali origini. Semper enim debetur gratia dignè gratias referenti, & auferetur ab elato quod dari solet humili.

3. Nolo consolationem, quæ mihi auferit compunctionem; nee affecto contemplationem, quæ dicit in elationem. Non enim omne altum, sanctum; nec omne desiderium, purum; nec omne dulce, bonum; nec omne carum, gratum Deo. Libenter accepto gratiam, unde humilior & timoratior inveniar, atque ad relinquendum me paratior fiam. Doctus donec gratiæ, & eruditus subtractione.

56 DE Imitatione Christi.

nis verbere, non sibi audebit quidquam boni attribuere; sed potius se pauperem & nudum confitebitur. Da Deo quod Dei est, & tibi adscribe quod tuum est; hoc est, Deo gratias pro gratiâ tribue; tibi autem soli culpam & dignam pœnam pro culpâ deberi sentias.

4. Pone te semper ad infirmum, & dabitur tibi summum: nam summum non stat fine infirmo. Summi Sancti apud Deum minimi sunt apud se; & quanto gloriosiores, tanto in se humiliores. Pleni veritate & gloriâ cœlesti, non sunt vanæ gloriæ cupidi. In Deo fundati & confirmati, nullo modo possunt esse elati. Et qui totum Deo ascribunt quidquid boni acceperunt, gloriam ab invicem non quærunt, sed gloriam quæ à solo Deo est, volunt, & Deum in se & in omnibus Sanctis laudare super omnia cupiunt, & semper in idipsum tendunt.

*Ioan. 5.
44.*

5. Esto igitur gratus pro minimo, & eris dignus majora accipere. Sit tibi minimum etiam pro maximo, & magis contemptibile pro speciali dono. Si dignitas datoris inspicitur, nullum datum parvum, aut munus vile videbitur. Non enim parvum est, quod à summo Deo donatur. Etiam si pœnas & verbera donaverit, gratum esse debet; quia semper pro salute nostrâ facit quidquid nobis evenire permittit. Qui gratiam Dei retinere desiderat, sit gratus pro gratiâ datâ patiens pro ablatâ. Oret, ut redeat, cautus sit & humilius, ne amittat.

C A P U T X I.

De pœnitentia amatorum crucis JESU.

1. **H**abet Jesus nunc multos amatores regni sui cœlestis, sed paucos bajulatores suæ crucis. Habet multos desideratores

consolationis, sed pauci tribulationis. Plures invenit socios mensæ, sed paucos abstinentię. Omnes volunt cum Christo gaudere, sed pauci volunt pro ipso aliquid sustinere. Multi Jesum sequuntur usque ad fractionem panis, sed pauci ad bibendum calicem passionis. Multi miracula ejus venerantur, sed pauci ignominiam crucis sequuntur. Multi Jesum diligunt, quamdiu adversa non contingunt. Multi illum laudant & benedicunt, quamdiu consolationes aliquas ab ipso percipiunt. Si autem Jesus se absconderit, & modicum eos reliquerit, aut in querimoniam, vel in dejectionem nimiam cadunt.

2. Qui autem Jesum propter Jesum, & non propter suam propriam aliquam consolationem diligunt, ipsum in tribulazione atque angustiâ cordis, sicut in summâ consolatione, benedicunt. Etsi numquam eis consolationem dare vellent, ipsum tamen semper laudarent, & semper gratias agere vellent.

3. O quantum potest amor Jesu purus, nullo proprio commodo vel amore permixtus! Nonne omnes mercenarii sunt dicendi, qui consolationes semper querunt? Nonne amatores sui magis, quam Christi probantur, qui sua commoda & lucra semper meditantur? Ubi invenietur talis, qui velit Deo servire gratis?

4. Raro invenitur tam spiritualis aliquis, qui omnibus sit nudatus. Nam verum pauperem spiritu, & ab omni creaturâ nudum, quis inveniet? Procul & de ultimis finibus præsumt ejus. Si dederit homo omnem substantiam suam, adhuc nihil est. Etsi fecerit pœnitentiatiam magnam, adhuc exiguum est. Et si ap-^{Prov. 31. 10.}
^{Cant. 8.}
^{1. Cor. 13. 2.}prehenderit omnem scientiam, adhuc longè est. Et si habuerit virtutem magnam, & devotionem nimis ardenteam, adhuc multum sibi deest; unum scilicet, quod summe sibi

58 DE IMITATIONE CHRISTI.

necessarium est. Quid illud? Ut omnibus relictis, se relinquat, & à se totaliter exeat, nihilque de privato amore retineat. Cùmque omnia fecerit quæ facienda noverit, nihil se fecisse sentiat.

5. Non grande ponderet, quod grande aestimari possit; sed in veritate servum se inutilē pronuntiet, sicut veritas ait: *Cum feceritis omnia qua praecepta sunt vobis, dicite, quia servi inutiles sumus.* Tunc verè pauper, & nudus spiritu esse poterit, & cum Prophetā dicere: *Quia unicus & pauper sum ego.* Nemo tamen isto ditione, nemo liberior, nemo potentior qui scit se & omnia relinquere, & ad infimum se ponere.

C A P U T XII.

De regia viâ sancta Crucis.

*Luc. 9. 1.
23.* **D**urus hic multis videtur sermo: *Abnega temetipsum, tolle crucem tuam, & sequere Jesum.* Sed multò durius erit audire illud extrellum verbum: *Discedite à me, maledicti, in ignem aeternum.* Qui enim modò libenter audiunt & sequuntur verbum crucis, tunc non timebunt ab auditione damnationis æternæ. *Hoc signum crucis erit in cœlo, cùm Dominus ad judicandum venerit.* Tunc omnes servi crucis, qui se Crucifixo conformaverunt in vitâ, ad Christum accedent judicem cum magnâ fiduciâ.

*Matt. 26. 41.
24. 30.* 2. Quid igitur times tollere crucem, per quam itur ad regnum? In cruce salus, in cruce vita, in cruce protectio ab hostibus; in cruce infusio supernæ suavitatis, in cruce robur mentis, in cruce gaudium spiritus; in cruce virtutis sunama, in cruce perfectio sanctitatis. Non est salus animæ, nec spes.

æternæ vitæ , nisi in cruce. Tolle ergo crucem tuam , & sequere Jesum , & ibis in vitam æternam. Præcessit ille bajulans sibi crucem , & mortuus est pro te in cruce; ut & tu tuam portes crucem , & mori affectes in cruce. Quia si commortuus fueris , etiam cum illo pariter vives. Et si socius fueris poenæ , socius eris & gloriae.

3. Ecce in cruce totum constat , & in moriendo totum jacet ; & non est alia via ad vitam , & ad veram internam pacem , nisi via sanctæ crucis , & quotidianæ mortificationis. Ambula quò vis , quare quodcumque volueris ; & non invenies altiorem viam supra , nec securiorem viam infra , nisi viam sanctæ crucis. Dispone & ordina omnia secundùm tuum velle ac videre , nec invenies , nisi semper aliquid pati debere aut sponte , aut invitè ; & ita crucem semper invenies. Aut enim in corpore dolorem senties , aut in animâ spiritus tribulationem sustinebis.

4. Interdum à Deo relinquenteris , interdum à proximo exercitaberis , & quod amplius est , sèpè tibimet ipsi gravis eris ; nec tamen aliquo remedio vel solatio liberari seu alleviari poteris : sed donec Deus voluerit , oportet ut sustineas. Vult enim Deus , ut tribulationem sine consolatione discas pati , & ut illi totaliter te subjicias , & humilior ex tribulatione fias. Nemo ita cordialiter sentit passionem Christi , sicut is cui contigerit similia pati. Crux igitur semper parata est , & ubique te expectat. Non potes effugere , quocumque eucurreris ; quia quocumque veneris , te ipsum tecum portabis & semper te ipsum invenies. Converte te supra , converte te infra ; converte te extra & intra , & in his omnibus invenies crucem ; & necesse est te ubique tenere patientiam , si internam vis habere pacem , & perpetuam prometeri coronam.

60 DE I M I T A T I O N E C H R I S T I.

5. Si libenter crucem portas, portabit te & deducet te ad desideratum finem: ubi scilicet finis patienti erit, quamvis hic non erit. Si invitè portas, onus tibi facis, & te ipsum magis gravas; & tamen oportet ut sustineas. Si abjicis unam cruxem, aliam procul dubio invenies, & forsitan graviorem.

6. Credis tu evadere, quod nullus mortalium portuit præterire? Quis Sanctorum in mundo sine cruce & tribulatione fuit? Nec enim Dominus noster Jesus Christus una horā sine dolore passionis fuit, quamdiu in ^{Luc. 24.} hoc mundo vixit. Oportebat enim Christus pati, & resurgere à mortuis, & ita intrare in gloriam suam. Et quomodo tu aliam viam queris, quam hanc regiam viam sanctarum crucis?

7. Tota vita Christi crux fuit & martyrium, & tu tibi queris requiem & gaudium. Erras, erras, si aliud queris, quam pati tribulationes: quia tota illa vita mortalis plena est miseriis, & circum signata crucibus. Et quanto altius quis in spiritu profecerit, tanto graviores sibi cruxes inveniet; quia exilio ejus poena magis ex amore crescit.

8. Sed tamen iste sic multipliciter afflictus non est sine levamine consolationis, quia fructum magnum sibi sentit accrescere ex sufferentiâ suæ crucis. Nam dum sponte illi se subjicit, omne onus tribulationis in fiduciam consolationis divinæ convertitur. Et quanto caro magis per afflictionem atteritur, tanto spiritus amplius per internam consolationem roboretur. Et nonnumquam in tantum confortatur ex affectu tribulationis & adversitatis, ob amorem conformitatis crucis Christi, ut non sine dolore ac tribulatione esse vellet: quoniam tanto se acceptiore Deo credit, quanto plura & graviora pro eo

preferre potuerit. Non est istud virtus hominis, sed gratia Christi, quæ tanta potest & agit in carne fragili; ut quod naturaliter semper abhorret & fugit, hoc fervore spiritus aggrediatur & diligit.

9. Non est secundum hominem crucem portare, crucem amare, corpus castigare & servituti subjecere; honores fugere, contumelias libenter sustinere, seipsum despicere & despici optare; aduersa quæque cum damnis perpeti, & nihil prosperitatis in hoc mundo desiderare. Si ad te ipsum respicias, nihil hujusmodi ex te poteris. Sed si in Domino confidis, dabitur tibi fortitudo de cœlo, & subiiciantur ditioni tuæ mundus & caro. Sed ne inimicum diabolum timebis, si fueris fide armatus, & Jesu cruce signatus.

10. Pone ergo te, sicut bonus & fidelis servus Christi, ad portandam viriliter crucem Domini tui, pro te ex amore crucifixi. Praepara te ad toleranda multa adversa, & variæ incommoda in hac miserâ vitâ; quia sic tecum erit, ubicumque fueris: & sic reverâ invenies, ubicumque latueris. Oportet te ita esse, & non est remedium evadendi à tribulatione malorum & dolore, quam *Ps. 106.*
ut patiaris. Calicem Domini affectanter bibe,
Si amicus ejus esse, & partem cum eo habere desideras. Consolationes Deo committe: faciat ipse cum talibus, sicut sibi magis placuerit. Tu vero, pone te ad sustinendum tribulationes, & reputa eas maximas consolationes; quia non sunt condigna passiones hujus *Rom. 8.*
temporis, ad futuram gloriam promerandam,
etiam si solus omnes posses sustinere.

11. Quando ad hoc veneris, quod tribulatio sit tibi dulcis, & sapiat pro Christo, tunc bene tecum aestima esse, quia invenisti Paradisum in terrâ. Quamdiu vero pati grave-

61 DE Imitatione Christi.

tibi erit, & fugere quæres; tamdiu male habebis, & sequetur te ubique fuga tribulatio-

nis.

12. Si ponis te ad quod esse debes, videlicet ad patiendum & moriendum, fiet citò melius, & pacem invenies. Etiam si raptus fueris usque ad tertium cœlum cum Paulo, non es propterea securus de nullo contrario sustinendo. *Ego* (inquit Jesus) ostendam illi, *quanta oporteat eum pro nomine meo pati.* Pati ergo tibi remanet, si Jesum diligere, & perpetuò illi servire placet.

*Act. 9.
26.*

13. Utinam dignus essem pro nomine Jesu aliquid pati! Quām magna gloria remaneret tibi, quanta exultatio omnibus Sanctis Dei, quanta quoque ædificatio esset proximi! Nam patientiam omnes commendant, quamvis pauci tamen pati velint. Meritò deberes libenter modicūm pati pro Christo, cùm multi graviora patiantur pro mundo.

14. Scias pro certo, quia morientem te oportet ducere vitam. Et quantò quisque plus moritur sibi, tantò magis Deo vivere incipit. Nemo aptus est ad comprehendendum cœlestia, nisi se submiserit ad portandum pro Christo adversa. Nihil Deo acceptius, nihil tibi salubrius in mundo isto, quam libenter pati pro Christo. Et si eligendum tibi esset, magis optare deberes pro Christo adversa pati; quam multis consolationibus recreari, quia Christo similius essem, & omnibus Sanctis conformior. Non enim stat meritum nostrum, & profectus status nostri in multis suavitatibus & consolationibus, sed potius in magnis gravitatibus & tribulationibus preferendis.

15. Si enim melius aliquid aliud & utilius saluti hominum quam pati fuisset, Christus utique verbo & exemplo ostendisset. Nam &

Tequentes se discipulos, omnesque eum sequi
cupientes, manifestè ad crucem portandam
hortatur, & dicit: *Si quis vult venire post me,* abneget *semetipsum,* tollat *crossum suum,* & *sequatur me.* *Omnibus ergo perlectis & scrutatis,* sit ista conclusio finalis:
Quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.

*Matt. 16. 24.**Act. 14. 21.*

Explicit Liber secundus.





DE
IMITATIONE
CHRISTI.
LIBER TERTIUS.
De internâ consolatione.



C A P U T I.

De internâ Christi locutione ad animam fidelem.

Psi. 84
9.



UDIAM quid loquatur Dominus
Deus in me. Beata anima, quæ
Dominum in se loquentem audit,
& de aure ejus verbum consola-
tionis accipit ! Beatæ aures, quæ venas di-
vini susurri suscipiunt, & de mundi hujus
susurrationibus nihil advertunt ! Beatæ planè
aures, quæ non vocem foris sonantem, sed
intùs auscultant veritatem loquentem & do-
centem ! Beati oculi qui exterioribus clausi,
interioribus autem sunt intenti ! Beati qui in-
terna penetrant, & ad capienda arcana cœ-
lestia magis ac magis per quotidiana exerci-
tia se student præparare ! Beati qui Deo va-
care gestiunt, & ab omni impedimento sæ-
culi se excutiunt !

2. Animadverte hæc, ô anima mea, &

DE IMIT. CHRISTI. LIB. III. CAP. I. 69
claude sensualitatis tuæ ostia, ut possis audire
quid loquatur in te Dominus Deus tuus. Hæc
dicit dilectus tuus: *Salus tua ego sum*, pax Pf. 34.
tua; & vita tua. Serva te apud me, & pacem 3.
invenies. Dimitte omnia transitoria, & quære
æterna. Quid sunt omnia transitoria, nisi se-
ductoria? Et quid juvabunt omnes creaturæ,
si fueris à Creatore deserta? Omnibus ergo
abdicatis, Creatori tuo te redde placitam ac
fidelem, ut veram valeas apprehendere bea-
titudinem.

C A P U T I I.

*Quod ueritas intus loquitur sine strepitu
verborum.*

D I S C I P U L U S.

1. **L**ognere, Domine, quia audit servus tuus. 1. Reg.
Servus tuus sum ego, da mihi intellectum, 3. 9.
ut sciam testimonia tua. Inclina cor meum in Pf. 118.
verba oris tui; fluant ut ros eloquium tuum. 124.
Dicebant olim filii Israël ad Moysen: *Lo-
qucre tu nobis, & audiemus: non loquuntur no-
bis Dominus, ne forte monimur.* Non sic Do- Pf. 118.
mine, non sic oro; sed magis cum Samuel prophétâ humiliter ac desideranter obsecro: 36.
Loquere, Domine, quia audit ervus tuus. Dent.
Non loquatur mihi Moyses, aut aliquis ex 32. 2.
Prophetis; sed tu potius loquere, Domine Exod.
Deus, inspirator & illustrator omnium Pro- 20. 19.
phetarum, quia tu solus sine eis potes me perfectè imbuere; illi autem sine te nihil pro-
ficien.

2. Possunt quidem verba sonare, sed spi-
ritum non conferunt. Pulcherrimè dicunt, 11.
sed, te tacente, cor non accendunt. Iteras 12.
tradunt, sed tu sensum aperis. Mysteria pro-

66 DE IMITATIONE CHRISTI.

ferunt, sed tu reseras intellectum signatorum: Mandata edicunt, sed tu juvas ad perficiendum. Viam ostendunt, sed tu confortas ad ambulandum. Illi foris tantum agunt, sed tu corda instruis & illuminas. Illi exterius rigant, sed tu fœcunditatem donas. Illi clamant verbis, sed tu auditui intelligentiam tribuis.

3. Non ergo loquatur mihi Moyses, sed tu Domine Deus meus, æterna veritas: ne forte moriar, & sine fructu efficiar, si fuero tantum foris admonitus, & intus non accensus: ne sit mihi ad judicium verbum auditum, & non factum; cognitum, nec amatum; creditum,

1. Reg. & non servatum. *Loquere igitur, Domine, quia audivit servus tuus: verba enim vita aeterna habes.* Loquere mihi, ad qualemcumque animæ meæ consolationem, & ad totius vitæ meæ emendationem, tibi autem ad laudem & gloriam, & perpetuum honorem.

C A P U T I I I.

Quod verba Dei humiliter sunt audienda;
& quod multi ea non ponderant.

S A L V A T O R.

1. **A**udi, fili, verba mea, verba suavissima, omnem philosophorum & sapientum hujus mundi scientiam excedentia. *Verba mea spiritus & vita sunt, nec humano sensu pensanda.* Non sunt ad vanam complacentiam trahenda, sed in silentio audienda, & cum omni humilitate atque affectu magno suscipienda.

D I S C I P U L U S.

12. **P.** Et dixi: **B**eatus, quem tu erudieris, Domine, de lege tuâ docueris eum; ut mitiges ei à diabolis malis, & non desoletur in terra.

S A L V A T O R.

2. Ego, inquit Dominus, docui Prophetas ab initio & usque nunc non cesso omnibus loqui, sed multi ad vocem meam surdi sunt & duri. Plures libentiū mundum audiunt, quām Deum: faciliū sequuntur carnis suæ appetitum, quām Dei beneplacitum. Promittit mundus temporalia & parva, & servitur ei aviditate magnā; ego promitto summa & æterna, & torpescunt mortalium corda. Quis tantā curā mihi in omnibus servit, & obedit, sicut mundo & dominis ejus servitur?
Erubesc, Sidon, ait, mare. Et si causam ^{1/4. 23.} quæris, audi quare: Pro modicā præbendā longa via curritur: pro æternā vitā à multis vix pes semel à terrā levatur. Vile pretium quæritur: pro uno numisinate interdum turpiter litigatur: pro vanā re & parvā promissione die noctuque fatigari non timetur.

3. Sed, proh dolor! pro bono incommutabili, pro præmio inæstimabili, pro summo honore & gloriā interminabili, vel ad modicum fatigari pigritatur. Erubesc ergo, serve piger & querulose, quod illi paratores inveniuntur ad perditionem, quām tu ad vitam. Gaudent illi amplius ad vanitatem, quām tu ad veritatem: Evidem à spe suā nonnumquam frustrantur: sed missio mea neminem fallit, nec confidentem mihi dimittit inanem. Quod promisi, dabo; quod dixi, implebo; si tamen usque in finem fidelis in dilectione mēa quis permanserit. Ego remunerator sum omnium bonorum, & fortis probator omnium devotorum.

4. Scribe verba mea in corde tuo, & perfecta diligenter: erunt enim in tempore tribulationis seu temptationis tibi valdè necessaria. Quod non intelligis, cùm legis, cognosces

68 D E I M I T A T I O N E C H R I S T I.

in die visitationis. Dupliciter ideo visitare meos Electos, temptatione scilicet, & consolatione. Et duas lectiones eis quotidie lego: unam, increpando eorum vitia; alteram, exhortando ad virtutum incrementa. *Qui habet verba mea, & spernere, habet qui judicet eum in novissimo die.*

*Jean.
12. 43.*

Oratio ad impetrandam devotionis gratiam.

D I S C I P U L U S.

5. **D**omine Deus meus, omnia bona mea tu es. Et quis ego sum, ut audeam ad te loqui? Ego sum pauperrimus servulus tuus, & abjectus vermiculus multò pauperior & contemptibilior, quam sciam, vel dicere audeam. Memento tamen, Domine, quia nihil sum, nihil habeo, nihilque valeo. Tu solus bonus, justus, & sanctus, tu omnia potes, omnia præstas, omnia impletas, solum peccatorem inanem relinquens Reminiscere miserationum tuarum, Domine, & imple cor meum gratiâ tuâ, qui non vis vacua esse opera tua.

*Pf. 24.
6.*

6. Quomodo possum me tolerare in hac miserâ vitâ, nisi me confortaverit misericordia & gratia tua? Noli avertere faciem tuam à me: noli visitationem tuam prolongare: noli consolationem tuam abstrahere, ne fiat anima mea, sicut terra sine aquâ tibi. Domine, dace me facere voluntatem tuam: doce me coram te dignè & humiliter conversari; quia sapientia mea tu es, qui in veritate me cognoscis & cognovisti antequam fieret mundus, & antequam natus essem in mundo.

*Pf. 142.
6.*

*Pf. 142.
10.*



C A P U T I V .

*Quod in veritate & humilitate coram Deo
conversandum est.*

S A L V A T O R .

1. **F**ili, ambula coram me in veritate, & in simplicitate cordis tui quære me semper. Qui ambulet coram me in veritate, tutabitur ab incursi bus malis, & veritas liberabit eum à seductoribus, & detractionibus iniquorum. Si veritas te liberaverit, verè liber eris, & non curabis de vanis hominum verbis.

D I S C I P U L U S .

Domine, verum est sicut dicas: ita, quæso, mecum fiat. Veritas tua me doceat, ipsa me custodiat, & usque ad salutem finem conservet. Ipsa me liberaet ab omni affectione malâ, & inordinatâ dilectione: & ambulabo tecum in magnâ cordis libertate.

S A L V A T O R .

2. Ego te docebo, ait Veritas, quæ recta sunt, & placita coram me. Cogita peccata tua cùm displicentiâ magnâ & mœrore, & numquam te reputes aliquid esse propter opera tua bona. Reverâ peccator es, & multis obnoxius passionibus & implicatus. Ex te semper ad nihil tendis; citò laberis, citò vinceris, citò turbaris, citò dissolveris. Non habes quidquam unde possis gloriari, sed multa unde te debeas vilificare: quia multò infirmior es, quam valeas comprehendere.

3. Nihil ergo magnum tibi videatur ex.

70 DE IMITATIONE CHRISTI.

omnibus quæ agis. Nihil grande , nihil pretiosum & admirabile , nihil reputatione appareat dignum ; nihil altum , nihil verè laudabile ac desiderabile , nisi quod æternum est. Placeat tibi super omnia æterna veritas , displiceat tibi super omnia semper maxima tua vilitas. Nihil sic vituperes , sic timeas , sic fugias , sicut vitia & peccata tua : quæ magis displaceat tibi debent , quām quælibet rerum damna. Quidam non sincerè coram me ambulant , sed quādam curiositate atque arrogantiâ ducti , volunt secreta mea scire , & alta Dei intelligere , se ac suam salutem negligentes. Hi sèpè in magnas tentationes & peccata propter suam superbiam & curiositatem , me eis adversante , labuntur.

Time judicia Dei , expavesce iram Omnipotentis. Noli autem discutere opera Altissimi , sed tuas iniquitates perscrutare , in quantis deliquisti , & quām multa bona neglexisti. Quidam portant suam devotionem solum in libris , quidam in imaginibus , quidam autem in signis exterioribus & figuris. Quidam habent me frequenter in ore , sed modicūm in corde. Sunt alii qui intellectu illuminati , & affectu purgati , ad æterna semper anhelant , de terrenis graviter audiunt , necessitatibus naturæ graviter inserviunt : & hi sentiunt , quid Spiritus veritatis loquitur in eis , quia docet eos terrena desplicere , & amare cœlestia ; mundum negligere , & cœlum totâ die ac nocte desiderare.

C A P U T V.

De mirabili effectu divini amoris.

D I S C I P U L U S.

1. **B**enedico te , Pater cœlestis , Pater Domini mei Jesu Christi , quia mei pau-

2. *Cor.* peris dignatus es recordari. O Pater misericor-

dierum & Deus totius consolationis, gratias tibi ago, qui me indignum omni consolatione quandoque tuâ recreas consolatione. Benedico te semper & glorifico, cum unigenito Filio tuo & Spiritu sancto Paraclito, in saecula saeculorum. Eia, Domine Deus, amator sancte meus, cum tu veneris in cor meum, exultabunt omnia interiora mea. Tu es gloria mea, & exultatio cordis mei. Tu spes mea & refugium meum, in die tribulationis meæ.

2. Sed quia adhuc debilis sum in amore, & imperfectus in virtute, ideo necesse habeo a te confortari & consolari; propterea visita me saepius, & instrue disciplinis tuis sanctis. Libera me a passionibus malis, & sana cor meum ab omnibus affectionibus inordinatis, ut intus sabbatus & bene purgatus, aptus efficiar ad amandum, fortis ad patiendum, stabilis ad perseverandum.

3. Magna res est amor, magnum omnino bonum, quod solum leve facit omne onerosum, & fert æqualiter omne inæquale. Nam onus sine onere portat, & omne amarum dulce ac sapidum efficit. Amor Jesu nobilis, ad magna operanda impellit, & ad desideranda semper perfectiora excitat. Amor vult esse sursum, nec ullis infinitis rebus retineri. Amor vult esse liber, & ab omni mundanâ affectione alienus, ne intimus ejus impediatur effectus, ne per aliquod commodum temporale implications sustineat, aut per incommodum succumbat. Nihil dulcius est amore, nihil fortius, nihil altius, nihil latius, nihil jucundius, nihil plenius nec melius in cœlo & in terrâ; quia amor ex Deo natus est, nec potest, nisi in Deo, super omnia creata quiescere.

4. Amans volat, currit, & lætatur; liber est, & non tenetur. Dat omnia pro omnibus, quia in uno summo bono super omnia quietit, ex quo omne bonum fluit & procedit. Non respicit ad dona, sed ad donantem se

72 DE Imitatione Christi.
convertit super omnia bona. Amor sèpè modum nescit ; sed super omnem modum fervescit. Amor onus non sentit ; labores non reputat ; plus affectat quām valet ; de impossibilitate non causatur , quia cuncta sibi licere ac posse arbitratur. Valet igitur ad omnia , & multa implet , & effectui mancipat , ubi non amans deficit & jacet.

5. Amor vigilat , & dormiens non dormitat. Fatigatus non laxatur , arctatus non coarctatur , territus non conturbatur ; sed sicut vivax flamma & ardens favilla sursum erumpit , securèque pertransit. Si quis amat , novit quid hæc vox clamat. Magnus clamor in auribus Dei est ipse ardens affectus animæ , quæ dicit : Deus meus , amor meus , tu totus meus , & ego tuus.

6. Dilata me in amore , ut discam interiori ore cordis degustare , quām suave sit amare , & in amore liquefieri & natare. Teneat amore , vadens supra me præ nimio fervore ac stupore. Cantem amoris canticum , sequar te dilectum meum in altum , deficiat in laude tuâ anima mea , jubilans ex amore. Amen te plusquam me , nec me nisi propter te ; & omnes in te , qui verè amant te , sicut jubet lex amoris lucens ex te.

7. Est amor velox , sincerus , pius , jucundus & amoenus ; fortis , patiens , fidelis , prudens , longanimis , virilis , & seipsum numquam querens. Ubi enim seipsum aliquis querit , ibi ab amore cadit. Est amor circumspectus , humilis & rectus ; non mollis , non levis , nec vanis intendens rebus ; sobrius , castus , stabilis , quietus , & in cunctis sensibus custoditus. Est amor subjectus & obediens Prælati , sibi vilis & despiciens , Deo devotus & gratificus ; fidens , semper sperans in eo , etiam cùm sibi non sapit Deus ; quia sine dolore non vivitur in amore.

8. Quæ-

8. Qui non est paratus omnia pati, & ad voluntatem stare dilecti, non est dignus amator appellari. Oportet amantem, omnia dura & amara propter dilectum amplecti libenter; nec ob accidentia contraria ab eo deflecti.

C A P U T V L

De probatione veri amatoris.

S A L V A T O R.

1. **F**ili, non es adhuc fortis & prudens amator.

D I S C I P U L U S.

Quare, Domine?

S A L V A T O R.

— Quia propter modicam contrarietatem deficit a cœptis, & nimis avidè consolationem queris. Fortis amator stat in temptationibus, nec callidis credit persuasionibus inimici. Sicut ei in prosperis placebo, ita nec in adversis ei dispiceo.

2. Prudens amator non tam donum amantis considerat quam dantis amorem. Affectum potius attendit, quam censem: & infra dilectum omnia data ponit. Nobilis amator non quiescit in dono, sed in me super omne donum. Non est ideo totum perditum, si quandoque mindus bene de me, vel de Sanctis meis senseris quam velles. Affectus ille bonus & dulcis, quem interdum percipis, effectus gratiarum praesentis est, & quidam prægustus patriæ cœlestis: super quo non nimium innitendum est, quia vadit & venit. Certare autem adver-

sunt incidentes malos animi motus , & suggestiones spernere diaboli , insigne est virtutis & magni meriti.

3. Non ergo te conturbent alienæ phantasmæ de quâcumque materiâ ingestæ. Fortè serva propositum , & intentionem rectam ad Deum. Non est illusio , quod aliquando in excessum subito rapiaris , & statim ad solitas cordis ineptias revertaris. Illas enim magis invitè pateris , quām agis : & quandiu disperderent ac reniteris , meritum est & non perditio.

4. Scito , quod antiquus inimicus omnino nuditur impedire desiderium tuum in bono , & ab omni devoto exercitio evanescere ; à Sanctorum scilicet cultu , à piâ passionis meæ memoriâ , à peccatorum utili recordatione , à proprii cordis custodiâ , & à firme proposito proficiendi in virtutibus. Multas malas cogitationes ingerit , ut tedium tibi faciat & horrorem , ut ab oratione revocet atque à sacrâ lectione. Displacet ipsi humilis confessio , & si posset à communione cessare , faceret. Non credas ei , neque cures illum , licet sèpiùs tibi deceptionis tetenderit laqueos. Ipsi imputa , cum mala ingerit & immunda : Dicito illi : Vade , immunde spiritus ; erubesce , miser ; valde immundus es tu , qui talia infers auribus meis. Discede à me , seductor pessime , non habebis in me partem ullam ; sed Jesus tecum erit , tamquam bellator fortis , & tu stabis confusus. Malo mori , & omnem pœnam subire , quām tibi consentire. Tace & obmutesce , non audiā diam te amplius , licet mihi plures moliaris molestias. Dominus illuminatio mea & salus mea , quem timebo ? Si consistant adversum me castra , non timebit cor meum. Dominus adjutor meus & redemptor meus.

Marc. 4. 29. *Pf.* 26. 2. & 3. Certa tamquam miles bonus ; & si interdum ex fragilitate corrueris , resume viræ.

fortiores prioribus, confidens de ampliori gratiâ meâ; & præcave à vanâ complacentiâ & superbiâ. Propter hoc in errorem ducuntur multi, & in cæcitatem penè incurabilem quandoque labuntur. Sit tibi in cautelam & perpetuam humilitatem ruina hæc superborum de se stulte præsumentium.

C A P U T V I I.

De occultanda gratiâ sub humilitatis custodiâ.

S A L V A T O R.

1. **F**ili, utilius est tibi & securius devotio-
nis gratiam abscondere, nec in altum
te efferre, nec multùm inde loqui, neque
multùm ponderare, sed magis temetipsum des-
picere, & tamquam indigno datam timere.
Non est huic affectioni tenaciùs inhærendum,
quæ citius potest mutari in contrarium. Co-
gita in gratiâ quâm miser & inops esto soles
finè gratiâ. Nec est in eo tantùm vitæ spiritua-
lis profectus, cùm consolationis habueris
gratiam; sed cùm humiliter & abnegate, pa-
tienterque tuleris ejus subtractionem; ita
quòd tunc ab orationis studio non torpeas,
nec reliqua opera tua ex usu facienda omnino
dilabi permittas: sed sicut melius potueris &
intellexeris, libenter quod in te est, facias:
nec propter ariditatem, seu anxietatem mentis
quam sentis, te totaliter negligas.

2. Multi enim sunt, qui cùm non benè eis
successerit, statim impatientes fiunt aut desi-
des. *Non enim semper est in potestate hominis* *Jer. 10:3.*
via ejus, sed Dei est dare & consolari quando
vult, & quantum vult, & cui vult, sicut sibi
placuerit, & non amplius. Quidam incauti

propter devotionis gratiam seipso destruxerunt, quia plus agere voluerunt quam potuerunt, non pensantes suæ paritatis mensuram; sed magis cordis affectum sequentes, quam rationis judicium. Et quia majora præsumperunt quam Deo placitum fuit, idcirco gratiam perdiderunt. Facti sunt inopes, & viles relicti, qui in cœlum posuerant nidum sibi: ut humiliati & depauperati discant non alii suis volare, sed sub pennis meis sperare. Qui adhuc novi sunt & imperiti in via Domini, nisi consilio discretorum se regant, faciliter decipi possunt & elidi.

3. Quod si suum sentire magis sequi, quam aliis exercitatis credere velint, erit eis periculosus exitus, si tamen retrahi à proprio conceptu non valuerint. Ratò sibiipsis sapientes ab aliis regi humiliter patiuntur. Melius est modicum sapere cum humilitate & parvâ intelligentiâ, quam magni thesaûri scientiarum cum vanâ complacentiâ. Melius est tibi minus habere, quam multum, unde posses superbire. Non satis discretè agit, qui se totum lætitiae tradit, obliviouscens pristinæ inopiaz suaz, & casti timoris Domini, qui timet gratiam oblatam amittere. Non etiam satis virtuosè sapit, qui tempore adversitatis & cujusque gravitatis nimis desperatè se gerit, & minus fidenter de me, quam oportet, recognitat ac sentit.

4. Qui tempore pacis nimis securus esse voluerit; sæpe tempore belli nimis dejectus & formidolosus reperietur. Si scires semper humilis & modicus in te permanere, nec non spiritum tuum bene moderari & regere, non incideres tam citò in periculum, & offensam. Consilium bonum est, ut fervoris spiritu concepto, mediteris quid futurum sit, abscedente lumine. Quod dum contigerit, recogita & denuò lucem posse reverti, quam ad cautelam

L I B. III. C A P. VII. 77
tibi, mihi autem ad gloriam, ad tempus subtraxi.

5. Utilior est enim talis probatio, quam si semper prospera pro tuâ voluntate haberet. Nam merita non sunt ex hoc existimanda, si quis plures visiones aut consolationes habeat; vel si peritus sit in scripturis, aut in altiori ponatur gradu; sed si verâ fuerit humilitate fundatus, & divinâ caritate repletus: si Dei honorem pure atque integrè semper querat: si seipsum nihil reputet, & in veritate despiciat, atque ab aliis etiam despici & humiliari magis gaudeat, quam honorari.

C A P U T V I I I.

De vili aestimatione suii; suis, in oculis Dei.

D I S C I P U L U S.

1. **L** Oquar *ad Dominum meum, cum sim Gen. 18.
pubvis & sinis.* Si me amplius reputa-^{27.}
vero, ecce tu stas contra me: & dicunt testimoniū verum iniquitates meæ, nec possum contradicere. Si autem me vilificavero, & ad nihilum redegero, & ab omni propriâ reputatione defecero, atque sicut sum pulverizavero, erit mihi propitia gratia tua, & vicina cordi meo lux tua: & omnis æstimatio, quantumcumque minima, in valle nihilitatis meæ submergetur, & peribit in æternum. Ibi enim ostendes me mihi, quid sum, quid sui, & quod deveni; quia nihil sum, & nescivi. Si mihi ipsi relinquor, ecce nihil & tota infirmitas: si autem subito me respexeris, statim fortis efficior, & novo repleor gaudio. Et in irum valde est, quod sic repente sublevor, & tam benignè à te complector, qui proprio pondere semper ad ima feror.

D iii

78 DE IMITATIONE CHRISTI.

2. Facit hoc amor tuus gratis præveniens me, & in tam multis subveniens necessitatibus, à gravibus quoque custodiens me periculis, & ab innumeris, ut verè dicam, cripiens malis. Me siquidem malè amando, me perdidisti ; & te solum quærendo, & purè amando, me & te pariter inveni, atque ex amore profundiùs ad nihilum me redigi. Quia tu, ô dulcissime Jesu, facis mecum supra omne meritum meum, & supra quām sperare audeam vel rogare.

3. Benedictus sis, Deus meus, quia licet ego omnibus bonis sim indignus, tua tamen nobilitas & infinita bonitas numquam cessat benefacere etiam ingratis & longè à te adversis. Converte nos ad te, ut simus grati, humiles & devoti : quia salus nostra tu es, virtus & fortitudo nostra.

C A P U T I X.

Quæd omnia ad Deum, sicut ad finem ultimum, sunt referenda.

S A L V A T O R.

1. **F**ili, ego debeo esse finis tuus supremus & ultimatus, si verè desideras esse beatus. Ex hac intentione purificabitur affectus tuus sæpiùs ad seipsum & ad creaturas malè incurvatus. Nam si te ipsum in aliquo quæris, statim in te deficis & arescis. Omnia ergo ad me principaliter referas, quia ego sum quæ omnia dedi. Sic singula considera sicut ex summo bono manantia : & ideo ad me, tamquam ad suam originem, cuncta sunt reducenda.

2. Ex me pusillus & magnus, dives & pauper tamquam ex fonte vivo aquam vivam ha-

riunt : & qui mihi sponte ac liberè deser-
viunt , gratiam pro gratiâ accipient. Qui au-
tem extra me voluerit gloriari , vel in aliquo
privato bono delectari , non stabilitur in vero
gaudio , neque in corde suo dilatabitur ; sed
impeditur multipliciter , & angustiabitur.
Nihil ergo tibi de bono adscribere debes ; nec
alicui homini virtutem attribuas : sed mihi
totum da Deo tuo , sîne quo nihil habet
homo. Ego totum dedi , ego totum rehahere
volo : & cum magnâ distinctione gratiarum
actiones requiro.

3. Hæc est veritas quâ fugatur gloriæ va-
nitas. Et si intraverit cœlestis gratia & vera
caritas , non erit aliqua invidia , nec con-
tractio cordis , neque privatus amor occu-
pabit. Vincit enim omnia divina caritas , & di-
latat omnes animæ vires. Si rectè lapis , in me
solo gaudebis , in me solo sperabis ; quia nemo
bonus , nisi solus Deus , qui sum super omnia
laudandus , & in omnibus benedicendus in
sæcula sæculorum , Amen.

C A P U T X.

Quid, spreto mundo, dulce est servire Deo.

D I S C I P U L U S.

1. **N**unc iterum loquar , Domine , &
non silebo ; dicam in auribus Dei mei , *Ps. 67.*
Domini mei , Regis mei , qui est in excelso : O ^{25.}
quam magna multitudo dulcedinis tua , Do- *Ps. 90.*
mine , quam abscondisti rimentibus te ! Sed ^{20.}
quid es amantibus ? quid toto corde tibi ser-
vientibus ? Verè ineffabilis dulcedo contem-
plationis tuæ , quam largiris amantibus te. In
hoc maximè ostendisti mihi dulcedinem cari-
tatis tuæ , quia , cùm non essem , fecisti me;

80 D E I M I T A T I O N E C H R I S T I.

& cùm errarem longè à te, reduxisti me ut servirem tibi, & præcepisti ut diligam te.

2. O fons amoris perpetui, quid dicam de te? Quomodo potero tuī oblivisci, qui mei dignatus es recordari, etiam postquam contabui & perii? Fecisti ultra omnem spem misericordiam cum servo tuo, & ultra omne meritum gratiam & amicitiam exhibuisti. Quid retribuam tibi pro gratiâ istâ? Non enim omnibus datum est, ut, omnibus abdicatis, sâculo renuntient, & monasticam vitam afflant. Numquid magnum est ut tibi serviam, cui omnis creatura servire tenetur? Non magnum mihi videri debet servire tibi; sed potius hoc mihi magnum & mirandum apparet, quod tam pauperem & indignum dignaris in servum recipere, & dilectis servis tuis adunare.

3. Ecce omnia tua sunt quæ habeo, & unde tibi servio. Verumtamen, vice versa, tu mihi magis servis quam ego tibi. Ecce cælum, & terra, quæ in ministerium creasti hominis, præstò sunt, & faciunt quotidie quæcumque mandasti. Et hoc parum est, quin etiam Angelos in ministerium hominis ordinasti. Transcendit autem hæc omnia, quod tu ipse homini servire dignatus es, & teipsum datum ei promisisti.

4. Quid dabo tibi pro omnibus istis millibus bonis? Utinam possem tibi servire cunctis diebus vitæ meæ! Utinam vel uno die dignum servitium exhibere sufficerem! Verè tu es dignus omni servitio, omni honore, & laude æternâ. Verè tu Dominus meus es, & ego pauper servus tuus, qui totis viribus te-neor tibi servire, nec umquam in laudibus tuis debeo fastidire. Sic volo, sic desidero; & quidquid mihi deest, tu digneris supplere.

5. Magnus honor, magna gloria tibi servire, & omnia propter te contemnere. Ha-

bebunt enim gratiam magnam, qui sponte se subjecerint tuz sanctissimæ servituti. Invenient suavissimam Spiritus sancti consolationem, qui pro amore tuo omnem carnalem abjeccerint delectationem. Consequentur magnam mentis libertatem, qui arctam pro nomine tuo ingrediuntur viam, & omnem mundanam neglexerint curam.

6. O grata & jucunda Dei servitus, quâ homo veraciter efficitur liber & sanctus ! O facer status religiosi famulatûs, qui hominem Angelis reddit æqualem, Deo placabilem, dæmonibus terribilem, & cunctis fidelibus commendabilem ! O amplectendum, & semper optabile servitum, quo summum promeretur bonum, & gaudium acquiritur sine fine permanensrum !

C A P U T X I.

Quod desideria cordis examinanda sunt & moderanda.

S A L V A T O R.

1. **F**ili, oportet te adhuc multa addiscere, quæ necdum benè didicisti.

D I S C I P U L U S.

Quæ sunt hæc, Domine ?

S A L V A T O R.

Ut desiderium tuum ponas totaliter secundum beneplacitum meum, & tui ipsius amator non sis, sed meæ voluntatis cupidus æmulator. Desideria te sæpè accendunt, & vehementer impellunt; sed considera, an propter honorem meum, an propter tuum commo-

82 D I M I T A T I O N E C H R I S T E

dum magis movearis. Si ego sum in causa, benè contentus eris quomodocumque ordinavero: si autem de proprio quæsitu aliquid latet, ecce hoc est quod te impedit & gravat.

2. Cave ergo, ne nimium innitaris super desiderio præconcepto, me non consulto; ne forte postea pœnitentia, & displiceat quod primò placuit, & quasi pro meliore zelasti. Non enim omnis affectio quæ videtur bona, statim est sequenda; sed neque omnis contraria affectio ad primum fugienda. Expedit interdum refrænatione uti etiam in bonis studiis & desideriis, ne per importunitatem mentis distractionem incurras; ne aliis per indiscipline scandalum generes; vel etiam per resistantiam aliorum subito turberis & corruas.

3. Interdum vero oportet violentiâ uti, & viriliter appetitui sensitivo contraire, nec adverte quid velit caro, & quid non velit; sed hoc magis satagere, ut subjecta sit etiam nolens spiritui. Et tamdiu castigari debet, & cogi servituti subesse, donec parata sit ad omnia, paucisque contentari discat, & in simplibus delectari, nec contra aliquod inconveniens murmurare.

C A P U T X I I .

*De informatione patientia, & iustamine
adversus concupiscentias.*

D I C E P P U L U S

1. **D**omine Deus, ut video, patientia est mihi valde necessaria: multa enim in hac vita accidunt contraria. Nam qualitercumque ordinavero de pace meâ, non potest esse sine bello & dolore vita mea.

S A L V A T O R.

Ita est, fili, sed nolo te talem quærere pacem, quæ temptationibus careat, aut contraria non sentiat; sed tunc etiam te pacem æstima invenisse, cùm fueris variis temptationibus exercitatus, & in multis contrarietatis probatus.

2. Si dixeris te non posse multa pati, quomodo tunc sustinebis ignem purgatorii? De duabus malis minus semper est eligendum. Ut ergo æterna-futura supplicia possis evadere, mala præsentia studeas pro Deo æquanimiter tolerare. An putas quod homines sæculi hujus nihil aut parum patientur? Neque hoc invenies, etiamsi delicatissimos quæsieris. Sed habent, inquis, multas delectationes, & proprias sequuntur voluntates; ideoque pa- sum ponderant suas tribulationes. Esto ita sit ut habeant quidquid voluerint; sed quamdiu, putas, durabit?

3. Ecce quemadmodum sumus deficient omnes abundantes in sæculo, & nulla erit recordatio præteriorum gaudiorum. Sed & cùm adhuc vivunt, non sive amaritudine, tædio, ac timore in eis quiescunt. Ex eadem namque re unde delectationem concipiunt sibi, pœnam frequenter recipiunt, & justè illis sit, ut quia inordinate delectationes querunt & sequuntur, non sive amaritudine ac confusione eas expleant.

4. O quam breves, quam falsæ, quam inordinatae atque turpes omnes istæ sunt! Verumtamen illi præ ebrietate ac mentis cæcitatem non intelligunt; sed velut muta animalia propter modicum corruptibilis virtus delectamentum, mortem animæ incurront. Tu ergo, fili, post concupiscentias tuas non eas, *Eccl. à voluntate tua avertere. Delebare in Domino, 18. 30.* *Quidabit tibi petitiones cordis tui.* *Pf. 36.*

5. Etenim si veraciter vis delectari, & abundantius à me consolari, ecce in contemptu omnium mundanorum, & in absconditione omnium infirmarum delectationum erit benedictio tua, & copiosa tibi reddetur consolatio. Et quantò plus te ab onini solatio creaturam substraxeris, tantò in me suaviores & potentiores consolationes invenies. Sed primò non sine quādām tristitiā & labore certaminis, ad has pertinges. Obsistet enim inoluta consuetudo, sed meliori consuetudine devincetur. Remurmurabit caro, sed fervore spiritus frænabitur. Instigabit & exacerbabit te serpens antiquus; sed oratione fugabitur, insuper & labore utili aditus ei magnus obstruetur.

C A P U T X I I I.

*De obedientiâ humiliis subdigi ad exemplum
J E S U C H R I S T I.*

1. **F**ili, qui se subtrahere nititur ab obedientiâ, ipse se subtrahit à gratiâ. Et qui quærerit habere privata, amittit communia. Qui non libenter & sponte suo Superiori se subdit, figum est quòd caro sua necdum perfectè sibi obedit, sed sàpè recalcitat & remurmurat. Disce ergo Superiori tuo celeriter te submittere, si carnem propriam optas subjugare. Citiùs namque exterior vincitur inimicus, si interior homo non fuerit devastatus. Non est molestior & pejor animæ hostis, quàm tu ipse tibi, non bene concordans spiritui. Oportet enim verum te assumere tui ipsius contemptum, si vis prævalere adversus carnem & sanguinem.

2. Quia adhuc nimis inordinatè te diligis, ideo plenè te resignare aliorum voluntati tre-

pidas. Sed quid magnum, si tu, qui pulvis es & nihil, propter Deum te subdis homini, quando ego Omnipotens & Altissimus, qui cuncta creavi ex nihilo, me homini propter te subjeci humiliter? Factus sum enim omnium humillimus & infirmus, ut tuam superbiam meā humilitate vinceres. Disce obtemperare, pulvis. Disce te humiliare, terra & limus, & sub omnium pedibus incurvare. Disce voluntates tuas frangere, & ad omnem subjectionem todore.

3. Exardeste contra te, nec patiaris tumorem in te vivere; sed ita subjectum te ac parvulum exhibe, ut omnes super te ambulare possint, & sicut lutum platearum conculcare. Quid habes, homo inanis, conqueri? Quid, sordide peccator; potes contradicere exprobantibus tibi, qui toties Deum offendisti, & toties infernum meruisti? Sed pepercit tibi oculus meus, quia pretiosa fuit anima tua in conspectu meo; ut cognosceres dilectionem meam, & gratus semper beneficiis meis existeres; & ut ad veram subjectionem & humilitatem te jugiter dares, patienterque proprium contemptum ferres.

CAPUT XIV.

De occultis Dei iudiciis considerandis, ne extollamus in bonis.

DISCIPULUS.

1. **I**ntonas super me iudicia tua, Domine; & timore ac tremore concutis omnia ossa mea, & expavescit anima mea valde. Sto attonitus, & considero: quia cœli non sunt mundi in conspectu tuo. Si in Angelis reperiisti pravitatem, nec tamen pepercisti, quid fiet Job. 48,

86 DI Imitatione Christi.

Apoc. 6. 13. de me ? Ceciderunt stella de celo , & ego pulvis , quid præsumo ? Quorum opera videbantur laudabilia , ceciderunt ad infima ; & qui comedebant panem Angelorum , vidi siliquas delectari porcorum .

2. Nulla est ergo sanctitas , si manum tuam , Domine , subtrahas . Nulla sapientia prodest , si gubernare desistas . Nulla juvat fortitudo , si conservare definis . Nulla secura castitas , si eam non protegas . Nulla propria prodest custodia , si non adsit tua sancta vigilantia . Nam relicti mergimur & perimus ; visitati verò vivimus & erigimur . Instabiles quippe sumus , sed propter te confirmamus ; tepescimus , sed à te accendimur .

3. O quam humiliter & abjectè mihi de me ipso sentiendum est ! Quam vilipendendum , si quid boni videar habere ! O quam profundè me submittere debeo sub abyssibus judiciorum tuis , Domine , ubi nihil aliud me esse invenio , quam nihil & nihil ! O pondus immensum ! O pelagus intransqtabile , ubi aliud nihil de me reperio , quam in toto nihil ! Ubi est ergo latebra gloriae ? Ubi confidentia de virtute concepta ? Absorpta est omnis gloriatio vana in profunditate judiciorum tuorum super me .

Ifa. 29. 26. 45. **4.** Quid est omnis caro in conspectu tuo ? Numquid gloriabitur lutum contra formantem se ? Quomodo potest erigi vaniloquio , cuius cor in veritate subiectum est Deo ? Non sum totus mundus erigit , quem veritas sibi subjecit ; nec omnium laudantium ore movebitur , qui totam spem suam in Deo firmavit .

Psal. 26. 2. Nam & ipsi qui loquuntur , ecce omnes nihil ; deficient enim cum sonitu verborum : Veritas autem Domini manet in aeternum .



C A P U T X V .

Qualiter standum sit, ac dicendum, in omni re desiderabili.

S A L V A T O R .

1. **F**ili, sic dicas in omni re : Domine, si tibi placitum fuerit, fiat hoc ita. Domine, si sit honor tuus, fiat in nomine tuo hoc. Domine, si mihi videris expedire, & utile esse probaveris, tunc dona mihi hoc ut ad honorem tuum. Sed si mihi nocivum fore cognoveris, nec animæ meæ saluti prædeesse, aufer à me tale desiderium. Non enim omne desiderium à Spiritu sancto est, etiam si homini videatur rectum & bonum. Difficile est pro vero judicare, utrum spiritus bonus an alienus te impellat ad desiderandum hoc vel illud; et etiam ex proprio movearis spiritu. Multi in fine sunt decepti, qui primò bono spiritu videbantur inducti.

2. Igitur semper cum timore Dei, & cordis humilitate desiderandum est & petendum, quidquid desiderabile menti occurrit; maximeque cum propriâ resignatione mihi totum committendum est, atque dicendum : Domine, tu scis qualiter melius est, fiat hoc vel istud, sicut volueris. Da quod vis, & quantum vis, & quando vis. Fac mecum sicut scis, & sicut tibi magis placuerit, & major honor tuus fuerit. Pone me ubi vis, & liberè age mecum in omnibus. In manu tuâ sum, gyra & reversa me per circuitum. En ego servus tuus paratus ad omnia : quoniam non desidero mihi vivere; sed tibi : utinam digna è atque perfecta !

Oratio pro beneplacito Dei perficiendo.

D I S C I P U L U S.

1. **C**oncede mihi , benignissime Jesu , gratiam tuam , ut tecum sit , & tecum laboret , tecumque usque in finem perseveret. Da mihi semper desiderare & velle quod tibi magis acceptum , & carius placet. Tua voluntas mea sit : & mea voluntas tuam sequatur semper , & optimè ei concordet. Sit mihi unum velle & nolle tecum ; nec aliud posse velle aut nolle , nisi quod tu vis aut non vis.

4. Da mihi omnibus mori , quæ in mundo sunt ; & propter te amare contemni , & nesciri in hoc sæculo. Da mihi super omnia desiderata in te quiescere ; & cor meum in te pacificare. Tu vera pax cordis , tu sola requies : extra te omnia dura sunt & inquieta. *In Ps. 4. 9. hac pace in idipsum*, hoc est , in te uno summo æterno bono , dormiam & requiescam.

C A P U T X V I.

Quòd verum solatium in solo Deo querendum est.

D I S C I P U L U S.

1. **Q**uidquid desiderare possum vel cogitare ad solatium meum , non hic expecto , sed in posterum. Quòd si omnia solatia mundi solus haberem , & omnibus divitiis frui possem , certum est , quòd diu durare non possent. Unde non poteris , anima mea , plenè consolari , nec perfectè recreari , nisi in Deo consolatore pauperum , & susceptore humilium. Expecta modicum , anima mea , expecta divinum promissum , & habe-

bis abundantiam omnium bonorum in cœlo.
Si nimis inordinate ista appetis præsentia,
perdes æterna & cœlestia. Sint temporalia in
usu, æterna in desiderio. Non potes aliquo
bono temporali satiari, quia ad hæc fruenda
non es creata.

2. Etsi omnia bona cœrta haberes, non
posses esse felix & beata; sed in Deo, qui
cuncta creavit, tota beatitudo tua & felicitas
consistit, non qualis videtur & laudatur à
stultis mundi amatoribus, sed qualem expec-
tant boni Christi fideles, & prægustant in-
terdum spiritales ac mundi corde quorum
conversatio est in cœlis. Vanum est & breve
omne humanum solarium. Beatum & verum
solarium quod intus à veritate percipitur.
Devotus homo ubique secum fert consolato-
rem suum Jesum, & dicit ad eum: Adesto
mihi, Domine Jesu, in omni loco & tem-
pore. Hæc mihi sit consolatio libenter velle
carere omni humano solatio. Etsi tua defue-
rit consolatio, sit mihi tua voluntas & justa
probatio pro summo solatio. *Non enim in perpe-
tuum irasceris, neque in eternum comminaberis.*

*Psal.
101. 9.*

C A P U T X V I I .

Quod omnis sollicitudo in Deo statuenda est.

S A L V A T O R .

1. **F**ili, sine me tecum agere quod volo:
Ego scio quid expediat tibi. Tu cogi-
tas ut homo: tu sentis in multis, sicut huma-
nus suadet affectus.

D I S C I P U L U S .

Domine, verum est quod dicas. Major est

90 D I M I T A T I O N E C H R I S T I .
sollicitudo tua circa me , quām omnis cura
quam ego gerere possim pro me. Nimis enim
casualiter sit , qui non projicit omnem solli-
cititudinem suam in te. Domine , dummodo
voluntas mea recta & firma ad te permaneat ,
fac de me quidquid tibi placuerit. Non enim
potest esse nisi bonum , quidquid de me fe-
ceris.

2. Si me vis esse in tenebris , sis benedic-
tus : & si me vis esse in luce , sis iterum bene-
dictus. Si me dignaris consolari , sis benedic-
tus ; & si me vis tribulari , sis æquè semper
benedictus.

S A L V A T O R .

Fili , sic oportet te stare , si tecum deside-
ras ambulare. Ita promptus esse debes ad pa-
tiendum , sicut ad gaudendum. Ita libenter de-
bes esse inops & pauper , sicut plenus & dives.

D I S C I P U L U S .

3. Domine , libenter patiar pro te quid-
quid volueris venire super me. Indifferenter
volo de manu tuâ bonum & malum , dulce &
amarum , lætum & triste suscipere ; & pro
omnibus mihi contingentibus gratias agere.
Custodi me ab omni peccato , & non timebo
mortem nec infernum. Unnmodo in æter-
num me non projicias , nec deleas me de
libro vitæ , non mihi nocebit quidquid tri-
bulationis venerit super me.



C A P U T X V I I I .

*Quod temporales miseria exempla Christi
a quanimitate sunt ferenda.*

S A L V A T O R.

1. **F**ili, ego descendit de cœlo pro tuâ salute, suscepisti tuas miserias, non necessitate, sed caritate trahente, ut patientiam disceres, & temporales miserias non indignanter ferres. Nam ab horâ ortus mei usque ad exitum in cruce, non defuit mihi tolerantia doloris. Defectum rerum temporalium magnum habui; multas querimonias de me frequenter audivi; confusiones & opprobria benignè sustinui; pro beneficiis ingratitudinem recepi; pro miraculis blasphemias; pro doctrinâ reprobationes.

D i s c i p u l u s .

2. Domine, quia fuisti patiens in vitâ tuâ, in hoc maximè implendo præceptum Patris tui; dignum est, ut ego miserrimus peccator secundum voluntatem tuam patienter me sustineam: & donec ipse volueris, onus corruptibilis vitæ pro salute meâ portem. Nam etsi onerosa sentitur præsens vita, facta est tamen jam per gratiam tuam valde meritioria: exemplo tuo, & tuorum vestigiis Sanctorum tolerabilior infirmis & clarior. Sed & multò magis consolatoria quam olim in lege veteri fuerat, cum porta cœli clausa persisteret: & obscurior etiam via ad cœlum videbatur, quando tam pauci regnum cœlorum quærere curabant. Sed neque qui tunc salvandi & justi erant ante passionem tuam, & sacræ

mortis debitum, cœleste regnum poterant
introire.

3. O quantas tibi gratias teneor referre,
quod rectam & bonam viam dignatus es mihi
& cunctis fidelibus ad æternum regnum
tuum ostendere! Nam vita tua, nostra: &
per sanctam patientiam ambulamus ad te, qui
es corona nostra. Nisi tu præcessisses & do-
cuisisses, quis sequi curaret? Heu! quanti
longè retroque remanerent, nisi tua præ-
clara exempla inspicerent! Ecce adhuc te-
pescimus, auditis tot signis tuis & doctrinis;
quid fieret, si tantum lumen ad sequendum
te non haberemus?

C A P U T X I X.

*De tolerantia injuriarum, & quis versus
patiens probetur.*

S A L V A T O R.

1. **Q**uid est quod loqueris, fili? Cessa
conqueri, consideratâ meâ & aliorum
Hcb. 11. Sanctorum passione. Non dum enim usque ad
4. sanguinem restitisti. Parum est quod tu pate-
ris, in comparatione eorum qui tam multa
passi sunt; tam fortiter tentati, tam gravi-
ter tribulati, tam multipliciter probati &
exercitati. Oportet te igitur aliorum graviora
ad mentem reducere, ut levius feras tua mi-
nima. Et si tibi minima non videntur, vide
ne & hoc tibi faciat tua impatientia. Sive ta-
men parva, sive magna sint, stude cuncta
patienter sufferre.

2. Quantò melius ad patientium te dispo-
nis, tanto sapientius agis, & amplius pro-
mereris; & feres levius, animo & usu ad hoc
non segniter paratus. Nec dicas: Non valeo

Hoc à tali homine pati , nec hujuscemodi mihi
patienda sunt : grāve enim intulit damnum ,
& improperat mihi , quæ numquam cogita-
veram : sed ab alio libenter patiar , & sicut
patienda videro. Insipiens est talis cogitatio ,
quæ virtutem patientiæ non considerat , nec
à quo coronanda erit , sed magis personas &
illatas sibi offensas perpendit.

3. Non est verus patiens , qui pati non
vult , nisi quantum sibi visum fuerit , & à quo
sibi placuerit. Verus autem patiens non atten-
dit à quo homine , utrūm à Prælato suo , an
ab aliquo æquali , aut inferiori : utrūm à bono
& sancto viro , vel à perverso & indigno exer-
ceatur. Sed indifferenter ab omni creaturâ ,
quantumcumque , & quotiescumque ei ali-
quid adversi acciderit , totum hoc gratanter de
manu Dei accipit , & ingens lucrum reputat ;
quia nihil apud Deum , quantumcumque par-
vum , pro Deo tamen passum , poterit fin-
merito transire.

4. Esto igitur expeditus ad pugnam , si vis
habere victoriam. Sine certamine non potes
pervenire ad patientiæ coronam. Si pati non
vis , recusas coronari. Si autem coronari desi-
deras , certa viriliter , sustine patienter. Sinè
labore non tenditur ad requiem ; nec sinè pu-
gnâ pervenitur ad victoriam.

D I S C I P U L U S ,

Fac mihi , Domine , possibile per gratiam ,
quod mihi impossibile videtur per naturam.
Tu scis quòd modicum possum pati , & quòd
citò dejicior , levi exurgente adversitate. Effi-
ciatus mihi quælibet exercitatio tribulationis
& adversitatis pro nomine tuo amabilis & ac-
ceptabilis : nam pati & vexari pro te , valde
salubre est animæ meæ.

C A P U T X X .

De confessione propria infirmitatis, & hujus vita miseriis.

D I S C I P U L U S :

Ps. 31. 1. **C**onfitebor adversum me iustitiam meam : confitebor tibi , Domine , infirmitatem meam . Sæpè parva res est , quæ me dejicit & contristat . Propono me fortiter actu- rum : sed cùm modica tentatio advenerit , ma- gna mihi angustia fit . Valdè vilis quandoque res est unde gravis tentatio provenit . Et dum puto me aliquantulum tutum , cùm non sen- tio , invenio me nonnumquam penè devic- tum ex levi flatu .

Ps 68. 15. **2.** Vide ergo , Domine , humilitatem meam ; & fragilitatem tibi undique notam . Misere- rere mei , & eripe me de luto , ut non infigar , non permaneam dejectus usquequaque . Hoc est , quòd frequenter me reverberat , & coram te confundit , quòd tam labilis sum & infir- mus ad resistendum passionibus . Etsi non om- nino ad consensionem : tamen mihi etiam mo- lesta & gravis est earum insectatio , & tædet valdè sic quotidie vivere in lite . Ex hinc nota mihi sit infirmitas mea : quia multò faciliùs irruunt abominandæ semper phantasie , quam discedant .

3. Utinam , fortissime Deus Istrael , zelator animarum fidelium , respicias servi tui labo- rem & dolorem ; assistasque illi in omnibus ad quæcumque perrexerit ! Robora me cœlesti fortitudine , ne vetus homo , misera caro nec- dum spiritui subiecta valeat dominari , adver- sùs quam certare oportebit , quamdiu spira- tur in hac vitâ miserrimâ . Hœu ! qualis est

L I B. III. C A P. X X. 95

hæc vita , ubi non desunt tribulationes & miserie ; ubi plena laqueis & hostibus sunt omnia ? Nam unâ tribulatione seu tentatione recedente , alia repente accedit : sed & adhuc priore durante conflictu , aliæ plures superveniunt , & insperatæ.

4. Et quomodo amari potest vita habens tantas amaritudines , tot subjecta calamitatibus & miseriis ? Quomodo etiam dicitur vita , tot generans mortes & pestes ? Et tamen amatur , & in eâ delectari à multis queritur . Reprehenditur frequenter mundus , quod fallax sit & vanus , nec tamen facile relinquitur ; quia concupiscentiæ carnis nimium dominantur . Sed alia trahunt ad amandum , alia ad contemnendum . Trahunt quidem ad amorem mundi , desiderium carnis , desiderium oculorum & superbia vita : pœnæ autem ac misericordie sequentes , & odium mundi pariunt & reditum .

5. Sed vincit proh dolor ! delectatio pravamentem mundo deditam , & esse sub sensibus Job. 30. delicias reputat ? quia Dei suavitates , & internam virtutis amoenitatem nec vidiit , nec gustavit . Qui autem mundum perfectè contemnunt , & Deo vivere sub sanctâ disciplinâ studeat , isti dulcedinem divinam , veris abrenuntiatoribus promissam , non ignorant ; & quam graviter mundus errat , varieque fallitur , clarius vident .

C A P U T X X I.

Quod in Deo super omnia bona & dona requiescendum est.

D I S C I P U L U S.

1. Super omnia & in omnibus requiesce ,
S anima mea , in Domino semper ; quia ipse est Sanctorum æterna requies . Da mihi ,

96 DOMINI IMITATIONE CHRISTI.
dulcissime & amantissime Jesu , in te super
omnem creaturam requiescere : super omnem
salutem & pulchritudinem : super omnem
gloriam & honorem : super omnem poten-
tiam & dignitatem : super omnem scientiam
& subtilitatem : super omnes divitias &
artes : super omnem lætitiam & exultatio-
nem : super omnem famam & laudem : super
omnem suavitatem & consolationem : super
omnem spem & promissionem : super omne
meritum & desiderium : super omnia dona &
munera , quæ potes dare atque infundere :
super omne gaudium & jubilationem , quam
potest mens capere ac sentire : denique super
Angelos & Archangelos & super omnem
exercitum cœli : super omnia visibilia & in-
visibilia , & super omne quod tu , Deus meus ,
non es.

2. Quia tu , Domine Deus meus , super
omnia bonus es ; tu solus altissimus ; tu solus
potentissimus ; tu solus sufficientissimus &
plenisssimus ; tu solus suavissimus & solatiofis-
simus ; tu solus pulcherrimus & amantissimus ;
tu solus nobilissimus & gloriosissimus super
omnia : in quo cuncta bona simul perfectè
sunt , fuerunt , & semper erunt : atque ideo
minus est & insufficiens quidquid præter teip-
sum mihi donas , aut de teipso revelas , vel
promirtis , te non viso , nec plenè adepto . Quo-
niam quidem non potest cor meum veraciter
requiescere , nec totaliter contentari , nisi in
te requiescat , omniaque dona , omnemque
creaturam transcendat .

3. O mi dilectissime sponsæ Jesu Christe ,
amator purissime , dominator universæ crea-
turæ , quis mihi det pennas veræ libertatis ad
volandum , & pausandum in te ? O quando
ad plenum dabitur vacare mihi , & videre
quām suavis es , Domine Deus meus ! Quando
ad plenum me recolligam in te , ut pro amore
tue

tuo non sentiam me, sed te solum supra quoniam sensum & modum, in modo non omnibus noto! Nunc autem frequenter gemo, & infelicitatem meam cum dolore porto. Quia multa mala in hac valle misericordiarum occurserunt, quae me saepius conturbant, contristant & obnubilant, saepius impediunt & distrahunt, alliciunt & implicant; ne liberum habeam accessum ad te; & ne jucundis fruar amplexibus praesto beatis semper spiritibus. Moveat te suspirium meum & desolatio multiplex in terra.

4. O Jesu splendor æternæ gloriae; solamen peregrinantis animæ: apud te est os meum sine voce, & silentium meum loquitur tibi. Usquequo tardat venire Dominus meus? Veniat ad me pauperculum suum & lætum faciat. Mittat manum suam, & miserum eripiat de omni augustiâ. Veni, veni, quia sine te nulla erit læta dies aut hora, quia tu lætitia mea, & sine te vacua est mensa mea. Miser sum, & quodammodo incarceratus & compedibus gravatus; donec luce præsentiaz tuæ me reficias, ac libertati dones, vultumque amabilem demonstres.

5. Quærant alii pro te aliud quodcumque libuerit: mihi aliud interim nihil placet, nec placebit, nisi tu Deus meus, spes mea, salus æterna. Non reticebo, nec deprecari cessabo, donee gratia tua revertatur, mihi que tu intus loquaris.

S A L V A T O R.

6. Ecce adsum: Ecce ego ad te, quia invocasti me; lacrimæ tuæ & desiderium animæ tuæ, humiliatio tua, & contrito cordis tui inclinaverunt me, & adduxerunt ad te.

D I S C I P U L U S.

Et dixi: Domine, invocavi te, & desi-
E

98 DE IMITATIONE CHRISTI.
deravi frui te , paratus omnia respuere propter te. Tu enim prior excitasti me ut quærem te. Sis ergo benedictus, Domine, qui fecisti hanc bónitatem cum servo tuo secundum multitudinem misericordiæ tuæ.

7. Quid habet ultra dicere , Domine , servus tuus coram te , nisi ut humiliet se valde ante te , memor semper propriæ vilitatis & iniquitatis? Non enim est similis tuî in cunctis mirabilibus cœli & terræ. Sunt opera tua bona valde , judicia tua vera , & providentia tua reguntur universa. Laus ergo tibi & gloria , ô Patris Sapientia : te laudet & benedic os meum , anima mea , & cuncta creatura simul.

C A P U T . X X I I .

De recordatione multiplicium beneficiorum Dei.

2. Mac. I. 1. 4. *Aperi , Domine , cor meum in lege tuâ , & in præceptis tuis doce me ambulare.*
Da mihi intelligere voluntatem tuam , & cum magnâ reverentia ac diligentî consideratione beneficia tua , tam in generali quam in speciali memorari ; ut dignè tibi ex hinc valeam gratias referre. Verum scio , & confiteor nec pro minimo puncto me posse debitas gratiarum laudes persolvere. Minor ego sum omnibus bonis mihi præstitis : & cum tuam nobilitatem attendo , deficit præ magnitudine illius spiritus meus.

3. Omnia quæ in animâ & in corpore habemus , & quæcumque exterius vel interius , naturaliter vel supernaturaliter possidemus , tua sunt beneficia , & te beneficium , pium , ac bonum commendant , à quo bona cuncta accipimus. Et si alius accipit plura , alius pau-

ciora, omnia tamen tua sunt, & sine te nec minimum haberi potest. Ille qui majora accepit, non potest suo merito gloriari, neque super alios extolli, nec insultare minori; quis ille major & melior qui sibi minus adscribit, & in regnando humilior est atque devotior. Et qui omnibus se vilarem existimat, & judicat indignorem, aptior est ad percipientium majora.

3. Qui autem pauciora accepit, contristans non debet, nec indignanter ferre, neque invidere ditioi, sed te potius attendere, & tuam bonitatem maxime laudare, quod tam sufficienter & affluenter, tam gratis, & libenter, sine personarum acceptione tua muneta largiaris. Omnia ex te, & ideo in omnibus es laudandus. Tu scis quid unicuique donari expediat; & cur iste minus, & ille amplius habeat, non nostrum, sed tuum est hoc discernerere, apud quem singulorum definita sunt merita.

4. Unde, Domine Deus, pro magno etiam reperito beneficio non multa habere, uidelicet exterius & secundum homines laus appareat & gloria; ita ut quis, considerata paupertate ac dilectione personae sua, non modo nullam gravitatem, aut tristitiam vel dejectionem inde concipiat; sed potius consolationem & hilaritatem magham: quia tu Deus pauperes, & humiles, atque huic mundo despectos tibi elegisti in familiares & domesticos. Testes sunt ipsi Apostoli tui, quos Principes constitueristi super omnem terram. Et fuerunt tamen sine querela conversati in mundo, tam humiles & simplices, siue omni malitia & dolo, ut etiam pati contumelias pro nomine tuo gauderent; & quae mundus abhorret, ipsi amplectentur affectu magno.

5. Nihil ergo amatorem tuum, & cogniti
E ij

roa D*e* I*m*^o T*a*ti*o*n*e* Ch*ri*t*r*.
torem beneficiorum tuorum ita laetificare debes, sicut voluntas tua in eo; & beneplacitum aeternae dispositio*n*is tute; de qua tantum contentari debet & consolari, ut ita libenter velit esse minimus sicut alius optaret esse maximus: & ita pacificus & contentus in novissimo sicut in loco primo; atque ita libenter despiciabilis & abjectus, nullus quoque nominis & famae, sicut ceteris honorabilior & maior in mundo. Nam voluntas tua & amor hominis tui omnia excedere debet; & plus cum consolari, magisque placere, quam omnia beneficia sibi data vel danda.

CAPUT XXXIII.

De quatuor magnis importantibus pacem
et amorem ducere ad hunc ordinem quod
est deus Sicut in Auctor.

Fili, nunc docebo te viam pacis, & veritatis libertatis.

Dilecti populi. *Ecce Domine, quod dicas, quia hoc misericordia est audire.*

S A L V A T O Rē
Stude, fili, alterius facere voluntatem pos-
tius quam tuam. Elige semper minus quam
plus habere. Quare semper inferiorem locum
& omnibus subesse. Opta semper &c. ora, ut
Dei voluntas integrum te atque in omnibus
sat. Ecce talis homo ingreditur sine pauci-
tateis: iuxta eum etiam ducit illud quod
dicit. **Dix** ad hunc uerbi s. n. apud
eum.

s. Domine, sermo tuus iste brevis agnatum

L I.B. III. C A P . X X I I I . 102
se continet perfectionis : parvus est dictu,
sed plenus sensu & uber in fructu. Nam si
posset à me fideliter custodiri, non deberet in
me turbatio tam facilis oriri. Nam quoties me
impacatum sentio & gravatum , ab doctrinâ
me recessisse invenio. Sed tu , qui omnia po-
tes & perfectum animæ semper diligis , adau-
ge majorem gratiam ; ut possim tuum com-
plere sermonem , & meam perficere salutem.

Oratio contra malas cogitationes.

D I S C I P U L U S .

5. **D**omine Deus meus , ne elongeris à me : Ps. 70.
Deus meus , in auxilium meum respice : 11.
quaniā insurrexerunt in me variae cogitatio-
nes & timores magni affligentes animam
meam. Quomodo pertransibo illæsus ? Quo-
modo perfringam eas.

S A L V A T O R .

Ego , inquit , ante te ibo , & glorioſos terre Ps. 49.
cumiliabo. Aperiām januas carceris , & arcana
secretorum revelabo tibi.

D I S C I P U L U S .

Fac , Domine ; ut loqueris : & fugiant à
facie tuâ omnes iniquæ cogitationes. Hæ
spes & unica consolatio mea ad te in omni
tribulatione meâ confugere ; tibi confidere ,
te ex intimo affectu invocare , & patienter
consolationem tuâ exspectare.

Oratio pro illuminatione mentis.

5. **C**larifica me , bone Jesu , claritate in-
terni luminis , & educ de habitaculo
cordis mei tenebras universas. Colibe evag-
E iii

302. DILEMITATIONE CHRISTI.

gationes malas, & elide vim facientes tentationes. Pugna pro me fortiter, & expugna malas bestias, concupiscentias dico illecebras; ut fiat pax in virtute tuâ; & abundantia laudis resonet in aula sanctâ; hoc est, in conscientia pura. Impera ventis, & tempestatisbus: dic mari, quiesce; & aquiloni, ne flaveris, & erit tranquillitas magna.

Pf. 42. 5. *Emitte lucem tuam & veritatem tuam,*
ut luceant super terram: quia terra sum inanis
& vacua, donec illumines me. Effunde gratiam tuam desuper: perfunde cor meum rore
coelesti: ministra devotionis aquas ad irrigandum faciem terræ, ad producendum fructum bonum & optimum. Eleva mentem pre-
sum mole peccatorum, & ad coelestia totum
desiderium meum suspende; ut gustatâ suavitate supernæ felicitatis pigeat de terrenis
cogitare.

6. Rape me & eripe me ab omni creaturæ
rum indurabili consolatione, quia nulla res
creata valet appetitum meum plenariè quietare & consolari. Junge me tibi inseparabili
dilectionis vinculo: quoniam tu solus sufficis
amanti, & absque te frivola & vana sunt
universa.

C A P U T X X I V.

*De evitazione curiosa inquisitionis super
alterius vitâ.*

S A L V A T O R.

Ioan. 21. 22. 1. **F**illi, noli esse curiosus, nec vagas gere
solicitudines. *Quid hoc vel illud ad te?*
me sequere. Quid enim ad te utrum ille fit
talis vel talis; aut iste sic, & sic agat; vel lo-
quatur? Tu non indiges respondere pre alii.

sed pro te ipso rationem reddes. Quid ergo te implicas? Ecce ego omnes cognosco: & cuncta quæ sub sole sunt video: & scio qualiter cum unoquoque sit, quid cogitet, quid velit, & ad quem finem tendat ejus intentio. Mihi igitur committenda sunt omnia, tu vero serva te in bonâ pace, & dimitte agitatem agitare quantum voluerit. Veniet super eum quidquid dixerit vel fecerit, quia me fallere non potest.

z. Non sit tibi cura de magni nominis umbra, non de multorum familiaritate, nec de privatâ hominum dilectione. Ista enim generant distractiones & magnas in corde obscuritates. Libenter loquerer tibi verbum meum, & abscondita revelarem, si adventum meum diligenter observares, & ostium cordis mihi aperires. Esto providus, & vigila in orationibus, & humilia te in omnibus.

C A P U T X X V .

In quibus vera pax cordis, & verius profectus consistit.

i. Fili, ego locutus sum: *Pacem meam* Ioan. 14. 27. *relinquo vobis, pacem meam do vobis:* non quomodo mundus dat, ego do vobis. Pax mea omnes desiderant, sed quæ ad veram pacem pertinent, non omnes curant. Pax mea cum humiliis & mansuetis corde. Pax tua erit in multâ patientiâ. Si me audieris, & vocem meam secutus fueris, poteris multâ pace frui.

D I S C I P U L U S .

Quid igitur faciam?

S A L V A T O R .

In omni re attende tibi quid facias, & quid E iiiij

104 DE IMITATIONE CHRISTI:

dicas: & omnem intentionem tuam dirige ad hoc, ut mihi soli placeas, & extra me nihil cupias vel quæras. Sed & de aliorum dictis vel factis nihil temerè judices, nec cum rebus tibi non commissis te implices; & poterit fieri ut parum vel raro turberis.

2. Numquam autem sentire aliquam turbationem, nec aliquam pati cordis vel corporis molestiam, non est præsentis temporis, sed status æternæ quietis. Non ergo æstimes te veram pacem invenisse, si nullam senseris gravitatem, nec tunc totum esse bonum, si neminem patiaris adversarium: nec hoc esse perfectum si cuncta fiant secundum tuum affectum. Neque tunc aliquid magni te reputes, aut specialiter dilectum æstimes, si in magnâ fueris devotione aut dulcedine: quia in istis non cognoscitur verus amator virtutis; nec in istis consistit profectus & perfectio hominis.

DISCIPULUS.

3. In quo ergo, Domine?

SALVATOR.

In offerendo te ex toto corde tuo voluntati divinæ, non quærendo quæ tua sunt; nec in parvo, nec in magno, nec in tempore, nec in æternitate: ita ut unâ & æquali facie in gratiarum actione permaneas inter prospera & contraria, omnia æquâ lance pensando. Si fueris tam fortis & longanimis in spe, ut subtractâ interiori consolatione, etiam ad ampliora sustinenda cor tuum præparaveris, nec te justificaveris, quasi hæc tantaque pari non deberes, sed me in omnibus dispositionibus meis justificaveris, & sanctum laudaveris, tunc in verâ & rectâ viâ pacis ambulabis; & spes indubitata erit, quod rursus in jubilo

faciem meam sis visurus. Quod si ad plenum
tui ipsius contemptum perveneris, scito quod
tunc abundantia pacis perfueris secundum
possibilitatem tui incolatus.

C A P U T X X V I.

*De eminentia libera mentis, quam supplet
oratio magis meretur quam frequens lectio.*

D I S C I P U L U S.

Domine, hoc opus est perfecti vitæ,
numquam ab intentione cœlestium
animum relaxare; & inter multas curas quasi
sine curâ trahere: non mox torpens, sed
prærogativâ quâdam liberæ mentis nulli
etearæ ingrediata affectione adhærendo.

2. Obscro te, piissime Deus meus, præ-
serva me à curis hujus vitæ, ne nimis implicer
à multis necessitatibus corporis, ne voluptate
capiar; ab universis animæ obstaculis, ne
molestiis fractus dejiciar. Non dico ab his
rebus, quas totò affectu ambit mundus, sive
mundana vanitas; sed ab his miseriis, quæ
animam servi tui communè maledicto mortali-
tatis penaliter gravant & retardant, ne in
libertatem spiritus, quoies libuerit, valeat
introire.

3. O Deus meus, dulcedo ineffabilis,
verte mihi in amaritudinem omnem consola-
tionem carnalem, ab æternorum amore me
abstrahentem, & ad se intuitu cujusdam boni
delectabilis præsentis male allicientem. Non
me vincant, Deus meus, non me vincant
caro & sanguis; non me decipiatur mundus &
brevis gloria ejus; non me supplantet diabo-
lus, & astutia illius. Da mihi fortitudinem
resistendi, patientiam tolerandi, constantiam

106 DE I M I T A T I O N E C H R I S T I.

perseverandi. Da pro omnibus mundi conso-
lationibus suavissimam spiritus tui unctionem;
& pro carnali amore, cui nominis infunde
amorem.

4. Ecce cibus, potus, vestis, ac cætera
utensilia, ad corporis sustentaculum per-
nentia, ferventi spiritui sunt onerosa. Tribue
talibus foimentis temperatè uti, non desiderio
nimio implicari. Abjicere omnia non licet;
quia natura sustentanda est: requirere autem
superflua & quæ magis delectant, lex sancta
prohibet; nam aliæ caro adversus spiritum
insoleceret. Inter hæc, quæso, manus tua
me regat & doceat, ne quid nimium fiat.

C A P U T X X V I I.

*Quod privatus amor à summo Bono maxime
retardat.*

S A L V A T O R I

¶ **F**ili, oportet te dare totum pro toto;
& nihil tuipius esse. Seito quod amor
tuipius magis nocet tibi, quam aliæ res
mundi. Secundum amorem & affectum quem
geris, quælibet res plus vel minus adhæret. Si
fuerit amor tuus purus, simplex, & bene or-
dinatus, eris sine captivitate rerum. Noli con-
cupiscere quod non licet habere. Noli habere
quod te impedit, & libertate interiori possit
privare. Mitum quod non ex toto fundo cor-
dis te ipsum mihi committas, cum omnibus
quæ desiderare potes vel habere.

2. Quare vano mœrere consumeris? Cur
superfluis curis fatigaris? Sta ad bene placi-
tum meum, & nullum patieris detrimentum.
Si quæsieris hoc vel illud, & volueris esse ibi
vel ibi propter tuum commodum, & pro-

primum beneplacitum tuum magis habendum, nonquam eris in quietudine, nec liber à sollicitudine; quia reperietur in omni re aliquis defectus; & in omni loco erit qui aduersetur.

3. Juvat ergo non quælibet res adepta, vel multiplicata exteriùs, sed potius contempta & decisa ex corde radicitùs. Quod non tantum de censu æris & divitiarum intelligas, sed de honoris eriam ambitu, ac vanæ laudationis desiderio: quæ omnia transeunt cum mundo. Munit parum locus; si deest spiritus fervoris: nec diu stabit pax illa quæsita fornicatus, & vacat à vero fundamento statu cordis; hoc est, nisi steteris in me; permutare te potes, sed non meliorare. Nam occasione ortâ & acceptâ invenies quod fugisti & amplius.

Oratio pro purgatione cordis.

DISCIPULUS.

4. **C**onserua me, Deus, per gratiam sancti Spiritus. Da virtute corroborari in interiori homine, & cor meum ab omni inutili sollicitudine & angore evacuare; nec variis desideriis trahi cuiuscumque rei vilis aut pretiosa; sed omnia inspicere sicut transeuntia, & me pariter cum illis transiitrum: quia nihil permanens sub sole, ubi omnia vanitas, & afflictio spiritus. O quam sapiens Eccles. 1. 2. qui ita considerat!

5. Da mihi, Domine, cœlestem sapientiam, ut discam tē super omnia querere ac invenire; super omnia sapere ac diligere, atque cætera secundum ordinem sapientie tuæ prout sunt intelligere. Da prudenter declinare blandientem, & patienter ferre adversantem: quia hæc magna sapientia non moveri omni vento verborum, nec aurem male blandienti præbere Sireni: sic enim incœpta pergitur via securè.

C A P U T X X V I I I .

Contra linguas obtrectatorum.

S A L V A V O R .

1. **F**ili, non ægrè feras si quidam de te
malè senserint, & dixerint quod non
libenter audias. Tu deteriora de te ipso sentire
debes, & neminem infirmorem te credere.
Si ambulas ab intra, non multùm pondera-
bis volantia verba. Est non parva prudentia
silere in tempore malo, & introrsus ad me
converti, nec humano judicio disturbari.

2. Non sit pax tua in ore hominum. Sive
enim benè, sive malè interpretati fuerint,
non es ideo alter homo. Ubi est vera pax &
vera gloria? Nonne in me? Et qui non ap-
petit hominibus placere, nec displicere ti-
met, multā perfruetur pace. Ex inordinato
amore ac vano timore oritur omnis inqui-
tudo cordis, & distractio sensuum.

C A P U T X X I X .

*Qualiter, instante tribulatione, Deus invi-
candus & benedicendus est.*

1. **S**it nomen tuum, Domine, benedictum
in secula, qui voluisti hanc tentatio-
nem venire super me. Non possum eam ef-
fugere, sed necesse habeo ad te confugere,
ut me adjuves, & ipsam in bonum mihi con-
vertas. Domine, modò sum in tribulatione,
& non est cordi meo benè, sed multùm ve-
Ioan. 12. 27. xor à præsenti tribulatione. Et *nunc*, Pater
dilecte, *quid dicam?* Deprehensus sum inter-

Angustias. Salvifica me ex hac horâ. Sed propter eam veni in hanc horam, ut tu clarificeris, cùm fueso valdè humiliatus, & per te liberatus. Complacet tibi, Domine, ut eruas me; nam ego pauper quid agere possum, & quid ibo sine te? Da patientiam, Domine, etiam hac vice. Aduja me, Deus meus, & non timebo, quantumcumque gravatus fuero.

2. Et nunc inter hæc quid dicam? Domine, fiat voluntas tua. Ego benè merui tribulari & gravari. Oportet utique ut sustineam: & utinam patienter, donec transeat tempestas, & melius fiat! Potens est autem omnipotens manus tua etiam hanc tentationem à me auferre, & ejus impetum mitigare, ne penitus succumbam: quemadmodum & priùs sèpiùs egisti mecum, Deus meus, misericordia mea. Et quanto mihi difficilius, tanto tibi facilior est hac mutatio dextera Excelſi.

Joan. 12. 28.

Pſ. 59. 14.

Matt. 6. 10.

Pſ. 58. 18.

Pſ. 76. 11.

CAPUT XXX.

De divino petendo auxilio, & confidentialiter recuperanda gratia.

SALVATOR.

¶. **F**ili, ego Dominus, confortans in die tribulationis. Venias ad me cùm tibi non fuerit benè. Hoc est quod maximè impedit consolationem cœlestem, quia tardius te convertis ad orationem. Nam antequam me intentè roges, multa interim solatia quæris, ut recrees te in externis. Ideoque fit ut parum proficiat omnia, donec advertas, quia ego sum qui eruo sperantes in me: nec est extra me valens consilium neque utile, sed neque durable remedium. Sed jani, resumpto spiritu, post tempestatem, reconvalesce in luce misericordia mea.

Nab. 5.

7.

Pſ. 16. 7.

8.

PRO DÆ IMITATIONE CHRISTI.
rationum mearum , quia propè sum ego
Dominus ut restaurem universa , non solum
integre , sed & abundanter & cumulatè.

Jer. 32. 2. *Numquid mihi quidquam est difficile ; aut ero similis dicenti , & non facienti ? Ubi est fides tua ? Sta firmiter & perseveranter. Esto longanimis & fortis vir ; veniet tibi consolatio in tempore suo. Expecta me , expecta : veniam , & curabo te. Tentatio est , quæ te vexat : & formido vana , quæ te exterret.*

Philip. Quid importat sollicitudo de futuris contingentibus , nisi ut tristitiam super tristitiam habebas ? Sufficiat diei malitia sua. Vanum est & inutile de futuris contingentibus conturbari , vel gratulari , quæ forte numquam evenient.

Joan. 3. Sed humanum est hujusmodi imaginationibus illudi : & parvi adhuc animi signum tam leviter trahi à suggestione inimici. Ipse enim non curat utrū per verum , an falso illudat & decipiat ; utrū præsentium amore , aut futurorum formidine prosternat. Non ergo turbetur cor tuum , neque formidet. Credere in me , & in misericordia mea habeto fiduciam.

Pſ. 12. 6. Quando tu putas te elongatum à me , saperè sum propinquior. Quando tu aestimas penè totum perditum , tunc saperè majus merendi instat lucrum. Non est totum perditum , quando res accidit in contrarium. Non debes iudicare secundum præsens sentire : nec sic gravitati alicui undecumque venienti inhædere , & accipere , tamquam omnis spes sit ablata emergendi.

4. Noli putare te relictum ex toto , quavis ad tempus tibi miserim aliquam tribulationem , vel etiam optatam subtraxerim consolationem : sic enim transitur ad regnum cœlorum. Et hoc sine dubio magis expedit tibi & omnibus servis meis , ut exercitemini adversis , quam si cuncta ad libitum haberemis. Ego novi cogitationes absconditas : quia

L I B . I I I . C A P . X X X . 111

multūm expedit pro salute tuā , ut interdum sinē sapore relinquaris ; ne fortè eleveris in bono successu , & tibi ipsi placere velis in eo quod non es. Quod dedi auferre possum , & restituere , cùm mihi placuerit.

5. Cùm dedero , meum est ; cùm subtraxero , tuum non tuli : quia meum est omne datum bonum , & omne donum perfectum. Si tibi immisero gravitatem aut quamlibet contrarietatem , ne indigneris , neque concidat cor tuum ; ego cítò sublevare possum , & omne onus in gaudium transmutare. Verumtamen justus sum , & commendabilis multūm , cùm sic facio tecum.

6. Si reētē fapis , & in veritate aspicis , numquam debes propter adversā tam dejecte contristari , sed magis gaudere , & gratias agere ; immo hoc unicum reputare gaudium , quod affligens te doloribus , non parco tibi. Sicut dilexit me Pater , & ego diligo vos , dixi dilectis meis discipulis : quos utique non misi ad gaudia temporalia , sed ad magna certamina : non ad honores , sed ad despunctiones : non ad otium , sed ad labores : non ad requient , sed ad afferendum fructum multum in patientia. Horum memento , fili mi , verborum.

Job. 6.⁴

10.

Joan.

15. 9⁶

Joan.

15. 16.

Luc. 8.⁴

15.

C A P U T X X I .

De neglegitu omnis creatura , ut Creator possit inveniri.

D I S C I P U L U S .

7. **D**omine , adhuc benē indigeo majoris gratiā , si debeat illuc pervenire , ubi me nemo poterit , nec ulla creatura , impediare. Nam quandiu res aliqua me retinet , non possunt liber ad te volare. Cupiebat hic

Ps. 54. berè volare, qui dicebat: *Quis dabit mihi pennas sicut columba, & volabo, & requiescam?* Quid simplici oculo quietius? Et quid liberius nihil desiderante in terris? Oportet igitur omnem supertransire creaturam, & seipsum perfectè deserere, ac in excelsu mentis stare, & videre te omnium Creatòrem cum creaturis nihil simile habere. Et nisi quis ab omnibus creaturis fuerit expeditus; non poterit liberè intendere divinis. Ideo enī pauci inveniuntur contemplativi, quia pauci sciunt se à perituriis creaturis ad plenum sequestrare.

2. Ad hoc ergo magna requiritur gratia quæ animam levet ac supra seipsum rapiat. Et nisi homo sit in spiritu elevatus, & ab omnibus creaturis liberatus, ac Deo totus unitus; quidquid scit, quidquid etiam habet, non est magni ponderis. Diu parvus erit & infra jacebit, qui aliquid magni estimat, nisi solum unum, immensum, æternum bonum. Nam quidquid Deus non est, nihil est, & pro nihilo computari debet. Est quippe magna differentia, sapientiâ illuminati, ac devoti viri; & scientiâ litterati, atque studiosi Philosophi. Multò nobilior est illa doctrina, quæ desursum ex divinâ influentiâ manat, quam quæ laboriosè humano acquiritur ingenio.

3. Plures reperiuntur contemplationem desiderare, sed quæ ad eam requiruntur non student exercere. Est magnum impedimentum, quia in signis & in rebus sensibilibus statut, & parum de perfectâ mortificatione habetur. Nescio quid est, quo spiritu ducimur, & quid prætendimus; qui spiritales dicemus: quod tantum laborem, & ampliorē sollicitudinem pro transitoriis & vilibus rebus agimus, & de interioribus nostris, viarò plenè recollectis sensibus, cogitamus.

4. Proh dolor! statim post modicam re-collectionem foras erumpimus: nec opera nostra districtâ examinatione trutinamus. Ubi jacent affectus nostri non attendimus; & quâm impura sint omnia nostra non deploramus. *Omnis quippe caro corruperat viam suam*, & *Gen. 6.* ideo sequebatur diluvium magnum. Cùm ergo interior affectus noster multùm corruptus sit, necesse est ut actio sequens index carrentiae interioris vigoris corrumpatur. Ex puro corde procedit fructus bonæ vitz.

5. Quantum quis fecerit, queritur: sed ex quantâ virtute agat, non tam studiose pensatur. Si fuerit fortis, dives, pulcher, habilis, vel bonus scriptor, vel cantor bonus, laborator bonus, investigatur: quâm pauper sit spiritu, quâm patiens, & mitis, quâm deitus, & internus à multis tacetur. Natura exteriora hominis respicit, gratia ad interiora se convertit. Illa frequenter fallitur, ista in Deo sperat ut non decipiatur.

C A P U T X X X I I .

De abnegatione sibi, & abdicatione omnis cupiditatis.

S A L V A T O R.

I. **F**ili, non potes perfectam possidere libertatem, nisi totaliter abneges temet-ipsum. Compediti sunt omnes proprietarii, & suūpsorum amatores, cupidi, curiosi, gyrovagi, querentes semper mollia, non quæ Je s u C H R I S T I; sed s̄pè hoc fingentes & componentes quod non stabit. Peribit enim totum quod non est ex Deo ortum. Tene breve, & consummatum verbum: Dimitte omnia, invenies omnia; Dimitte cupidita-

114 DE I M I T A T I O N E C H R I S T I :
tem , & reperies requiem . Hoc mente per-
tracta : & cùm impleveris , intelliges omnia .

D I S C I P U L U S .

2. Domine , hoc non est opus unius dñe ,
nec ludus parvolorum : immo in hoc brevi
verbo includitur omnis perfectio Religioso-
rum .

S A L V A T O R .

Fili , non debes averti , nec statim dejici ;
audita viâ perfectorum ; sed magis ad subli-
miora provocari , & ad minus ad hæc ex de-
siderio suspirare . Utinam sic tecum esset , &
ad hoc pervenisses , ut tui ipsius amator non
esset , sed ad nutum meum purè stares , &
ejus quem tibi præposui patris ! Tunc mihi
valdè placeres , & tota vita tua cum gaudio
& pace transiret . Adhuc multa habes ad relin-
quendum ; quæ nisi mihi ex integrō resignave-
ris , non acquires quod postulas .

Apoc. 3. 18. *Suadeo tibi eme-*
re à me aurum ignitum , ut locuples fias, id est ,

Sap. 7. *cœlestem sapientiam , omnia infirma concul-*

14. *cantem . Postpone terrenam sapientiam , om-*
Sap. 7. *nemque humanam & propriam complacen-*

8. 9. 10. *tiam .*

3. Dixi , viliora tibi emenda pro pretiosis
& altis in rebus humanis . Nam vilis & parva ,
ac penè oblivioni tradita , videtur vera & cœ-
lestis sapientia , non sapiens alta de se , nèc
magnificari quærens in terrâ , quam multi ore-
tenus prædicant , sed vitâ longè dissentunt :
ipsa tamen est pretiosa margarita à multis
abscindita .

CAPUT XXXIII.

De instabilitate cordis, & intentione finali ad Deum habendā.

1. **F**ili, noli credere affectui tuo, qui nunc est, & citò mutabitur in aliud. Quamdiu vixeris, mutabilitati subjectus eris, etiam nolens; ut modò latus, modò tristis, modò pacatus, modò turbatus; nunc devotus, nunc indevotus; nunc studiosus, nunc accidiosus; nunc gravis, nunc levis inveniaris. Sed stat super hæc mutabilia sapiens & benè doctus in spiritu; non attendens quid in se sentiat, vel quâ parte flet ventus instabilitatis; sed ut tota intentio mentis suæ ad debitum & optimum proficiat finem. Nam sic poterit unus & idem, inconcussusque permanere, simplici intentionis oculo per tot varios eventus ad me imprætermisse directo.

2. Quantò enim purior est intentionis oculus, tantò constantius inter diversas itur procellas. Sed in multis caligat oculus puræ intentionis, respicit enim citò in aliquod delectabile, quod occurrit. Nam & raro totus liber quis invenitur à nævo propriæ exquisitionis. Sic Judæi olim venerant in Bethaniam ad Mariam, & Martham: *non propter I E S U M tantum sed & ut Lazarum viderent.* Mundandus est ergo intentionis oculus, ut sit simplex & rectus; atque ultra omnia varia media ad me dirigendus.

*Io. 12.
9.*

CAPUT XXXIV.

Quod amanti sapit Deus super omnia, & in omnibus.

DISCIPULUS.

1. **E**cce Deus meus & omnia. Quid volo Amplius? & quid felicius desiderare possum? O' sapidum & dulce verbum! sed

amanti Verbum non mundum, nec ea quæ in mundo sunt. Deus meus, & omnia. Intelligenti satis dictum est : & sèpè repetere jucundum est amanti. Te siquidem præsente, jucunda sunt omnia ; te autem absente, fastidio sunt omnia. Tu facis cor tranquillum, & pacem magnam, lætitiamque festivam. Tu facis bene sentire de omnibus, & in omnibus te laudare : nec potest aliquid diu sine te placere ; sed si debet gratum esse & bene sapere, oportet gratiam tuam adesse, & condimento tuæ sapientiæ condiri.

2. Cui tu sapi, quid ei recte non sapiet ? Et cui tu non sapi, quid ei ad jucunditatem esse poterit ? Sed deficiunt in suâ sapientiâ mundi sapientes, & qui carnem sapient : quia ibi pluimâ vanitas, & hic mors inventur. Qui autem te per contemptum mundanorum, & carnis mortificationem sequuntur, verè sapientes esse cognoscuntur, quia de vanitate ad veritatem, de carne ad spiritum transfruntur. Iстis sapit Deus, & quidquid inventur in creaturis, totum referunt ad laudem sui Creatoris. Dissimilis tamen & multum dissimilis sapor Creatoris, & creaturæ ; aeternitatis, & temporis ; lucis increatæ, & lucis illuminatæ.

3. O lux perpetua, cuncta creata transcendens lumina, fulgura coruscationem de sublimi, penetrantem omnia intima cordis mei ! purifica, lætifica, clarifica, & vivifica spiritum meum cum suis potentiis ad inhærendum tibi jubilosis excessibus. O quando veniet hæc beata, & desiderabilis hora, ut tuâ me saties

Eph. 1. præsentiam, & sis mihi omnia in omnibus !

23. Col. 3. Quamdiu hoc datum non fuerit, nec plenum gaudium erit. Adhuc, proh dolor ! vivit in me yetus homo, non est totus crucifixus,

21. non est perfectè mortuus. Adhuc concupiscit fortiter adversus spiritum, bella movet in-

L I B . I I I . C A P . X X X V . 117
testina , nec regnum animæ patitur esse quietum.

4. Sed tu , qui dominaris potestate maris ;
E motum fluctuum ejus mittas , exurge , ad-
java me. Dissipa gentes , qua bella volunt :
contere eas in virtute tua : ostende , quæso ,
magnalia tua , E glorificetur dextera tua ,
quia non est spes alia , nec refugium mihi ,
nisi in te , Domine Deus meus.

Ps. 98.

10.

Ps. 43.

26.

Ps. 47.

Eccl.

17. 7.

Eccl.

36. 7.

C A P U T X X X V .

Quod non est securitas à tentatione in hac vita

S A L V A T O R .

1. Fili , numquam securus es in hac vita ,
sed quoad vikeris , semper arma spiri-
tualia tibi sunt necessaria. Inter hostes ver-
ris , & à dextris & à sinistris impugnaris. Si
ergo non uteris undique scuto patientia , non
eris diu sine vulnere. Insuper si non ponis cor
tuum fixè in me , cum mera voluntate cuncta
paciendi propter me , non poteris istum ar-
dorem sustinere , nec ad palmam pertingere
Beatorum. Oportet tē ergo viriliter omnia
pertransire , & potenti manu uti adversus ob-
jecta. Nam vincenti datur manus , sed tor-
penti relinquuntur multa miseria.

Apos. 2.

17.

2. Si quæris in hac vita requiem , quomodo
tunc pervenies ad æternam requiem ? Non
ponas te ad multam requiem , sed ad ma-
gnam patientiam. Quære veram pacem , non
in terris , sed in cœlis ; non in hominibus ,
nec in cæteris creaturis , sed in Deo solo. Pro
amore Dei debes omnia libenter subire , la-
bores scilicet & dolores , tentationes , vexa-
tiones , anxietates , necessitates , infirmitates ,
injurias , oblocutiones , reprehenſiones , hu-

118 DE IMITATIONE CHRISTI.

miliationes, confusiones, correctiones, & despectiones. Hæc juvant ad virtutem: hæc probant Christi tyronem: hæc fabricant cœlestem coronam. Ego reddani ei æternam mercedem pro brevi labore, & infinitam gloriam pro transitoria confusione.

3. Putas quòd semper habebis pro tuâ voluntate consolationes spiritales? Sancti mei non habuerunt tales, sed multas gravitates, & tentationes varias, magnasque desolationes. Sed patienter habuerunt se in omnibus, & magis confisi sunt Deo, quam sibi scientes quia non sunt digna passiones hujus temporis, ad futuram gloriam promerendam. Vistu statim habere quod multi post lacrymas, & magnos labores vix obtinerunt? Expecta Dominum, viriliter age, & confortare: noli diffidere, noli discedere; sed corpus & animam expone constanter pro gloria Dei. Ego reddam plenissimè; ego tecum ero in omni tribulatione.

C A P U T X X X V I .

Contra vanæ hominum judicia.

1. **F**ili, jacta cor tuum firmiter in Domino, & humanum ne metuas judicium, ubi te conscientia purum reddit & insontem. Bonum est & beatum taliter pati, neque hoc erit grave humili cordi, & Deo magis quam sibiipsi confidenti. Multa loquuntur, & ideo parva fides eis est adhiberenda. Sed & omnibus satis esse, non est possibile. Etsi Páulus omnibus studuit in Domino placere, & omnibus omnia factus est; tamen etiam pro minimo duxit, quod ab humano die judicatus fuerit.

2. Egit satis pro aliorum ædificatione ac salute quantum in se erat & poterat: sed ne

L I B. III. C A P. XXXVI. 115
ab aliis aliquando judicaretur, vel despiceretur cohibere non potuit. Ideo totum Deo commisit, qui totum moverat: & patientia ac humiliate contra ora loquentium iniqua. aut etiam vana ac mendosa cogitantum, atque pro libitu suo quæquam japhantum, se defendit. Respondit tamen interdum, ne infirmis ex suâ taciturnitate generaretur scandalum.

3. *Quis tu, ut timeas à mortali homine?* Isa. 53:12.
Hodie est, & cras non comparet. Deum time, & hominum terrores non expavesces. Quid potest aliquis in te verbis aut injuriis? Sibi potius nocet quam tibi: nec poterit judicium Dei effugere, quicumque est ille. Tu habes Deum præ oculis, & noli contendere verbis querulosis. Quod si ad præsens tu videris succumbere atque confusione pati quam non meruisti, ne indigneris ex hoc, neque per impatientiam minus coronam tuam: sed potius ad me respice in cœlum, qui potens sum eripere ab omni confusione & iniuria, *& cuique reddere secundum opera sua.* Rom. 2:6.

C A P U T X X X V I I .

De purâ & integrâ resignatione suis ad obtinendam cordis libertatem.

S A L V A T O R.

1. **F**ili, relinque te & invenies me. Sta sine electione & omni proprietate, & semper lucaberis. Nam & adjicietur tibi amplior gratia statim ut te resignaveris, nec resumeris.

D I C I P U L U S.

Domine, quoties me resignabo; & in quibus me relinquam?

S A L V A T O R.

Semper, sicut in parvo sic & in magno;

220 DE IMITATIONE CHRISTI.
Nihil excipio, sed omnibus te nudatum inten-
venire volo. Alioquin quomodo poteris esse
meus, & ego tuus, nisi fueris ab omni propriâ
voluntate intus & foris spoliatus? Quantò
celerius hoc ages, tantò melius habebis: &
quantò pleniùs & sinceriùs, tantò mihi plus
placebis, & amplius lucraberis.

2. Quidam se resignant, sed cum aliquâ
exceptione: non enim plenè Deo confidunt,
ideo sibi providere satagunt. Quidam etiam
primò totos se offerunt, sed postea, tentatione
pulsante, ad propria redeunt; ideo in virtute
minimè proficiunt. Hî ad veram puri cordis
libertatem, & jucundæ familiaritatis meæ gra-
tiam non pertingent; nisi integrâ resignatione,
& quotidianâ suâ immolatione prius factâ,
fine quâ non stat, nec stabit unio fruitiva.

3. Dixi tibi saepissimè, & nunc iterum dico:
Relinque te, resigna te, & frueris magnâ in-
ternâ pace. Da totum pro toto: nihil exquire,
nihil repele: sta pure & inhæstanter in me,
& habebis me. Eris liber in corde, & tenebræ
non conculcabunt te. Ad hoc conare, hoc
ora, hoc stude, hoc desidera, ut ab omni
proprietate possis exspoliari, & nudus nudum
Jesum sequi; tibi mori, & mihi æternaliter
vivere. Tunc deficiunt omnes vanæ phantasie,
conturbationes iniquæ, & curæ superflue.
Tunc etiam recedet immoderatus timor, &
inordinatus amor morietur.

C A P U T . X X X V I I I .

*De bono régimine in externis, & recursu ad
Deum in periculis.*

1. **F**ili, ad istud diligenter tendere debes;
Ut in omni loco, & actione, seu oc-
cupatione externâ sis intus liber, & tuiipsius
potens,

potens, & sint omnia sub te, & tu non sub eis: ut sis dominus actionum tuarum & rector, non servus, nec emptitius: sed magis exemptus, verisque Hebreus in sortem ac libertatem transiens filiorum Dei: qui stant super præsentiam, & speculantur æterna: qui transitoria sinistro intuentur oculo, & dextro coelestia: quos temporalia non trahunt ad inhærendum, sed trahunt ipsi ea magis ad benè serviendum; prout ordinata sunt à Deo, & instituta à summo Opifice, qui nihil inordinatum relinquit in suâ creaturâ.

2. Si etiam in omni eventu stas, non in apparentiam externam, nec oculo carnali lustras yifa vel audita, sed mox in quâlibet causâ intras cum Moysè in tabernaculum ad consulendum Dominum: audies nonnumquam divinum responsum, & redies instructus de multis præsentibus & futuris. Semper enim Moyses recursum habuit ad tabernaculum pro dubiis & quæstionibus solvendis: fugitque ad orationis adjutorium pro periculis & improbitatibus hominum sublevandis. Sic & tu confugere debes in cordis tui secretarium, divinum intentiùs implorando suffragium. Propterea namque Josue, & filii Israël à Gabonitis leguntur decepti; quia *os Domini prius non interrogaverunt*, sed nimiùm creduli ^{Jos. 9.} dulcibus sermonibus, falsâ pietate delusi sunt. ^{14.}

C A P U T X X X I X.

Quod homo non sit importunus in negotiis.

S A L V A T O R.

I. **F**illi, committe mihi semper causam tuam, ego benè disponam in tempore suo. Expecta ordinationem meam, & senties inde profectum.

D I S C I P U L U S.

Domine, satis libenter omnes res tibi

222 DE Imitatione Christi
committo, quia parum potest cogitatio mea
proficere. Utinam non multum adhaererem
futuris eventibus, sed ad beneplacitum tuum
incundanter me offerrem!

S A L V A T O R.

2. Fili, sèpè homo rem aliquam vehemen-
ter agitat, quam desiderat: sed cum ad eam
pervenitur, aliter incipit sentire; quia affec-
tiones circa idem non sunt durabiles, sed
magis de uno ad aliud impellunt. Non ergo
minimum est etiam in minimis seipsum re-
linquere.

3. Verus profectus hominis est abnegatio
suiipsius; & homo abnegatus valde liber est
& securus. Sed antiquus hostis omnibus
bonis adversans à temptationibus non cessat;
sed die noctisque graves molitur insidias, si
fortè in laqueum deceptionis possit præcipi-
tare incautum. Vigilate, & orate, ut non in-
tretis in temptationem.

Matt.
26. 41.

C A P U T X L.

Quod homo nihil boni ex se habet, & de nullo
gloriari potest.

D I S C I P U L U S.

Pf. 8. 5. 1. **D**omine, quid est homo quod memor es
dejus; aut filius hominis, quis visitas
cum? Quid promeruit homo, ut dares illi
gratiā tuā? Domine, quid possum con-
queri si deseris me; aut quid justē obtendere
possum, si quod peto non feceris? Certè hoc
in veritate cogitare possum, & dicere: Do-
mine, nihil sum, nihil boni ex me habeo, sed
in omnibus deficio, & ad nihil semper tendo.
Et nisi à te fuero adjutus, & interius informa-
tus, totus efficior tepidus & dissolutus.

2. Tu autem, Domine, semper idem ipse es, Ps. 101.
 & pernames in æternum: semper bonus, 13.
 justus & sanctus: benè, justè ac sanctè agens
 omnia, & disponens in sapientiâ. Sed ego quâ
 ad defectum magis pronus sum, quam ad
 profectum, non sum semper in uno statu per-
 durans: quia septem tempora mutantur super
 me. Verumtamen citò melius sit cùm tibi
 placuerit, & manum porrexeris adjutricem:
 quia tu solus sine humano suffragio poteris
 auxiliari, & in tantum confirmare, ut vultus
 meus amplius in diversa non mutetur; sed
 in te uno cor meum convertatur, & quiescat.

3. Unde si benè scirem omnem humanam
 consolationem abjecere, sive propter devo-
 tionem adipiscendam, sive propter necessi-
 tatem, qua compellor te querere; quia non
 est homo qui me consoletur; tunc meritò
 possem de gratiâ tuâ sperare, & de dono
 gratiæ novæ exultare.

4. Gratias tibi, unde totum venit quoties-
 cumque mihi benè succedit. Ego autem va-
 nitas & nihilum ante te, inconstans homo &
 infirmus. Unde ergo possum gloriari, aut cur
 appeto reputari? Numquid de nihilo? & hoc
 vanissimum est. Verè inanis gloria, mala
 pestis, vanitas maxima; quia à verâ retrahit
 gloriâ, & cœlesti spoliat gratiâ. Dum enim
 homo complacet sibi, displacest tibi; dum
 inhiat laudibus humanis, privatur veris vir-
 tutibus.

5. Est autem vera gloria, & exultatio sancta
 gloriari in te, & non in se: gaudere in nomine
 tuo, non in virtute propriâ; nec in aliquâ
 creaturâ gloriari & delectari, nisi propter te.
 Laudetur nomen tuum, non meum; magnifi-
 centur opus tuum, non meum; benedicatur
 nomen sanctum tuum, nihil mihi autem at-
 tribuatur de laudibus hominum. Tu gloria
 mea, tu exultatio cordis mei; in te gloriaror,

124 DE Imitatione Christi.

2. Cor & exultabo totâ die; pro me autem nihil;
2. 1. nisi in infirmitatibus meis.
Joan. 5. 6. Quarant Judai gloriam, que ab invi-
44. cem est, ego hanc requiram, qua à solo Deo
est. Omnis quidem gloria humana, omnis
honor temporalis, omnis altitudo mundana
æternæ gloriæ tuæ comparata, vanitas est &
stultitia. O veritas mea, & misericordia mea,
Deus meus, Trinitas beata! tibi soli laus,
virtus, honor & gloria per infinita sæcula sæ-
culorum.
-

C A P U T X L I.

De contemptu omnis temporalis honoris.

S A L V A T O R.

1. **F**ili, noli tristari si videas alios honorari
& elevari, te autem despici & humiliari. Erige cor tuum ad me in cœlum, & non
contristabit te contemptus hominis in terris.

D I S C I P U L U S:

Domine, in cæcitate sumus, & vanitate
citò seducimur. Si rectè me inspicio injuria
mihi numquam facta est ab aliqua creatura,
unde nec justè habeo conqueri adversum te.

2. Quia autem frequenter, & graviter
peccavi tibi, meritò armatur contra me om-
nis creatura. Mihi igitur justè debetur con-
fusio, & contemptus; tibi autem laus, honor
& gloria. Et nisi me ad hoc præparavero,
quod velim libenter ab onni creaturâ despici
& relinquī, atque penitus nihil videri, non
possum interius pacificari & stabiliri, nec spi-
ritualiter illuminari, neque tibi plenè uniri.



C A P U T X L I I .

Quod pax non est ponenda in hominibus.

S A L V A T O R .

1. **F**ili, si ponis pacem tuam in aliquâ personâ propter tuum sentire, vel cotivere, instabilis eris & implicatus. Sed si recursum habes ad semper viventem & manentem veritatem, non contristabit te amicus recedens & moriens. In me debet amici dilectio stare: & propter me diligendus est, quisquis tibi bonus visus est & multum carus in hac vitâ. Sine me non valet nec durabit amicitia: nec est munda & vera dilectio, quam ego non copulo. Ita mortuus deberes esse talibus affectionibus dilectorum hominum, ut (quantum ad te pertinet) optares sine omni humano esse consortio. Tantò homo Deo magis appropinquat, quantò ab omni solatio terreno longius recedit. Tantò etiam altius ascendit ad Deum, quantò profundius in se descendit, & plus sibiipsci vilescit.

2. Qui autem aliquid boni sibi attribuit, gratiam Dei in se venire impedit: quia gratia Spiritus sancti cor humile semper querit. Si scires te perfectè annihilare, atque ab omnî amore creato evacuare, tunc deberem in te cum magnâ gratiâ emanare. Quando tu respicias ad creaturas, subtrahitur tibi aspectus Creatoris. Disce te in omnibus propter Creatorem vincere; & tunc ad divinam valebis pertingere cognitionem. Quantumcumque modicum sit, si inordinate diligitur & respicitur, retardat à summo bono, & viciat.



CAPUT XLIII.

Contra vanam & secularem scientiam.

1. Cor. 4. 2. **F**ili, non moveant te pulchra & subtilia hominum dicta. Non enim est Regnum Dei in sermone, sed in virtute. Attende verba mea, quæ corda accendunt, & mentes illuminant: inducunt compunctionem, & variam ingerunt consolationem. Numquam ad hoc legas verbum meum ut doctior, aut sapientior possis videri, sed stude mortificationi vitiorum, quia hoc amplius tibi proderit, quam notitia multarum difficultium quæstionum.

2. Cùm multa legeris & cognoveris, ad unum semper oportet redire principium:

Ps 118. 99. & **E**go sum, qui doceo hominem scientiam: & clarioram intelligentiam parvulis tribuo, quam ab homine possit doceri. Cui ego loquor, citò sapiens erit, & multum in spiritu proficiet. Vx eis qui multa curiosa ab hominibus inquirunt, & de viâ mihi servieadi parum curant. Veniet tempus quando apparetur Magister magistrorum, Christus, Dominus Angelorum, cunctorum auditurus lectiones, hoc est, singulorum examinaturus conscientias.

Soph. 1. Et tunc scrutabitur Hierusalem in lucernis, & manifesta erunt abscondita tenebrarum, tacet. 12. 1. Cor. 4: buntque argumenta linguarum.

3. Ego sum qui humilem in punto elevo mentem, ut plures æternæ veritatis capiat rationes, quam si quis decem annis studiasset in scholis. Ego doceo sine strepitu verborum, sine confusione opinionum, sine fastu honoris, sine impugnatione argumentorum. Ego sum qui doceo terrena desplicere, præsentia fastidire, cœlestia querere, æterna sapere, ho-

L I B . I I I . C A P . X L I V . 127
nores fugere , scanda la sufferre , omniem spem
in me ponere , extra me nihil cupete , & super
omnia me ardenter amare .

4. Nam quidam , amando me intimè , di-
dicit divina , & loquebatur mirabilia . Plus
profecit in relinquendo omnia , quam in stu-
dendo subtilia . Sed aliis loquor communia ,
aliis specialia : aliquibus in signis & figuris dul-
citer appareo , quibusdam vero ita multo lu-
mine revelo mysteria . Una vox librorum ,
sed non æquè omnes informat : quia intus sibi
doctor veritatis , cordis scrutator , cogitatio-
num intellector , actionum prontitor , distri-
buens singulis sicut dignum judicavero .

C A P U T X L I V .

De non attrahendo sibi res exteriores.

S A N C T U M .

1. **F**ili , in multis oportet te esse inscium ;
& testimoniare te tamquam mortuum su-
per terram , & cui totus mundus crucifixus sit .
Multam etiam oportet surdâ aure pertransire , &
quæ tuæ pacis sunt magis cogitare . Utilius est
oculos à rebus displicentibus avertere , & uni-
cuique suum sentire relinquere , quam con-
tentiosis sermonibus deservire . Si benè steteris
cum Deo & eis judicium aspiceris , facilius
te victum portabis .

D I S C I P U L U S .

2. O Domine , quo usq[ue] venimus ? Ecce
damnatum defletur tempore . pro modico
quæstu laboratur & curritur : & spiritale de-
stitutum in oblivionem transit , & vix ser-
reditur . Quod parum vel nihil prodest , atten-
ditur ; & quod summè necessarium est , ne-
gligenter praeterit : quia totus homo ad ex-

128 DE IMITATIONE CHRISTI.
terna profluit, & nisi citò resipiscat, libens
in exterioribus jacet.

C A P U T X L V.

*Quod omnibus non est credendum; & de facilis
lapsu verborum.*

D I S C I P U L U S.

Ps. 59. 1. D Amici auxilium, Domine, de tribu-

latione, quia vana salus hominis.

Quam sèpè ibi non inveni fidem, ubi me habere putavi! Quoties etiam ibi reperi, ubi minus præsumpsi. Vana ergo spes in hominibus, salus autem justorum in te, Deus. Benedictus sis, Domine Deus, in omnibus quæ nobis accidunt. Infirmi sumus & instabiles, citò fallimur & permutamur.

2. Quis est homo, qui ita cautè & circumspectè in omnibus se custodire valeat, ut aliquando in aliquam deceptionem, vel perplexitatem non veniat? Sed qui in te, Domine, confidit, ac simplici ex corde quærerit, non tam facile labitur. Et si inciderit in aliquam tribulationem, quocumque modo etiam fuerit implicatus, citius per te eruetur, aut à te consolabitur: quia tu non deseres in te sperantem usque in finem. Rarus fides amicus, in cunctis amici perseverans pressuris. Tu, Domine, tu solus es fidelissimus in omnibus, & præter te non est talis alter.

3. O quam benè sapuit sancta illa anima,
S. Agn. quæ dixit: Mens mea solidata est, & in Christo fundata! Si ita mecum foret, non tam facile timor humanus me sollicitaret, nec verborum jacula moverent. Quis omnia prævidere, quis præcavere mala futura sufficit? Si prævisa etiam lèdunt sèpè, quid improvisa, nisi graviter seriunt? Sed quare mihi misero-

non melius providi? Cur etiam tam facile aliis credidi? Sed homines sumus, nec aliud quām fragiles homines sumus, etiam si Angeli à multis aestimamur & dicimur. Cui credam, Domine? Cui, nisi tibi? Veritás es, quæ non fallis, nec falli potes. Et rursum: *Omnis homo mendax*, infirmus, & instabilis, labilis maximè in verbis: ita ut statim vix^{115.} credi debeat, quod rectunt in facie sonare videtur.

4. Quām prudenter præmonuisti, cavidum ab hominibus: & quia *inimici hominis*^{Mich. 7.} *domestici ejus*: nec credendum, si quis dixerit:^{6.} *Ecce hic, aut ecce illic!* Doctus sum damno^{Matt.} meo, & utinam ad cautelam majorem, & non^{10. 36.} ad insipientiam mihi! Cautus esto, ait qui-dam^{Matt.}, *cautus esto, serva apud te quod dico.* Et dum ego fileo, & absconditum credo, nec ille filere potest quod filendum petiit, sed statim prodit me & se, & abit. Ab hujusmodi rabulis, & incautis hominibus protege me, Domine, ne in manus eorum incidam, nec umquam talia committam. Verbum verum & stabile da in os meum; & linguam callidam longè fac à me. Quod pati nolo, facere aliis omnino cavere debo.

5. O quām bonum & pacificum est de aliis tacere: nec indifferenter omnia credere: neque de facilis ulterius effari: paucis seipsum revelare: te semper inspectorem cordis querere: nec omni vento verborum circumferri, sed omnia intima & externa secundum tuæ beneplacitum voluntatis optare perfici! Quām tutum pro conservatione cœlestis gratiæ humanam fugere apparentiam, nec appetere quæ foris admirationem videntur præbere: sed ea totâ sedulitate seftari, quæ dant emendationem vitæ ac fervorem.

6. Quām multis nocuit virtus scita ac præ-propere laudata! Quām sàpè profuit gratia

C A P U T X L V I .

*De confidentia in Deo habenda quando insur-
gunt verborum jacula.*

S A L V A T O R :

1. **F**ili, sta firmiter & spera in me. Quid enim sunt verba, nisi verba? Per aërem volant, sed lapidem non lœdunt. Si reus es, cogita quod libenter te velis emendare. Si nihil tibi conscientia es, pensa quod velis libenter pro Deo hoc sustinere. Satis parum est ut vel verba interdum sustineas, qui neodium fortia verbera tolerare vales. Et quare tam parva cibæ ad cor transeunt, nisi quia adhuc carnalis es, & homines magis quam oportet attendis? Nam quia despici metuis, reprehendi pro excessibus non vis, & excusationum quartis umbracula.

2. Sed iaspice te melias, & agnoscet quia vivit adhuc in te mundas, & vanus amor placandi hominibus. Cum enim bassarite fugis, & confundi pro defectibus, constat utique quod nec verus humilis sis, nec vere mundo mortuus, nec tibi mundus crucifixus. Sed audi verbum meum, & non curabis decem milia hominum verba. Ecce, si cuncta contra te dicierentur, quæ singi malitiosissime possent, quid tibi nocerent, si omnino transire permetteres, nec plus quam festucam perpenderes? Numquid vel unum capillum extrahere possent?

3. Sed qui cor intus non habet, nec Deum pro oculis, faciliter movetur verbo vituperationis: qui autem in me confidit, nec proprio iudicio stare appetit, absque humano terrorc erit. Ego enim suos iudex, & Dominus om-

nium secretorum; ego scio qualiter res acta est, ego injuriantem novi & sustinentem. A me exit verbum istud, me permittente, hoc accidit, *ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.* Ego reum & innocentem judicabo, sed ^{Luc. 2.} 35. occulto judicio utrumque ante probare volui.

4. Testimonium hominum s^apè fallit: meum iudicium v^erūm est; stabit, & non subvertetur. Latet plerumque, ac paucis patet ad singula: numquam tamen errat, nec errare potest, etiam si oculis insipientium nō rectum videatur. Ad me ergo recurrendum est in omni iudicio, nec proprio innitendut arbitrio. *Justus enim non conturbabitur, quidquid ei à Deo acciderit.* Etiam si iustè aliquid contra eum prolatum fuerit, non multūm curabit. Sed nec vanè exultabit, si per alios rationabiliter excusat. Pensat namque, quia *ego sum scrutans cōrda, & renes:* qui non iudico secundūm faciem & humanam apparentiam. Nam s^apè in oculis meis reperitur culpabile, quod hominum iudicio creditur laudabile.

^{Prov.}^{2. 21.}^{Ps. 7.}
^{10.}

Discipulus.

5. Domine D^eus, iudex iuste, fortis & pietatis, qui hominū nosti fragilitatem & pravitatem, esto robur meum, & tota fiducia mea: non enim mihi sufficit conscientia mea. Tu nosti quod ego non novi; & ita in omni reprehensione humiliasti me debui, & mansuetè sustinere. Ignosce ergo mihi propitiis, quoties tecum non egi, & dona iterum gratiam amplioris sufferentiaz. Melior est mihi tua copiosa misericordia ad consecrationem indulgentiaz, quam mea opītata iustitia pro defensione latentis conscientiaz. Et si nihil mihi conficiens sum, tamen in hoc iustificare me non possum; quia remora misericordia tua, non iustificabitur in conspectu tuo vivens.

^{1. Cor.}^{4.}^{Ps. 142.}

Fvj

CAPUT XLVII.

Quod omnia gravia pro aeternâ vitâ sunt toleranda.

S A L V A T O R.

1. **F**ili, non frangant te labores, quos as-
sumpsisti propter me; nec tribulationes
te dejiciant usquequaque: sed mea promissio
in omni eventu te roboret & consoletur. Ego
sufficiens sum ad reddendum supra omnem
modum & mensuram. Non hîc diu laborabis,
nec semper gravaberis doloribus. Expecta
paulisper, & videbis celerem finem malorum.
Veniet una hora quando cessabit omnis labor
& tumultus. Modicum est & breve omne
quod transit cum tempore.

2. Age ergo quod agis: fideliter labora in
vineâ meâ, ego ero merces tua: Scribe,
lege, canta, gemit, tace, ora, sustine viri-
liter contraria: digna est his omnibus æterna
vita, & majoribus præliis. Veniet pax in die
unâ, quæ nota est Domino: non enim erit
nox, vel dies, hujus scilicet temporis, sed
lux perpetua, claritas infinita, pax firma &
requies secura. Non dices tunc? *Quis me li-
berabit de corpore mortis hujus?* Nec clama-
bis: *Heu mibi! quia incolatus meus prolon-
gatus est; quoniam precipitabitur mors,* & salus
erit indefectiva; anxietas nulla, jucunditas
beata, societas dulcis & decora.

Rom. 7. 24. Ps. 119. Isa. 25. 3. O si vidisses in cœlo Sanctorum coronas
perpetuas, quantâ quoque nunc exultant glo-
riâ, qui huic mundo olim contemptibiles,
& quasi vitâ ipsâ indigni putabantur, pro-
fectò te statim humiliares usque ad terram, &
affactares potius omnibus subesse, quam
præesse uni: nec hujus vitæ dies lètos con-
spiceres, sed magis pro Deo tribulari gau-

L I B . I I I . C A P . X L V I I I . 135
deres: & pro nihilo inter homines compu-
tari, maximum lucrum duceres.

4. O si tibi hæc saperent, & profundè ad
cor transirent, quomodo auderes vel semel
conqueri? Nonne pro vitâ æternâ cuncta la-
boriosa sunt toleranda? Non est parvum quid
lucrari aut perdere regnum Dei. Leva igitur
faciem tuam in cœlum. Ecce ego, & omnes
Sancti mei mecum, qui in hoc sæculo ma-
gnum habuere certamen, modò gaudent,
modò consolantur, modò securi sunt, modò
requiescent, & sine fine mecum in regno
Patris mei permanebunt.

C A P U T X L V I I I .

De die aeternitatis, & hujus vita angustiis.

D I S C I P U L U S .

1. **O** Supernæ civitatis mansio beatissima! O dies æternitatis clarissima, quam
nox non obscurat, sed summa veritas semper
irradiat, dies semper læta, semper secura,
& numquam statum mutans in contraria! O
utinam dies illa illuxisset, & cuncta hæc tem-
poralia finem accepissent! Lucet quidem Sanctis
perpetuâ & splendidâ claritate, sed non
nisi à longè, & per speculum peregrinantibus
in terrâ.

2. Norunt cœli cives quām gaudiosa sit
illa; gemunt exules filii Evæ quēd amara &
taediosa sit ista. Dies hujus temporis parvi &
mali, pleni doloribus & angustiis: ubi homo
peccatis multis inquinatur, multis passionibus
irretitur, multis timoribus stringitur, multis
curis distenditur, multis curiositatibus distra-
bitur, multis vanitatibus implicatur, multis
erroribus circumfunditur, multis laboribus
atteritur, temptationibus gravatur, deliciis
enervatur, egestate cruciatur.

734 DE Imitatione Christi

3. O quando finis horum malorum ! quando liberabor à misera servitute vitiorum ? quando memorabor, Domine, tuī solius ? quando ad plenum labor in te ? Quando ero sine omni impedimento, in verā libertate, sine omni gravamine mentis & corporis ? Quando erit pax solida ; pax imperturbabilis & secura ; pax intus & foris ; pax ex omni parte firma ? Jesu bone, quando stabo ad videndum te ? quando contemplabor gloriam regni tui ? quando eris mihi omnia in omnibus ? O quando ero tecum in regno tuo, quod præparasti dilectis tuis ab æternor Relictus sum pauper, & exul in terrâ hostili, ubi bella quotidiana, & infortunia maxima.

4. Consolare exilium meū, mitiga dolorem meum, quia ad te suspirat omne desiderium meum. Nam onus totum mihi est quidquid mundus hic offert ad solatium. Desidero te intimè frui, sed nequeo apprehendere. Opto inhærente cœlestibus, sed depriment res temporales, & immortificare passiones. Meme omnibus rebus superesse volo, carne autem invitè subesse cogor. Sic ego intellix homo ! metum pugno, & factus fah

Job. 7. mihimetipſi gravis, dum ſpiritus ſursum, & caro querit eſſe deorsum.

5. O quid intus patior, dum thente cœleſtia trago, & mox carnalium turba occurrit oratiū ! Deus meus, ne elongeris a me, neque declines in ira a ſervō tū. Fulgurū corruptionēs tuū, & diſipa eis : Emittē sagittas tuas, & conturbentur omnes phantasie inimici. Ps. 10. Recollige ſenſus meos ad te : fac me obliviſcere omnium mundanorum : dā eſto abſicere & contemnere phantasmata vitiorum. Succurre mihi, æterna Veritas, ut nulla me moveat vanitas. Adveni cœleſtis ſuavitatis, & fugiat a facie tuā omnis impuritas. Ignorſce quoque mihi, & misericorditer indulge, quoties præ-

12.

Ps. 25.

9.

Ps. 143.

6.

L I B . III . C A P . X L I X . 135
ter te aliud in oratione revolvo. Confiteor
enim verè , quia valde distraetè me habere
confuevi. Nam ibi multoties non sum , ubi
corporaliter sto aut sedeo : sed ibi magis sum
quò cogitationibus feror. Ibi sum ubi cogita-
tio mea est. Ibi est frequenter cogitatio mea
ubi est id quod amo. Hoc mihi citò occurrit ,
quod naturaliter delectat , aut ex usu pla-
cer.

6. Unde , tu Veritas , aperte dixisti : Ubi
enim est thesaurus tuus , ibi est & cor tuum . *Matt. 6. 21.*
Si cœlum diligo , libenter de cœlestibus penso.
Si mundum amo , de felicitatibus mundi con-
gappeo , & de adversitatibus ejus tristor. Si
carnem diligo , quæ carnis sunt sèpè imagi-
nor. Si spiritum amo , de spiritualibus cogi-
tare detector. Quæcumque enim ditigo , de
his libenter loquor & audio , atque talium
imagines mecum ad dominum reporto. Sed
beatus ille homo , qui propter te , Domine ,
omnibus creaturis licentiam abeundi tribuit :
qui naturæ vim facit , & concupiscentias car-
nis fervore spiritus crucifigit , ut , serenata
conscientia , puram tibi orationem offerat ,
dignusque sit angelicis interefie Choris , omni-
bus terrenis foris & intùs exclusis !

C A P U T X L I X .

*De desiderio aeterna vita , & quanta sint
certantibus promissa.*

S A E V A T O R .

1. **F**ILI , cùm tibi desiderium aeternæ beatitudo-
nis desuper infundi sentis , & de ta-
bernaculo corporis exire concupisces , ut cla-
ritatem meam sine vicissitudinis umbrâ con-
templari possis ; dilata cor tuum , & omni de-
siderio hanc sanctam inspirationem suscipe .

136 DE Imitatione Christi.

Redde amplissimas supernæ bonitati gratias, quæ tecum sic dignanter agit, clementer visitat, ardenter excitat, potenter sublevat, ne proprio pondere ad terrena labaris. Neque enim hoc cogitat tuo aut conatu accipis, sed solâ dignatione supernæ gratiæ & divini respectus; quatenus in virtutibus & majori humilitate proficias, & ad futura certamina te præpares, mihiq[ue] toto cordis affectu adhædere, ac ferventi voluntate studeas deservire.

2. Fili, sæpè ignis ardet, sed sine fumo flamma non ascendit. Sic & aliquorum desideria ad cœlestia flagrant, & tamen à tentatione carnalis affectus liberi non sunt. Idcirco nec omnino pure pro honore Dei agunt, quod tam desideranter ab eo petunt. Tale est & tuum sæpè desiderium, quod insinuasti fore tam importunum. Non enim est hoc purum & perfectum, quod propriâ communitate est infectum.

3. Pete non quod tibi est delectabile & commodum, sed quod mihi est acceptabile, atque honorificum: quia si rectè judicas, meam ordinationem tuo desiderio & omni desiderato præferre debes ac sequi. Novi desiderium tuum, & frequentes gemitus audivi. Jam velles esse in libertate gloriæ filiorum D[omi]n[us]: jam te delectat domus æterna, & cœlestis patria gaudio plena, sed nondum venit hora ista, sed est adhuc aliud tempus, scilicet tempus belli, tempus laboris & probationis. Optas summò repleri bono, sed non potes hoc assequi modo. Ego sum; expecta me donec veniat regnum Dei.

4. Probandus es adhuc in terris, & in multis exercitandus. Consolatio tibi interdum dabitur, sed copiosa satietas non concedetur.

Jes. 1. 6. Confortare igitur, & esto robustus, tam in agendo, quam in patiendo naturæ contraria.

Eph. 2. 4. Oportet te novum induere hominem, & in al-

terum virum mutari. Op̄ortet te s̄p̄e agere ^{1. Reg.} quod non vis; & quod vis, oportet relinquere. ^{10. 6. G.} Quod aliis placet processum habebit; quod ^{9.} tibi placet ultra non proficiet. Quod alii dicunt, audietur; quod tu dicas, pro nihilo computabitur. Petent alii, & accipient; tu petes, nec impetrabis.

5. Erunt alii magni in ore hominum, de te autem tacebitur. Aliis hoc, vel illud committetur; tu autem ad nihil utilis judicaberis. Propter hoc natura contristabitur aliquando: & magnum, si silens portaveris. In his & similibus multis probari solet fidelis Domini servus: qualiter se abnegare, & in omnibus frangere queat. Vix enim est aliud tale, in quo mori tantumdem indigeas, sicut videre & pati quæ voluntati tuae adversa sunt: maximè autem cum inconvenientiâ, & quæ minus utilia tibi apparent, fieri jubentur. Et quia non audes resistere altiori potestati, sub dominio constitutus, ideo durum tibi videtur ad nutum alterius ambulare, ac omne proprium sentire omittere.

6. Sed pensa, fili, horum fructum labrum, finem celerem; atque præmium nimis magnum; & non habebis inde gravamen, sed fortissimum patientiæ tuae solamen. Nam & pro modicâ fac voluntate, quam nunc sponte deseris, habebis semper voluntatem tuam in cœlis. Ibi quippe invenies omne quod volueris, omne quod desiderare potueris. Ibi aderit tibi totius facultas boni sine timore amittendi. Ibi voluntas tua una semper tecum nihil cupiet extraneum vel privatum. Ibi nullus relistarit tibi, nemo de te conqueretur, nemo impediet, nihil obviabit: sed cuncta desiderata simul erunt præsentia, totumque affectum tuum reficient, & adimplebunt usque ad summum. Ibi reddam gloriam pro contumelîa perpetuâ; pallium laudis pro mœ-

138 DE IMITATIONE CHRISTI.
rore; pro loco novissimo sedem regni in se-
cula. Ibi apparebit fructus obedientiae, gau-
debit labor pœnitentiae, & humilis subiectio
coronabitur gloriose.

7. Nunc ergo inclina te humiliter sub om-
nium manibus: nec sit tibi curæ, quis hoc
dixerit vel jusserit: Sed hoc magnopere cu-
rato, ut sive Prælatus, sive junior, aut æqua-
lis, aliquid à te exposcerit vel innuerit, pro
bono totum accipias, & sincerâ voluntate
studias adimplere. Quærat aliud hoc, aliud
illud; gloriatur ille in illo, & iste in isto,
laudeturque millies mille: tu autem nec in
isto, nec in illo, sed in tuiipsius gaude con-
temptu, & in mei solius beneplacito ac ho-
nore. Hoc optandum est tibi, at sive per vi-
tatem, sive per mortem, Deus semper in te
glorificetur.

Phil. 1.
20.

C A P U T L.

*Qualiter homo desolatus se dicit in manus
Dei offerre.*

D I S C I P U L U S.

1. **D**omine Deus, sancte Pater, nunc &
in æternum benedictus, quia sicut vis
factum est; & quod facis bonum est. Læteratur
in te servus tuus, non in se, nec in aliquo
alio: quia tu solus lætitia vera, tu spes mea,
& corona mea, tu gaudium meum, & honor
meus, Domine. *Quid habet servus tuus, nisi
quod a te accepit, etiam sine merito suo?* Ps. 87.
4. 7. *sunt omnia, quæ dedisti, & quæ fecisti.* Ps. 116.
16. *per famam, & in laboribus meis à juventute mea:*
& contristatur anima mea, nonnumquam us-
que ad lacrymas; quandoque etiam contur-
batur ad se propter imminentes passiones.
2. **D**efidero pacis gaudium, pacem filio-

rum tuorum flagito , qui in lumine consolationis à te pascuntur. Si das pacem , si gaudium sanctum infundis , erit anima servi tui plena modulatione , & devota in laude tuâ. Sed si te subtraxeris , sicut sapissimè soles , non poterit currere viam mandatorum tuo. *Pf. 118.*
 rum : sed magis ad tundendum peccatus genua incurvantur , quia non est illi sicut heri , & nudiustertius , quando splendebat lucerna tua *Job. 3.*
super caput ejus : & sub umbrâ alarum tua *19.*
rum protegebas à temptationibus irruentibus. *Pf. 16.*

3. Pater juste & semper laudande , venit ^{8.} hora ut probetur servus tuus. Pater amande , dignum est ut horâ hac patiatur aliquid prote servus tuus. Pater perpetuò venerande , venit hora , quam ab aeterno præsciebas affuturam , ut ad modicum tempus succumbat foris servus tuus , vivat vero semper apud te in tuis. Paululam vilipendatur , humilietur , & deficiat coram hominibus ; passionibus conteratur & languoribus : ut iterum tecum in aurorâ novæ lucis resurgat . & in coelestibus clarificeatur. Pater sancte , tu sic ordinasti , & sic voluisti : & hoc factum est , quod ipse præcepisti.

4. Hoc est enim gratia ad amicum tuum ; pati & tribulari in hoc mundo pro amore tuo , quotiescumque & à quocumque id permiseris fieri. Sine consilio , & providentiâ tuâ , & sine causa nihil fit in terra. *Bonum mibi , Domine ,* *ps. 118.*
quod humiliasti me , ut discam justificationes *71.*
tuas : & omnes elationes cordis , atque præsumptiones abjiciam. Utile mihi quod *confusio cooperuerit faciem meum* , ut te potius , *ps. 68.*
quam homines ad consolandum requiram. Didici etiam ex hoc inscrutabile judicium tuum expavescere , qui affligis justum cum impiis , sed non sine equitate ac justitiâ.

5. Gratias tibi , qui non pepercisti malis meis , sed accivisti me verbis amaris ;

infligens dolores & immittens angustias, intrus & foris. Non est qui me consoletur ex omnibus, quæ sub cœlo sunt, nisi tu, Domine Deus meus, cœlestis medicus anima-

1. Reg. rum; qui percutis, & sanas; deducis ad inferos, & reducis. Disciplina tua super me, &
2. 6. Tob. 13. virga tua ipsa me docebit.

- Pſ 17. 6. Ecce, Pater dilecte, in manibus tuis
ego sum, sub virgâ correctionis tuæ me inclino: percute dorsum meum, & collum
meum, ut incurvem ad voluntatem tuam
tortuositatem meam. Fac me pium & humi-
lem discipulum, sicut benè facere consue-
visti, ut ambulem ad omnem nutum tuum.
Tibi me, & omnia mea ad corrigendum com-
mitto: melius est hîc corripi, quâm in futuro.
Tu scis omnia & singula, & nihil te latet in
humanâ conscientiâ. Antequam fiant nosti
ventura; & non opus est tibi, ut quis te do-
ceat aut admoneat de his, quæ geruntur in
terrâ. Tu scis quid expediatur ad profectum
meum, & quantum deferviat tribulatio ad
rubiginem vitiorum purgandam. Fac mecum
desideratum beneplacitum tuum, & ne des-
picias peccaminosam vitam meam, nulli me-
lius nec clarius, quâm tibi soli notam.*

7. Da mihi , Domine , hoc scire quod
sciendum est : hoc amare , quod amandum
est : hoc laudare , quod tibi summè placet :
hoc reputare , quod tibi pretiosum est : hoc
vituperare , quod oculis tuis sordescit . Non
me finas secundùm visionem oculorum exte-
riorum judicare , neque secundùm auditum
aurium hominum imperitorum sententiare :
sed in judicio vero de spiritualibus & visibili-
bus discernere , atque super omnia benepla-
citum voluntatis tuæ semper inquirere .

8. Falluntur s^ep^e hominum sensus in iudicando, falluntur & amatores s^eculi visibilia tantummodo amando. Quid est homo inde

melior, quia reputatur ab homine major? Fallax fallacem, vanus vanum, cæcus cæcum, infirmus infirmam decipit dum exaltat: & veraciter magis confundit dum inaniter laudat. Nam *quantum unusquisque est in oculis tuis, tantum est, & non amplius*, ait humilis [Sanctus] Franciscus.

C A P U T L I .

Quod humilibus insistendum est operibus cum deficitur à summis.

S A L V A T O R .

1. **F**ili, non vales semper in ferventiori de-siderio virtutum stare, nec in altiori gradu contemplationis consistere: sed neesse habes interdum ob originalem corruptelam ad inferiora descendere; & onus corruptibilis vitæ etiam invitè & cum tædio portare. Quandiu mortale corpus geris, tedium senties & grayamen cordis. Oportet ergo sæpè in carne de carnis onere gemere; eo quod non vales spiritualibus studiis, & divinæ contemplationi indesinenter inhærente.

2. Tunc expedit tibi ad humilia & exteriora opera configere, & in bonis te actibus recreare; adventum meum & supernam visitationem firmâ confidentiâ expectare; exilium tuum, & ariditatem mentis patienter sufferre. donec iterum à me visiteris, & ab omnibus anxietatibus libereris. Nam faciam te laborum oblivisci, & internâ quiete perfaci. Expandam coram te prata scripturarum, &, dilatato corde, currere incipes viam mandatorum meorum. Et dices: *Non sunt condigna passiones hujus temporis ad futuram gloriam, qua revelabitur in nobis.* Rom. 8.

C A P U T L I I.

*Quod homo non reputet se consolatione dignum;
sed magis dignum verberibus.*

D I S C I P U L U S.

1. **D**omine, non sum dignus consolacione tuâ, nec aliquâ spirituali visitatione, & ideo justè mecum agis, quando me inopem & desolatum relinquis. Si enim ad instar maris lacrymas effundere possem, adhuc consolatione tuâ dignus non essem, & ideo justè mecum agis. Unde nihil dignus sum, quâm flagellari & puniri: quia graviter & sàpè te offendì, & in multis valde deliqui. Ergo, verâ pensatâ ratione, nec minimâ sum dignus consolatione. Sed tu clemens & misericors, qui non vis. perire opera tua, ad ostendendum divitias bonitatis tuæ in vasa misericordiaz, etiam præter omne proprium meritum dignaris consolari servum tuum supra humanum modum. Tuæ enim consolationes non sunt sicut humanæ consolationes.

2. Quid egî, Domine, ut mihi conferres aliquam coelostem consolationem? Ego nihil boni egisse me recolo, sed semper ad vitia pronum, & ad emendationem pigrum fuisse. Verum est & negare non possum. Si aliter diccerem, tu stares contra me, & non esset qui defenderet. Quid merui pro peccatis meis, nisi infernum, & ignem æternum? In veritate confiteor, quoniam dignus sum omni ludibrio & contemptu, nec decet me inter devotos tuos commorari. Et licet hoc ægrè audiam, tamen adversum me, pro veritate, peccata mea arguam, ut facilius misericordiam tuam merear impetrare.

3. Quid dicam reus, & omni confusione plenus? Non habeo os loquendi nisi tantum hoc verbum: Peccavi, Domine, peccavi: miserere mei, ignosce mihi. *Sine me paulum, ut plangam dolorem meum, antequam vadam ad terram tenebrosam, & operiam mortis caligine.* Quid tam maximè à reo & misero peccatore requiris, nisi ut conteratur & humiliet se pro delictis suis? In verâ contritione, & cordis humiliatione nascitur spes venie, reconciliatur perturbata conscientia, reparatur gratia perdita, tuetur homo à futurâ irâ, & occurunt sibi mutuò in osculo sancto Deus & pœnitens anima.

4. Humilis peccatorum contritio acceptabile tibi est, Domine, sacrificium, longè suaviùs odorans in conspectu tuo, quam thuris incensum. Hoc est gratum etiam unguentum, quod pedibus tuis infundi voluisti, quia cor contritum & humiliatum numquam despexit, Ibi est locus refugii à facie iræ inimici. Ibi amendatur, & abluitur quidquid aliunde contractum est & inquinatum.

C A P U T L I I I .

Quod gratia Dei non miscetur sapientibus terrena.

S A L V A T O R .

¶ **E**lli, pretiosa est gratia mea, non patitur se misceri extraneis rebus, nec consolationibus terrenis. Abjicere igitur optet omnia impedimenta gratiae, si optas ejus infusionem suscipere. Pete secretum tibi, ama solus habitare tecum: nullius require confabulationem; sed magis ad Deum devotam effunde precem; ut compunctam teneas menem, & puram conscientiam. Totum.

144 DE Imitatione Christi.
mundum nihil aestima: Deo vacare omnibus exterioribus antepone. Non enim poteris mihi vacare, & in transitorii pariter delectari. A notis & à caris oportet elongari, & ab omni temporali solatio mentem tenere privatam. Sic obsecrat beatus Apostolus Petrus:

1. Pet. *Ut tamquam advenas, & peregrinos in hoc mundo se contineant Christi fideles à carnalibus desideriis, qua militant adversus animam.*

2. O quanta fiducia erit morituro, quem nullius rei affectus detinet in mundo! Sed sic segregatum cor habere ab omnibus æger necdum capit animus, nec animalis homo novit interni hominis libertatem. Attamen si verè velit esse spiritalis, oportet eum renunciare tam remotis quam propinquis; & à nemine magis cavere quam à seipso. Si temetipsum perfectè viceris, cætera facilis subjugabis. Perfecta victoria est de semetipso triumphare. Qui enim seipsum subiectum tenet, ut sensualitas rationi & ratio in cunctis obediat mihi, hic verè vîctor est sui & dominus mundi.

3. Si ad hunc apicem scandere gliscis, oportet viriliter incipere, & securim ad radicem ponere, ut eellas & destruas occultam & inordinatam inclinationem ad te ipsum, & ad omne privatum & materiale bonum. Ex hoc vitio, quod homo semetipsum nimis inordinatè diligit, penè totum pendet quidquid radicaliter vincendum est. Quo devicto & subacto malo, pax magna & tranquillitas erit continuò. Sed quia pauci sibiipsis perfectè mori laborant, nec plenè extra se tendunt, propterea in se implicati remanent, nec supra se in spiritu elevari possunt. Qui autem liberè mecum ambulare desiderat, necesse est ut omnes pravas & inordinatas affectiones suas mortificet, atque nulli creaturæ privato amore concupiscenter inhæreat.

C A P U T L I V.

De diversis motibus naturæ & gratia.

M A G I S T E R.

1. **F**ili, diligenter adverte motus naturæ & gratiæ, quia valde contrariè ac subtiliter moventur: & vix nisi à spiritali & intimè illuminato homine discernuntur. Omnes quidem bonum appetunt, & aliquid boni in suis dictis vel factis prætendunt, ideo sub specie boni multi falluntur. Natura callida est, & multos trahit, illaqueat & decipit; & se semper pro fine habet: sed gratia simpliciter ambulat, & ab omni specie malæ declinat, fallacias non prætendit; & omnia purè propter Deum agit, in quo & finaliter requiescit.

2. Natura invicè vult mori nec premi, nec superari, nec subesse, nec sponte subjugari. Gratia verò studet mortificationi propriæ, resistit sensualitati, querit subjici, appetit vincī; nec propriâ vult libertate fungi: sed sub disciplina amat teneri; nec alicui cupit dominari: sed sub Deo semper vivere, stare & esse, atque propter Deum omni humanæ creaturæ humiliter parata est inclinari. Natura pro suo commodo laborat, & quid lucri sibi ex alio proveniat, attendit. Gratia autem non quid sibi utile commodumque sit; sed quod multis proficiat magis considerat. Natura libenter honorem & reverentiam accipit. Gratia verò omnem honorem & gloriam Deo fideliter attribuit.

3. Natura confusionem timet atque contemptum. Gratia autem gaudet pro nomine Jesu contumeliam pati. Natura otium amat, & quietem corporalem. Gratia verò vacua esse non potest, sed libenter amplectitur

146 De Imitatione Christi.

laborem. Natura querit habere curiosa & pulchra, fugit autem vilia & grossa. Gratia verò simplicibus delectatur & humilibus; aspera non aspernatur, nec vetustis refugit indui pannis. Natura respicit temporalia; gaudet ad lucra terrena; tristatur de damno; irritatur levis injuria verbo; sed gratia attendit æterna; non inhæret temporalibus; nec in perditione rerum turbatur; neque verbis durioribus acerbatur: quia thesaurum suum & gaudium in celo, ubi nihil perit, constituit.

4. Natura cupida est, & libentius accipit, quam donat; amat propria & privata; gratia autem pia est, & communis; vitat singularia,

Art. 20. contentatur paucis; beatius dare judicat, quam accipere. Natura inclinat ad creaturas, ad carnem propriam, ad vanitatem, & discursus; sed gratia trahit ad Deum & ad virtutes; renunciat creaturis; fugit mundum; odit carnis desideria; restrinxit evagationes; erubescit in publico apparere. Natura libenter aliquod solatum habet externum, in quo delectetur ad sensum; sed gratia in solo Deo querit consolari, & in summo bono super omnia visibilia delectari.

5. Natura totum agit propter lucrum & commodum proprium, nihil gratis facere potest, sed aut æquale, aut melius, aut laudem, vel favorem pro benefactis consequi sperat; & multum ponderari sua gesta & dona concupiscit. Gratia verò nihil temporale querit, nec aliud præmium quam Deum solum pro mercede postulat; nec amplius de necessariis temporalibus desiderat, nisi quantum hæc sibi ad affectionem æternorum valeant servire.

6. Natura gaudet de amicis multis, & propinquis; gloriatur de nobili loca & orru generis; arredit potentibus; blanditur divitijs; applaudit sibi similibus. Gratia autem di-

Animicos diligit; nec de amicorum turbâ extollitur; nec locum, nec ortum natalium reputat, nisi virtus ibi major fuerit; favet magis pauperi, quam diviti; compatitur plus innocentii, quam potenti; congaudet veraci, non fallaci; exhortatur semper bonos meliora charismata æmulari, & Filio Dei per virtutes assimilari. Natura de defectu, & molestiâ citò conqueritur; gratia constanter fert inopiam.

7. Natura omnia ad se reflectit; pro se certat & arguit: gratia autem ad Deum cuncta reducit, unde originaliter emanant; nihil boni sibi adscribit, nec arroganter presumit; non contendit, nec suam sententiam aliis præfert: sed in omni sensu & intellectu æternæ sapientiae ac divino examini se submittit. Naturæ appetit scire secreta, & nova audire: vult exterius apparere, & multa per sensus experiri: desiderat agnoscere, & agere alioide laus & admiratio procedit. Sed gratia non curat nova nec curiosa percipere; quia totum hoc de corruptionis vetustate est oritur; eum nihil novum & durabile sit super terram. Docet itaque sensus restringere; vanam complacentiam & ostentationem devitare; laudanda & dignè miranda humiliter abscondere; ac de omni re, atque in omni scientia utilitatis fructum, atque Dei laudem & honorem quererere. Non vult se nec sua prædicari, sed Deum in donis suis optat benedici, qui cuncta ex merâ caritate largitur.

8. Hæc gratia supernaturale lumen, & quoddam Dei speciale donum est, & propriè Electorum signaculum, & pignus salutis æternæ; quæ hominem de terrenis ad coelestia amanda sustollit, & de carnali spiritalem facit. Quantò igitur natura amplius premitur & vincitur, tanto major gratia infunditur, & quotidie novis visitationibus interior homo secundum imaginem Dei reformatur.

C A P U T L V .

De corruptione naturae, & efficacia gratiae divinae.

D I S C I P U L U S .

1. **D**omine Deus meus, qui me creasti ad imaginem & similitudinem tuam, concede mihi hanc gratiam, quam ostendisti tam magnam, & necessariam ad salutem: ut vincam pessimam naturam meam trahentem ad peccata, & in perditionem. *Sentio enim in carne mea legem peccati contradicentem legi mentis mea, & captivum me ducentem ad obediendum sensualitati in multis: neq; possum resistere passionibus ejus, nisi assistat sanctissima gratia tua, & cordimeo ardenter infusa.*

2. **O**pus est gratia tua, & magna gratia, ut vincatur natura ad omnia semper prona ab adolescentia facta. Nam ea per primum hominem Adam lapsa, & vitiata per peccatum, in omnes homines peccata hujus matutae descendit: ut ipsa natura, quæ bona & recta ante condita fuit, pro vitio jam & infirmitate corruptæ naturæ ponatur, eo quod, motus ejus sibi relietus ad malum & inferiora trahit. Nam inmodica vis, quæ remansit, est tamquam scintilla quædam latens in cinere. Hæc est ipsa ratio naturalis circumfusa magnâ caligine, adhuc judicium habens boni & mali, veri falsique distantiam, licet impotens sit adimplere omne quod approbat: nec pleno iam lumine veritatis, nec sanitate affectionum suarum potiatur.

3. **H**inc est, Deus meus, quod condelectas legi tuæ secundum interiorem hominem, sciens mandatum tuum fore bonum, justum, & sanum; arguens etiam omnem malum & pe-

atum fugiendum. *Carne autem servio legi* *Ibid. 7.*
peccati, dum magis sensualitati obedio. *quām 25.*
rationi. Hinc est quōd *velle bonum mibi adja-* *Ib. d. 18.*
cet, perficere autem non invenio. Hinc sēpē
multa bona propono, sed quia gratia deest
ad adjuvandum infirmitatem meam, ex levi
resistentiā resilio & deficio. Hinc accidit, quōd
viam perfectionis agnoscō, & qualiter agere
debeam, clarè satis video: sed propriæ cor-
ruptionis pondere pressus ad perfectionem
non affurgo.

4. O quām maximè est mihi necessaria,
Domine, gratia tua ad inchoandum bonum,
ad proficiendum, & perficiendum! Nam sine
illā non possum facere aliquid: omnia autem
possum in te, confortante me gratiā tuā. O
verè cœlestis gratia, sine quā nulla sunt pro-
pria merita, nulla quoque dona naturæ pon-
deranda! Nihil artes, nihil pulchritudo, nihil
divitiae, nihil fortitudo, nihil ingenium,
nihil eloquentia valent apud te, Domine,
sine gratiā tuā. Nam dona naturæ bonis & ma-
lis sunt communia. Electorum autem pro-
prium donum est gratia, sive dilectio, quā
insigniti, digni habentur vitâ æternâ. Tantum
eminet hæc gratia, ut nec donum prophetiæ,
nec signorum operatio, nec quantalibet alta
speculatio aliquid æstimetur sine ipsâ. Sed nè-
que fides, neque spes, neque aliæ virtutes
tibi acceptæ sunt sine caritate & gratiâ.

5. O beatissima gratia, quæ pauperem
spiritu virtutibus divitem facis, & divitem
multis bonis, humilem corde reddis! Veni,
descende ad me, reple me mane consolatione
tuâ, ne deficiat præ lasitudine atque ariditate
mentis anima mea. Obsecro, Domine, ut in- *Gen. 18.*
veniam gratiam in oculis tuis: sufficit enim 3.
mibi gratia tua, cateris non obtentis, quæ *2. Cor.*
desiderat natura. Si fuero tentatus & vexatus *1. 2. 9.*
tribulationibus multis, non timebo mala,

150 DE IMITATIONE CHRISTI.

dum fuerit mecum gratia tua. Ipsa fortitudo mea est; ipsa consilium mihi confert & auxilium. Cunctis hostibus potentior est, & sapientior universis sapientibus.

6. Magistra est veritatis, doctrix disciplinæ, lumen cordis, solamen preffuræ, fugatrix tristitiae, ablatrix timoris, nutrix devotionis, productrix lacrymarum. Quid sum sine illâ, nisi aridum liguum, & stirps inutilis ad ejiciendum? Tua ergo me, Domine, gratia semper & præveniat & sequatur, ac post Pem bonis operibus jugiter præstet esse intentum.

Orat.
Domini.
ca. 16.
post Pem
eee.

C A P U T L V I .

Quod nos ipsoſ abnegare debemus, &
Chrifum per crucem imitari.

S A L V A T O R .

1. Fili, quæcumque axime vales, tantum poteris in me transire. Sicut nihil facit concupiscere integrum pacem facit, sic se integrus relinquere Deo conjungit. Volo te addiscere perfectam tui abnegationem in voluntate meâ sine contradictione & querela.

Matt. 9. 31. Sequere me: Ego sum via, veritas, & vita. Sine viâ non itur; sine veritate non cognoscitur; sine vita non vivitur. Ego sum via, quam sequi debes, veritas cui credere debes, vita quam sperare debes. Ego via inviolabilis, veritas infallibilis, vita interminabilis. Ego sum rectissima via, veritas suprema, vita vera, vita beata, vita increata. Si manseris in viâ meâ, cognosces veritatem, & veritas liberabit te, & apprehendes viam æternam.

Matt. 19. 17. 2. Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.

ib. 21. Si vis veritatem agnoscere, crede mihi. Si vis perfectus esse, vende omnia.

Luc. 9. 23. Si vis esse discipulus meus, abnega temetipsum. Si vis beatam

vitam posidere , præsentem vitam contemne .
Si vis exaltari in cœlo , humilia te in mundo .
Si vis regnare mecum , porta. ctucem me-
cum . Soli enim servi crucis inveniunt viam
beatitudinis , & veræ lucis .

D I S C I P U L U S .

3. Domine Jesu Christe , quia arcta erat
vita tua , & mundo despecta , dona mihi te
cum mundi despectu imitari . Non enim major ^{Matt.}
^{10. 24.} est servus domino suo , nec discipulus super ma-
gistrum . Exerceatur servus tuus in vitâ tuâ , ^{Joan.}
^{13. 16.} quia ibi est salus mea , & sanctitas vera . Quid-
quid extra eam lego , vel audio , non me re-
creat , nec plenè delebat .

S A L V A T O R .

4. Fili , quia haec fuis , & legisti omnia ; bea-
tus eris , si feceris . Qui habet mandata mea , ^{Joan.}
^{13. 17.} & servat ea , ipse est qui diligit me ; & ego
diligam eum , & manifestabo ei meipsum : & ^{Joan.}
^{14. 21.} factum est eum confidens mecum in regno Patris . ^{Eph. 2.}
magis tibi in regno meum in eternum .

Apoc.

3. 21.

5. Domine Reitus , sicut dixisti & promisisti ,
si utique mihi promereri coantingat . Suscepi
de manu tuâ crucem , portabo eam usque ad
mortem sicut imposuisti mihi . Verè vita boni
Monachi crux est , sed dux paradisi . Incœp-
tum est , retro abire non licet , nec relinquere
oportet .

5. Eia , fratres , pergamus simul , Jesus erit
nobiscum : propter Jesum suscepimus hanc
crucem ; propter Jesum perseveremus in
cruce . Erit adjutor noster qui est dux noster
& præcessor . En Rex noster ingreditur ante
nos , qui pugnabit pro nobis . Sequamur viri-
liter , nemo metuat terrores ; sumus parati ^{2. Mac.}
mori fortiter in bello , nec inferamus crimen ^{7. 2.}
gloria nostra , ut fugiamus à cruce . ^{1. Mac.}
^{9. 10.}

CAPUT LVII.

*Quod homo non sit nimis dejectus, quando
in aliquos labitur defectus.*

1. **F**ili, magis placent mihi patientia & humilitas in adversis, quam multa consolatio & devotio in prosperis. Ut quid te contristat parvum factum contra te aut dictum? Si amplius fuisset, moveri non debuisses. Sed nunc diimite transire: non est primum, nec novum, nec ultimum erit, si diu vixeris. Satis virilis es, quamdiu nihil obviat mali aut adversi. Benè etiam consulis, & alios nosti robore verbis, sed cùm ad januam tuam venit repentina tribulatio, deficis consilio & labore. Attende magnam fragilitatem tuam, quam sèpiùs experiris in modicis objectis; cùm tamen ista pro salute tuâ fiant.

2. Cum hæc & similia contingunt propone, ut melius nosti, ex corde crucis meæ supplicium; & si te tetigerit adversitas, non tamen dejiciat, nec diu implicit. Ad minus sustine patienter, si non potes gaudenter. Et si minus libenter audis, atque indignationem sentis, reprime te, nec patiaris aliquid inordinatum ex ore tuo exire, unde parvuli scandalizentur. Citò conquiescat commotio excitata, & dolor internus, revertente gratiâ, dulcorabitur. Adhuc vivo ego Dominus juvare te paratus, & solito amplius consolari; si confisus fueris mihi, & me devotè invocaveris.

3. Animæquior esto, & ad majorem sustinentiam accingere. Non est totum frustratum, si sèpiùs percipis te tribulatum, vel graviter tentatum. Homo es & non Deus; caro & non Angelus. Quomodo tu possest semper in eodem statu virtutis permanere,

quando hoc defuit Angelo in cœlo , & primo homini in paradiſo , qui non diu steterunt ? Ego sum qui mœrentes erigo fospitate ; & suam cognoscentes infirmitatem , ad mea proveho divinitatem.

D I S C I P U L U S .

4. Domine , benedictum sit verbum tuum ,
dulce super mel & favum ori meo. Quid fa- Pſ. 18.
cerem in tantis tribulationibus & angustiis 11.
meis , nisi me confortares tuis sanctis sermo- 16. 118.
nibus ? Dummodo ad portum salutis tandem 103.
perveniam , quid curæ est quæ & quanta passus
fuero ? Da finem bonum ; da felicem ex hoc
mundo transiſtū. Memento mei , Deus meus ,
& dirige me recte in iheroz in regnum tuum ,
Amen.

C A P U T T H I R D U M .

¶ *Dilectoribus ebus , & acutis judiciis Dei*
meritorum , et non scrupulis.

ENTHUS, caveas disputare de attis materiis ,
& de occultis Dei judiciis : cur iste sic
neglinquitur , & ille ad tantam gratiam assumi-
tur : cur etiam iste tantum affligitur , & ille
tam eximiè exaltatur. Ista omnem humanam
facultatem excedunt : nec ad investigandum
divinum judicium ulla ratio prævalet , vel dis-
putatio. Quando ergo hæc suggerit iniamicus ,
vel quidam curiosi inquirunt homines , re-
ponde illud Prophetæ : *Justus es , Domine , &* Pſ. 118.
rectum judicium tuum ; & illud : Judicia Do- 137.
mini vera , justificata in semetipsa. Judicia mea
metuenda sunt , non discutienda , quia hu-
mano intellectui sunt incomprehensibilia.

2. Noli etiam inquirere , nec disputare de
meritis Sapientorum , quis alio sit sanctior , aut

154 DE Imitatione Christi.

quis major fuerit in regno cœlorum. Talia gerant sèpè lites & contentiones inutiles, nutriunt quoque superbiam & vanam gloriam: unde oriuntur invidiae & dissensiones, dum iste istum Sanctum, & alius alium canatur superbè præferre. Talia autem velle scire ac investigare, nullum fructum affert.

1. cor. sed magis disciplicet Sanctis: quia non sum Deus dissensionis, sed pacis, quæ pax magis in humilitate verâ, quam in propriâ exaltatione consistit.

3. Quidam zelo devotionis trahuntur ad hos vel ad illos ampliori affectu, sed humano potius quam divino. Ego sum qui cunctos condidi Sanctos: ego donavi gratiam, ego præstisti gloriam. Ego novi singulorum merita, Ps. 10. 4. Ego præveni eos in benedictionibus dulcedinis meæ. Ego præscivi dilectos ante sæcula; ego eos elegi de mundo, non ipsi præelegerunt. Ego vocavi per gratiam, attraxi per misericordiam: ego perduxi eos per tentationes varias. Ego infudi consolationes magnificas, ego dedi perseverantiam, ego coronavi eorum patientiam.

4. Ego primum & novissimum agnoscop ego omnes inæstimabili dilectione amplector. Ego laudandus sum in omnibus Sanctis meis: ego super omnia benedicendus sum, & honorandus in singulis, quos sic gloriòse magnificavi & prædestinavi, sine ulla præcedentibus meritis propriis. Qui ergo unum de minimis meis contempserit, nec magnum honorat quia pusillum & magnum ego feci. Et qui derogat alicui Sanctorum, derogat & mihi, & ceteris omnibus in regno cœlorum. Omnes enim unum sunt per caritatis vinculum: idem sentiunt, idem volunt & omnes in unum se diligunt.

5. Adhuc autem (quod multò altius est) plus me, quam se suaque merita, diligunt;

Nam supra se rapti , & extra propriam dilectionem tracti , toti in amorem meum pergunt , in quo & fruitivè quiescunt. Nihil est , quod eos avertere possit aut deprimere : quippe qui æternâ veritate pleni , igne ardescunt inextinguibilis caritatis. Taceant igitur carnales & animales homines de Sanctorum statu differere , qui non norunt nisi privata gaudia diligere. Demunt & addunt pro suâ inclinatione , non prout placet æternæ Veritati.

6. In multis est ignorantia , maximè , qui parum illuminati , rarò aliquem perfectâ dilectione spirituali diligere norunt. Multùm adhuc naturali affectu , & humanâ amicitiâ ad hos vel ad illos trahuntur : & sicut in inferioribus se habent , ita de cœlestibus imaginantur. Sed est distantia incomparabilis eorum , quæ imperfecti cogitant , & quæ illuminati viri per revelationem supernam speculantur.

7. Cave ergo , fili , de ipsis curiosè tractare , quæ tuam scientiam excedunt : sed hoc magis satage & intende , ut vel minimus in regno Dei queas inveniri. Et si quispiam sciret , quis alio esset sanctior ; vel major haberetur in regno cœlorum : quid hæc ei notitia professet , nisi se amplius ex hac cognitione humiliaret coram me , atque in majorem meis nominis laudem exurgeret ? Multò acceptius Deo facit , qui de peccatorum suorum magnitudine , ac virtutum suarum parvitate , quamque longè distat à perfectione Sanctorum cogitat , quam is , qui de majoritate illorum disputat vel parvitate. Melius est Sanctos devotis precibus & lacrymis exorare , ipsorumque gloriósâ humili mente implorare suffragia , quam secreta eorum , vanâ inquisitione perscrutari.

8. Illi benè atque optimè contentantur , si homines scirent contentari , & vaniloquia

156 DE Imitatione Christi.

sua compescere. Non gloriantur de propriis
meritis; quippe qui sibi nihil bonitatis, sed
totum mⁱⁿⁱ adscribant, quoniam ipsis cuncta
ex infinitâ caritate m^{ea} donavi. Tanto amore
divinitatis & gaudio supereffuenti replentur,
ut nihil eis defit gloriæ, nihilque deesse possit
felicitatis. Omnes Sancti quanto altiores in
gloriâ, tantò humiliores in seipsis, mihiique
viciniores, & dilectores existunt. Ideoque
Apoc.
4. 10. habes scriptum, quia mittebant coronas suas
ante Deum. Et ceciderunt in facies suas coram
5. 14. Agno; & adoraverunt Viventem in secula se-
culorum.

Matt. 9. Multi querunt, quis major sit in regno
18. 1. cœlorum, qui ignorant, an cum minimis erunt
digni computari? Magnum est, vel minimum
esse in cœlo, ubi omnes magni sunt: quia

1/4. 60. omnes filii Dei vocabuntur, & erunt. Mini-
22. & 65. mus erit in mille, & peccator centum annorum
20. morietur. Cùm enim quererent discipuli;
Matt. 18. 1. Quis major esset in regno cœlorum? tale audie-
Matt. runt responsuni: Nisi conversi fueritis, &
18. 3. & efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in re-
4. gnum cœlorum. Quicumque ergo se humili-
verit sicut parvulus iste, hic est major in regno
cœlorum.

10. Væ eis, qui cum parvulis humiliare se
sponte dedignantur: quoniam humiliis janua
Luc. 6. cœlestis regni eos non admittet intrare. Væ
24. etiam divitiis qui habent hic consolationes
suas: quia, pauperibus intrantibus in regnum

Matt. cœlorum, ipsi stabunt foris ejulantibus. Gau.
3. 3. dete, humiles; & exultate, pauperes, quia
Luc. 6. vestrum est regnum Dei, si tamen in veritate
20. ambulatis.
3. Reg.
2. 4.



CAPUT LIX.

*Quod omnis spes & fiducia in solo Deo
figenda est.*

DISCIPULUS.

1. **D**omine, quæ est fiducia mea quam in
hac vitâ habeo; aut quod maior solati-
um meum ex omnibus apparentibus sub cœ-
lo? Nonne tu, Domine Deus meus, *cujus
misericordia non est numerus?* Ubi mihi benè
fuit sine te? Aut quando male esse potuit præ-^{ps. 14.} sante te? Malo pauper esse propter te, quâm ^{s. 146.}
dives sine te. Eligo potius in terrâ tecum pe-
regrinari, quâm sine te cœlum possidere.
Ubi tu, ibi cœlum: atque ibi mors & infer-
nus, ubi tu non es. Tu mihi in desiderio es:
& ideo post te gemere, & clamare, & exor-
iare necesse est. In nullo denique possum
confidere plenè, qui in necessitatibus auxilie-
tur opportunis, nisi in te solo Deo meo. Tu
es spes mea, & fiducia mea: tu consolator
meus, & fidelissimus in omnibus adjutor.

2. *Omnis, qua sua sunt, querunt; tu salu-
tem meam & profectum meum solummodo* <sup>Philip.
2. 21.</sup>
*prætendis, & omnia in bonum mihi conver-
tis.* Etiamsi variis temptationibus & adversita-
tibus exponas, hoc totum ad utilitatem meam
ordinas, qui mille modis dilectos tuos pro-
bare confuevisti. In quâ probatione non mi-
nus diligi debes & laudari, quâm si cœlesti-
bus consolationibus nre repleres.

3. In te ergo, Domine Deus meus, po-
no totam spem meam & refugium: omnem
tribulationem & angustiam meam consti-
tuo, quia totum infirmum & instabile invenio
quidquid extra te conspicio. Non enim pro-
derant mali amici; neque fortes auxiliarii

158 DE IMITATIONE CHRISTI.

adjuvare poterunt ; neque prudentes confiliarii responsum utile dare , neque libri Doctorum consolari ; nec aliqua pretiosa substantia liberare ; nec locus aliquis secretus contutari : si tu ipse non assistas , juves , confortes , consoleris , instruas & custodias .

4. Omnia namque , quæ ad pacem videntur esse & felicitatem habendam , te absente , nihil sunt , nihilque felicitatis in veritate conferunt . Finis ergo omnium bonorum , & altitudo vitæ , & profunditas eloquiorum tu es : & in te super omnia sperare fortissimum

Pf. 140. est solarium servorum Dei . *Ad te sunt oculi*

8. *mei , in te confido . Deus meus , misericordia-*

Pf. 241. *rum Pater . Benedic , & sanctifica animam*

meam benedictione cœlesti : ut fiat habitatio

tua sancta , & sedes æternæ gloriæ tuæ ; ni-

hilque in templo tuæ divinitatis inveniatur ,

quod oculos tuæ majestatis offendat . Secun-

68. 17. *dum magnitudinem bonitatis tuae , & multitu-*

dinem miserationum tuarum respice in me , &

exaudi orationem pauperis servi tui , longè

exulantis in regione umbræ mortis . Protege

& conserva animam servuli tui inter tot dis-

crimina vitæ corruptibilis ; ac , commitante

gratiâ tuâ , dirige per viam pacis ad patriam

perpetuæ claritatis . Amen .

Explicit liber tertius.





DE

IMITATIONE CHRISTI.

LIBER QUARTUS.

De Sacramento Eucharistiae, sive
de sacrâ Communione.

VERBA CHRISTI.

VENITE ad me omnes, qui laboratis, & onerati estis, & ego reficiam vos, dicit Dominus. Panis, quem ego dabo, caro mea est pro mundi vitâ. Accipite, & comedite, Hoc est corpus meum, quod pro vobis tradetur: hoc facite in meam commemorationem. Qui manducat carnem meam, & bibit sanguinem meum, in me manet, & ego in illo. Verba, qua ego locutus sum vobis, spiritus, & vita sunt.

Matt. 11. 28.
Joan. 6. 52.
Matt. 26. 26.
1. Cor. 11. 24.
Joan. 6. 55.
John 6. 64.

CAPUT I.

Cum quantâ reverentia Christus fit suscipiendus

D I S C I P U L U S.

HÆc sunt verba tua, Christe, Veritas aeterna; quamvis non uno tempore prolatæ, nec uno in loco conscripta. Quia

360 DE IMITATIONE CHRISTI.

ergo tua sunt verba , grataanter mihi & fideliter cuncta sunt accipienda. Tua sunt , & tu ea protulisti ; & mea quoque sunt , quia pro salute meâ edidisti. Libenter suspicio ea ex ore tuo , ut aptius inferantur cordi meo. Excitant me verba tantæ pietatis plena dulcedinis & dilectionis. Sed terrent me delicta propria ; & ad capienda tanta mysteria me reverberat impura conscientia. Provoçat me dulcedo verborum tuorum ; sed onerat me multitudo vitorum meorum.

2. Jubes ut fiducialiter ad te accedam , si tecum velim habere partem : ut immortalitatis accipiani alimoniam , si æternam cupidam obtainere vitam & gloriam. Venite , inquis , ad

Matt. 11. 28. me omnes , qui laboratis & onerati esis . Cognosciam vos . O dulce & amicabile verbum in aure peccatoris a quo ihu Domine Deus meus , egenum & pauperem invitas ad Communionem tui sanctissimi Corporis ! Sed quis ego sum , Domine , ut ad te præsumam accedere ? Ecce cœli cœlorum te non capiunt & tu dicas : Venite ad me , omnes .

3. Quid sibi vult ista piissima dignatio & tam amicabilis invitatio ? Quo modo ausus ero venire , qui nullius boni mihi conscius sum a unde possim præsumere ? Quomodo te introducam in domum meam , qui sapientis osfendi benignissimam faciem tuam ? Reverentur Angeli & Archangeli , metuunt Sancti & Justi , & tu dicas : Venite ad me , omnes . Nisi tu , Domine , hoc dices , quis verum esse crederet ? Et nisi tu juberes , quis accedere attentaret ? Ecce Noe vir justus , in arcæ fabrica , centum annis laboravit , ut cum paucis salvaretur ; & ego quomodo me potero unâ horâ præparare , ut mundi Fabricatorem cum re & essentiâ sumam ?

Gen. 6. 24. 4. Moyses famulus tuus , magnus & specialis amicus tuus , arcam ex lignis imputri-

Exod. 25. 10.

bilibus fecit, quam & mundissimo vestivis
auro, ut tabulas Legis in eâ reponeret; &
ego putrida creatura audebo te Conditorem
Legis, ac vitæ datorem tam facilè suscipere?

Salomon. Sapientissimus Regum Israël, ma-
gnificum templum septem annis in laudem 3. 38.
nominis tui ædificavit; & octo diebus festum *Ibid.* 8.
dedicationis ejus celebravit: mille hostias pa-
cificas obtulit, & arcam fœderis cum clan-
gore buccinæ & jubilo in locum sibi præpara-
tum solemniter collocavit. Et ego infelix &
pauperrimus hominum, quomodo te in do-
mum meam introducam, qui vix medium
expendere devotè novi horam? & utinam
vel semel dignè ferè medium!

5. O mi Deus, quantum illi ad placendum
tibi agere studuerunt! Heu quām pusillum est
quod ago! quām breve expleo tempus, cūm
me ad communicandum dispono! Rarò totus
collectus, rarissimè ab omni distractione pur-
gatus. Et certè in tuæ salutari Deitatis præsen-
tiâ, nulla deberet occurre indecens cogita-
tio, nulla etiam occupare creatura, quia
non Angelum, sed Angelorum Dominum
suscepturus sum hospitio.

6. Est tamen magna distantia inter arcam
fœderis cum suis reliquiis, & mundissimum
Corpus tuum cym suis ineffabilibus virtuti-
bus: inter legalia illa sacrificia, futurorum
præfigurativa, & veram tui Corporis hostiam,
ōmnium antiquorum sacrificiorum completi-
vam. Quare igitur non magis ad tuam vene-
rabilem inardesco præsentiam? Cur non ma-
jori me præparo sollicitudine ad tua sancta
sumenda, quando illi antiqui sancti Patriar-
chæ & Prophetæ, Reges quoque & Principes
cum universo populo, tantum devotionis de-
monstrarunt affectum erga cultum divinum.

7. Saltavit rex devotissimus David coram
arcâ Dei totis viribus, recolens beneficia olim

indulta patribus, fecit diversi generis organa, psalmos edidit, & cantari instituit cum lætitia, cecinit & ipse frequenter in citharâ, Spiritus sancti afflatus gratiâ, docuit populum Israël totô corde Deum laudare, & ore consono diebus singulis benedicere & prædicare. Si tanta agebatur tunc devotio, ac divina laudis extitit recordatio coram æreâ Testamenti; quanta nunc mihi & omni populo Christiano habenda est reverentia & devotio, in præsentia Sacramenti, in sumptione excellentissimi Corporis Christi?

8. Currunt multi ad diversa loca pro visitandis reliquiis Sanctorum, & mirantur sanctis gestis eorum; alta ædificia Temporum inspiciunt, & osculantur sericis & auribus in luta sacra ossa ipsorum. Ecce tu præsens apud hinc apud me in altari, Deus meus, Sanctus sanctorum, Creator hominum, & Dominus Angelorum. Sepè in talibus videndis est curiositas hominum, & novitas invisorum, si modicus reportatio emendationis fructus maximè ubi est tam levius illicet, vera contumtione, discursus. Hic autem in Sacramento altaris totus præsens es, Deus meus, homo Christus Jesus: ubi & copiosus percipitur æternæ salutis fructus, quoquecumque fueris dignè ac devote suscepimus. Ad istud autem non trahit levitas aliqua, nec curiositas, nec sensualitas; sed firma fides, devota spes, & sincera caritas.

9. O invisibilis Conditor mundi Deus, quam mirabiliter agis nobiscum! quam suaviter & gratosè cum electis tuis disponis, quibus temetipsum in Sacramento sumendum proponis! Hoc namque omnem intellectum superat: hoc specialiter Devotorum corda trahit, & accedit affectum. Ipsi enim veri fideles tui, qui totam vitam suam ad emendationem disponunt, ex hoc dignissimo Sacramento

magnam devotionis gratiam, & virtutis amorem frequenter recipiunt.

10. O admirabilis & abscondita gratia Sacramenti, quam norunt tantum Christi fideles: infideles autem, & peccatis servientes experiri non poslunt! In hoc Sacramento confortur spiritualis gratia, & reparatur in animâ virtus amissa, & per peccatum deformata, redit pulchritudo. Tanta est aliquando hæc gratia, ut ex plenitudine collatæ devotionis non tantum mens, sed & debile corpus vires sibi præstas sentiat ampliores.

11. Dolendum tamen valdè est & miserandum super tepiditate & negligentiâ nostrâ, quod non majori affectu trahimur ad Christum sumendum: in quo tota spes salvandorum consistit, & méritum. Ipso enim est sanctificatio nostra & redemptio: ipse consolatio viatorum, & Sanctorum æternæ fructus. Dolendum itaque valdè, quod multitudinem patrum hoc saltare mysterium adveniunt: quod cœlum terrenos & mundum conservat universum. Heu cæritas & ducitia cordis humani, tam ineffabile donum non magis accendere, & ex quotidiano usu etiam at inadvertentiam deflere!

12. Si enim hoc sanctissimum Sacramentum in uno tantum celebraretur loco, & ab ipsis tantum consecraretur Sacerdote in mundo: quanto putas desiderio ad illum locum, & ad talem Dei Sacerdotem homines afficerentur, ut divina mysteria celebrari audirent. Nunc autem multi facti sunt Sacerdotes, & in multis locis offertur Christus; ut tanto major appareat gratia, & dilectio Dei ad hominem, quanto latius est sacra Communio diffusa per orbem. Gratias tibi, Jesu bone, Pastor æterne, qui nos pauperes & exules dignatus es pretioso Corpore & Sanguine tuo reficere: & ad hæc mysteria percipienda, etiam proprii oris

Matt. 11. 28. tui alloquio invitare dicendo: Venite ad me, omnes qui laboratis & onerati estis, & ego reficiam vos.

C A P U T I I.

Quod magna bonitas & caritas Dei in hoc Sacramento exhibetur homini.

1. **S**uper bonitate tuâ & magnâ misericordiâ tuâ, Domine, confusus, accedo ego miser & æger ad Salvatorem, esuriens & sitiens ad fontem vitæ, pauper & egenus ad Regem cœli, servus ad Dominum, creatura ad Creatorem, desolatus ad meum pium Consolatorem. Sed unde hoc mihi, ut venias ad me? Quis ego sum, ut præstes mihi teipsum? Quomodo audet peccator coram te apparere? Et quomodo tu dignaris ad peccatorem venire? Tu nosti servum tuum, & scis quia nihil boni in se habet, unde hoc ipsi præstes. Confiteor igitur vilitatem meam, agnosco tuam bonitatem, laudo pietatem, & gratias ago propter nimiam caritatem. Propter temetipsum enim hoc facis, non propter mea merita; ut bonitas tua mihi magis innescat, caritas amplior ingeratur, & humilitas perfectius commendetur. Quia ergo tibi hoc placet, & tu sic fieri jussisti, placet & mihi dignatio tua; & utinam iniquitas mea non obſistat!

2. O dulcissime & benignissime Jésu, quanta tibi reverentia & gratiarum actio cum perpetuâ laude, pro susceptione sacri Corporis tui debetur, cuius dignitatem nullus hominum explicare potens invenitur! Sed quid cogitabo in hac Communione, in accessu ad Dominum meum, quem debitè venerari nequeo, & tamen devotè suscipere

desidero? Quid cogitabo melius & salubrius,
nisi meipsum totaliter humiliando coram te,
& tuam infinitam bonitatem exaltando supra
me? Laudo te, Deus meus, & exalto in
æternum. Despicio me, & subiecio tibi in
profundum vilitatis meæ.

3. Ecce tu Sanctus sanctorum, & ego sor-
des peccatorum. Ecce tu inclinas te ad me,
qui non sum dignus ad te respicere. Ecce tu
venis ad me, tu vis esse mecum, tu me invi-
tas ad convivium tuum. Tu mihi dare vis
coelestem cibum, & panem Angelorum ad
manducandum; non alium sanè, quām teip-
sum; panem vitam; qui de celo descendisti;
Ecce uiam mada.

Joan. 6.

33.

Gen. 1.

& Ps.

148. 6.

Ecce, unde dilectio procedit, & qualis
dignatio illuc se sit! O quam magnæ gratia-
rum actiones & laudes eibi pro his debentur!
O quam salutare ac botile consilium tuum,
eum istud inspirasti; quam suave & jucun-
dam convivium; cunctore ipsum in cibum do-
nasti! O quod admirabilis operatio tua, Dom-
ine! quam potens virtus; quam ineffabilis
seruitus tua! Dixisti enim, *E fuit sicut om-
nia;* & hoc factum est; quod ipse jussisti.
Miraris; sed fidei digna, ac humanum
vincens intellectum; quod tu, Domine Deus
meus, verus Deus & homo, sub modicâ
specie panis & viæ integer contineris, &
sane consumptione à suiente manducaris!
Tu Dominus universorum, qui nullius habes
indigentiam, voluisti per Sacramentum tuum
habitare in nobis; conserva cor meum &
corpus immaculatum; ut lætâ & purâ con-
scientiâ sœpiùs valeam tua celebrare mysteria,
& ad meam perpetuam accipere salutem;
quæ ad tuum præcipue honorem, & memo-
riale perenne sanxisti & instituisti.

6. Lætare, anima mea, & gratias age Deo
pro tam nobili munere & solatio singulari;

166 DE IMITATIONE CHRISTI.

in hac lacrymarum valle tibi relicto. Nam quoties hoc mysterium recolis, & Christi Corpus accipis; toties tuæ redemptionis opus agis, & particeps omnium meritorum Christi efficeris. Caritas etenim Christi numquam minuitur, & magnitudo propitiationis ejus numquam exauritur. Ideo novâ semper mentis renovatione ad hoc disponere te debes, & magnæ salutis mysterium attentâ consideratione pensare. Ita magnum, novum, & jucundum tibi videri debet, cùm celebras, aut Missam audis; ac si eodem die Christus primâ in uterum virginis descendens, homo factus esset, aut in cruce pendens, pro salute hominum pateretur & moreretur.

C A P U T I I I.

Quod utile sit sape communicare.

1. Ecce ego venio ad te, Domine, ut benè

*Pſ. 67. mihi sit ex munere tuo, & lætificer in
16. convivio sancto tuo, quod parasti in dulce-*

dine tuâ pauperi, Deus. Ecce in te est totum

quod desiderare possum & debo, tu salus

Pſ. 85. 4. mea & redemptio, spes & fortitudo, decus

& gloria. Lætifica ergo hodie animam servi

tui, quoniam ad te, Domine Jesu, animam

meam levavi. Desidero te nunc devotè ac

reverenter suscipere; cupio te in domum

meam introducere, quatenus cum Zachæo

merear à te benedici, ac inter filios Abrahæ

computari. Anima mea Corpus tuum concu-

piscit, cor meum tecum uniri desiderat.

2. Trade te mihi, & sufficit. Nam præter

te, nulla consolatio valet. Sine te esse ne-

queo, & sine visitatione tuâ vivere non va-

leo. Ideoque oportet me frequenter ad te

accedere , & in remedium salutis meæ recipere ; ne fortè deficiam in viâ , si fuero cœlesti fraudatus alimoniam . Sic enim tu , misericordissime Jesu , prædicens populis , & variis curans languores , aliquando dixisti : *Nolo eos jejunos dimittere in domum suam , ne deficitant in viâ.* Age igitur hoc modo mecum , qui te pro fidelium consolatione in Sacramento reliquisti . Tu es enim suavis refectio animæ ; & qui te dignè manducaverit , particeps & heres erit æternæ gloriæ . Necesarium mihi quidem est , qui tam sæpè labore & pecco : tam cito torpesco & deficio ; ut per frequentes orationes & confessiones , ac sacram tui Corporis perceptionem me renovem , mundem , & accendam , ne fortè diutiùs abstinendo , à sancto proposito defluam .

3. *Proni enim sunt sensus hominis ad malum ab adolescentiâ suâ ; & nisi succurrat divina medicina , labitur mox homo ad pejora . Re-trahit ergo sancta Communio à malo , & confortat in bono . Si enim modò tam sæpè negligens sum & tepidus , quando communico aut celebro ; quid fieret si medelam non sumerem , & tam grande juvamen non quererem ? Et licet omni die non sim aptus communicare , aut ad celebrandum benè dispositus , dabo tamen operam congruis temporibus divina percipere mysteria , ac tantæ gratiæ participem me exhibere . Nam hæc est una principalis fidelis animæ consolatio , quamdiu peregrinatur à te in mortali corpore , ut sit sæpius memor Dei sui , & dilectum suum devotâ suscipiat mente .*

4. O mira circa nos tuæ pietatis dignatio , quod tu Domine Deus , Creator & Vivificator omnium spirituum , ad pauperculam dignæris venire animam , & cum totâ divinitate suâ ac humanitate ejus impinguare esuriem !

Mat. 27. 32.

O felix niens, & beata anima, quæ te Dominum Deum suum meretur devotè suscipere, & in tuâ susceptione spirituali gaudio repleri! O quam magnum suscepit Dominum, quam dilectum inducit hospitem, quam jucundum recipit sōcium, quam fidem acceptat amicum, quam speciosum & nobilem amplectitur sponsum præ omnibus dilectis, & super omnia desiderabilia amandum! Sileant à facie tuâ, dulcissime dilecti mi, cælum & terra, & omnis ornatus eorum; quoniam quidquid laudis habent ac decoris, ex dignatione tuæ est largitatis, nec ad decorem tui pervenient nominis, *cujus sapientia non est numerus.*

Psal.

146. 5.

C A P U T I V.

*Quod multa bona praestantur devote
Communicantibus.*

Ps. 10. 3. 1. D Omine Deus meus, præveni servum tuum in benedictionibus dulcedinis tua, ut ad tuum magnificum Sacramentum dignè ac devotè merear accedere. Excita cor meum in te, & à gravi torpore exue me. Visita me in salutari tuo, ad gustandum in spiritu tuam suavitatem, quæ in hoc Sacramento tamquam in fonte plenariè scatet. Illumina quoque oculos meos, ad intuendum tantum mysterium, & ad credendum illud indubitatè fide me robora. Est enim operatio tua, non humana potentia: tua sacra institutio, non hominis adinventio. Non enim ad hæc capienda & intelligenda aliquis idoneus per se reperitur, quæ Angelicam etiam subtilitatem transcendunt. Quid ergo ego peccator indignus, terra & cinis, de tam alto Sacramento investigare potero & capere?

2. Domine,

2. Domine, in simplicitate cordis, in bonâ & firmâ fide, atque in tuâ iustione ad te cum spe ac reverentiâ accedo: & verè credo, quia tu præsens es hîc in Sacramento Deus & homo. Vis ergo ut te suscipiam, & meipsum tibi in caritate uniam. Unde tuam precor clementiam, & specialem ad hoc imploro mihi donari gratiam, ut totus in te liquefiam & amore perefluam, atque de nullâ consolatione alienâ me amplius intromittam. Est enim hoc astissimum & dignissimum Sacramentum, salus animæ & corporis, medicina omnis spiritualis languoris; in quo vitia mea curantur, passiones frenantur, tentationes vincuntur & minuantur; gratia major infunditur, virtus incepta augetur, firmitatur fides, spes robatur, & caritas ignescit ac dilatatur.

3. Multa namque bona largitus es, & adhuc sæpius largiris in hoc Sacramento dilectis tuis devotè communicantibus, Deus meus, susceptor animæ meæ, reparator infirmitatis humanæ, & totius dator consolationis æternæ. Nam multam ipsius consolationem adversus variam tribulationem infunqis, & de imo dejectionis propriæ ad spem tuæ protectionis erigis, atque novâ quâdam gratiâ eos intus recreas & illustras, ut qui anxxii primùm & sine affectione se ante Communionem senserant; postea refecti cibo potuque cœlesti, in melius se mutatos inveniant. Quod idcirco cum Electis tuis ita dispensanter agis, ut veraciter agnoscant, & patenter experiantur, quâm nihil ex semetipsis habeant & quid bonitatis ac gratiæ ex te consequantur. Quia ex semetipsis frigi, duri, ac inde voti; ex te autem ferventes, alacres, & devoti esse inerentur. Quis enim ad fontem suavitatis humiliter accedens, non modicum suavitatis inde non reportat? Aut quis juxta ignem

copiosum stans, non parum caloris inde non percipit? Et tu fons es semper plenus & superabundans, ignis jugiter ardens, & numquam deficiens.

4. Unde si mihi non licet haurire de plenitudine fontis, nec usque ad satietatem potare, apponam tamen os meum ad foramen cœlestis fistulæ: ut faltèm inde guttulam modicam capiam ad refocillandam fistulam meam, ut non penitus exardescam. Et si necdum totus cœlestis, & tam ignitus, ut Cherubim & Seraphim esse possum; conabor tamen devotioni insistere, & cor meum præparare, ut vel modicam divini incendii flammam, ex humili sumptione vivifici Sacramenti conqueram. Quidquid autem mihi deest, bone Iesu, Salvator sanctissime, tu pro me supple benignè ac gratiosè, qui omnes ad te dignatus es vocare; dicens: *Venite ad me omnes, qui laboratis & onerati estis, & ego reficiam vos.*

Mat. 28. 5. Ego quidem labore in sudore vultus mei, dolore cordis torqueor, peccatis oneror, temptationibus inquietor, multis malis passionibus implicor & premor; & non est qui adjuvet, non est qui liberet & salvum faciat. nisi tu Domine Deus, Salvator meus: qui committo me & omnia mea, ut me custodias, & perducas in vitam æternam. Suscipe me in laudem & gloriam nominis tui, qui Corpus tuum & Sanguinem in cibum & potum mihi parasti. *Fraða, Domine Deus salutaris meus,* ut cum frequentatione mysterii tui crescat mea devotionis affectus.

*Orat.
Eccl.*



C A P U T V.

*De dignitate Sacramenti, & statu
sacerdotiali.*

S A L V A T O R.

1. **S**i haberes Angelicam puritatem & sancti Joannis Baptistæ sanctitatem, non esles dignus hoc Sacramentum accipere vel tractare. Non enim hoc debetur meritis hominum, quod homo consecret & tractet Christi Sacramentum, ut sumat in cibum panem Angelorum. Grande mysterium, & magna dignitas Sacerdotum, quibus datum est quod Angelis non est concessum. Soli namque Sacerdotes in Ecclesiâ ritè ordinati potestatem habent celebrandi, & Corpus Christi consecrandi. Sacerdos quidem minister est Dei, utens verbo Dei per iussionem & institutionem Dei : Deus autem ibi principalis est auctor, & invisibilis operator, cui subest omne quod voluerit, & paret omne quod jusserit.

2. Plus ergo credere debes Deo omnipo-tenti in hoc excellentissimo Sacramento, quam proprio sensui, aut alicui signo visibili. Ideoque cum timore & reverentiâ ad hoc opus est accedendum. Attende igitur, & vide cujus ministerium tibi traditum est per impositionem manus Episcopi. Ecce Sacerdos factus es, & ad celebrandum consecratus ; vide nunc ut fideliter & devotè in suo tempore Deo sacrificium offeras, & te ipsum irreprehensibilem exhibeas. Non alleviasti onus tuum, sed arctiori jam alligatus es vinculo disciplinæ, & ad majorem teneris perfectionem sanctitatis. Sacerdos omnibus virtutibus debet esse ornatus, & alijs bonæ vitæ exem-

72 DE Imitatione Christi.
plum præbere. Ejus conversatio non cum
popularibus & communibus hominum vñis,
sed cum Angelis in cœlo, aut cum perfectis
viris in terrâ.

3. Sacerdos sacris vestibus indutus, Christi
vices gerit, ut Deum pro se ac pro omni
populo suppliciter & humiliter roget. Habet
ante se & retrò Dominicæ crucis signum, ad
memorandam jugiter Christi passionem. Ante
se crucem in casulâ portat, ut Christi vesti-
gia diligenter inspiciat, & sequi ferventer
studeat. Post se cruce signatum est, ut adversa
quælibet illata ab aliis clementer pro Deo to-
leret. Ante se crucem gerit, ut propria peccata
lugeat; post se ut aliorum etiam com-
missa per compassionem defleat, & se medium
inter Deum & peccatores constitutum esse
sciat. Nec ab oratione nec, ab oblatione
sanctâ torpescat, donec gratiam & misericordiam
impetrare mereatur. Quando Sacerdos
celebrat, Deum honorat, Angelos lætitificat,
Ecclesiam ædificat, vivos adjuvat, defunctis
requiem præstat, & sese omnium bonorum
participem efficit.

C A P U T V I .

Interrogatio de exercitio ante Communionem.

D I S C I P U L U S .

1. **C**um tuam dignitatem, Domine, &
meam vilitatem penso, valdè contremisco, & in meipso confundor. Si enim non
accedo, vitam fugio; & si indignè me ingefiero, offensam incurro. Quid ergo faciam,
Deus meus, auxiliator meus, & consiliator
in necessitatibus?

2. Tu doce me viam rectam: propone
breve aliquod exercitium sacrae Communionis.

congruum. Utile est enim scire , qualiter sci-
licet devotè ac reverenter tibi præparare do-
beam cor meum , ad recipiendum salubriter
tuum Sacramentum , seu etiam celebrandum
tam magnum & divinum Sacrificium.

C A P U T V I I.

*De discussione propria conscientia , & emen-
dationis proposito.*

S A L V A T O R.

1. **S**uper omnia , cum summa humilitate
cordis , & supplici reverentiâ , cum
plenâ fide , & piâ intentione honoris Dei ; ad
hoc Sacramentum celebrandum , tractandum ,
& sumendum , oportet accedere Dei sacer-
dotem. Diligenter examina conscientiam
tuam , & pro posse tuo , verâ contritione &
humili confessione eam munda & clarifica-
ita ut nihil grave habeas , aut facias quod te
remordeat , & liberum accessum impeditat.
Habeas displicentiam omnium peccatorum
tñorum in generali , & pro quotidianis ex-
cessibus magis in speciali doleas & gemas. Et
si tempus patitur , Deo in secreto cordis
cunctas confitere passionum tuarum miseras.

2. Ingemisce & dole , quòd adhuc ita car-
nalis sis & mundanus : tam immortificatus à
passionibus : tam plenus concupiscentiarum
motibus : tam incustoditus in sensibus exte-
rioribus : tam sæpè multis vanis phantasiis
implicatus : tam multùm inclinatus ad exte-
riora : tam negligens ad interiora : tam levis
ad risum & dissolutionem : tam durus ad fle-
tum & compunctionem : tam promptus ad
laxiora & carnis commoda : tam segnis ad ri-
gorem & fervorem : tam curiosus ad nova
audienda & pulchra intuenda ; tam remissus

274 DE I M I T A T I O N E C H R I S T I.
ad humilia & vilia amplectenda : tam cupidus
ad multa habenda ; tam parcus ad dandum :
tam tenax ad retinendum : tam inconsidera-
tus in loquendo : tam incontinens ad tacen-
dum : tam incompositus in moribus : tam
importunus in actibus : tam effusus super ci-
buam : tam surdus ad Dei verbum : tam velox
ad quietem : tam tardus ad laborem : tam vi-
gilans ad fabulas : tam somnolentus ad vigilias
sacras : tam festinus ad finem : tam vagus ad
attendendum : tam negligens in Horis persol-
vendis : tam tepidus in celebrando : tam aridus
in communicando : tam citò distractus :
tam raro tibi benè collectus : tam subito com-
motus ad iram : tam facilis ad alterius dispi-
centiam : tam prognus ad judicandum : tam ri-
gidus ad arguendum : tam lætus ad prospera :
tam debilis in adversis : tam sèpè multa bona
proponens , & modicum ad effectum perdu-
cens.

3. His & aliis defectibus tuis cum dolore
& magnâ displicentiâ propriæ infirmitatis
confessis & deploratis, frumentum statue propo-
situm emendandi vitam tuam , & semper in
melius proficiendi. Deiade cum plena resi-
gnatione , & integrâ voluntate , offer te ipsum
in honorem nominis mei in arâ cordis tui ho-
locaustum perpetuum , corpus tuum scilicet
atque animam mihi fideliter committendo :
quatenus sic dignè merearis ad offerendum
Deo sacrificium accedere , & Sacramentum
Corporis mei salubriter suscipere.

4. Non est enim oblatio dignior , & satis-
factio major pro peccatis diluendis , quam
seipsum purè & integrè cum oblatione Corpo-
ris mei in Missâ , & in Communione Deo
offerre. Si homo fecerit quod in se est , &
verè pœnituerit , quotiescumque pro venia
& gratiâ ad me accesserit , *Vivo ego Domini-
nus , qui nolo mortem peccatoris , sed magis ut*

convertatur & vivat: quoniam peccatorum *Ibid. 18.*
fuorum non recordabor amplius, sed cuncta *12.*
ipsi indulta erunt.

C A P U T V I P I.

De oblatione Christi in cruce, & propriâ
resignatione.

S A L V A T O R:

1. **S**icut ego meipsum expansis in cruce
manibus, & nudo corpore pro peccatis
tuis Deo Patri sponte obuli, ita ut nihil in me
remaneret, quia totum in sacrificium divinae
placationis transierit; ita debes & tu tecum recipi-
sum mihi voluntariè in oblationem parari &
sanctam quotidie in Missâ, cum omnibus via-
ribus & affectibus tuis, quanto intimeius va-
les, offerre. Quid magis à te requiro, quam
ut te studeas mihi ex integro resignare?
Quidquid prætertem et ipsum das, nihil ouro,
quia non quaro datum tuum, sed te.

2. Sicut non sufficeret tibi, omnibus habitis
præter me; ita nec mihi placere poterit quid
quid dederis, te non oblatio. Offer te mihi,
& da te totum pro Deo, & erit accepta
oblatio. Ecce ego me totum obtuli Patri pro-
te, dedi etiam totum Corpus meum in ci-
buna, & Sanguinem in potum, ut totus tuus
essem, & tu meus permaneres. Si autem in
teipso stereris, nec sponte te ad voluntatem
meam obtuleris, non est plena oblatio, nec
integra erit inter nos unio. Ideo omnia opéra
tua præcedere debet spontanea tui ipsius in
manus Dei oblatio, si libertatem consequitur
vis & gratiam. Ideo enim tam pauci illumi-
nati & liberi intus efficiuntur, quia seipso
ex toto abnegate nesciunt. Est firma sententia *Luc. 14.*
Anga; nisi quis renunciaverit omnibus, non *33.*

176 DIE IMPERATIONE CHRISTI.
potest meus esse discipulus. Tu ergo si optas
meus esse discipulus, offer teipsum mihi cum
omnibus affectibus tuis.

G A P U T . I X.

*Quod nos & omnia nostra Deo debemus
offerre, & pro omnibus orare.*

D I S C I P U L U S.

1. **D**omine, omnia tua sunt quæ in cœlo
sunt & in terrâ. Desidero meipsum
tibi in spontaneam oblationem offerre, & tuus
perpetuò permanere. Domine, in simplicitate
cordis mei offero meipsum tibi hodie in ser-
vum sempiternum, in obsequium & in sacri-
cium laudis perpetuæ. Suscipe me cum hac
sanctâ oblatione tui pretiosi Corporis, quam
tibi hodie in præsentia Angelorum invisibili-
ter assistentium offero : ut sit pro me, & pro
cuncto populo tuo in salutem.

2. Domine, offero tibi omnia peccata &
delicta mea, quæ commisi coram te & sanctis
Angelis tuis, à die quo primum peccare potui
usque ad diem hanc, super placabili altari
tuo : ut tu omnia pariter incendas & combu-
ras igne caritatis tuæ, & deleas universas ma-
culas peccatorum meorum, & conscientiam
meam ab omni delicto emundes, & restituas
mihi gratiam tuam, quam peccando amisī,
omnia mihi plenè indulgendo, & in osculum
pacis me misericorditer recipiendo.

3. Quid possum agere pro peccatis meis,
nisi humiliter ea confiteri & lamentari, &
tuam propitiationem incessanter deprecari ?
Deprecor te, exaudi me propius, ecce ego
asto coram te, Deus meus. Omnia peccata
mea mihi maximè displicant, nolo ea umquam
amplius perpetrare : sed pro eis doleo & do-

I ego quamdiu vixero; paratus sum pœnitentiam agere, & pro posse satisfacere. Dimitte mihi Deus meus, dimitte mihi omnia peccata mea propter nomen sanctum tuum: & salva animam meam, quam pretioso Sanguine tuo redemisti. Ecce ego committo me misericordiæ tuz, resigno me manibus tuis. Age mecum secundum bonitatem tuam, non secundum malitiam & iniuriam.

4. Offero etiam tibi omnia bona mea, quamvis valde pauca & imperfecta; ut tibi ea emundes & sanctifices; ut ea grata habeas & accepta tibi facias, & semper ad meliora trahas, nec non ad beatum & laudabilem finem me pigrum & inutilem homuncionem perducas.

5. Offero quoque tibi omnia pia desideria Devotorum, necessitates parentum, amicorum, fratum; sororum, omniumque carorum meorum, & eorum qui mihi vel aliis propter amorem tuum benefecerunt, & qui orationes & Missas pro se suisque omnibus dici à me desideraverunt & petierunt, sive in carne adhuc vivant, sive jam sæculo defuncti sint: ut omnes sibi auxilium gratiæ tuz, opem consolationis, protectionem à periculis, liberationem à pœnis advenire sentiant; & ut ab omnibus malis eripi, gratias tibi magnificas læti persolvant.

6. Offero etiam tibi preces & hostias plantationis pro illis specialiter, qui me in aliquo læserunt, contristaverunt, aut vituperaverunt, vel aliquod damnum vel gravamen intulerunt; pro his quoque omnibus, quos aliquando contristavi, conturbavi, gravavi, & scandalizavi, verbis, factis, scienter vel ignoranter: ut nobis omnibus pariter indulgeas peccata nostra, & mutuas offendiones. Aufer, Domine, à cordibus nostris omnem suspicionem, indignationem, iram, & disceptationem; &

quidquid potest lacerare animas nostras, & fracternam dilectionem minuere. Misericordia, misericordia, Domine, misericordiam tuam poscentibus; da gratiam indigentibus: & fac nos tales existere, ut sumus digni gratiam tuam perfungi, & ad vitam proficiamus æternam. Amen.

C A P U T X.

Quod sacra Communio de facili non est relinquenda.

S A L V A T O R.

1. Requerenter recurrentum est ad fontem gratiae ac divinae misericordiae, ad fontem bonitatis & totius puritatis; quatenus a passionibus tuis & vitiis curari valeas, & contra universas tentationes & fallacias Diaboli fortior, atque vigilantior effici merearis. Inimicus sciens fructum & remedium maximum in sacrâ Communione positum, omnimodo & occasione nititur. Fideles & Devotos, quantum prævaleret, retrahere atque impedire.

2. Cùm enim quidam sacra Communione aptare disponunt, pejores Satanæ immisfiones patiuntur. Ipse namque spiritus nequam (ut in Job. scribitur) *venit inter filios Dei*; ut solitâ illos nequitiam perturbet, aut timidos nimium reddat & perplexos: quatenus affectum eorum minuat, vel fidem impugnando auferat, si forte aut omnino Communione relinquant, aut cum tempore accedant. Sed non est quidquam curandum de versutiis & phantasias illius, quantumlibet turpibus & horridis; sed cuncta phantasmata in caput ejus sunt retorquenda. Contemnendus est miser & deridendus, nec propter insultus ejus & commotiones quas suscitat sacra est omittenda Communio.

3. Sæpè etiam impedit nimia follicitudo pro devotione habendâ, & anxietas quædam de confessione faciendâ. Ago secundum consilium Sapientum, & depone anxietatem & scrupulum: quia impedit gratiam Dei, & devotionem mentis destruit. Propter aliquam parvam tribulationem vel gravitatem, sacram ne dimittas Communionem: sed vade cito confiteri, & omnes offensiones aliis libenter indulgo. Si vero tu aliquam offendisti, veniam humiliter precaro, & Deus libenter indulget tibi.

4. Quid prodest diu tardare Confessionem, aut sacram differre Communionem? Expurga te cumprimis, expelle velociter venenum, festina accipere remedium, & scatis melius, quam si diu distuleris. Si hodie propter istud dimittis, cras forsitan aliud majus eveniet: & sic diu posses à Communione impediri, & magis inepsus fieri. Quamvis cito vales, à presenti gravitate aique inertiam te ipsum excutias: quia nihil prodest diu anxiari, diu cum turbatione transire, & ob quotidiana obstacula se à divinis sequestrare. Imò plerimè nocet diu Communionem protelare: nam & communiter gravem temporum solet inducere talis protelatio. Prohdolor! quidam tepidi & dissoluti moras contendi libenter accipiunt, & Communionem sacram idcirco differre cupiunt, ne ad maiorem sui custodiam dare se tenentur.

5. Heu! quam medicam caritatem & debilem devotionem habent, qui sacram Communionem tam faciliter postponunt! Quam felix ille Deoque acceptus habetur, qui sic vivit, & tali puritate conscientiam suam custodit, ut etiam omni die communicare paratus, & benè affectus effet si ei liceret, ac sine notâ id agere posset. Si quis interdum abstinet humilitatis gratiâ, aut legitimâ impe-

180 DE Imitatione Christi.
diente causâ, laudandus est de reverentiâ... Si autem torpor obrepserit, seipsum excitare debet, & facere quod in se est; & Dominus aderit desiderio suo pro voluntate, quam specialiter respicit.

6. Cum verò legitimè præpeditus est, habebit semper bonam voluntatem, & piam intentionem communicandi, & sic non carebit fructu Sacramenti. Potest enim quilibet Devotus omni die, & omni horâ, ad spiritalem Christi Communionem salubriter & sine prohibitione accedere: & tamen certis diebus & statuto tempore Corpus sui Redemptoris, cum affectuôsâ reverentiâ sacramentaliter debet suscipere, ac magis laudem Dei & honorem prætendere, quam suam querere consolationem. Nam toties mysticè communicaat, & invisibiliter reficitur, quoties incarnationis Christi mysterium passionemque devote recolit, & in amorem ejus acceditur.

7. Qui aliter se non præparat nisi instanti festo, vel consuetudine compellente, sibi imparatus erit. Beatus qui se Domino in holocaustum offert, quoties celebrat aut communicat. Non sis in celebrando nimis prolixus aut festinus, sed serva bonum & communem modum eorum cum quibus vivis. Non debes aliis generare molestiam & tandem, sed communem servare viam secundum majorum institutionem; & potius aliorum servire utilitati, quam propriæ devotionis vel affectui.

C A P U T X I.

Quod corpus Christi & sacra Scriptura maxime sunt anima fidelis necessaria.

1. **O** Dulcissime Domine Jesu, quanta est dulcedo devotionis animæ, tecum cùpulantis in convivio tuo: ubi ei non alias cibus

manducandus proponitur, nisi tu unicus dilectus ejus, super omnia desideria cordis ejus desiderabilis! Et mihi quidem dulce foret in præsentia tua ex intimo affectu lacrymas fundere, & cum piâ Magdalena pedes tuos lacrymis rigare. Sed ubi est hæc devotio? ubi lacrymarum sanctorum copiosa effusio? Certè in conspectu tuo & sanctorum Angelorum tuorum, totum cor meum ardere deberet, atque ex gaudio flere: habeo enim te in Sacramento verè præsentem, quamvis alienâ specie occultatum.

2. Nam in propriâ te ac divinâ claritate conspicere, oculi mei ferre non possent: sed neque totus mundus ad fulgorem majestatis gloriæ tuæ subsisteret. In hoc ergo imbecillitati meæ consulis, quod te sub Sacramento abscondis. Habeo verè & adoro quem Angeli adorant in cœlo, sed ego adhuc interim in fide, illi autem in specie ac fine velamine. Me oportet contentum esse lumine veræ fidei, & in eâ ambulare, donec aspiret dies æternæ claritatis, & umbræ figurarum inclinentur. *Cum autem venerit quod perfectum* 1. cor.
est, cessabit usus Sacramentorum: quia in 13. 10.
cœlesti gloriâ beati non egent medicamine sacramentali: gaudent enim sine fine in præsentia Dei, facie ad faciem gloriam ejus speculantes, & de claritate in claritatem abyssalis Deitatis transformati, gustant Verbum Dei carnem factum, sicut fuit ab initio, & manet in æternum.

3. Memor cùm sim horum mirabilium, grave mihi fit tedium, etiam quodlibet spiritale solarium: quia quamdiu Dominum meum aperte in suâ gloriâ non video, pro nihilo duco omne quod in mundo conspicio & audio. Testis es tu mihi Deus, quia nullæ res me consolari potest, nulla quietare nisi tu Deus meus, quem desidero æternaliter.

182 D E I M I T A T I O N E C H R I S T I:
contemplari. Sed non est hoc possibile du-
rante me in hac mortalitate. Ideo oportet ut
me ponam ad magnam patientiam, & meip-
sum in omni desiderio tibi submittam. Nam
& Sancti tui, Domine, qui tecum jam in re-
gno cœlorum exultant, in fide ac patientia
magnâ, dum viverent, adventum gloriæ tuæ
exspectabant. Quod illi crediderunt, ego
credo: quod illi speraverunt ego spero: quod
illi pervenerunt, per gratiam tuam me ven-
turum confido. Ambulabo interim in fide,
exemplis confortatus Sanctorum. Habebo
etiam libros sanctos pro solatio & virtu spé-
culo; atque super hæc omnia, sanctissimum
Corpus tuum pro singulari remedio & re-
fugio.

4. Duo namque mihi necessaria per maximè
sentio in hac vitâ, sine quibus importabilis
mihi foret ista miserabilis vita, in carcere
corporis hujus detenus, duobus me egre-
fateor, cibo scilicet ac lumine. Dediti itaque
mihi infirmo sacrum Corpus tuum ad refec-
tionem mentis & corporis: Et posuisti lucer-
nam pedibus meis verbum tuum. Sine his duo-
bus vivere non possem; nam verbum Dei lux
est animæ: Sacramentum autem tuum panis
vitæ. Hæc possunt etiam dici mensæ duæ,
hinc & inde in gazophylacio Ecclesie sanctæ
positæ. Una mensa est sacri altaris, habens
Panem sanctum, id est, Corpus Christi pre-
iosum: Altera est divinæ Legis, continens
doctrinam sanctam, erudiens fidem rectam,
& firmiter usque ad interiora velaminis, ubi
sunt sancta Sanctorum, perducens. Gratias
tibi, Domine Jesu, lux lucis æternæ, pro
doctrinæ sacræ mensâ, quam nobis per servos
tuos Prophetas & Apostolos, aliosque Docto-
res ministrasti.

5. Gratias tibi, Creator ac Redemptor ho-
minum, qui ad declarandam toti mundo ca-

ps. 118.
xoo.

ritatem tuam , cœnam parasti magnam , in quâ non Agnum typicum , sed tuum sanctissimum corpus & sanguinem proposuisti manducandum : lætificans omnes fideles convivio sacro , & calice inebrians salutari , in quo sunt omnes deliciae paradisi , & epulantur nobiscum Angeli sancti , sed suavitate feliciori.

6. O quam magnum & honorabile est officium Sacerdotum , quibus datum est Dominum majestatis verbis sacris consecrare , labiis benedicere , manibus tenere , ore proprio sumere , & cæteris ministrare ! O quam mundæ debent esse manus illæ , quam purum os , quam sanctum corpus , quam immaculatum eorū Sacerdotis , ad quem toties ingreditur Auctor puritatis ! Ex ore Sacerdotis nullum nisi sanctum , nullum nisi honestum & utile verbum procedere debet , qui tam sæpè Christi accipit Sacramentum.

7. Oculi simplices & pudici esse debent , qui Christi Corpus intueri ; manus puræ atque in cœlum elevatae , quæ Creatorem cœli & terræ solent contrectare sacerdotibus specialiter in lege dicitur : *Sancti estote , quoniam ego Lev. 19: sanctus sum Dominus Deus vester.* 2. & 20:

8. Adjuvet nos gratia tua omnipotens Deus , ut qui officium sacerdotale suscepimus , dignè ac devotè in omni puritate tibi & conscientiâ bonâ famulari valeamus. Et si non possumus in tantâ innocentia vitæ conversari , ut debemus ; concede nobis tamen dignè flere mala quæ gessimus , & in humilitatis ac bonæ voluntatis proposito tibi fergentiùs de cætero defervire.



CAPUT XII.

Quod magna diligentia se debeat communicaturus Christo preparare.

S A L V A T O R.

1. Ego sum puritatis amator, & dator
Marc. sanctitatis. Ego cor purum quero, &
14. 15. ibi est locus requietionis meæ. Para mihi
Luc. 12. cœnaculum grande stratum, & faciam apud
12. te Pascha cum discipulis meis. Si vis, ut ve-
1. Cor. niam ad te atque apud te maneam, expurga
3. 7. vetus fermentum, & munda cordis tui habi-
Pf. 101. taculum. Exclude totum sœculum, & omnem
8. vitiorum tumultum: fede tamquam passer so-
1fa. 38. litarius in te, & cogita excessus tuos in ama-
2. 5. ritudine animæ tuae. Omnis namque amans
1fa. 38. suo dilecto amatori optimum & pulcherrimi-
1fa. 38. mum præparat locum, quia in hoc cognosci-
1fa. 38. tur affectus fr̄scipientis dilectum.

2. Scito tamen te non posse satisfacere huic
 præparationi ex merito tuae actionis, etiamsi
 per annum integrum te præparares, & nihil
 aliud in mente habereres. Sed ex solâ pietate
 & gratiâ meâ permitteris ad mensam meam
 accedere, ac si mendicus ad prandium voce-
 tur divitis, & ille nihil aliud habeat ad retri-
 buendum beneficiis ejus, nisi se humiliare &
 regnari. Fac quod in te est, & diligenter
 facito, non ex consuetudine, non ex neces-
 sitate sed cum timore, cum reverentiâ &
 affectu accipe Corpus dilecti Domini Dei tui
 dignantis ad te venire. Ego sum qui te voca-
 vi, ego sum qui iusti fieri: ego supplebo
 quod tibi deest: veni & fuscipe me.

3. Cùm gratiam devotionis tribuo, gra-
 tias age Deo tuo: non quia dignus es, sed
 quia tuī misertus sum. Si non habes ferro-

rem, sed magis aridum te sentis, insiste orationi, ingemisce & pulsa: ne desistas donec merearis micam aut guttam gratiae salutaris accipere. Tu mei indiges, non tui ego indigo. Nec tu me sanctificare venis, sed ego te sanctificare ac meliorare venio. Tu venis ut ex me sanctificeris, & mihi uniaris: ut novam gratiam recipias, & de novo ad emendationem accendaris. Noli negligere hanc gratiam: semper prepara cum omni diligentia cor tuum, & introduc ad te Dilectum tuum.

4. Oportet autem ut non solum preparares te ad devotionem ante Communionem, sed ut etiam te sollicitè conserves in eâ post Sacramentum perceptionem. Nec minor custodia post exigitur, quam ante devota preparatio. Nam bona postmodum custodia, optima iterum est preparatio ad majorem gratiam consequendam. Ex eo quippe valde indispositus quis redditur, si statim fuerit nimis effusus ad exteriora solatia. Cave à multiloquio, mane in secreto, & fruere Deo tuo: ipsum enim habes, quem totus mundus tibi auferre non potest. Ego sum cui te totum dare debes, ita ut jam ultra non in te, sed in me absque omni sollicitudine vivas.

CAPUT XIII.

*Quod tuis corde anima devota Christi unionem
in Sacramento affectare debet.*

DISCIPULUS.

X. **Q**uis mihi det, Domine, ut inveniam te solum, & aperiam tibi totum cor meum, & fruar te, sicut desiderat anima mea; & jam me nemo despiciat, nec ulla creatura me moveat, vel respiciat, sed tu solus mihi

loquaris, & ego tibi, sicut solet dilectus ad dilectum loqui, & amicus cum amico convivari? Hoc oro, hoc desidero, ut tibi totus intinier, & cor meum ab omnibus creatis rebus abstraham; magisque per Sacram Communionem vel frequentem Celebrationem celestia & eterna sapere discam. Ah! Domina Deus, quando ero tecum totus unitus & absorptus, meique totaliter oblitus? Tu in me, & ego in te; & sic nos pariter in unum manere concede.

Cant. 5. 2. Verè tu es dilectus meus, electus ex millibus, in quo complacuit animæ meæ habitare omnibus diebus viræ suæ. Verè tu pacificus meus, in quo pax summa & requies vera, extra quem labor & dolor, & infinita

Job. 21. miseria. Verè tu es Deus absconditus; & confitum tuum non est cum impiis, sed cum humilibus & simplicibus sermo tuus. O quam suavis est Spiritus tuus, Domine, qui ut dulcedinem tuam in filios demonstrares, pana suavissimo, de cœlo descendente, illos reficeret dignaris. Verè non est alia ratio tam grandis, qua habens deos appropinquantes sibi, sicut tu Deus noster ades universis Fidelibus tuis, quibus ad quotidianum solatium, & confortendum in cœlum te tribuis ad edendum & fruendum.

Dent. 4-7. 3. Quæ est enim alia gens tam inlyta, sicut plebs Christiana? Aut quæ creatura sub cœlo tam dilecta, ut anima devota, ad quam ingreditur Deus, ut pascat eam carne sua gloriosa? O ineffabilis gratia! o admirabilis dignatio! o amor immensus homini singulatiter impensus! Sed quid retribuam Domino pro gratiâ istâ, pro caritate tam eximia? Non est aliud quod gratius donare queam, quam ut cor meum Deo meo totaliter tribuam, & iatimè conjungam. Tunc exultabunt omnia interiora mea, cum perfectè fuerit unita Deo,

anima mea. Tunc dicet mihi : Si tu vis esse mecum , ego volo esse tecum. Et ego respondebo illi : Dignare , Domine , manere mecum ; ego velo libanter esse tecum. Hoc est totum desiderium meum , ut cor meum tibi sit unitum.

C A P U T X I V.

*De quorumdam Devotorum ardenti desiderio
ad Corpus Christi.*

1. **O** Quam magna multitudo dulcedinis ^{Pf. 301}
_{tua , Domine , quam abscondisti timen-} ^{20.}
tibus te ! Quando recordor Devotorum aliquorum ad Sacramentum tuum , Domine , cum devotione maximâ & affectu accedentium , tunc saepius in me ipso confundor & erubesco , quod ad Altare tuum , & sacræ Communionis mensam tam tepidè & frigidè accedo : quod ita aridus & sine affectione cordis mansq : quod non sum totaliter accusus coram te Deo naco : nec ita vehementer attractus & affectus , sicut multi Devoti fuerunt , qui præ-nimio desiderio Communionis , & sensibili cordis amore à fletu se non potuerunt abstinere : sed ore cordis & corporis pariter ad te Deum fontem vivum medullitūs inhiabant , suam esuriem non valentes aliter temperare nec satiare , nisi Corpus tuum cum omni jucunditate & spiritali ayiditate acceperissent .

2. O verè ardens fides eorum , probabile existens argumentum sacræ præsentiae tuæ ! Isti enim veraciter cognoscunt Dominum suum in fractione panis , quorum cor tam validè ardet in eis , de Jesu ambulante cum eis . Longè est à me saepè talis affectus & devotio , tam vehemens amor & ardor . Esto mihi pro-

188 DE IMITATIONE CHRISTI
pitius, Jesu bone, dulcis & benigne; & con-
cede pauperi mendico tuo, vel interdum mo-
dicum de cordiali affectu amoris tui in sacrâ
Communione sentire, ut fides mea magis
convalescat, spes in bonitate tuâ proficiat,
& caritas semel perfectè accensa, & cœleste
mannâ expertâ numquam deficiat.

3. Potens est autem misericordia tua etiam
gratiam desideratam mihi præstare, & in spi-
ritu ardoris, cum dies beneplaciti tui advene-
rit, me clementissime visitare. Etenim licet
tanto desiderio tam specialium Devotorum
tuorum non ardeo, tamen de gratiâ tuâ illius
magis inflammati desiderii desiderium habeo,
orans & desiderans omnium talium fervido-
rum amatorum tuorum participem me fieri,
ac eorum sancto consortio annumerari.

C A P U T X V.

*Quod gratia devotionis humilitate & suipsum
abnegatione acquiritur.*

S A L V A T O R.

1. **O** Portet te devotionis gratiam instan-
ter querere, desideranter petere,
patienter & fiducialiter expectare, gratanter
recipere, humiliter conservare, studiosè cum
câ operari, ac Deo tempus & moduni su-
pernæ visitationis, donec veniat, comit-
tere. Humiliare præcipue te debes, cum pa-
rum aut nihil devotionis interius sentis: sed
non nimirum dejici, nec inordinatè contri-
stari. Dat sæpè Deus in uno brevi momento,
quod longo negavit tempore: dat quandoque
in fine, quod in principio orationis distulit
dare.

2. Si semper citò gratia daretur, & pro-
toto adesset, non esset infirmo homini ben-

portabile. Propterea in bonâ spe ac humili patientiâ exspectanda est devotionis gratia. Tibi tamen , & peccatis tuis imputa , cùm non datur , vel etiam occultè tollitur. Medicus quandoque est , quod gratiam impedit & abscondit , si tamen modicum , & non potius grande dici debeat , quod tantum bonum prohibet. Et si hoc ipsum grande vel modicum amoveris , & perfectè viceris , erit quod petisti.

3. Statim namque ut te Deo ex toto corde tradideris , neque hoc vel illud pro tuo libitu , seu velle quæsieris , sed integrè te in ipso posueris , unitum te invenies , & pacatum : quia nihil ita benè sapiet & placebit , sicut beneplacitum divinæ voluntatis. Quisquis ergo intentionem suam simplici corde sursum ad Deum levaverit , seque ab omni inordinato amore , seu displicantia cujuslibet rei creatæ evacuaverit , aptissimus gratiæ percipiendæ , ac dignus erit munere devotionis. Dat enim Dominus ibi benedictionem suam , ubi vasa vacua invenerit. Et quanto perficitiū infimis quis renuntiaverit , & magis sibi ipsi per contemptum sui moritur , tanto gratia celerius venit , copiosius intrat , & altius liberum cor elevat.

4. Tunc videbit , & affluet , & mirabitur , & dilatabitur cor ejus in ipso : quia manus Domini cum eo , & ipse se posuit totaliter in manu ejus usque in sæculum. Ecce sic benedicetur homo , qui quærit Deum in toto corde suo , nec in vanum accipit animam suam. Hic in accipiendo sacram Eucharistiam magnam promeretur divinæ unionis gratiam , quia non respicit ad propriam devotionem & consolationem , sed ad Dei gloriam & honorem.

C A P U T X V I :

*Quod necessitates nostras Christo aperire,
ejus gratiam postulare debemus.*

D I S C I P U L U S .

1. **O** Dulcissime atque amantissime Domine, quem nunc devotè desidero suscipere, tu scis infirmitatem meam, & necessitatem meam quam patior: in quantis malis & vitiis jaceo, quam sàpè sum gravatus, tentatus, turbatus & inquinatus. Pro remedio ad te venio, pro consolatione & levamine te deprecor. Ad omnia scientem loquor, cui manifesta sunt omnia interiora mea, & qui solus potes me perfectè consolari & adjuvare. Tu scis quibus bonis indigeo præ omnibus, & quam pauper sum in virtutibus.

2. Ecce sto ante te pauper & nudus gratiam postulans, & misericordiam implorans. Refice esurientem mendicum tuum, accende frigiditatem meam igne amoris tui: illumina cœxitatem meam claritate præsentiae tue. Verte mihi omnia terrena in amaritudinem, omnia gravia & contraria in patientiam, omnia infirma & creata in contemptum & obliionem. Erige cor meum ad te in cœlum, & ne dimittas me vagari super terram. Tu solus mihi ex hoc jam dulcescas usque in sæculum, quia tu solus cibus & potus meus, amor meus & gaudium meum, dulcedo mea & totum bonum meum.

3. Utinam me totaliter ex tuâ præsentiâ accendas, comburas, & in te transmutes, ut unus tecum efficiar spiritus per gratiam interiore unionis, & liquefactionem ardentis amoris! Ne patiaris me jejunum & aridum à te recedere: sed operare mecum misericordia,

L I B . I V . C A P . X V I I . 198
ter, sicut saepius operatus es cum Sanctis tuis
mirabiliter. Quid mirum si totus ex te igne-
cerem, & in meipso desicerem; cum tu sis
ignis semper ardens & namquam deficiens,
amor corda purificans, & intellectum illumi-
nans?

C A P U T X V I I .

*De ardenti amore, & vehementi affectu
fusciendi Christum.*

1. **C**um summâ devotione, & ardenti
amore; cum toto cordis affectu &
fervore desidero te, Domine, suscipere;
quemadmodum multi Sancti & devote
personæ in communicando te desideraverunt,
qui tibi maximè in sanctitate vitæ placuerunt,
& in ardenterissimâ devotione fuerunt. O Deus
meus, amor æternus, totum bonum meum,
felicitas interminabilis! cupio te! suscipere
cum vehementissimo desiderio, & dignissimâ
reverentia, quam quis Sanctorum umquam
habuit & sentire potuit.

2. Et licet indignus sim omnia illa senti-
menta devotionis habere, tamen offero tibi
totum cordis mei affectum, ac si omnia illa
gratissimè inflammata desideria solus habe-
rem. Sed & quæcumque potest pia mens con-
cipere & desiderare, hæc omnia tibi cum
summâ veneratione, & intimo fervore præ-
beo & offero. Nihil opto mihi reservare, sed
me & omnia mea tibi sponte ac libentissime
immolare. Domine Deus meus, Creator
meus & Redemptor meus, cum tali affectu,
reverentia, laude & honore; cum tali grati-
tudine, dignitate & puritate; cum tali fide,
spe, & caritate affecto te hodie suscipere,
scut te suscepit & desideravit sanctissima Ma-

32. **D E I M I T A T I O N E C H R I S T I:**
ter tua gloria Virgo Maria, quando An-
gelo evangelizanti sibi Incarnationis myste-
Lnc. 1. rium humiliter ac devotè respondit : *Ecce
ancilla Domini. fiat mihi secundum verbum
tuum.*

33. Et sicut beatus præcursor tuus, excel-
lentissimus Sanctorum Joannes Baptista in
præsentiâ tua tætabundus exultavit in gaudio
Spiritûs sancti, dum adhuc maternis clade-
retur visceribus. Et postmodum cernens juxta
mare Jesum ambulantem, valde se humilians
devoto cum affectu dicebat : *Amicus autem
Joan. 1.
19. sponsi, qui stat, & audit eum, gaudio gaudet
propter vocem sponsi : Sic & ego magnis &
sacris desideriis opto inflammari, & tibi ex-
toto corde meipsum præsentare. Usque &
omnium devotorum cordium jubilationes,
ardentes affectus, mentales excessus, super-
naturales illuminationes, & cœlicas visiones
tibi offero, & exhibeo cum omnibus virtuti-
bus & laudibus ab omni creaturâ in cœlo &
in terrâ celebratis & celebrandis, pro me &
omnibus mihi in oratione commendatis ;
quatenus ab omnibus dignè lauderis, & in
perpetuum glorificeris.*

34. *Accipe vota mea, Domine Deus meus,
& desideria infinitæ laudationis, & immensa
benedictionis : qui tibi secundum multitudi-
nem ineffabilis magnitudinis tuæ jure deben-
tur. Hæc tibi reddo, & reddere desidero per
singulos dies & momenta temporum, atque
ad reddendum mecum tibi gratias & laudes,
omnes cœlestes Spiritus, & cunctos Fideles
tuos, precibus & affectibus invito & exoro.*

35. *Laudent te univerſi populi, tribus &
linguæ, & sanctum ac mellifluum Noimen-
tum cum summâ jubilatione & ardenti de-
votione magnificent. Et quicumque reveren-
ter ac devotè altissimum Sacraumentum tuum
celebrant, & plenâ fide recipiunt, gratiam &
misericordiam.*

L I S. F V. C A P. X V I I I . 193
misericordiam apud te invenire mereantur,
& pro me peccatore suppliciter exorent.
Cùmque optatâ devotione, ac fruitivâ unione
potiti fuerint, & benè consolati ac mirificè
refecti de sacrâ mensâ cœlesti abscesserint,
mei pauperis recordari dignentur.

C A P U T X V I I I .

*Quod homo non sit curiosus scrutator Sacra-
menti, sed humilis imitator Christi, sub-
dendo sensum sacra fidei.*

1. **C**avendum est à curiosâ & inutili per-scrutatione hujus profundissimi Sa-cramenti, si non vis in dubitationis profun-dum submergi ; qui scrutator est Majestatis, Prov.
15. opprimetur à gloriâ. Plus valet Deus operari, quam homo possit intelligere. Tolerabilis est pia & humilis inquisitio veritatis, parata sem-per doceri, & per sanas Patrum sententias studens ambulare.

2. Beata simplicitas, quæ difficiles quæstio-num relinquit vias, & planâ ac firmâ pergit semitâ mandatorum Dei ! Multi devotionem perdiderunt, dum altiora scrutari voluerunt. Fides à te exigitur & sincera vita , non alti-tudo intellectus , neque profunditas myste-riorum Dei. Si non intelligis , nec capis quæ infra te sunt , quomodo comprehendes quæ supra te sunt ? Subde te Deo , & humilia sen-sum tuum fidei , & dabitur tibi scientiæ lu-men , prout tibi fuerit utile ac necessarium.

3. Quidam graviter tentantur de fide & Sacramento , sed non est hoc ipsis imputan-dum , sed inimico. Noli curare , noli dispu-tare cum cogitationibus tuis , nec ad immissas à Diabolo dubitationes responde ; sed crede verbis Dei , crede Sanctis ejus & Prophetis ,

194 DE IMITATIONE CHRISTI.

& fugiet à te nequam inimicus. Sæpè multūma prodest quòd talia sustineat Dei seruos. Nam infideles & peccatores non tentat, quos securè jam possidet: fideles autem devotos variis modis tentat & vexat.

4. Ergo cum simplici & indubitatâ fide, & cum supplici reverentiâ ad Sacraumentum accede. Et quidquid intelligere non vales, Deo omnipotenti securè committre. Non fallit te Deus, fallitur qui sibi nimium credit. Graditur Deus cum simplicibus, revelat se humilibus, dat intellectum parvulis, aperit sensum puris mentibus, & abscondit gratiam curiosis & superbis. Ratio humana debilis est, & falli potest, fides autem vera falli non potest.

5. Omnis ratio & naturalis investigatio fidem sequi debet, non præcedere nec infringere. Nam fides & amor ibi maximè præcelunt, & occultis modis in hoc sanctissimo & superexcellētissimo Sacramento operantur. Deus æternus & immensus infinitaque potentiae, facit magna & inscrutabilia in cœlo & in terra, nec est investigatio mirabilium operum ejus. Si talia essent opera Dei, ut facile ab humanâ ratione caperentur, nec mirabilia essent, nec ineffabilia dicenda.

Explicit Liber quartus.



I N D E X
LIBRORUM ET CAPITUM.
LIBER PRIMUS.

CAP. I.	D E <i>Imitatione Christi, & contemptu omnium vanitatum mundi.</i>	Pag. 1
I I.	<i>De humili scire seu cognitione suip-</i> <i>sis.</i>	2
III.	<i>De doctrina veritatis.</i>	4
IV.	<i>De prudentia in agendis.</i>	6
V.	<i>De lectione sanctorum Scripturarum.</i>	7
VI.	<i>De inordinatis affectionibus.</i> <i>ibid.</i>	
VII.	<i>De vanâ spe, & elatione fugienda.</i> 8	
VIII.	<i>De nimia familiaritate cavenda.</i> 9	
IX.	<i>De obedientia & subjectione.</i> 10	
X.	<i>De cavenda superfluitate verborum.</i>	11
XI.	<i>De pace acquirenda, & zelo profi-</i> <i>ciendi</i>	12
XII.	<i>De militate adversariorum.</i> 13	
XIII.	<i>De resistendo temptationibus.</i> 14	
XIV.	<i>De temerario iudicio vitando.</i> 17	
XV.	<i>De operibus ex caritate factis.</i> 18	
XVI.	<i>De sufferentia defectuum aliorum.</i> 19	
XVII.	<i>De Monastica vita.</i> 20	
XVIII.	<i>De Exemplis sanctorum Patrum.</i> 21	
XIX.	<i>De Exercitiis boni Religiosi.</i> 23	
XX.	<i>De amore solitudinis, & silentii.</i> 25	
XXI.	<i>De compunctione cordis.</i> 27	
XXII.	<i>De consideratione humana miserie.</i> 29	
XXIII.	<i>De meditatione mortis.</i> 31	

196 INDEX LIBRORUM

XXIV. *De judicio, & paenitentia peccatorum.* 34
 XXV. *De ferventi emendatione totius vita.*

37.

LIBER SECUNDUS.

CAP. I.	<i>D</i> e internâ conuersatione.	41
II.	<i>D</i> e humili submissione sui.	44
III.	<i>D</i> e bono pacifico homine.	ibid.
IV.	<i>D</i> e purâ mente, & simplici intentione.	46
V.	<i>D</i> e propriâ consideratione.	47
VI.	<i>D</i> e letitiâ bona conscientia.	48
VII.	<i>D</i> e amore JESU super omnia.	49
VIII.	<i>D</i> e familiari amicitiâ JESU.	50
IX.	<i>D</i> e carentiâ oannis solatii.	52
X.	<i>D</i> e gratitudine pro gratiâ Dei.	55
XI.	<i>D</i> e paucitate amatorum Crucis JESU.	56
XII.	<i>D</i> e regiâ viâ sancte Crucis.	58

LIBER TERTIUS.

De internâ consolatione.

CAP. I.	<i>D</i> e internâ Christi locutione ad animam fidem.	64
II.	<i>Quod veritas intus loquitur sine strepitu verborum.</i>	65
III.	<i>Quod verba Dei humiliter sunt audienda; & quod multi ea non ponderant.</i>	66
	<i>Oratio ad impetrandam devotionis gratiam.</i>	68
IV.	<i>Quod in veritate & humilitate coram Deo conservandum est.</i>	69
V.	<i>De mirabili effectu divini amoris.</i>	70
VI.	<i>De probatione veri amatoris.</i>	73
VII.	<i>De occultandâ gratiâ sub humilitatis custodia.</i>	75

E-T C A P I T U M. 197

VIII.	<i>De vili estimatione suiipsius, in oculis Dei.</i>	77
IX.	<i>Quod omnia ad Deum, sicut ad finem ultimum, sunt referenda.</i>	78
X.	<i>Quod, spredo mundo, dulce est servire Deo.</i>	79
XI.	<i>Quod desideria cordis examinanda sunt, & moderanda.</i>	81
XII.	<i>De informatione patientia, & luctamine adversus concupiscentias.</i>	82
XIII.	<i>De obedientia humilis subditi ad exemplum JESU CHRISTI.</i>	84
XIV.	<i>De occultis Desiudiciis considerandis, ne extollamur in bonis.</i>	85
XV.	<i>Qualiter standum sit, ac dicendum, in omni re desiderabili.</i>	87
	<i>Oratio pro beneplacito Dei proficiendo.</i>	88
XVI.	<i>Quod verum solatium in solo Deo quarendum est.</i>	ibid.
XVII.	<i>Quod omnis sollicitudo in Deo statuenda est.</i>	89
XVIII.	<i>Quod temporales miseria exempla Christi aguanimiter sunt ferenda.</i>	
	<i>Oratio contra malas cogitationes.</i>	90
XIX.	<i>De tolerantiâ injuriarum, & quis verus patiens probetur.</i>	92
XX.	<i>De confessione propria infirmitatis, & hujus vita miseriis.</i>	94
XXI.	<i>Quod in Deo super omnia bona & dona requiescendum est.</i>	95
XXII.	<i>De recordatione multiplicium beneficiorum Det.</i>	98
XXIII.	<i>De quatuor magnam importantibus pacem.</i>	100
	<i>Oratio pro illuminatione mentis.</i>	101
	<i>Oratio contra malas cogitationes.</i>	ibid.
XXIV.	<i>De evitacione curiosa inquisitionis super alterius vitâ.</i>	102
XXV.	<i>In quibus vera pax cordis, & verus projectus consistit.</i>	103

198 INDEX LIBRORUM

- XXVI.** De eminentia libera mentis, quam
supplex oratio magis meretur
quam frequens lectio. 105
- XXVII.** Quid privatus amor à summo Bono
maxime retardat. 108
- Oratio pro purgatione cordis. 107.
- XXVIII.** Contra linguis obtristationem. 108
- XXIX.** Qualiter, instantे tribulatione, Deus
invocandus & benedicendus est: ibid.
- XXX.** De divino petendo auxilio, & confi-
dentiā recuperanda gratia. 109
- XXXI.** De neglectu omnis creatura, ut Crea-
tor possit inveniri. 111
- XXXII.** De abnegatione sui, & abdicatione
omnis cupiditatis. 113
- XXXIII.** De instabilitate cordis, & intentione
finali ad Deum habendā. 115
- XXXIV.** Quid amanti sapit Deus super om-
nia, & in omnibus. ibid.
- XXXV.** Quid non est securitas à temptatione in
hac vita. 117
- XXXVI.** Contra vana hominum iudicia. 118
- XXXVII.** De parā & integrā resignatione sui ad
obtinendam cordis libertatem. 119
- XXXVIII.** De bono regimine in externis, &
recursu ad Deum in periculis. 120
- XXXIX.** Quid homo non sit importunus in
negotiis. 121
- X L.** Quid homo nihil boni ex se habet, &
de nullo gloriari potest. 122
- X L I.** De contemptu omnis temporalis ho-
noris. 124
- X L I I.** Quid pax non est ponenda in homi-
nibus. 125
- X L I I I.** Contra vanam & secularē scien-
tiā. 126
- X L I V.** De non attrahendo sibi res exteriores:
127
- X L V.** Quid omnibus non est credendum;
& de facili lapsu verborum. 128
- X L V I.** De confidentia in Deo habendā, quan-

ET C A P I T U M. 192

- do insurgunt verborum jacula.* 130
- XLVII.** *Quod omnia gravia, pro aeternâ vitâ sunt toleranda.* 132
- XLVIII.** *De die aeternitatis, & hujus vita angustiis.* 133
- XLIX.** *De desiderio aeterna vita, & quanta sunt certantibus promissa.* 135
- L.** *Qualiter homo desolatus se debet in manus Dei offerre.* 138
- L I.** *Quod humilibus insistendum est operibus, cum deficitur a summis.* 140
- L II.** *Quod homo non reputet se consolatione dignum, sed magis dignum verberibus.* 142
- L III.** *Quod gratia Dei non miscetur sapientibus terrena.* 143
- L IV.** *De diversis motibus natura & gratia.* 145
- L V.** *De corruptione natura, & efficacia gratia divina.* 148
- L VI.** *Quod nos ipsos abnegare debemus, & Christum per Crucem imitari.* 150
- L VII.** *Quod homo non sit nimis defectus, quando in aliquos habitur defectus.* 152
- L VIII.** *De alioribus rebus, & occultis judiciis Dei non scrutandis.* 153
- L IX.** *Quod omnis spes & fides in solo Deo figenda est.* 157

L I B E R Q U A R T U S.

De Sacramento Eucharistiæ, sive de sacrâ Communione.

- CAP. I.** *Cum quantâ reverentia Christus sit suscipiendus.* Pag. 159
- II.** *Quod magna bonitas & caritas Dei in hoc Sacramento exhibetur homini.* 164

200 INDEX LIBRORUM ET CAPIT.

- | | | |
|--------|--|-----|
| III. | <i>Quod utile sit sepè communicare.</i> | 166 |
| IV. | <i>Quod multa bona præstantur devotè
communicantibus.</i> | 168 |
| V. | <i>De dignitate Sacramenti, & statu
sacerdotali.</i> | 171 |
| VI. | <i>Interrogatio de exercitio ante com-
munionem.</i> | 172 |
| VII. | <i>De discussione propria conscientia, &
emendationis proposito.</i> | 173 |
| VIII. | <i>De oblatione Christi in cruce, & pro-
priâ resignatione.</i> | 175 |
| IX. | <i>Quod nos & omnia nostra Deo debe-
mus offerre, & pro omnibus orare.</i> | 176 |
| X. | <i>Quod sacra Communio de facili non
est relinquenda.</i> | 178 |
| XI. | <i>Quod Corpus Christi & Sacra Scrip-
tura maxime sunt anima fidelium
necessaria.</i> | 180 |
| XII. | <i>Quod magnâ diligentia se debeat com-
municatus Christo preparare.</i> | 184 |
| XIII. | <i>Quod toto corde anima devota Christi
unionem in Sacramento affectare
debet.</i> | 185 |
| XIV. | <i>De quorundam Devotorum ardenti
desiderio ad Corpus Christi.</i> | 187 |
| XV. | <i>Quod gratia devotionis humilitate &
sui ipsius abnegatione acquiritur.</i> | 188 |
| XVI. | <i>Quod necessitates nostras Christo ape-
rire, & ejus gratiam postulare
debemus.</i> | 190 |
| XVII. | <i>De ardenti amore, & vehementi af-
fectu suscipiendi Christum.</i> | 191 |
| XVIII. | <i>Quod homo non sit curiosus scrutator
Sacramenti, sed humili imitator
Christi, subdendo sensum sacrae
fidei.</i> | 193 |

F I N I S.

REGULA

S. PATRIS

BENEDICTI.



PARISIIS,

Typis VINCENT, viâ Sancti Severini.

M. DCC LV.

Cum Privilegio Regis, & Superiorum licentiâ.



*Ex Concilio Augustodunensi sub S. Leodegario
Episcopo & Mart. celebr. an. 670. Canone xv.*

DE Abbatibus vel Monachis ita observare convenit, ut quicquid **C**anonicus **O**rdo, vel **R**egula S. **B**enedicti docet, & implere & custodire in omnibus debeant. Si enim hæc omnia fuerint legitimè apud **A**bbates vel **M**onasteria conservata; & numerus **M**onachorum, Deo propitio, augebitur, & mundus omnis per eorum orationes assidas malis cærebit contagiis.

*Ex Concil. Duxicensi 2. celebr. anno 874.
Carolo Calvo Imper.*

Sanctus **S**piritus per Beatum **B**enedictum eodem spiritu quo sacri **C**anones conditi sunt, **R**egulam **M**onachorum edidit.

Urbanus ottavus Papa.

QUICQUID in vita Sanctorum mirabile est, quicquid altum sub lumine fidei, ad vestram vocationem pertinet. Spirituales gratiae, quæ alios Ordines sanctificant varietate incomprehensibilis earum divisionis, unam partem constituunt plenitudinis earum, quæ Ordini vestro communicantur: quandoquidem illius institutor plenus erat Spiritu omnium Iustorum. In bullâ ad **S**anctimoniales **X**andionenses.





S. P. BENEDICTI

PROLOGUS

IN REGULAM SUA M.

A USEULTA, ô fili, præcepta Magistri, & inclina aurem cordis tui, & admonitionem pii patris libenter excipe, & efficaciter comple; ut ad eum per obedientiæ laborem redeas, à quo per inobedientiæ desidiam recesseras. Ad te ergo nunc meus sermo dirigitur, quisquis abrenuntians propriis voluntatibus, Domino Christo vero Regi militaturus, obedientiæ fortissima atque præclara arma assumpsis.

In primis, ut quicquid agendum inchoas bonum, ab eo perfici instantissimâ oratione depositas; ut qui nos jam in filiorum dignatus est numerò computare, non debeat aliquando de malis actibus nostris contristari. Ita enim ei omni tempore de bonis (1) suis in nobis parendum est: ut non solum ut iratus pater, non aliquando filios suos exheredet; sed nec ut metuendus dominus irritatus malis nostris, ut nequissimos servos perpetuam tradat ad poenam, qui eum sequi noluerint ad gloriam.

Exurgamus ergo tandem aliquando, exci-
Rom. 13. tante nos Scriptura ac dicente: *Hora est jam nos de somno surgere.* Et apertis oculis nostris ad deificum lumen, attonitis (2) auribus au-

(1) *Talentum non fodiendum, nec abscondendum.*
(2) *Attentis.*

PROLOG. S. P. BENED. 205

diamus, divina quotidie clamans quid nos admoneat vox, dicens: *Hodie si vocem ejus audiueritis, nolite obdurare corda vestra.* Et iterum: *Qui habet aures audiendi, audiat quid Spiritus dicit ecclesias.* Et quid dicit? *Venite filii, audite me, timorem Domini docebo vos.* *Currite dum lumen vita habetis, ne tenebra mortis vos comprebendant.*

Et querens Dominus in multitudine populi cui haec clamat, operarium suum, iterum dicit: *Quis est homo qui vult vitam, & videre dies bonos?* Quod si tu audiens responderas, Ego; dicit tibi Deus: Si vis habere veram & perpetuam vitam, prohibe linguam tuam à malo, & labia tua ne loquantur dolum. Diverte à malo, & fac bonum; inquire pacem, & sequere eam. Et cum haec feceritis, oculi mei super vos, & aures mea ad preces vestras; & antequam me invokeatis, dicam: *Ecce adsum.* Quid dulcius nobis hac voce Domini invitantis nos, fratres carissimi? Ecce pietate (3) suâ demonstrat nobis Dominus viam vitae.

Succinctis ergo fide, vel observantia bonorum actuum lumbis nostris, & calceatis pedibus per (4) ducatum Evangelii pergamus itinera ejus; ut mereamur eum qui nos vocavit, in regno suo videre. In cujus regni tabernaculo si volumus habitare, (5) nisi illuc bonis actibus currendo minimè pervenitur. Sed interrogemus cum Propheta Dominum, dicentes ei: *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo?* Post hanc interrogationem fratres, audiamus Dominum respondentem, & ostendentem nobis viam ipsius tabernaculi, ac dicentem: *Qui ingreditur sine macula, & operatur iustitiam.*

(3) Misericordia & amore.

(4) Doctrinam ducem.

(5) Subaudi, scandum est quod.

tiām ; qui loquitur veritatem in corde suo ; qui non egit delūm in lingua sua ; qui non fecit proximo suo malum , & opprobrium (6) non accepit aduersus proximum suum . Qui malignum Diabolum aliqua suadentem sibi , cum ipsā suafione suā à conspectibus cordis sui respuens ,

Pſ. 136. deduxit ad nihilum , & parvulos (7) cogitatus ejus tenuit , & allisit ad Christum . Qui timentes Dominum , de bonā observantiā suā non se reddunt elatos ; sed ipsa in se bona , non à se posse , sed à Domino fieri existimantes , operantem in se Dominum magnificant .

Pſ. 113. illud cum Propheta dicentes : *Non nobis , Domine , non nobis ; sed nomini tuo da gloriam.* Sicut nec Paulus Apostolus de prædicatione *1. Cor.* sua sibi aliquid imputavit , dicens : *Gratia Dei sum id quod sum.* Et iterum ipse dicit : *Qui (8) gloriatur , in Domino gloriatur.*

Matt. 7. Unde & Dominus in Evangelio ait , *Qui audit verba mea hac . & facit ea , similabō eum viro sapienti , qui adificavit domum suam supra petram ; venerunt flumina ; flauerunt venti , & impegerunt in domum illam , & non cecidit ; fundata enim erat supra petram.* Hec complens Dominus , expectat nos quotidie , his suis sanctis monitis , factis nos respondere debere. Ideo nobis propter emendationem malorum , hujus dies vitæ ad inducias rela-

Rom. 1. xantur , dicente Apostolo : *An nescis quia patientia Dei ad paenitentiam te adducit ? Nam*

Ezec. 18. pius Dominus dicit : *Nolo mortem peccatoris , sed ut convertatur , & vivat.*

Cum ergo interrogassemus Dominum ; fratres , de habitatore tabernaculi ejus , audi- vimus habitandi præceptum (9) : sed si con-

(6) Non libenter credidit criminatori.

(7) Exorientes suggestiones.

(8) Talento gaudet , de quo gloriari posset.

(9) Doctrinam virtutum , qua præcipiuntur , eis quā in Dei tabernaculo habitaturi sunt.

pleamus habitatoris officium, erimus heredes regni cœlorum. Ergo præparanda sunt corda & corpora nostra sanctæ præceptorum obediencie militatura. Et quod minus (10) habet in nobis natura possibile, rogemus Dominum, ut gratiae suæ jubeat nobis adjutorium ministrari; & si fugientes gehennæ poenas, ad vitam perpetuam volumus pervenire, dura adhuc vacat, & in hoc corpore sumus, & hæc omnia per hanc lucis usuram vacat implere; eurrendum & agendum est modò, quod in perpetuum nobis expeditat.

Constituenda est ergo à nobis Dominici schoła servitii: in qua institutione nihil (11) asperum, nihilque grave nos constituturos speramus. Sed & si quid paululum restictius, dictante æquitatis ratione, propter emendationem vitiorum, vel conservationem caritatis processerit: non illico pavore perterritus refugias viam salutis, quæ non est nisi angusto initio incipienda; processu verò conversionis & fidei, dilatato corde inenarrabili dilectionis dulcedine, curritur via mandatorum Dei: ut ab ipsis numquam magisterio discedentes, in ejus doctrina usque ad mortem in Monasterio perseverantes, passionibus Christi per patientiam participemus; ut & regni ejus increamur esse consortes. *Matt. 7r*

(10) Id est non, ut quandoque videre est apud Tullium.

(11) Quia iugum Domini suave est, & onus lece.





INCIPIT REGULA
S. PATRIS
BENEDICTI.



C A P U T I.

De generibus Monachorum

MONACHORUM quatuor esse genera manifestum est. Primum Cœnobitarum, hoc est, Monasteriale, militans sub Regula vel Abate. Deinde, secundum genus est Anachoretarum, id est, Eremitarum, horum qui non conversionis fervore novitio, sed Monasterii probatione diuturna, didicierunt contra Diabolum multorum solatio jam docti pugnare; & bene instructi fraterna exacie ad singularem pugnam eremi, securi jam sine consolatione alterius, sola manu vel brachio, contra vitia carnis vel cogitationum, Deo auxiliante, sufficient pugnare.

Tertium vero Monachorum teterimum genus, est Sarabitarum (1), qui nullâ Regulâ approbati, experientâ magistri sicut aum fornacis, sed in plumbi natura molliti,

(1) Sibi viventium.

REGULA S. P. BENED. CAP. II. 209

adhuc operibus servantes s^eculo fidem, mentiri Deo per tonsuram noscuntur : Qui bini, aut terni, aut certe singuli sine Pastore, non dominicis, sed suis inclusi ovibus, pro lege eis est desideriorum voluptas : cum quicquid putauerint vel elegerint, hoc dicunt sancti quod noluerint, putant non licere.

Quartum vero genus, est Monachorum, quod nominatur Gyrovagum, qui totâ vitâ suâ per diversas Provincias ternis aut quaternis diebus per diversorum cellas (2) hospitantur, semper vagi, & numquam stabiles, & propriis voluptatibus & gulæ illecebris servientes, & per omnia deteriores Sarabaïtis : de quorum omnium miserrimâ conversatione melius est silere quam loqui. His ergo omisis, ad Cœnobitarum fortissimum (3) genus disponendum, adjuvante Domino, veniamus.

C A P U T I I.

Qualis debeat esse Abbas.

A Abbas qui præesse dignus est Monasterio, semper meminisse debet quod dicitur ; & nomen majoris factis implere. Christi enim agere vices in Monasterio creditur, quando ipsius vocatur prænomine, dicente Apostolo : *Accipistis spiritum adoptionis filiorum, in quo Rom. 8:15 clamamus: Abba, Pater.* Ideoque Abbas nihil extra præceptum Domini (quod absit) debet aut docere, aut constituaere, vel jubere ; sed iusso ejus vel doctrina, fermentum divinæ justitiae in discipolorum mentibus conspergatur.

Memor sit semper Abbas, quia doctrina

(2) Monasteria.

(3) Quia multorum solatio adjutor.

suæ vel discipulorum obedientiæ, utrarumque rerum in tremendo judicio Dei facienda erit discussio. Sciatque Abbas culpæ pastoris incumbere, quicquid in ovibus paterfamilias utilitatis minus potuerit invenire. Tantum iterum liber erit, sibi (1) [inquieto] vel inobedienti gregi Pastoris fuerit omnissimæ diligentia attributa, & morbidis earum actibus universa fuerit cura exhibita:] Pastor eorum in judicio Domini absolutus, dicat cum

Pſ. 15. Prophetā Domino: Justitiam tuam non abstōndi in corde meo, veritatem tuam & salutare tuum dixi; ipsi autem contemnentes spreverunt me. Et tunc demum inobedientibus curæ suæ ovibus poena sit eis prævalens ipsa mors.

Ergo cum aliquis suscipit nomen Abbatis, dupli debet doctrinâ suis præesse discipulis; id est, omnia bona & sancta, factis amplius quam verbis ostendere: ut capacibus discipulis mandata Domini verbis proponat; duris vero corde & simplicioribus, factis suis divinae præcepta demonstret. Omnia vero quæ disci-

z. Cor. 9. pulis docuerit (2) esse contraria, in suis factis indicet non agenda; ne aliis prædicans, ipse reprobus inveniatur, nequando dicat illi

Pſ. 48. Deus peccanti: Quare tu enarras justicias meas, & assumis testamentum meum per os tuum? Tu verò odisti disciplinam, & projecisti

Matt. 7. sermones meos post te. Et qui in fratri tui oculo festucam videbas, in tuo trabem non vidisti.

Non ab eo persona in Monasterio discernatur. Non unius plus ametur quam aliis, nisi quem in bonis actibus aut obedientiâ invenierit meliorem. Non præponatur (3) ingenuus ex servitio (4) convertenti, nisi alia rationa-

(1) Subaudi postquam.

(2) In sermonibus.

(3) Liber, sive Nobilis.

(4) Ex servili vel humili conditione.

bilis causa existat. Quod si ita, justitiā dictante, Abbatii visum fuerit, & de cuiuslibet ordine id faciat: sin alias, propria teneant loca: quia sive servus sive liber, omnes in Christo unum sumus; & sub uno Domino æqualem servitudinem militiam bajulamus: quia non est personarum acceptio apud Deum. Solummodo in hac parte apud ipsum discernimur, si meliores aliis in operibus bonis & humiles inveniamur. Ergo æqualis sit ab eo omnibus caritas: una præbeatur in omnibus, secundum merita, disciplina. In doctrinâ (5) namque suâ Abbas Apostolicam debet illam semper formam servare, in qua dicit: Argue, 1. Tim. objecta, thrcyph, id est, miscens temporibus tempora, terroribus blandimenta: dirum gladistri, pium patris ostendat affectum: id est, indisciplinatos & inquietos debet dutiis arguer: obedientes autem, & mites, & patientes, ut in melius proficiant obsecrare: negligentes autem & contemnentes ut incropet & corripiat, adnionemus.

Neque dissimulet peccata delinquentium: 1. Reg. 1. fed mox ut cœperint oriri, radicis ea, ut prævaler, amputet: memor periculi Heli Sacerdotis de Silo. Et honestiores (6) quidem atque intelligibiles animos primâ vel secundâ admonitione verbis corripiat; improbos autem, & duros corde, ac superbos, vel inobedientes verberum vel corporis castigatione in ipsis initio peccati coérceat; sciens scriptum: *Proh verbis non corrigitur. Et iterum:* Pertulimus tuum virgâ, & liberabis animam ejus à morte.

Meminisse debet semper Abbas quod est, (7) meminisse quod dicitur; & scire, quia cui plus committitur, plus ab eo exigitur. Sciat-

(5) Correptionis modo.

(6) Mansuetos & disciplina capaciores.

(7) Est homo fragilis, & ipse peccator.

1. Cor.

16.

Act. 10.

Rom. 2.

Gal. 2.

Ephes. 6.

1. Tim.

4.

1. Reg. 1.

Prov. 12.

212 REGULA S. P. BENED.

que quam difficilē & arduam rem suscepit ; regere animas , & multōrum servire moribus . Et alium quidem blandimentis , alium verò increpationibus , alium suasionibus , & secundum uniuscujusque qualitatem vel intelligentiam , ita se omnibus conformet & aptet , ut non solum detrimenta gregis sibi commissi non patiatur , verùm etiam in augmentatione boni gregis gaudeat .

Ante omnia , ne dissimulans aut parvipendens salutem animarum sibi commissarum , non plus gerat sollicitudinem de rebus transitoriis , & terrenis , atque caducis : sed semper cogitet , quia animas suscepit regendas , de quibus & rationē redditurus est . Et ne (8) causetur de minore fortè substantiā ,

Matt. 6. meninerit scriptum : *Primum querite regnum Dei & justitiam ejus ; & hac omnia adjicientur vobis.* Et iterum : *nihil deest timentibus eum.*

P.S. 30. Sciatque , quia suscepit animas regendas , & præparet se ad rationem reddendam . Et quantum sub curā suā Fratrum se habere scierit numerum , agnoscat pro certo , quia in die judicii ipsarum omnium animarum redditurus est Domino rationē , sine dubio additā & suę animę ; & ita semper timens futuram discussionem pastoris de creditis ovi- bus , cum de alienis ratiociniis (9) cavit , redditur de suis sollicitus . Et cum de admonitionibus suis emendationem alijs subministrat , ipse efficitur à vitiis emendatus .

(8) Excusationem afferat .

(9) Ratione qua de alijs redditur .

C A P U T I I I .

De addibendis ad consilium Fratribus.

QUOTIES aliqua præcipua agenda sunt in Monasterio , convocet Abbas omnem Congregationem , & dicat ipse unde (1) agitur. Et audiens consilium Fratrum , tractet apud se ; & quod utilius judicaverit , faciat. Ideo autem omnes ad consilium vocari diximus ; quia sæpè juniori (2) Dominus revelat quod melius est. Sic autem dent Fratres consilium cum omni humilitatis subjectione , ut non præsumant procaciter defendere quod vis. visum fuerit : sed magis in Abbatis pendeat arbitrio ; ut quod salubrius judicaverit esse , ei cuacti obediant. Sed sicut discipulis convenit obedire magistro , ita & ipsum prvidè & justè condecet cuncta disponere.

In omnibus igitur omnes magistram sequuntur Regulam : neque ab ea temerè devietur (3) à quoquam. Nullus in Monasterio proprii sequatur cordis voluntatem ; neque præsumat quisquam cum Abbatе suo protervè intùs vel foris Monasterium contendere. Quod si præsumperit , regulari disciplinæ subjaceat. Ipse tamen Abbas cum timore Dei & observatione Regulæ omnia faciat ; sciens se procul dubio de omnibus judiciis suis æquissimo judici Deo rationem redditurum. Si qua yerd minora agenda sunt in Monasterii utilitatibus , seniorum tantum utatur consilio , sicut scriptum est : *Omnia fac cum consilio ; Ecclesi. 31.* & post factum non pænitebis.

(1) *De quo.*

(2) *Vide exemplum apud S. Cyp. Ep. 10.*

(3) *Declinetur.*

C A P U T . I V .

Qua sunt instrumenta bonorum operum.

- Deut. 6.* **P**rimum instrumentum:
In primis Dominum. Deum diligere ex
toto corde, totâ animâ, totâ virtute.
- Matt. 19.* 2. Deinde, proximum tamquam seipsum.
- Exod. 20.* 3. Deinde, Non occidere.
- Exod. 20.* 4. Non adulterari.
- Exod. 20.* 5. Non facere furtum.
- Exod. 20.* 6. Non concupiscere.
- Deut. 5.* 7. Non falsum testimonium dicere.
- 2. Pet. 2.* 8. Honorare omnes homines.
- Luc. 9.* 9. Et quod sibi quis fieri non vult, alii non
faciat.
- Tob. 4.* 10. Abnegare semetipsum sibi (1) ut sequan-
tur Christum.
- Matt. 16.* 11. Corpus castigare.
- 1. Cor. 9.* 12. Delicias non amplecti.
- 2. Pet. 2.* 13. Jejunium amare.
- Dan. 9:1.* 14. Pauperes recreare.
- Isai. 58.* 15. Nudum vestire.
- Matt. 25.* 16. Infirmum visitare.
- Tob. 1.* 17. Mortuum sepelire.
- Eccl. 6.* 18. In tribulatione subvenire.
- Eccl. 38.* 19. Dolentem consolari.
- 2. Tim. 2.* 20. A fœculi actibus se facere alienum.
- Matt. 10.* 21. Nihil amori Christi præponere.
- Matt. 5.* 22. Iram non perficere.
- Ephes. 4.* 23. Iracundiaæ tempus non reservare.
- Prov. 11.* 24. Dolum in corde non tenere.
- Ps. 27.* 25. Pacem falsam non dare.
- 1. Pet. 4.* 26. Caritatem non derelinquere.
- Matt. 5.* 27. Non jurare, ne forte perjuriet.
- Ps. 14.* 28. Veritatem ex corde & ore proficere.

29. Malum pro malo non reddere. *2. Thes. 5.*
30. Injuriam non facere ; sed & factam patienter sufferre. *1. Cor. 6.*
31. Ithimicos diligere. *Matt. 5.*
32. Maledicentes se, non remaledicere, sed magis benedicere. *1. Petr. 2.*
33. Persecutiones pro justitia sustinere. *Matt. 5.*
34. Non esse superbum. *Ttb. 4.*
35. Non vioalentum. *1. Tim. 3.*
36. Non multum edacem. *Ecclesi. 34.*
37. Non somnolentum. *Prov. 20.*
38. Non pigrum. *Prov. 24.*
39. Non murmurosum. *Sap. 1.*
40. Non detractorem. *Prov. 4.*
41. Spem suam Deo committere. *Pf. 30.*
42. Bonum aliquod in se cum viderit, Deo (2) applicet, non fibi. *Iac. 1.*
43. Malum verò semper à se factum sciat & Osee. 15. sibi reputet.
44. Diem judicii timere. *Job. 31.*
45. Gehennam expavescere. *Lnc. 12.*
46. Vitam æternam omni (3) concupiscentiâ spirituali desiderare. *Psal. 83.*
47. Mortem quotidie ante oculos suspectam habere. *Matt. 24.*
48. Actus vite suæ omni hora custodire. *Deut. 4.*
49. In omni loco Deum se respicere, pro certo scire. *Prov. 3.*
50. Cogitationes malas cordi suo advenientes mox ad Christum allidere ;
51. Et seniori spirituali patefacere. *Eccl. 9.*
52. Os suum à malo vel pravo eloquio cuf- todire. *Pf. 35.*
53. Multum loqui non amare. *Prov. 10.*
54. Verba vana aut risui apta non loqui. *Matt. 16.*
55. Risum multum aut excessum non amare. *Eccl. 7.*
56. Lectiones sanctas libenter audire. *Luc. 21.*
57. Orationi frequenter incumbere. *Luc. 18.*
- (2) Tribuat.
- (3) Magno amoris incentivo.

216 R E G U L A S. P. B E N E D.

Pf. 6. 58. Malè sua præterita cum lacrymis vel gemitu quotidie in oratione Deo confiteri, & de ipsis malis de cætero emendare.

Gal. 5. 59. Desideria carnis non perficere ; voluntatem propriam odire.

Hebr. 1. 60. Præceptis Abbatis in omnibus obedire etiamsi ipse aliter (quod absit) agat : memor illius Dominici præcepti ; *Quæ dicunt, facite : qua autem faciunt, facere nolite.*

Matt. 3. 61. Non velle dici Sanctum, antequam sit : sed prius esse, quod verius dicatur.

Eccles. 6. 62. Præcepta Dei factis quotidie adimplere.

1. *Tim.* 5. 63. Castitatem amare.

Luc. 19. 64. Nullum odire.

Gal. 5. 65. Zelum & invidiam non habere.

2. *Tim.* 2. 66. Contentionem non amare.

Pf. 130. 67. Elationem fugere.

Levit. 19. 68. Seniores venerari.

3. *Tim.* 5. 69. Juniores diligere.

Matt. 5. 70. In Christi amore pro inimicis orare.

Eph. 4. 71. Cum discordantibus ante solis occasum in pacem redire.

Eccles. 17. 72. Et de Dei misericordia numquam desperare.

Ecce hæc sunt instrumenta artis spiritualis : quæ cum fuerint à nobis die noctuque incessanter adimpta, & in die judicii reconfignata ; illa merces nobis à Domino compensabitur, quam ipse promisit : *quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ preparavit Deus his qui diligunt eum.* Officina vero, ubi hæc omnia diligenter operemur, claustra sunt Monasterii, & stabilitas in Congregatione.



C A P U T V.

De obedientia.

PRIMUS humilitatis gradus, est obedientia sine mora. Hæc convenit his, qui nihil sibi Christo carius aliquid existimant; propter servitium sanctum quod professi sunt, seu propter metum gehennæ, vel gloriam vitæ æternæ, mox ut aliquid imperatum à Majore fuerit, ac si divinitus imperet, moram pati nesciunt in faciendo. De quibus Dominus dixit: *In auditu auris obedivit mihi.* Et iterum dicit Doctoribus: *Qui vos audit, me Matt. 10. audit.* psal. 17.

Ergo hi tales relinquentes statim quæ sua sunt, & voluntatem propriam deserentes, mox exoccupatis manibus, & quod agebant imperfectum relinquentes, vicino obedientiæ pede, jubentis vocem factis sequuntur; & veluti uno momento prædicta magistri jussio, & perfecta discipuli opera, in velocitate timoris Dei, ambae res communiter (1) citius explicantur (2), quibus ad vitam æternam gradiendi amor incubit. Ideo angustam viam arripiunt: unde Dominus ait: *Angusta Matt. 7. via est, qua ducit ad vitam;* ut non suo arbitrio viventes, vel desideriis suis & voluptatibus obedientes, sed ambulantes alieno iudicio & imperio, in Cœnobiis degentes, Abbatem sibi præesse desiderant. Sine dubio hi tales illam Domini imitantur (3) sententiam, quâ dicit: *Non veni facere voluntatem Joan. 5. meam, sed ejus qui misit me.*

Sed hæc ipsa obedientia tunc acceptabilis

(1) *Simul.*

(2) *Expediuntur & absolvuntur.*

(3) *Sequuntur.*

218 REGULA S. P. BENED.

erit Deo , & dulcis hominibus , si quod jubetur , non trepidè , non tardè , non tepidè , aut cum murmure , vel cum responsione nolentis efficiatur ; quia obedientia quæ Majoribus præbetur , Deo exhibetur. Ipse enim *Matt. 10.* dicit : *Qui vos audit , me audit.* Et cum bono *2. Cor. 9.* animo à discipulis præberi oportet , quia *bilarem datorem diligit Deus.* Nam cum malo (4) animo si obediat discipulus , & non solum ore , verum etiam in corde si murmuraverit ; & si impleat iussionem , tamen acceptum jam non erit Deo , qui cor respicit murmurantis. Et pro tali facto nullam consequitur gratiam , *Eccles. 3.* immo pœnam murmurantium incurrit , si non cum satisfactione emendaverit.

(4) *Invito & murmuranti.*

C A P U T V I .

De taciturnitate.

Ps. 38. **F**Aciamus quod ait Propheta : *Dixi , custodiām vias meas , ut non delinquam in lingua mea , posui ori meo custodiām , obmutui , & humiliatus sum , scilicet filii à bonis.* Hic ostendit Propheta , si à bonis eloquiis interdum propter taciturnitatem debet taceri ; quanto magis à malis verbis propter pœnam peccati debet cessari ? Ergo quamvis de bonis & sanctis ad ædificationem eloquiis , perfectis discipulis propter taciturnitatis gravitatem , rara loquendi concedatur licentia , quia scrip-

Prov. 10. tum est : *In multiloquio non effugies peccatum.* *Prov. 14.* tum. Et alibi : *Mors & vita in manibus lingue.* Nam loqui & docere , magistrum condescendet ; tacere & audire , discipulo convenit.

Et ideo , si quæ requirenda sunt à Priore , cum omni humilitate & subjectione reverenter requirantur , ne videatur plus loqui

quam expedit. Scurrilitates (1) verò vel verba
otiosa & risum moventia, æternâ clausurâ in
omnibus locis damnamus; & ad tale eloquium
discipulum aperire os non permittimus.

(1) *Faceti s. verba irosa & turpia.*

C A P U T V I I .

De humilitate.

Clamat nobis divina Scriptura, Fratres;
dicens: *Omnis qui se exaltat, humiliatur;* Lnc. 14.
bitur; & qui se humiliat, exaltabitur. Cum
hæc ergo dicit, ostendit nobis omnem exal-
tationem genus esse superbiæ; quod se cavere
Propheta indicat, dicens: *Domine, non est* Ps. 130.
exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi
mei, neque ambulavi in magnis, neque in mi-
ralilibus super me. Sed quid? *Si non humiliiter* Ibid.
fentiebam, sed exaltavi animam meam, sicut
ablatatus est super matre sua, ita retribues in
animam meam.

Unde, Fratres, si summae humilitatis volu-
mus culmen attingere, & ad exaltationem
illam cœlestem, ad quam per præsentis vitæ
humilitatem ascenditur, volumus velociter
pervenire: actibus nostris ascendentibus,
scala illa erigenda est, quæ in somnio Jacob
apparuit, per quam ei descendentes & ascen-
dentes Angeli monstrabantur. Non aliud sine Gen. 28.
dubio descensus ille & ascensus à nobis intel-
ligitur; nisi exaltatione descendere, & humili-
tate (1) ascendere. Scala vero ipsa erecta,
nostra est vita in sæculo, quæ humiliato
corde à Domino erigitur ad cœlum. Latera
enim hujus scalæ, dicimus nostrum esse cor-
pus & animam, in quibus diversos gradus
humilitatis vel disciplinæ vocatio divina af-
cendendos insernit.

(1) *Humilitate ad summa crescimus. S. Cyprian.*
L. de zelo.

Primus itaque humilitatis gradus est, si timorem Dei sibi ante oculos semper ponens, oblivionem omnino fugiat, & semper sit memor omnium quæ præcepit Deus; & qualiter contemnentes Deum, in gehennam pro peccatis incident; & vitam æternam, quæ timentibus Deum præparata est, animo suo semper revolvat. Et custodicens se omni horâ à peccatis & vitiis, id est (2) cogitationum, linguae, oculorum, manuum, pedum, vel voluntatis propriæ; sed & desideria carnis amputare festinet.

Aestimet se homo de cœlis semper à Deo respici omni horâ, & facta sua in omni loco ab aspectu Divinitatis videri, & ab Angelis Deo omni horâ renuntiari. Demonstrat nobis hoc Propheta, cum in cogitationibus nostris ita Deum semper præsentem ostendit, p. 7. dicens: *Scrutans corda & renes Deus.* Et iterum: *Dominus novit cogitationes hominum,* Is 14:8. *quoniam vana sunt.* Et item dicit: *Intellexisti cogitationes meas à longè;* &, *Quia cogitatio hominis confitebitur tibi.* Nam ut sollicitus sit circa cogitationes suas perversas; dicat Ps. 17. *semper humilis* (3) Frater in corde suo: *Tunc ero immaculatus coram eo, si observavero me ab iniquitate mea.*

Voluntatem verò propriam, ita facere Eccl. 28. prohibemur, cym dicit Scriptura nobis: *Et Matis. 6. à voluntatibus tuis avertere.* Et iterum: Rogamus Deum in oratione, ut fiat illius voluntas in nobis. Docemur ergo meritò non facere nostram voluntatem cùm cavemus (4) illud, quod dicit sancta Scriptura: Proverbiis 16. *Sunt via qua videntur hominibus recte, quarum finis usque ad profundum inferni demergit.* Et cùm item cayemus illud, quod de Psal. 52. negligentibus dictum est.: *Corrupti sunt, &*

(2) Scilicet.

(3) Mss. quidam habent utilis.

(4) Attendimus ad.

abominabiles facti sunt in voluntatibus suis. In desideriis verò carnis ita nobis Deum credamus semper esse præsentem, cum dicit Propheta Domino : Ante te est omne desiderium Ps. 37. meum.

Cavendum ergo ideo malum desiderium; quia mors secus introitum delectationis posita est. Unde Scriptura præcipit, dicens, *Ecli. 18. Post concupiscentias tuas non eas. Ergo si oculi Pro. 15. Domini speculantur bonos & malos, & Dominus de cœlo semper respicit super filios hominum, ut videat si est intelligens aut requiriens Deum, & si ab Angelis nobis deputatis die noctuque Domino factori nostro opera nostra nunciantur; cavendum est omni horâ, Fratres, sicut dicit in psalmo Propheta Ps. 52. ne nos declinantes in malum, & inutiles factos, aliquâ horâ aspiciat Deus, & parcendo nobis in hoc tempore; quia pius est, & expectat nos converti in melius, dicat nobis in futuro: Hac se. isti, & tacui.*

Pf. 49:

Secundus humilitatis gradus est, si propriam quis non amans voluntatem, desideria sua non delectetur implere; sed vocem illam Domini factis emitetur dicentis: *Non veni fac. 6. cere voluntatem meam, sed eius qui misit me. Item dicit Scriptura (5): Voluntas (6) habet pœnam, & necessitas parit coronam.*

Tertius humilitatis gradus est, ut quis pro Dei amore, omni obedientiâ se subdat Majori, imitans Dominum, de quo dicit Apostolus: *Factus est obediens usque ad mortem.* Phil. 2.

Quartus humilitatis gradus est, si in ipsa obedientia duris & contrariis rebus, vel etiam quibuslibet irrogatis injuriis, tacitâ conscientiâ patientiam amplectatur; & sustinens, non lassescat vel discedat, dicente

(5) Non quidem ipissimis verbis sed sensu.

(6) Voluntas propria habet pœnam, & abnegatio ejusdem, qua est necessaria, parit coronam.

222 REGULA S. P. BENED.

*Mat. 24 Scripturā : Qui perseveraverit usque in finem ;
Pſ. 26. hic salvus erit. Item Confortetur cor tuum, &
ſustine Domum. Et ostendens fidelem pro
Domino universa etiam contraria sustinere
debere, dicit ex persona etiam fufferentium ;
Pſ. 43. Propter te morte tota die afficiamur ; afflimenti
ſamus ut oves occiferis.*

*Et ſecuri de ſpe retributionis divinæ, ſub
Rom. 8. ſequantur gaudentes, & dicentes : Sed in his
omnibus ſuperamus propter eum qui ailexit nos.
Pſ. 65. Et item alio loco Scriptura : Probasti nos, in
quit, Deus, igne nos examinasti facut igne exca
minatur argentum, induxit nos in laquem :
poſuisti tribulationes in dorſo noſtro. Et ut of
tendat ſub Priore debere nos eſſe, ſubsequi
tur dicens : Imposuisti homines ſuper capita
noſtra. Sed præceptum Domini it adverſis &
Marr. 3. in injuriis, per patientiam adimplentes, per
Luc. 6. cufſi in maxillam, præbent & aliam : aufer
renti tunicam, dimittunt & pallium : anga
2. Cor. 11 riati milliario, vadunt & duo : cum Paulo
Apostolo falſos fratres ſuſtinent & perſe
cutionem ; & maledicentes ſe, benedicunt.*

Quintus humilitatis gradus eſt, ſi omnes
cogitationes malas cordi ſuo advenientes,
vel mala à ſe abſconſe commiſſa, per humili
lem confeſſionem Abbati non celaverit ſuo.

Hortatur nos de hac re Scriptura, dicens :

Pſ. 36. Revela Domino viam tuam, & ſpera in eo.

*Pſ. 105. Et item dicit : Conſitemini Domino, quoniam
bonas, quoniam in ſeculum misericordia ejus.*

*Pſ. 31. Et item Prophetæ : Delictum meum cognitum
tibi feci, & iuſtitias meas non operui : Dixi,
pronunciabo adverſum me iuſtitias meas Do
mino ; & tu remiſſisti impietatem cordis mei.*

Sextus humilitatis gradus eſt, ſi omni (3)
vilitate vel (8) extremitate contentus ſit Mo

(7) Cibi, potūs, veftrium &c.

(8) Officii & dignitatis, & quocumque humili loco
conſtituatur, aliori ſe conſtitutum reputet.

nachus; & ad omnia quæ sibi injunguntur, velut operarium malum & indignum se judicet, dicens cum Propheta: *Ad nihilum redactus sum, & nesciri; ut jumentum factus sum apud te, & ego semper tecum* (9).

Septimus humilitatis gradus est, si omnibus se inferiorem & viliorum, non solum suâ linguâ pronunciet, sed etiam intimo cordis credat affectu, humilians se, & dicens cum Propheta: *Ego autem sum vermis, & non homo; opprobrium hominum, & abjectio plebis; exaltatus sum, & humiliatus, & confusus.* Et item: *Bonum mihi, quod humiliasti me, ut discam mandata tua.*

Octavus humilitatis gradus est, si nihil agat Monachus, nisi quod communis Monasterii Regula, vel Majorum cohortantur exempla.

Nonus humilitatis gradus est, si linguam ad loquendum prohibeat Monachus; & taciturnitatem habens, usque ad interrogationem non loquatur, monstrante Scriptura: *Quia in multiloquio non effigies peccatum.* Et quia vir *linguosus non dirigetur super terram,* (10)

Decimus humilitatis gradus est, si non sit facilis ac promptus in risu, quia scriptum est: *Stultus in risu exaltat vocem suam.*

Ecclesi. 22.

Undecimus humilitatis gradus est, si cum loquitur Monachus, leniter & fine risu, humiliiter, cum gravitate, vel pauca verba & rationabilia loquatur, & non sit clamosus in voce, sicut scriptum est: *Sapiens verbis innotescit paucis.*

Duodecimus humilitatis gradus est, si non solum corde Monachus, sed etiam corpore humilitatem videntibus se semper indicet, id est, in opere, in Oratorio, in Monasterio, in horto, in via, in agro: vel ubicumque se-

(9) Per conformitatem voluntatis.

(10) Prisperabitur.

224 R E G U L A S. P. B E N E D.

dens, ambulans, vel stans, inclinato sit semper capite, defixis in terram aspectibus, reum se omni horâ de peccatis suis existimans, jam se tremendo judicio Dei præsentari existimet; dicens fibi in corde semper illud, quod Publicanus ille evangelicus, fixis

Lnc. 18. in terram oculis, dixit: *Domine non sum dignus, ego peccator, levare oculos meos ad cœlum.* Et iterum cum Prophetâ, incurvatus

Pf. 118. & humiliatus sum usquequaque.

Ergo his omnibus humilitatis gradibus ascensis, Monachus mox ad caritatem Dei perveniet illam, quæ perfecta foras mittit timorem: per quam universa quæ prius non sine formidine observabat, absque ullo labore velut naturaliter ex consuetudine incipiet custodire; non iam timore gehennæ, sed amore Christi & consuetudine ipsa bona & delectatione, virtutumque Dominus jam in operario suo mundo à vitiis & peccatis, Spiritu sancto dignabitur demonstrare.

C A P U T V I I I .

De Officiis divinis in noctibus.

Hiemis tempore, id est, à calendis Novembris usque ad Pascha, juxta considerationem rationis, octavâ horâ noctis surgendum est: ut modicè amplius de mediâ nocte pausetur, & jam digesti surgant. Quod verò restat post Vigilias à Fratribus, qui Psalterii vel lectionum aliquid indigent, meditationi inserviatur. A Paschâ autem usque ad supradictas calendas Novembris, sic temperetur hora Vigiliarum agenda, ut parvissimo intervallo, quo Fratres ad necessaria naturæ exeat, custodito, mox Matutini, qui incipiente luce agendi sunt, subsequantur.

C A P U T I X.

Quot psalmi dicendi sint in nocturnis Horis.

Hiemis tempore, præmisso in primis versu, *Deus in adjutorium meum intende*, ps. 69. *Domine ad adjuvandum me festina*; in secundo ter dicendum est: *Domine labia mea aperies*, ps. 50. *Ego os meum annuntiabit laudem tuam*. Cui subjungendus est tertius psalmus, & *Gloria*. Post hunc, psalmus nonagesimus quartus cum antiphona aut certè decantandus. Inde sequatur Ambrosianum (1) : deinde sex psalmi cum antiphonis. Quibus dictis, dicto versu, benedicat Abbas. Et sedentibus omnibus in scamnis, legantur vicissim à Fratribus in codice super analogium tres lectiones, inter quas & tria responsoria (2) canantur. Duo responsoria sine *Gloria* dicantur: post tertiam vero lectionem, qui cantat, dicat *Gloria*. Quam dñm incipit Cantor dicere, mox omnes de sedilibus suis surgant ob honorem & reverentiam sanctæ Trinitatis.

Codices (3) autem legantur in Vigiliis tam veteris Testamenti, quam novi divinæ autoritatis; sed & expositiones earum, quæ à nominatissimis (4) Doctoribus Orthodoxis, & Catholicis Patribus factæ sunt. Post has vero tres lectiones cum responsoriis suis, sequuntur reliqui sex psalmi cum *alleluia* canendi. Post hoc lectio Apostoli sequatur ex corde recitanda, & versus, & supplicatio litanie, id est, *Kyrie eleison*; & sic finiantur Vigiliae nocturnæ.

(1) *Hymni à S. Ambroſio compſiti, vel S. Ambroſii tempore in Ecclesiā medio anenji decantati.*

(2) *Sic dicta, quod alterhis vicibus recitantur.*

(3) *Sacra Scriptura.*

(4) *Celeberrimi & probatissimi.*

C A P U T X.

Qualiter & statim tempore agatur nocturna laus.

A Paschâ autem usque ad calendas Novembbris, omnis (ut supra dictum est) psalmodiæ quantitas teneatur: excepto, quod lectiones in codice, propter brevitatem noctium, minimè legantur: sed pro ipsis tribus lectionibus, una de veteri Testamento memoriter dicatur, quam breve responsorium subsequatur; & reliqua omnia, ut dictum est, impleantur: id est, ut numquam minus à duodecim psalmorum quantitate, ad Vigilias nocturnas dicatur: exceptis tertio & nonagesimo quarto psalmo.

C A P U T X I.

Qualiter Dominicis diebus Vigilia agantur.

Dominico die temperius (1) surgatur ad Vigilias. In quibus Vigiliis teneatur mensura; id est, modulatis ut supra disponimus, sex psalmis & versu, residentibus cunctis dispositè, & per ordinem in subsellis, legantur in codice, ut supra diximus, quatuor lectiones cum responsoriis suis. Ut tantum in quarto responsorio dicatur à cantante, *Gloria*: quam dum incipit, mox omnes cum reverentia surgant. Post quas lectiones, sequuntur ex ordine alii sex psalmi cum antiphonis sicut anteriores, & versu. Post quos iterum legantur aliæ quatuor lectiones cum responsoriis suis, ordine quo supra. Post quas iterum dicantur tria cantica de Proph-

(1) Solito citius.

tis , quæ instituerit Abbas : quæ cantica cum *alleluia* psallantur. Dicto etiam versu , & benedicente Abbe , legantur aliæ quatuor lectiones de novo Testamento , ordine quo supra.

Post quartum autem responsorium incipiat Abbas hymnum , *Te Deum laudamus*. Quo perdicto , legat Abbas lectionem de Evangelio , cum honore (2) & tremore stantibus omnibus. Quâ perlectâ , respondeant omnes , *Amen*. Et subsequatur mox Abbas hymnum , *Te deget laus*. Et datâ benedictione , incipient Matutinos. Qui ordo Vigiliarum , omni tempore , tam æstatis quam hiemis æqualiter in die Dominico teneatur : nisi fortè (quod absit) tardius surgant , & aliquid de lectionibus breviandum est aut responsoriis : quod tamen omnino caveatur , ne proveniat. Quod si contigerit , dignè inde satisfaciat Deo in Ora- torio , per cuius evenerit neglectum.

(2) *Reverentia*.

C A P U T X I I .

Quomodo Matutinorum solemnitas agatur.

IN Matutinis Dominico die in primis dicatur sexagesimus sextus psalmus sine antiphona in directum. Post quem dicatur quintus quagesimus cum *alleluia*. Post quem dicatur centesimus septimus decimus , & sexagesimus secundus. Inde *Benedictiones & Laudes* : lectio una de Apocalypsi ex corde , & responsorium , & Ambrosianum : versus , canticum de Evangelio , litania ; & compleatum est.



CAPUT XIII.

Qualiter privatis diebus Matutini agantur.

Diebus autem privatis Matutinorum solemnitas ita agatur, ut sexagesimus sextus psalmus dicatur sine antiphona subtrahendo (1) modicè sicut in Dominica: ut omnes occurrant ad quinquagesimum, qui cum antiphona dicatur. Post quem alii duopsalmi dicantur secundum confuetudinem; id est, secundâ feriâ (2) quintus & tricesimus quintus: tertiâ feriâ quadragesimus secundus & quinquagesimus sextus: quartâ feriâ sexagesimus tertius & sexagesimus quartus: quintâ feriâ octogesimus septimus & octogesimus nonus: sextâ feriâ septuagesimus quintus & nonagesimus primus: Sabbato autem centesimus quadragesimus secundus & canticum Deuteronomii, quod dividatur in duas *Gorias*. Nam cæteris diebus canticum unumquodque die suo ex Prophetis, sicut psallit Ecclesia Romana, dicatur. Post hæc sequuntur *Laudes*; deinde lectio una Apostoli memoriter recitanda, responsorium, Ambrosianum, versus, canticum de Evangelio, litania; & completum est. Planè agenda (3) Matutina vel Vespertina non transeat aliquando nisi in ultimo ordine oratio Dominicæ, omnibus audientibus, dicatur à Priore, propter (4) scandorum spinas quæ oriti solent in Monasterio, ut cœnventi (5) per ipsius Mat. 6. orationis sponzionem, qua dicunt, *Dimitte nobis debita nostra. sicut et nos dimittimus*

(1) Protrahendo, & moroicè recitando.

(2) Die luna.

(3) Officium.

(4) Rixas & diffensiones.

(5) Commisi.

C A P U T X I V. 229

*debitoribus nostris ; purgent se ab hujusmodi
vitio. Ceteris verò agendis ultima pars ejus
orationis dicatur : ut ab omnibus repondeat-
tur : Sed libera nos à malo.*

C A P U T X I V.

*Qualiter in natalitiis Sanctorum agantur
Vigilia.*

IN Sanctorum verò festivitatibus , vel omnibus Solemnitatibus , sicut diximus Dominicō die agendum , ita agatur : excepto quod psalmi aut antiphonæ vel lectiones , ad ipsum diem pertinentes dicantur. Modus autem supra scriptus teneatur.

C A P U T X V.

Quibus temporibus dicatur alleluia (1).

A Sancto Paschâ usque ad Pentecosten , sine intermissione dicatur *alleluia* , tam in psalmis , quam in responsoriis. A Pentecoste autem usque ad caput (2) Quadragesimæ , omnibus noctibus cum sex posterioribus psalmis tantum ad nocturnos dicatur. Omni verò Dominicâ extra Quadragesimam cantica , Matutini , Prima , Tertia , Sexta Nonaque , cum *alleluia* dicantur ! Vespera vero , cum antiphona : responsoria vero numquam dicantur cum *alleluia* , nisi à Paschâ usque ad Pentecosten .

(1) Id est , *Laudate Dominum , ex Augustino.*

(2) *Ad Septuagesimam.*



C A P U T X V I .

Qualiter divina opera per diem agantur.

Pf. 118. **T** ait Propheta , *Septies in die laudem dixi tibi*. Qui septenarius sacratus (1) numerus à nobis sic implebitur , si Matutinæ , Primæ , Tertiæ , Sextæ , Nonæ , Vesperæ , Completoriique tempore , nostræ servitutis officia persolvamus , quia de his Horis diurnis dixit Propheta : *Septies in die laudem dixi tibi*. Nam de nocturnis Vigiliis idem ipse *Pf. 118.* Propheta ait : *Media nocte surgebam ad confitendum tibi*. Ergo his temporibus referamus laudes Creatori nostro super judicia justitiae suæ ; id est , Matutinis , Primâ , Tertiâ , Sextâ , Nonâ , Vesperâ , Completorio : & nocte surgamus ad confitendum ei.

(1) *Ob innumera qua in sece includit mysteria , ex opinione Veterum.*

C A P U T X V I I .

Quanti Psalmi per easdem Horas canendi sunt.

J Am de nocturnis vel matutinis digessimus ordinem psalmodiæ : nunc de sequentibus Horis videamus. Primâ Horâ dicantur psalmi tres , singulatim , & non sub una *Gloria*. Hymnus ejusdem Horæ , post versum , *Deus in adjutorium meum intende* ; antequam psalmi incipientur. Post expletionem vero trium psalmorum recitetur *lectio* una , *versus* , & *Kyrie eleison* , & *Missa* (1) sint. Tertia vero , *Sexta* , & *Nona* , eodem ordine celebrantur :

(1) *Terminensur.*

C A P U T X V I I . 232

oratio , id est , versus , hymni earumdem horarum , terni psalmi , lectio , versus , *Kyrie eleison* : & missæ sunt. Si major Congregatio fuerit , cum antiphonis : si vero minor , in directum psallantur.

Vespertina autem synaxis , (2) quatuor psalmis cum antiphonis terminetur , post quos psalmos Apostoli lectio recitanda est , inde responsorium , Ambrosianum , versus , canticum de Evangelio , litania , & oratio Dominica , & fiant Missæ. (3) Completorium autem , trium psalmorum dictione terminatur. Qui psalmi directaneè (4) sine antiphona dicendi sunt : post - quos hymnus ejusdem Horæ , lectio una , versus , *Kyrie eleison* , benedictio , & post Missæ fiant.

(2) Officium Vesperarum.

(3) Ultima dicti Hora.

(4) Sine canse.

C A P U T X V I I I .

Quo ordine Psalmi dicendi sunt.

IN primis semper diurnis Horis dicatur versus , *Deus in adiutorium meum intende* , *Domine ad adjuvandum me festina* , & *Gloria*. Inde hymnus uniuscujusque Horæ. Deinde Prima Hora Dominica dicenda , quatuor (1) capitula psalmi centesimi octavi decimi dicantur. Reliquis vero Horis , id est , Tertia , Sexta , & Nona , terna capitula supra scripti psalmi centesimi octavi decimi dicantur. Ad Primam autem secundæ feriæ , dicantur tres psalmi , id est , primus , secundus , & sextus : & ita per singulos dies ad Primam , usque ad Dominicam , dicantur per ordinem terni psalmi , usque ad nonum decimum psalmum.

(1) *Divisiones Psalmi 118.*

Ita sancè , ut nonus psalmus & septimus decimus dividantur in binas *Glorias*. Et sic fiat ut ad Vigilias Dominicas semper à vicesimo incipiatur.

Ad Tertiam verò , Sextam , & Nonam seundæ feriæ novem capitula , quæ residua sunt de centesimo decimo octavo psalmo , ipsa terna per easdem horas dicantur. Expenso igitur psalmo centesimo octavo decimo duobus diebus ; id est , Dominicâ & secundâ feriâ ; tertiatâ feriâ jam ad Tertiam , Sextam , vel Nonam psalluntur terni psalmi , à centesimo nono decimo usque ad centesimum vicesimum septimum ; id est , psalmi novem. Quique psalmi semper usque ad Dominicam per easdem Horas itidem repetantur : hymnorum nihilominus , lectionum , vel versuum dispositione uniformi cunctis diebus servatâ. Et ita scilicet , ut semper Dominicâ à centesimo octavo decimo incipiatur.

Vespera autem quotidie quatuor psalmorum modulatione canatur. Qui psalmi incipiuntur à centesimo nono usque ad centesimum quadragesimum septimum : exceptis his , qui in diversis Horis ex eis sequestrantur ; id est , à centesimo septimo decimo usque ad centesimum vicesimum septimum , & centesimo tricesimo tertio , & centesimo quadragesimo secundo. Reliqui omnes in Vesperâ dicendisunt. Et quia minùs veniunt tres psalmi : ideo dividendi sunt qui in numero suprascripto fortiores (2) inveniuntur ; id est , centesimus tricesimus octavus & centesimus quadragesimus tertius , & centesimus quadragesimus quartus. Centesimus verò sextus decimus , quia parvus est , cum centesimo quinto decimo conjungatur. Digesto ergo ordine psalmorum vespertinorum , reliqua ; id est , lectiones , responsoria , hymni , versus , vel cantica , sicut

(2) *Prædictiores.*

supra (3) taxavimus, impleantur. Ad Completorium verò iidem psalimi repetantur quotidie; id est, quartus, nonagesimus, & centesimus trigesimus tertius.

Dispositio ordine psalmodizæ diurnæ, reliqui omnes psalmi, qui supersunt, æqualiter dividantur in septem noctium Vigiliis, partiendo scilicet qui inter eos prolixiores sunt psalmi, & duodecim per unamquamque constituantur noctem. Hoc præcipue commones, ut si cui forte hæc distributio psalmorum displicuerit, ordinet si melius aliter judicaverit: dum omnimodis id attendatur, ut omni hebdomadâ Psalterium ex integro numero centum quinquaginta psalmorum psallatur. Et Dominico die semper à capite repetatur ad Vigilias; quia nimis iners devotionis suæ servitium ostendunt Monachi, qui minus Psalterio cum canticis consuetudinariis per septimanæ circulum psallunt: cùm legamus sanctos Patres nostros uno die hoc strenue implevisse, quod nos tepidi utinam septimanâ integrâ persolvamus!

(3) Ordinavimus.

C A P U T X I X .

De disciplinâ psallendi.

Ubique credimus divinam esse præsentiam, & oculos Domini in omni loco speculari bonos & malos: maximè tamen hœc sine aliquâ dubitatione credamus, cùm ad opus divinum assistimus. Ideo semper memor esimus quod ait Propheta: *Ter vire Domino in timore.* Et iterum, *Psalite sapienter.* Et *Ps. 2.* *In conspectu Angelorum psallam tibi.* Ergo *Ps. 46.* confideremus, qualiter oporteat nos in conspectu Divinitatis & Angelorum ejus esse; & sic stenus ad psallendum, ut mens nostra concordet voci nostræ.

C A P U T X X .

De reverentiâ Orationis.

SI cum hominibus potentibus volumus aliqua suggestere , non præsumimus nisi cum humilitate & reverentiâ quanto magis Domino Deo universorum cum omni humilitate & puritatis devotione supplicandum est ? Et non in multiloquio , sed in puritate cordis & compunctione lacrymarum nos exaudiri sciamus. Et ideo brevis debet esse & pura Oratio , nisi fortè ex affectu inspiratio- nis divinæ gratiæ pretendatur. In conventu tamen omnino brevietur Oratio ; & facto signo à Priore , omnes pariter surgant.

C A P U T X X I .

De Decanis Monasterii.

SI major fuerit Congregatio , eligantur de ipsis Fratres boni testimonii & sanctæ conversationis , & constituantur Decani (1) : qui sollicitudinem gerant super decanias suas in omnibus , secundum mandata Dei & præcepta Abbatis sui. Qui Decani , tales eligantur , quibus securus Abbas partiatur onera sua. Et non eligantur per ordinem , sed secundum vitæ meritum & sapientiæ doctrinam. Quod si quis ex eis aliquâ fortè inflatus superbiâ reperitus fuerit reprehensibilis , correptus semel , & iterum , & tertio , si emendare noluerit , dejiciatur ; & alter in loco ejus , qui dignus est , subrogetur. Et de Præposito (2) eadem constituimus.

(1) Qui numero etiam Monachorum præfint.
(2) Priore.

C A P U T X X I I .

Quomodo dormiant Monachi.

Singuli per singulos lectos dormiant. Lecternia (1) pro modo conversationis, secundum dispensationem Abbatis sui singuli accipient. Si potest fieri, omnes in uno loco dormiant: sin autem multitudo non sinit, deni aut viceni cum Senioribus suis, qui super eos solliciti sint, pausent (2). Candela jugiter in eadem cellâ ardeat usque mane.

Vestiti dormiant, & cincti cingulis aut funibus; & cultellos ad latus non habeant dñm dormiunt, ne forte per somnum vulnerentur dormientes; & ut parati sint Monachi semper, & facto signo absque morâ surgentes, festinent invicem se prævenire ad (3) opus Dei, cum omni tamen gravitate, & modestiâ. Adolescentiores Fratres juxta se non habeant lectos, sed permixti cum Senioribus. Surgentes verò ad opus Dei, invicem se moderate cohortentur propter somnolentorum excusationes.

(1) Letterum fragmenta.

(2) Dormiant.

(3) Officium decantandum.

C A P U T X X I I I .

De excommunicatione culparum.

Si quis Frater contumax, aut inobediens, aut superbus, aut murmurans, vel in aliquo contrarius existens sanctæ Regulæ & præceptis, Seniorum suorum contemptor repertus fuerit: hic secundum Domini nostri

236 R E G U L A S . P . B E N E D .
præceptum admoneatur semel & secundo se-
cretè à Senioribus suis. Si non emendaverit,
objurgetur (1) publicè coram omnibus. Si
verò neque sic correxerit, si intelligit qualis
pœna sit, excommunicationi (2) subjaceat.
Si autem (3) improbus est, vindictæ (4) cor-
porali subdatur.

- (1) A Superiore.
(2) Non illi, que à Sacramentis Ecclesie sed qua à
mensa Fratrum separata
(3) In malitia perseverans.
(4) Castigations.

ii

C A P U T X X I V .

Qua'ls debeat esse modus excommunicationis.

S ecundūm modum culpæ (1), excommu-
nicationis vel disciplinæ (2) debet ex-
tendi mensura; qui culparum unodus in Ab-
batis pendeat (3) judicio. Si quis tamen Fra-
ter in levioribus culpis invenitur, tantum
à mensæ participatione privetur. Privati au-
tem à mensæ consortio illa erit ratio: ut in
Oratorio psalmum aut antiphonam non im-
ponat, neque lectionem recitet usque ad
satisfactionem. Refectionem autem cibi post
Fratum refectionem accipiat, mensurâ vel
horâ qua præviderit Abbas ei competere: Ut
si verbi gratiâ, Fratres reficiunt sextâ horâ,
ille Frater nonâ; si Fratres nonâ, ille vesper-
tinâ, usquedum satisfactione congruâ ve-
niā consequatur.

- (1) Qualitatem.
(2) Vindicta.
(3) Prudenter discernat, & modum castigationis se-
cundum culpæ qualitatem.

C A P U T X X V .

De gravioribus culpis.

IS Frater qui gravioris culpæ noxâ tenetur, suspendatur à mensa simul & ab Oratorio. Nullus ei Fratrum in ullo jungatur consortio neque in colloquio. Solus sit ad opus sibi injunctum, persistens in pœnitentiæ luctu, sciens illam terribilem Apostoli sententiam dicentis, traditum hujusmodi hominem Satanæ in interitum carnis, ut spiritus salvus sit in die Domini. Cibi autem refectionem solus percipiat mensurâ vel horâ quâ præviderit Abbas ei competere. Nec à quoquam benedicatur transeunte, nec cibus qui ei datur.

^{1. Cor. 5.}

C A P U T X X V I .

De iis qui sine jussione Abbatis junguntur excommunicatis.

SI quis Frater præsumperit sine jussione Abbatis, Fratri excommunicato quolibet modo se jungere, aut loqui cum eo, vel mandatum (1) ei dirigere, similem sortiatur excommunicationis vindictam (2).

(1) Aliquid per internum significare.

(2) Hac nunc minime sunt in usu.

C A P U T X X V I I .

Qualiter debent esse sollicitus Abbas circa excommunicatos.

OMNI sollicitudine curam gerat Abbas circa delinquentes Fratres: quia non est opus Janis Medicus, sed male habentibus. Et

^{Matth. 9.}

2;8 R E G U L A S. P. B E N E D.

ideo uti debet omni modo ut sapiens Medicus , immittere quasi occultos consolatores Senipetas, id est, Seniores sapientes Fratres , qui quasi secretè consolentur Fratrem fluctuantem , & provocent eum ad humilitatis satisfactionem. Et consolentur cum , ne abundantiori tristitia absorbeatur ; sed sicut ait 2.Cor. 2. Apostolus : Confirmetur in eo caritas ; & ore tur pro eo ab omnibus .

Magnopere enim debet sollicitudinem gerere Abbas circa delinquentes Fratres , & omni sagacitate & industria curare , ne aliquam de ovibus sibi creditis perdat. Noverit enim se infirmarum curam suscepisse animarum , non super sanas tyrannidem ; & metuat Prophetæ comminationem , per quem dicit Deus : Quod crassum videbatis , assumebatis ; & quod debile erat , projiciebatis. Et Pastoris boni pium imitetur exemplum , qui relicts nonaginta novem ovibus in montibus , absit unam ovem quæ erraverat , querere : cuius infirmitati in tantum compassus est , ut eam in sacris humeris suis dignaretur imponere , & sic reportare ad gregem .

C A P U T . X X V I I I .

De iis qui sapius correditi non emendantur.

SI quis Frater frequenter correptus pro qualibet culpâ , si etiam excommunicatus , non emendaverit , acrior ei accedat correccio ; id est , ut verberum (1) vindicta in eum procedat. Quod si nec ita se correxerit , aut forte (quod absit) in superbiam elatus etiam defendere voluerit opera sua , tunc Abbas faciat quod sapiens Medicus .

(1) Variis correctionibus carnem mortificantibus sub jaceat.

C A P U T X X I X. 259

Si exhibuit fomenta, si unguenta adhortationum, si medicamina Scripturarum divinarum, si ad ultimum ustionem excommunicationis, vel plagas virgarum; & jam si viderit nihil suam prævalere industriam, adhibeat etiam (quod majus est) suam & omnium Fratrum pro eo orationem; ut Dominus, qui omnia potest, operetur salutem circa infirmum Fratrem. Quòd si nec isto modo sanatus fuerit, tunc jam utatur Abbas ferro abscissionis, ut ait Apostolus: *Auferte malum 1. Cor. 5. ex vobis.* Et iterum: *Infidelis si discedit, discedat; ne una ovis morbida omnem gregem contaminet.*

C A P U T X X I X.

Si debeant itarum recipi Fratres exeuntes de Monasterio.

Frater qui proprio vitio egreditur, aut projicitur (1) de Monasterio; si reverti voluerit, spondeat priùs omnem emendationem vitii pro quo egressus est; & sic in ultimo gradu recipiatur, ut ex hoc ejus humilitas comprobetur. Quod si denuo exierit, usque tertio recipiatur. Jam verò postea sciat omnem sibi reversionis aditum denegari.

(1) *Alia nunc viget in Monasteriis consuetudo, scilicet non ejiciendi rebelleres & incorrigibiles, sed incarcernandi, possunt tamen ejissi, servatis servandis, ex Bulla Urbani VIII.*

C A P U T X X X.

De pueris (1) minori atate qualiter corripiantur.

Omnis ætas vel intellectus proprias debet habere mensuras. Ideoque quoties pueri, vel adolescentiores ætate, aut qui minus

(1) *Pueri jamdiu non admittuntur.*

240 R E G U L A S . P . B E N E D .
intelligere possunt quanta pœna sit excommunicationis ; hi tales dum delinquent , aut jejunii nimiis affligantur , aut acribus verberibus coerceantur , ut sanentur .

C A P U T X X X I .

De Cellerario Monasterii qualis sit.

Cellerarius Monasterii eligatur de Coagregatione sapiens , matus moribus , sobrius , non multum edax , non elatus , non turbulentus , non injuriosus , non tardus , non prodigus , sed timens Deum , qui omni Congregationi sit sicut pater . Curam gerat de omnibus , sine jussione Abbatis nihil faciat . Quæ jubentur , custodiat : Fratres non contristet (1) . Si quis autem Frater ab eo forte aliquid irrationaliter postulet , non spernendo eum contristet , sed rationaliter cum humilitate male petenti deneget .

Animam suam custodiat , memor semper illius Apostolici , quia *qui benè ministraverit , gradum bonum sibi acquirit* . Infirorum , infantium , hospitum , pauperumque cum omni sollicitudine curam gerat , sciens sine dubio , quia pro his omnibus in die judicii rationem redditurus est . Omnia vasa Monasterii cunctaque substantiam , ac si (2) Altaris vasa sacrata , conspiciat . Nihil ducat negligendum : neque avaritiæ studeat , neque prodigus sit , aut extirpator substantiæ Monasterii ; sed omnia mensurâ faciat , & secundum jussionem Abbatis .

Humilitatem ante omnia habeat ; & cui substantia non est quæ tribuatur , sermo ref-

(1) *In denegando qua debet dare , vel agrè ant tardius dando.*

(2) *Subaudi , effici.*

C A P U T X X X I I . 247

sponsionis porrigitur bonus, ut scriptum est:
Sermo bonus super datum optimum. Omnia *Ecli. 16.*
quæ ei injunxerit Abbas, ipse habeat sub
curâ suâ; à quibus prohibuerit, non præsu-
mat. Fratribus constitutam annonam sine ali-
quo typo (3) vel morâ offerat, ut non sca-
dalizentur; memor divini eloquii, quid me-
reatur qui scandalizaverit unum de pusillis. *Matt. 8.*
Si Congregatio major fuerit, solatia ei den-
tur, à quibus adjutus, & ipse æquo animo
impleat officium sibi commissum. Horis com-
petentibus dentur quæ danda sunt, & petan-
tur quæ petenda sunt: ut nemo perturbetur
neque contristetur in Domo (4) Dei.

(3) *Verbis arrogantis, & molestis.*

(4) *In Monasterio.*

C A P U T X X X I I .

De ferramentis vel rebus Monasterii.

Substantia Monasterii in ferramentis vel
vestibus seu quibuslibet rebus provideat
Abbas Fratres, de quorum vitâ & moribus
securus sit; & eis singula, ut utile judicave-
rit, consignet custodienda atque recolligenda.
Ex quibus Abbas breve (1) teneat: ut dum
sibi in ipsa assignata Fratres vicissim succe-
dunt, sciat quid dat, aut quid recipit. Si quis
autem sordide aut negligenter res Monasterii
tractaverit, corripiatur: si non emendaverit,
disciplinæ (2) regulari subjaceat.

(1) *Inventarium.*

(2) *Punatur.*

C A P U T X X X I I .

Si quid debeant Monachi proprium habere.

PRÆCIPUÈ hoc vitium (1) amputetur de Monasterio, ne quis præsumat aliquid dare aut accipere sine iustione Abbatis, neque aliquid habere proprium, nullam omnino (2) rem; neque codicem, neque tabulas (3), neque graphium, sed nihil omnino: quippe quibus nec corpora (4) sua nec voluntates licet habere in propriâ potestate. Omnia verò necessaria à (5) Patre Monasterii sperare; nec quicquam liceat habere, quod Abbas non dederit aut permiserit.

¶ 4. Omniaque omnibus sint communia, ut scriptum est; nec quisquam suum esse aliquid dicat aut (6) præsumat. Quòd si quisquam hoc nequissimo vitio deprehensus fuerit delectari, admoneatur semel & iterum: si non emendaverit, correptioni subjaceat.

(1) *Peculii, & proprietatis.*

(2) *Absque consensu Superioris.*

(3) *Cerà illitas, in quibus olim style caræteres incidebantur.*

(4) *Salvo jure natura.*

(5) *Ab eo quem Superior super his consilierit.*

(6) *Arroget sibi tanquam proprium.*

C A P U T X X X I V .

Si omnes equaliter debeant necessaria accipere.

¶ 2. **S**Iicut scriptum est: *Dividebatur singulis, prout cuique opus erat;* ubi non dicimus, ut personarum (quod absit) acceptio sit, sed infirmitatum consideratio. Ubi qui minùs indiget, agat Deo gratias, & non contriste-

C A P U T X X X V .

243

etur : qui verò plus indiget, humilietur pro infirmitate, & non extollatur pro misericordia ; & ita omnia membra erunt in pace. Ante omnia (1), ne murmurationis malum pro qualicunque causa in aliquo qualicunque verbo vel (2) significatione appareat. Quod si deprehensus fuerit quis , distictiori disciplinae subdatur.

(1) Subauditur , admonemus.

(2) Signo vel gestu.

C A P U T X X X V .

De Septimanariis coquinæ.

Fratres sic sibi invicem serviant, ut , nullus excusat à coquinæ (1) officio : nisi aut ægritudine , aut in causa gravis utilitatis quis occupatus fuerit : quia exinde major merces & caritas acquiritur. Imbecillibus autem procurentur solaria (2), ut non eum tristitia hoc faciant ; sed habeant omnes solalia secundum (3) modum Congregationis aut (4) positionem loci. Si major Congregatio fuerit , Cellerarius excusat à coquinâ , vel si qui , ut diximus , majoribus utilitatibus occupantur. Cæteri verò sibi sub caritate invicem serviant. Egressurus de septimanâ , sabbato munditias (5) faciat. Lintea cum quibus sibi Fratres manus aut pedes tergunt , lavet. Pedes verò tam ipse qui egreditur , quam ille qui intraturus est , omnibus lavent. Vasa ministerii sui munda & sana Cellerario reconsignent. Qui Cellerarius item intranti consignet ; ut sciat quid dat , aut quid recipit.

(1) Mensa , erutio.

(2) Auxilia.

(3) Numerum Monachorum.

(4) Si necessaria longius accercenda.

(5) Coquinam & Refectorium verrat , & vasa lavet.

344 R E G U L A S. P. B E N E D.

Septimanarii autem ante unam horam refec-
tionis accipient super (6) statutam annonam
sanguulos biberes (7) & panem : ut horâ re-
fectionis sine murmuratione & gravi labore
serviant Fratribus suis. In diebus autem so-
lemnibus usque ad Missas (8) sustineant.

Intrantes & exeuntes Hebdomadarii in
Oratorio mox Matutinis finitis Dominicâ ,
omnium (9) genibus provolvantur , postu-
lantes pro se orari. Egredientes autem de

Ps. 118. septimanâ dicant hunc versum : *Benedictus es Domine Deus, qui adjuvasti me, & consolatus es me.* Quo dicto tertio , recipiat benedictionem (10) egrediens. Subsequatur ingre-

Ps. 69. diens , & dicat : *Deus in adjutorium meum in-
tende, Domine ad adjuvandum me festina.* Et hoc idem tertio reperatur ab omnibus. Et ac-
ceptâ benedictione , ingrediatur.

(6) *Prater.*

(7) *Vasculum vino plenam, & medicum panis.*

(8) *Inclusiva.*

(9) *In medio Chari genua flexant.*

(10) *Orationem.*

C A P U T X X X V I .

De infirmis Fratribus.

Mat. 26. **I**nfirmorum cura ante omnia & super om-
Ibid. nia adhibenda est , ut sicut reverâ Christo
ita eis serviatur ; quia ipse dixit : *Infirmus
fui, & visitasti me.* Et , *Quod fecistis uni de-
bis minimis meis , mihi fecistis.* Sed & ipsi
infirmi considerent in honorem Dei sibi ser-
viri ; & non superfluitate (1) suâ contristent
Frates suos servientes sibi ; qui tamen patiens-
ter portandi sunt : quia de talibus copiosior
merces acquiritur. Ergo cura maxima sit Ab-

(1) *Insolita & superflua peccata.*

C A P U T X X X V I I . 245

bati , ne aliquam negligentiam patientur. Quibus Fratribus infirmis sit cella super se deputata (2) , & servitor timens Deum , & diligens ac sollicitus.

Balneorum usus infirmis quoies expedit offeratur : sanis autem & maximè juvenibus tardius (3) concedatur. Sed & carnium esus infirmis omninoque debilibus pro reparacione concedatur ; at ubi meliorati fuerint , à carnis more solito omnes abstineant. Curam autem maximam habeat Abbas , ne à Cellerariis aut servitoribus negligantur infirmi : quia ad ipsum respicit , quicquid à discipulis (4) delinquitur.

(2) Seorsim perfita.

(3) Rariter , nisi necessitas premiar.

(4) Ab iis qui ad curam infirmorum deputantur.

C A P U T X X X V I I I .

De senibus , vel infantibus.

Licit ipsa natura humana trahatur ad misericordiam in his æstatibus , senum videlicet & infantum ; tamen & Regulæ autoritas eis prospiciat. Consideretur temper in eis imbecillitas ; & nullatenus eis districtio Regulæ teneatur in alimentis : sed sit in eis pia consideratio ; & præveniant (1) Horas canonicas.

(1) Quidquam alimenti sumant ante Missam communem.

C A P U T X X X V I I I .

De Hebdomadario Lectore.

Mensis Fratum edentium lectio defessa non debet : nec fortuito casu qui arriperit codicem legare audeat ibi , sed lectu-

246 REGULÆ S. P. BENED.

rus totâ hebdomadâ, Dominicâ ingrediatur: Qui ingrediens post Missas & Communionem petat (1) ab omnibus pro se orari, ut avertat ab eo Deus spiritum elationis. Et dicatur hic

N. 50. *versus in Oratorio tertio ab omnibus, ipsotamen incipiente: Domine, labia mea aperies, eos meum annuntiabit laudem tuam.* Et sic acceptâ benedictione, ingrediatur ad legendum. Summumque fiat silentium ad mensam, ut nullius (2) musitatio vel vox nisi solius legentis ibi audiatur.

Quæ verò necessaria sunt comedentibus & cibentibus, sic sibi invicem ministrant Fratres, ut nullus indigeat petere aliquid. Si quid tamen opus fuerit, sonitu cuiuscumque signipotius petatur quam voce. Nec presumat ibi aliquis de ipsa lectione aut aliunde quicquam requirere, ne detur occasio maligno (3): nisi forte Prior voluerit pro ædificatione aliquid breviter dicere. Frater autem Hebdomadarius accipiat mixtum (4), priusquam incipiat legere, propter Communionem sanctam; & ne forte graviter sit ei jejuniū sustinere. Postea autem cum coquinæ Hebdomadariis & servitoribus reficiat. Fratres autem non per ordinem legant aut cantent, sed qui ædificant audientes.

(1) Vide notam 9. in Cap. 35.

(2) Verbum etiam depresso voce prolatum.

(3) Omnes Antiqui hoc verbum pretermiserunt, in cuius loco subaudirent loquendi.

(4) Seu biberent. Vide notam 7. in Cap. 35.

C A P U T X X X I X .

De mensurâ ciborum.

SUfficere credimus ad refectionem quotidianam tam Sextæ (1) quam Nonæ, omnibus (2) mensis cocta duo pulmentaria (3), propter diversorum infirmitates: ut fortè qui ex uno non poterit edere, ex alio reficiatur. Ergo duo pulmentaria cocta Fratribus sufficiant; & si fuerint inde poma (4) aut nascientia (5) leguminum, addatur & tertium: Panis libra (6) una propensa sufficiat in die, sive una sit refectione, sive prandii & cœnæ. Quod si cœnaturi sunt, de eâdem librâ ter-tia pars à Cellerario reservetur reddenda cœnaturis.

Quod si labor fortè factus fuerit major; in arbitrio & potestate Abbatis erit, si expediat, aliquid augere, remotâ præ omnibus crapulâ, ut numquam subrepatur Monacho indigies: quia nihil sic contrarium est omni Christiano, quomodo crapula, sicut ait Dominus noster: *Videte ne graventur corda vestra in crapula & ebrietate.* Pueris verò minori ætate, non eadem servetur quantitas, sed minor quam majoribus, servatâ in omnibus parcitatem. Carnium verò quadrupedum omnino ab omnibus abstineatur comedio, præter omnino debiles & ægrotos.

(1) Sive jejunetur, sive non.

(2) Quidam legunt omnibus mensibus, scilicet omni tempore. Qui lectionem apposicam servant, intelligunt de mensâ Superioris ut & caterorum.

(3) Quidquid pani additur, ut facilius comedatur, videlicet duo ferulae.

(4) Fruitus arborum.

(5) Quæ per se, vel cum oleo, sale & aceto condita comeduntur, ut Melones, lattuca &c.

(6) Cum de pondere huic libra non consentiant Autores inter se, datur panis uniuersus quantum satis est.

C A P U T X L.

De mensurâ potûs.

ncor. 11. **U**NUSQUISQUE proprium habet donum ex Deo, alius sic, alius verò sic. Et ideo cum aliquâ scrupulositate à nobis mensura victus aliorum constituitur. Tamen infirmorum contuentes imbecillitatem, credimus heminam (1) vini per singulos sufficere per diem. Quibus autem donat Deus tolerantiam abstinentię, propriam se habituros mercedem sciant.

Quod si aut loci necessitas, vel labor, aut ardor æstatis amplius poposcerit, in arbitrio Prioris consistat, considerans in omnibus, ne subrepat satietas aut ebrietas: licet legamus vinum omnino Monachorum non esse. Sed quia nostris temporibus id Monachis persuaderi non potest, saltē vel hoc cōsentiamus, ut non usque ad satietatem bibamus, sed partius: quia vinum apostatare facit etiam sapientes. Ubi autem loci necessitas exposcit, ut nec supra scripta mensura inveniri possit, sed multò minus aut ex toto nihil; benedicant Deum qui ibi habitant, & non murmurent. Hoc ante omnia admonentes, ut absque murmentationibus sint:

(1) Quam mensuram intellexerit B. Benedictus, et Heminam, adhuc sub judice lis est.

C A P U T X L I.

Quibus horis oporteat reficere Fratres.

A Sancto Paschâ usque ad Pentecosten ad Sextam reficiant Fratres, & ad seram cœnent. A Pentecoste autem totâ æstate (si

C A P U T X L I .

249

labores agrorum non habent Monachi, aut nimetas æstatis non (1) perturbat) quartâ & sextâ feriâ jejunent usque ad Nonam : reliquis verò diebus ad Sextam prandeant. Quaz prandii (2) Sextâ, si opera in agri habuerint, aut æstatis fervor nimirū fuerit, continuanda erit; & in Abbatis sit (3) providentiâ. Et sic omnia temperet atque disponat, qualiter & animæ salventur, & quod faciunt Fratres, absque ullâ murmuratione faciant.

Ab Idibus autem Septembribus usque ad caput Quadragesimæ, ad Nonam semper reficiant Fratres. In Quadragesimâ verò usque ad Pascha, ad vesperam (4) reficiant. Ipsâ tamen vesperâ sic agatur, ut lumine lucernæ non indigeant reficientes : sed luce adhuc diei omnia consummentur. Sed & omni tempore, sive cœnæ, sive refectionis, hora sic temperetur, ut cum luce fiant omnia (5).

(1) Impedit, & calor gravior non sit.

(2) Horâ sextâ.

(3) Dispositione, & arbitrio.

(4) Juxta morem antiquum Ecclesia.

(5) Quoad refectionem.

C A P U T X L I I .

Ut post Completorium nemo loquatur.

O Mni tempore silentio debent studere Monachi, maximè tamen nocturnis Horis. Et ideo omni tempore, sive jejunii sive prandii, si tempus fuerit prandii, mox ut surrexerint à cœnâ, sedeant omnes in unum, & legat unus Collationes, vel Vitas Patrum, aut certè aliquid quod ædificet audientes; non autem Heptareuchum aut (1) Reges, quia infirmis intellectibus non erit utile illâ horâ.

(1) Libros Regum.

250 REGULAS. P. BENED.

hanc Scripturam audire, aliis verò Horis legantur. Si autem jejunii dies fuerint, dicta vespérâ, parvo intervallo, mox accedant ad lectionem; ut diximus, & lectis (2) quatuor aut quinque foliis, vel quantum hora (3) permittit, omnibus in unum concurrentibus per hanc moram lectionis. Si quis fortè in assignato sibi commisso fuerit occupatus, occurrat.

Omnis ergo in unum positi, compleant (4) & exeuntes à Completorio, nulla sit licentia denuò cuiquam loqui aliquid. Quòd si inventus fuerit quisquam prævaricari hanc taciturnitatis (5) regulant, gravitoru vindictæ subjaceat: excepto si necessitas (6) hospitum supervenerit, aut fortè Abbas alicui aliquid jussiterit. Quod tamen & ipsum cum summa gravitate & moderatione honestissimè fiat.

(2) Legantur quatuor aut quinque foliis.

(3) Tempus.

(4) Completorium dicant.

(5) Silentis præcepit.

(6) Hostes supervenerint; quia necessaria hospitatis.

C A P U T . X L I I I .

De iis qui ad opus Dei, vel ad mensam, tardè occurrunt.

AD horam divini Officii, mox ut auditum fuerit signum, relictis (1) omnibus quælibet fuerint in manibus, summâ cum festinatione (2) curratur; cum gravitate tamen, ut non scurrilitas inveniat somitem. Ergo nihil operi Dei præponatur. Quòd si quis ad

(1) Quæ sine damno relinqui possunt.

(2) Non festinatione pedum, sed fervore spiritus.

nōcturnas Vigilias post *Gloriam* psalmi nona-
gesimi quarti (quem propter hoc omnino
protrahendo & morosè volumus dici) occur-
rerit: non stet in ordine suo in Choro, sed
ultimus omnium stet, aut in loco quem talis
bus negligentibus seorsum constituerit Ab-
bas, ut videatur ab ipso, vel ab omnibus,
usquedum (3) completo opere Dei, publicā
satisfactione pœnitentia.

Ideo autem eos in ultimo aut seorsum ju-
dicavimus debere stare; ut vīsi ab omnibus,
vel pro ipsā verecundiā suā cimendentur. Nam
si foras Oratorium remaneant, erit fortè talis
qui se aut recollocet (4) & dormiat, aut
certè sedeat foris, vel fabulis vacet, & detur
occasio maligno (5): sed ingrediatur intrò,
ut nec totum perdat, & de reliquo emende-
tur. Diurnis autem Horis, qui ad opus Dei
post versum, & *Gloriam* primi psalmi, qui
post versum dicitur, occurrerit, lege quā
supradiximus, in ultimo stet: nec præsumat
sociari Choro psallentium usque ad satisfa-
ctionem; nisi fortè Abbas licentiam dederit
permitione suā; ita tamen, ut satisfaciat reus
ex hoc.

Ad mensam antem qui ante versum non
occurrerit, ut simul omnes dicant versum &
orent, & sub uno (6) simul omnes accedant
ad mensam; qui (7) per negligentiam suam
aut vitium non occurrerit, usque ad secun-
dam vicem pro hoc corripiatur: si denū non
emendaverit, non permittatur ad mensā
communis participationem, sed sequestratus
a consortio omnium, reficiat solus, sublatâ ei
portione suā vīni, usque ad satisfactionem &

(3) *Dum comp'etur opus Dei.*

(4) *Iterum decumbat.*

(5) *Tentationibus*

(6) *Subauditur signo, vel temporis momento.*

(7) *Subauditur inquam.*

emendationem. Similiter autem patiatur; qui ad illum versum non fuerit præfens, qui post cibum dicitur. Nec quisquam præsumat ante statutam horam vel postea quicquam cibi vel potu percipere. Sed & si cui offertur aliquid à Priore, & accipere renuerit; horâ quâ desideraverit, hoc quod prius recusavit, aut aliud omnino non percipiat usque ad emendationem congruam.

C A P U T X L I V.

De iis qui excommunicantur, quomodo satisfaciant.

Qui pro graviori culpâ ab Oratorio & à mensâ excommunicatur, horâ quâ opus Dei in Oratorio celebratur, ante portas Ora- torii prostratus jaceat (1), nihil dicens; nisi tantum posito in terram capite, & prostratus, pronus omnium de Oratorio exeuntium pedibus se projiciat. Et hoc tamdiu faciat, usquedum Abbas judicaverit satisfactum esse. Qui dum jussus ab Abbe venerit, provolvat se ipsius Abbatis pedibus, deinde omnium vestigiis Fratrum, ut orent pro eo.

Et tunc si justerit Abbas, recipiatur in Choro, vel in ordine quo Abbas decreverit: ita sanè, ut psalmum, aut lectionem, vel aliud quid non præsumat in oratorio impunere (2), nisi iterum Abbas jubeat. Et omnibus Horis, dum completur opus Dei, projiciat se in terram in loco in quo stat; & sic satisfaciat, usquedum ei-jubeat Abbas, ut quiescat jam ab hac satisfactione. Qui verò pro levibus culpis excommunicantur tantum,

(1) Hic erat mos antiquus Ecclesia, ut panitentis Proferriens templorum in luctu jacerent.

(2) Seus cantare, aut lectionem altâ voce recitare.

C A P U T X L V.

255

ā mensā , in Oratorio satisfaciant usque ad
iūssionem Abbatis ; hoc semper faciant , usque;
dum benedicat , & dicat ; sufficit .

C A P U T X L V.

De iis qui falluntur in Oratorio.

Si quis , dum pronuntiat psalnūm , respon-
sorium , aut antiphonam , vel lectionem ,
fallitur ; nisi cum satisfactione ibi coram
omnibus humiliatus fuerit , majori vindictæ
subjaceat ; quippe qui noluit humilitate corri-
gere quod negligentia deliquit : Infantes verò
pro tali culpā vapulent ..

C A P U T X L V I.

De iis qui in aliis quibuslibet rebus delinquunt:

Si quis dum in labore quovis , in coquinā ,
in cellario (1) , in ministerio , in pistrino ,
in horto , in arte aliquā dum laborat , vel in
quocumque loco aliquid deliquerit , aut fre-
gerit quippiam , aut perdidit , vel aliud quid
excesserit ubi (2) ubi ; & non veniens conti-
nuo ante Abbatem vel Congregationem ,
ipse ultrò satisfecerit , & non prodiderit (3)
delictum suum ; dum per alium cognitum fue-
rit ; majori subjaceat emendationi . Si animæ
verò peccati causā (4) latens fuerit , tantum
Abbati aut spiritualibus Senioribus patefaciat ,
qui sciant curare sua , & aliena vulnera non
detegere aut publicare .

(1) Cella in quā seponuntur vīctui necessaria , sive
in horreo .

(2) Quocumque in loco .

(3) Declaraverit .

(4) Noxa ; hunc locum quidam de confessione Sacra
mentali interpretari sunt .

C A P U T X L V I I .

De significandâ Horâ operis Dei.

Nuncianda Hora operis Dei , die nocturna que sit cura Abbatis , ut ipse nunciet aut tali sollicito Fratris injungat hanc curam , ut omnia Horis competentibus compleantur. Psalmos autem vel antiphonas post Abbatem ordine suo , quibus jussum fuerit , imponant. Cantare autem aut legere non presumat , nisi qui potest ipsum Officium implere (1) , ut edificantur audientes. Quod cum humilitate , & gravitate , & tremore faciat , & cuius jusserit Abbas.

(1) Subauditur ita.

C A P U T X L V I I I .

De opere manuum quotidiano.

Otiositas inimica est animæ. Et ideo certis temporibus occupari debent Fratres in labore manuum ; certis iterum horis in lectione divinâ. Ideoque hac dispositione credimus utraque tempora ordinari ; id est , ut à Paschâ usque ad Calendas Octobris manè exeuntes , à primâ usque ad horam penultimate quartam laborent quod necessarium fuerit. Ab horâ autem quartâ usque ad horam quasi sextam lectioni vacent.

Post Sextam autem surgentes à mensâ (1) , pausent in lectis suis cum omni silentio : aut forte qui voluerit legere , sibi sic legat , ut alium non inquietet. Et agatur Nona temporis , mediante octavâ horâ ; & iterum quod faciendum est operentur usque ad vesperum ,

Recumbarunt.

Si autem necessitas loci aut paupertas exegerit, ut ad fruges colligendas per se occupentur, non contristentur; quia tunc verè Monachi sunt, si labore manuum suarum vivunt, sicut & Patres nostri & Apostoli. Omnia tamen mensuratè fiant propter pusillanimes.

A Calendis autem Octobris usque ad caput Quadragesimæ, usque ad horam secundam plenam lectioni vacent: horâ secundâ agatur Tertia; & usque ad Nonam omnes in opus suum laborent quod eis injungitur. Facto autem primo signo horæ Nonæ, disjungant se ab opere suo singuli; & sint parati dum secundum signum pulsaverit. Post refectionem autem vacent lectio[n]ibus suis aut psalmis.

In Quadragesimæ verò diebus; à manè usque ad tertiam plenam, vacent lectionibus suis, & usque ad decimam horam plenam operentur quod eis injungitur. In quibus diebus Quadragesimæ accipiant omnes singulos codices de Bibliothecâ, quos per ordinem ex integro legant: qui codices in capite Quadragesimæ dandi sunt. Ante omnia sanè deputentur unus aut duo Seniores, qui circumstant Monasterium horis quibus vacant Fratres lectioni; & videant ne forte inveniatur Frater accidiosus, qui vacat otio aut fabulis, & non est intentus lectioni; & non solum sibi inutilis est, sed etiam alios extollit (2). Hic talis si (quod absit) repertus fuerit, corripatur semel & secundò; si non emendaverit, correptioni regulari subjaceat taliter, ut cæteri metum habeant. Neque Frater ad Fratrem jungatur (3) horis incompetentibus.

Dominico die lectioni vacent omnes, exceptis his, qui variis officiis deputati sunt. Si quis verò ita negligens & desidiosus fuerit, ut non velit aut non possit meditari, aut le-

(2) Distrabit.

(3) Cum alio confalente.

256 R E G U L A S. P. B E N E D.

gere ; injungatur ei opus quod faciat , ut non
vacet. Fratribus infirmis vel delicatis talis
opera aut ars injungatur , ut nec otiosi sint ,
nec violentia laboris opprimantur , ut effu-
gentur (4) ; quorum imbecillitas ab Abbatे
consideranda est.

(4) *Nec deterreantur.*

C A P U T X L I X.

De Quadragesima observatione.

LIcet omni tempore vita Monachi Qua-
dragesimæ debeat observationem habere :
tamen quia paucorum est ista virtus , ideo
studemus istis diebus Quadragesimæ omni
putitate vitam suam custodire , omnes pariter
negligentias aliorum temporum his diebus
sanctis diligere. Quod tunc dignè fit ; si ab om-
nibus vitiis nos temperemus : orationi cum
fletibus , lectioni , & compunctioni cordis ,
atque abstinentiæ operam demus.

Ergo his diebus augeamus nobis aliquid
ad solitum pensum servitutis nostræ , oratio-
nes peculiares , ciborum & potûs abstinen-
tiæ ; ut unusquisque super mensuram sibi
indictam (1) aliquid de propriâ (2) voluntate
cum gudio sancti Spiritûs offerat Deo ; id
est , subtrahat corpori suo , de cibo , de potu ,
de somno , de loquacitate , de scurrilitate , &
cum spiritualis desiderii gudio sanctum Pas-
cha expectet. Hoc ipsum tamen quod unus-
quisque offert , Abbatî suo suggerat , & cum
ejus fiat oratione & voluntate : quia quod
sine permissione patris spiritualis fit , præ-
sumptioni deputabitur & vanæ gloriæ , non
mercedi. Ergo cum voluntate Abbatis omnia
agenda sunt :

(1) *Statutam.*

(2) *Sponsie & libertutem.*

C A P U T L.

De Fratribus qui longè ab Oratorio laborant,
aut in viâ sunt.

Fratres qui omnino longè sunt in labore,
 & non possunt occurrere horâ competenti ad Oratorium, & Abbas hoc perpendit,
 quia (1) ita est, agant ibidem opus Dei, ubi
 operantur, cum tremore divino flectentes ge-
 nua. Similiter qui in itinere directi sunt, nom-
 eos præterea horæ constitutæ : sed (2) ut
 possunt, agant (3) sibi, & servitatis pensum
 non negligent reddere.

(1) *Nimiam distanciam.*

(2) *Subauditur ramen.*

(3) *Quidam Mff. habent ibi*

C A P U T L I.

De Fratribus qui non satis longè profiscuntur.

Fratres, qui pro quovis responso (1) pro-
 fiscuntur, & eâ die sperant reverti ad
 Monasterium, non præsumant foris mandu-
 care, etiam si à quovis rogantur : nisi fortè
 eis ab Abbe suo præcipiatur. Quòd si aliter
 fecerint, excommunicentur.

(1) *Negatio.*

C A P U T L II.

De Oratorio Monasterii.

Oratorium hoc sit, quod dicitur : nec ibi
 quicquam aliud geratur aut condatur.
 Expleto opere Dei, omnes cum summo silen-

tio exeat, & agatur reverentia Deo : ut
Frater qui fortè sibi peculiariter vult orare,
non impediatur alterius improbitate. Sed si
alter vult sibi fortè secretius orare, simplici-
ter intret, & oret non in clamosa voce, sed
in lacrymis, & intentione cordis. Ergo qui
simile opus non facit, non permittatur ex-
pleto opere Dei remorari in Oratorio, sicut
dictum est, ne alius impedimentum patiatur.

CAPUT LIII.

De Hospitibus suscipiendis.

OMNES supervenientes Hospites, tam-
quam Christus suscipientur ; quia ipse
dicturus est : *Hospes fui, & suscepisti me.* Et
omnibus congruus (1) honor exhibeatur,
maximè domesticis fidei & peregrinis. Ut
ergo nunciatus fuerit hospes, occurratur ei
à Priore vel à Fratribus cum omni officio
caritatis, & primitus orent pariter ; & sic sibi
socientur in pace. Quod pacis osculum non
priùs offeratur, nisi oratione præmissâ, prop-
ter illusiones diabolicas. Iu ipsâ autem salu-
tatione omnis exhibeatur humilitas. Omnibus
venientibus, sive discedentibus Hospitibus,
inclinato capite, vel prostrato omni corpore
in terrâ, Christus in eis adoretur, qui &
suscipitur.

Suscepti autem Hospites ducantur ad ora-
tionem (2); & postea sedeat cum eis Prior,
aut cui (3) iussit ipse. Legatur coram hos-
piti lex divina, ut ædificetur ; & post hæc
omnis exhibeatur humanitas. Jejunium à

(1) Pro qualitate.

(2) Oratorium.

(3) Iste debet esse litteratus, ex Conc. Aquisgranensi
Cap. 63.

Priore frangatur propter Hospitem : nisi forte
præcipius sit dies jejunii qui non possit vio-
lari. Fratres autem consuetudines jejuniorum
prosequantur.

Aquam in manibus Abbas Hospitibus det :
pedes autem Hospitibus omnibus tam Abbas
quam cuncta Congregatio (4) lavet. Quibus
Iotis, hunc versum dicant : *Suscepimus, Deus,*
misericordiam tuam in medio templi rui. Pan-
perum & peregrinorum maximè susceptio
omni curâ sollicitè exhibeat, quia in ipsis
magis Christus suscipitur. Nam divitum ter-
rot ipse sibi exigit honorem.

Pf. 472.

Coquina Abbatis & hospitum per se sit, ne
incertis horis supervenientes hospites, qui
numquam desunt Monasterio, non inquietent
Frates. In quam coquinam ad annum ingre-
diantur duo Fratres, qui ipsum officium benè-
impleant ; quibus, ut indigent (5), solatia
ministrantur, ut absque murmuratione ser-
viant ; & iterum quando occupationem mi-
norem habent, exeant ubi eis imperatur in
öpera. Et non solum in ipsis, sed & in omni-
bus officiis Monasterii ista sit consideratio :
ut quando indigent, solatia accommodentur
eis ; & iterum quando vacant, obedient im-
peranti.

Item & cellam Hospitum habeat assigna-
tam Frater, cuius animam timor Dei possi-
deat ; ubi sint lecti strati sufficienter, & do-
mus Dei à sapientibus sapienter administretur.
Hospitibus autem, cui non præcipitur, nulla-
tenus societur neque colloquatur : sed si ob-
viaverit aut viderit, salutatis humiliter, ut
dictum est, & petitâ benedictione, pertran-
seat ; dicens non licere sibi colloqui cum
Hospite.

(4) Non omnes Monachi ejusdem Hospitis pedes lavent ;
sed cui iussierit Abbas, suo quoque ordine, ut interpres-
tetur S. Hildegardus.

(5) Si, vel quando.

C A P U T L I V.

*Quod non debeat Monachus litteras, vel
eulogia accipere sine jussu Abbatis.*

Nullatenus liceat Monacho nec à parentibus suis, nec à quoquam hominum, nec sibi invicem litteras, aut eulogia (1), vel quælibet munuscula accipere aut dare sine præcepto Abbatis sui. Quod si etiam à parentibus suis ei quicquam directum fuerit, non præsumat fuscipere illud, nisi priùs indicatum fuerit Abbatii. Quod si iussiterit fuscipi, in Abbatis sit potestate, cui illud jubeat dari; & non contristetur Frater, cui forte directum fuerat; ut non detur occasio Diabolo. Qui autem aliter præsumperit, disciplinæ reggjari subjaceat..

(1) *Munera pretiosa.*

C A P U T L V.

De vestimentis & calceamentis Fratrum.

Vestimenta Fratribus secundum locorum qualitatem ubi habitant, vel aëris temperiem dentur: quia in frigidis regionibus amplius indigetur, in calidis verò minus. Hæc ergo consideratio penes Abbatem sit. Nos tamen mediocribus (1). locis sufficere credimus Monachis per singulos cucullam (2) & tunicam: cucullam, in hieme villosam, in æstate puram aut vetustam; & scapulare properter opera: indumenta pedum, pedules (3)

(1) *Nec frigidioribus, nec calidioribus.*

(2) *Vestem ad talum descendenter.*

(3) *Tibiarum similiisque pedibus indumenta. Gallici des. has.*

C A P U T L V.

261

& caligas. De quarum rerum omnium colore aut grossitudine non causentur (4) Monachi : sed quales inveniri possunt in Provinciâ quâ degunt, aut quod vilius comparari potest.

Abbas autem de mensurâ provideat, ut non sint curta ipsa vestimenta utentibus eis, sed mensurata. Accipientes nova, vetera semper reddant in præsenti, reponenda in vestiario propter (5) pauperes. Sufficit enim Monacho duas tunicas & duas cucullas habere, propter noctes, & propter (6) lavare ipsas res : jam quod supra fuerit, superfluum est, & amputari debet, & pedules, & quodcumque est vetustum reddant, dum accipiunt novum. Femoralia hi qui in viâ diriguntur, de vestiario accipient ; quæ revertentes lota ibi restituant. Et cucullæ & tunicæ sunt aliquânto iis quas habere soliti sunt, meliores : quas exeuntes in viam aceipient de vestiario, & revertentes lotas ibi restituant.

Stramenta autem lectorum sufficient, matta (7), sagum (8), læna (9), & capitale. Quæ tamen lecta frequenter ab Abbatore scrutanda sunt, propter opus (10) peculiare, ne inveniatur. Et si cui inventum fuerit quod ab Abbatore non acceperit, gravissimæ disciplinæ subjaceat. Et ut hoc vitium peculiare, ne inveniatur. Et si cui inventum fuerit quod ab Abbatore non acceperit, gravissimæ disciplinæ subjaceat. Et ut hoc vitium peculiare radicitus amputetur, dentur ab Abbatore omnia quæ sunt necessaria : id est, cuculla, tu-

(4) Multum attendant, aut event.

(5) Danda pauperibus.

(6) Ut possit.

(7) Matta ex juncti virgulis intertextis, vel saccum palea referunt.

(8) Pannum grossum Matta superpositum.

(9) Stragulum, vel tegmen villosum.

(10) Peculium, & proprietatem.

262. REGULA S. P. BENED.

nica , pedules , caligæ , bracile (11) ; cul-
stellus , graphium , acus (12) , mappula (13) ,
tabulæ : ut omnis auferatur necessitatis excusa-
tio . A quo tamen Abbatæ semper consideretur

Art. 4. illa sententia Actuum Apostolorum : quia
dabatur singulis , prout cuique opus erat . Ita
ergo & Abbas consideret infirmitates indi-
gentium , non malam voluntatem inviden-
tium . In omnibus tamen judiciis suis Deixe-
tributionem cogitet .

(11) Zona .

(12) Stilus , sicut & graphium .

(13) Sudariolum .

C A P U T L V I I

De mensâ Abbatis .

M Ensa (1) Abbatis cum Hospitibus &
peregrinis sit semper . Quoties tamen
minus sunt Hospites , quos vult de Fratribus
vocare , in ipsius sit potestate . Seniorum au-
tem unum aut duos semper cum Fratribus
dimittendos procuret propter disciplinam .

(1) Manducet semper Abbas .

C A P U T L V I I .

De Artificibus Monasterij .

A Rtifices , si sunt in Monasterio , cum
omni humilitate & reverentiâ faciant (1)
ipsas artes ; si tamen jusserit Abbas . Quòd si
aliquis ex eis extollitur præ scientia artis surz ,
eò quòd videatur aliquid conferre Monaste-
rio ; hic talis evellatur ab ipsâ arte , & denuo

(1) Transient .

per eam (2) non transeat , nisi forte humiliato ei iterum Abbas jubeat.

Si quid verò ex operibus Artificum venundandum est , videant ipsi per quorum manus transfigenda (3) sunt , ne aliquam fraudem præsumant inferre. Memorentur Ananiz & Saphirz , ne forte mortem quam illi in corpore pertulerunt , hanc isti , vel omnes qui aliquam fraudem de rebus Monasterii fecerint , in animâ patientur. In ipsis autem pretiis non subrepatur avaritiae malum ; sed semper aliquantulum vilius (4) detur , quam à sacerdotalibus datur ; ut in omnibus glorificetur Deus.

(2) Non excusat.

(3) In quibus manibus reponenda , ut vendantur.

(4) Minoris pretio.

C A P U T L V I I I .

De disciplinâ suscipiendorum Fratrum.

NOviter veniens quis ad conversionem , non ei facilis tribuatur ingressus ; sed sicut ait Apostolus : *Probate spiritus , si ex Deo 1. Job. 4. sunt.* Ergo si veniens perseveraverit pulsans , & illatas sibi injurias (1) & difficultatem ingressus post quatuor aut quinque dies visus fuerit patienter portare , & persisterere petitioni suæ , annuatur ei ingressus ; & sit in cellâ (2) Hospitum paucis diebus : postea autem sit in cellâ Novitiorum , ubi meditetur , manducet , & dormiat.

Et Senior ei talis deputetur , qui aptus sit ad lucrandas animas : qui super eum omnino curiosè intendat & sollicitus sit , si verè Deum querit , si sollicitus est ad opus Dei , ad obe-

(1) Opprobria , despectus.

(2) Hac Cellâ , siue & Cells Novitiorum à communis Fratrum habitaculo separata erat

264 REGULAS. P. BENED.

dientiam, ad opprobria. Prædicentur ei omnia dura (3) & aspera, per quæ itur ad Deum. Et si promiserit de stabilitate suâ perseverantiam, post duorum mensium circulum, legatur ei hæc Regula per ordinem, & dicatur ei : Ecce lex sub quâ militare vis, si potes observare, ingredere ; si verò non potes, liber discede. Si adhuc steterit (4) tunc ducatur in supradictam cellam Novitiorum ; & iterum probetur in omni patientiâ.

Et post sex mensium circulum, relegatur ei Regula, ut sciat ad quid ingreditur. Et si adhuc stat, post quatuor menses iterum legatur ei hæc eadem Regula. Et si habitâ secum deliberatione, promiserit se omnia custodire, & cuncta sibi imperata servare ; tunc suscipiatur in Congregatione, sciens lege Regulæ constitutum, quòd ei ex illâ die non liceat de Monasterio egredi, nec collum excutere de sub jugo Regulæ, quam sub tam morosâ deliberatione licuit recusare aut suscipere.

Suscipiendus autem, in Oratorio coram omnibus promittat de stabilitate (5) suâ, & conversione (6) motum suorum, & obedientiâ (7) coram Deo & Sanctis ejus; ut si aliquando aliter fecerit, ab eo se damnandum sciat quem irridet. De quâ promissione suâ faciat petitionem (8) ad nomen Sanctorum quorum reliquiae ibi sunt, & Abbatis præsentis. Quam petitionem manu suâ scribat ; aut certè si non scit litteras, alter ab eo rogatus

(3) Observantia regulares, scilicet vigilia, silentium, abnegatio voluntatis propria, abstinentia, &c.

(4) Perseveraverit in proposito.

(5) In Ordine & Congregatione perseverantiam.

(6) Eradicacionem viuorum, & à mundanis se facere alienum.

(7) Secundum Regulam.

(8) Declarationem Scriptam, Sanctorum, quorum in Oratorio reliquia degunt, nominibus firmatam.

scribat;

C A P U T L V I I I .

scribat ; & ille Novitius signum faciat ; & manu suâ eam super altare ponat. Quam dum posuerit , incipiat ipse Novitius mox hunc versum : *Suscipe me, Domine, secundum elo-*
quium tuum, & vivam ; & non confundas
me ab expectatione meâ. Quem versum omnis Congregatio tertio respondeat (9) adjungentes , *Gloria Patri.* Tunc ipse Frater Novitius prosternatur singulorum pedibus , ut orent pro eo ; & jam ex illâ die in Congregatione reputetur.

Res si quas habet , aut eroget priùs pauperibus , aut factâ solemniter donatione , conferat Monasterio , nihil sibi reservans ex omnibus : quippe qui ex illo die nec proprii corporis potestate se habiturum sciat. Mox ergo in Oratorio exuatur rebus propriis (10) quibus vestitus est , & induatur rebus Monasterii. Illa autem vestimenta quibus exutus est , reponantur in vestiario conservanda , ut si aliquando , suadente diabolo , consenserit ut egrediatur de Monasterio , quod absit , tunc exutus rebus Monasterii projiciatur. Illam tamen petitionem ejus , quam de super altare Abbas tulit , non recipiat : sed in Monasterio reservetur.

(9) Repetat.

(10) Unde colligere est Novitios raro tempore sui tyrocinii secularibus vestibus induitos tunc fuisse.

C A P U T L I X .

De filiis nobilium , vel pauperum qui offeruntur.

SI quis fortè de nobilibus offert filium suum Deo in Monasterio ; si ipse puer minori ætate est , parentes (1) ejus faciant petitio-

(1) *Pater & Mater , non caseri propinquî ; has consuetudo abolita est.*

nem quam supradiximus. Et cum oblatione ipsam petitionem & manum pueri involvanc in pallâ (1) altaris , & sic cum offerant. De rebus autem suis , aut in præsenti petitione proinquit sub jurejurando , quia nunquam per se , numquam per suspectam personam , nec quolibet modo ei aliquando aliquid dent , aut tribuant occasionem habendi. Vel certè si hoc facere noluerint , & aliquid offerre voluerint in eleemosynam Monasterio pro mercede suâ ; faciant ex rebus , quas dare volunt Monasterio , donationem , reservato sibi , si ita voluerint , usufructuario. Atque ita omnia obstruantur (3) , ut nulla suspicio (4) remaneat puerō , per quam deceptus petire possit (quod absit) quod experimento didicimus. Similiter autem & pauperiores faciant. Qui verò ex toto nihil habent , simpliciter petitionem faciant , & cum oblatione offerant filium suum coram testibus.

(2) In linteo , quo altare cooperitur.

(3) Stauuantur , & ordinentur.

(4) Tentatio spe possit , nequidem ipsa spes ; ita ut nec puer potuisse reclamare , nec parentes ipsum repetere.

C A P U T L X .

De Sacerdotibus qui voluerint in Monasterio habitare.

Si quis de ordine Sacerdotum in Monasterio se suscipi rogaverit , non quidem ei citius assentiatur : tamen si omnino persistenter in hac petitione , sciat se omnem Regulæ disciplinam servaturum , nec aliquid ei relaxabitur , ut sit sicut scriptum est : *Amice ad quid venisti ? Concedatur ei tamen post Abbatem stare (1) , & benedicere , aut Missas canere ;*

(1) Si ceteri non sunt Sacerdotes.

C A P U T L X I. 267

si tamen iussiterit ei Abbas : si alias , nullatenus aliqua præsumat , sciens se disciplinæ regufari subditum ; & magis humilitatis exempla omnibus det.

Si fortè ordinationis aut alicujus rei causa fuerit in Monasterio (2), illum locum attendent (3), quando ingressus est Monasterium , non illum qui ei pro reverentiâ Sacerdotii concessus est. Clericorum autem si quis eodem desiderio Monasterio sociari voluerit , loco mediocri collocetur. Et ipse tamen si promittit de observatione Regulæ vel propriâ stabilitate.

(2) Subauditur exaltatus.

(3) Quem babuerit.

C A P U T L XI.

De Monachis peregrinis qualiter suscipiantur.

Si quis Monachus peregrinus de longinquo Provinciis supervenerit ; si pro hospite voluerit habitare in Monasterio , & contentus fuerit consuetudine (1) loci quam invenerit , & non fortè superfluitate suâ perturbat Monasterium , sed simpliciter contentus est (2) quod invenerit , suscipiatur (3) quanto tempore cupid. Si quâ tamen rationabiliter & cum humilitate caritatis reprehendit aut ostendit , tractet (4) Abbas prudenter ; ne fortè eum propter hoc ipsum Dominus direxerit.

Si verò postea voluerit stabilitatem suam firmare , non renuatur talis voluntas (5);

(1) Modo vivendi & agendi.

(2) Subauditur eo.

(3) Concedatur ei cella tanquam diversorium.

(4) Ad hac attendas , & monita ponderes.

(5) Admissatur.

& maximè , quia tempore hospitalitatis potuit ejus vita dignosci. Quòd si superfluus (6) aut vitiosus inventus fuerit tempore hospitalitatis , non solum non debet sociari Corpori Monasterii ; verùm etiam dicatur ei honestè ut discedat ne ejus miseriā (7) etiam alii videntur. Quòd si non fuerit talis qui mereatur projici , non solum si petierit , suscipiat Congregationi sociandus ; verùm etiam suadeatur ut stet (8) , ut ejus exemplo alii erudiantur ; & quia in omni loco uni Domino servitur , & uni Regi militatur.

Quem etiam si talem esse perspexerit Abbas , liceat eum in superiore aliquantulum constituere loco. Non solum autem Monachum , sed etiam de supradictis gradibus Sacerdotum vel Clericorum stabilire potest Abbas in majori quam ingrediuntur loco , si eorum talem prospexerit esse vitam. Caveat autem Abbas , ne aliquando de alio nomine Monasterio Monachum ad habitandum suscipiat sine consensu (9) Abbatis ejus aut literis commendatiis : quia scriptum est : *Quod tibi non vis fieri , alteri ne feceris.*

(6) Murmura erit , & vīta non contentus.

(7) Vixio & per veritate.

(8) Maneat.

(9) Ad pacis & concordia conservacionem.

C A P U T L X I I .

De Sacerdotibus Monasterii.

SI quis Abbas sibi (1) Presbyterum vel Diaconum ordinare petierit , de suis eligat , qui dignus sit Sacerdotio fungi. Ordinatus autem caveat elationem aut superbiam : nec quicquam præsumat , nisi quod ei ab Ab-

(1) ex monasterio.

bate præcipitur ; sciens se multò magis disciplinæ regulari subditum. Nec occasione Sacerdotii obliviscatur Regulæ obedientiam & disciplinam , sed magis ac magis in Domino proficiat.

Locum verò illum semper attendat (2) quō ingressus est Monasterium , præter officium (3) altaris , & (4) si forte electio Congregationis & voluntas Abbatis pro vitæ merito eum promovere voluerit. Qui tamen Regulam (5) à Decanis vel Præpositis constitutam sibi servandam sciat : quod si aliter præsumperit , non ut Sacerdos , sed ut rebellis judicetur ; & sèpè admonitus , si non correxerit , etiam Episcopus adhibeat (6) in testimonium. Quod si nec sic emendaverit , clarescentibus culpis , projiciatur de Monasterio : si tamen talis fuerit ejus contumacia , ut subdi aut obediere Regulæ nolit.

(2) *Quem habuerit.*

(3) *Abstrahendo à functionibus Sacerdotis.*

(4) *Nisi forte.*

(5) *Legem & disciplinam.*

(6) *De perversitate & contumaciâ Sacerdotis monatur , non ne. officiatis , sed honestatis causâ , ut Episcopus sit quasi testis , ad iustificandam vindictam.*

C A P U T L X I I I .

De ordine Congregationis.

Ordines suos in Monasterio ita conservent , ut conversionis (1) tempus & vitæ meritum (2) discernit , utque Abbas constituerit. Qui Abbas non conturbet (3)

(1) *Professionis.*

(2) *Quod vita meritum estimetur ab Abbe , & sic lacum constituat.*

(3) *Alios extollendo , alios deprimendo absque meitorum respectu.*

gregem sibi commissum ; nec quasi libera
utens potestate , injustè disponat aliquid : sed
cogitet semper , quia de omnibus iudiciis &
operibus suis redditurus est Deo rationem.
Ergo secundum ordines quos constituerit ,
vel quos habuerint (4) ipsi Fratres , sic acce-
dant ad pacem , ad Communionem , ad psal-
mum imponendum , in Choro standum . Et
in omnibus omnino locis etas non discerna-
tur in ordine , nec præjudicet : quia Samuel
& Daniel pueri Presbyteros judicaverunt.

Ergo exceptis his , quos , ut diximus , al-
tiori consilio Abbas presulerit , vel degrada-
verit certis ex causis , reliqui omnes ut con-
vertuntur , ita sunt : ut , verbi gratiâ , qui se-
cundâ horâ diei venerit in Monasterium ,
juniorem se novet illius esse qui primâ horâ
venit diei , cujuslibet etatis aut dignitatis sit.
Pueris vero per omnia ab omnibus discipline
teneatur.

Juniores igitur priores (5) suos honorent :
priores juniores suos diligent. In ipsâ autem
appellatione nominum , nulli liceat alium
puro (6) nomine appellare : sed priores ,
juniores suos Fratres nominent ; juniores au-
tem priores suos Nonnos (7) vocent : quod
intelligitur paternâ reverentia. Abbas au-
tem , quia vices Christi agere creditur , Dom-
nus & Abbas vocetur ; non suâ assumptio-
ne (8) , sed honore & amore Christi. Ipse
autem cogitet , & sic se exhibeat , ut dignus
sit tali honore.

Uhicunque autem sibi obviant Fratres ,
junior à priore benedictionem petat. Tran-

(4) Secundum tempus professionis.

(5) Antiquiores in ordine Professionis.

(6) Verbi gratiâ , Petre , Paule , vel suo puro cognomine.

Ver. g. Dubois , Marquet , &c.

(7) Usus invaluit , ut monachi Sacardotio decorari .
Domini vocentur.

(8) Non proprii meriti respectu.

seunte majore, minor surgat, & det ei locum-fedendi. Nec præsumat junior confedere, nisi ei præcipiat senior suus; ut fiat quod scriptum est: *Honore invicem prævenientes.* Pueri, ^{Rem. 12.} parvuli, vel adolescentes in Oratorio vel ad mensas cum disciplinâ ordines suos consequantur. Foris autem vel ubi ubi, custodiam habeant & disciplinam, usquedum ad intelligibilem ætatem perveniant.

C A P U T L X I V.

De ordinando Abbatu.

IN Abbatis ordinatione (1) illa semper consideretur ratio, ut hic constituantur, quem sibi omnis concors Congregatio secundum timorem Dei, sive etiam pars, quamvis parva (2) Congregationis, saniori consilio elegerit. Vitæ autem merito & sapientiæ doctrinâ eligatur qui ordinandus est, etiam si ultimus fuerit in ordine Congregationis. Quod si etiam omnis Congregatio vitiis suis (quod quidem absit) consentientem personam pari consilio elegerit, & virtus ipsa aliquatenus in notitiam Episcopi, ad cuius Diœcœsum pertinet ille locus, vel Abbatibus, aut vicinis Christianis claruerint; prohibeant pravorum prevalere consensum (3), & domui Dei dignum constituant dispensatorem; scientes pro hoc se recepturos mercedem bonam, si illud eastè (4) & zelo Dei faciant: sicut è diverso peccatum, si negligent.

Ordinatus autem Abbas cogiter semper

(1) *Electione.*

(2) *Minor, si pravum & peruersum, & cuius vitiæ nota sint, major pars elegerit.*

(3) *Electiōnem.*

(4) *Non muneribus, aut vitiis propriis corrupti, sed zelo Dei dotti.*

272 REGULA S. P. BENED.

Matt. 13. quale onus suscepit, & cui redditurus est rationem villicationis suæ. Sciatque sibi opotere prodesse magis, quam præesse. Oportet ergo eum esse doctum lege divinâ, ut sciat sic unde proferat nova (5) & vetera; castum, sobrium, misericordem, semper superexaltantem misericordiam judicio, ut idem ipse consequatur. Oderit vitia, diligat Fratres.

52. In ipsâ autem correptione prudenter agat, & ne quid nimis; ne dum nimis cupit eradere æruginem, frangatur vas: suamque fragilitatem semper suspectus (6) sit; memineritque calatum quassatum non conterendum. In quibus non dicimus, ut permittat nutritri vitia; sed prudenter & cum caritate ea amputet, prout viderit cuique expedire, sicut iam diximus; & studeat plus amari, quam timeri. Non sit turbulentus (7) & anxius, non sit nimius & obstinatus, non zelotypus (8) & nimis suspiciosus, quia numquam requiescat.

Gen. 33. In ipsis imperiis suis sit providus & consideratus, sive secundum Deum sive secundum seculum sint. Opera quæ injungit discernat & temperet, cogitans discretionem sancti Jacob dicentis: *Si greges meos plus in ambulando fecero laborare, morientur cuncti una die.* Hæc ergo aliaque testimonia discretionis matris virtutum lumens, sic omnia temperet, ut sit quod & fortis cupiant (9), & infirmi non refugiant. Et præcipue, ut præsentem Regulam in omnibus conservet; ut dum bene ministraverit, audiat à Domino, quod servus bonus, qui erogavit triticum conservis suis in tempore suo: *Amen dico vobis, super omnia bona sua constituet eum.*

(5) Cuncta aleanda familia necessaria.

(6) Suspiciat, ut aliena fragilitati compatiatur.

(7) Vulnus, verbo aut facto, non anxius animo; non nimius in iudicio; non obstinatus in consilio.

(8) Qui Alonachorum actiones nimio zelo rimatur.

(9) Imperata peragere.

C A P U T L X V .

De Præposito Monasterii.

SÆpiùs quidem contingit , ut per ordinacionem Præpositi scandalata gravia in Monasteriis oriantur , dum sint aliqui maligno spiritu superbiae inflati , qui æstimantes se secundos Abbates esse , afflumentes sibi tyrannidem , scandalata nutriunt , & dissensiones in Congregatione faciunt ; & maximè in illis locis , ubi ab eodem Sacerdote (1) , vel ab eisdem Abbatibus qui Abbatem ordinant , ab ipsis etiam & Præpositus ordinatur .

Quod quām sit absurdum , facilè advertitur : quia ab ipso initio ordinationis materia ei datur superbieri , dum ei suggeritur à cogitationibus suis , exutum eum esse à potestate Abbatis sui ; quia ab ipsis est ordinatus , à quibus & Abbas . Hinc suscitantur invidiae , rixæ , detractiones , zimulationes , dissensiones , exordinationes . Et dum contraria sibi invicem Abbas Præpositusque sentiunt , & ipsorum necesse est sub hac dissensione animas periclitari ; & iis qui sub ipsis sunt , dum adulantur partibus , eunt in perditionem . Cujus periculi malum illos respicit in capite , qui talis inordinationis se fecerunt autores .

Ideoque nos prævidemus expedire propter pacis caritatisque custodiā , in Abbatis pendere arbitrio ordinationem Monasterii sui . Et si potest fieri , per Decanos ordinetur , ut antea disposuimus , omnis utilitas Monasterii , prout Abbas disposuerit : ut dum pluribus commititur , unus non superbiat .

Quod si aut locus expetit , aut Congregatio petierit rationabiliter cum humilitate , & Ab-

(1) Episcopo .

bas judicaverit expedire , quemcumque elegerit Abbas cum consilio Fratrum timentium Deum , ordinet ipse sibi Præpositum . Qui tamen Præpositus illa agat cum reverentiâ , quæ ab Abbatे suo ei injuncta fuerint ; nihil contra Abbatis voluntatem aut ordinationem faciens : quia quanto prælatus est cæteris , tanto eum oportet sollicitius observare præcepta Regulæ .

Qui Præpositus , si repertus fuerit vitiosus , aut elatione deceptus superbiæ , aut contemptor sanctæ Regulæ fuerit comprobatus , admoneatur verbis usque quater : si non emendaverit , adhibeatur ei correctio disciplinæ regularis . Quòd si neque sic correxerit , tunc dejiciatur de ordine Præpositorum ; & alius qui dignus est , in loco ejus subrogetur . Quòd si & postea in Congregatione quietus & obediens non fuerit , etiam de Monasterio expellatur . Cogitat tamen Abbas se de omnibus judiciis suis Deo redditum rationem , ne forte invidiæ aut zeli flamma urat animam suam .

C A P U T L X V I .

De Officio Monasterii .

AD portam Monasterii ponatur senex sapiens , qui sciat accipere responsum & reddere , cujus matutinas eum non sinat vagari . Qui Portarius cellam debet habere juxta portam ; ut venientes semper præsentem inveniant , à quo responsum accipient . Et mox ut aliquis pulsaverit , aut pauper clamarerit , *Deo gratias* (1) respondeat , aut benedicat , & cum omni mansuetudine timoris-

(1) *Hac Salutatione olim utabantur Christiani . Vnde August . in Psal . 132 .*

C A P U T L X V I I . 275

Dei reddat responsum festinanter cum ferore caritatis. Qui Portarius , si indiget solatio , juniorem fratrem accipiat.

Monasterium autem , si possit fieri , ita debet construi , ut omnia necessaria , id est , aqua , molendinum , hortus , pistinum , vel artes diverse intra Monasterium exerceantur , ut non sit necessitas Monachis vagandi foras ; quia omnino non expedit animabus eorum. Hanc autem Regulam s̄epiūs volumus in Congregatione legi , ne quis Fratrum de ignorantia se excuset.

C A P U T L X V I I .

De Fratribus in viâ directis.

Drigendi Fratres in viâ , omnium Fratrum vel Abbatis orationi se commendent : & semper ad orationem ultimam operis Dei commemoratione omnium absentium fiat. Revertentes autem de viâ Fratres , ipso die quo redeunt , per omnes canonicas Horas , dum expletur opus Dei , prostrati solo Orationis , ab omnibus petant orationem propter excessus (1) : ne quid fortè subripuerit in viâ visus aut auditus malæ rei aut otiosi sermonis.

Nec præsumat quisquam aliis referre quemque foris Monasterium viderit aut audierit : quia plurima destructio est. Quod si quis præsumperit , vindictæ regulari subjaceat. Similiter & qui præsumperit claustra Monasterii egredi , vel quocumque ire , vel quidpiam quamvis parvam , sine Abbatis iussione facere.

(1) *A Etis inconsideratione*

C A P U T L X V I I I .

Si Fratri impossibilia injunguntur.

Si cui Fratri aliqua fortè gravia aut impossibilia injunguntur ; suscipiat quidem jubentis imperium cum omni mansuetudine & obedientiâ. Quod si omnino virium suarum mensuram viderit pondus excedere ; impossibilitatis suæ causas ei , qui sibi præest , patientes & opportunè suggerat , non superbiendo aut resistendo vel contradicendo. Quod si post suggestionem (1) suam in suâ sententiâ Prioris (2) imperium perduraverit , sciat juniorita sibi expedire , & ex caritate confidens , de adjutorio Dei , obediat.

(1) *Representationem.*

(2) *Superioris.*

C A P U T L X I X .

Ut in Monasterio non præsumat alter alterum defendere.

Summoperè præcavendum est , ne quâvis occasione præsumat alter alterum defendere Monachum in Monasterio , aut quaestueri : etiamsi quâlibet consanguinitatis propinquitate jungantur. Nec quolibet modo id à Monachis præsumatur , quia exinde gravissima occasio scandalorum oriri potest. Quod si quis hæc transgressus fuerit , acrius coercentur.



C A P U T L X X.

*Ut non presumat quisquam aliquem passim
cadere aut excommunicare.*

UT vitetur in Monasterio omnis præsumptionis occasio; ordinamus atque constituiimus, ut nulli liceat quemquam Fratrum suorum excommunicare aut cædere; nisi cui potestas ab Abbe data fuerit. Peccantes autem coram omnibus (1) arguantur, ut ceteri metum habeant. Infantibus vero usque ad quintum decimum annum ætatis disciplina diligentia sit, & custodia adhibetur ab omnibus; sed & hoc cum omni mensurâ & ratione. Nam in fortiori ætate qui præsumperit aliquatenus sine præcepto Abbatis, vel in ipsis infantibus sine discretione exarserit, disciplinæ regulari subjaceat: quia scriptum est:

Quod tibi non vis fieri, alii ne feceris.

Tob. 4.

(1) Post admonitiones secretò factas, vel si peccatum sit publicè perpetratum.

C A P U T L X X I.

Ut obedientes sint sibi in vicem Fratres.

Obedientiæ bonum non solum Abbatii exhibendum est ab omnibus, sed etiam sibi invicem ita obedient Fratres, scientes se per hanc obedientiæ viam ituros ad Deum. Præmisso ergo Abbatis, aut Præpositorum, qui ab eo constituuntur, imperio, [cui non permittimus privata imperia præponi] de cætero omnes juniores prioribus suis omni caritate & sollicitudine obedient. Quod si quis contentiosus reperitur, corripiatur.

278 REGULA S. P. BENED.

Si quis autem Frater pro quâvis minima causa ab Abbe, vel à quocumque priore suo corripiatur quolibet modo; vel si leviter senserit animum prioris eujuscumque contrasse iratum vel commotum quamvis modicè, mox sine morâ tamdiu prostratus (1) in terrâ ante pedes ejus jaceat satisfaciens, usquedum benedictione (2) sanetur illa commotio. Quod si quis contempserit facere; aut corporali vindictæ subjaceat; aut si contumax fuerit, de Monasterio expellatur.

(1) Genibus flexis.

(2) Placatus bona verba dicat.

C A P U T L X X I I .

De zelo bono, quem debent habere Monachi:

Sicut est zelus amaritudinis malus, qui separat à Deo, & dicit ad infernum: ita est zelus bonus, qui separat à vitiis, & ducit ad Deum & ad vitam æternam. Hunc ergo zelum ferventissimo amore exerceant Monachi; id est, ut honore se invicem præveniant. Infirmitates suas sive corporum, sive morum patientissimè tolerent. Obedientiam sibi certatim impendant. Nullus quod sibi utile judicat sequatur, (1) sed quod magis alii. Caritatem fraternalis casto (2) impendant amore: Deum timeant: Abbatem suum sincerâ & humili caritate diligant: Christo omnino nihil præponant, qui nos pariter ad vitam æternam perducat. Amen.

(1) Attero detramento.

(2) Nullo habito respectu ad mutuam amicisiam.

C A P U T L X X I I .

*De eo quod non omnis observatio justitiae in
haec sit Regula constituta.*

Regulam autem hanc descripsimus, ut eam observantes in Monasteriis, aliquatenus vel honestatem morum, aut initium conversationis nos demonstremus habere. Exterum ad perfectionem qui tendit, sunt doctrinæ (1) sanctorum Patrum, quarum observatio perducit hominem ad celsitudinem perfectionis. Quæ enim pagina, aut quis sermo divinæ auctoritatis veteris ac novi Testamenti, non est rectissima norma vitæ humanae? aut quis liber Sanctorum Catholicorum Patrum hoc non resonat, ut recto cursu perveniamus ad Creatorem nostrum?

Nec non & Collationes Patrum, & instituta & vita eorum; sed & Regula S. Patris nostri Basili, quid aliud sunt nisi benè viventium & obedientium Monachorum exempla, & instrumenta virtutum? Nobis autem desiderios & male viventibus atque negligentibus subor confusionis est. Quisquis ergo ad patriam cœlestem festinas, hanc minimam inchoationis Regulam descriptam, adjuvante Christo, perfice: & tunc demum ad inajora, quæ supra commemoravimus, doctrinæ virtutumque culmina, Deo protegente, pervenies.

(1) Dicitur, & falsa.



INDEX CAPITUM.

CAP. I.	<i>D</i> E generibus Monachorum.	208
II.	<i>Qualis</i> debeat esse <i>Abbas.</i>	209
III.	<i>De adhibendis ad consilium Fratribus.</i>	213
IV.	<i>Qua</i> sint <i>instrumenta bonorum operum.</i>	214
V.	<i>De obedientia.</i>	217
VI.	<i>De taciturnitate.</i>	218
VII.	<i>De humilitate.</i>	219
VIII	<i>De Officiis divinis in noctibus.</i>	224
IX.	<i>Quot Psalmi dicendi</i> sunt in nocturnis <i>Horis.</i>	225
X.	<i>Qualiter a statis tempore agatur nocturna laus.</i>	226
XI.	<i>Qualiter Dominicis diebus Vigilia agantur.</i>	ibid.
XII.	<i>Quomodo Matutinorum solemnitas agatur.</i>	227
XIII.	<i>Qualiter privatis diebus Matutini agantur.</i>	228
XIV.	<i>Qualiter in Nataleiiis Sanctorum agantur Vigilia.</i>	229
XV.	<i>Quibus temporibus dicatur Alleluia.</i>	ibid.
XVI.	<i>Qualiter divina opera per diem agantur.</i>	230
XVII.	<i>Quanti Psalmi per easdem Horas cantandi sunt.</i>	ibid.
XVIII.	<i>Quo ordine Psalmi dicendi sunt.</i>	231
XIX.	<i>De disciplina psallendi:</i>	233
XX.	<i>De reverentia orationis.</i>	234
XXI.	<i>De Decanis Monasterii.</i>	ibid.
XXII.	<i>Quomodo dormiant Monachi.</i>	235
XXIII.	<i>De excommunicatione culparum.</i>	ibid.
XXIV.	<i>Qualis debeat esse modus excommunicationis.</i>	236

INDEX CAPITUM. 281

- X X V . *De gravioribus culpis.* 237
- X X VI . *De iis qui sine iussione Abbatis jungen-
tuntur excommunicatis.* ibid.
- X X VII . *Qualiter debeat esse sollicitus Abbas
circa excommunicatos.* ibid.
- X X VIII . *De iis qui sapienter correcti non emen-
dantur.* 238
- X X IX . *Si debeant iterum recipi Fratres
exeuntes de Monasterio.* 239
- X X X . *De pueris minori aetate qualiter corri-
piantur.* ibid.
- X X X I . *De Cellerario Monasterii qualis sit.*
240
- X X X II . *De ferramentis vel rebus Monaste-
rii.* 241
- X X X III . *Si quid debeant Monachi proprium
habere.* 242
- X X X IV . *Si omnes aequaliter debeant necessaria
accipere.* ibid.
- X X X V . *De Septimanariis coquina.* 243
- X X X VI . *De infirmis Fratribus.* 244
- X X X VII . *De senibus , vel infantibus.* 245
- X X X VIII . *De Hebdomadario Lectore.* ibid.
- X X X IX . *De mensurâ ciborum.* 247
- X L . *De mensurâ potus.* 248
- X L I . *Quibus horis oporteat reficere Fratres.*
ibid.
- X L I I . *Ut post Completorium nemo loquatur.*
249
- X L I I I . *De iis qui ad opus Dei , vel ad men-
sam tardè occurrunt.* 250
- X L I V . *De iis qui excommunicantur , quo-
modo satisfaciant.* 252
- X L V . *De iis qui falluntur in Oratorio.* 253
- X L VI . *De iis qui in aliis quibuslibet rebus
delinquunt.* ibid.
- X L V I I . *De significanda Horâ operis Dei.* 254
- X L V I I I . *De opere manuum quotidiano.* ibid.
- X L I X . *De Quadragesima observatione.* 256
- L . *De Fratribus qui longè ab Oratorio
laborant , aut in viâ sunt.* 257

282	INDEX CAPITUM.	-
L I.	<i>De Fratribus qui non satis longè proficiuntur.</i>	257
L II.	<i>De Oratorio Monasterii.</i>	ibid.
L III.	<i>De Hospitibus suscipiendis.</i>	258
L IV.	<i>Quod non debeat Monachus litteras, vel eulogia accipere sine iussu Abbatis.</i>	260
L V.	<i>De vestimentis & calceamentis Fratrum.</i>	ibid.
L VI.	<i>De mensa Abbatis.</i>	262
L VII.	<i>De Artificiis Monasterii.</i>	ibid.
L VIII.	<i>De disciplina suscipiendorum Fratrum.</i>	263
E IX.	<i>De filiis nobilium, vel pauperum qui offeruntur.</i>	265
L X.	<i>De Sacerdotibus qui volunt in Monasterio habitare.</i>	266
E XI.	<i>De Monachis peregrinis qualiter inscipiantur.</i>	267
L XII.	<i>De Sacerdotibus Monasterii.</i>	268
L XIII.	<i>De ordine Congregationis.</i>	269
L XIV.	<i>De ordinando Abbatem.</i>	270
L XV.	<i>De Proposito Monasterii.</i>	273
L XVI.	<i>De Ostiario Monasterii.</i>	274
L XVII.	<i>De Fratribus in via directis.</i>	275
E XVIII.	<i>Si Fratri impossilia injunguntur.</i>	276
E XIX.	<i>Ut in Monasterio non presumat alter alterum defendere.</i>	ibid.
E XX.	<i>Ut non presumat quisquam aliquem passim cadere aut excommunicare.</i>	278
E XXI.	<i>Ut obedientes sunt sibi invicem Fratres.</i>	ibid.
L XXII.	<i>De zelo bono, quem debent habere Monachi.</i>	278
E XXIII.	<i>De eo quod non omnis observatio justitia in hac sit Regula constituta.</i>	279

EXERCICES SPIRITUELS
TIRÉS
DE LA RÉGLE
DE
SAINT BENOIST,

Pour en faciliter la pratique à ceux
qui désirent vivre selon l'esprit
de cette même Régule.

Revus, corrigés & augmentés.



A PARIS,
De l'Imprimerie de VINCENT, rue Saint
Severin, à l'Ange.

M. D C C L V.

AVEC PRIVILEGE DU ROI,
Et permission des Supérieurs.





P R E F A C E.

Ces Exercices sont faits sur le texte même de la Régule de saint Benoît. On y trouve par-tout l'esprit qui animoit ce saint Patriarche ; & ses maximes y sont développées, pour en faciliter la pratique à ceux qui font profession de vivre conformément à cette Régule. Mais comme les personnes, qui se présentent dans les Monastères pour le même objet, ont plusieurs choses à penser & à faire, avant que d'entrer dans cette carrière, il est à propos de commencer par leur détail.

§. I.

Ce que les Postulans doivent faire les premiers quinze jours de leur entrée dans le Monastère.

Ceux qui quittent le monde, pour se consacrer au service de Dieu dans la retraite, doivent y renoncer d'esprit & de corps. Ces deux parties qui constituent l'homme, sont unies si intimement, que l'une suit facilement les impressions de l'autre. Ils ne peuvent donc mieux assurer leur vocation, qu'en cessant d'aimer, & de penser aux vanités du siècle, pour n'être occupés que de Dieu & des moyens de le servir.

Les déclarations sur la Régule, pour se conformer aux intentions de notre saint Législateur, fixent à quinze jours le tems que les Postulans doivent passer dans le Monastère en habit séculier, avant que de recevoir celui de la Religion. Ils l'employeront donc à

Reg. 53.

réfléchir sur eux-mêmes, suivant le conseil de J. C. & à considérer à loisir s'ils ont assez de fonds pour construire l'édifice qu'ils veulent entreprendre, c'est-à-dire, s'ils ont assez de forces de corps pour supporter les rigueurs de la vie austère qu'ils veulent embrasser ; assez de courage pour surmonter les tentations & les difficultés qui pourront s'opposer à leur dessein ; & assez de bonne volonté pour persévérer jusqu'au dernier soupir dans l'état où ils veulent s'engager.

*In Pro-
log.* Pour commencer heureusement la vie sainte & innocente de la Religion, ils auront un soin tout particulier de purifier leur conscience de toutes les souillures qu'ils ont contractées dans le siècle. À cet effet pendant ces quinze jours ils dresseront une Confession générale de toute leur vie ; & à mesure que leurs péchés se présenteront à leur esprit, ils y feront quelque réflexion pour en considérer la laideur & en concevoir de l'horreur & de l'aversion. Ils ne s'arrêteront cependant sur les circonstances dangereuses & capables de réveiller leurs passions, qu'autant qu'il est nécessaire pour les déclarer comme il faut dans la confession. Loin d'y fixer leur imagination ils s'exciteront aux larmes ; & avec un cœur contrit & humilié, ils se proposeront fermement d'en faire pénitence toute leur vie ; de ne plus en commettre, & de donner toute leur attention à éviter de tomber dans les fautes même les plus légères.

Reg. c. 4. 49. Ils assisteront aux Offices tant de jour que de nuit, à la méditation, au travail des mains, à la conférence, & généralement à tous les exercices des Novices, à moins que le Supérieur ou le Pere Maître ne les en dispense pour quelques raisons particulières.

Ils remarqueront avec attention les céré-

monies de l'Office divin , la maniere de les faire & les usages que l'on observe , afin de s'y conformer en tout & par-tout.

§. I I.

De quelle maniere les Postulans doivent se comporter quand on leur donne l'habit de la Religion.

LE jour auquel on doit leur donner l'habit étant venu , ils attendront l'heure avec un recueillement plus particulier , comme l'action qui va les enlever au siècle , pour les faire mourir au monde & à eux mêmes.

Ils se persuaderont qu'ils sont comme des *Reg. c. 7.* victimes qui doivent bientôt être sacrifiées à Dieu , & consumées en holocauste devant sa divine Majesté ; & avec le plus grand sentiment de dévotion qui leur sera possible , ils lui offriront leurs corps & leurs ames , pour être à jamais employés à son service en telle maniere qu'il lui plaira , & à tous ceux à la conduite desquels il voudra les soumettre.

Prolog.

Quand on les conduira au lieu où on doit leur donner l'habit , ils y iront avec une grande joie comme au lieu de leur sacrifice ; & l'esprit élevé en Dieu , ils diront en eux-mêmes : *C'est à ce coup , Seigneur , que je vais être tout à vous.*

Ils seront fort attentifs à l'exhortation qui leur sera faite , & ils en conserveront la substance dans leur cœur Quand on leur lavera les pieds , ils se ressouviendront qu'ils doivent tellement s'éloigner du monde , & se nettoyer intérieurement des impuretés qu'ils y ont contractées , qu'ils en rejettent jusqu'à la moindre poussière ; & afin de conserver toute leur vie cet amour de la pureté & de l'innocence , ils diront souvent en leur cœur ces paroles d'une ame pure : *Je me suis lavé* *Cant. 5.3.*

les pieds , comment se peut-il faire que je les souille une autre fois ?

Lorsqu'on leur donnera l'habit , ils le regarderont comme le joug de notre Seigneur qu'on leur impose ; joug que le même Sauveur a dit être doux & léger , & dont en effet ils expérimenteront la légéreté & la douceur , quand ils le porteront avec ferveur & dévotion .

La cérémonie achevée , ils se retireront dans leur chambre , la vûe baissée , en conservant les bons sentimens que Dieu leur aura donnés . Et ils réitéreront toutes ces choses , mais avec beaucoup plus d'amour & de ferveur , lorsqu'ils feront profession , puisqu'elle n'est qu'une consommation de ce premier sacrifice .

§. I I I

Réflexions à faire après qu'on a refu le saint habit.

Rég. c. 18. Etirés en leurs cellules , ils jetteront les yeux sur eux-mêmes ; & se voyant couverts d'un nouvel habit , ils rendront grâces à notre Seigneur de les avoir revêtus des marques de son service .

Ils ne le regarderont point comme un habit commun , qui n'a d'autre fin que de couvrir la nudité du corps , mais comme un vêtement mystérieux qui , outre la nécessité , représente en symbole la vie qu'ils doivent mener .

Rég. c. 4. Sa forme , différente de celle des Séculiers , montre assez qu'ils prennent un parti contraire , & qu'ils ne doivent pas leur être moins opposés de vie & de mœurs , qu'ils le sont de vêtemens : comme des ennemis qui ayant des livrées différentes n'ont point de commerce ensemble ; ou s'ils sont obligés d'en

d'en avoir, c'est toujours avec défiance de surprise & de trahison.

La couleur noire, couleur de deuil & de tristesse, témoigne que la profession Monastique est un état de pénitence, de larmes, & une continue méditation de la mort.

Le Scapulaire que l'on met sur les épaules en forme de joug, représente la soumission qu'ils doivent à la sainte Régule, à qui notre B. Pere donne ce nom, & doit les faire ressouvenir qu'après la Profession le Religieux n'a plus rien en sa disposition; que son corps & son esprit doivent porter le joug de la Régule & de l'obéissance.

Reg. c.
58.
Reg. c.
33.

La Ceinture, qui a du rapport avec les anciennes ceintures militaires, leur apprend que la vie du cloître est une milice qui les oblige à combattre incessamment leurs vices, leurs passions, & tous les autres ennemis de leur perfection.

Reg. c.
58.
Ibid.

A quoi l'on peut ajouter, que la ceinture est encore le symbole de la chasteté & de la mort qu'ils doivent continuellement s'efforcer de donner à la concupiscence.

Reg. c. 2.

Le Froc qui les couvre de toutes parts, & qui est un habit destiné particulièrement au chant des louanges du Seigneur, leur indique le détachement où ils doivent être de toutes les créatures, & le recueillement qu'ils doivent avoir pendant ce saint Exercice.

On rase la tête, pour marquer que les ornemens extérieurs ne conviennent point à un serviteur de J. C. & on laisse un cercle de cheveux, en forme de couronne, afin de nous animer sans cesse à combattre nos passions & nos vices, pour mériter la couronne de gloire qui nous est préparée.

L'Habit monastique étant donc si saint, ils doivent le considérer d'un autre œil qu'on ne fait les habits communs. Ils en auront une

grande estime toute leur vie , & ils auront une vigilance toute particulière pour ne rien faire qui puisse le souiller ou le deshonorer , & feront tout leur possible pour exprimer par leurs actions ce qu'il enseigne par ses significations mystérieuses.

§. I V.

De la fin que le Novice doit se proposer après qu'il a reçu l'Habit.

Quand une personne embrasse une Profession , la première chose qu'elle doit faire est de s'efforcer d'en connoître la fin ; & de scavoir quel est le but où elle doit tendre , autrement elle court risque de s'égarer ; ou si elle réussit , c'est plutôt par un aveugle hazard que par une conduite raisonnabile.

La chose étant donc d'une extrême importance , il faut remarquer que la fin dont il est ici question , n'est point la vision de Dieu , ou la possession de la gloire céleste , qui est la dernière fin de l'homme , ni la charité en général que tous les Chrétiens doivent avoir toujours en vue.

L'objet que le Novice doit se proposer consiste dans la pratique plus particulière des conseils évangéliques ; dans l'observance des promesses auxquelles il s'engage , & dans l'imitation plus spéciale & plus exacte de la vie de notre Seigneur.

Ces pratiques sont indispensables pour ceux qui embrassent l'Etat Religieux , ils en contractent l'obligation par leur profession. Le but où ils tendent est le même pour tous ; mais les moyens varient suivant les Règles & les Constitutions des différens Corps.

Ces Règles & ces Constitutions sont comme les voies & les chemins qui conduisent à une même ville , où les uns abordent à pied ,

les autres à cheval, les autres par eau, d'autres par d'autres moyens.

Ce but, que chaque Corps présente à tous ceux qui veulent y entrer, est la perfection. Un Religieux pourra espérer d'avoit acquis quelque commencement de perfection, lorsque les hommes le haïront & le mépriseront. On hait ceux qui ne nous ressemblent pas. C'est pourquoi le Sauveur disoit à ses Disciples : Si vous étiez du monde, le monde vous aimeroit ; mais parce que vous n'êtes point du monde, & que je vous ai choisis & séparés du monde, il vous hait. S. Jean, Ch. 19. Le Religieux n'étant point du monde, ne doit point vivre comme lui. Plus il sera éloigné de la conduite du monde, plus il sera proche de la perfection ; & plus il s'abstiendra de la fréquentation & des manières des personnes du monde, plus il jouira de la paix & de la liberté de son ame. Ils se mêlerent parmi les Nations, dit David (Psal. 103.) ils les imitaient dans leurs mœurs, ils adorèrent leurs idoles. Une conversation trop fréquente & trop libre avec les personnes du siècle, dégoûte de la voie de la perfection, rallement la ferveur de la piété, & produit le mépris. Quiconque ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est point propre au Royaume de Dieu. S. Luc. Ch. 9.

Ainsi dès le moment qu'un homme est revêtu du saint Habit, il doit continuellement avoir cette perfection devant les yeux, & y rapporter toutes ses pensées, toutes ses actions, toutes ses paroles, tous ses regards, tous ses mouvements, tous ses soins, tous ses desseins ; & s'il y a quelques moments dans sa vie qui n'ayent pas du rapport à cette fin, ils doivent être comptés & regrettés comme un temps perdu.

Mais outre les moyens généraux & com-

muns à tous les Ordres , chacun en a de propres & de particuliers qui le distingue des autres. Les uns s'adonnent plus spécialement à la vie contemplative , les autres à la vie active ; le plus grand nombre sc̄ait allier l'une avec l'autre , mais presque toujours d'une manière qui les distingue.

Pour connoître quel est ce moyen particulier à un Corps , il faut jeter les yeux sur les pratiques qui y sont en usage , & lire avec attention la Règle & les Constitutions qui les prescrivent.

Saint Benoît a réussi parfaitement dans le mélange qu'il a fait si sagement de ces différents moyens. Sa Règle recommande l'éloignement du monde , la solitude , le silence , la méditation , la lecture , & d'un autre côté le jeûne , la psalmodie , le travail des mains & autres semblables.

Ceux qui se proposent de parvenir à la perfection par l'obsérvance des pratiques prescrites par la Règle de ce sage & judicieux Législateur , doivent la méditer souvent pour y conformer leur conduite. Et si , sous couleur d'une plus grande perfection , il leur venoit en pensée d'encherir sur ces pratiques , ils la rejettent comme une tentation , à moins que la volonté des Supérieurs ne les y porte , aux lumières desquels ils doivent déferer plutôt qu'aux leurs propres. Ils se persuaderont en conséquence que tout ce qu'ils feront dans ce genre , en suivant les mouemens seuls de leur propre volonté , ne leur sera réputé qu'à orgueil & présomption.

Il y auroit de la vanité & peu de bon sens dans un Apprentif qui s'imaginoit être aussi habile & aussi parfait que ses Maîtres ; mais il y auroit aussi de la faiblesse à se décourager , parce qu'il ne réussit pas dès les commencemens. Occupé dans le monde d'une infinité

de bagatelles qui ne demandent pas beaucoup de réflexions, on n'a pu se former l'habitude de la contemplation & du recueillement. Il ne faut donc pas se décourager, si l'on ne sent pas d'abord beaucoup d'attrait pour cet exercice, si l'on y trouve des sécheresses au lieu de ces satisfactions qui ravissent de joie le cœur des parfaits Contemplatifs. Dieu, qui fait tout avec sagesse, & qui lit dans le fond des coeurs, saura bien tenir compte de la bonne volonté, & distribuer ces faveurs quand il en sera temps. Il faut donc les attendre avec patience dans le silence & le recueillement.

§. V.

Des moyens dont les Religieux doivent se servir pour parvenir à la fin de leur vocation.

LA conséquence la plus naturelle de ce que nous avons dit dans le paragraphe précédent est, que pour parvenir à la perfection, un Religieux ne doit point chercher d'autres moyens que les exercices prescrits & ordonnés par la Régule, comme ceux qui y conduisent plus naturellement & avec moins d'embarras.

Or dans cette Régule sainte, il y a deux sortes d'exercices, les uns sont communs à tous & se pratiquent en Communauté, comme sont le Service divin, l'Oraison, le travail, & autres semblables : les autres sont plus particuliers, & se pratiquent en secret, comme sont la crainte de Dieu, la dévotion, la pauvreté, la chasteté, & autres de cette nature.

Il ne sera point ici parlé des uns ni des autres, parce que c'est ce qui doit faire le sujet de ces Exercices, qui pour cet effet seront divisés en deux Parties, dont la première

traitera des Exercices communs ; & la seconde des Exercices particuliers. Dans la première, les Exercices seront expliqués selon l'ordre qu'ils se pratiquent ; & dans la seconde, ils seront traités selon la dignité des matières, ou selon la liaison la plus naturelle qu'elles peuvent avoir.

Mais afin de tirer du profit de ce Livre, il le liront avec une grande simplicité d'esprit, & dans un grand désir d'apprendre ce qu'ils ont à faire, & ce que Dieu demande d'eux ; se rappelant toujours que Dieu se plaît à se communiquer aux humbles ; & qu'il s'éloigne des superbes.





P R E M I È R E P A R T I E.

Des Exercices communs.



C H A P I T R E P R E M I E R .

De l'estime qu'il faut faire des Exercices réguliers, & comme il faut préférer à tout autre ceux de la Communauté.



EUX qui par une infinie miséricorde de Dieu se sont retirés des égaremens du siècle , pour marcher dans la voie sûre de la sainte Religion , seront persuadés avant toutes choses , que leur vie doit être une pratique continue de vertu , & qu'aucun de leurs momens ne doit être vuide de bonnes œuvres.

Quoique toutes les actions de piété puissent les conduire à Dieu , ils concevront néanmoins dès le commencement une affection plus particulière pour les Exercices réguliers , comme ceux à qui Dieu a principalement attaché leur sanctification , & qui ont le plus de rapport à la fin de la vocation à laquelle il les a appellés. Ils les préféreront à tous autres , quoique peut-être beaucoup plus parfaits. Quelque saintes que soient les

296 EXERCICES SPIRITUELS.
autres pratiques de vertu, ils ont toujours sujet de douter si Dieu les demande d'eux ; mais ils sont assurés que sa volonté est qu'ils pratiquent les Exercices de leur vocation.

Ils s'y attacheront donc d'affection, & apporteront toute l'exactitude possible à les pratiquer, non seulement dans la substance de l'action, mais encore dans les circonstances du tems, du lieu, de la façon & autres semblables, puisque quelque bonne que soit une action, le défaut d'une seule circonstance est capable de la rendre défectueuse & imparfaite.

Nulle observance ne leur semblera petite : tout leur sera grand, quand ce ne seroit qu'une inclination de tête, comme en effet tout est grand dans le service de Dieu, où il ne faut pas tant mesurer les choses à leur matière, qu'à la volonté de celui qui les ordonne, & à la grandeur de la récompense qui leur est promise.

Il s'ensuit de ce principe, qu'ils ne doivent point les faire superficiellement & à la légère, mais apporter toute l'application & tout le soin que mérite une action que Dieu ordonne, & par laquelle il veut être glorifié ; quand ce ne seroit qu'à bien ouvrir ou fermer un livre, ou à bien tourner un feuillet.

Ils préféreront néanmoins toujours les Exercices qui se pratiquent en commun ; & si tôt que quelque signe les y appellera, ils quitteront tout, si quelque ordre particulier ne les retient, afin d'y assister, & de trouver plus parfaitement celui qui a promis de se trouver au milieu de ceux qui seront assemblés en son nom.

Hec est via, ambulate in ea, & non declinetis neque ad dexteram, neque ad sinistram.
Isai. 30. 21.

Voilà la voie, marchez-y sans vous détourner à droite ni à gauche.

Custodite leges meas atque judicia, qua faciens homo vivet in eis. Levit. 18. 5.

Gardez mes loix & mes réglemens, celui qui les observera y trouvera la vie.

CHAPITRE II.

De l'ordre & du tems des Exercices.

Ils se leveront si-tôt qu'ils entendront le Reg. 6.
signe de la cloche, ou de la tablette, ou 22.
de l'instrument destiné pour éveiller la Communauté.

Ils s'habilleront avec le plus de diligence qu'il leur sera possible; & soit le matin, soit aux autres heures du jour, ils ne sortiront point de leurs Cellules qu'ils ne soient entièrement accommodés, en sorte qu'allant par le dortoir rien ne paroisse d'indécent en leurs habits ou en leur maintien, & qu'ils ne soient point obligés de s'accommorder en marchant.

Si-tôt qu'ils seront habillés, ils iront droit au Chœur pour Matines, le plus promptement qu'ils pourront, sans courir néanmoins, & sans une trop grande précipitation; se prévenant ainsi les uns les autres par une sainte émulation, à qui rendra au très-saint Sacrement les premières adorations de la journée, & à qui emportera ses premières grâces & ses premières bénédictions.

Aux autres Heures du jour ils n'iront pas droit au Chœur, mais ils s'arrêteront au lieu désigné, afin d'y aller en Communauté quand le signe sera fait; & alors ils marcheront deux à deux, gravement, la tête baissée, & avec toute la modestie convenable à des personnes qui vont faire l'office des Anges.

Entrant dans l'Eglise, ils laisseront à la Reg. 6.
52. N v

porte toute autre pensée que celle de Dieu , & ils diront ces paroles de cœur ou de bouche : *Introibo in domum tuam , Domine ; adorabo ad templum sanctum tuum , & confitebor nomini tuo.*

Reg. c. Passant devant le très-saint Sacrement , ils feront la genuflexion , qu'ils accompagneront d'un profond respect intérieur , en disant ces paroles : *Omnis terra adores te , Deus , & psallat tibi.* Ils pourront le répéter , ou d'autres semblables ; toutes les fois qu'ils feront une pareille genuflexion .

Quand ils seront arrivés en leurs places , ils se tiendront debout , excepté à Matines qu'ils se mettront à genoux à mesure qu'ils arriveront ; & quand tous seront arrivés , ils se mettront tous ensemble à genoux , pour offrir intérieurement à Dieu le sacrifice de louanges qu'ils vont lui rendre . & pour lui demander la grâce de s'en acquitter avec un esprit de dévotion & de recueillement. Lorsqu'on fera le signe , pour commencer l'Office , ils se leveront tous ensemble , & feront une inclination médiocre vers le siège du Supérieur , même absent .

Après Matines , quand le signe sera fait pour donner la liberté de se retirer , ceux qui voudront se confesser , pourront le faire , après qu'ils auront pris quelque peu de tems pour rappeler leurs péchés en leur mémoire .

Leur pénitence accomplie , ils offriront à Dieu toutes leurs actions de la journée , suivant la méthode qui sera prescrite ci après : mais quand ils n'iront pas à Matines , & qu'ils seront obligés de réciter leur Office en particulier , la première action qu'ils feront après qu'ils seront habillés , sera cette offrande , afin que leur service soit offert à Dieu avec tout le reste .

Les Profes pourront ensuite renouveler

leurs engagemens, & les Novices leurs bonnes résolutions ; & les uns & les autres satisferont à leurs dévotions, particulièrement envers le très-saint Sacrement, la très-sainte Vierge, notre Bienheureux Pere saint Benoît ; leur bon ^{Reg. c. 8.} Ange ; & les autres Saints pour lesquels ils ont quelque vénération particulière.

Quand ils auront fait leurs prières à l'Eglise, s'ils n'ont pas besoin de se chauffer, ils se retireront en leurs cellules, & se coucherront, pour reposer jusqu'à ce qu'on les réveille pour la Méditation qui se fait en commun avant Primes.

Quand la cloche sonnera pour l'Oraison mentale, ils se rendront sans différer au lieu destiné pour s'assembler ; & le signe fait, ils iront deux à deux avec gravité, & comme étant déjà pleins de Dieu, à leurs places ordinaires, où étant à genoux ils écouteront la lecture avec attention & à demi-découverts. Après qu'ils auront invoqué le secours du saint Esprit, ils se couvriront, & se comporteront selon la méthode prescrite au Chapitre de l'Oaison ou Méditation.

L'Office qui suit la Méditation étant fini, ^{Reg. c. 3.} ils iront au Chapitre & de-là au travail qui ^{Reg. c.} leur sera assigné ; pendant lequel ils se porteront tellement selon les loix de la ferveur, qu'ils gardent aussi celles de la bienfiance & de la modetie, y conservant un silence fort exact, si la charité ou la nécessité ne les oblige de dire quelque chose ; ce qu'ils feront à basse voix, & le plus brièvement qu'ils leur sera possible.

Ils ne seront pas moins exacts à se retirer du travail quand la cloche sonnera qu'ils l'ont été à y aller. Ils nettoieront leurs outils ou instrumens ; & après les avoir serrés dans leur lieu, ils se retireront en silence dans leurs Cellules, où ils emploiront le tems qui reste.

300 EXERCICES SPIRITUELS.

Reg. 48. jusques à la préparation de la Messe Conven-tuelle , à la lecture spirituelle , qu'ils feront dans les Livres que le Supérieur ou le Pere Maître leur aura donnés , & selon l'ordre qu'il leur aura prescrit

Mais ceux qui auront à communier , pourront satisfaire à leur dévotion à l'issue du tra-vail après quelque peu de repos & de recueillement. Les Prêtres qui n'ont point d'heure assignée pour dire la sainte Messe , la diront en ce même tems ; mais ceux qui sont mar-qués pour la dire à quelque heure détermi-née , y seront exacts , à moins que pour quel-que cause imprévue le Sacristain ne les prie de l'avancer ou de la différer , & ils s'y prêteront avec complaisance.

Reg. 49. Dès que la préparation ou le premier coup de la Messe sonnera , s'ils sont occupés en

Reg. 48. quelque emploi , soit en leurs chambres , soit ailleurs , ils quitteront tout , si l'obéissance ou la nécessité ne les y retient , afin de se préparer à bien faire le Service divin , se recueillant en eux mêmes , & faisant quelque Oraison , ou lecture spirituelle & instructive.

Depuis la Messe jusqu'au dîner , s'étant re-tirés dans leurs Cellules , ils feront l'examen de conscience ; & après avoir conçu de la douleur de leurs fautes , & des infidélités ibit. qu'ils auront pu commettre , ils penseront aux moyens d'être plus fidèles le reste de la journée.

Quand la cloche sonnera pour aller au Réfectoire , ils s'assembleront tous au lieu dé-signé ; & le signe fait , s'il y a du chemin à faire , ils marcheront deux à deux. Ils seront couverts en se lavant les mains ; mais ils se découvriront entrant dans le Réfectoire , où ayant fait une médiocre inclination à l'image principale , ils se rendront devant leur place , & y demeureront debout la tête couverte , &

la tête baissée, entretenant leur esprit de quelque bonne pensée, jusqu'à ce que l'on commence la bénédiction de table.

Après les graces du dîner & du souper, ils iront au lieu désigné pour la récréation, où ils se promèneront tous séparement & en silence, excepté aux jours ausquels il est permis de parler. Les Mercredis & les Samedis, ou les jours qui précédent, si ceux-là sont jours de Fêtes, ils iront incontinent après les graces du dîner arroser & balayer leurs Cellules, après quoi ils iront au lieu de la récréation, d'où ils se retireront dès qu'ils entendent le signe de la retraite, rompant tout entretien, si l'on parle, jusqu'à laisser une parole imparfaite.

En Hyver la Conférence se fera régulièrement à une heure aux jours de Dimanches & de Fêtes; mais aux Fêtes de jeûne de règle, elle se fera un quart d'heure après la récréation. En Eté elle se fera immédiatement après Nones; & aux Fêtes de jeûne de règle, incontinent après le silence. Les Conférences des Novices, des jeunes Profès, & de ceux qui font leur année de récollection, se feront tous les jours en Hyver un quart d'heure après la récréation, & en Eté après Nones, ou après le silence; mais aux jours de jeûne d'Eglise, hors le Carême, elles se feront après Vêpres environ l'espace d'une demie-heure, ensorte qu'il reste du tems suffisamment pour étudier le chant. Si l'on étoit obligé d'avancer ou de retarder l'ordre des Exercices, celui qui a le soin de les sonner, demandera au Supérieur, ou au Pere Maître, à quelle heure il desire la faire.

Aux Conférences qui ne sont que pour les Novices & les jeunes Profès, après que les Prieres qui se disent au commencement seront achevées, ceux qui auront des coulpes à dire,

se mettront à genoux pour s'en accuser, & recevront humblement les corrections qui leur seront faites, & les avis qui leur seront donnés.

Après la Conférence, ceux qui auront quelque chose à chanter, auront soin de la prévoir, sur-tout quand il y aura quelque Office propre ou difficile : les autres se retireront en leurs Cellules pour lire, écrire, ou faire ce qui leur aura été permis ou ordonné, jusqu'au quart qui devance le premier coup de Vêpres. Alors s'ils sont hors de leurs Cellules, ils se retireront au plutôt pour se recueillir, & se tenir prêts pour la lecture de la méditation, qui doit se faire depuis le premier coup de Vêpres jusques au dernier. Aux jours néanmoins que l'on va en récréation hors le Monastère ; elle se fera seulement après Vêpres pendant une demie-heure.

Incontinent après Vêpres, les Novices, les jeunes Profes, & ceux qui auront besoin d'apprendre à chanter s'assembleront au lieu désigné pour cela, & s'y appliqueront pendant une demie-heure. On pourra néanmoins y ajouter un demi-quart d'heure pour les Novices, afin de leur donner le tems de réciter la partie de la Règle qu'ils auront apprise par cœur. Cet exercice se fera en Carême aux trois quarts devant quatre heures ; mais aux jours que la méditation se fait après Vêpres, on le pourra entièrement omettre. Les autres s'emploieront jusqu'à la réfection du soir, selon l'ordre & la disposition du Supérieur. Après cette réfection, si c'est un souper, ils iront au lieu de la récréation, où ils se conduiront comme ils ont fait à celle d'après le dîner ; mais si c'est une simple collation, ils se retireront en leurs Cellules, où en attendant Complies, ils se comporteront selon la disposition du Supérieur ou du Père Maître.

De-là ils iront à Complies, à la fin des-
quelles ils feront en commun leur examen de
conscience; & le signe fait, ils pourront se
confesser, s'ils le désirent; ou bien ils atten-
dront après Matines, qui sont les deux tems
destinés pour cet exercice, en sorte qu'ils ne
le différent point à un autre, sans nécessité ou
sans permission.

Afin de finir la journée avec la même dévo-
tion qu'ils l'ont commencée, ils feront les
mêmes prières, ou d'autres semblables que
le matin. Ils rendront leurs actions de grâces
à notre Seigneur, à la très sainte Vierge, à
leur bon Ange, à notre B. P. saint Benoît,
& aux autres Saints ausquels ils ont de la dé-
votion, & desquels ils croient avoir reçu
quelque faveur ou quelque protection pen-
dant la journée. Ils feront enfin leur offrande
comme le matin, dans laquelle ils feront
seulement mention du repos & du sommeil
de la nuit.

Quand ils auront satisfait à leur dévotion,
ils iront se chauffer, si c'est en Hyver, tou-
jours en grand silence & modestie, ne lisant
jamais aucun livre auprès du feu; puis ils se
retireront en leurs Cellules, & disposeront
leur tems de telle sorte qu'ils soient cou-
chés au quart après sept heures en Hyver,
& au quart après huit en Eté.

Si quelqu'un n'avoit point assisté à Com-
plies, ni reçu la bénédiction qui se donne à
la fin, il la demandera au Supérieur, quand il
le rencontrera: mais les Novices & les jeunes
Profes iront exprès la demander au Pere
Maitre ou au Directeur.

*Omnia tempus habent, & suis spatiis tran-
seunt universa. Eccles. 3. 1.*

Chaque chose à son tems, & tout passe à
son tour.

CHAPITRE III.

Comment il faut se lever, & commencer la journée.

LE sommeil est l'image de la mort. Il faut donc, quand on nous réveille, penser que nous allons commencer une nouvelle vie. Mais faisant profession d'être toujours morts au monde, cette vie doit être la vie d'un Disciple de Jesus-Christ. C'est pourquoi Reg. c. 1. si-tôt qu'ils entendront la cloche ou le signe 22. pour se lever, ils élèveront leur esprit & leur cœur à Dieu, pour lui donner leur première pensée, & le premier mouvement de leur amour, comme les premices de tous les autres de la journée.

Ils feront le signe de la Croix, en disant : *Gloria Patri, & Filio, & spiritui sancto, &c.* & se mettront aussi-tôt à genoux pour adorer la Majesté de Dieu. Afin d'orner leurs ames, avant que de revêtir leurs corps, ils feront un Acte de foi, d'espérance & de charité, s'excitant & se réveillant avec la plus grande ferveur qui leur sera possible.

Ils commenceront par l'Acte de foi, en ces termes ou autres semblables ; qu'ils proféreront de bouche ou en leur cœur : *Je vous reconnois & vous adore, ô Dieu tout-puissant, Seigneur universel de toutes choses créées : je croi tout ce que vous voulez que je croye, & tout ce que l'Eglise Catholique m'enseigne & me commande de croire.* Puis il feront un Acte d'espérance : *Mon Seigneur & mon Dieu, je mets en vous toutes mes espérances, & ne veux rien espérer que vous, & de vous.* Ils rappelleront enfin tous les sentimens les plus ardens de leur cœur pour cet Acte d'amour. *Je vous*

ibid.

I. PARTIE. CHAP. IV. 309
aime de tout mon cœur, mon Dieu & mon
Père, je vous aime uniquement & par-dessus
toutes choses, & ne veux jamais rien aimer que
vous ou pour vous.

Ils s'habilleront ensuite promptement, en
récitant le Symbole des Apôtres, & les Com-
mandemens de Dieu & de l'Eglise. Récitant
le Symbole, ils captiveront leur entendement
sous le joug de la Foi à l'égard de tous ses
articles, avec un ardent désir de répandre
leur sang pour une si sainte confession ; & réci-
tant les Commandemens de Dieu, ils capti-
veront leur volonté sous le joug de ces saintes
loix, désirant de mourir plutôt mille fois, que
d'en transgresser jamais une seule.

Quand ils seront entièrement habillés, ils ^{Reg. a.}
iront au Chœur avec toute la diligence pos-
sible, tâchant de se prévenir les uns les autres
par un saint zèle pour le service de Dieu.

*Usquequid, piger, dormies ? Quando consur-
ges è somno tuo ? Prov. 6. 9.*

Jusques à quand, paresseux, dormirez-vous ?
Quand sortirez-vous de votre sommeil ?

*Ego dormivi & soporatus sum, & exsur-
rexi, quia Dominus suscepit me. Psal. 36.*

J'ai dormi ; j'ai pris mon sommeil, & je
me suis levé, parce que le Seigneur m'a pris
sous sa protection.

CHAPITRE IV.

Des Matines & de l'Office divin.

L'Office divin est l'exercice des Anges &
le prélude de ce que les Religieux doi-
vent faire un jour dans le Ciel. Ils s'y appli-
queront donc avec plaisir, & s'accoutume-
ront de bonne heure à bien faire sur la terre
ce qu'ils doivent faire pendant toute l'Eter-

306 EXERCICES SPIRITUELS.

Reg. c. nité. Rien ne leur sera plus cher que ce divin
43. Exercice, puisque dans les autres ils font pro-
19. 50. prement leurs affaires, mais dans celui-ci ils
51. font l'ouvrage & l'affaire de Dieu.

Reg. c. Quand la cloche les y appellera, soit de
43. jour, soit de nuit, ils s'y porteront avec di-
ligence & promptitude, le préférant à toute
autre occupation.

L'office divin étant l'emploi des Anges,
Reg. c. ils le feront avec une pureté toute Angéli-
20. que. A cet effet, en attendant qu'on fasse le
signe pour commencer, ils prieront Dieu de
leur purifier le cœur & les lèvres par le
moyen de leur bon Ange, comme il se servit
autrefois du ministère d'un Séraphin pour
purifier le cœur & les lèvres du prophète
Isaïe.

Reg. c. Ils y apporteront encore une grande révé-
19. rence, non seulement extérieure, retenant
leur sens & tout leur corps dans la modestie,
mais encore intérieure, par une humilité pro-
fonde de cœur & d'esprit, & par une sainte
crainte & appréhension de la Majesté de Dieu
qui leur est présent, & des saints Anges qui
les accompagnent.

Ibid. Ils joindront à cela une attention sérieuse
& conforme à l'excellence de l'action. Pour
cet effet ils banniront de leur esprit & de leur
imagination, autant que la faiblesse humaine
pourra le permettre, toute pensée contraire.
Ils rejettentront même toutes autres pensées,
quoique bonnes, mais qui ne sont pas à pro-
pos, ou du moins ils ne s'y arrêteront pas
beaucoup, & n'en chargeront pas leur mé-
moire pour en faire la matière de leur re-
cueillement; mais ils appliqueront toute leur
attention ou au sens de la lettre, ou à celui
à qui ils parlent, ou enfin à ce qu'ils ont à
dire ou à faire, afin que tout soit dit & fait
dans la plus grande perfection qui leur sera
possible.

Reg. 6.

Ils conformenteront les mouvemens de leur cœur & les sentimens de leur esprit à ce qu'ils chantent ; se revêtant des affectiōns comprises dans la lettre ; comme d'amour , quand elle parle d'amour ; de crainte , quand elle parle de crainte ; d'humilité , quand elle parle d'humilité ; & d'action de graces , quand elle parle d'action de graces .

20.

Quelque sentiment & quelque affection qu'ils ayent dans le cœur , ils s'abstiendront pendant l'Office , & dans tous les Exercices qui se font en commun , de faire des soupirs , de jeter des sanglots , de lever la tête ou les yeux , de se frapper l'estomac , & de donner aucun signe extérieur qui puisse faire paroître quelque dévotion particulière , se contentant que Dieu & leur conscience soient les seuls témoins des bons sentimens qu'ils ont dans le cœur . Et quand ils font des prières vocales en quelque Assemblée de Communauté , ils Reg. 6. 32. se garderont de parler haut , afin que personne ne soit troublé ou inquieté de leur dévotion .

Reg. 6.

Ils feront exacts à observer toutes les cérémonies , jusqu'à la plus petite , & auront une grande attention de prévoir tout ce qu'ils auront à faire , à lire & à chanter pendant l'Office ; en sorte qu'ils ne s'y présentent jamais , qu'ils ne soient assurés qu'ils n'y occasionneront aucune confusion .

Reg. 6.

Ils auront une dévotion toute particulière pour l'Office de Matines , & s'y porteront avec ferveur & avec joie , afin de faire amende honorable à notre Seigneur par les louanges qu'ils vont lui rendre pour les ignominies , les confusions & les injures qui lui furent faites la nuit de sa Passion . Ils ne désireront point d'en être dispensés ; mais ils en contracteront une telle habitude par leur assiduité , que quand l'obéissance où la nécessi-

308 EXERCICES SPIRITUELS.

sité les exemptera, ils ayent de la peine à n'y pas assister.

Reg. 6. Quand ils réciteront leur Office en particulier, ils le feront à genoux & sans s'asseoir, si ce n'est par infirmité. Au reste ils y apporteront le même respect intérieur, la même révérence, la même attention, & la même dévotion que s'ils étoient au Chœur, prononçant toutes les paroles distinctement &

Reg. 6. sans les précipiter ; puisque la raison demande que quand ils traitent avec Dieu, ils ne lui parlent pas avec plus de précipitation, ni avec moins de respect, que quand ils parlent à quelque personne de considération.

Orabo spiritu, orabo : & mente psallam spiritu, psallam & mente. I. Cor. 14. 15.

Je prierai d'esprit & de cœur, & je psalmodierai de même.

CHAPITRE V.

Du Sacrement de la Confession.

ON ne peut plaire à Dieu que par la pureté de l'ame, & cette pureté ne peut mieux s'acquérir ni conserver que par la Confession. Ils se porteront donc avec beaucoup d'affection à l'usage de ce Sacrement. Et afin d'en retirer tout le fruit qu'ils peuvent en espérer, ils se donneront de garde d'y aller par coutume, ou par maniere d'acquit, ou parce que les autres le font, mais par un pur désir de se rendre agréables à Dieu, & de rejeter de leur cœur tout ce qui peut déplaire à sa divine majesté.

Pour cet effet ils ne s'y présenteront point à la hâte ni avec inconsideration ; mais ils rentreront premièrement en eux-mêmes,

pour penser devant Dieu aux péchés dont ils veulent s'accuser, & pour leur donner quelque ordre dans leur esprit, afin d'en faciliter le souvenir. Ils en concevront ensuite une grande douleur, en vue de la bonté infinie qu'ils ont offensée, & une forte résolution de s'en corriger; deux choses qu'ils ne doivent point omettre; car les fautes mêmes les plus légères offensent la Majesté divine. On doit donc en avoir du repentir & de la douleur, & faire son possible pour ne plus y retomber.

Avec ces dispositions ils s'approcheront du Confesseur; & afin de concevoir plus de sentiment de cette action, & plus d'espérance que Dieu leur pardonnera leurs péchés, ils ne le regarderont pas comme un homme du commun, mais comme un homme qui représente Jesus-Christ, & qui a reçu de lui le pouvoir de les absoudre. Ils lui déclareront tous leurs péchés dans l'ordre qu'ils se sont formé, comme à Jesus-Christ même, conservant toujours dans cette déclaration le sentiment de la douleur qu'ils ont conçue. Il sera bon qu'à la fin ils se confessent en général de tous leurs péchés passés, afin d'étendre sur toute leur vie la vertu de l'absolution qu'ils vont recevoir, & le mérite de la contrition qu'ils ont dans le cœur: ils pourront même en particulariser quelqu'un, comme quelque mensonge, quelque médisance, ou quelqu'autre qui pourroit les frapper davantage.

Ils feront cette déclaration de leurs péchés, 1. avec une profonde humilité intérieure & extérieure, & un grand ressentiment de leur propre indignité, se faisant confusion à eux-mêmes devant Dieu & devant leur Confesseur.

2. Avec une grande clarté, les déclarant

Reg. 4.

910 EXERCICES SPIRITUELS.

distinguétement , sans les pallier ou déguiser ; ne les disant point en général & confusément , mais en détail & en particulier ; déclarant même le nombre & les circonstances qui peuvent les augmenter ou diminuer .

3. Avec brièveté , disant précisément ce qu'ils croient être péché , & avec le moins de paroles qu'il leur sera possible ; en sorte même que s'ils ont besoin de quelque avis , ils attendent à le demander hors la Confession , à moins que la chose ne fût si pressée , qu'elle ne pût se différer .

4. Avec prudence , ne découvrant point les complices de leurs péchés , & ne disant aucune parole qui puisse donner connaissance ou soupçon des fautes d'autrui .

5. Avec intégrité , n'en omettant aucun volontairement & avec réflexion . Cette intégrité est absolument nécessaire quand il s'agit de péchés mortels .

Comme ils ont confessé leurs péchés à Jesus-Christ , qui est représenté dans la personne du Prêtre , ils recevront aussi la pénitence comme de sa bouche , avec tout le respect , toute l'humilité & toute la résignation possible . Dès qu'ils se seront retirés des pieds du Confesseur , ils l'accompiront , si le temps le permet , sans la remettre à un autre tems , l'accompagnant toujours du sentiment de leur première douleur & de leur première résolution de s'en corriger .

Les Prêtres s'en approcheront au moins deux fois la semaine ; & ceux qui ne le font pas , une fois , & plus souvent , s'ils en ont la dévotion , ou si leur conscience leur reproche quelque chose .

Les Novices & les jeunes Profes se confesseront au Pere Maître ou au Pere Directeur , à moins que le trop grand nombre n'oblige de leur donner quelqu'un pour les

I. PARTIE. CHAP. VI. 311
aider : tous les autres se confesseront à ceux
qui sont approuvés & nommés par le Su-
périeur.

*Si confiteamur peccata nostra, Deus fidelis
est & justus ut remittas nobis peccata nostra,
& emundet nos ab omni iniustitate. I. Joan.
I. 9.*

Si nous confessons nos péchés, Dieu n'est
pas moins bon que juste pour nous les par-
donner, & pour nous purifier de toute ini-
quité.

CHAPITRE VI.

De l'offrande du matin.

Cet Exercice est proprement le sacrifice
du matin, par lequel nous nous offrons
volontairement à Dieu avec toutes les ac-
tions que nous devons faire dans la journée.

Il est saintement institué, pour suppléer à
la fragilité humaine, qui ne nous permet pas
d'être toujours si présens à nous-mêmes, ni
d'avoir une application si actuelle à ce que
nous faisons, que nous puissions offrir à Dieu
toutes nos actions en particulier. Elles ne
peuvent cependant lui être agréables, ni
dignes de mérite, que par le rapport que
nous en faisons à sa gloire & à sa divine
Majesté.

Ce saint Exercice étant donc d'une si gran-
de conséquence, ils ne l'omettront jamais ;
mais ils y satisferont tous les matins avec
plus ou moins d'étendue, selon qu'ils en au-
tent le loisir ; se conformant à la méthode
qui en est ici prescrite, ou suivant le mouve-
ment de leur propre dévotion.

Afin de leur faciliter la pratique de cette
offrande, ils se ressouviendront qu'elle est
composée de quatre parties.

La première regarde celui à qui elle doit être faite , qui ne peut être que Dieu. C'est une reconnaissance de son souverain domaine sur nous , & un acte de latrie , c'est-à-dire , d'adoration & de culte suprême qui ne peut être rendu qu'à lui seul.

La seconde comprend ce qui doit être offert ; scavoir nous-mêmes , notre corps , notre ame , notre vie , nos actions , nos pensées , nos paroles , & généralement tout ce qui dépend de nous.

La troisième contient le motif & l'union dans laquelle elle doit être faite , scavoir l'union avec notre Seigneur Jesus-Christ , duquel seul découle tout le mérite de cette offrande , & de tout ce que nous scaurions faire de bien. L'on peut y joindre tout ce qui a quelque union particulière avec lui , comme la sainte Vierge , les Anges , les Saints & tous les Justes , de telle sorte que nous nous offrions à Dieu , en union de notre Seigneur Jesus-Christ , de la sainte Vierge , &c. Nos actions , en union des actions de notre-Seigneur , de la sainte Vierge , des Anges , &c. Nos paroles , en union des paroles de Jesus-Christ. Nos pensées , en union des pensées de Jesus-Christ.

La quatrième regarde la fin pour laquelle elle doit être faite , qui n'est autre que la gloire de Dieu & notre propre sanctification. L'on peut néanmoins avoir encore d'autres fins particulières qui ont de la connexion avec celles-là , comme sont l'honneur de la sainte Vierge & des Saints , la dilatation de la sainte Eglise , la conversion des pécheurs , la délivrance des ames du purgatoire , le salut des Fondateurs & Bienfaiteurs , par la libéralité desquels Dieu est servi en ce lieu-là , & autres semblables.

Ainsi tout l'exercice de l'offrande consiste :

1. A offrir à Dieu ; 2. Nous & tout ce qui dépend de nous ; 3. Dans l'union de notre Seigneur Jesus Christ ; 4. Pour la pure gloire de Dieu, ou pour ce qui y a du rapport & peut l'augmenter. Cette offrande du matin n'empêche pas qu'ils ne doivent faire tout leur possible pendant la journée, pour offrir à Dieu toutes leurs actions en particulier, par une oblation actuelle réduite à-peu-près à cette forme, qui contient toutes les parties susdites : *C'est pour votre gloire, mon Dieu, que je vais faire cette action ; & je vous l'offre en union des actions que mon Seigneur Jesus-Christ votre Fils a faites pour vous glorifier.* Si le tems ne leur permet pas de la faire si longue, ils la feront par quelque oraison jacobinale, ou du moins par une élévation de cœur & d'esprit à Dieu, qu'ils auront soin de réitérer souvent durant l'action : comme s'ils disoient en leur esprit : *C'est pour votre gloire, mon Dieu, c'est pour votre amour.*

Afin de faire cette offrande comme il convient, ils seront tellement attentifs sur eux-mêmes, qu'ils fassent toutes leurs actions, & disent toutes leurs paroles, autant qu'il leur sera possible, avec réflexion & délibération.

Modele d'Offrande.

MOn Seigneur, mon Dieu, très-adorable Trinité, Pere, Fils, & saint Esprit, souverain bien, infiniment aimable, mon principe & ma fin, en qui consiste ma vraie félicité, je vous adore, je vous loue & vous rends mes très-humbles hommages en reconnaissance de mon entière dépendance de votre souverain domaine. J'offre à votre divine Majesté pour toujours, & en particulier pour ce jour ici, mon corps, mon ame, ma vie, toutes mes pensées, mes paroles, mes ac-

tions, en union du corps, de l'ame, de la vie, des pensées, des paroles & des actions de votre très-cher Fils, mon Sauveur & Rédempteur Jesus-Christ, & de tout ce qui a été fait en votre grâce depuis le commencement du monde, qui se fait à présent, & qui se fera ci-après.

Je joins à cela les nécessités naturelles où les sens peuvent prendre quelque plaisir, comme sont le manger, le boire, le dormir, & les petits divertissemens que vous avez la bonté de me permettre pour réparer mes forces & soulager mes foiblesse, ne désirant les prendre que dans l'ordre de votre sainte volonté, & dans la mesure que vous désirez de moi pour ne vous point offenser.

Je vous offre aussi tous les travaux, la Passion & la mort de notre Seigneur Jesus-Christ, la sainteté & les mérites de la très-sacrée Vierge & de tous les Saints qui sont au Ciel, & des Justes qui sont sur la terre.

Je vous offre tout ce qu'il y a de saint dans votre Eglise, & principalement le très-saint Sacrement de l'autel, & toutes les Messes qui ont été célébrées depuis qu'il fut institué, & qui le seront jusqu'à la fin du monde. Je vous offre, mon Seigneur, toutes ces choses & tous ces mérites en action de graces pour tous les bienfaits corporels & spirituels que j'ai reçus de votre bonté très-libérale depuis le moment de ma création, & que j'espere recevoir à l'avenir de vous. Et afin qu'il vous plaise me faire croître en perfection & en sainteté, accomplir fidélement mes engagements & mes obligations, & me dresser en telle sorte aujourd'hui à votre service, que je vous sois agréable en toutes choses, & ne commette pas la moindre offense contre vous. Je vous les offre, ô Pere très clément, pour glorifier mon très aimable Seigneur Je-

fus-Christ votre Fils ; pour honorer la très-sacrée Vierge sa mère , nos bien-heureux Peres S. Benoît & S. Maur , S. Joseph , saint N. patron de cette Eglise , S. N. & S. N. mes patrons , mon bon Ange , tous les Anges & tous les Saints de Paradis.

Je vous les offre pour l'accroissement , la conservation & l'exaltation de la sainte Egli-se , pour tous les fidèles vivans & trépassés ; pour nos Fondateurs , Bienfaiteurs , & pour toutes les ames qui sont detenues dans le Pur-gatoire ; pour la conversion des Infidèles , des Hérétiques & des mauvais Chrétiens ; pour mon pere , ma mère , mes freres , mes sœurs , mes parens , mes amis & mes enne-mis ; & enfin pour tous ceux pour qui je suis obligé de prier , & pour qui vous voulez que je vous prie .

Enfin je vous les offre pour notre Congrégation , qu'il vous plaise faire prospérer en toutes sortes de vertus & de sainteté ; la protéger contre ses ennemis visibles & invisibles , & lui donner de bons Supérieurs qui la gouvernent selon vos ordres & votre sainte volonté ; pour tous les Religieux qui la composent ; afin que vous ayez la bonté de les faire croître en votre divin amour , & dans une grande émulation pour le bien : pour cette Communauté ; afin qu'il vous plaise la conserver dans l'union & dans la charité , pour tous nos Novices , que vous ayez la bonté de regarder des yeux de votre tendre amour , & donner du zèle & de la lumiere à leurs Maîtres pour les conduire à vous par le chemin de la vertu & de la sainteté , afin que vous ayant rendu en cette vie tous les services que vous attendez d'eux , ils puissent avec tous vos Elus vous louer & glorifier dans le Ciel durant toute l'éternité .

Datum brachiorum tuorum , & sacrificium

O ij

Vous offrirez à Dieu le don de vos bras & de vos actions , le sacrifice de justice , & les commencemens de vos bonnes œuvres.

CHAPITRE VII.

De l'Oraison ou Méditation.

L'Oraison est comme la montagne sainte où l'homme se retire pour s'entretenir avec Dieu. L'ame semble alors se dépouiller de tout ce qui la tient attachée à la terre , pour ne penser qu'à l'auteur de son être , contempler ses perfections , s'humilier & s'anéantir , pour ainsi dire , à la vûe de ses propres défauts devant la Majesté divine , & lui demander ses graces pour devenir agréable à ses yeux. Ils auront donc un grand amour pour ce saint Exercice , & s'y appliqueront autant que l'obéissance le leur permettra.

Pour parvenir à y trouver de l'attrait , ils conserveront la pureté de cœur & l'innocence de la vie ; ils éviteront toute conversation vaine & inutile ; ils fuiront tout ce qui est capable de les distraire & de les dissiper , puisqu'il est certain que Dieu ne se communique qu'aux ames pures & dégagées du tumulte & des dissipations mondaines.

C'est par de telles dispositions que l'on obtient les lumières du saint Esprit , pour méditer avec fruit , même sur les mystères les plus profonds de la Divinité. *Spiritus omnia scrutatur, etiam profunda Dei. 1. Cor. 2. 10.*

Avant que de se présenter à l'Oraison , ils en prévoiront la matière & le sujet , remarquant les circonstances qui leur sont les plus

nécessaires, & ausquelles ils ont plus particulierement dessein de s'attacher. Un quart d'heure avant que d'y aller, le matin à la tablette, & le soir quand on sonne la cloche ; ils rejettentront de leur esprit toute autre pensée, & le mettront dans un tel état, qu'il n'y ait rien qui empêche la présence de Dieu, ni qui trouble le sujet sur lequel ils doivent méditer.

Quoique Dieu soit le véritable maître de l'Oraison, & qu'il faille suivre avec fidélité les lumières qu'il répand dans l'esprit, & les mouvements qu'il excite dans le cœur, ils s'attacheront néanmoins à une méthode, qu'ils se rendront si familière par l'usage, que la pratique leur en soit comme naturelle.

La méthode à laquelle ils doivent s'attacher contient trois parties ; la préparation, la méditation & la conclusion ; & chacune de ces parties est composée de trois actes.

Pour la préparation, ils se mettront en la présence de Dieu, s'humiliant devant lui, & l'adorant comme un bon pere qui leur tend les bras, afin de les écouter & de leur donner ce qui leur est nécessaire. Et quoique Dieu soit partout, ils s'accoutumeront néanmoins à le regarder comme présent en eux mêmes. Cette sorte de présence porte davantage au recueillement.

2. Etant ainsi arrêtés en la présence de Dieu, ils lui demanderont les lumières de son Esprit pour connoître sa sainte volonté, & sa grace pour suivre tous ses mouvements.

3. Pour cet effet ils éloigneront de leur cœur toute autre intention que celle de lui plaire, lui offrant cette Oraison pour sa pure gloire, & renonçant à toutes curiosités & vaines recherches, à toutes consolations sensibles, & à toutes distractions.

Ils passeront ensuite à la méditation, qui

est la seconde partie, & qui est ainsi appellée du nom de tout l'Exercice, parce qu'elle est la plus longue & la plus étendue de toutes. Méditer, c'est considérer avec attention les sujets qui nous sont proposés, c'est les digérer ; en un mot c'est rentrer en soi-même, comme ceux dont parle le Prophète, *Qui convertuntur ad cor.* Psal. §4. 9.

Ce sujet peut être ou spirituel, ou corporel, ou mixte ; c'est-à-dire spirituel & corporel tout ensemble, ce que l'on a dû prévoir lorsqu'on en a lu ou entendu lire la matière.

S'il est spirituel, comme sont les vices, les vertus, les vérités, ils pourront rechercher sa nature, sa cause, ses effets, ses utilités, ses inconvénients, ce que notre Seigneur, notre B. P. S. Benoît & les autres Saints en ont dit, enseigné & pratiqué.

S'il est corporel & sensible, comme sont les mystères & les actions de notre Seigneur & de la sainte Vierge, ils examineront la qualité, le nombre, la disposition, les sentimens des personnes, avec les circonstances du lieu, du temps, de la fin, de la façon, des moyens.

Si enfin le sujet est mixte, comme sont les sentences, les paraboles & les figures de l'Écriture, ils en examineront & pénétreront les paroles pour en pénétrer le sens caché, & entrer dans les sentimens que le S. Esprit a eu en vue en les inspirant.

L'on peut encore, si le sujet le permet, s'étendre par les moyens marqués pour le sujet spirituel & pour le corporel.

2. Si-tôt qu'une vérité leur sera évidente, ils en quitteront la recherche pour se donner tout aux affections qu'ils produiront plutôt dans le fond de leur cœur, que par des mouvements forcés & sensibles. Si néanmoins ils

se sentoient trop froids & insensibles , ils pourront s'exciter à des affections , tantôt parlant à Dieu , tantôt parlant à eux-mêmes , tantôt parlant à la vertu ou au vice qu'ils ont devant les yeux ; se ressouvenant toujours que ces affections doivent être conformes au sujet qu'ils ont consideré.

3. Les affections doivent être suivies de la résolution qu'ils ne manqueront jamais de faire , étant le point d'où dépend le fruit de l'Oraison. Ils la particulariseront le plus qu'il leur sera possible , tant dans son objet , que dans ses circonstances , afin d'en rendre la pratique plus assurée. Et pour rendre cette résolution plus forte , ils pourront remonter & passer deux & trois fois de la résolution à la considération , de la considération aux affections , & des affections à la résolution.

Si un point ne peut suffire pour le tems de l'Oraison , ce qui seroit pourtant à souhaiter pour ne point tant partager l'esprit par la diversité des matieres , ils pourront passer du premier au second , & du second au troisième , & se comporter en tout de la même manière.

La troisième partie de l'Oraison est la conclusion , à qui l'on donne ordinairement le nom de colloque , parce qu'elle se fait par forme d'entretien avec Dieu. Elle commence par l'action de graces , acte par lequel ils doivent remercier la divine bonté des lumieres , des bons sentimens , & des bonnes résolutions qu'il lui a plû de leur donner en cette Oraison.

2. Ils lui offriront ensuite leur bonne volonté , leur bonne résolution , & tous les actes de vertu qu'ils feront par sa grace , en la réduisant en pratique.

3. Toutes nos résolutions étant vaines , si pour les exécuter Dieu ne nous fortifie de son

320 EXERCICES SPIRITUELS.
secours, ils le lui demanderont avec ferveur par les motifs les plus pressans & les plus capables de le toucher.

Ils feront ensuite une profonde adoration intérieure en la présence de Dieu, & mettront fin à cette méditation.

Toute la méthode de l'Oraison mentale consiste donc en trois parties, qui sont la préparation, la méditation & le colloque. Et chaque partie a trois actes.

Les actes de la préparation, sont l'adoration, l'invocation, & la direction d'intention.

Les actes de la méditation, sont la considération, l'affection, & la résolution.

Et les actes du colloque, sont l'action de graces, l'offrande, & la demande.

Ils observeront exactement cette méthode, à moins que Dieu, qui se plaît quelquefois à enseigner les âmes par lui-même, ne les conduise d'une autre manière, car pour lors ils suivront avec fidélité le mouvement de son Esprit. Si même quand ils se mettent au commencement en la présence de Dieu ils s'y sentoient arrêtés, ils y demeureront autant que durera cet attrait, parce qu'ils feront pour lors dans la véritable & parfaite Oraison, c'est-à-dire dans une union de l'âme à Dieu par l'entendement & par la volonté. Si néanmoins cela duroit long-tems, & s'il arrivoit souvent, ils en communiqueront avec leur Supérieur, ou avec leur pere Maître, afin de scâvoir de quelle manière ils devront se comporter.

Revela oculos meos, & considerabo mirabilia de lege tuâ. Psal. 118. 18.

Ouvrez mes yeux, & je considérerai les merveilles de votre loi.

CHAPITRE VIII.

Comment il faut assister au Chapitre.

L'On va ordinairement au Chapitre pour y faire quatre choses. Premièrement pour entendre la lecture de la sainte Régule : Secondement pour y dire les coupes : En troisième lieu pour y traiter des affaires temporales du Monastere : Et enfin pour recevoir la distribution du travail.

Lorsqu'on fera la lecture de cette Régule sainte, ils l'écouteront comme une loi que Dieu leur impose, & celui qui en fait la lecture, comme le Héraut qui de sa part leur annonce ses volontés : ils croiront entendre S. Benoît qui leur parle par la bouche du Lecteur, pour leur apprendre de la part de Dieu ce qu'ils doivent faire pour se sanctifier. C'est pourquoi ils l'écouteront avec un grand sentiment de dévotion & de respect, & regarderont toutes ses paroles comme autant de pierres précieuses dont aucune ne doit être perdue, ou comme des semences du Ciel que Dieu répand dans leur ame, pour produire dans les occasions des fruits de sainteté.

Pendant la lecture ils auront l'oreille à ce qu'on lit, & l'œil sur eux-mêmes afin de voir si l'un est conforme à l'autre, & de les rendre semblables, s'ils y trouvent de la différence.

Quand ils chanteront *Deo gratias*, ils rendront effectivement grâces à Dieu de leur avoir enseigné des moyens si saints & si faciles pour parvenir à leur perfection.

Pour la lecture de la Régule.

Quicunque banc Regulam secuti fuerint pax

322 EXERCICES SPIRITUELS.
super illos, & misericordia. Gal. 6. 16.

Tous ceux qui se conduiront suivant cette Régule , la paix & la miséricorde du Seigneur seront leur récompense.

Reg. c. 1. L'Exercice de la coulpe est une satisfaction publique que l'on fait à Dieu pour toutes les fautes commises contre l'observation réguliere.

Elle est publique , parce que les fautes dont il faut s'accuser sont seulement celles qui sont publiques & connues , ou du moins extérieures , quoique secrètes , comme sont celles que l'on commet contre la Régule , les Déclarations , les cérémonies ; réservant les péchés pour la Confession sacramentale.

Reg. c. 2. Les termes dont on use en disant les coulpes , font bien voir qu'on ne les dit pas tant au Supérieur qu'à Jesus-Christ qui préside en lui. C'est pourquoi quand leur rang sera venu ils iront au milieu du Chapitre , où avant que de se mettre à genoux , ils lui feront une profonde inclination ; puis s'étant agenouillés ils lui feront une confession publique des excès qu'ils auront commis avec tout le sentiment intérieur & extérieur que mérite sa divine présence.

Ils auront en même tems le cœur contrit & pénitent , désirant d'être humiliés devant toute l'asssemblée. Et dans cet esprit ; ils déclareront leurs principales fautes , & celles qu'ils croiront leur devoir causer plus de confusion , sans les déguiser , ni diminuer , ni excuser.

Quant à l'extérieur , ils prendront une posture modeste ; la tête nue , les yeux baissés , les mains sous le Scapulaire ou dans les manches du Frock , d'un ton de voix modéré , mais intelligible , en peu de paroles , mais significatives.

Si le Supérieur juge à propos de les corri-

I. PARTIE. CHAP. VIII. § 23
ger, ils ne s'excuseront pas & ne répondront point à moins qu'il ne les interroge ; alors ils diront la vérité, non à dessein de se justifier, mais seulement pour rendre témoignage à la vérité. Ils inclineront tant soit peu la tête, pour témoigner la soumission de leur esprit à la correction : ce qu'ils feront encore quand il leur donnera la pénitence, pour marque de leur acquiescement, & qu'ils la reçoivent comme de la bouche de Jesus-Christ même, ayant fait ensuite une profonde inclination comme au commencement, ils retourneront à leur place, où ils penseront en silence aux moyens de se corriger.

Si l'on fait quelque correction à d'autres, ils feront une revue sur eux-mêmes, pour voir s'ils ne sont point coupables des mêmes fautes, afin d'en profiter, comme si elle leur étoit faite.

S'il leur arrive de rompre ou de gâter quelque chose de notable dans leurs cellules, dans leurs officines ou ailleurs, ils iront aussi-tôt trouver le Supérieur ou le Pere Maître, s'il n'est pas éloigné ; & quoique ce ne soit pas un jour de coulpe, ils confesseront leur faute en s'humiliant ; & mettant à ses pieds, s'il est possible, la chose gâtée, ou les morceaux de celle qui est rompue.

Pour les coulpes.

Justus prior est accusator suè. Prov. 18. 17.
Le juste est le premier à s'accuser.

Des Affaires temporelles.

Si avant d'aller au Chapitre, ils ont connoissance de celles qu'on y doit traiter, ils ne s'en entretiendront point ensemble pour convenir d'un même avis ; mais ils attendront que la Communauté soit assemblée en notre-Seigneur, & en état de recevoir les lumieres

Reg. c. 3. de son saint Esprit. Après que le Supérieur aura proposé la chose dont il s'agit , ils formeront leur sentiment , tant de ce que leur esprit leur pourra fournir , que de ce que les autres pourront dire ; & quand leur rang sera venu , ils le diront selon Dieu & selon leur conscience.

Reg. c. 3. Ils diront leur avis debout & la tête nue , si le Supérieur ne leur fait signe de s'asseoir. Ils parleront alors la tête à demi-découverte , avec une modeste liberté , d'un ton de voix qui ne ressente point la propre suffisance , & sans montrer trop d'empressement à ce qu'on suive leur opinion ; ils ne la défendront jamais avec opiniâreté , puisque l'esprit de Dieu ne peut être où il y a de la contention & de la dispute.

Quand ils auront cessé de parler , ils n'interrompront point les autres ; mais s'il leur vient quelque nouvelle lumière qui mérite d'être représentée , ils en demanderont premièrement la permission par une inclination médiocre ; & la permission leur étant donnée , ils parleront comme la première fois.

Les jeunes sur tout feront paroître leur modestie & retenue en parlant peu , se ressouvenant toujours que leur âge & leur peu d'expérience les invitent plus à écouter qu'à parler , & que c'est en parlant peu & sagement

Reg. c. 3. que Dieu fera éclater la vérité par leur bouche.

Ibid. A la fin de la délibération , ils se soumettront tous à la résolution que prendra le Supérieur à la pluralité des voix , quoique peut-être ils ayent été d'un sentiment contraire ; & s'il faut la signer , ils le feront sans résistance , & de la même manière que si c'étoit leur propre avis.

L'Assemblée finie , ils seront si fidèles & si religieux à garder le secret , que jamais personne , soit Religieux , soit Séculiers , ne

I. PARTIE. CHAP. VIII. 324
Géachent par leur moyen les résolutions qui y auront été prises, ni de quel sentiment auront été les Particuliers.

Pour les affaires temporelles.

Umanimes, id ipsum sentientes, nihil per contentionem, neque per iranem gloriam, sed in humilitate, Superiores sibi invicem arbitrantes.

Philipp. 22.

Soyez parfaitement unis, n'ayant qu'un même sentiment, ne faisant rien par un esprit de dispute & de vaine gloire, mais par un sentiment d'humilité, & chacun regardant tous les autres comme ses Supérieurs.

Du travail.

Quant au travail des mains, lorsque le Supérieur ou le plus ancien dira l'Oraison qui devance la distribution, ils offriront à Dieu par avance celui qui leur sera assigné, dans les mêmes motifs, & pour les mêmes fins qui y sont comprises ; mettant leur volonté Reg. 48. dans la résignation, & dans une sainte indifférence à tout ce qu'il lui plaira de leur ordonner, sans désirer un travail plus doux ou plus agréable qu'un autre.

Si tot que le travail sera indiqué, ils se soumettront à la volonté de Dieu qui leur est manifestée. Si ce travail leur sembloit trop rude, & au-dessus de leurs forces, ils ne demanderont point d'en être exemptés ; mais ils représenteront en toute humilité au Supérieur les causes de leur difficulté, non afin qu'il les décharge entièrement, mais afin qu'il leur en assigne un plus modéré, & plus proportionné à leurs forces, s'il le juge à propos : mais si nonobstant leurs remontrances, il persiste à leur faire faire le premier travail, ils s'y soumettront avec allégresse, & dans une sainte confiance que Dieur leur donnera Reg. 48. les forces nécessaires pour s'en bien acquitter.

326 EXERCICES SPIRITUELS.

Sí le Supérieur juge à propos d'assembler la Communauté à d'autres tems pour des affaires extraordinaires & imprévues , ils s'assembleront en silence au Chapitre ou au lieu assigné si-tôt qu'ils en seront avertis , ou qu'ils entendront sonner la tablette.

Ite & vos in vineam meam , & quod iustum fuerit dabo vobis. Matt. 20. 4.

Allez aussi travailler à ma vigne , & je vous récompenserai suivant l'équité.

CHAPITRE IX.

Du travail des mains.

LE travail n'est plus pour l'homme un divertissement , comme il l'étoit dans l'état d'innocence ; c'est un exercice fatiguant , imposé à l'homme pour punition de son péché. Ils le prendront par conséquent dans un esprit de pénitence , & iront au travail , comme les Ouvriers de l'Evangile allerent dans la vigne du pere de famille , dans l'espérance de recevoir à la fin de la journée , c'est-à-dire , de leur vie , le denier de la récompense.

Ils choisiront même , s'il est en leur liberté ,

Reg. i. ce qu'il y aura de plus abject , & de plus fatiguant dans le travail , laissant aux autres ce qui sera le plus doux & le plus facile.

Reg. ii. Ils s'y porteront encore par un esprit de pauvreté , puisqu'ils ne seront jamais plus véritablement Moines , que quand ils vivront du travail de leurs mains ; & que , selon saint Paul , l'on fait une très-grande justice à ceux qui par paresse ou lâcheté ne travaillent point , de ne point leur donner à manger.

Reg. iii. Ils auront une sainte émulation à qui s'y trouvera des premiers ; & quand ils y feront ,

ils travailleront en la présence de Dieu, comme des ouvriers qui travaillent en la présence du Maître de famille qui les emploie. Cette application néanmoins à sa divine présence ne sera point si forte, qu'ils n'ayent de l'attention à leur travail, afin de le faire avec la plus grande perfection qui leur sera possible.

Ils s'y appliqueront encore avec une grande ferveur, sans indiscretion néanmoins, & sans faire des efforts trop violens ; ménageant tellement leurs forces, qu'ils en réservent encore pour les autres exercices.

Ils travailleront enfin avec une sainte joie & allégresse, qu'ils feront même paroître sur leur visage, afin d'exciter en ceux qui les verront, l'amour du travail, & de témoigner que ce qu'ils font, ils le font de bon cœur.

Ils prendront garde néanmoins, sous prétexte de ferveur ou d'allégresse, de se laisser aller à des précipitations, empressements, courses, légeretés, & autres excès contraires à la modestie. Et ils prendront plus garde à ce qu'ils ont à faire qu'à ce que font les autres.

Durant le travail, ils garderont un silence fort exact ; & si la nécessité les oblige de dire quelque chose, ils le feront à voix basse & en peu de mots.

Si le travail se fait en commun & dans un lieu couvert & retîté, quelqu'un de la compagnie lira un livre spirituel par l'ordre du Supérieur, ou de celui qui préside au travail, & tous en travaillant auront attention à cette lecture.

Ils conserveront avec soin les outils dont ils se servent comme des meubles consacrés au service de Dieu ; & le travail fini ils les nettoieront avec un esprit de religion, les re-

Reg. c. 5.

Reg. c. 48.

ibid.

Reg. c. 5.

ibid.

328 EXERCICES SPIRITUELS.
gardant selon notre B. P. S. Benoît, comme
les Vases sacrés de l'Autel, & les serreront en-
suite au lieu destiné.

In sudore vultus tui veseris pane tuo. Gen.
3. v. 19.

Vous mangerez votre pain à la sueur de
votre front.

CHAPITRE X.

De la Retraite & Solitude.

LA solitude de corps & de cœur où l'on cultive sans bruit son propre fond, est d'une importance que l'on ne scauroit assez estimer pour régler tout l'homme, tant au dehors qu'au dedans. Les sages fuient la foule ; ils haïssent les longs discours ; ils ferment leurs yeux & leurs oreilles au trop de curiosité ; ils ne se mêlent point des affaires où ils n'ont point d'intérêt , & ils ont toujours *Eccle. 38.* dans l'esprit ces paroles de l'Ecriture : Celui qui retranche de ses actions , comprendra la sagesse. On ne trouve point Dieu dans le trouble & le tumulte du monde ; il est seul ; il faut être seul pour le trouver. Si la nécessité oblige un homme sage de vaquer à des affaires extérieures ; il ne sort pas pour cela de lui-même , son ame est dans une retraite intérieure , comme dans son centre , où il conserve la paix & la tranquillité au milieu du tumulte.

Ceux qui ont l'esprit tout occupé des créatures , ressentent un vuide affreux quand ils sont réduits à eux-mêmes. Ils sont comme perdus au milieu d'elles & ne scauroient s'y retrouver. Une heure de réflexions sur leur propre cœur , sur Dieu , & sur les créatures.

mêmes qui les environnent, est un supplice horrible, un poids qui les accable. Ils ne trouvent chez eux que de l'ennui, de la tristesse, de l'inquiétude; & ils cherchent à les répandre, à les distraire, & à s'en débarrasser avec ceux qui comme eux se fuient aussi, parce qu'ils appréhendent d'être seuls.

Loin d'imaginer toutes sortes d'adresses pour s'oublier, les Religieux doivent rechercher la solitude par choix, & par amour quand ils seront retirés dans leur Cellule, ils n'en sortiront point si l'obéissance ou la nécessité ne les en tirent. Alors ils s'agenouilleront devant leur Oratoire pour demander à Dieu la grâce de ne rien faire qui lui soit désagréable. Ils feront la même chose en y rentrant pour lui rendre grâces, s'ils lui ont été fidèles, ou pour lui demander pardon des fautes qu'ils ont pu commettre. Soit qu'ils y rentrent, soit qu'ils en sortent, ils prendront toujours de l'eau benite, en faisant quelqu'acte intérieur de vertu.

Leur solitude néanmoins ne sera point une solitude de bête, c'est-à-dire, stupide & oisive, mais celle d'un Ange, s'entretenant familièrement avec Dieu, & élevant leur cœur vers le Ciel par de fréquentes aspirations, & par des Oraisons jaculatoires.

Afin que la solitude leur soit plus douce & moins ennuyeuse, ils en aimeront les exercices, qui sont la priere, la lecture, l'écriture, l'étude, & peut-être quelque petit travail de main qui puisse s'exercer sans bruit & dans le repos pour ne pas incommoder leurs voisins; partageant leurs tems à chacun de ces exercices par une distribution qui leur tiendra lieu de loi, & qu'ils observeront inviolablement.

S'ils doivent aimer la solitude qui les sépare de leurs Confrères, ils doivent beaucoup ^{Reg. e.} 48.

330 EXERCICES SPIRITUELS.

plus cherir celle qui les éloigne des personnes du siècle. S'ils aiment notre Seigneur Jesus-Christ, ils fuiront le monde son ennemi, & ne lieront aucune communication ou amitié avec ceux qui suivent son parti.

Reg. 6.

Ils ne rechercheront point même la conversation de leurs parens, l'une des plus dangereuses tentations qui puisse attaquer un Religieux ; mais après s'être séparés d'eux par leur Profession, ils se contenteront de les recommander à celui pour l'amour duquel ils les ont quittés.

Ceux qui savent s'entretenir avec eux-mêmes, pénétrer dans le secret de leur conscience, & qui demeurent au milieu d'elle avec Dieu, sans être possédés d'aucuns désirs des biens extérieurs & des vanités du siècle, sont des hommes intérieurs, qui se préparent à connoître les Mysteres de Dieu, & qui écoutent la voix par laquelle il parle à leur cœur. Mais ceux qui sont fort sensibles aux choses extérieures, qui écoutent volontiers les nouvelles du monde, qui se plaisent dans les objets qui sont hors de leur solitude, ne sont point des hommes intérieurs. Ce sont des hommes partagés entre le Ciel & la terre, dissipés, attachés à eux-mêmes, & qui préfèrent les plaisirs passagers aux plaisirs éternels ; ils n'ont pas fait de ces derniers le sujet de leur méditation & de leur étude. On recule dans la science de Dieu, à mesure qu'on avance dans la prudence de la chair ; & plus on aime les créatures, moins on aime le Créateur.

Ils ne se contenteront pas de cette solitude corporelle ; ils observeront beaucoup plus celle de l'esprit ; c'est-à-dire, que non seulement ils se sépareront corporellement du monde & de leurs parens, mais encore qu'ils s'en éloigneront tellement d'esprit, qu'ils en

perdent , s'il est possible , entièrement la pensée & le souvenir ; en sorte qu'ils ne leur écrivent des lettres , & qu'ils n'en désirent recevoir d'eux que rarement & en des rencontres indispensables .

Outre cette retraite journalière , qui , excepté le temps des exercices réguliers , doit être continue , ils se formeront de bonne heure l'habitude de se retirer un jour chaque mois pour fortifier en eux l'esprit de la ferveur & de la dévotion , & de faire tous les ans les exercices des dix jours , pendant lesquels étant dégagés de toute autre application , ils examineront avec plus de loisir la disposition de leur intérieur , & penseront plus sérieusement aux moyens de s'avancer dans la perfection .

Ponet desertum quasi delicias , & solitudinem quasi hortum Domini . Isa . 51. 3.

Il convertira les déserts en lieux de délices ; & la solitude aura autant de douceurs que le Paradis du Seigneur .

CHAPITRE XI.

De la lecture spirituelle.

Les feront persuadés , que comme l'ame parle à Dieu dans l'Oraison , Dieu réciprocement parle à l'ame dans les lectures saintes . Ainsi quand ils prendront le livre pour faire leur lecture spirituelle , ils lui diront avec un profond respect comme Samuel : *Parlez , Seigneur , car votre serviteur écoute ;* ^{1. Reg.} *& le prieront d'ouvrir les oreilles de leur cœur , afin de pouvoir écouter sa parole ;* ^{3. 10.} *puisque si ce Maître céleste ne leur parle intérieurement & ne les instruit lui-même , tout ce qu'ils pourront lire dans les livres , ou apprendre des Créatures , ne leur sera que très-*

332 EXERCICES SPIRITUELS.

inutile pour le règlement de leur vie.

Reg. c. Après la lecture de l'Ecriture sainte , qu'ils 73. préféreront à toute autre , à cause de son auteur qui est le saint Esprit , & de la vérité que l'on y trouve bien plus assurément qu'en nul

Reg. c. autre livre , ils aimeront singulièrement celle 46. de la sainte Régule , de laquelle ils liront tous les jours quelque chose . S'ils y trouvent quelquefois du dégoût , ils ne laisseront pas de s'y appliquer , prenant garde à tout ce qu'elle ordonne pour le règlement de l'homme tant intérieur qu'extérieur ; de telle sorte qu'ils s'achètent comme ils doivent se comporter conformément à la Régule .

Afin de se la rendre plus familière , & de s'en faciliter la pratique , ils en apprendront par cœur dès le Noviciat tous les passages & tous les chapitres qui peuvent servir à bien dresser l'un & l'autre homme ; savoir le Prologue , les Chapitres 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 19. 20. 22. 31. 32. 33. 34. 35. 38. 42. 43. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 58. 60. 62. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73.

Pendant les deux premières années de leur profession , ils apprendront encore par cœur les Proverbes de Salomon , si le Supérieur , ou le Directeur le juge à propos .

Ils ne liront point d'autres livres qui ne puissent servir à leur édification , & ceux-là seulement qui leur auront été donnés ou permis par le Supérieur , ou par le Directeur , ou par le pere Maître . Mais quand ils auront un livre avec cette permission , ils le liront avec beaucoup de dévotion & d'application d'esprit , se persuadant que Dieu leur parle par cet Auteur .

Ils se donneront de garde de lire tantôt un livre , tantôt un autre , ou de le lire tantôt au commencement , tantôt au milieu , tantôt à la fin ; mais ils feront une lecture fixe , &

prendront la patience de lire les livres en-
tiers, tâchant d'en bien pénétrer le dessein,
l'ordre, le sens & les preuves.

Ils ne liront point par curiosité, mais par
un désir sincère de chercher Dieu, & d'ap-
prendre les moyens de lui plaire.

Ils liront peu, posément, avec attention,
& réfléchissant beaucoup ; & si quelquefois
ils se sentent touchés de quelque sainte affec-
tion en vue de ce qu'ils lisent, ils ne passeront
pas légèrement, mais ils laisseront opérer en
eux le mouvement de la grâce, & continua-
ront leur lecture.

A la fin ils se rappelleront ce qu'ils auront
lu, pour voir comment ils pourront s'en ser-
vir, tant pour la mortification des vices, que
pour la pratique des vertus.

Comme ils ne sont pas simplement obligés
de bien vivre, mais de vivre conformément à
leur Régule, ils conféreront toute la doctrine
qu'ils rencontrent dans les livres spirituels,
avec celle de cette Régule sainte ; & ils verront
que celle-ci contient tout ce qu'il y a de plus
rare & de plus grande perfection dans les au-
tres livres.

Si néanmoins ils rencontroient dans les li-
vres quelque doctrine ou quelque pratique
opposée à l'esprit de la Régule & à l'usage de la
Congrégation, ils l'estimeront bonne pour
ceux pour lesquels elle est écrite, mais non
pour eux.

*Non recedat volumen legis hujus ab ore tuo :
sed meditateris in eo diebus ac noctibus, ut
custodias & facias omnia que scripta sunt in eo.*
Josué i. 8;

Que le livre de la loi de Dieu ne sorte
point de devant vous : méditez-le jour &
nuit, afin d'observer & d'accomplir tout ce
qu'il renferme.

CHAPITRE XII.

Comment il faut dire ou entendre la sainte Messe.

Ils auront une grande dévotion pour le très-saint Sacrifice de la Messe , comme pour l'action la plus auguste & la plus sainte de toute la Religion Chrétienne. Les Prêtres la diront tous les jours , & ne s'en dispenseront point sans la permission du Supérieur , ou s'ils ne le trouvent point , sans en avertir le Sacristain.

Pour la dire avec le sentiment que mérite ce sacré Mystère , ils ne s'en approcheront point qu'ils n'ayent pris un tems convenable pour s'y préparer.

Quand ils la diront actuellement , ils feront leur possible pour bien régler leur extérieur , se gardant de toute précipitation , faisant avec décence toutes les cérémonies , & prononçant distinctement toutes les paroles. Ils régleront encore leur intérieur , se rendant fort attentifs , ou à ce qu'ils disent , ou à la présence de Dieu auquel ils offrent le Sacrifice , ou à la grandeur du mystère qu'ils traitent. Cette attention sera toujours accompagnée d'humilité , de respect & de vénération pour la Majesté de Dieu présent.

Après la Messe , ils prendront un tems raisonnable pour s'entretenir avec Dieu , & lui rendre leurs actions de graces.

Les Prêtres Novices en useront de la même maniere , mais les Prêtres nouvellement venus du siècle , & qui n'ont pas encore le saint habit de la Religion , ne la diront point pendant les premiers quinze jours de leur entrée , si le Supérieur ou le pere Maître ne leur

permet de la dire quelques jours pour quelque raison particulière ; mais ils communieront avec les Clercs quand ils en auront la dévotion , prenant seulement une étole pour les distinguer & honorer le Sacerdoce.

Ceux qui ne sont pas Prêtres l'entendront tous les jours , s'ils ne doivent assister à la grande , se portant d'une sainte émulation à qui la servira , & sur-tout ne permettant jamais qu'un Séculier la serve en leur présence : se persuadant que comme ils concourent davantage au sacrifice , ils participent aussi davantage à son mérite.

Pour l'entendre avec fruit , ils feront la Confession générale avec un grand sentiment de douleur & de contrition , au même tems que le Ministre la fait , afin de purifier leur cœur de tout péché & de toute affection déréglée , & d'assister à ce Mystère de pureté avec une pureté convenable.

Après cette confession jusques aux *Sanctus* , s'ils ne peuvent entendre & suivre ce que dit le Prêtre , ils s'entretiendront dans des pensées de la vie , de la Passion & de la mort de notre Seigneur , ou bien en quelque autre priere vocale ou mentale , selon leur dévotion.

Depuis les *Sanctus* jusques aux *Agnus* , ils s'uniront d'intention avec le Prêtre , pour offrir à Dieu ce divin Sacrifice Outre les intentions générales de l'Eglise , ils l'offriront encore en particulier pour eux & pour ceux pour lesquels ils sont obligés de prier ; pour leurs nécessités spirituelles qui sont , le pardon de leurs péchés , l'extirpation des vices , l'acquisition des vertus , & particulièrement de celle qui fait le sujet de leur recueillement & de leur exercice ; pour les nécessités d'autrui , comme sont celles de l'Eglise , de la Congrégation , de leurs parens , de leurs bien-

faiteurs , des ames du Purgatoire , &c.

Depuis les *Agnus* jusqu'à la Communion , ils se disposeront par des actes de foi & de charité à communier spirituellement & par désir , s'ils ne doivent le faire en effet. Depuis la Communion jusques à la fin , ils remercieront notre Seigneur des graces qu'ils auront reçues de sa bonté dans cette sainte action , ou lui demanderont pardon s'ils s'y sont comportés avec négligence ou infidélité.

Reg. c. Ils auront un grand respect pour les Prêtres , honorant en leurs personnes celle du souverain Prêtre notre Seigneur ; & s'ils sont Prêtres , ils auront un grand respect pour eux-mêmes , se gardant de rien faire qui déshonneure la dignité de leur Sacerdoce ; duquel néanmoins ils ne tireront aucun avantage sur les autres , sinon qu'ils feront les plus humbles & les plus réguliers , & qu'ils tâcheront de leur donner de plus grands exemples de vertu & de sainteté.

Ibid. *ibid.* Ils auront un grand respect pour les Prêtres , honorant en leurs personnes celle du souverain Prêtre notre Seigneur ; & s'ils sont Prêtres , ils auront un grand respect pour eux-mêmes , se gardant de rien faire qui déshonneure la dignité de leur Sacerdoce ; duquel néanmoins ils ne tireront aucun avantage sur les autres , sinon qu'ils feront les plus humbles & les plus réguliers , & qu'ils tâcheront de leur donner de plus grands exemples de vertu & de sainteté.

Ipse tanquam lapides vivi superadificamini , domus spiritualis , Sacerdotium sanctum , offerre spirituales hostias , acceptabiles Deo per Jesum Christum. 1. Patr. 2. 5.

Pour vous , comme des pierres vivantes , servez à éléver la maison spirituelle , à former le saint Sacerdoce & à offrir des victimes spirituelles , qui deviendront agréables à Dieu , par Jesus-Christ.

CHAPITRE XIII.

De la sainte Communion.

Reg. c. *ibid.* Ils s'approcheront de la sainte Communion tous les jours de Dimanches & de Fêtes de garde , & plus souvent encore , s'ils en

Ils ne s'en approcheront point par coutume , ni parce que les autres le font , ni dans l'espérance d'y recevoir des consolations sensibles ; mais par un sentiment de dévotion , & afin d'acquérir de nouvelles forces pour s'avancer dans la voie de la perfection.

Dès le matin du jour qu'ils devront communier , ils auront en vue ce divin Sacrement , & seront dans une impatience de le recevoir.

Mais parce que la Communion est une union de l'ame à la source de toutes les grâces , & que selon le sentiment des Saints , il ne faudroit qu'une Communion bien faite pour rendre une ame sainte , ils s'y préparent par la pratique des bonnes œuvres & des vertus chrétiennes , principalement de celles qui éclatent davantage dans cet admirable Sacrement , comme sont la charité , l'humilité , l'abnégation de soi-même , le silence , la retraite , l'éloignement du monde ; car il ne peut se faire qu'il n'opere puissamment dans une ame où il trouve ses propres dispositions. Avant que d'aller au festin , ils se revêtiront de la robe nuptiale de l'innocence par la confession , ou du moins par la contrition de tous leurs péchés .

Pendant la Messe à laquelle ils doivent communier , ils pourront s'entretenir jusqu'aux *Agnus* , selon la méthode prescrite au chapitre précédent. S'ils font des prières vocales , elles seront propres pour l'action qu'ils vont faire ; & s'ils s'entretiennent mentalement , ils penseront à la grandeur & à l'excellence de ce Mystere , aux grands biens qu'il opere dans une ame qu'il trouve bien disposée , à la bonté incompréhensible de celui qui s'y donne , à l'amour infini qu'il nous y témoigne , & à celui qu'il nous a

témoigné dans sa mort & dans sa Passion ; dont ce Sacrement est la figure & le mémorial.

Aux *Agnus*, ils quitteront toute prière vocale, & toute considération de l'esprit, pour se disposer plus particulièrement à recevoir le précieux corps de notre Seigneur par des actes de foi, d'amour, d'adoration, d'humilité qu'ils produiront avec toute la ferveur & toute la dévotion d'une ame qui désire d'être toute à Dieu.

Quand le Prêtre dira : *Domine non sum dignus*, ils le diront avec lui, s'abîmant dans leur propre néant devant la majesté de Dieu ; & pénétrés du sentiment de leur propre indignité, & de la bonté infinie de Dieu, ils s'approcheront de l'autel, avec toute la modestie & toute la décence possible, chacun Reg. 6. 65. selon le rang de sa profession ou de sa réception.

Pendant que le Ministre dira le *Confiteor* ; ils s'exciteront de nouveau à la contrition & à l'amour, en bannissant toute crainte, afin de recevoir ce Sacrement d'amour avec un cœur tout de feu.

Le Prêtre s'approchant d'eux pour leur donner la sainte hostie, ils tiendront le corps & la tête droits, ouvrant modestement la bouche, & approchant la langue des lèvres, sans pourtant la faire paroître au dehors & si-tôt qu'ils auront reçu cette manne céleste, ils la retireront, courbant tant soit peu la tête par forme d'adoration & de respect.

Sortant de la sainte table, ils se retireront en quelque lieu à l'écart pour s'entretenir avec notre Seigneur, plutôt par des affections intérieures & embrasées, que par des prières extérieures & vocales, à quoi ils pourront s'exciter par les réflexions suivantes, sans néanmoins s'y arrêter beaucoup, de crainte

de donner moins au cœur qu'à l'esprit.

1. Qui est celui qui s'est donné à eux ? un Dieu d'une gloire immense & d'une majesté infinie : un Dieu qui s'est incarné & qui est mort pour eux : un Dieu qui n'a que faire d'eux, & qui néanmoins les recherche de paix & d'amitié.

2. A qui s'est-il donné ? à une chétive & misérable créature , qui l'a offensé mille & mille fois : qui autant de fois a mérité l'enfer : qui ne mérite pas de vivre sur la terre.

3. Pourquoi s'est-il donné ? Pour leur témoigner son amour, & leur demander le leur : pour leur donner la force de surmonter les tentations de leurs ennemis : pour leur donner un gage de la gloire céleste.

S'ils ont quelque chose à demander à notre Seigneur pour eux ou pour d'autres , soit vivans , soit défunts ; c'est en ce tems de grâce qu'ils peuvent le faire , lui parlant avec confiance , pendant qu'il réside en eux , & qu'il ne demande qu'à leur faire du bien.

Enfin quand ils auront satisfait à leur dévotion , ils se retireront en silence , & s'efforceront tout le reste du jour de tenir une fidelle compagnie à un si bon hôte , & de faire ressentir à tout le monde par une dévotion particulière , & par la pratique des bonnes œuvres , l'odeur de celui qu'ils portent au milieu d'eux.

Inebriabo animam Sacerdotum pinguedine ; & populus meus bonis meis adimplebitur , ait Dominus. Jerem. Cap. 31. v. 10.

J'enverrai de douceurs l'âme des Prêtres ; & mon peuple sera comblé de mes biens , dit le Seigneur.



CHAPITRE XIV.

De la Messe Conventuelle.

Comme la Messe Conventuelle est un sacrifice commun , ils s'uniront tous en esprit entr'eux & avec Jesus-Christ , afin de faire en lui & avec lui une même victime pour être immolée au Pere éternel.

Pendant ce service , ils ne liront point de livres , & ne feront point de prières qui les empêchent de s'en acquitter. Tout leur soin & toute leur application se portera à le bien faire ; à chercher en tems & lieu ce qui doit se chanter , en sorte qu'il n'arrive jamais de confusion , à chanter courageusement , s'écoutant les uns les autres , & sur-tout prêtant l'oreille à celui qui a la direction du chant ; à appliquer leur attention au sens littéral ou au mystique de ce qui se chante au Chœur , ou de ce que le Prêtre & les Officiers chantent à l'autel ; à contempler les mystères qui sont le sujet de la Messe , où tout est mystérieux , outre la consécration du corps & du sang de notre Seigneur , qui est le mystère des mystères ; & enfin à concevoir des affections saintes & conformes à ce qu'ils chantent , à ce qu'ils voyent , & à ce qu'ils entendent.

Dans les intervalles où l'on est en silence tant au Chœur qu'à l'autel , ils pourront s'occuper à contempler ces mystères , ou à faire intérieurement des actes de foi , d'espérance , d'amour , d'adoration , &c.

Ce divin sacrifice étant de son institution satisfactoire , c'est-à-dire , destiné pour expier les péchés des hommes : propitiatoire , c'est-à-dire , établi pour attirer les dons , les gra-

ces & les bénédictions de Dieu : eucharistique, c'est-à-dire, institué pour rendre grâces à Dieu de ses dons & de ses biensfaits : & honorifique, c'est-à-dire, propre pour glorifier Dieu, & reconnoître son souverain domaine sur toutes les créatures, & la souveraine dépendance qu'elles ont de son autorité ; ils pourront l'offrir, tantôt pour l'expiation de leurs péchés, tantôt pour demander les choses nécessaires, naturelles & furnaturelles ; spirituelles & corporelles ; pour eux & pour autrui ; pour les vivans & pour les morts, &c. tantôt en actions de grâces pour tous les biensfaits reçus tant de la nature que de la grâce, &c. enfin pour honorer la suprême Majesté.

Ils communieront spirituellement avec le Prêtre, ou s'il y a Communion, avec les non Prêtres, s'unissant tous en notre Seigneur, ainsi qu'au commencement, dans un esprit de charité, dont ils conserveront le sentiment tout le reste de la journée.

Si l'on touche l'Orgue, ils s'éléveront de cœur & d'esprit à Dieu pour lui offrir cette harmonie ; ils se réjouiront de ce que les créatures mêmes insensibles sont employées à son service, & ils en prendront occasion de penser aux joies & aux délices de la vie future.

Congregamini, & venite, & accedite simul qui salvati estis ex gentibus. Isa. 45. 20.

Assemblez-vous, venez, approchez, vous qui avez été sauvés de la corruption des Nations.



CHAPITRE XV.

De l'Examen de conscience.

Reg. c. 4. L'Examen de conscience est un des principaux moyens de la vie spirituelle pour conserver l'âme pure. Ils le feront régulièrement deux fois le jour ; la première, en particulier dans le tems qui reste depuis l'Office jusqu'à la réfection du matin, & l'autre en commun après Complies.

1. Pour le bien faire, ils se mettront premièrement en la présence de Dieu, l'adorant comme un juge qu'ils veulent appaiser par l'acte de justice qu'ils vont exercer sur eux-mêmes.

2. Ils lui demanderont ensuite la grace de bien connoître l'état de leur conscience, le priant de leur donner un rayon de cette grande lumière, dont leur esprit sera rempli au dernier moment de leur vie, lorsque Dieu entrant en jugement avec eux, ils verront d'un seul regard tous les péchés qu'ils auront commis.

Reg. c. 8. 3. Puis prenant la posture d'un criminel, ils entreront en jugement avec eux-mêmes, se faisant rendre un compte exact de toutes les fautes qu'ils auront commises depuis leur dernier examen. Pour faciliter cette discussion, ils examineront par ordre & sans confusion leurs pensées, leurs actions, & leurs paroles pour voir s'il n'y a rien qui soit contre Dieu, contre le prochain & contre eux-mêmes. Ils viendront ensuite aux fautes d'omission, parce que les personnes spirituelles qui ont de l'aversion du mal, manquent plus par des omissions, que par des fautes commises par action. Ils feront encore une revue sur leur observance, à cause des fautes qu'ils auront

faites contre la Régle. Ils examineront enfin de quelle maniere ils se sont comportés dans la pratique de leur vertu journaliere, afin de corriger les défauts & les infidélités qu'ils y auront pu commettre.

4. Après cette discussion, ils s'exciteront *Reg. c. 4.* à une parfaite & véritable contrition de leurs péchés. Cette contrition pour être véritable, doit être faite en vûe de la bonté de Dieu, avec une douleur de les avoir commis, & dans un désir sincere de ne plus les commettre.

5. Enfin ils en feront satisfaction à Dieu, s'imposant quelque légère pénitence semblable à celles que leur Confesseur a coutume de leur imposer pour de semblables fautes : ou bien ils y appliqueront la peine qu'ils refusent en la pratique de quelque observance, prenant de-là occasion de la vaincre. S'il y a des fautes dont ils doivent se confesser, ils auront soin de s'en ressouvenir jusqu'à la prochaine confession.

Ils ne se contenteront pas de faire cet examen deux fois le jour : ils tâcheront de contracter l'habitude de faire un regard sur chacune de leurs actions quand ils les ont achevées, afin que lorsqu'ils en commencent une autre, ils se donnent de garde des défauts de la précédente.

Toute leur vie même devroit être un continuel examen par une certaine attention sur soi-même, que les Saints appellent circonspection, par laquelle on examine chaque action avant que de la faire, on la conduit de vûe en la faisant, & on y fait réflexion après l'avoir faite.

Ponite corda vestra super vias vestras. Agg.

I. 5.

Appliquez votre cœur & votre esprit pour examiner quelles ont été vos voies.

CHAPITRE XVI.

De quelle maniere il se faut comporter au Réfectoire.

LA constitution de notre corps n'est pas de nature à pouvoir se soutenir sans être perpétuellement réparée. Il faut donc prendre dans un esprit d'humiliation les alimens requis pour satisfaire à cette nécessité , à laquelle Dieu les a assujettis , & en vûe seulement d'entretenir les forces pour vaquer au service de Dieu. S'étant fait pauvres pour l'amour de lui , ils se regarderont comme tels lorsqu'ils entendront prononcer ces paroles : *Edent pauperes & saturabuntur , &c.* Et quand ils entendront celles-ci : *Mensa cœlestis participes , &c.* *Ad cœnam vita aeterna , &c.* ils élèveront leur cœur & leur esprit au Ciel , pensant qu'ils sont créés pour un repas divin & bien plus excellent que celui qu'ils ont devant les yeux. Avec cet esprit de pauvreté & de détachement , ils recevront tout ce qui leur sera servi de la main de la Providence , ne désirant rien de meilleur ni de mieux assai-

Reg. e. sonné , & ne murmurant point s'il leur manque quelque chose qui leur seroit nécessaire.

Si le Religieux qui les sert oublioit de leur

Reg. e. servir quelque viande ou quelqu'autre chose , ils ne la demanderont point si ce n'est du pain ou de l'eau , mais ils s'en tiendront indignes ;

& croyant que la providence leur retient cela , ils la béniront dans leur cœur.

Ils s'accoutumeront à manger de tout ce que l'on sert au Réfectoire ; & si l'on y donneoit quelque chose qui ne fût pas à leur goût , ou qu'ils crusstent être contraire à la san-

Reg. e. té , ils n'en désireront & ne s'en procureront

point d'autre ; mais ils prendront leur réfection du reste. Ils prendront encore les choses telles qu'elles sont servies , sans les changer ou altérer , ni vouloir qu'on leur donne cru ce qui est cuit , ou cuit ce qui est cru , évitant en toutes choses la singularité comme la peste de la vie commune & régulière.

Ils mangeront & boiront avec mesure & tempérance , ne vuidant jamais les vaisseaux ^{Reg. c. 39.} ni les plats , mais y laissant toujours quelque chose , ou par mortification , ou par honnêteté. Ce qu'ils laisseront en pain , vin , viandes , fruits , sera toujours honnête ; en sorte qu'eux-mêmes n'auroient point de peine de le manger , s'il leur étoit servi une seconde fois. Néanmoins sous prétexte de mortification , ils ne feront point , sans une permission expresse , des abstinences extraordinaires & apparentes , qui pourroient les faire estimer plus pénitens & plus austères que les autres ; mais ils suivront avec humilité la loi commune du Monastere ; puisque la Règle que les Saints ont établie pour ceux qui vivent en Communauté , est qu'ils boivent & mangent de ce que boivent & mangent les autres , afin d'éviter la singularité ; mais avec cette précaution , qu'ils retranchent prudemment ce qui pourroit exciter la sensualité ; & avec une telle mesure , que quand ils sortent de table , ils demeurent toujours sur leur appetit.

Ils ne seront ni trop lents ni trop précipités à prendre leur réfection , de crainte que la trop grande longueur ne donne lieu à la sensualité , ou que la trop grande précipitation ne les jette du côté de la gourmandise. S'ils trouvent quelque plaisir dans le goût des viandes , ils ne s'y arrêteront point , mais ils en détourneront leur pensée par l'application de leur esprit à la lecture de la table.

346 EXERCICES SPIRITUELS.

Quand ils mangeront ils auront le corps droit, & non adossé contre le mur ; les mains légèrement appuyées sur le bord de la table, mais jamais les bras ni les coudes ; les yeux arrêtés à leur place, & non égarés ça & là pour regarder ce que font les autres.

Ils seront fort propres, tenant toujours leurs meubles de tables nets & disposés avec décence ; se donnant de garde de gâter les nappes, ni de jeter sous les tables de l'eau, ou autres choses qui puissent y causer de la saleté.

Ceux qui viendront tard à la réfection, ou qui en sortiront avant la fin, ne passeront point par dessous les tables, mais ils iront à leur place, ou en sortiront par derrière les autres, qui se courberont autant qu'il sera nécessaire pour laisser le passage libre.

Reg. c. 58. Notre B. P. S. Benoît recommandant que l'on garde à la table un grand silence, ils se rappellent que ce silence peut se rompre non-seulement par la parole, mais encore par quelque bruit que ce soit ; ainsi ils se tiendront de tout bruit, le plus qu'ils pourront sans s'incommoder ; ou s'ils ne peuvent s'en empêcher, ils prendront prudemment les moments auxquels le Lecteur se repose, afin de ne point empêcher la Compagnie de prendre le sens de la lecture.

Reg. c. 73. Enfin ils garderont tellement les règles de la mortification, qu'ils observent encore celles de la civilité & de la bienféance.

C'est une immortification de choper le pain, à moins qu'il ne soit notablement brûlé, de boire à longs traits ou à diverses reprises, de ne pas couper le pain droit & également, afin de prendre ce qu'il y a de plus appétissant.

C'est une incivilité de laisser tomber de la bouche sur l'assiette immédiatement & sans

Y porter la main , les arrêtes & les autres choses que l'on est obligé de rejeter ; de remettre les arrêtes de poisson , les pelures & les noyaux des fruits , & autres semblables reliefs , dans les mêmes plats où on les a pris ; de se curer les dents en Communauté , de les laver & d'en jeter l'eau sous la table , de les frotter avec le doigt ou la serviette : ils pourront néanmoins les curer & nettoyer dans un autre tems , afin de se tenir la bouche nette.

C'est une immortification & une incivilité de souffler le potage ou les viandes pour les faire réfroidir ; de tremper le pain dans les sausses ; de se lécher les doigts ; de se remplir tellement la bouche , qu'on ne pût parler , s'il étoit nécessaire ; de boire ayant encore le morceau dans la bouche ; d'être des derniers à plier la serviette , particulièrement les jeunes à l'égard des Anciens.

Nemo ergo vos judicet in cibo , aut in potu.
Colos. 2. 16.

Que personne ne trouve donc rien à reprendre sur votre boire , ou sur votre manger .

CHAPITRE XVII.

Du tems & de la maniere de nettoyer les Cellules.

DEUX fois la semaine , sçavoir le Mercredi & le Samedi , ou les jours précédens , si ceux-là sont jours de Fêtes de garde , immédiatement après les graces du diner , ils ironteront arroser & balayer leurs Cellules : Après en avoir ôté les ordures , & chassé la poussière de dessus les Meubles , ils les rangeront tous chacun en son lieu . Néanmoins ils ne seront point singuliers en la disposition de leur Couche , Table , Oiatoire , & autres Meubles ;

mais ils les laisseront dans la place où ils les auront trouvés, conforme à la situation des Cellules.

Ils ne les décoreront d'aucuns Meubles qui ressentent le luxe, ou la frivolité mondaine. Tout doit y être simple, modeste, & conforme à la pauvreté Evangélique dont ils font profession.

Ils retireront de la vue tout linge, balai, vases & autres choses qui pourroient la choquer. Ils ne laisseront sur leur table aucun livre ou papier en confusion ; mais chaque chose aura son lieu, d'où ils la tireront quand ils en auront besoin, & où ils la remettront, quand ils en auront fait usage. En un mot, ils feront une vertu de la propreté, & tiendront leurs Cellules si nettes & si bien disposées, que le bel ordre leur donne de l'attrait & de l'amour pour la solitude.

Leur Oratoire leur sera véritablement Oratoire, & un lieu d'Oraison. Et pour le respect de l'action qu'ils y font, ils le tiendront toujours extrêmement propre & net, ne laissant dessus ni hardes, ni papiers, ni quoi que ce soit de profane. Ils y pourront seulement laisser l'Ecriture sainte, ou quelque Livre de Priere, ou de Méditation.

Leurs Cellules étant ainsi nettes & appropriées, ils iront au lieu de la récréation, laissant les fenêtres ouvertes s'il fait beau, afin de leur donner de l'air pendant leur absence.

Règ. c. Ces mêmes jours qu'ils nettoient leurs Cellules, s'ils reconnoissent qu'ils ont besoin de quelque chose, comme de plumes, de papier, & d'autres semblables petites nécessités, ils la demanderont au Zélateur, ou à celui qui aura le soin de les donner, par un billet signé de leur nom, qu'ils mettront à sa porte ; mais ils ne demanderont rien de vive voix, ni aux autres jours, à moins que leurs néces-

I. PARTIE. CHAP. XVIII. 349
fîtes ne fussent si pressantes, qu'ils ne pussent attendre les jours ordinaires.

Mundatis quod de foris est: munda prius quod intus est, ut fiat id quod de foris est, mundum.
Matth. 23. 25.

Vous nettoyez ce qui est au dehors : nettoyez premièrement le dedans, afin que le dehors soit plus net.

CHAPITRE XVIII.

Comment il faut se comporter dans les récréations.

UN arc long-tems tendu, ou se brise, ou s'affoiblit. L'esprit de l'homme n'est pas capable d'une contention perpétuelle vers l'objet, qui seroit même le plus propre à le flatter. Il a besoin de relâche, & doit en prendre pour rappeler ses forces & les renouveler. Mais la nature saist presque toujours avec trop d'avidité, & trop peu de mesures les occasions & les prétextes de dissipations qu'on lui présente. Ils tâcheront donc d'être circonspects & vigilans sur eux-mêmes dans les récréations.

Quand ils seront au lieu désigné par le Supérieur, ils n'en sortiront point sans permission ou sans nécessité, que la cloche ne sonne pour se retirer.

Il y a deux sortes de récréations ; les unes se passent dans le silence, & l'on confere dans les autres.

Dans celles où l'on garde le silence, ils n'iront point ça & là d'allée en allée, qui est une marque ou d'inconstance ou de curiosité ; mais ils en prendront d'abord une, où ils passeront leur récréation dans la modestie & dans le recueillement autant que cet exercice peut le permettre.

La Règle ne les oblige pas de se récréer ainsi.

350 EXERCICES SPIRITUELS

solitairement & en leur particulier, à dessein qu'ils demeurent sans entretien ; mais afin qu'en gardant le silence avec les hommes , ils s'entretiennent avec Dieu ou avec les Saints ou avec les Anges , particulièrement avec leur Ange gardien , ou enfin avec eux-mêmes.

Ils pourront prendre pour matière de leur entretien la méditation qu'ils ont faite le matin , ou la lecture qu'ils ont faite en leur Cellule, ou celle qu'ils ont entendue au Refectoire , ou la vertu qui fait le sujet de leur exercice & de leur recueillement , examinant le progrès qu'ils y font , ou les obstacles qu'ils y apportent. Ils donneront néanmoins une honnête liberté à leur esprit & à leurs sens ; à leur esprit , ne l'appliquant point si fortement à ces considérations , qu'ils empêchent l'effet de la récréation ; & à leurs sens , regardant par fois les créatures innocentes , comme sont les arbres , les fleurs les fruits , les oiseaux , afin de prendre occasion de ce qu'ils voient & entendent , de s'élever au Créateur , & de le glorifier en ses ouvrages.

Quant aux récréations où l'on confere , ils garderont le silence jusques à ce que le Supérieur leur ait assigné leur compagnie. Quand ils seront joints , ils ne se sépareront point de leur bande pour se joindre à une autre ; beaucoup moins plusieurs bandes se joindront - elles ensemble pour n'en faire qu'une , si ce n'est aux récréations qui se font hors le Monastere , lorsque celui qui préside juge à propos que la Communauté se repose , car pour lors toutes les bandes s'assembleront ; & nul ne s'en séparera sans permission.

Reg. 63. Dans les récréations & par tout ailleurs , les jeunes céderont toujours aux plus anciens , & ils ne s'afféyeront & ne se couvriront point qu'ils ne leur en fassent signe.

Pendant cet Exercice ils conserveront tou-

I. PARTIE. CHAP. XVIII. 351
jours un visage modestement joyeux , & se tiendront dans une telle modération , qu'une trop grande gravité ne les empêche point de se divertir , & qu'un trop grand divertissement ne les emporte dans la dissipation.

Ils ne parleront jamais de la nourriture : Ils n'y penseront même pas , s'il est possible , hors le Réfectoire ; & beaucoup moins en en murmureron - ils , si elle n'étoit pas telle que la nature sensuelle pourroit la souhaiter . Reg. 4. 40.

Ils éviteront sur-tout les moindres occasions qui pouroient blesser la charité , ne disant aucune parole qui puisse offenser personne , & dissimulant prudemment celles qui pourroient échapper contre eux. Reg. 4.

Du reste ils observeront les conditions de la conversation ainsi qu'elles sont marquées à la fin du Chapitre suivant :

1. Ils pourront parler de la vie , de la mort , & de la Passion du Fils de Dieu.

2. De la vie , des miracles , & des exemples de la très-sainte Vierge.

3. Des Vies des Saints , sur-tout de celles de N. B. P. Saint Benoît , de saint Maur , de S. Placide , de sainte Scholastique , de sainte Gertrude , & des autres Saints de l'Ordre.

4. Des Histoires de l'Ordre , & des autres Histoires Ecclésiastiques.

5. De la sainte Régule & de ses prérogatives , des déclarations , des Exercices & du rapport qu'elles ont avec la Régule , & des moyens de pratiquer tout cela en perfection.

6. Du silence ; des fruits qu'on en reçoit ; & des grands maux qui reviennent de trop parler.

7. De la charité fraternelle , & comment il faut s'aimer selon Dieu.

8. De la modeste Religieuse , & comment il faut se comporter en tous lieux.

9. Des misères du Monde en général & en particulier .

552 EXERCICES SPIRITUELS.

10. De la grace de la vocation & des biens infinis qui se trouvent dans la sainte Religion.

11. Du danger de tomber, quand on ne correspond pas avec fidélité à la grace de la vocation.

12. Des dangers infinis de se perdre où sont ceux qui vivent dans le Siècle.

13. De la patience, & comment il faut la pratiquer dans les sécheresses spirituelles, & en toutes les autres peines qui se rencontrent dans la voie de la perfection.

14. De la mort, du jugement tant universel que particulier, des peines du Purgatoire, des tourmens de l'Enfer, & du bonheur du Paradis.

15. Des préparations requises pour bien mourir ; comme la meilleure disposition à une bonne mort c'est la bonne vie, & comme il est rare de ne pas bien vivre & de bien mourir.

16. Des vertus en général & en particulier, & de leur beauté ; des vices & imperfections, & de leur laideur.

17. Des bons désirs que chacun doit avoir pour sa perfection ; & comme les bons désirs & la connoissance des choses saintes ne servent qu'à s'attirer un plus grand châtiment, si l'on ne les met en pratique.

18. Comment il faut se vaincre soi-même, & mortifier ses passions.

19. Des passions & du désordre qu'elles causent dans l'ame & dans le corps quand elles ne sont pas mortifiées.

20. De la lecture qu'ils ont entendue au Réfectoire, & de celle qu'ils ont faite en leur particulier.

21. De l'explication de quelque passage de l'Ecriture sainte, ou de la sainte Régule, ou quelque Pere de l'Eglise.

22. Des bienfaits de Dieu ; de la création,

de la conservation, du Baptême, de la vocation, de la persévérance, des inspirations, de la promesse du Paradis; & comme pour reconnaissance de tout cela, il faut l'aimer & le servir le plus parfaitement qu'il est possible, & persévérer de la sorte jusqu'à la fin, à laquelle seulement Dieu a promis la couronne & la récompense.

Cum comederas, & saturatus fueris, cave diligenter ne obliviscaris Domini Dei tui. Deuter. 6. 13.

Après que vous aurez pris votre repas, & que vous serez rassasié; gardez-vous d'oublier le Seigneur votre Dieu.

CHAPITRE XIX.

Du silence, & comment il faut parler.

IL seroit difficile d'expliquer en peu de mots la multitude des maux & des péchés dont la langue est la cause. L'Esprit saint l'a dit : les grands parleurs ne sont point exempts de Prou. 10. 19. péchés. L'habitude de parler beaucoup est une source de vices, un signe d'ignorance & de folie, & éteint communément la ferveur de la charité. L'envie de parler ne vient que de l'orgueil ; car on ne parle que pour instruire les autres, & pour paroître scavançant & habile. On se persuade aisément qu'on scait beaucoup de choses, & on les débite volontiers à dessein de se faire une réputation. De l'habitude de trop parler vient le dérèglement des mœurs, les médisances, les querelles, les mensonges, les bouffonneries &c. Celui qui ne scait mettre un frein à sa langue, ne scroit acquérir le don de la priere & la paix de l'esprit ; & celui qui trouve à redire sur les défauts des autres, se corrige rarement des

354 EXERCICES SPIRITUELS.

siens. On ne blâme les autres & l'on ne les abaisse que pour s'élever. Cette démangeaison est si grande qu'après avoir évité les autres péchés, on tombe dans celui-ci comme dans le dernier piège que tend le Démon.

C'est donc un grand bien que le silence, parce que lorsque la langue se tait, l'esprit est plus disposé à s'entretenir avec Dieu. Le silence sanctifie les calomnies, les douleurs, les persécutions, les afflictions. L'esprit est en paix, l'ame dans une tranquillité parfaite ; il est même quelquefois bon de s'abstenir des meilleurs discours. *Je me suis tu,* dit le Prophète (*Psal. 38.*) *je suis devenu muet, je n'ai même pas voulu dire de bonnes choses.* C'est une grande sagesse de scâvoir se taire ; car il est plus difficile de se taire que de parler.

Reg. c. 6. Le silence est le grand moyen des communications de Dieu avec l'ame, & de l'ame avec Dieu. C'est pourquoi ils aimeront & pratiqueront cet exercice jusqu'à ne point parler du tout, s'il étoit possible.

Reg. c. 4. Le tems destiné au silence est tout le tems qui reste après les récréations où l'on confere, lesquelles étant finies, ils le garderont exactement, si l'obéissance, la charité, ou la nécessité ne les oblige de parler.

Reg. c. 6. Si quelqu'un les interroge de choses vaines & inutiles, pour ne se point montrer trop fâcheux, ils feront paroître un visage affable & serein ; mais ils ne répondront rien, quand bien même on les devroit blâmer d'être trop séveres & singuliers en cela. Si on les interroge de choses nécessaires, ils répondront en peu de mots, & du reste s'excusant honnêtement ils se retireront.

Reg. c. 53. Ils ne s'entretiendront point avec les Hôtes, pas même avec nos Confrères. Si toutefois ils rencontrent les Hôtes, hors le tems du silence de la nuit & de celui du midi, ils pour-

sont les saluer, leur disant quelque peu de paroles pour leur témoigner de la bienveillance, & pour faire honneur à l'hospitalité.

Ils ne parleront point aux portes des Cellules, si la nécessité ne les presse de dire quelque peu de mots. En ce cas, ils les profereront d'une voix si basse, que la loi du silence n'en soit point blessée.

Ils ne feront point de bruit dans leurs Cellules, en ouvrant ou fermant les portes, soit de leurs chambres, soit des lieux réguliers ; ils les conduiront doucement avec la main, & soulageront le pêne avec la clef ou avec le doigt.

Quoiqu'ils soient obligés de garder le silence en tout tems, en tout lieu, & à l'égard de toutes personnes, ils le garderont néanmoins beaucoup plus étroitement pendant le tems du silence de la nuit, qui dure depuis la fin de Complies jusques au *Pretiosa* de Prime du lendemain ; & pendant celui du silence du midi, qui s'observe en Eté depuis Pâques jusqu'à l'Exaltation de la sainte Croix. Pendant ces tems ils ne le rompront point sans une nécessité indispensable, & si le tems & la commodité ne leur permettent pas d'écrire ce qu'ils veulent dire.

Ils l'observeront avec la même rigueur dans le Chœur, dans le Chapitre, excepté quand on y traite des affaires, ou qu'on y dit les coupes ; au côté du Cloître où répond le même Chapitre ; au feu commun ; dans le Refectoire, hors le tems même des repas, & dans le Dortoir. Quand ils seront obligés de marcher, ils le feront si doucement, qu'ils ne s'entendent pas marcher eux-mêmes, puisque tout bruit, de quelque maniere qu'on le fasse, est contraire au silence.

Ils auront la même retenue à l'égard des personnes séculières, ausquelles ils ne parleront point sans permission.

Reg. 6.
4¹.

Ibid.

Reg. 6.
4³.

356 EXERCICES SPIRITUELS.

Mais afin que leur silence ne soit pas un silence de bête ou d'idole, ils l'observeront dans la véritable fin de son institution, qui est, que se taisant avec les Hommes, ils parlent intérieurement avec Dieu; qu'ils s'entre tiennent familièrement avec lui, & qu'ils écoutent réciprocement ce qu'il leur dit au plus secret de leur cœur.

Ils ne se contenteront pas d'apprendre à garder le silence; mais ils se feront une étude d'apprendre à bien parler.

Reg. c. 6. Ils iront voir leur Supérieur autant de fois qu'ils en auront besoin, sans crainte de l'incommode ou de l'importuner. Ils l'aborderont toujours avec beaucoup de respect & d'humilité, à cause de l'autorité que Dieu lui donne sur eux; & après lui avoir fait une profonde révérence la tête toute découverte, ils lui demanderont permission de parler, en disant: *Benedicite*, & ne diront autre chose jusqu'à ce que répondant, il leur ait donné la permission de dire ce qu'ils veulent: alors ils lui parleront avec la même franchise & liberté qu'un fils fait à son pere.

Reg. c. 7^e. S'ils sont obligés de parler à d'autres Confrères, ils les aborderont pareillement avec respect, la tête demi-découverte; & leur faisant une médiocre inclination, ils diront: *Deo gratias*, & leur parleront ensuite avec toute sorte d'honnêteté.

Reg. c. 8. Mais s'ils ont à parler à des Séculiers, il leur feront une révérence convenable à leur condition; & après les avoir salués avec civilité sans dire *Deo gratias*, ils leur diront ou répondront ce qui sera nécessaire, les entretenant avec une honnêteté Religieuse, qui ne tienne rien de la rusticité, & qui retranche pareillement toute afféterie ou galanterie séculiere.

Mais avec quelque personne que ce soit

qu'ils entrent en conversation, leurs entretiens seront toujours accompagnés des circonstances que desire N. B. P. S. Benoît.

Ils parleront doucement; évitant les paroles rudes, piquantes, mordantes, fières, emportées. *Reg. c. 7.*

Sans rire; évitant toute raillerie, bouffonnerie, mots de dissolution, de théâtre indignes de la bouche d'un Religieux. *c. 4.*

Humblement; se gardant de toute parole hautaine, de vanterie, de vanité, d'estime de soi-même, de mépris d'autrui. *Reg. c. 6.*

Avec gravité; se donnant de garde de toute immodestie, de légereté, de gestes trop fréquens, de dissolution, d'application de main sur ceux ausquels ils parlent. *c. 7.*

En peu de mots; sans se rendre importuns comme voulant toujours parler; & sans interrompre les discours de ceux avec lesquels ils conversent. *c. 4.*

Raisonnement; pensant deux fois à ce qu'ils veulent dire avant que de le proférer, afin de ne rien dire que de judicieux, & d'éviter tout discours vain, frivole, puérile, à contre-tems. *c. 7.*

D'un ton de voix qui soit bas & suffisant pour se faire entendre. . .

Avec vérité; se gardant de tout mensonge, d'équivoques, de flatterie, d'exagérations, de mots à double entente, & qui pourroient donner à penser. *Ibid. c. 4.*

Avec charité; ne disant rien qui puisse offenser personne; ne donnant point de sobriquets, ni aux présens, ni aux absens; évitant toutes paroles de inimitude, de dérision, de mécontentement, soit contre leurs Supérieurs, soit contre leurs Confrères; & ne parlant jamais des vices, ni des défauts d'aucune personne, soit Religieuse, soit Séculière, surtout des Rois, des Princes, & des Grands du Siècle. *Reg. c. 34.*

Reg. c. 4. Sans contestation ; quand bien même ils seroient assurés que la chose n'est point comme on la dit : ils diront simplement ce qu'ils en savent sans disputer davantage , & sans mépriser le sentiment de ceux qui sont d'une opinion contraire.

Reg. c. 7. Religieusement ; ne regardant point les personnes fixement en face : se tenant dans une distance raisonnable , ensorte qu'en parlant , leur haleine ne donne point dans le visage de ceux à qui ils parlent , ne s'informant point des nouvelles ni des curiosités du siècle , & s'entretenant de discours d'édification & conformes à leur état . S'ils se trouvent en des compagnies , soit Religieuses , soit Séculières , où l'on tienne des discours contraires à l'honnêteté ou aux bonnes mœurs , ou à la réputation des absens , ils râcheront de les rompre , si cela peut se faire prudemment & sans offenser la Compagnie , mettant en avant quelque doute ou question d'une matière plus édifiante : ce qu'ils feront plus hardiment , s'ils ont de l'autorité sur les personnes avec lesquelles ils conversent.

Qui custodit os suum , custodit animam suam. Prov. 13. 3.

Celui qui met un frein à sa langue , garde son ame.

CHAPITRE XXX.

De la Conférence.

Luc. 11. *H*EUREUX sont ceux qui écoutent la parole de Dieu , & qui la mettent en pratique ! Quel plus grand bonheur en effet de se trouver à portée de recevoir cette nourriture de l'ame , qui l'éclaire en même temps sur tous ses devoirs !

Ils iront donc à la Conférence avec un esprit affamé de la parole de Dieu , & y apporteront un cœur disposé pour la recevoir comme une semence céleste , qui produira en eux des fruits de salut & de sainteté , s'ils n'y apportent point d'obstacle.

Quand on fera les prières qui la devancent , ils offriront cet exercice à Dieu , & le prieront avec toute humilité d'éclairer l'esprit de celui qui doit la faire , & de donner la grâce à ceux qui doivent l'écouter , de comprendre & de pratiquer les vérités qu'il va leur annoncer de sa part.

Pendant la Conférence , soit qu'il fasse l'Exhortation , soit qu'il interroge quelqu'un , soit qu'il réponde à un autre , ils seront fort attentifs à toutes ses paroles , comme à des instructions du Ciel , dont ils rendront un jour un compte bien exact : ainsi croyant assurément que Dieu leur parle par sa bouche , chacun les prendra pour soi , & s'en fera l'application , comme si elles n'étoient données qu'à lui seul en particulier . Reg. c. 2.

Après la Conférence , ils feront réflexion Reg. c. 1. sur les vérités qu'ils y auront entendues , particulièrement sur celles dont ils auront été le plus touchés , ou contre lesquelles ils commettent le plus de fautes , & feront une bonne résolution de s'en servir dans les occasions . Afin même de se les imprimer plus fortement dans l'esprit , & d'en retirer plus de fruit , ils pourront faire là-dessus la plus prochaine méditation , se servant pour s'exciter eux-mêmes , des raisons & des autorités dont le Supérieur s'est servi pour instruire & toucher la Communauté .

Esto mansuetus ad audiendum verbum Dei , ut intelligas. Eccli. 5. 13.

Soyez docile à écouter la parole de Dieu , afin que votre esprit soit éclairé .

CHAPITRE XXI.

Comment il faut découvrir l'intérieur.

Dans cet Exercice, que les Saints ont toujours recommandé, comme l'un des plus nécessaires pour avancer dans la voie de la sainteté, un Religieux doit montrer qu'il reconnoît son Supérieur pour le guide de son ame; & dans cette vûe il doit la lui faire connoître parfaitement, & la lui rendre aussi visible que s'il la portoit en ses mains.

c. 4. Reg. c. 7. Ils lui déclareront donc toute la disposition de leur interieur: de quelle maniere ils se comportent dans les Exercices de piété; dans la Confession, dans la Communion, dans l'examen de conscience, dans la lecture spirituelle, dans les Conférences, tant communes que particulières, dans la Méditation, dans l'Office divin: s'ils y ont de l'affection, s'ils y ressentent du goût & de l'attrait, s'ils s'y portent avec ferveur, s'ils en retirent du fruit, s'ils y souffrent des froideurs & des sécheresses, s'ils n'y contractent point une routine qui leur en fasse perdre le sentiment.

Ils lui feront connoître leur disposition pour les Exercices de la mortification; s'ils aiment la pénitence & l'austérité corporelle, s'ils vont au-devant de la croix & des souffrances, & s'ils reçoivent de bon cœur celles qui se présentent; s'ils s'appliquent tout de bon à la mortification des sens extérieurs, des passions, de la propre volonté, du propre jugement.

Ils lui feront savoir s'ils aiment, s'ils estiment, s'ils pratiquent la vertu; quelle est celle à laquelle ils s'attachent le plus; si c'est l'humilité, la patience, l'obéissance, la chasteté,

chasteté , la pauvreté , le silence , la solitude.

Ils lui diront s'ils ont des tentations ; de quelle nature , si elles sont fortes ou foibles ; s'ils y résistent facilement ; si elles sont fréquentes & de durée ; comment elles commencent & de quelle maniere elles finissent : s'ils ont des troubles , des inquiétudes , ou d'autres peines d'esprit , & quelle en est la cause ou l'occasion.

Ils lui déclareront enfin leurs nécessités extérieures & leur disposition corporelle ; s'ils ont des infirmités , des foiblesses & des douleurs qui méritent quelque soulagement ou quelque remède ; ce qu'ils feront néanmoins avec résignation & sans trop d'empressement , s'abandonnant pour le reste à sa prudence & à sa charité.

Comme dans cet Exercice ils font l'office de fils , & le Supérieur celui de pere , ils se revêtiront de l'esprit & des dispositions d'un fils ; savoir ,

De confiance , qualité des plus filiales ; puisqu'un fils a recours à son pere en toutes ses nécessités , qu'il espere tout de lui , qu'il attend tout de lui , qu'il reçoit tout de lui avec amour & reconnoissance.

De fidélité , ne lui céléant rien volontairement de tout ce qui leur arrive , quand ce sera contre lui même , & lui disant non seulement tout le mal qu'ils commettent , mais encore tout le bien qu'ils font.

De sincérité , lui disant les choses comme elles sont , sans dissimulation ni déguisement ; de crainte qu'il ne leur arrive comme à un malade , qui déguisant ou dissimulant sa maladie au Médecin , se met en danger de prendre des remèdes dangereux & contraires à son mal.

De déférence , recevant ses corrections & ses avis avec une parfaite soumission d'esprit ,

& les pratiquant avec autant de fidélité que
s'ils étoient sortis de la bouche de Dieu
même.

Au reste, ils satisferont à cet Exercice une fois le mois, & plus souvent s'ils le désirent, ou s'ils en ont besoin; pourvu que ce ne soit point pour des scrupules ou pour des inquiétudes qu'ils s'cavent, & qu'on leur a déjà dit plusieurs fois être sans fondement: mais les Novices & les jeunes Profès y satisferont une fois la semaine; les Novices au Père Maître, & les jeunes Profès au Père Directeur, en forte néanmoins qu'ils rendent aussi ce devoir au Supérieur au moins en deux endis une fois.

Si la pensée leur vient de ne point aller découvrir leur intérieur, de crainte d'être importuns à leur Père spirituel, ils la rejettent comme une tentation, puisqu'ils ne s'cavaient donner plus de consolation à leur Médecin que de lui demander des remèdes contre leurs infirmités.

Et s'il arrive que leur intérieur soit en paix, & qu'il leur semble n'avoir rien à déclarer, ils ne laisseront pas de satisfaire à ce saint Exercice, quand ce ne seroit que pour déclarer cette tranquillité, & pour se consoler en notre Seigneur avec leur Supérieur de leur bonne disposition. Ils le feront encore pour acquérir de nouvelles forces & de nouvelles lumières, pour obtenir les graces qui méritent cet acte d'humilité, & enfin pour conserver l'habitude de découvrir leur intérieur, de crainte que dans la nécessité, l'habitude étant perdue, Dieu ne leur donne pas la grâce de la force de le faire.

Pro animâ tua non confundaris dicere verum: est enim confusio adducens peccatum, & est confusio adducens gloriam & gratiam.
Eccl. 4, 14.

Pour le bien de votre ame n'ayez point de honte de dire la vérité : car il y a une confusion qui cause le péché, & une confusion qui donne la gloire & la grace.

CHAPITRE XXII.

Du zèle qu'il faut avoir pour bien apprendre à chanter.

Ils se ressouviendront toujours qu'ils sont obligés de faire sur la terre ce que les Anges font dans le Ciel, scavoir de chanter les louanges de Dieu jour & nuit. C'est pourquoi ils auront un grand zèle pour apprendre le Reg. c. 47. plein-chant, comme une chose sans laquelle ils ne peuvent s'acquitter de leur principal emploi.

Les Novices, les jeunes Profes & ceux qui en pourroient avoir besoin, s'assembleront tous les jours à cet effet, excepté les Fêtes, les Dimanches & les jours de grande récréation. Dans cet Exercice ils suivront la direction du Zélateur ou de celui qui est préposé pour enseigner le chant, & ils auront recours à lui pour avoir la résolution des difficultés qu'ils pourroient rencontrer.

Ils se tiendront dans une posture modeste & religieuse, cet Exercice tenant quelque chose de l'Office divin, & y ayant un rapport tout particulier.

Ils y garderont exactement le silence, & ne parleront point ni entr'eux, ni avec le Directeur, si ce n'est quand il sera nécessaire de se faire instruire de quelque chose qui concerne le chant, & pour lors ils le feront modestement & à basse voix.

Ils ne chanteront point tantôt dans un livre, tantôt dans un autre ; tantôt d'un côté,

tantôt d'un autre ; tantôt avec l'un , tantôt avec l'autre : mais ils chanteront ce que le Directeur du chant leur aura donné à apprendre , & avec ceux qu'il leur aura assigné pour compagnie.

Ils se formeront de bonne heure l'habitude de chanter de bonne grâce & avec décence , à ne point chanter du nez , à ne point tourner la bouche ni les lèvres , à ne point se contraindre la tête ni le visage. Ils éviteront néanmoins tout fredon & toutes afféteries de voix qui ressentent plus la vanité des airs du Monde , que la gravité des louanges de Dieu.

Si la lettre qu'ils chantent est quelque prière de l'Eglise , ou quelque chose de pieux ,
Reg. c. ils en prendront occasion d'élever leur cœur & leur esprit à Dieu , & d'y conformer intérieurement leurs affections , puisqu'en effet les efforts qu'ils font en s'exerçant , sont des essais du Service divin , & comme des préludes des louanges qu'ils doivent rendre à Dieu. Si les livres dont ils se servent pour s'exercer sont du Chœur , ils auront soin de les reporter en tems & lieu , en sorte qu'il n'en arrive jamais de confusion.

Ego sum, ego sum qui Domino canam. Psal-lam Domino Deo Israël.

C'est moi , c'est moi qui célébrerai les louanges du Seigneur. Je chanterai des Pseaumes à la gloire du Dieu d'Israël.

CHAPITRE XXIII.

De l'Offrande du soir.

SI l'Offrande qu'ils ont faite à Dieu au commencement de la journée a été comme le sacrifice du matin , celle-ci doit être comme le sacrifice du soir.

Elle est composée de trois parties qui sont l'action de grâces, l'oblation & l'invocation.

I. Ils rendront grâces à Dieu de tous les bienfaits en général qu'ils ont reçus de lui depuis qu'ils sont au monde, & plus spécialement de ceux qu'ils ont reçus ce jour-là, & en particulier de ceux qui leur auront été plus sensibles, & dans lesquels ils auront reconnu quelque effet extraordinaire de sa bonté.

Secondement, ils offriront à Dieu leur corps, leur ame, leur vie : mais au lieu qu'au commencement de la journée ils ont offert à Dieu toutes leurs actions, ils lui offriront à la fin le repos & l'inaction de toutes leurs puissances, protestant vouloir être tout à lui, soit qu'ils agissent, soit qu'ils n'agissent pas ; & désirant suppléer à ce défaut d'action par le mouvement naturel de leur cœur, & lui rendre autant d'hommages & d'adorations qu'ils respireront de fois pendant leur sommeil. Mais comme ils vont entrer dans un état où leur liberté doit être liée, & où ils ne pourront pas veiller sur eux-mêmes, ils s'abandonneront parfaitement à la garde de ce Dieu qui ne dort jamais, & de l'Ange qu'il a commis à leur conduite.

En troisième lieu, ils lui demanderont la grâce non seulement de ne point commettre de péché cette nuit, mais que l'image même ou l'ombre du péché ne paroisse point dans leur corps ni dans leur esprit. Ils le prieront que ce corps & cet esprit qu'ils viennent de lui offrir en parfait holocauste soient préservés de tous les accidens qui pourroient leur arriver.

Elevatio manuum mearum sacrificium vespertino. Psal. 14. 2.

Que l'élévation de mes mains me tienne lieu devant vous de sacrifices du soir.

Modèle d'Offrande.

MON Seigneur & ma Dieu , très-adorable Trinité , Pere , Fils & saint Esprit , souverain bien infiniment aimable , mon principe & ma fin , en qui consiste ma vraie félicité , je vous adore , je vous loue & vous rends graces de tous les bienfaits que j'ai reçus pendant toute ma vie , & particulièrement des bons mouvemens & des bonnes inspirations que vous m'avez donnéz aujourd'hui. Je vous remercie sur-tout de m'avoir tiré de la corruption du monde & du milieu de tant d'ennemis de mon salut , en m'appellant à la vie Religieuse dans un Ordre si saint & une Congrégation si sainte , où je puis travailler avec tant de facilité à ma sanctification. Je vous demande pardon de tout mon cœur de toutes les infidélités que j'ai commises jusqu'à présent dans ce saint état , & sur-tout d'avoir commis aujourd'hui N. inobseriance N. négligence. Faites-moi la grace , ô mon Dieu , de vivre avec plus de fidélité & plus d'ardeur que par le passé , afin d'attirer sur moi la persévérance dans votre grace & dans ma vocation.

Je remets pendant cette nuit mon corps , mon ame & ma vie entre vos mains ; je vous offre mon repos & l'inaction de toutes mes puissances , désirant vous rendre autant d'hommages & d'adorations que je respirerai de fois pendant mon sommeil. Je vous offre aussi toutes les louanges que vous rendent jour & nuit les Anges & les Saints qui sont dans le Ciel , avec tous les soupirs , les pénitences & les adorations que vous rendront pendant cette nuit les Justes qui sont sur la terre.

Mon Dieu , pour qui il n'y a point de nuit , qui ne dormez jamais , mais qui veillez toujours à la garde d'Israël , je vous supplie

de veiller sur moi pendant mon sommeil, afin que l'ombre du péché ne paroisse pas dans mon imagination. Faites, Seigneur, que ce corps qui vous est consacré soit préservé des accidens qui pourroient m'arriver. Pour cet effet écartez d'autour de moi toutes les embûches des mauvais esprits, & environnez-moi de vos SS. Anges qui me gardent en paix.

O Vierge sacrée, & vous mon bon Ange, avec mes SS. Patrons N. N. assistez-moi pendant mon sommeil de votre sainte protection, afin que me reposant dans la douceur de la grace, je puise un jour me reposer avec vous dans la douceur de la gloire. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXIV.

Comment il faut finir la journée, & du repos de la nuit.

C^omme le sommeil est l'image de la mort, c'est aussi l'idée qu'ils en prendront quand ils se disposeront à se coucher. Ils regarderont les ténèbres de la nuit comme celles de la mort, & leur couche comme le cercueil où on les étendra un jour. C'est Reg. s. 4. pourquoi ils ne se coucheron jamais que leur conscience ne soit dans le même état & dans la même assurance, où ils voudroient qu'elle fût quand ils seront prêts d'expirer.

Quand ils auront pris leur habit de nuit, & qu'ils feront en état de se coucher, ils flétriront les genoux pour rendre à Dieu leur dernière adoration, & comme sortant du lit ils ont honoré la très-sainte Trinité en disant, *Gloria Patri*, ainsi en y rentrant ils lui demanderont sa très-sainte bénédiction, disant :

Benedicat & custodiat nos omnipotens & misericors Dominus, Pater, & Filius, & Spiritus sanctus. Et sans différer davantage, ils se coucheront avec cette bénédiction dans une posture modeste & honnête, dans laquelle ils n'auroient point de honte d'être vus si on les trouvoit morts le lendemain, ou si quelque personne de mérite se présentoit inopinément à eux. Leur premier soin en s'éveillant ayant été de donner leur première pensée à Dieu, ils seront tellement présens à eux-mêmes, qu'ils lui donnent encore la dernière, pensant à lui, ou à quelque chose de bon (sans violence néanmoins) en attendant le sommeil.

Enfin ils s'endormiront tellement en Dieu, que dans les momens qu'ils s'éveilleront pendant la nuit, leur esprit s'élève & se porte comme naturellement à lui. En dormant même, leur cœur doit conserver une telle pente vers celui qu'il doit aimer par-dessus toutes choses, qu'ils puissent dire avec l'épouse sa-
Cant. 5. 1. crée : *Je dors, mais mon cœur veille.*

Custodi legem meam atque consilium: si dormieris non timebis; quiesces & somnus tuus erit suavis. Prov. 3. 24.

Gardez ma loi & mes conseils, & vous dormirez sans crainte; vous prendrez votre repos en assurance, & votre sommeil sera doux & tranquille.





SECONDE PARTIE.

Des Exercices particuliers.



CHAPITRE PREMIER.

Du péché , & de l'aversion qu'il faut en avoir.



E péché est le plus grand de tous les ennemis de l'ame , & l'obstacle le plus formel à sa perfection ; Reg. c. 7. c'est ce que les Religieux doivent le plus haïr , & écarter de leur conscience avec le plus de soin .

Ils conserveront principalement une grande Reg. c. 4. aversion du péché mortel , & le haïront plus que la mort , plus que toutes les infamies & ignominies du monde , plus que toutes les misères imaginables , & même plus que l'Enfer , puisque c'est un malheur plus grand que tout cela ; qui peut les séparer de Dieu , non seulement en cette vie , mais encore dans toute l'Éternité ; qui non seulement peut les priver de toutes les félicités de la vie future , mais encore qui peut les précipiter dans l'abîme de tous les maux ; qui enfin peut les dépouiller de tous les mérites de la vie austere qu'ils professent , & même les rendre plus

Q v

coupables que s'ils ne l'avoient pas professée ; à cause du mauvais usage qu'ils auroient fait de tant de choses saintes. Ils auront toujours cette vérité fortement imprimée dans leur esprit, qu'un Religieux qui péche mortellement dans la Religion, est un Adam qui péche dans le Paradis.

Ils ne se contenteront pas d'avoir une simple haine pour le péché mortel, ils s'accoutumeront d'en avoir de l'horreur.

Ils auront encore une grande aversion pour les péchés veniens ; car quoiqu'ils ne séparent pas entièrement l'âme de Dieu, ils la disposent néanmoins insensiblement au péché mortel, qui fait cette funeste séparation. S'ils ne la privent pas de la grâce, ils la privent au moins de ces douceurs & de ces consolations qui rendent les austérités de la vie Religieuse faciles & légères.

Ils banniront de leur cœur les moindres affections pour le péché veniel, puisque c'est en quelque façon commettre un péché que d'avoir de l'affection pour le péché, & que tandis qu'ils conserveront cette affection, ils ne jouiront jamais de cette paix intérieure qui est promise aux hommes de bonne volonté.

Reg. 6.7. Ils seront donc dans cette disposition d'esprit, de ne commettre jamais aucun péché volontairement & avec réflexion pour petit qu'il soit ; & que leurs péchés ne soient que des péchés de surprise & de fragilité.

Afin d'éloigner davantage le péché de leur cœur, ils en éviteront les occasions de tout leur possible, de crainte que s'approchant trop près du précipice, ils ne tombent dedans.

Si les Supérieurs les engagent dans des emplois ou dans des commissions qu'ils croient leur être dangereuses, ils leur ouvriront leur

cœur avec humilité pour leur représenter les causes de leur crainte, après quoi s'ils persistent dans leur première volonté, ils s'y soumettront avec résignation & dans une par-^{Reg. c. 6.}
faite confiance, que Dieu, par la volonté duquel ils s'engagent dans les périls, les préservera en vertu de l'obéissance, pourvu qu'ils gardent avec fidélité les bons avis qui leur seront donnés par ceux qui les y ex-^{Reg. c. 4.}
posent.

*Filium ab infantiâ timere Deum docuit, &
abstinere ab omni peccato. Tob. 1. 10.*

Il instruisit son fils dans la crainte de Dieu, & lui recommanda de ne commettre aucun péché.

CHAPITRE II.

De la crainte de Dieu.

LA crainte de Dieu a toujours été regardée comme le principe de la véritable sagesse. L'Auteur du Livre de l'Ecclésiastique ne tarit point sur les louanges de cette vertu. Elle fait, selon lui, (Ch. 1.) la gloire de l'homme, son bonheur, sa joie & son trésor ; & si elle est le commencement de la sagesse, elle en est aussi la plénitude.

Le motif plus pressant pour se relever de ses péchés passés, & pour s'empêcher d'en commettre de nouveaux, est aussi la crainte qui regarde Dieu, ou comme un juge dont l'on craint les châtiments, ou comme un père à qui l'on appréhende de déplaire.
^{Reg. c. 7.}

Ils ne perdront donc jamais cette sainte & salutaire crainte ; & afin d'en être parfaitement pénétrés, ils jetteront souvent la vue sur les perfections de Dieu, qui sont les plus capables de l'exciter, telles que la grandeur
^{Reg. c. 7.}

372 EXERCICES SPIRITUELS,
infinie de sa Majesté , en comparaison de laquelle toutes les Créatures sont comme si elles n'étoient point : son autorité souveraine, qui le rend Maître & Seigneur absolu de toutes choses : sa toute-puissance , par laquelle il peut les anéantir en un moment : sa justice , qui punit les péchés par une infinité de misères en ce monde , & par des peines éternnelles en l'autre ; mais principalement son immensité , qui le rend tellement présent à toutes choses , qu'il pénètre jusques à leurs plus secrètes pensées , & découvre leurs actions les plus cachées.

Reg. c. 7. Ils concevront un grand respect pour une si haute , si sublime , & si incompréhensible Majesté , & une sainte crainte de rien faire qui puisse l'offenser.

Reg. c. 19. Ainsi ils se souviendront d'opérer leur salut avec crainte & tremblement. Afin que cette crainte soit plus vive , & qu'elle les retienne plus fortement , ils s'entretiendront souvent dans des pensées de la mort & de l'incertitude de son heure , des jugemens de Dieu & des rigueurs de sa justice , de l'Enfer & de l'Eternité de ses peines. Mais il ne faut pas qu'ils s'abstiennent du mal que par la seule crainte des châtimens ; ils doivent moins craindre en esclaves qu'en fils , quia irrité son pere , & qui seroit fâché de lui défobéir , par le motif de l'amour , & du respect qu'il lui porte. Ils feront donc le bien , parce qu'il est agréable à ce Pere plein de bonté & de miséricorde ; & fuiront le mal , parce qu'il lui déplaît.

Timor Domini delebat cor , & dabit latitiam , & gaudium , & longitudinem diorum.... Timor Domini expellit peccatum.
Eccli. 1. 12. 28.

La crainte de Dieu remplit le cœur de joie , de plaisir , & de satisfaction ; elle prolonge la vie , & empêche de commettre le péché.

CHAPITRE III.

De la mortification en général.

Nous sommes faits pour la gloire du Ciel; le seul chemin qui y mene , nous a été tracé & montré par Jesus-Christ , lorsqu'il nous a dit de prendre notre Croix & de le suivre. Cette Croix est la mortification des sens & des passions. C'est cette épée que le Fils de Dieu est venu apporter dans le monde , & qu'il met en la main de ceux qui veulent être parfaits , afin qu'ils fassent la guerre à leurs ennemis domestiques , & qu'ils s'en servent pour retrancher d'eux-mêmes tout ce qui est contraire à la perfection.

Ces ennemis ne sont autres que les vices qui régnent dans les sens , dans la chair , dans les passions , dans l'imagination , dans la volonté , dans l'entendement , & en un mot dans tout l'homme intérieur & extérieur. L'ame attaquée par tant d'endroits , doit donc veiller continuellement sur elle-même ; être toujours prête de combattre & de retrancher ses inclinations dérégées , à mesure qu'elles se soulevent , de crainte qu'elles ne croissent , qu'elles ne se fortifient , & enfin qu'elles ne deviennent indomptables.

Les Religieux obligés à une plus grande perfection , par la profession qu'ils font plus particulière de suivre Jesus-Christ , ne peuvent être véritablement ses Disciples , s'ils ne portent la croix de la mortification , & s'ils ne s'arment de cette épée spirituelle.

Mais parce que c'est une entreprise très-difficile , puisqu'il s'agit de se faire la guerre à soi-même ; ils demanderont à Dieu avec le plus de ferveur qu'il leur fera possible , la

374 EXERCICES SPIRITUELS.

Préf. grace de pouvoir exécuter une chose qu'ils ne pourroient accomplir avec toutes les forces de la nature.

Dans une ferme confiance de ce secours, ils formeront une bonne résolution de combattre, & s'armeront d'un grand courage pour vaincre toutes les répugnances de l'amour propre, & toutes les tendresses que la nature pourroit avoir pour elle-même, quand elle se sentira combattue.

Job. 7. 1. La vie de l'homme étant une guerre perpétuelle sur la terre, la vie d'un Chrétien doit donc être une croix continue, qu'il doit porter jusqu'à la fin de ses jours, sans se lasser. Les vices dorment, & ne sont qu'assoupis lorsqu'on les croit tout-à-fait étouffés. Ils se réveillent, quand on y pense le moins ; & les hommes qui semblent avoir atteint le plus haut degré de la perfection, ont encore des vices à combattre, & des défauts à corriger. Il reste toujours dans l'homme un fond de corruption, & une racine de concupiscence très-propres à les faire pulluler de nouveau. On ne sçauroit donc être trop en garde contre soi-même, & l'on ne peut avec trop de persévérande crucifier sa chair & ses vices, quand on se propose d'exprimer en soi l'image de Jesus Christ crucifié.

Si prafes anima tua concupiscentias ejus, facies te in gaudium inimicis tuis. Eccli. 18. 31.

Si vous accordez à votre ame ses désirs & ses appétits, vous deviendrez la fable & le jouet de vos ennemis.

CXVII

CHAPITRE IV.

De la mortification des sens extérieurs.

Tout l'homme extérieur consiste dans les sens, & l'extérieur sera bien réglé, si tous les sens sont retenus dans le devoir par par les loix de la mortification.

Ils feront donc leur possible pour les bien garder, comme des portes par lesquelles la mort entre bien souvent dans l'ame. Ils auront soin de les tenir fermées aux objets mondains & terrestres, & de les ouvrir seulement à ceux qui peuvent leur donner de la dévotion.

Comme la vue est le plus noble de tous les sens, il est aussi le plus dangereux. Ils tâcheront de dompter sa légereté naturelle par une sévere & continue mortification ; la tenant toujours abaissée, & se gardant de tout regard curieux, dangereux, illicite, & non nécessaire. Si quelque occasion se présente de voir de semblables objets, ils les mépriseront & s'étonneront comment des hommes créés pour les délices de la grace & de la gloire, prennent plaisir en des choses si baïses & si frivoles.

Ils entoureront leurs oreilles d'épines, selon le conseil du Saint Esprit, c'est-à-dire, d'une rigoureuse mortification, les fermant à toutes paroles de murmures, de médisance, de plainte, de vanité, de bouffonnerie, de deshonnêteté & de nouvelles mondaines. S'ils sont contraints d'entendre quelque chose de semblable, ils tâcheront d'en détourner leur pensée, appliquant leur esprit à quelque pieuse considération.

Ils ne chercheront point avec empresse-

Reg. 6.7.

Ibid.

Eccl. 18.

28.

Reg. 6.

67.

ment les bonnes odeurs des fleurs & des parfums, & n'en mèleront point dans leurs meubles & leurs habits, parce qu'elles rendent l'âme molle & effeminée. S'ils se trouvent quelquefois en des lieux où ils soient obligés d'en sentir, ils en prendront occasion d'aspirent après l'odeur des parfums de l'Epoux céleste, & d'élever leur cœur & leur esprit aux délices du Paradis.

Reg. 39. Pour ce qui est du goût, ils se ressouviendront toujours du fiel dont le Fils de Dieu fut abbreuvé le jour de sa Passion; & en cette vue ils dédaigneront le plaisir du goût dans les viandes, ne recherchant point les assaisonnemens & les confections sensuelles, comme contraires à la vie pénitente qu'ils doivent mener.

Ils se ressouviendront que la concupiscence est comme la poudre à canon; elle s'enflamme très-aisément; ils doivent donc se donner de garde de tout ce qui peut l'embraser.

On ne mortifie pas seulement les sens par le retranchement des objets qui peuvent leur donner du plaisir: on les mortifie encore, & beaucoup plus efficacement, par l'application de ceux qui peuvent les affliger.

On mortifie la vue, en regardant les choses qui naturellement lui sont désagréables, comme sont les ennemis, les personnes rebutantes, pauvres, ulcérées, les objets tristes & lugubres.

On mortifie l'ouïe, en lui faisant entendre des choses affligeantes, comme sont les injures, les corrections, les sons durs, & les bruits importuns.

On mortifie l'odorat, en flairant des puanteurs, & des odeurs désagréables.

On mortifie le goût, en recherchant les viandes amères, insipides & dégoûtantes.

Enfin on mortifie l'attouchemennt par les habits rudes , par les couches dures & incommodes , par la pointe des haires , des cilices , des ceintures ; & des autres instrumens de pénitence.

La vie des sens consiste proprement dans la jouissance des objets qui les flattent , & la mort des sens dans la séparation de ces objets , ou dans l'usage de ceux qui leur déplaisent . Rien n'est si dangereux à la vie chrétienne , que la vie des sens . Les facultés de l'ame étant unies à l'imagination , celle-ci émue par les sens , ébranle les facultés de l'autre , tente la volonté , & la sollicite à consentir aux plaisirs illicites , dont elle lui présente les images les plus flatteuses . Un Chrétien doit donc détourner ses sens de ces objets qui le mettent dans un danger évident de se perdre .

Timeo autem ne sicut serpens Eveam seduxit astutiam suā , ita corrumpantur sensus vestri , & excidant à simplicitate , qua est in Christo .

2. Corint. 11. 3.

Je crains qu'à l'imitation d'Eve , qui se laissa séduire par les ruses du serpent , vous ne vous laissiez surprendre par vos sens , & qu'ils ne s'écartent de la simplicité chrétienne .

CHAPITRE V.

Des pénitences , & de la mortification de la chair .

DE s qu'une ame a conçu des sentimens de son salut , & qu'elle a pris la résolution de vivre selon les principes de la loi de Dieu , la chair s'élève contre l'esprit , & l'esprit contre la chair ; ensorte qu'il ne se trouve pas deux plus grands ennemis dans le monde .

Mais afin que l'esprit soit le maître , ils Reg. c. 4.

378 EXERCICES SPIRITUELS.

entreprendront tout de bon de mortifier la chair, & aimeront les pénitences qui peuvent l'humilier & l'affoiblir : ils embrasseront avec grande ferveur tout ce qui peut lui être pénible, les jeûnes, les abstinences, la faim, la soif, le froid, le chaud, les veilles, le travail, la lassitude ; en un mot, tout ce qui est contraire à la sensualité.

Reg. c. q.

Ibid.

Ibid.

Pr. l.

c. 3.
Ibid.

Reg. c.
49.

Ibid.

Ibid.

Ils supporteront de bon cœur, avec joie & amour les peines qu'ils rencontreront dans les Exercices de pénitence, se rappelant souvent celles que méritent leurs péchés, qui ne peuvent être rachetés qu'à ce prix. Ils s'y exciteront de plus en plus en les comparant avec les souffrances du Fils de Dieu innocent, & sans taches, qui n'est arrivé à la gloire que par cette voie.

Ils regarderont les austérités & les pénitences prescrites par la Régule, par les déclarations, & par leur Supérieur, comme leur étant imposées par l'ordre de Dieu même ; & ils ne demanderont d'en être déchargés que pour des infirmités notables, ou pour de très-fortes considérations. Si on les en exempte pour des infirmités considérables, ils offriront à Dieu, & souffriront de bon cœur en échange les peines de leurs maladies.

Outre ces pénitences ordinaires, ils demanderont permission d'en faire d'extraordinaires par un billet, dans lequel il les spécifieront, & qu'ils mettront à la porte du Supérieur, au commencement du Carême & aux veilles des Fêtes solennelles & de dévotion.

S'il ont la dévotion d'en faire davantage, ils recommanderont le tout à Dieu, & le prieront avec humilité de faire voir là-dessus sa volonté à celui qui est chargé de leur conduite, sans l'avis & la permission duquel ils n'entreprendront rien, soit pour la quantité soit pour la qualité ; mais ils lui déclareront

ce que notre Seigneur leur inspire de faire par un billet, qu'ils pourront lui donner au commencement de chaque mois. Quand il aura réglé leurs pénitences, ils les recevront comme de la main de Dieu, & les accompliront avec une exacte fidélité; c'est-à-dire, *Reg. 6.* qu'ils n'y ajouteront ni retrancheront rien sans une nouvelle permission.

Qui sunt Christi carnem suam crucifixentes cum vitiis & concupiscentiis Galat. 5. 14.

Ceux qui appartiennent à Jesus-Christ ont crucifié leur chair avec ses vices & ses désirs déréglés.

CHAPITRE VI.

De la modestie ou composition extérieure.

Cette vertu est comme l'accomplissement de la mortification de l'extérieur, parce que c'est elle qui achève de régler jusques aux plus petits mouvements du corps & des sens; & qui les perfectionne de telle sorte, que quand on la pratique comme il faut, il est visible que Dieu n'habite pas seulement dans l'âme, mais encore qu'on le porte dans le corps, ainsi que l'ordonne Saint Paul.

Ils porteront toujours la tête, sans fierté *ni Reg. 6. 7.* arrogance, l'inclinant tant soit peu par le devant, ensorte qu'elle ne pance point sur les épaules: ils ne la tourneront point en arrière ni de côté & d'autre, si la nécessité ne les y oblige; ils le feront alors posément & avec gravité.

Ils auront la contenance gaie & modeste, *Reg. 6. 8.* faisant paraître jusques sur leur visage la sérenité de leur intérieur, & la beauté de la vertu qui y réside.

Ils tiendront les yeux baissés, & quand ils *Reg. 6. 10.*

380 EXERCICES SPIRITUELS.

seront obligés de les lever , ils le feront doucement & sans effort.

Reg. c.7. Ils porteront les mains sous le Scapulaire & sur la ceinture , quand ils les auront libres ; & jamais ils ne les auront pendantes ou dans leurs poches , quand ils se promenent ou qu'ils sont debout.

-Ibid. Ils tiendront les pieds rapprochés , mais sans gêne quand ils seront de repos , sans les croiser : ils ne s'appuieront point , ils n'écartieront point les jambes indécentement , & ne les mettront point l'une sur l'autre quand ils seront assis.

Quand ils marcheront , leurs pas ne seront ni dissolus , ni précipités , mais graves & modestes , & si quelque nécessité les oblige de se hâter , ce sera toujours sans blesser la modestie & la bienséance Religieuse.

Reg. c. 34. Leurs habits seront nets & proprement accommodés , ressentant la pauvreté , mais jamais la saleté ; & quand ils seront à genoux ils prendront garde qu'ils leur couvrent toujours les pieds.

Ils n'ôteront leur Scapulaire devant qui que ce soit sans une grande nécessité , & ne paroîtront jamais sans cette marque de leur profession. Ils ne porteront point leur froc sur le bras par le Monastere , ni même dans le Dortoir ; mais ils le vêtiront dans leur Cellule , ou dans la Sacristie , ou dans le lieu où ils seront , & l'accommoderont proprement avant que d'en sortir.

Hors les rencontres de cérémonies & de civilité , où il faut se tenir découvert , soit qu'ils se promenent , soit qu'ils fassent autre chose , ils ne jetteront point leur capuchon en arrière , demeurant la tête nue , & beaucoup moins retenant la calote sur la tête.

Ils ne se couvriront ni découvriront point en secouant la tête , mais ils y porteront modestement la main.

En un mot, ils disposeront tellement leur extérieur selon les règles de la modestie, que la vertu qui ne peut être vue en elle-même, se rende visible & aimable dans leur maintien.

Modestia vestra nota sit omnibus hominibus.
Philip. 4. 5.

Que tout le monde s'apperçoive de votre modestie.

CHAPITRE VII.

De la mortification de l'intérieur.

Reg. c. 4. **L**A mortification de l'extérieur est peu de chose, & ne diffère guères de l'hypocrisie si elle n'est animée & soutenue de la mortification de l'intérieur. Celle-ci donc étant la principale, & comme la forme & la fin de l'autre, ils s'y appliqueront avec un soin tout particulier.

Ils commenceront par les passions, dont la mortification consiste dans la modération de leurs mouvements ; & cette modération est parfaite, quand on les tient tellement assujetties à la raison, qu'elles ne s'élèvent que quand on veut, autant qu'on veut, & comme on veut ; parce qu'étant enracinées dans l'âme, il n'est pas possible de les détruire entièrement. La nature corrompue les souleve pour les faire servir au péché, la raison fortifiée de la grâce peut aussi les exciter pour les faire servir à la gloire de Dieu, & à la pratique des vertus héroïques. Ils s'attacheront principalement à la mortification de celles qui pour l'ordinaire sont les plus violentes, & qui troublent davantage la tranquillité du cœur, comme sont l'amour, le désir, la délectation, la haine, la crainte, la tristesse,

Ibid.

& la colere. Ils les tiendront tellement en bride, qu'elles ne préviennent jamais l'empire de la raison, qui doit les retenir entièrement, quand elles se portent à des choses illicites, & seulement les modérer quand elles se portent aux bonnes avec excès ou avec trop d'empressement.

La mortification de l'imagination n'est pas d'une moindre conséquence, puisque les passions ne s'excitent & ne se soulevent qu'en vue des objets que l'imagination leur représente ; de sorte que si l'imagination est bien mortifiée, il sera facile de retenir les passions dans le devoir.

Reg. c. 4. Il est très-important de rejeter les images & les représentations qui peuvent entraîner vers la créature, si-tôt qu'elles commencent à

Reg. c. 5. se former dans l'imagination, sur-tout quand elles tendent à la déshonnêteté ; étant certain que quand on leur donne le loisir de s'imprimer, il est très-difficile de les effacer. Ils feront donc leurs efforts pour s'habituer à ne se plaire qu'à celles qui engagent à la pratique de la vertu, & qui peuvent les porter à Dieu.

Ils ne se laisseront jamais préoccuper d'aucune imagination ou pensée mal fondée, quand il est question de juger des choses ; mais ils consulteront toujours les lumières de la foi & de la raison, afin d'en juger fainement & selon Dieu.

Ils mortifieront l'esprit dans sa curiosité, & dans le désir de scâvoir les choses qui ne sont point de leur profession ; & même dans la recherche excessive & trop empêtrée des choses bonnes & qui sont de leur état. Ce qui n'empêchera point qu'ils ne s'appliquent à l'étude des sciences divines & humaines, si les Supérieurs le leur permettent ; mais il les spiritualiseront toutes par de saintes inté-

II. PARTIE. CHAP. VII. 385

tions ; n'étudiant jamais seulement par curiosité , ni pour être connus , qui est une vanité : mais ils le feront , ou pour s'instruire eux-mêmes , qui est une humilité ; ou pour édifier les autres , qui est une charité ; ou pour satisfaire aux ordres de la Religion qui les y applique , qui est une obéissance .

Ils le mortifieront encore dans son propre Reg. c. 52 jugement , ne s'attachant jamais à leurs propres lumières avec opiniâtreté , mais les tenant toujours pour suspectes , sur-tout quand plusieurs personnes sages & éclairées seront du sentiment contraire , ou qu'il y va de leur propre intérêt & de leur propre conduite ; parce que l'amour propre s'aveugle ordinairement par le propre intérêt , & qu'étant ainsi aveuglé , il se persuade aisément que ce qui lui est contraire lui est avantageux , & que ce qui lui est avantageux lui est contraire .

Ils mortifieront la volonté dans tout ce Reg. c. 4. qu'elle a de propre , & qui ne s'accorde pas avec la volonté de Dieu , ni avec celle de la Régule , ni avec celle des Supérieurs , ni avec celle des personnes de probité : car c'est là ce qui fait la propre volonté , de n'être pas commune avec celles auxquelles elle est obligée de se conformer .

Ils sauront toutes les occasions de mortifier Reg. c. leur amour propre , qui fait se trouver jusqu' 3. & 7. ques dans les plus petites choses ; qui tourne tout à son avantage , & qui nous engage à vouloir , ou faire le bien toujours purement pour nous-mêmes . Ils auront donc un motif plus relevé , & se proposeront toujours Dieu pour fin de toutes leurs actions .

Post concupiscentias tuas non eas , & à voluntate tua auertere . Eccli. 18. 30.

Ne vous laissez pas emporter à vos inclinations dérégées , & ne suivez pas les mouvements de votre propre volonté .

CHAPITRE VIII.

De la mortification des vices : comment il faut les déraciner, & pratiquer les vertus contraires.

Les vices sont les effets & les causes du péché ; les effets, parce que ce sont des habitudes que le péché forme en l'ame ; & les causes, parce que ces habitudes portent l'ame à faire des actions semblables à celles qui les ont formées.

Reg. c. 7. Ils ne se contenteront pas d'en mortifier les premiers mouvements, mais leur mortification se portera à les déraciner & arracher entièrement ; ce qui peut se faire en deux façons : premièrement, par une simple cessation d'actes ; puisqu'il est certain que comme les habitudes des vices se forment & s'augmentent par les actions qu'elles produisent, elles s'affaiblissent & diminuent lorsqu'on les empêche entièrement d'agir ; secondement, par la pratique des vertus qui leur sont contraires. Cette sorte de mortification est beaucoup plus efficace ; car outre qu'elle déracine l'habitude du vice comme la première, elle forme en même-tems celle de la vertu.

Pour faire les choses de la maniere la plus parfaite, ils prendront à tâche de pratiquer une vertu pour chasser le vice qui prédomine en eux, & former en sa place l'habitude de cette vertu. Afin que cette pratique leur soit facile, ils remarqueront que trois choses doivent la devancer, trois choses doivent l'accompagner, & trois choses doivent la suivre.

Avant que de la commencer, & après avoir demandé à Dieu les lumieres de son Esprit, ils

Ils examineront à fond leur intérieur, pour découvrir quel est leur vice prédominant, qui pour l'ordinaire est celui qui éclate le plus souvent en actes, & qui leur fait commettre le plus de fautes.

Quand ils l'auront reconnu, ils verront quelle vertu lui est le plus directement opposée. C'est celle-là qu'ils doivent prendre résolution de pratiquer pour le combattre, se proposant d'en produire un certain nombre d'actes par jour, & prenant certains signes pour s'en rappeler le souvenir, comme peuvent être le son de l'horloge ou de quelque cloche, l'entrée & la sortie de leur Cellule, ou de l'Eglise, ou de quelqu'autre lieu, le commencement & la fin des Exercices réguliers, ou de quelque autre action qu'ils font souvent.

Secondement, ils choisiront une action de la même vertu que notre Seigneur a pratiquée, afin qu'elle leur serve de modèle pour y conformer les leurs ; de motif, pour s'animer à la pratiquer ; & d'objet, pour se renfermer dans le recueillement. Crainte que l'esprit, qui est naturellement porté au changement, ne se lasse, s'il se proposoit toujours la même action de notre Seigneur, ils pourront en choisir plusieurs, afin de soulager son inconstance. Ils pourront y joindre les conseils & les enseignemens que notre Seigneur en a donnés, & que nous trouvons dans l'Evangile, afin de passer & repasser souvent ces paroles en leur esprit, de même que celui qui les a proférées.

En troisième lieu, ils conféreront de tout ceci avec leur Pere Maitre, afin que par son jugement & son approbation ils soient assurés qu'ils ont véritablement reconnu le vice qui domine en eux, & que la vertu qu'ils ont choisie, leur convient.

Trois choses doivent accompagner cette pratique.

La première, est une grande vigilance & attention sur soi-même, afin de ne point laisser échapper les occasions de pratiquer extérieurement la vertu, ni les signes qu'ils se sont proposés pour la pratiquer intérieurement.

La seconde, est l'application de leur esprit à l'action de notre Seigneur qu'ils ont choisie : car comme ils l'ont prise pour modèle de la leur, ils doivent faire comme les Peintres, qui volont faire une copie, jettent premièrement les yeux sur leur original.

La troisième, est l'acte même de la vertu, lequel étant formé sur celui de notre Seigneur, ne tend à rien moins qu'à les rendre semblables à lui.

Trois choses doivent suivre cette pratique.

1. Ils feront une revue sur eux-mêmes à la fin de l'examen commun, pour voir de quelle manière ils se sont comportés dans cette pratique ; s'ils ont été fidèles à embrasser les occasions qui s'en sont présentées ; s'ils s'y sont comportés avec ferveur, & s'ils ont accompli le nombre d'actes qu'ils se sont proposés, afin de l'accomplir avant que de se coucher, s'il leur en reste encore à faire.

2. Ils rendront grâces à Dieu, Auteur de tout bien, s'ils se sont acquittés de cet exercice avec fidélité ; ou ils lui demanderont pardon, s'ils reconnaissent y avoir commis des défauts.

3. Ils rendront compte au Supérieur ou au Père Maître du succès de cette pratique, la première fois qu'ils découvriront leur intérieur : ils lui diront leur couple des fautes les plus notables qu'ils y auront commises, & lui demanderont pénitence.

Quand ils auront déraciné un vice selon

cette méthode , ils en entreprendront un autre pour le déraciner de la même maniere : car ils n'attaqueront pas tantôt l'un , tantôt l'autre ; mais ils poursuivront constamment leur pointe , si quelques circonstances de lieu , de tems & des personnes qui excitent quelque autre passion , ne les obligent de changer pour un tems de l'avis du Supérieur ou du Pere Maître . Du reste ils ne cesseront jamais de combattre un vice qu'il ne soit entièrement détruit , ou du moins tellement affoibli , que la vertu contraire qu'ils pratiquent , ne le surmonte facilement dans les rencontres .

Quant à ceux qui sont plus avancés , & qui par la miséricorde de Dieu , & par la fidélité de leur travail ont dompté leurs vices , & acquis les habitudes des vertus , ils pourront prendre l'exercice de la présence de Dieu pour le sujet de leur recueillement journalier ; ainsi qu'elle est expliquée au Chapitre de la présence de Dieu ; se tenant toujours prêts de pratiquer ses vertus & d'accomplir ses volontés , comme des Courtisans fideles & zélés , qui ont toujours la vûe sur leur Prince , pour lui obéir au moindre signe qu'il leur fait . Ils ne changeront point néanmoins de pratique , qu'avec l'avis & le consentement de leur Supérieur .

La pratique de la vertu consistant dans les actes , il est d'une grande conséquence de les bien faire ; & pour cet effet , ils remarqueront qu'il y en a de deux sortes , scavar , d'intérieurs & d'extérieurs .

Les intérieurs sont ceux qui se font purement dans l'intérieur par quelque pieuse affection du cœur , comme de désir , de dévotion & d'amour pour la vertu que l'on pratique .

Les extérieurs sont ceux qui , outre cette pieuse affection du cœur , se pratiquent dans

388 EXERCICES SPIRITUELS :
quelque occasion extérieure & sensible &
comme quand on dit à une personne des in-
jures & des paroles de mépris , & qu'inté-
rieurement elle est bien aise d'être extérieu-
rement traitée de la sorte. Cet acte est appellé
extérieur , non que le fort de l'acte ne soit
dans l'intérieur , mais parce que son objet est
au dehors , & qu'il se pratique dans une oc-
casion sensible.

Ces actes extérieurs sont beaucoup plus
efficaces que ceux qui sont purement inté-
rieurs. Outre qu'ils sont d'un plus grand mé-
rite , ils ont beaucoup plus de force pour
diminuer l'habitude du vice & augmenter
celle de la vertu. C'est pourquoi ils recher-
cheront avec avidité ces occasions extérieu-
res de vertu ; & quand elles se présenteront ,
ils les recevront de tout leur cœur , comme
les plus grands dons que Dieu leur fçauroit
faire en cette vie .

Cet acte étant une pieuse affection du
cœur , elle peut se pratiquer en plusieurs ma-
nières ; ils pourront se servir des modeles sui-
vans , afin de diversifier leurs actes , & que par
cette diversité leur pratique de vertu leur soit
moins ennuyeuse. Exemple pour la vertu d'hu-
milité.

M O D E L E D E S A C T E S intérieurs de vertu.

D'amour:

O Sainte humilité , que vous êtes aimable ,
puisque vous gagnez saintement le cœur
de Dieu & des Saints , & que vous n'êtes en
aversion qu'au Prince de l'orgueil & à ceux
de son parti !

De désir.

Puisque vous aimez tant l'humilité , ô bon
Jésus , je désire de tout mon cœur la prag-

éiquer en tout lieu & en toutes choses , en sorte qu'il n'y ait rien dans mes pensées , dans mes actions , dans mes paroles , dans mes regards , qui ne respire l'odeur de cette sainte vertu .

De joie.

O mon ame , que vous jouiriez d'une grande consolation & d'une grande joie , si vous étiez parfaitement établie dans l'humilité , laquelle attire le Saint Esprit , source de toute joie & de toute consolation !

De haine.

O si l'humilité est si aimable ; combien l'orgueil est il digne de haine & d'aversion ?

De crainte.

Délivrez-moi , Seigneur , de l'esprit d'orgueil , de cet esprit que je crains plus que la mort , & donnez-moi celui de l'humilité que j'estime plus que la vie .

D'espérance.

J'espere , ô mon Dieu , que vous me donnerez enfin le trésor de l'humilité , & que vous accorderez à mon cœur ce bien qu'il desire si ardemment .

D'admiration.

O que l'humilité est admirable , puisqu'elle a eula force d'attirer le Fils de Dieu du Ciel sur la terre , & qu'elle a de plus le pouvoir d'élever les hommes de la terre au Ciel !

D'oblation.

Je me donne tout à vous , ô sainte humilité ; donnez-vous aussi tout à moi ; & vous , mon Dieu , faites que cette alliance ne se rompe jamais .

D'aspiration.

Ô quand serai-je tout rempli de l'humilité ?

390 EXERCICES SPIRITUELS.

Ce sera, ô mon Sauveur, quand je vous suivrai dans toutes les humiliations de votre vie humble & méprisée.

D'imitation.

Divin Jésus, qui m'avez frayé le chemin de l'humilité, je veux vous suivre dans cette voie d'abaissement, jusques à ce que je sois avec vous l'opprobre des hommes & le rebut du monde.

L'exhortation à soi-même.

Sus, mon ame, humilions-nous sous la puissante main de Dieu : mon corps, humilions-nous sous les pieds de tous les hommes.

De foi.

Je croi ce que vous avez dit, ô humble Jésus, que celui qui s'humilie sera élevé, & que celui qui s'éleve sera humilié.

De bénédiction.

Soyez à jamais bénie, ô bienheureuse humilité, qui remplissez les ames humbles & vides d'elles-mêmes, des vraies bénédictions du Ciel.

De louanges.

Que les Mondains estiment leurs vains honneurs, je ne louerai & n'estimerai jamais que ma chère humilité.

De détestation.

Sois éternellement maudit, ô détestable orgueil, qui fais que les ames soient éternellement maudites.

De défiance de soi-même, & de confiance en Dieu.

Courage, mon ame ; si vous ne pouvez rien de vous-même dans la pratique de la sainte humilité, vous pouvez tout par le ^{Pbilip. 4^e} cours de celui qui vous console.

D'actions de graces.

Je vous rends grâcés, ô mon Jésus, de l'amour que vous me donnez pour la sainte humilité, & de la grâce que vous me faites d'en produire des actes.

De confusion.

C'est avec honte & confusion, ô mon Dieu, que je me qualifie disciple du Maître de l'humilité ; mon ame étant si remplie de sa propre estime, & me laissant si souvent aller à des actions d'orgueil & de vanité.

Etenim benedictionem dabit Legislator; ibunt de virtute in virtutem. Psal. 83. 8.

Le Seigneur notre Législateur les favorisera de ses bénédicitions, & ils avanceront de vertu en vertu.

Noli vinci à malo, sed in bono vince matum. Rom. 12. 21.

Ne vous laissez pas dominer par le mal, mais surmontez le mal par le bien.

CHAPITRE IX.

Des tentations, & de quelle maniere il faut s'y comporter.

Tes tentations sont des sollicitations du Démon, ou de la concupiscence, ou de tous les deux ensemble, qui portent l'ame à se détacher de Dieu pour s'attacher à la créature.

Les tentations étant mauvaises dans leur principe & dans leur fin, la première chose qu'ils ont à faire quand ils se sentent sollicités, c'est d'empêcher que leur volonté n'y donne son consentement, puisque c'est ce consentement qui fait le péché.

En second lieu, ils se donneront de garde

392 EXERCICES SPIRITUELS

Reg. c. 4. de faire paraître extérieurement aucun signe de tentation, soit de geste, soit de parole, principalement dans les tentations de colère, d'impatience, & d'aversion pour les personnes.

En troisième lieu, ils feront même tout leur possible pour empêcher qu'il ne s'élève dans l'intérieur aucun mouvement, ni aucun trouble, qui puisse servir d'instrument à la tentation. Dans ces trois points consiste la victoire de la tentation.

Pro. 1. Quant aux moyens dont on peut se servir pour parvenir à cette victoire, ils entreront premièrement dans une grande défiance d'eux-mêmes & de leur faiblesse, reconnaissant qu'ils ne peuvent faire aucune résistance sans

Reg. c. 4. le secours de la grâce ; & dans une grande confiance en Dieu, croyant assurément qu'il ne permettra pas qu'ils soient tentés au dessus

1. Corint. 10. 13. de leurs forces ; qu'il ne les abandonnera point au moment de leur nécessité & de leur besoin ; & que s'il permet qu'ils soient si rudement traités, ce n'est que pour sa gloire & pour leur bien.

Secondement, ils auront recours aux moyens qui sont institués pour fortifier l'âme ; comme sont la Confession, la Communion & la Prière, puisqu'il est certain que plus l'âme est forte, & mieux elle résiste.

En troisième lieu, ils pourront faire, avec la permission convenable, quelques pénitences extraordinaires, tant pour fortifier l'âme en affaiblissant le corps, que pour engager Dieu à leur donner un plus grand & plus prompt secours, sur-tout dans les tentations qui naissent d'une chair insatiable, comme sont celles de l'impureté, de l'impatience & de la colère.

Reg. c. 4. 4. Un moyen des plus efficaces pour vaincre les tentations, est de les déclarer

II. PARTIE: CHAP. IX. 39;
avec confiance & humilité au Supérieur ou
au Pere Maître , lui en découvrant les causes,
les progrès, les suites & les autres circons-
tances , sans lui en rien cacher ou déguiser.
quand même les tentations seroient contre
lui , & de pratiquer ensuite avec fidélité tous
les remèdes qu'il aura jugés propres à leur
mal.

5. Ils éviteront encore avec soin toutes les
occasions qui excitent les tentations dont ils
sont ordinairement agités. Si néanmoins elles
étoient telles qu'ils ne pussent les éviter , sans
causer quelque notable préjudice , ou à eux-
mêmes , ou à autrui , ils chercheront les
moyens de s'y comporter ensorte qu'ils évi-
tent le péché.

6. Mais dans les tentations contre la pureté,
le meilleur moyen de les vaincre est de ne *Reg. c. 7.*
point penser du tout à l'objet qui les excite ;
& , s'il faut ainsi parler , de lui tourner le dos
de l'esprit , si-tôt qu'il se présente à l'imagi-
nation. C'est ce qu'entendent les Saints ,
quand ils disent que ces sortes de tentations
doivent se surmonter par la fuite.

Si après tous leurs soins & toutes leurs di-
ligences , les tentations ne cessent point ; ils
s'humilieront devant Dieu , confessant que
c'est par leur faute qu'ils sont tombés dans
cette disgrâce ; & par un esprit de pénitence ,
ils se résigneront à sa très-sainte volonté ,
pour demeurer attachés à cette croix , autant
qu'il lui plaira. Ils ne demanderont point d'en
être délivrés , si ce n'est pour leur bien : ils
lui demanderont seulement la grace de n'y
point succomber , lui promettant de leur
part d'y résister avec une fidelle persévérence ,
quand elles devroient durer jusqu'à la mort.

*Fili, accedens ad servitutem Dei, sta in
iustitia & timore, & prepara animam tuam
ad temptationem. Eccli. 2. 1.*

Mon fils, en vous mettant au service de Dieu, demeurez ferme dans la justice, & prémunissez votre ame contre la tentation.

CHAPITRE X.

De la présence de Dieu.

Par la présence de Dieu, qui est si recommandée dans la vie spirituelle, il ne faut pas entendre seulement cette présence par laquelle Dieu nous est présent à cause de son immensité, puisque la prenant en cette manière, il est aussi présent aux bêtes & aux pierres, qu'il l'est à l'homme ; mais c'est une application & une attention de notre esprit à Dieu qui nous est présent par son immensité ; ou bien c'est un exercice intérieur par lequel nous pensons à Dieu comme présent.

Il n'y a point de meilleur moyen pour nous rendre fidèles à nos devoirs, que de regarder Dieu comme présent à toutes nos actions, de penser à lui dans le tems que nous les faisons.

Exposés sans cesse aux yeux d'un Dieu à qui rien n'échappe, nous nous sentons obligés de faire tout dans la plus grande perfection dont nous sommes capables. Les créatures frappent nos sens, & détournent notre pensée de Dieu. L'idée de la présence de Dieu devient incommode pour un cœur corrompu. Un témoin si fidèle de ses actions lui devient importun ; & si la foi le lui fait croire présent, elle le lui présente en même-tems comme juge. Un Religieux, un Chrétien vertueux doit regarder la présence de Dieu comme celle d'un Pere plein d'amour, de bonté & de miséricorde. L'application de l'esprit à cette divine présence doit partir

Ils seront fort vigilans à fortifier de tems en tems l'application de leur esprit par des actes de foi de l'immensité de Dieu & de sa présence en eux, & d'échauffer & d'embraser l'inclination de leur cœur par des actes d'amour de Dieu, par de fervens désirs de lui plaire, & par des protestations sincères de vouloir être tout à lui, & de mépriser tout le reste.

Pour donner la liberté à leur dévotion, ils pourront regarder Dieu tantôt comme bon, tantôt comme miséricordieux, tantôt comme juste, tantôt comme sage, tantôt comme tout-puissant ; étant certain qu'il y a des tems ausquels l'âme est plus touchée d'un attribut que d'un autre, selon qu'il plaît au saint Esprit de l'exciter.

Ils se rappelleront même les traits de la vie de notre Sauveur, qui, étant que Fils de Dieu, & égal à son Père, est toujours présent à nous. Le regardant selon le mouvement présent de leur dévotion, tantôt comme prêchant, tantôt comme faisant des miracles, tantôt comme souffrant, tantôt comme mourant ; mais principalement ils le considéreront comme recommandant ou faisant l'action qu'ils se sont proposée pour modèle de leur vertu journalière. C'est-là la forme de la présence de Dieu qu'ils ont dû prendre pour l'exercice de la mortification des vices & de la pratique de la vertu.

Dieu, comme Dieu, n'étant point susceptible de figure, toutes les représentations qu'on pourroit nous en faire ne scauroient être qu'imaginaires ; il faut donc se le rendre présent par la foi : c'est la voie la plus pure & la plus assurée. Mais quant à Dieu fait homme, nous pouvons soulager la faiblesse

396 EXERCICES SPIRITUELS.
de notre imagination ; & fixer nos pensées vers lui, par les figures & les tableaux qui nous rappellent ce qu'il a fait pour notre rédemption.

La Divinité contenant toutes choses dans une perfection éminente, ils s'accoutumeront pour ne point perdre sa présence de vue par la diversité des objets, de les regarder tous en elle ; ensorte que quand ils verront quelque créature, si belle, si grande, si aimable, si admirable qu'elle soit, ils la mépriseront en elle-même, pour la regarder & l'aimer en Dieu.

Tout ce qu'ils feront & tout ce qu'ils diront, ils le feront & le diront encore en Dieu comme présent ; & ainsi ils se comporteront de telle sorte, qu'ils ne fassent & ne disent rien d'indécent, ni d'indigne de cette divine présence.

Elle est la véritable vie de l'esprit, l'exercice des exercices, & le moyen le plus assuré pour nous conduire à Dieu, puisque son acte propre est de nous unir à Dieu effectivement. Ils feront donc tout leur possible pour s'y affermir & se la rendre continue, aurant que la faiblesse humaine peut le permettre ; évitant toujours les contentions d'esprit violentes & indiscretes. Ils en embrasseront les moyens, qui sont principalement ceux qui suivent, sans lesquels ils ne pourront jamais y parvenir, & les observeront avec toute sorte de fidélité.

Le premier, & le fondamental de tous, est l'innocence de vie & la purité de cœur : car de même qu'un peu de poussière est capable d'empêcher l'œil de voir les objets, de même il ne faut qu'un petit péché & qu'une imperfection volontaire, pour empêcher l'œil de l'âme de voir Dieu.

Le second, est une haute estime de Dieu.

Pour la concevoir telle qu'elle le mérite , ils joindront de tems en tems à la foi de son immensité celle de ses attributs , qui peuvent donner un plus haut sentiment de la grandeur , comme sont sa toute-puissance , son infinité , son incompréhensibilité. Tout le reste n'étant rien en comparaison , rien aussi ne doit être capable de les détacher de Dieu.

Le troisième , est un fervent amour de Dieu , puisque naturellement l'on pense à ce que l'on aime , quand l'on aime avec ardeur & avec quelque sorte de passion.

Le quatrième , est de ne se point engager témérairement & par sa propre volonté en des emplois extérieurs , ni en des occasions dissipantes ; & quand l'on s'y trouve engagé par l'ordre de Dieu & des Supérieurs , de ne s'y arrêter précisément qu'autant qu'il est nécessaire : puisqu'il est certain que la multitude des espèces créées fait un tumulte dans l'ame qui la trouble & la distrait de Dieu.

Providebam Dominum in conspectu meo semper : quoniam à dextris est mihi , ne commovear. Psal. 15. 8.

Je regardois Dieu comme toujours présent ; parce qu'il est à ma droite , pour m'empêcher de succomber sous les efforts de mes ennemis.

CHAPITRE XI.

De la dévotion continue.

LA crainte de Dieu est le fondement de la sageſſe & de la perfection ; mais la dévo- ^{Reg. 60.}
tion en élève l'édifice : car il est inconceva-
ble de combien de graces l'ame se rend digne ,
& combien elle avance dans la voie de la
sainteté , quand elle est une fois animée de
l'esprit de la dévotion.

C'est une volonté prompte, ferme, & efficace d'accomplir la volonté de Dieu si-tôt qu'elle est connue, & de faire tout ce que l'on sait devoir lui être agréable. De-là vient qu'elle est appellée Dévotion, parce que la volonté est toute dévouée à la volonté & au service de Dieu.

La dévotion est essentiellement dans la volonté, & les actions quelles produit ont d'autant plus de mérite, qu'elles ne se font que par le mouvement de la grâce toute pure, & non par l'attrait de ces douceurs & de ces consolations sensibles, où le cœur se plaît, où l'amour propre trouve son compte, & ausquelles l'on donne le nom de dévotion.

Pour être parfaite, la dévotion doit être prompte, ferme, efficace. La première de ces qualités consiste dans une disposition actuelle & fervente d'exécuter la volonté de Dieu, si-tôt qu'elle se manifeste à l'esprit. La volonté échauffée du feu de la ferveur chasse la langueur, la paresse, & la nonchalance du corps; & sans lui communiquer une impétuosité étourdie, elle le pousse & le fait agir avec une sainte allégresse.

Si cette ferveur venoit à se réfroidir, en sorte qu'ils ne fissent plus les devoirs de leur servitude qu'avec dégoût, par routine, & comme à regret; ou ce qui est encore plus dangereux, s'ils en avoient entièrement abandonné la pratique, ils se releveront au plutôt, & n'attendront pas que leur volonté se confirme dans cette froideur & insensibilité. Pour cet effet ils rentreront en eux-mêmes pour examiner quelle peut être la cause de ce relâchement; & par des prières continues, par des pénitences fréquentes, par des Communions réitérées, ils tâcheront de rallumer le feu de leur première ferveur.

Elle doit encore être ferme, c'est-à-dire;

constante, résolue & déterminée, sans vicissitudes, tantôt du côté de Dieu, tantôt du côté de la propre volonté, tantôt du côté des inclinations de la chair & des sens: car la volonté, pour avoir une parfaite dévotion, doit être toute dévouée à la volonté de Dieu, autrement si elle penche de l'autre côté, elle se met en danger d'y retomber entièrement.

Enfin elle doit être efficace, c'est-à-dire, qu'elle ne doit point être stérile, mais qu'elle en doit venir aux effets, de crainte qu'ils n'entretiennent une dévotion purement speculative, & que se flattant dans l'imagination d'une fausse piété, ils ne tombent dans les menaces du Fils de Dieu : *Que le serviteur qui Jacob. 4*s* fait les volontés de son maître, & qui ne les fait pas, en sera plus rigoureusement puni.* Ce sera donc par les fruits des bonnes œuvres, qu'ils reconnoîtront s'ils ont une véritable & sincère dévotion.

Quand on dit qu'ils doivent avoir une dévotion continue, c'est-à-dire, qu'ils doivent entretenir dans leur volonté des désirs continuels de plaire à Dieu, & d'accomplir ce qu'ils reconnoîtront lui devoir être agréable. Ce qui ne se doit pas entendre de telle sorte qu'ils fassent continuellement des actes de désir; mais qu'ils entretiennent dans le fonds de leur volonté une forte résolution, & un certain penchant, qui est comme un désir habituel de faire ce qui est agréable à Dieu.

Ils pourront néanmoins exciter leur dévotion par des oraisons jaculatoires, prononcées seulement dans le cœur, ou de tems en tems par quelques actes formels de désir de plaire à Dieu, & de faire ce qui lui est agréable, proferés vocalement.

Cette dévotion doit se porter plus particulièrement vers le culte de Dieu & les

400 EXERCICES SPIRITUELS

Exercices de la Religion. Ainsi quand il s'agira de faire quelque chose qui regarde le Sacrifice, ou l'Office divin, ou les Sacremens, ou l'Oraison, alors comme dit le Prophète,
Psal. 21. leur cœur se répandra comme de l'eau en sa présence, afin de lui être parfaitement soumis.
25.

La présence de Dieu étant le principal soutien de la dévotion, ils feront tout leur possible pour s'y bien affermir, comme des Courtisans qui se tiendront toujours en la présence de leur Roi, afin que si l'occasion se présente de faire sa volonté, ou quelque chose qui lui soit agréable, ils puissent lui donner des marques de leur fidélité.

In capite libri scriptum est de me ut facerem voluntatem tuam, Deus meus; volui, & legem tuam in medio cordis mei. Psal. 39. 9.

Il est écrit que je ferois votre volonté; j'y suis tout disposé, ô mon Dieu, & votre loi est gravée dans mon cœur.

CHAPITRE XII.

De la dévotion à notre Seigneur JESUS-CHRIST; à la sainte Vierge & aux Saints.

L'On donne le nom de dévotion à de certains devoirs & à de certains cultes que l'on rend à notre Seigneur, fondés sur le haut sentiment que l'on a de sa dignité & sur le grand désir que l'on ressent de faire quelque chose qui lui soit agréable. Il en est de même à proportion de la dévotion à la très-sainte Vierge, aux Anges & aux Saints.

Reg. c. 4. Mais avant toutes choses, ils auront une grande dévotion à notre Seigneur Jésus-Christ, comme à notre unique espérance, à l'unique source de la grâce, & à l'unique nom par lequel nous pouvons être sauvés.

Afin que leur dévotion soit solide , elle doit principalement consister en trois points , savoir , à le considérer , à l'aimer , & à l'imiter.

Par la considération , ils admireront ses miracles , méditeront sur ses paroles , ses actions & ses vertus . Ils contempleront ses mystères , & toutes les circonstances de sa Passion ; en un mot , comme des Abeilles mystiques , ils formeront de tout cela le miel d'une tendre & vive dévotion .

L'amour les portera à lui consacrer leur cœur avec toutes ses affections ; & comme l'amour est industrieux , il leur fera trouver des moyens pour l'honorer & lui rendre des petits hommages , tantôt par des prières particulières , tantôt par des pénitences publiques ou secrètes , tantôt par l'abstinence de quelque morceau délicat , tantôt par l'épanchement de leur cœur & de leur ame , quand ils se trouvent devant son image , ou devant le très-saint Sacrement , & en mille autres manières qu'un cœur dévot invente facilement .

Par l'imitation , qui est le plus solide & le plus sûr effet de la dévotion , ils feront tout leur possible de se rendre semblables à lui , formant leur vie sur sa vie , & leurs actions sur ses actions , non-seulement quant à la substance , mais encore quant à la façon & aux autres circonstances , comme les Grands d'un Royaume qui ne désirent rien davantage que de se rendre conformes à leur Prince en inclinations , en mœurs , en habits , en la façon même d'agir & de parler .

Après la dévotion à notre Seigneur , ils n'en auront point de plus à cœur ni de plus tendre que celle à sa très-sainte Mere , qui doit être aussi la leur , & à laquelle ils s'adresseront avec une confiance toute filiale dans leurs peines , dans leurs tentations , & dans toutes leurs nécessités .

La méthode dont ils useront est la même que celle dont ils se servent pour honorer notre Seigneur y laquelle peut lui être appliquée avec quelque sorte de proportion, ainsi qu'aux Anges & aux autres Saints, les regardant comme leurs médiateurs charitables en cette vie, & comme leurs futurs cohéritiers de la gloire en l'autre.

Reg. 24. En chantant les louanges de Dieu sur la terre, & en célébrant les Fêtes des Saints, ils entrent en commerce avec eux, & commencent dès cette vie l'union qui doit régner éternellement entr'eux. La dévotion doit donc s'étendre à tous; mais on doit en avoir une plus particulière envers saint Michel, l'Ange Gardien; saint Joseph; notre B. P. S. Benoît; saint Maur, Patron de la Congré-gation; son Patron particulier, celui du Mo-nastere, & les Saints dont on y possède quel-ques Reliques.

Ils n'oublieront pas les Saints que la Pro-vidence leur a donnés pour Patrons du mois & de l'année, par l'entremise desquels ils demanderont à Dieu la vertu qui leur est re-commandée en même tems, s'efforçant de leur côté de la pratiquer tout de bon, après l'avoir disposée dès le commencement en dé-tail, afin d'en rendre la pratique plus facile & plus efficace.

A cet effet, & pour satisfaire à l'intention porté par le même billet, ils pourront faire, avec les permissions convenables, quelques pénitences la veille de leur fête, & le jour ils communieront, ou diront la sainte Messe; & leur rendront les honneurs que leur dé-votion leur suggérera.

Fili Sanctorum sumus, & vitam illam ex-pe-tamus quam daturus est: Deus hic qui fidem suam nunquam mutant ab eo. Tob. 2. 18.

Nous sommes les enfans des Saints, & nous

II. PARTIE. CHAP. XIII. 403
espérons que Dieu nous donnera la vie qu'il doit donner à ceux qui mettent toujours leur confiance en lui.

CHAPITRE XIII.

Des consolations & des sécheresses.

LA dévotion sensible differe de la consolation sensible. La première est un épanchement de cœur , & un desir ardent de faire tout ce qui plaît à Dieu.

Reg.
Prat.

La seconde est un effet de la première , une satisfaction & un plaisir d'avoir fait le bien , & de se sentir disposé à se conformer en tout à la volonté de Dieu.

L'effet du péché est d'inquiéter la conscience & de la tourmenter par l'importunité de ses remords. L'effet de la bonne action est de la consoler. L'épanchement du cœur en la présence de Dieu étant uni avec la dévotion , on lui en a donné le nom. Il est bon par lui-même , on peut le desirer , quand on ne le sent pas ; & en demander la continuation à Dieu , quand il a daigné nous en favoriser. Mais comme il n'accompagne pas inseparablement la dévotion , il ne faut pas se rebouter , quand il manque ; il faut au contraire suivre les lumières de la grace & de la raison , qui nous disent que Dieu veut être servi , & que nous accomplissons sa volonté.

Dieu accorde souvent des consolations sensibles pour récompense de la vertu , & pour engager à la persévérance dans le bien. Mais il ne faut pas les confondre avec celles qui sont un effet de la nature bien disposée par quelques événemens gracieux , & satisfaite de quelques circonstances agréables & flatteuses , qui ont précédé immédiatement

404 EXERCICES SPIRITUELS
l'exercice de dévotion. Ces consolations ne sont pas un effet de la vertu, mais une suite de la disposition où se trouvoit la nature.

Elles sont aussi quelquefois une ruse que le Démon emploie pour persuader aux personnes vertueuses qu'elles sont arrivées au sommet de la perfection, ou les faire tomber dans le piège de la vanité. Il arrête aussi dans le chemin de la vertu ceux qui n'aiment pas leur devoir avec assez d'ardeur, en les flattant par ces sortes de consolations.

2. Corint. 1. 9. Il n'est donc pas à propos de désirer trop les consolations sensibles, crainte qu'elles ne viennent pas du Père de toute consolation. Ils ne les demanderont à Dieu qu'autant qu'elles pourront contribuer à leur avancement spirituel, ils les recevront avec humilité & actions de grâces, & ne manqueront jamais d'en donner avis à leur Supérieur ou à leur Père Maître, & suivront en tout ses conseils, crainte de surprise.

Les sécheresses ne sont quelquefois qu'une simple privation des consolations sensibles. Quelquefois elles sont aussi accompagnées d'insensibilité, de dégoût, & même d'une espèce d'aversion pour le bien.

Reg. Probl. Il faut alors en examiner la source, & tâcher de découvrir s'il n'y a pas de leur faute. Mais de quelque nature qu'elles soient, ils ne se rebuteront pas, & s'armeront au contraire de générosité, pour vaincre toutes les répugnances, & d'une ferme résolution d'accomplir leur devoir, & tout ce que Dieu demande d'eux, comme s'ils éprouvoient les consolations les plus sensibles.

Les sécheresses peuvent venir de la part de Dieu, qui veut éprouver leur fidélité, leur faire connoître leur faiblesse, & les engager à pratiquer la vertu plus solidement. Ils ranimeront alors toute leur ferveur, & se

porteront aux bonnes œuvres avec plus de forces pour lui plaire, & par le seul motif de l'amour.

Si ces aridités viennent de la malice du Démon, il les supporteront avec patience & humilité, & en prendront occasion de travailler à leur salut avec plus de courage & de crainte de Dieu.

Si elles leur arrivent comme une punition, ils entreront dans le dessein de Dieu; & après lui avoir demandé pardon de la faute qu'ils croient en pouvoir être la cause, il les recevront dans un esprit de pénitence, s'estimant indignes de toute consolation, & y ajoutant même quelque autre pénitence volontaire, afin de satisfaire à sa justice.

Si la multitude des affaires extérieures en est la cause, ils ne s'y engageront que par obéissance; & y étant engagés de la sorte, ils ne s'y absorberont point si entièrement, qu'ils ne veillent à la garde de leur cœur, l'élevant souvent à Dieu par des oraisons jactatoires; ou si les compagnies ne le permettent pas, par des mouvements intérieurs de dévotion.

Quand ces sécheresses procèdent de la mauvaise disposition du corps ou de l'esprit, le meilleur remède est de les supporter avec patience, aussi bien que les indispositions mêmes.

Si enfin elles arrivent par le concours de plusieurs ou de toutes les causes précédentes, ils pourront aussi joindre ensemble plusieurs de ces remèdes que l'on vient de marquer.

Mais afin de scâvoir au vrai quelle est la cause de leurs aridités, sur-tout quand elles sont de durée, ils auront un grand soin de les déclarer avec leurs circonstances à leur Supérieur ou à leur Pere Maître; & de s'arrêter à la résolution & aux avis qu'il jugera à propos de leur donner.

406 EXERCICES SPIRITUELS.

Ego declinabo super eum quasi fluvium pacis... Quomodo si cui mater blandiatur, ita ego consolabor vos. Isa. 66. 13.

Je ferai découler dans votre ame comme un fleuve de paix. . . . Et je vous consolerai comme une mere console son enfant.

Expandi manus meas ad te : anima mea sicut terra sine aquâ tibi. Psal. 142. 6.

J'ai élevé mes mains vers vous ; parce que mon ame étoit à votre égard comme une terre qui manque d'eau.

CHAPITRE XIV.

De l'humilité.

L'Orgueil est le vice le plus commun, & la source de presque tous les autres. Les Philosophes qui ont écrit tant de belles choses sur le mépris de la gloire, n'ont pu s'en garantir ; ils l'ont condamnée par leurs paroles, & recherchée par leurs actions. Il étoit réservé à la source même de la véritable gloire de nous apprendre ce que c'étoit que l'humilité, & à nous en faciliter la pratique par son exemple.

L'humilité est le fondement de toute la perfection chrétienne : s'ils veulent bâtrir quelque chose de solide, il est nécessaire qu'ils s'appliquent de tout leur pouvoir à la pratique de cette vertu, qui est proprement la vertu de notre Seigneur, puisque c'est lui qui l'a le premier enseignée au monde ; le raisonnement humain n'ayant pu avant lui en découvrir l'excellence & le mérite.

Comme l'humilité est le fondement de toutes les vertus, elle est elle-même fondée sur deux autres points, qui sont comme ses deux pôles, sans lesquels elle ne peut subsister.

Le premier , est la connoissance de Dieu & de sa grandeur ; l'autre , est la connoissance de nous-mêmes & de notre néant.

Par la grandeur de Dieu , nous concevons qu'il est tout , & qu'il est infini en connoissance , en puissance , en sagesse , en bonté ; & même qu'il est l'unique bien & la seule source de tous les biens. Par notre néant , nous reconnoissons que nous ne sommes rien de nous-mêmes ; que s'il y a en nous quelque bien , il n'est pas de nous , & que nous n'avons de notre fond que les suites du néant , la corruption , la misere , l'infirmité , l'ignorance & le péché.

Dieu étant donc l'unique source de tout bien , à lui aussi appartient tout l'honneur , toute la louange , toute l'excellence que mérite le bien , soit qu'il vienne directement de lui , soit qu'il en sorte seulement par le ministere des hommes . Ce seroit une injustice & une espece de larcin , si les hommes dont il se sert pour faire le bien , en vouloient retenir l'honneur . L'homme n'ayant & ne pouvant aucun bien , il ne mérite par consequent aucun honneur : mais n'étant que néant de lui-même , & n'en ayant que les suites , il ne peut mériter que ce que mérite le néant , savoir , l'opprobre , le mépris , l'abjection , surtout quand le péché se rencontre parmi ces suites , car il est certain que tout ce qu'il y a d'abject & d'infamant dans le monde , fussent les gibets & les supplicés publics , ne rend pas un homme si méprisable devant Dieu que fait un seul péché .

Ils imprimeront parfaitement ces principes dans leur esprit & dans leur cœur ; afin de rendre leur humilité solide & véritable .

Quand ils regarderont Dieu , ce sera en faisant comparaison de leur néant avec ses grandeurs incompréhensibles ; & dans l'éloignement

408 EXERCICES SPIRITUELS

gnement infini qu'il y a de l'un à l'autre , ils demeureront anéantis en eux-mêmes. Lorsqu'ils jetteront les yeux sur eux-mêmes , ils ne regarderont le bien qui peut y être , soit de la grace , soit de la nature , que pour l'attribuer à celui qui est l'unique source de tous les biens ; lui rendant la louange de celui qu'il met en eux , ou qu'il fait par leur moyen.

Reg. c.7. Mais parce que l'humilité est une échelle qui nous élève à Dieu , à mesure qu'elle nous abaisse en nous-mêmes , & que notre ame & notre corps sont les deux côtés ou les deux branches de cette échelle sainte , ils la pratiqueront intérieurement & extérieurement , en la maniere & selon l'ordre que notre

Ibid. B. P. S. Benoît le prescrit.

Ibid. Premierement , ils s'humilieront en n'en- tretenant que des pensées humbles , conser- vant toujours la crainte de Dieu qu'ils fortifieront par la pensée des peines dont il châtie ceux qui méprisent ses commandemens , & de la gloire éternelle dont il récompense ceux qui les observent ; & surtout par la pré-
Ibid. fense de Dieu , dont ils conserveront con- tinuellement le souvenir.

Ibid. Secondement , ils s'humilieront dans leur volonté , anéantissant tout ce qu'il y a de propre , & étouffant ses propres désirs par des désirs contraires & soumis aux volontés de Dieu. A quoi ils pourront s'exciter par l'exemple de notre Seigneur , qui a protesté d'être venu au monde que pour accomplir les volontés de son Pere ; par les peines dont la propre volonté est menacée , & par la récom- pense dont Dieu a promis de couronner la soumission.

Ibid. En troisième lieu , après avoir anéanti leur propre volonté , ils se conduiront entière-
Ibid. ment par celle de leur Supérieur. Ce qu'ils feront

feront par pur amour de Dieu, & par désir de Reg. n^e 72
se rendre semblables à notre Seigneur, qui a *Ibid.*
été obéissant jusques à la mort.

4. Mais comme la nature a de la peine
à souffrir un anéantissement aussi entier, que
doit être celui de la propre volonté, & qu'elle
se lasse facilement dans les contradictions
continuelles qu'il faut souffrir en cet exercice,
ils se fortifieront de patience, pour supporter
de bon cœur & sans se plaindre toutes sortes
d'injures, d'opprobres, de calomnies, de pa-
roles rudes & piquantes, de répréhensions
& de corrections, quoique faites sans sujet,
& en un mot, toutes les intommodités &
contradictions qui pourroient leur arriver,
sans s'émouvoir ou réfroidir en aucune ma-
niere contre ceux qui en sont la cause ; & ils
persévéronnt dans cette humble patience
jusqu'à ce que leur volonté soit entièrement
perdue & anéantie. *Ibid.*

5. Afin que l'ame soit humble en toutes
ses puissances, ils s'humilieront encore dans
leur entendement, s'estimant dignes de tout
mépris. Pour cet effet, ils seront bien-aisés
que tout le monde connoisse leurs défauts.
Ils n'auront point honte de les déclarer de-
vant leurs Supérieurs, & s'ils voient que
d'autres les publient, ils ne le trouveront
point mauvais ; mais ils auront de la joie
de la justice qu'on leur fait de les déclarer &
estimer tels qu'ils sont. *Ibid.*

6. Dans ce même sentiment de leur indigni-
té, ils seront contens des choses les plus viles
& les plus méprisables dans le boire, dans le
manger, dans les habits, dans la demeure,
dans les ameublemens, & généralement en
toutes choses. Ils demanderont avec instance
d'être occupés dans les emplois les plus bas &
les plus humiliants du Monastere. Si on leur
accorde cette grace, ils s'en acquitteront

410 Exercices spirituels.

Règ. c. 7. avec plaisir ; & quelques vils qu'ils soient, ils s'en estimeront indignes. & croiront que c'est encore trop pour eux.

bid. 7. Afin que cette humilité d'entendement ne soit point superficielle, ni sans un solide fondement intérieur, ils se croiront eux-mêmes dans le plus profond de leur cœur & avec sincérité, les plus imparfaits, les plus vils, & les plus méprisables de tous les hommes, non seulement de ceux qui évidemment sont meilleurs qu'eux, mais encore de ceux qui paroissent plus imparfaits ; croyant que s'ils font paroître au dehors des défauts plus grands que ne font les leurs, ils ont au-dedans des vertus plus grandes qui ne paroissent pas.

Règ. c. 4. S'ils voyoient quelqu'un dont la vie fut si évidemment mauvaise, qu'elle ne put s'excuser ; ils se persuaderont que si Dieu lui avoit donné des grâces aussi abondantes qu'à eux, il auroit été beaucoup meilleur, & que si leur naturel avoit été aussi emporté & aussi indomptable que le sien, ils auroient été incomparablement plus méchans. D'où ils prendront occasion d'honorér tout le monde, & de se soumettre à tous.

Outre l'humiliation de l'âme, ils s'humilieront encore dans leur extérieur, ce qu'ils feront dans toutes les manières par lesquelles l'orgueil a coutume de se montrer, savoir, dans leurs actions, dans leurs paroles & dans leur maintien.

bid. Dans leurs actions, retranchant toutes celles qui ressentent la singularité, toutes les pratiques extraordinaires de piété, qui pourroient leur donner quelque éclat particulier de sainteté, mais qui ne sont pas conformes à l'esprit de leur vocation. Ils se contenteront de celles qui sont prescrites par les Règles, ou qui sont en usage dans la Congrégation.

génération. Et afin qu'ils ne croient point qu'ils sont trop bornés dans la voie de la perfection, ils seront persuadés que toute celle que Dieu demande d'eux, est prescrite par les Règles & par les coutumes saintes de la Religion; que s'ils veulent être saints & parfaits, ils n'ont qu'à les accomplir, pour petites qu'elles soient, avec une grande ferveur d'esprit, & avec un ardent désir de plaire à Dieu en la maniere qu'il desire. En ce point, qui est l'essentiel & le capital de la perfection, la Religion ne leur prescrit point de bornes.

9. Ils s'humilieront dans leur langue, la *Reg. 6. 41*
tenant enfermée dans la prison, & liée par le silence comme une criminelle qui en sort rarement sans commettre quelque faute. Ils reprimeront cette inclination naturelle que l'on a de produire ses pensées, & de faire connoître que l'on sait quelque chose. Quand on les devroit prendre pour des personnes cupides & peu éclairées; ils demeureront entièrement dans le silence jusqu'à ce qu'on les interroge, ou qu'ils soient obligés d'interroger.

Ibid.

10. Ils ne pratiqueront pas seulement l'humilité en captivant leur langue; ils la garderont encore en la façon de parler, évitant toutes les paroles légères & de railleries, tout à l'éclatant & dissolu, & sur-tout ils ne riront jamais, comme l'on dit, à gorge déployée, n'y ayant rien de plus contraire à l'humilité de leur condition & à la vie pénitente qu'ils y doivent mener. Quand ils auront commis quelque faute, ou qu'ils s'en humilieront, ils se donneront de garde de sourire, qui est un orgueil subtil, par lequel il semble qu'on veuille excuser la faute, en témoignant qu'on l'a commise par surprise, & que l'on n'est pas capable d'en commettre de semblables.

*Ibid.**Ibid.*

412 EXERCICES SPIRITUELS.

- ¶. 7. 11. Ils parleront avec gravité & avec douceur , d'un ton de voix bas & humble , & qui suffise pour se faire entendre . Leurs paroles seront judicieuses & mesurées ; judicieuses , n'en proférant aucune qu'ils n'ayent premièrement fait réflexion si elle est à propos ; & mesurées , parlant peu , & n'en disant qu'autant qu'il est nécessaire pour faire entendre ce qu'ils veulent dire .
- Ibid.* 12. Enfin ils seront humbles dans tout leur maintien extérieur , en bannissant toute légèreté , & ne faisant aucun geste de menace ou de mépris . Leur humilité paroîtra particulièrement dans la tête , qu'ils ne tourneront point légèrement de côté ni d'autre , mais qu'ils tiendront panchée par le devant comme des criminels en la présence de Dieu qui doit les juger , & peut-être en peu d'heures ; plus particulièrement encore dans les yeux , qui sont l'un des principaux sièges de l'orgueil . Ils ne les leveront point sans nécessité ; moins encore les abandonneront-ils à leurs égarements ; mais s'estimant indignes de regarder le Ciel , ils les auront baissés vers la terre , lieu d'où ils sont sortis , & où ils doivent retourner . Ils n'auront cependant pas une humeur morne , triste & rebutante ; parce que cette posture humble en la présence de leur Juge , ne doit pas empêcher que la sérénité de leur conscience ne fasse reluire un petit rayon de joie sur leur visage .
- ¶. 4. A mesure qu'ils descendront en eux-mêmes par ces degrés d'humilité , & qu'ils retourneront à leur néant par des abaissements volontaires , ils s'éleveront à Dieu , & s'agrandiront en lui par une sainte dilatation de la charité .
- Prol.* Mais afin que leur humilité soit parfaite , ils ne se contenteront pas de la pratiquer intérieurement par des désirs & des affections ,

II. PARTIE. CHAP. XV. 413
ils la pratiqueront encore extérieurement, embrassant avec joie les occasions d'humiliation que Dieu leur fera naître ; en un mot , ils s'efforceront tellement de joindre l'humilité extérieure avec l'intérieure , que l'une n'aille jamais sans l'autre.

*Quando magnus es , humilia te in omnibus .
¶ coram Deo invenies gratiam... Deus
humilibus honoratur. Eccli. 3. 21.*

Plus vous êtes grand , plus vous devez vous humilier en tout , & votre humilité vous fera trouver grace devant Dieu ... Qui est honoré par les humbles.

CHAPITRE XV.

De la douceur.

Rien de plus fâcheux & de plus contraire aux liens de la société qu'un homme colére , & d'un caractère dur & féroce. Ses emportemens causent d'étranges ravages , & répandent le désordre jusques dans l'ame même de celui qui en est transporté. C'est une bête farouche dont on cherche à éviter la rencontre. Mais aussi rien de plus gracieux , rien de plus aimable qu'un cœur compatisant , qu'un homme modéré , dont toutes les actions & les discours étaient la douceur du caractère. Le Fils de Dieu lui-même en se donnant pour exemple d'humilité , s'est en même tems préconisé comme modèle de la douceur. Apprenez , dit-il , que *Matt. 5. 1* je suis doux & humble de cœur. ^{29.}

Pour pratiquer cette vertu dans l'esprit de l'Evangile , il faut imiter ce divin modèle dans les exemples qu'il nous en a laissés : ne point rendre injure pour injure , colere pour colere , mais opposer les bénédictions aux malédic- ^{1. Cor. 4. 11,}
S 33

I/4. 53.7. Isaie l'a dit de Jesus Christ, comme l'agneau entre les mains de celui qui le tond.

Si quelqu'un les offense par paroles, ou par action, ils empêcheront qu'il ne passe aucun nuage de mécontentement sur leur visage, ni aucune aigreur dans leurs paroles, ni aucun emportement dans leurs gestes. Et en même temps, ils entreront dans leur cœur pour empêcher qu'il ne se souleve, & qu'il ne se laisse prévenir de quelque mouvement déréglé.

Si ensuite ils sont obligés de lui parler, ils auront toujours le miel & le lait sur la langue pour ne lui dire que des paroles douces & obligeantes.

• 4. Si il continue dans sa passion, ils l'écouteront avec tranquillité, & le regarderont d'un visage doux & serein, pour lui témoigner qu'ils n'ont aucune amertume dans le cœur.

Si cela ne l'appaise point, ils lui demanderont excuse avec des paroles humbles, de l'avoir offendé, & lui prometront d'être plus circonspects à l'avenir à ne lui donner aucune occasion de mécontentement ; à quoi ils veilleront en effet, afin d'entretenir la charité.

• 17. Si les paroles ne suffisent pas, ils en viendront aux œuvres ; ils se jetteront à ses pieds, sur-tout s'il est leur ancien de Profession, afin de lui demander pardon & de l'appaiser.

• 4. Mais si tout cela ne le touche point, & qu'il demeure inflexible dans sa passion, ils viendront à quelque chose de plus effectif & de plus touchant ; ils lui rendront dans les rencontres tout l'honneur & tous les services qu'il leur sera possible : quand ils parleront de lui à d'autres personnes, ce sera toujours dans des termes de douceur & de charité. Si on le blâme en leur présence, ils l'exem-

feront le mieux qu'il leur sera possible, & s'accuseront eux-mêmes de lui avoir donné sujet de se fâcher.

Si après tout cela le cœur de ce Frere ne s'amollit point, pour dernière marque de leur douceur, ils prieront & feront pénitence pour lui, à l'imitation de notre Seigneur, qui prioit & souffroit pour ceux qui le crucifièrent; & du reste, ils se conserveront toujours intérieurement & extérieurement en paix, en la présence de Dieu & des hommes.

. 4.

On peut être insensible aux affronts & aux injures par défaut de cœur & de sentiments. Ce n'est pas cette insensibilité vicieuse dont il est ici question. Mais pour parvenir à celle qui est une vertu chrétienne, c'est premièrement de réprimer l'émotion & le trouble qui s'élèvent quand on se sent offensé.

Secondement, de les réprimer sans chagrin & sans tristesse.

Troisièmement, de s'en former une telle habitude, qu'au moyen des victoires précédentes, on parvienne au point de ne pas même ressentir ces émotions.

Quatrièmement, non seulement de ne pas se sentir ému & troublé, quand on est offensé, mais d'en éprouver une secrète joie.

Cinquièmement, de travailler par les moyens prescrits ci-dessus à réprimer la colère & les emportements de ceux qui nous offendent, de leur pardonner de tout son cœur, & de prier Dieu qu'il leur pardonne & les fasse revenir à eux-mêmes.

Ils s'examineront sur tous ces points pour juger du progrès qu'ils ont fait dans cette vertu.

L'un des plus grands motifs qu'ils puissent avoir pour pratiquer cette aimable vertu, est sa propre excellence, parce qu'elle est une vertu, un fruit du saint Esprit & une bâ-

titude ; une vertu , parce qu'elle réprime la plus violente & la plus emportée de toutes les passions ; un fruit du S. Esprit , parce que cet Esprit saint fait que l'ame retire de l'habitude de cette vertu des douceurs & des consolations qui ne sont pas imaginables ; & une béatitude , parce qu'une ame débonnaire n'étant point sujette aux troubles de la passion , a quelque chose de céleste , qui tient de la paix & de la tranquillité des Bienheureux.

Fili, in mansuetudine opera tua perfice ; & super hominum gloriam diligenter. Eccli. 3. 19.

Mon fils , faites toutes vos actions avec douceur , vous vous ferez aimer de tout le monde ; & la satisfaction que vous en retirerez surpassera toute la gloire humaine.

CHAPITRE XL

De la patience.

LA nature souffre dans les travaux de la pénitence , dans la pratique des exercices de la Religion & des conseils Evangéliques. Elle trouve sur son chemin plus d'épines que de roses ; & la voie qui conduit au Ciel est remplie de mille peines , de mille difficultés qu'on ne peut surmonter qu'avec une patience infatigable.

Cette vertu accompagne tellement les autres qu'on ne peut guéres les acquérir , ni les conserver sans elle ; & c'est par elle que nous participons aux souffrances de Jesus-Christ , suivant l'expression de N. B. P. S. Benoît.

1. Ils supporteront donc avec une grande patience toutes les peines corporelles , comme sont les maladies , les infirmités , la faim , la

fôif, le froid, le chaud, les veilles, le travail, & généralement tout ce qui mortifie le corps.

2. Ils souffriront volontiers tout ce qui est fâcheux à l'esprit, comme sont les tentations importunes, sans cesser néanmoins d'y résister avec fidélité, les sécheresses spirituelles, les tristesses, les troubles, & ce qu'il y a de plus inquiétant dans la vie de l'esprit.

3. Ils prendront en patience tout ce qui choque leur honneur, comme sont les calomnies, les injures & les paroles piquantes, les corrections & les répréhensions qui leur sont faites, les mortifications & les pénitences qui leur sont données, quoique peut-être ils soient innocens.

4. Ils tâcheront de souffrir toutes les contradictions, tous les événemens fâcheux, & généralement toutes les choses qui répugnent à leur volonté & à leurs propres inclinations, de quelque part qu'elles leur arrivent, soit des Supérieurs, soit de leurs Confrères, soit des exercices de la Religion.

5. Ils doivent encore prendre patience dans leurs propres fautes, quand elles ne sont pas volontaires ; dans leurs infidélités journalières, quand elles ne sont pas considérables, & qu'ils font ce qu'ils peuvent pour ne pas les commettre ; dans leur peu d'avancement dans la perfection, quand il ne vient pas de la lâcheté. Dans tous ces défauts ils n'ont qu'à se relever promptement, & poursuivre avec le plus de fidélité & de ferveur qu'il leur sera possible ; & tôt ou tard Dieu leur donnera la perfection qu'il demande d'eux.

6. Ils auront enfin de la patience pour se supporter eux-mêmes, c'est-à-dire, leur corps & leur esprit, qui se trouvent quelquefois dans une telle pénitance, dans un

abattement si stupide, dans une disposition terrestre & si matérielle, qu'il semble que l'esprit soit tout chair, & que la chair soit une masse sans ame. Ils feront ce qu'ils pourront pour réveiller la nature ; & s'ils ne peuvent le faire, ils porteront avec patience cet état de stupidité.

Afin de pratiquer cette vertu avec plus de perfection, ils ne se contenteront pas de souffrir avec patience toutes les peines qui leur arrivent ; ils tâcheront encore de les aimer, de les désirer, & même d'aller au-devant de celles qu'ils peuvent raisonnablement rechercher. Ils s'y exciteront en pensant que c'est par les peines & par les travaux qu'ils doivent奉献 à Dieu pour leurs péchés, qu'ils renonceront à leur amour propre ; qu'ils pourront par ces moyens souffrir un martyre vivant, & porter le véritable caractère des Prédestinés ; qu'ils peuvent enfin se rendre semblables aux Saints, & représentés en eux Jésus-Christ même.

Patientia vobis necessaria est, ut voluntatem Dei facientes, reportetis promissionem.
Hebr. 10. 36.

La patience vous est nécessaire pour accomplir la volonté de Dieu, & parvenir à la gloire qu'il nous a promise.

CHAPITRE XVII.

De la patience dans les infirmités, & comment il faut se comporter dans les maladies.

Ils ressentent les infirmités corporelles comme des croix qui leur doivent être d'autant plus précieuses & méritoires, qu'elles leur viennent par l'ordre de Dieu, & qu'il

Ils n'auront pas égard aux petites infirmités qui ne sont que passagères & de nulle conséquence , & qui pour l'ordinaire se guérissent mieux avec un peu de patience que par aucun autre remède ; mais s'ils sont en état de ne pouvoir suivre les exercices de la Communauté, ou si l'infirmité quoique petite, peut avoir des suites dangereuses , ils en avertiront le Supérieur ou le Père Maître avec toute humilité , attendant avec résignation & sans empressement les soulagemens qu'il croira leur être nécessaires.

Quand ils parleront au Médecin , (ce qu'ils ne feront point sans permission) ils lui déclareront leur mal avec toute liberté , lui en expliquant les causes , les suites & les effets , & néanmoins avec modestie & retenue , de crainte que les Séculiers ne remarquent trop de délicatesse & d'amour pour le corps dans des personnes qui font profession de pénitence , & qu'ils croient toutes crucifiées.

Après lui avoir déclaré l'état de leur maladie , ils ne s'informeront point de ce qu'il a envie de leur ordonner , soit pour le vivre , soit pour les médicamens ; mais ils observeront avec simplicité ce qu'il aura prescrit , & quand on le jugera à propos.

Si l'on ne pense pas qu'il soit nécessaire de leur donner aucun remède ou soulagement , ils ne s'en attristeront point , & n'en feront aucunes plaintes ; mais ils croiront que leur mal n'est pas si grand qu'ils se l'imaginent , & que c'est leur immortification , ou leur délicatesse qui agrandit à leur esprit cette petite infirmité. Au reste , ils ne prendront jamais aucun remède sans permission.

Ils ne désireront point des viandes exquises & délicates , plus propres à nourrir la sensualité qu'à sustenter le corps ; & jamais ils ne dé-

420 EXERCICES SPIRITUELS

ront qu'ils voudroient bien manger ceci ou cela, si l'Infirmier les voyant dans un trop grand dégoût, ne leur demande ce qui pourroit être à leur appétit ; mais ils prendront avec humilité & action de graces ce qui leur sera servi, sans témoigner jamais du mépris ou mécontentement, ni de gestes ni de paroles.

n. 34. Si Dieu permettoit que par quelque accident ils fussent négligés, ou abandonnés, ils ne se plaindront point, ils ne murmureront point ; mais ils en seront bien-aisés, & rendront graces à Dieu de ce qu'il les a fait participer aux abandonnemens où son

Matt. 27. Fils étoit réduit, lorsqu'il lui disoit : *Mon Pere, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* Ils désireront même que l'on oublie de leur donner quelque chose de ce qui leur seroit bien nécessaire, afin d'entrer dans la participation de ce saint délaissement.

Ils pourront néanmoins avertir avec humilité & sans se plaindre, le Supérieur ou l'Infirmier, si l'on oublioit de leur donner quelque chose qui leur fût absolument nécessaire, & sans quoi ils pourroient tomber en quelque danger évident, ou en quelque infirmité considérable.

Ils tâcheront durant leur maladie de ne pas oublier leurs pratiques de dévotion, mais de les continuer & de faire leurs prières ordinaires : sur-tout ils diront ou entendront tous les jours la sainte Messe, si leurs forces le permettent ; ou si la trop grande foiblesse ne leur permet pas de sortir de la chambre, ni de quitter le lit, au moins ils accompagnent en esprit les Religieux qui sont au Chœur, & joindront leur intention à celle de la Communauté, afin d'offrir avec elle en esprit d'union le très-saint Sacrifice de l'Autel, & celui des louanges de Dieu.

REG. * Ils ne seront point fâcheux, ni importunes à

II. PARTIE. CHAP. XVII. 421
ceux qui les servent, considérant qu'ils ne leur rendent ce service que par la seule obligation de la charité; mais ils les soulageront & épargneront leurs peines en tout ce qui leur sera possible, se servant eux-mêmes, s'ils en ont les forces. Ils n'entreront point dans la Cuisine ni dans les autres Officiers sans nécessité ou permission.

Après le repas, ils prendront le tems de la récréation ordinaire, ou celui que le Supérieur aura réglé, pour se divertir par quelque entretien religieux & édifiant, prenant toujours garde que sous le prétexte d'infirmité la nature ne se dissipé trop, & que l'esprit ne s'abaisse à des discours ou à des passe-tems vains, mondains, & contraires à la gravité de leur vocation. L'heure de cette récréation finie, ils se retireront en silence dans leurs chambres; ce qu'ils feront pareillement le soir après l'*Angelus*, afin de garder religieusement le silence de la nuit.

Quand ils seront raisonnablement fortifiés, ^{Reg. c.} ils préviendront eux-mêmes le Supérieur, ^{36.} pour le prier de trouver bon qu'ils suivent les exercices de la Communauté. Car enfin quoique l'Infirmerie soit un lieu où l'on peut amasser de grands trésors de grâce par la patience que l'on y pratique; ils la regarderont néanmoins comme un lieu dangereux, où l'on perd facilement l'esprit de la dévotion & de l'observance que l'on a pu se former dans la pratique des exercices de la Communauté.

Mais si la maladie est mortelle, ils l'accepteront de la main de Dieu dans un esprit de pénitence, & comme un supplément de celle qu'ils ont faite toute leur vie, peut-être trop faiblement. Afin de donner à leurs douleurs & à leur mort la dignité & le mérite du sacrifice, ils les offriront au Père Eternel en

422 EXERCICES SPIRITUELS;
union de la Passion & de la mort de son Fils ;
& ainsi sans se plaindre & sans s'attrister,
mais avec une sainte joie intérieure, & une
parfaite résignation, ils attendront leur der-
nier moment dans un esprit de victime, qu'ils
désireront être consumée pour reconnaissance
du souverain domaine de Dieu sur eux, &
pour une parfaite satisfaction de leurs péchés.

*Virtus in infirmitate perficitur : libenter igi-
tur gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabi-
bet in me virtus Christi. 2. Cor. 12. 9.*

La vertu se fortifie dans les infirmités : je
me réjouirai donc dans mes infirmités, afin
que la vertu de Jesus-Christ habite en moi.

CHAPITRE XVIII.

De la Pauvreté Religieuse.

LA Pauvreté volontaire est plus qu'une vertu, puisqu'elle élève ceux qui la pratiquent au dessus du monde, & de tout ce qu'ils quittent : aussi Jesus-Christ lui donne rang plutôt parmi les Béatitudes que parmi les vertus ; & si les autres vertus méritent de grands biens dans le Ciel, celle-ci mérite des trésors, selon la promesse de notre Seigneur.

Cette vertu ordonne de tout quitter. Néanmoins comme elle permet l'usage de beaucoup de choses ; elle demande pour être parfaite que cet usage soit accompagné de plusieurs conditions.

Reg. c. La première, est de ne s'en approprier aucune, & de n'en disposer jamais si absolument que les autres ne puissent s'en servir quand ils en auront besoin ; autrement ce seroit reprendre la propriété de quelque chose que l'on auroit quittée. Selon cette condition, ils ne diront jamais mon liège, ma robe, mon

^{33.}
Ibid.

Ibid.

couteau , qui est une façon de parler , qui ressent le propriétaire ; mais ils diront , notre livre , notre robe , notre couteau , qui sont des termes qui marquent que ces choses appartiennent autant à d'autres qu'à eux . Ils ne donneront ni recevront rien de personne pour peu que ce soit , non pas même de leurs parens , s'ils n'en ont une permission expresse du Supérieur ; & ils seront même fort retenus à la demander , afin d'écartez tout ce qui peut offenser la pauvreté . Si leurs parens leur offrent quelque chose , ils les remercieront honnêtement , leur disant qu'ils ne manquent de rien . Selon ce même principe , ils conserveront avec soin tout ce qui sert à leur usage , soit livres , soit habits , soit autres meubles , prenant garde que rien ne se perde , ne se gâte , & ne se dissipe par leur faute .

La seconde est de n'en avoir aucune d'inutile ou de superflue ; soit dans leurs habits , soit dans leurs ameublemens , se contentant de celles qui sont permises par la sainte Règle & par les déclarations . S'ils en avoient d'autres , ils seront bien aises qu'on les en prive , & ils s'en priveront eux-mêmes par un amour de la pauvreté : C'est pourquoi ils feront la visite de leurs Cellules une fois le mois , savoir , le jour qu'ils seront en retraite , pour voir s'il n'y a rien d'inutile & de superflu , afin de le rendre .

La troisième , est de souffrir la privation de quelque chose nécessaire , car ce n'est pas une pauvreté bien évangélique & bien conforme à l'intention du Fils de Dieu , d'avoir seulement toutes les choses nécessaires que rien ne manque . Si donc Dieu permet que quelque chose leur manque , ils n'en murmurront point ni intérieurement , ni extérieurement ; mais ils en auront de la joie , puisque

424 EXERCICES SPIRITUELS

c'est pour lors qu'ils sont véritablement pauvres & dignes imitateurs de notre Seigneur Jésus-Christ. Ce qui ne doit pas empêcher qu'ils ne demandent leurs nécessités, & principalement celles que l'on ne pourroit savoir, si eux-mêmes ne les déclaroient. Mais si la chose qu'ils demandent ne peut se trouver qu'avec difficulté, ou si on la refuse tout-à-fait, ils en souffriront avec patience le refus & la privation.

Reg. c. 7. La quatrième, est de ne point rechercher ou retenir les choses curieuses & éclatantes, se contentant des plus viles, des plus simples & des plus grossières ; ensorte que quand ils verront quelqu'un plus pauvre qu'eux, ou dans leurs meubles, ou dans leurs habits, ils lui porteront une sainte envie, & que quand ils auront quelque chose de bon, de neuf & d'éclatant, ils en ayant de la confusion en eux-mêmes. S'ils ont la liberté de faire choix des choses, ils prendront toujours les plus simples, les plus incommodes, & les plus conformes à la pauvreté.

Reg. c. 4. La cinquième, est de ne mettre leur affection en aucune chose créée, soit grande, soit petite, soit précieuse, soit nécessaire, soit superflue ; puisque dans le renoncement général qu'ils ont fait de toutes choses, la première qu'ils ont dû quitter, est l'affection des choses mêmes, & que c'est en cela que consiste la pauvreté d'esprit, beaucoup plus parfaite que le simple renoncement extérieur de toutes choses. C'est pourquoi quand ils se serviront de quelque chose, particulièrement si elle est considérable & capable d'attirer leur affection, ils conserveront toujours un esprit de détachement, désirant qu'elle leur soit ôtée ou changée en une moindre ; & s'ils s'apperçoivent que leur cœur y soit attaché,

II. PARTIE. CHAP. XIX: 42.
ils supplieront le Supérieur de les en privés
entiérement.

*Noli timere, fili; pauperem quidem virans
gerimus: fed multa bona habebimus, fidejmu-
rimus. Deum, si recesserimus à malo & fece-
rimus bene.* Tob 4. 23.

Ne craignez point, mon fils; nous me-
nons à la vérité une vie pauvre: mais nous
ferons bien riches, si nous avons la crainte
de Dieu, si nous nous éloignons du mal, &
si nous pratiquons le bien.

*Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est
regnum Cælorum.* Matth. 5. 3.

Heureux les pauvres par esprit, puisque le
Royaume des Cieux leur appartient.

CHAPITRE XIX.

De la Chasteté Religieuse.

SI la pauvreté élève l'homme au dessus des Reg. c. 4.
créatures visibles, la chasteté l'élève au-
dessus de lui-même. C'est une vertu Angéli-
que, qui ne tend à rien moins qu'à le faire
un Ange, non seulement en pureté & en
saintes inclinations, mais encore en éléva-
tion d'esprit, puisqu'une ame chaste a une
facilité toute particulière à s'élever à Dieu,
& à penser aux choses saintes.

La chasteté est une vertu par laquelle
l'homme se prive volontairement des plaisirs
de la chair, & retranche entièrement toutes
les impuretés de la concupiscence.

Mais pour être parfaitement chaste, il faut
l'être d'esprit & de corps. Chaste en son en-
tendement, rejettant toutes les pensées qui
tendent le moins du monde à l'impureté,
si-tôt qu'elles commencent à se former.
Quoique dans leur commencement elles sem-

216 EXERCICES SPIRITUELS.

blent innocentes ou de peu de conséquence ; elles se fortifient néanmoins peu-à-peu. & insensiblement elles attaquent le cœur.

Chaste dans l'imagination , rejettant les images & les représentations déshonnêtes qui s'y forment.

Chaste dans ses yeux , les détournant de tous les objets dangereux , & qui peuvent exciter de mauvais désirs , comme sont les tableaux , les figures , & les livres peu honnêtes.

Chaste dans les oreilles , les fermant aux paroles de dissolution , & aux entretiens qui peuvent jeter quelques mauvaises semences dans l'âme.

Chaste dans l'odorat , méprisant les odeurs qui ne servent qu'à amollir le cœur , & qui ne sont propres que pour les femmes , & pour les âmes efféminées.

Chaste dans la bouche , tant en ne proférant que des paroles d'honnêteté & de pudore , & la fermant à tous mots dissolus & à double entente , qu'en se modérant dans le manger & dans le boire , dont l'excès pourrait fortifier la sensualité & la rendre insatiable.

Chaste dans le maintien , évitant tout geste & toute action de mains indécente.

Chaste enfin en tout soi-même , évitant avec soin toutes les occasions périlleuses , refusant la compagnie de ceux qui n'aiment pas la chasteté , & sur-tout évitant la conversation des personnes de l'autre sexe.

Afin de conserver cette vertu dans sa pureté , il ne faut penser qu'à sa beauté , à ses charmes. C'est un lis qui se conserve mieux en écartant tout ce qui peut le corrompre , qu'en le touchant pour lui donner un nouveau lustre.

Elle donne la beauté & l'éclat aux autres vertus , comme la charité leur donne le prix

& le mérite. Sans elles on ne doit point espérer d'avoir des consolations spirituelles ; car elles ne peuvent compatiser avec celles de la chair. La chasteté rend les hommes comme des Anges sur la terre ; elle attire la protection de la Mere de Dieu , la plus chaste des Vierges , & fait de notre ame le véritable & digne Temple du S. Esprit.

Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi ? Tollens ergo membra Christi , faciam membra meretricis ? Abst. 1. Cor. 6. 15.

Ignorez-vous que vos corps sont les membres de Jefus-Christ ? Profanerai-je donc les membres de Jefus-Christ , en en faisant ceux d'une prostituée ? A Dieu ne plaise.

CHAPITRE XX.

De la Stabilité.

Reg. 51
8.
LA stabilité est une volonté ferme & constante de vivre & de mourir dans la vocation où notre Seigneur les a appellés. Cette stabilité étant essentielle à leur Profession , ils éviteront de tout leur possible l'esprit de la légèreté , & tout ce qui pourroit les faire chanceler dans une matière aussi importante qu'est celle là.

Pour cet effet , ils auront une estime particulière pour l'état qu'ils ont professé. S'il leur vient des pensées qui leur en donnent du dégoût ou du réfroidissement , ils les rejettent aufls-tôt comme des tentations qui tendent à leur faire perdre le bonheur qu'ils possèdent , étant difficile que l'esprit demeure long-tems stable dans un état qui ne lui plaît pas , & pour lequel il n'a pas de l'estime.

S'il leur vient dans l'esprit qu'il y a des Compagnies Ecclésiastiques & des Ordres

Religieux où ils feroient plus de bien que dans celui où ils ont été appellés; où ils rendroient plus de service au prochain, où ils meneroient une vie plus austere, où ils pourroient devenir plus parfaits & plus saints, ils rejettent ces pensées comme des Démons travestis en Anges de lumiere; les tentations n'étant jamais plus dangereuses que quand elles se présentent sous des apparences de piété.

Comme il ne leur est pas permis de retourner corporellement dans le Siècle, ils ne doivent pas non plus y retourner en esprit pour penser à ses vanités; moins encore de cœur pour les aimer ou pour les désirer; mais comme la stabilité leur tient lieu de vertu, elle doit être beaucoup plus dans l'ame que dans le corps, puisque celle du corps ne doit être qu'un effet de celle de l'ame.

Reg. c. 58. C'est agir contre la stabilité de sortir du Monastere sans sujet & seulement pour voir ce qui se passe dans le monde, pour apprendre les nouvelles qui s'y disent, & pour se satisfaire de ce qu'il y a de rare & de curieux. C'est pourquoi ils ne demanderont jamais permission de sortir pour des motifs aussi bas que sont ceux-là, qui ne peuvent que beaucoup retarder leur perfection, & laisser dans l'ame des sentiments d'instabilité.

Ils se ressouviendront donc qu'ils sont morts au monde, & que le Monastere est comme leur sépulcre. Les morts ne sortent point de leurs sépulcres pour avoir du commerce avec le monde; ainsi ils ne doivent pas retourner dans le Siècle, soit de corps soit d'esprit, pour considérer ce qui s'y passe.

Reg. c. 1. C'est contre l'esprit de stabilité, de changer souvent de Monastere, sans autre raison que celle de l'inconstance, & par les empêchemens importuns que l'on en fait aux

Supérieurs. Quand la main de Dieu les aura placés en quelque lieu, ils y demeureront en paix & sans inquiétude, jusques à ce qu'elles même les en retire, quand ils devroient y demeurer toute leur vie, surmontant avec Reg. 6.
une grande force de courage, & sur-tout avec le secours de la grace, toutes les répu-gnances qu'ils pourroient avoir au con-traire.

Si néanmoins leur salut se trouvoit en péril par quelques circonstances dangereuses, ils les représenteront avec respect aux Supé-rieurs, à la disposition desquels ils se sou-mettront entièrement, tenant pour certain que s'ils jugent à propos de les laisser là, Dieu les protégera dans les dangers, pouvu qu'ils mettent leur confiance en sa bonté, Reg. 6.
qu'ils soient fidèles à l'obéissance, & qu'ils évitent soigneusement ce qui pourroit leur être une occasion de chute.

Quand néanmoins ils seront obligés de sortir par l'ordre des Supérieurs, ils doivent le faire sans contradiction. Ce n'est point contraire à l'esprit de stabilité, parce qu'ils ne sont jamais censés être hors le Monastere, quand ils ne sont point hors de l'obéissance. Ils se comporteront alors parmi les objets du Siècle & dans les affaires du monde avec tant d'indifférence, qu'elles ne fassent nulle im-pression dans leur esprit. Si c'est pour aller demeurer dans un autre lieu, ils ne diront rien dans les Monastères où ils iront, de ce Reg. 6.
qui se passe dans celui d'où ils sortent, ni dans ceux par où ils auront passé, sur-tout quand les choses peuvent donner de l'aversion des lieux & des personnes, ou qu'elles peuvent causer de la distraction.

Ego firmus in via Domini, & in veritate sensus tui. Ecli. 5. 12.

Soyez fermes & constant dans la voie de

CHAPITRE XXI.

De la Conversion des mœurs.

La conversion des mœurs est le dépouillement du viciel homme, pour se revêtir du nouveau qui a été formé suivant les préceptes & les conseils évangéliques. C'est-à-dire avec l'Apôtre, (Tit. 2. 12.) que renonçant aux manières de penser & d'agir du Siècle, on vive suivant l'esprit de Jésus-Christ.

C'est un travail long & difficile; il faut un grand courage, & une grâce bien puissante qu'ils demanderont à Dieu par des prières continues.

En quelque état que l'homme se trouve, il lui restera toujours quelque chose à faire pour parvenir à la perfection. Le fond de l'homme est une terre qui tombe en friche dès qu'on cesse de la cultiver. Les ronces & les épines des vices prennent bientôt le dessus, & étouffent enfin les semences & les fruits mêmes de la vertu.

Il faut toujours aller devant soi jusqu'à ce qu'on ait atteint le but qu'on se propose. Ce but est placé aux portes de la mort.

Ce travail se présente à nous dans tous les instans de notre vie. Est-on esclave du péché? On doit recourir à la liberté de la grâce. Ceux qui sont en grâce doivent pratiquer la vertu. Les vertueux doivent aspirer à la perfection.

Ce n'est pas un pur conseil, c'est un précepte, une obligation pour tout Chrétien, & particulièrement pour un Religieux de se convertir de plus en plus. Ils ne doivent pas tendre seulement à la perfection, mais se

proposer toujours ce qu'il y a de plus parfait. Jesus-Christ lui-même ne leur présente point d'autre modèle de perfection que celle de son père : la leur doit donc être poussée aussi loin que la foiblesse de la nature humaine peut le permettre.

Ils ne s'arrêteront point en chemin, & ne regarderont tout le bien qu'ils ont fait, que comme un commencement d'un grand ouvrage qu'ils ont entrepris. Ils auront la vue toujours attentive sur ce qui leur reste à faire.

Premièrement, ils travailleront à corriger tout ce qu'ils remarqueront de défectueux & de déréglé tant dans leur intérieur que dans leur extérieur : ils orneront ensuite l'un & l'autre des vertus qu'ils connoîtront être non seulement agréables à Dieu, mais encore de celles qu'ils sauront lui être les plus agréables. Ils feront l'un & l'autre en la manière la plus parfaite, & avec les intentions les plus pures & les plus dégagées de l'amour propre.

Pour ne point retourner en arrière, ils se reflouviendront que si l'engagement de la conversion des mœurs ne les oblige pas à avoir la perfection, il les oblige néanmoins à y tendre & à faire des efforts pour y arriver selon la grace & la lumiere que Dieu leur donne. Que s'ils manquent à faire des efforts, ou par négligence ou par lâcheté, ce sont des fautes dont ils sont responsables.

Il y a deux états parmi les Chrétiens, celui du Siècle, & celui de la Retraite. Mais s'ils tendent à la même fin par différens chemins, ils sont semblables en ce qui regarde la pratique de la vertu, le mépris du monde, la pauvreté d'esprit, l'amour de la Croix. Les Religieux cependant sont plus étroitement obligés à la perfection, parce qu'ils s'y sont engagés par des promesses plus particulières. Quand Jesus-Christ a enseigné qu'il

faut toujours prier, renoncer d'affection à tout, souffrir les injures avec patience, entrer par la porte étroite, il n'a excepté personne. C'est à quoi les Religieux s'engagent plus spécialement. Mais ils ont moins d'occasions de chutes, & la voie de la perfection leur est plus applanie. L'habitude de la pratique du bien leur rend moins rude l'accomplissement des préceptes.

Si néanmoins ils retombent quelquefois dans leurs fautes, n'avancant pas autant qu'ils le pourroient souhaiter, ils s'en humilieront devant Dieu ; mais ils ne s'en inquiéteront point & ne s'en feront point de scrupule, pourvu qu'ils ayent toujours un ferme propos de se convertir & de se perfectionner, & que cette résolution de cœur soit accompagnée de quelques efforts, sans lesquels ce propos seroit plutôt un simple désir qu'une véritable résolution.

Mais afin de donner à leur ame une paix entière & une parfaite consolation, ils auront une douce attention sur eux-mêmes, pour ne commettre aucune imperfection volontaire, & pour ne rien omettre volontairement de ce qu'ils connoîtront pouvoir les rendre plus agréables à Dieu selon l'esprit de leur vocation. Avec cette fidélité ils arriveront assurément tôt ou tard au degré de perfection où Dieu les destine.

Loin donc de s'attrister de se voir obligés par des engagemens plus particuliers à une si grande entreprise ; ils se réjouiront de l'heureuse nécessité qu'ils se sont imposée d'être saints. Quand ils sentiront les peines qu'il faut endurer pour le devenir, qu'ils se rappelleront les souffrances de Jesus Christ & des Martyrs. C'est dans ces peines que consiste le martyre de la vie Religieuse. Elles finiront enfin comme celles de ces généreux Athlètes,

& sans faire entrer en ligne de compte les douceurs & les consolations intérieures qui les accompagnent dès cette vie, elles seront enfin couronnées d'une gloire inexprimable dans l'autre.

Fuxta quod mente devoverat, ita faciet ad perfectionem sanctificationis sua.. Num 6. 24.

Il travaillera à se sanctifier suivant la résolution qu'il en a prise, & les moyens qu'il s'est proposés.

Perfecti es tu, sicut Pater noster caelstis perfectus es. Matt. 5. 48.

I. Soyez parfaits, à l'imitation de votre Père céleste.

CHAPITRE XXII.

De l'Obéissance Religieuse.

Le l'Obéissance est un sacrifice volontaire de Reg. 6. 5a sa propre volonté, par lequel on la soumet en vue de Dieu, à celle de son Supérieur.

Rien ne leur sera plus cher que l'obéissance, & ils seront persuadés qu'ils ne sont en Religion que pour obéir. Pour le faire avec la perfection convenable, ils se revêtiront premièrement des dispositions d'un parfait obéissant. La première est, de concevoir une haine mortelle contre leur propre volonté, comme le plus grand ennemi de leur perfection & de leur salut. Ils se représenteront souvent les maux infinis qu'elle cause ; & afin d'étouffer entièrement ses désirs déréglos, ils s'accoutumeront à la mortifier dans ses plus petites inclinations, afin de se disposer peu-à-peu à la mortifier en celles qui l'emportent avec plus de passion.

La seconde est une forte résolution de Reg. 6. 7a

faire en toutes choses la volonté de Dieu , soit en se gardant de pratiquer ce qu'il défend , soit en accomplissant ce qu'il ordonne . Ils établiront cette résolution sur la crainte de Reg. c. 5. Dieu , & sur l'obligation qu'ils ont de lui obéir par une infinité de tierces .

La troisième est de regarder Dieu en la Reg. c. 7. personne de leur Supérieur , & de recevoir ses ordres & ses volontés comme celles de Reg. c. 2. Dieu même , quand elles ne seront point évidemment contraires à ses Commandemens . Ils seront entièrement persuadés que le Supérieur tenant la place de Dieu , tout ce qu'il veut , tout ce qu'il commande , tout ce qu'il défend , Dieu le veut , Dieu le commande , Dieu le défend . Ils le respecteront comme celui qui leur tient sa place ; ils lui parleront comme à un autre lui-même ; ils parleront de lui comme d'un Ange envoyé de sa part , sans en dire jamais aucune parole de plainte , de murmure ou de mépris , quelque sujet qu'ils s'imaginent en avoir ; puisque , selon la parole de notre Seigneur , ce murmure & ce mépris retombent sur celui dont il représente la personne .

Cette idée avantagense de leurs Supérieurs étant une des plus grandes graces qu'une ame Religieuse puisse espérer de Dieu en cette vie , & le plus puissant motif qu'elle puisse avoir pour satisfaire aux devoirs de son obéissance , ils la lui demanderont tous les jours par les prières les plus ferventes qu'il leur sera possible .

Quand ils seront ainsi disposés , il leur sera facile d'obéir ; mais afin que leur obéissance soit parfaite , ils feront en sorte qu'elle soit accompagnée de toutes les qualités que N. B. P. S. Benoît prescrit dans sa Régie .

Elle sera pure , & executée par le seul motif de l'amour de Dieu , & par un pur désir de

Qui plaire : de sorte que quand quelque chose leur sera commandée, ils s'éleveront aussi tôt à Dieu pour la lui offrir, se proposant de la pratiquer purement pour lui, & rejettant tous les vains respects qui pourroient se présenter à leur esprit, comme d'être bien venu des Supérieurs, d'être estimé des hommes, de recevoir quelque vain plaisir dans l'accomplissement de la chose commandée.

Elle sera entière ; obéissant en toutes choses, grandes & petites, douces & amères, faciles & difficiles ; en tout tems, à toute heure, en tout lieu, extérieurement par l'accomplissement de la chose commandée ; & intérieurement par une parfaite soumission de cœur : en quelque maniere que Dieu manifeste sa volonté, soit de bouche par les Supérieurs, soit par écrit par la Régule, par les déclarations, par les réglements, par le cérémonial, par les exercices ; à toute sorte de personnes, aux Supérieurs, aux égaux, aux inférieurs ; & même à toute sorte de Supérieurs, à toute sorte d'égaux, à toute sorte d'inférieurs à l'imitation de notre Seigneur, fussent ils aussi méchans & aussi abominables que les Juifs, ausquels il a obéi jusqu'à la mort.

Ils préféreront néanmoins toujours les commandemens de leur Supérieur à tous autres ; & s'il arrive qu'il commande quelque chose d'extraordinaire aux Novices, & qu'elle ne presse pas, ils en avertiront le Pere Maître, avant que de la commencer ; mais s'il faut la faire sur le champ, ils lui en donneront avis après qu'ils l'auront achevée. Si quelque Confrere, sur-tout s'il est ancien, leur enjoint quelque chose, ils recevront le commandement avec douceur & humilité ; mais ils iront d'abord demander au Pere Maître la permission de l'accomplir, à moins

436 EXERCICES SPIRITUELS.

que la chose ne fut légère, ou qu'elle put s'exécuter en peu de tems.

Reg. c. 5. Elle sera simple & saintement indiscrete ; prenant plaisir à ne point examiner si la chose commandée est raisonnable, ou si elle pourroit être mieux concertée. Ils se contenteront de sçavoir que celui qui l'a ordonnée, l'a fait par l'autorité de Dieu, qui l'a singulièrement choisi pour leur manifester ses volontés.

Reg. c. 6. Si néamoins la chose étoit au-dessus de leurs forces, ou trop conforme à leurs inclinations sensuelles, ils le représenteront avec respect & humilité ; ensorte que si le Supérieur persiste dans sa volonté, ils l'accomplissent, se confiant au secours de celui pour l'amour duquel ils se soumettent.

c. 5. Elle sera souple, ne disant jamais qu'ils n'en feront rien ; car ne pas faire ce qui est commandé, c'est une simple désobéissance ; mais dire qu'on n'en fera rien, c'est une rébellion. Ils ne contesteront donc jamais sur la chose commandée ; ils ne se montreront point revêches ni difficiles ; ils n'attendront point qu'on leur commande avec empire, n'y ayant rien de si contraire à l'obéissance.

c. 6. Elle sera prompte & sans aucun retardement, quittant tout ce qu'ils ont entre les mains, & tout ce qu'ils faisoient auparavant, jusqu'à laisser une lettre imparfaite, pour accomplir ce qui est commandé, soit par le Supérieur, soit par le signe des Exercices. Tout ce qu'ils pourront faire par le retardement, ne passera devant Dieu que comme une œuvre de leur propre volonté. Si la chose commandée n'est point encore achevée, quand il faut se retirer, & qu'il y ait de l'inconvénient à la laisser imparfaite, ils l'acheveront avec le plus de diligence qu'il leur sera possible.

Elle sera sans crainte , & accompagnée ^{Reg. c. 53} d'une grande confiance en Dieu , faisant tout ce qui leur sera commandé , quand même elle sembleroit devoir leur causer quelque préjudice. Ils n'auront autre soin que d'^{Reg. c. 68.} obéir , abandonnant l'issue de leur obéissance entre les mains de celui pour lequel ils obéissent , & qui saura bien faire réussir le tout à leur plus grand bien , quoique selon les apparences humaines , ils semblent être menacés du contraire .

Elle sera fervente & exempte de toute tié-^{Reg. c. 54} deur & de toute lâcheté , employant toutes leurs forces à faire ce qui leur est commandé , & n'ayant point d'égard à la grandeur ou à la petitesse de la chose commandée ; mais ils feront tout avec un même zèle , se rappel-^{Reg. c. 55.} venant que celui pour lequel ils font les grandes choses , est celui-là même pour qui ils doivent faire les plus petites .

Elle sera sans murmure ; & comme le mur-^{Ibid.} mure peut se commettre intérieurement , en nourrissant quelque mécontentement dans le cœur ; & extérieurement en le faisant paroître au dehors par paroles , par signes , par gestes , ou par quelque maintien extérieur , ils éviteront l'un & l'autre comme le poison de la parfaite obéissance , & fuiront la conversation de ceux qui sont sujets à ce vice , comme l'on évite ceux qui sont infectés de quelque maladie contagieuse .

Enfin elle sera gaie , & s'accomplira de bon cœur & avec une sainte allégresse ; & ne se contentant pas d'avoir cette joie dans leur intérieur , ils la feront encore paroître au dehors , montrant par leur extérieur combien il est véritable que le joug de notre Seigneur est doux & léger. Telles sont les conditions que saint Benoît demande dans une parfaite obéissance. Qu'elle soit pure , entière , sou-

Prol.

ple, simple, sans crainte, fervente, sans murmure, & saintement joyeuse. Quand ils obéiront de la sorte, ils remporteront les victoires, & ensuite les couronnes que Dieu a promises aux parfaits obéissans.

Obedite Præpositis vestris, &c. subjecete eis ; ipsi enim per vigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri, ut cum gaudio hos faciant, & non gementes : hoc enim non expedit vobis. Hebr. 13. 17.

Obéissez à ceux qui vous sont donnés pour Supérieurs, & soyez soumis à leurs ordres ; afin que comme ils veillent sur vos ames, & qu'ils doivent en rendre compte, ils s'accusent de ce devoir avec joie, & non en gémissant ; ce qui ne vous seroit pas avantageux,

CHAPITRE XXIII.

De l'Obéissance dans les Offices & Emplois de la Religion.

Reg. 6. *S*i un Monastere bien réglé est une image du Paradis, les Officiers en sont comme les Anges, dont il est écrit : Qu'ils sont des Esprits administrateurs envoyés pour rendre service à ceux qui sont destinés à l'héritage du salut.

Hebr. 1. Quand le Supérieur fera la distribution des Offices & des Emplois du Monastere, ils attendront avec une parfaite indifférence celui qui leur doit écheoir, disant en eux-mêmes ces paroles du Prophète : *Paratum cor meum.*

Psal. 6. *Deus : paratum cor meum.* Mon cœur est prêt, Seigneur ; mon cœur est prêt de faire tout ce qu'il vous plaira. Ils le recevront avec une entière résignation à la volonté de Dieu, qui a disposé les choses de la sorte ;

croyant assurément que cela ne s'est point fait par hazard, mais par la disposition de la divine Providence qui leur donne l'emploi où elle a destiné de toute éternité de les occuper. Dans cette persuasion, fondés sur la foi que rien ne se fait dans le tems, qu'il n'ait été arrêté dans les desseins éternels de Dieu, ils l'aimeront & le préféreront à tous les autres, quand bien même on leur en donneroit le choix.

Si néanmoins l'Office surpassoit leurs forces, ou étoit préjudiciable à leur conscience & à leur salut, ou trop conforme à leur inclination sensuelle; ils pourront le représenter au Supérieur avant qu'il dispose des Offices; mais qu'il ait égard ou non à leur remontrance, quand ils seront une fois nommés pour en administrer quelqu'un, ils l'accepteront avec une parfaite soumission de cœur & d'esprit, comme venant de la main de Dieu, espérant qu'il leur donnera la grâce pour s'en acquitter pour sa gloire, & sans intéresser leur conscience. Reg. 46
ibid.

Ils ne regarderont aucun Office comme petit ou de peu de conséquence dans la Religion, puisque tout est grand dans la Maison de Dieu, tant à cause du Maître qui les ordonne & qui y prend son plaisir, que pour la récompense qu'ils en espèrent, laquelle les relève infiniment.

Si néanmoins il y en a qui paroissent plus bas & plus humiliens que les autres, ce sont ceux-là particulièrement qu'ils doivent le plus désirer & rechercher; puisqu'outre le service commun qu'ils pourroient rendre à Dieu dans tous les autres, ils trouveront de plus dans ceux-ci des occasions de s'humilier & de mortifier l'amour propre.

Si Dieu permet qu'on les laisse sans Office, ils ne s'en attristeront point; mais s'elli- Reg. 47
T. iiiij.

tant indignes & incapables de tout emploi, ils seront bien-aisés de se voir en état de suivre les exercices de la Communauté avec liberté & dégagement, & prendront occasion du loisir que Dieu leur donne, de s'appliquer plus parfaitement à l'intérieur & aux exercices de la contemplation.

Prol. Quand ils auront été nommés à un Office, ils demanderont à Dieu la grâce de s'en acquitter selon sa sainte volonté, & pour le plus grand bien de la Religion qui le leur a confié de sa part.

Ils seront fort soigneux de bien étudier les règles de cet Office, & encore plus fidèles à les mettre en pratique. S'ils y trouvent quelque chose d'obscur, ils demanderont l'éclaircissement au Supérieur, ou au Père Maître, afin qu'ils sachent exactement & sans hésiter ce qu'ils ont à faire.

Quand ils entreront dans leur Office, ils laisseront les choses au même état où ils les trouvèrent, & ne changeront rien de la disposition de ceux qui les ont devancés, sans l'ordre ou l'approbation du Supérieur. Ils ne blâmeront point la conduite de leur prédécesseur ; mais ils en parleront en bonne part, autant qu'il leur sera possible. S'il s'y trouve quelque chose qui ne mérite pas tout à fait l'approbation, ils l'excuseront par un sentiment de charité ; ou si les défauts sont si visibles qu'ils ne puissent l'excuser, ils les enREG. c. 4^e 6^e feront dans un perpétuel silence. En un mot, ils traiteront leur prédécesseur comme ils devraient être traités de leur successeur, quand ils quitteront le même Office.

Ils ne se porteront point par inclination ni par humeur à l'exercice de leurs charges, faisant ce qui leur est commode, & laissant ce qui leur est contraire & difficile ; mais ils feront également toutes choses, soit agréa-

II. PARTIE. CHAP. XXIII. 441
bles, soit pénibles, par le seul desir de l'obéissance, par un pur motif de faire la volonté de Dieu, & par un zèle du plus grand bien de la Religion.

Quand ils seront dans l'exercice actuel de leur Office, ils ne s'y appliqueront pas si absolument qu'ils ne s'entretiennent avec Dieu, autant que l'Office pourra le permettre; mais si les emplois sont de telle nature qu'ils demandent toute leur application, ils tâcheront au moins de les entremêler d'oraisons jaculatoires proferées intérieurement comme à la dérobée, afin de conserver l'esprit de dévotion, qui se réfroidit facilement, si l'on ne veille sur soi-même dans les occasions extérieures, quoique bonnes & innocentes.

Ils donneront à leur Office le tems qui leur sera prescrit ou par leur Règle ou par leur Supérieur; & ils disposeront leurs affaires avec tant de prudence, qu'ils ne se dispensent point sans de grandes raisons des exercices réguliers, sur-tout de l'Office divin & de la Méditation.

C'est pourquoi quand ils seront obligés d'y travailler, ils seront fidèles à n'y employer précisément que le tems qui sera nécessaire, ne prenant point occasion ni prétexte de leurs emplois, de se divertir & passer le tems; mais quand ils auront fait ce que la nécessité demande d'eux, ils se retireront au plutôt dans leurs Cellules pour vaquer à la lecture spirituelle, à l'Oraison, & aux autres exercices intérieurs, avec d'autant plus de fidélité, que leur Office leur a pu être un sujet de distraction.

Mais comme leurs emplois extérieurs ne leur doivent point être une occasion de quitter les exercices de leur intérieur; aussi doivent-ils prendre garde que la lecture,

L'Oraison, & autres exercices semblables ne leur servent de prétexte pour négliger ce qui est de leur Office. La volonté de Dieu doit leur servir de règle en ces rencontres. Ils l'auront tellement devant les yeux, qu'ils donneront avec justice & fidélité ce qui appartient à l'un, à l'autre. En un mot, si c'est pour eux un devoir d'obligation d'imiter Marie, ce n'en est pas un moins indispensable de suivre l'exemple de Marthe.

Si leur Office les engage à converser avec les personnes du dehors, ils se ressouviendront que l'honneur de la Religion est en quelque façon en dépôt entre leurs mains, & que les Séculiers qui jugent ordinairement de tous ceux qu'ils ne voient pas par la disposition de ceux qu'ils voyent, prendront des impressions & des sensimens de toute la Congrégation conformes à ceux qu'ils leur donneront d'eux-mêmes. Ainsi ils se comporteront avec une grande circonspection, modestie & retenue, gardant autant qu'il leur sera possible, les règles de la conversation qui ont été rapportées à la fin du Chapitre du silence, & faisant quelquefois prudemment glisser parmi les affaires quelque parole d'éducation, qui fasse connoître que leur cœur est plus attaché à Dieu & aux biens du Ciel, qu'aux intérêts de la Terre.

Les Officiers n'entreprendront rien sur les Offices les uns des autres, s'ils n'en ont l'ordre ou la permission du Supérieur, ou si les

³¹⁴ autres Officiers ne les en prient, pour quelque nécessité pressante qui ne donne pas le loisir d'aller trouver le Supérieur. Chacun doit se contenter de faire ce que Dieu demande de lui, laissant aux autres la matière dont ils doivent composer leur couronne.

Si néanmoins quelqu'un faisoit par occasion ou autrement ce qu'un autre doit faire,

II. PARTIE. CHAP. XXXIII. 445
celui-ci ne s'en offensera point ; mais il attribuera plutôt cela à charité ou à mégarde qu'à une entreprise sur son Office.

Ils seront fort propres dans leurs Offices, en sorte que rien ne blesse la vue de ceux qui pourroient y entrer, se ressouvenant toujours que la netteté extérieure est un indice de celle de l'âme.

Ils conserveront encore avec soin tout ce Reg. 2 qui est commis à leur garde, en sorte que rien ne se gâte ou ne se perde ; croyant assurément qu'ils péchent contre la pauvreté, autant de fois que quelque chose se gâte ou se perd par leur faute.

*Vide ministerium quod acoepisti in Domino,
ut illud impleas. Colos. 4. 7.*

Réfléchissez sur l'emploi dont on vous a chargé en vue du Seigneur, & remplissez-en les devoirs.

CHAPITRE XXXIV.

De la Résignation à la volonté de Dieu.

Il y a cette différence entre l'obéissance & Reg. 6. 5 la résignation à la volonté de Dieu, que par l'obéissance on obéit à Dieu dans les hommes, & par la résignation l'on obéit immédiatement à Dieu, de quelque part & de quelque manière que sa volonté soit signifiée.

Ce saint exercice, qui est le moyen le plus court & le plus facile pour parvenir en peu de tems à une haute perfection, & à la véritable tranquillité du cœur, est fondé sur ce principe de la foi, Qu'il n'arrive rien dans le monde que par la Providence de Dieu, & qu'il ne tombe pas un cheveu de la tête, ni une feuille d'un arbre, que par un ordre exprès de sa volonté.

Etant donc établis sur ce ferme & solide fondement, ils reconnoîtront & adoreront la volonté de Dieu en toutes sortes d'événemens, soit qu'ils soient agréables à la nature, soit qu'ils lui soient contraires, & s'y soumettront avec une parfaite résignation de cœur & d'esprit; c'est-à-dire, qu'ils ne les accepteront pas seulement avec amour, mais encore qu'ils les approuveront, croyant fermement que Dieu en tirera sa gloire, & leur bien particulier.

Ainsi, ils regarderont du même œil les prospérités & les adversités, l'abondance & la pauvreté, les commodités & les incommodités, les gains & les pertes, la réputation & l'infamie, l'élévation & l'abaissement, l'honneur & le mépris, le beau tems & le tems fâcheux, le chaud & le froid, les demeures commodes & celles qui sont incommodes, les emplois éclatans, & ceux qui sont bas & obscurs, les consolations spirituelles & les sécheresses, la santé & la maladie, la vie & la mort, & généralement toutes les épreuves auxquelles il plaira à Dieu de les exposer, pourvu qu'il leur donne les forces nécessaires pour ne pas succomber dans ces occasions difficiles, & qu'ils y conservent toujours la grâce & son amour; tenant pour assuré, que cette disposition héroïque est la marque d'une âme prédestinée, & d'une très-parfaite résignation de leur volonté à celle de Dieu.

Quand il leur arrivera quelque succès agréable, ils ne s'en réjouiront pas, parce qu'il satisfait la nature, mais parce que c'est la volonté de Dieu qui s'accomplit de la sorte. S'il arrive quelque événement fâcheux & désagréable aux sens ou à l'esprit, au lieu de s'en attrister, ils tâcheront encore d'en concevoir une sainte joie dans leur cœur, parce que c'est un effet de la même volonté.

C'est par cette constance chrétienne qu'ils reconnoîtront si leur volonté est absolument soumise à celle de Dieu.

Ainsi, quoi qu'il arrive, ils conserveront toujours une même égalité d'esprit, fondée, non sur la seule raison, comme celle des Philosophes & des Politiques, mais sur la seule volonté de Dieu, qui en tout tems, en tout lieu & en toutes rencontres, doit être également reçue, aimée & accomplie.

Ils ne désireront & ne demanderont rien Reg. 6.7 - que l'accomplissement de cette sainte volonté; ou s'ils désirent & demandent quelque autre chose, comme l'on peut désirer & demander les nécessités temporelles, les vertus héroïques, une haute perfection, ils ajouteront toujours cette parole de résignation de notre Seigneur, lorsqu'il prioit son Père d'éloigner la calice de ses souffrances : Néan. Luc. 22: 42. *Ibid.*

Ils ne craindront point qu'il leur arrive rien de fâcheux; puisqu'il ne peut leur rien arriver que par la volonté de Dieu, laquelle étant toujours sainte, toujours adorable, toujours aimable, ne peut rien avoir de chagrinant.

Suivant ce même principe, ils ne se plaindront jamais de quelque traverse ou adversité que ce soit; ils ne diront jamais qu'ils sont malheureux, quelque contradiction qu'il leur arrive; ils ne diront point que tout leur est fatal, quand même tout leur seroit contraire; ils ne proféreront jamais aucune parole de chagrin, de plainte ou de murmure dans les événemens qui les choquent, puisque la volonté de Dieu en étant la cause, ces plaintes & ces murmures retomberoient sur elle.

Si quelqu'un leur cause quelque chagrin ou quelque peine, soit en les traversant dans

leurs projets , soit en parlant pour les défer-
vir , ils prendront tout cela de la main de
Dieu , & ne regarderont ceux qui les leur oc-
casionnent que comme des instrumens que
Dieu emploie pour leur sanctification. Loin
donc de les traiter comme des ennemis , ils
les aimeront comme des personnes qui leur
rendent service.

La paix du cœur & de l'esprit ne peut avoir
son fondement & sa source que dans cette
parfaite résignation à la volonté de Dieu. Les
plus belles exhortations de la Philosophie
humaine , & ses préceptes les mieux combinés
ne sçauroient la procurer. Mais pour pratiquer
cette résignation dans toute son étendue
il faut s'accoutumer à ne rien attendre des
hommes que par Dieu , & après s'être adressé
à lui pour avoir d'eux ce qu'on espere. Par
ce moyen ils ne seront point choqués d'un re-
fus. Ils se trouveront même dans le cas & la
disposition de remercier Dieu de ce qu'ils
n'obtiennent pas une chose qu'il a sans doute
regardé comme un obstacle à leur salut. Plus
ils se formeront l'habitude de l'exercice de
cette vertu , plus ils sentiront la paix du Sei-
gneur s'augmenter dans leur cœur , & dans
leur esprit , & plus ils avanceront dans la voie
de la perfection.

*Qui confidunt in Domino intelligent verita-
tem ; & fidèles in dilectione acquiescent illi.
Sap. 3. 9.*

► Ceux qui avec confiance s'abandonnent
entre les bras du Seigneur , connoitront la
vérité ; & ceux qui sont fidèles à son amour ,
le seront aussi à exécuter ce qu'il ordonne.

CHAPITRE XXXV.

De la Foi.

LA Foi est la source de la vie chrétienne & surnaturelle. C'est une vertu par laquelle nous connoissons & croyons des vérités si sublimes & si élevées au-dessus de l'esprit humain, que les plus grands hommes ne les ont pu découvrir par la force de leur raisonnement.

Dieu donc leur ayant fait présent d'un si grand trésor par sa pure bonté, ils lui en rendront grâces à tous momens.

Ils ne se contenteront pas de la posséder seulement en habitude; ils en formeront encore des actes, autant de fois que l'occasion s'en présentera, acquiesçant à toutes les vérités qu'elle enseigne par une parfaite soumission d'esprit, & s'arrêtant principalement à celles qui peuvent davantage les exciter au service de Dieu, & à mener une vie plus sainte & plus parfaite, comme sont les Jugemens de Dieu, l'Enfer, le Paradis, l'Incarnation de notre Seigneur, sa vie, ses maximes, sa Passion, sa mort, la bonté de Dieu, sa providence, sa présence en toutes choses.

Le vrai motif qui doit les porter à croire ces grandes vérités, & tous les autres mystères de la Religion Chrétienne, est que Dieu, qui est la vérité même, les a révélés, & que l'Eglise, à qui il les a confiés avec l'autorité d'en expliquer les difficultés, nous les propose de sa part pour être l'objet de notre foi.

Il y a certaines raisons convaincantes, quoique naturelles, qui sont comme de seconds motifs qui les rendent croyables, &

dont ils pourront se servir pour fortifier leur esprit dans la Foi; comme sont les miracles prodigieux & infinis que Dieu a faits, ou par lui-même ou par ceux qui les ont prêchés, afin de les confirmer. Les miracles n'étant point des œuvres de la nature, mais de Dieu seulement; & Dieu ne pouvant les faire pour autoriser le mensonge, il s'ensuit que les choses, pour la confirmation desquelles il les a faites, sont des vérités constantes. Telle est encore la force invincible des Martyrs, surtout de tant d'ensans & de tant de filles délicates, qui ont souffert avec joie des tourmens, dont la seule pensée nous fait frémir. Cette force & cette joie étant au-dessus de la nature, & même contraire à la nature, qui ne desire rien tant que la conservation, Dieu ne les auroit pas données, ni fait les hommes si enneimis d'eux-mêmes, pour soutenir des faussetés. Telles sont enfin la pureté & l'austérité de vie de ceux qui croient parfaitement ces vérités, puisque cette pureté & cette austérité étant opposées à la chair & aux inclinations naturelles de l'homme, elles ne peuvent être inspirées que de Dieu, lequel tromperoit les hommes, s'il les leur inspiroit pour les entretenir dans l'erreur.

Les Mysteres qui font l'objet de notre Foi, ne sont pas contre la raison, mais au-dessus de la raison. Notre esprit est trop borné pour concevoir ce qui n'a point de bornes. Le fini ne sauroit comprendre l'infini; en vain chercherions-nous donc à pénétrer avec curiosité dans les abîmes sacrés de la Majesté divine. C'est ne pas se connoître que de se demander raison de ce qui est hors notre portée; il y a même plus de ridicule, qu'à vouloir exiger d'un enfant de deux ans la résolution du plus difficile problème de la Géometrie la plus sublime. L'obscurité des mystères fait le mérite

de la soumission de la Foi. Et à qui pouvons-nous mieux nous en rapporter qu'à celui qui ne veut, ni ne peut nous tromper ; qui se connaît parfaitement, & qui a daigné nous en instruire ?

Cette vertu est d'ailleurs si nécessaire au salut, que sans elle on ne peut être sauvé. Elle est la base de la vie chrétienne. C'est par elle que nous connoissons la fin que nous devons nous proposer dans toutes nos actions, pour les rendre méritoires : elle nous présente un motif bien plus relevé, que ne scauroit faire la raison humaine, & nous conduit enfin par la charité à l'objet de notre espérance.

Afin donc que leur vie soit toute chrétienne, ils feront en sorte qu'elle soit fondée sur la Foi, & que toutes leurs actions soient rechaussées par la dignité surnaturelle de cette divine vertu. S'ils souffrent des peines, des maladies, des injures, des contradictions, ils fonderont leur patience sur la Foi de la providence de Dieu, par l'ordre de laquelle toutes ces choses leur arrivent. S'ils obéissent à leurs Supérieurs, leur obéissance sera fondée sur la Foi de l'autorité de Dieu, duquel ils tiennent la place. S'ils observent les règles & les pratiques de la Religion, cette observation sera fondée sur la Foi, que ce sont les volontés de Dieu qu'il leur a manifestées par les Législateurs. S'ils se tiennent dans le recueillement, dans la modestie & dans la retenue ; ce sera sur la Foi de l'immensité de Dieu, qui leur est présent en tout lieu & en tout tems. Il en sera de même de toutes les autres actions qui leur sera facile de fonder sur la Foi, pourvu qu'ils y fassent tant soit peu de réflexion. Ils ne scauroient trop pratiquer cette vertu, puisqu'elle est le principe de toutes les autres. C'est par elle que l'on doit commencer à régler la vie spirituelle,

suivant l'Ecriture, qui nous dit, Que le jufte vit de la Foi. (*Hebr. 11.*) Elle a conduit tous les Patriarches & les Prophétes dans toutes leurs actions. Elle a soutenu le courage des Apôtres dans la prédication de l'Evangile, & la constance des Martyrs dans les persécutions & les tourmens. Mais pour être méritoire, elle doit être accompagnée de bonnes œuvres.

Quid proderit, Fratres mei, si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat? Num quid poterit fides salvare eum? *Jac. 2. 14.*

Mes Frères, que servira-t-il à l'homme de se vanter qu'il a la Foi, s'il n'en fait pas les œuvres? La Foi seule pourra-t-elle le sauver?

CHAPITRE XXXVI.

De l'Espérance & de la Confiance en Dieu.

L'Espérance est une vertu qui fait aspirer à Dieu comme au Souverain bien, & une persuasion qu'on le possédera. Si-tôt que la Foi a représenté Dieu à notre ame comme sa dernière félicité, elle s'y porte & y tend comme à un bien pour lequel elle a été créée.

Reg. 6. 1. Dieu donc, comme unique & souverain bien, étant l'objet de leur espérance, ils s'attacheront uniquement à lui non-seulement pour la vie future, mais enore pour la vie présente, dans laquelle ils n'espéreront rien que lui; ils ne rechercheront rien que lui, ils n'attendent rien que de lui.

Cette espérance qu'ils doivent avoir de posséder Dieu, ne les dispense pas de faire les bonnes œuvres qui en peuvent mériter la possession. Ce seroit une présomption punissable, s'ils croyoient pouvoir arriver à cette fin sans se servir des moyens que Dieu a établis pour y parvenir.

Mais comme les moyens sont surnaturels, & qu'il n'appartient qu'à Dieu de les donner, ils les regarderont comme de seconds objets de leur espérance, & auront une ferme confiance que Dieu ne se fera pas seulement posséder à eux, mais encore qu'il leur donnera toutes les choses qui leur seront nécessaires pour parvenir à cette possession ; pourvu qu'ils les reçoivent avec fidélité, & les pratiquent avec exactitude.

Ils espéreront donc de sa bonté la grâce, les vertus, la victoire des tentations, la perfection, & tous les autres moyens nécessaires pour parvenir à la possession de son essence divine. Ils espéreront même de lui seul toutes les nécessités temporelles, comme des moyens pour parvenir à cette fin, puisqu'ils ne les doivent prendre que dans cette vue. De sorte que quand ils recevront quelques nécessités de quelque personne que ce soit, ils ne les prendront pas comme de la main des hommes, mais comme de la main de Dieu, par la main des hommes.

Ainsi étant tout remplis de l'espérance que Dieu leur donnera non - seulement la possession de son essence & de sa gloire, mais encore tout ce qui est nécessaire pour la mériter, ils se fortifieront contre les tristesses excessives, contre les inquiétudes, contre les défiances de la miséricorde de Dieu, & même contre ces atteintes de désespoir qui peuvent leur arriver par la pensée de leurs péchés passés. Ils ne s'étonneront point des tentations, des sécheresses, des désolations, des abandonnemens sensibles, des dégoûts des choses de Dieu ; mais ils regarderont ces peines comme des moyens assurés pour parvenir à la fin de leur espérance, pourvu qu'ils en fassent un bon usage. Ils ne se laisseront point abattre aux difficultés qu'ils rencontreront dans la

pratique des vertus, ni aux résistances que leur nature ou leurs mauvaises habitudes pourront faire à leur bonne volonté. La fin de leur espérance & l'assurance du secours de Dieu doivent leur relever le courage, & les remplir d'une sainte générosité capable de tout surmonter.

La confiance en Dieu est quelque chose de plus que l'espérance, parce que c'est une espérance fortifiée par quelque sorte d'assurance, que Dieu donnera ce que l'on espere. Cette assurance est fondée sur l'expérience des graces que Dieu nous donne, & de la fidélité que nous apportons à y correspondre.

Ils doivent donc acquérir cette assurance par la pratique des bonnes œuvres, & par une grande fidélité aux graces que Dieu leur donne.

Ils pourront s'affermir, soit dans l'espérance, soit dans la confiance, par les réflexions consolantes qui ne leur permettent pas de douter de la volonté que Dieu a de les sauver : par les promesses qu'il leur a faites de se donner à eux avec sa gloire : par le soin paternel qu'il a d'eux en toutes choses, jusques à compter leurs cheveux, afin qu'il n'en tombe pas un sans son ordre : par les grands biens qu'il leur a faits, comme d'envoyer son Fils au monde pour les racheter d'une manière qui ne seroit pas croyable, si la Foi ne nous obligeoit de la croire : par d'autres qui leur sont plus particulières, comme est la grâce de la vocation dont il les a prévenus, lorsqu'ils étoient peut-être les moins dignes de sa miséricorde ; le désir qu'il leur inspire de l'aimer & de le servir ; les douceurs intérieures qu'il leur fait ressentir dans les exercices de la vie spirituelle ; l'amour qu'il leur donne pour la pénitence ; la grâce dont il les fortifie dans les tentations. Tous ces motifs doivent

II. PARTIE. CHAP. XXVII. 453
les convaincre de l'amour que Dieu leur porte , & de la volonté sincère qu'il a de les sauver.

Mihi adharere Deo bonum est , ponere in Dominino Deo spem meam. Psal. 72. 28.

Je ne puis mieux faire que de m'attacher à Dieu , & de mettre toute mon espérance dans le Seigneur.

Adeamus ergo cum fiducia ad Thronum gratia, ut misericordiam consequamur, & gratiam inveniamus in auxilio opportuno. Hebr. 4. 16.

Présentons-nous donc avec confiance devant le Trône de la grace , pour y recevoir miséricorde , & pour que sa grace vienne à notre aide à propos.

CHAPITRE XXVII.

De l'Amour de Dieu.

Dieu est le souverain bien que nous sommes obligés , par un commandement indispensable , d'aimer par-dessus toutes choses de tout notre cœur , de tout notre esprit , de toutes nos forces. Le souverain bien doit être aimé pour lui même ; & les créatures qui tiennent tout de lui , ne doivent être aimées que pour lui.

Notre cœur ne peut être en même-tems rempli de l'amour de Dieu , & de l'amour du monde. *N'aimez point le monde* , dit l'Apôtre que Jesus aimoit , *ni ce qui est dans le monde.* Ceux qui apportent de vains & frivoles raisonnemens pour esquiver l'observation de cette loi , prouvent qu'ils n'aiment point Dieu. Il est fort à craindre pour eux , que ce qu'ils regardent aujourd'hui comme probable , ne soit trouvé faux au jour du Jugement dernier. Il n'y a que celui qui aime Dieu véritablement.

Epist.
de S. Jean
Ch. 2.

434 EXERCICES SPIRITUELS.

ibid.
Ch. 4. blement qui comprenne bien cette doctrine : **Dieu est amour, & ainsi quiconque demeure dans l'amour, demeure dans Dieu, & Dieu en lui.**

L'amour de Dieu est l'ame de toutes les vertus, & la forme qui leur donne tout ce qu'elles ont de vie & de mérite. Il est l'ame & la vie de notre ame. Celle-ci ne donne à notre corps qu'une vie naturelle & animale ; l'amour de Dieu nous donne une vie surnaturelle & divine. Il remplit le cœur d'une joie ineffable, dont tous les plaisirs du monde ne scauroient approcher.

Ils estimeront donc cet amour plus que tout, & plus qu'eux-mêmes ; puisqu'il leur seroit infiniment plus avantageux de n'être point, que d'être sans l'amour de Dieu. En un mot, après Dieu ils n'estimeront rien tant que l'amour de Dieu.

¶. 4. Ils aimeront donc Dieu de tout leur cœur, concevant pour lui une tendresse d'amour, & un desir ardent d'être tout à lui, & de faire toutes ses volontés au préjudice de tout ce qui pourroit arriver. Ils l'aimeront encore de tout leur cœur, tournant vers lui toutes leurs affections & toutes leurs inclinations, n'aimant que lui ou pour lui, ne desirant que lui, n'espérant que lui, ne prenant de la joie & du plaisir qu'en lui ; n'ayant de la haine, de la crainte, de la tristesse ni de la colere que du péché, & de tout ce qui le peut offenser. Enfin ils l'aimeront de tout leur cœur, soupirant incessamment après lui par des desirs ardens de le posséder par la grace en ce monde, & par la gloire en l'autre.

¶. 4. Ils l'aimeront encore de tout leur entendement, le soumettant par amour à croire très-fermement tout ce qu'il a révélé à son Eglise ; l'occupant continuellement de sa présence, n'entretenant que des pensées qu'

tendent à son amour ; ou s'ils sont obligés d'en avoir d'autres, faisant ensuite qu'elles se terminent toutes à sa gloire & à son service.

Ils l'aimeront enfin de toutes leurs forces, non seulement employant toutes leurs puissances intérieures & extérieures à accomplir ses volontés, & à lui donner des preuves de leur amour, mais encore les y employant dans toute l'étendue de leur pouvoir.

Dieu doit donc être le but, la fin & le centre de tout leur cœur, de tout leur entendement, de toutes leurs forces, & de tout eux-mêmes, & c'est en cela que consiste la pureté de ce saint Amour ; car la charité est une vertu supernaturelle, par laquelle on aime Dieu purement pour lui-même. Si on l'aime à cause des biensfaits qu'on a reçus de lui, ou afin qu'il en fasse de nouveaux ; ce n'est pas tant aimer Dieu que de s'aimer soi-même ; ou pour parler plus véritablement, c'est aimer Dieu & soi-même tout ensemble.

Il leur sera facile de connaître s'ils aiment Dieu. Ils n'ont qu'à voir s'ils observent¹⁴ ses Commandemens. Un serviteur qui aime son maître, va même au-devant de ses ordres, il lui obéit avec joie, & plus le commandement qu'il a reçu est difficile, plus son zèle est ardent pour l'exécuter. Il ne refuse aucun travail, quelque rude & fâcheux qu'il puisse être, parce qu'il n'y a rien de rude ni de fâcheux à celui qui aime. Le commandement d'aimer Dieu est le plus aisé, & le plus doux ; car il n'y a rien de si doux que d'aimer.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, & in totâ animâ tuâ, & in totâ mente tuâ. Mat. 22. 37.

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, & de tout votre esprit,

CHAPITRE XXVIII.

De l'Amour du Prochain.

ON ne sauroit aimer Dieu sans aimer le prochain, ni aimer le prochain, comme t. *John.* il faut , sans aimer Dieu. Nous avons reçu ce v. 4. 20. Commandement de Dieu, Que celui qui aime Dieu aoit aussi aimer son frere. Si quelqu'un dit, J'aime Dieu . & qu'il haisse son frere , c'est un menteur. Celui qui nous a commandé d'aimer notre prochain , n'a excepté personne , ni le pécheur , ni le pauvre , ni l'étranger , ni l'ennemi. Il faut donc aimer tous les hommes , de quelque condition qu'ils soient , & les aimer d'un cœur pur , d'une bonne conscience , d'une foi sincere , & non seulement de paroles & de langue , mais par œuvres & en vérité. v. 3. 18. Dieu aime notre prochain comme son image & sa ressemblance; comme racheté du Sang de Jesus-Christ ; comme créé pour la gloire du Ciel , & comme un sujet capable de son amour.

C'est par ces considérations que nous devons nous aimer , & non uniquement par une inclination de pure sympathie , ni par des motifs humains , tels que la noblesse , la belle humeur , le bien qu'on nous fait , la gentillesse de l'esprit , la beauté du corps , l'adresse dans l'action , & autres semblables considérations purement naturelles.

Ils lui desireront & procureront tout le bien qu'il leur sera possible , se réjouiront de ses bons succès , compâtiront à ses disgraces ; le consoleront dans ses afflictions , l'aideront dans ses nécessités , le supporteront dans ses défauts , l'excuseront dans les actions qui semblent mauvaises , jugeront bien de ses

Les intentions, le défendront quand on parle-
ra mal de lui en son absence, l'aborderont
avec honneur, le recevront avec accueil,
l'entretiendront avec douceur & affabilité.

Ils ne se laisseront jamais prévenir d'om-
brages ni de soupçons qui puissent altérer la
charité : ils éviteront tout mouvement d'a-
version, d'envie, de mépris, de colere, de
murmure, de détraction, de rudesse, & au-
tres semblables qui peuvent causer du réfroi-
dissement ; & quand on leur fera quelques
mauvais rapports, ils ne les croiront pas fa-
cilement.

Avant toute autre personne, ils aimeront Reg. c. 6.
leur Supérieur d'un amour humble & sincère, 71.
non à dessein de s'attirer son affection, ou
quelque considération humaine, mais parce Reg. c. 2.
qu'il leur tient la place de Dieu, que Dieu le
leur a donné pour leur servir de pere ; qu'il
veille jour & nuit pour les défendre de leurs
ennemis visibles & invisibles ; qu'il coopere
avec Dieu à leur salut, & qu'il sera cause
après Dieu qu'ils seront un jour bienheureux
dans le Ciel, si eux-mêmes n'y mettent ob-
stacle. S'il les traite quelquefois un peu ru-
dement, soit pour les corriger ou autrement,
ils se mettront aussi-tôt à genoux sans rien Reg. c.
repliquer, d'où ils ne se releveront point 71.
qu'il ne leur commande. Quoi qu'il puisse leur
dire, ils ne se réfroidiront point à son égard,
& ne laisseront pas de s'adresser à lui avec
toute confiance dans leurs nécessités. Ce sera
alors qu'ils témoigneront que leur affection
est sincère ; se ressouvenant d'ailleurs que les
peres ne doivent pas toujours traiter leurs en-
fans avec toute la douceur qu'ils pourroient
souhaiter.

Ils se donneront de garde que cette affec-
tion ne dégénère en une trop grande privauté
ou familiarité ; mais ils feront en sorte qu'elle 71.

A

418 EXERCICES SPIRITUELS.

soit toujours accompagnée d'humilité & de respect, & telle que doit être l'affection d'un fils envers son père.

c. 72. Ils porteront ensuite un amour chaste & religieux à tous leurs Confrères, non seulement parce qu'ils tendent à une gloire commune à tous les Élus, mais encore parce qu'ils y vont de compagnie par un même chemin, & qu'ils s'y excitent les uns les autres par une sainte émulation.

ibid. Ils les regarderont donc tous comme des Prédestinés, & en cette vue ils leur porteront beaucoup d'affection & de respect. Ils ne les rencontreront jamais qu'ils ne les saluent, & qu'ils n'accompagnent cet honneur extérieur d'une révérence intérieure, comme adorant Jésus-Christ en eux. Ils estimeront précieuses les occasions de leur prêter la main dans leurs nécessités, & de les prévenir dans les rencontres où ils pourront leur rendre service. Ils croiront que ce sera un devoir de supporter avec patience, & même de dissimuler avec prudence leurs défauts de corps, d'esprit, & de mœurs; & ils feront leur possible pour ne leur être à charge en quelque manière que ce soit.

Reg. c. 2. Ils prendront garde néanmoins de ne lier avec aucun des amitiés particulières; & bien que dans le fond ils puissent raisonnablement avoir plus d'amour & plus d'estime pour ceux dans lesquels on remarque plus de vertu & de sainteté; néanmoins pour la démonstration extérieure, elle sera égale envers tous.

Sous prétexte de cette charité fraternelle, ils ne prendront point occasion d'être souvent ensemble, de rompre le silence, de tire & de se divertir, de s'embrasser, de se baisser, de se toucher, ni de commettre d'autres semblables légéretés, que l'on peut colorer du prétexte de la charité, mais qui y sont entié-

II. PARTIE. CHAP. XXVIII. 459
rement contraires , puisque la charité frater-
nelle n'est autre chose qu'un amour furna-
turel , par lequel on desire & procure à ses
frères le bonheur de la gloire , & les moyens
qui peuvent les y conduire. Ainsi ils doivent
éviter comme le poison de la vraie charité ,
tout ce qui est contraire à la fin & aux moyens
de la gloire du Ciel.

Enfin ils aimeront chrétiennement toutes
sortes de personnes , & même les plus grands
pécheurs , leur rendant selon Dieu tous les
services dont leur condition peut les rendre
capables , c'est-à-dire , qu'ils ne recherche-
ront point la conversation des Séculiers sous
prétexte d'exercer la charité en leur endroit ;
mais ils se contenteront de prier & de faire
pénitence pour eux , afin que Dieu leur donne
ce qui leur est nécessaire pour leur salut.
De la sorte leur charité sera utile à ceux
qu'ils aiment , & elle ne sera point préjudi-
ciable à eux-mêmes.

La règle de l'amour du prochain est ren-
fermée dans ce précepte : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même.* Matt. 22:37 Les Philosophes éclairés par les lumières de la raison , l'avoient inséré dans leur morale , lorsqu'ils disoient : *Faites aux autres le même traitement que vous voudriez que l'on vous fit , & ne faites point aux autres le traitement que vous ne voudriez pas que l'on vous fit.*

Chacun doit examiner sérieusement devant
Dieu quel est le traitement qu'il voudroit que
les autres lui fissent , & quel est celui qu'ils ne
voudroient pas qu'ils lui fissent. Voudroit-il
être méprisé , injurié , offensé ? Voudroit-il
qu'on relevât ses défauts , qu'on médît de
lui , qu'on lui enlevât ses biens ou son hon-
neur ? En agir ainsi envers ses frères , n'est-ce
pas avoir l'esprit injuste , & le cœur déréglé ?

Un vrai Disciple de Jesus-Christ n'entre-

prend point de juger les mœurs des autres , il cherche à connoître ses propres défauts . & à s'en corriger. Si le devoir de sa charge , ou le précepte de la correction fraternelle l'oblige à reprendre les vices des autres , il le fait avec douceur , & avec une charité qui compatisse à leur faiblesse. Il n'y a rien de si contraire à la charité que l'aigreur & le trouble. Il excuse les fautes légères , persuadé que parmi les hommes il n'est point de vertu sans tache. Il y a des vices partout où il y a des hommes ; exiger d'eux une perfection où il ne manque rien , c'est flater sa propre impatience , sous prétexte d'exercer un bon zèle.

L'amitié diffère de la charité en ce que la première est charnelle , & l'autre spirituelle. Le précepte qui nous défend de nous attacher à la créature n'exclut pas l'amitié , mais il la rectifie. Celle qui a la créature pour dernier objet , attache tellement l'ame de la personne qui aime à la personne aimée , qu'elle devient dangereuse , parce qu'elle fait souvent oublier qu'on ne doit s'attacher qu'à Dieu. Dans ses commencemens elle semble pure & innocente ; mais peu-à-peu elle devient charnelle , & amollit le cœur. Il faut donc en modérer les premiers mouvemens , de peur qu'ils ne corrompent l'ame par la douceur de leur poison. Le cœur de l'homme ne peut être sans amour ; mais il faut aimer en Dieu , & pour Dieu.

Tous les hommes ont une inclination secrète de plaire , & d'être aimés ; mais cette affection ne sera solide & durable , qu'autant qu'elle sera fortifiée par l'amour de Dieu. L'amitié qui n'est point fondée sur cette base , est un commerce qui ne dure qu'autant que l'intérêt que l'on en tire , ou que l'on en espère. La civilité , l'honnêteté , les complaisances , souvent même les petits services réciproques ,

ne sont qu'un jeu de paroles & d'actions, un effet de l'éducation ou du tempérament. S'il survient quelques petites altercations, la vanité s'en trouve offensée, l'amour propre laisse tomber le masque, & l'amitié disparaît.

Si tous les hommes s'aimoient en Chrétiens, ils n'auroient tous qu'un même cœur, une même volonté, un même désir; il y auroit entre eux une union si parfaite & si douce, qu'on jouiroit dès ce monde des douceurs & des joies du Paradis. Mais on n'aime proprement que soi-même, on ne recherche que ses propres intérêts, & on les trouve partout.

Les haines, les inimitiés, les aversions partent toutes de ce dernier principe. Notre intérêt nous empêche de voir d'un œil indifférent les avantages de notre prochain, parce que nous ne nous considérons pas assez comme membres de la société civile.

Le genre humain ne fait qu'un corps dont tous les hommes sont les membres. L'union, le concert, l'accord de leurs mouvements & de leurs opérations doivent concourir à sa conservation, à sa beauté & à ses agréments. Tous ceux qui en troubilent l'agréable & douce harmonie, ne peuvent le faire que contre l'ordre & la volonté de Dieu, qui en est l'auteur. Il faut donc sacrifier ses intérêts & se sacrifier soi-même pour l'entretien de cette harmonie, si l'on est disposé à entrer dans les desseins de Dieu; & l'on ne peut le faire qu'en aimant son prochain comme soi-même.

In hoc cognoscunt omnes quia Discipuli mei es sis, si dilectionem habueritis ad invicem.
Joan. 13. 35.

Si vous vous aimez tendrement les uns & les autres, tout le monde vous reconnoîtra pour mes Disciples.

CHAPITRE XXIX.

De la persévérance.

Reg c. 7. **I**L importe peu d'avoir bien commencé, & même d'avoir fait de grands progrès dans les voies de Dieu, si l'on n'y persévere jusques à la mort, le seul moment auquel on puisse être assuré de la couronne. La persévérence est le toit de l'édifice spirituel ; & si ce toit manque, tout l'édifice est inutile & tombe en ruine.

Prol. La persévérence est une vertu, par laquelle la volonté fait une ferme & constante résolution de persister dans le bien jusqu'à la fin, & par laquelle elle y persiste en effet.

Ils feront cette sainte résolution, premièrement, de persister à demander le secours de la grâce ; à suivre ses impressions, & à aimer Dieu jusqu'à la fin. C'est la persévérence essentielle, sans laquelle il ne faut point espérer de salut. La grâce & la charité viennent purement de Dieu, la persévérence qui est une continuation de la grâce & de la charité, ne peut être qu'un don de sa pure libéralité ; c'est pourquoi il n'y a rien qu'ils doivent demander à Dieu avec plus d'instance. Ils renouveleront souvent cette importante résolution, sur-tout quand ils auront des tentations dangereuses, & qu'ils sentiront que leur courage commencera à se lasser dans la pratique de la vertu.

Secondement, ils feront tout ce qui dépendra d'eux pour persister dans la même ferveur & tâcheront même de l'augmenter. Quand elle se ralentit, on tombe facilement dans des fautes légères ; celles-ci en augmentant le réfroidissement, entraînent dans des fautes

II. PARTIE. CHAP. XXIX. 46^e
grièves, & l'on se met enfin dans le péril de
perdre la perséverance & les moyens qui y
conduisent.

Ils persévéronteront encore dans une fidelle Reg. 6.7.
& constante pratique des vertus & des exer-
cices de piété, ne faisant point comme ceux
qui quittent & reprennent souvent la pra-
tique de la vertu, ou par un inconstance
naturelle, ou par un dégoût qu'ils ont du
bien, ou pour satisfaire à l'inclination des
fens, ou parce qu'ils se lassent dans des pra-
tiques qui n'ont point de fin, & qui doivent
durer jusqu'à la mort. Sans cette persévéran-
ce, ils n'auront jamais de vertus solides; mais
il leur arrivera comme aux plantes qui étant
souvent arrachées & replantées, ne jettent
jamais de profondes racines.

Enfin ils persévéreront constamment &
avec joie dans la vocation à laquelle ils ont
été appellés. Ils la regarderont comme la
voie droite & sûre par laquelle Dieu veut
qu'ils marchent, & qu'il leur a destinée de
toute éternité pour les faire parvenir à leur
dernière fin.

Les moyens d'y arriver heureusement se
trouvent expliqués & développés assez au
long dans cet Ouvrage. Les Religieux de
tous âges y trouveront tout ce qu'ils doivent
pratiquer pour vivre conformément à l'état
saint qu'ils ont embrassé. Le génie, l'esprit,
la science, & quelques sortes de mérite qu'ils
ayent, ou quelque place qu'ils occupent dans
la retraite, ne sauroient les dispenser de la
pratique de ces Exercices, parce qu'ils ne
leur sont point incompatibles. Les infirmiti-
tés, ou le Supérieur seul, pour des raisons
particulières, & pour un plus grand bien,
peuvent en changer l'exécution. A mesure
même que les Religieux avancent en âge, ils
contractent, pour ainsi dire, une obligation

de les pratiquer avec plus de fidélité & d'exactitude , parce qu'ils approchent plus près du terme où leur persévérance doit être couronnée.

Pour s'exciter à l'amour de cette très-excellente vertu , ils la regarderont comme la gardienne & la conservatrice de toutes les autres , & de tous les biens spirituels qu'ils méritent par leurs travaux. Ils la considéreront encore comme le prélude de l'éternité , & comme le moyen le plus assuré de leur prédestination. Ils la regarderont enfin comme le plus grand sujet de joie qu'ils puissent avoir en cette vie : car quelle consolation ne doivent-ils pas avoir , quand ils font réflexion qu'ils sont tout à Dieu , & qu'ils sont dans une résolution sincère de persévérer en cet état jusqu'à la mort. Mais sur-tout quelle joie n'auront-ils pas à la fin de leur vie , quand ils penseront qu'ils l'auront toute passée , au moins depuis leur conversion , dans l'amour & dans le service de Dieu ? Ils ressentiront sans doute un avant-goût des joies du Paradis , & il ne leur restera plus que d'attendre dans la paix d'une bonne conscience l'effet entier des promesses de notre Seigneur , quand il dit , Que celui qui persévétera jusqu'à la fin , sera sauvé .

*Matt. 10.
22.*

Itaque , Fratres mei dilecti , stabiles estoite & immobiles , abundantes in opere Domini , semper scientes quod labor vester non est innatus in Domino 1. Corint. 15. 58.

C'est pourquoi , mes Frères bien-aimés , soyez fermes , stables & persévérons , travaillant toujours beaucoup dans l'ouvrage du Seigneur , & persuadés que votre travail ne fera pas sans récompense de la part de Dieu .



CHAPITRE XXX.

*Sentimens de piété sur le verset, Suscipe me,
Domine, &c. du Psaume 118.*

SI l'homme n'avoit d'autres ressources que lui-même , en vain se proposeroit-il de former des engagemens aussi sérieux , & aussi difficiles à remplir , que le sont ceux de la Profession Religieuse. L'esprit humain trop changeant dans ses résolutions , & le cœur trop agité par les tempêtes que lui suscitent sans cesse les passions tumultueuses , pourroient-ils s'assurer , ou même se promettre la fermeté & la constance dans le bien , qui sont requises pour parvenir à la perfection à laquelle il doit aspirer ? Ce seroit se proposer d'éléver un édifice solide sur un sable mouvant , qui cede à la moindre pression : ou sur une eau , qui perd son niveau au moindre souffle de vent. Il faut donc recourir à un point d'appui solide & permanent , à celui qui seul immuable & inébranlable , consolide les rochers contre la fureur & l'impétuosité des flots de la mer là plus orageuse , & scéit même faire servir les fougues de nos passions à l'édifice de notre salut.

Vivement persuadé que nous ne pouvons rien de bien sans le secours de la Grace, S. Benoît exhorte à la demander par de ferventes prières , lorsque nous nous proposons quelques bonnes œuvres. D'ailleurs plein de confiance en Dieu , qui tend toujours les bras à ceux qui s'adressent à lui avec un cœur humble & plein de défiance de soi-même , ce Saint Patriarche ne pouvoit choisir une prière plus convenable au moment de l'engagement dans l'état Religieux , que ces paroles : Re-

cevez-moi, Seigneur, selon votre promesse ;
afin que je vive ; & ne permettez pas que je
sois confondu dans mon espérance. *Suscipe
me, Domine, secundum eloquium tuum ; &
non confundas me ab expectatione meâ.*

Psal. 20. Après que Dieu dans sa miséricorde nous
a prévenus de la douceur de ses bénédictions
pour nous détacher du monde, & nous con-
sacrer à lui, ne devons-nous pas être pénétrés
de la plus vive reconnaissance, & lui marquer
notre esprit de détachement & de renoncement
à toutes choses, avec lequel S. Benoît
veut que l'on consomme son sacrifice, en s'a-
dressant à la source de tous les biens, & en
lui disant avec le saint Roi, qui vivoit selon
le cœur de Dieu :

Que désirerai-je au Ciel & en la terre,
autre que vous, ô mon Dieu ?

Psal. 72. *Quid mihi est in cælo, & à te quid volui su-
per terram ?*

*Defecit caro mea & cor meum ; Deus cordis
mei, & pars mea Deus in aeternum.*

Mon cœur & ma chair se pâment, ô Dieu !
vous êtes le Dieu de mon cœur, & mon par-
tage pour jamais.

Infortuné fils d'un pere & d'une mere
également malheureux ; vendu par eux à la
mort au moment même qu'ils me donnent la
vie ; les maux accourent en foule pour m'ac-
cabler, & les ennemis de mon salut après
avoir conspiré ma perte, m'attaquent de tou-

Psal. 20. tes parts : *Suscipe me, Domine* : Adoptez-moi
pour votre enfant. Mon pere & ma mere
hors d'état de me secourir, m'ont abandon-
né, recevez-moi, Seigneur, & prenez soin

de moi. Les attaques multipliées de mes en-
nemis ont augmenté ma foiblesse, j'ai re-
cours à vous, appuyez-moi, fortifiez-moi,
soutenez-moi. L'ignorance s'est emparée de
mon esprit ; le voile obscur qu'elle a tendu

sur mes yeux , m'empêche de voir le chemin qui conduit à vous ; je trébuche ; je chancelle ; je tombe presque à chaque pas ; vous qui êtes *Ioan. 8.*
la lumiere du monde , & le soutien des foibles , prenez-moi par la main , soutenez-moi , conduisez-moi. Suscipe me.

Je sentois tout le poids de ma misere ; & pour m'en délivrer , je cherchois dans les illusions des vanités mondaines , les véritables consolations qu'on ne trouve qu'avec vous . Je reviens donc à vous , parce que je sc̄ai que vous me tendez les bras .

J'ai péché contre le Ciel , & contre vous , *Matt. 18.*
à l'imitation de l'Enfant prodigue ; mais je ^{18.} reviens comme lui , recevez-moi donc à l'exemple du tendre & charitable pere , dont vous nous avez vous-même tracé l'idée .

Mais si je reviens à vous , ô mon Dieu , après mille infidélités , mille chutes , mille égaremens , c'est vous qui comme un bon Pasteur , m'avez cherché le premier , & m'avez fait entendre votre voix en m'ouvrant ^{14.} les oreilles du cœur ; ne me rejetez donc pas lorsque je me présente . *Suscipe me.*

L'ignorance , l'aveuglement , les mauvaises habitudes , & le peochant qui m'entraînent vers la terre , ne sont pas le seul fardeau que je porte en vous cherchant ; les engagemens de ma Profession m'obligent à une vie toute Angelique . De quelle pesanteur n'est pas une telle Profession pour une ame si fort appesante par le corps ? vous donc qui m'avez conduit dans cette voie , soutenez-moi .

Il est vrai , Seigneur , que c'est votre vocation qui m'impose l'obligation de ces engagemens ; & vous nous assurez que votre fardeau est leger ; mais néanmoins pour n'y pas succomber il faut être soutenu de votre grace , & votre amour seul peut le diminuer . Je vous demande donc l'un & l'autre ; j'ai recours à vous , recevez-moi .

468 EXERCICES SPIRITUELS.

Vous avez commencé à effectuer vos promesses dès ma conception ; vous m'avez mis
 Psal. 90. sous la garde de vos saints Anges, & je vous ai une obligation infinie de m'avoir donné de si sages conducteurs, & des protecteurs si puissans. Hé ! de combien d'affistances secrètes ne leur suis-je pas redevable ? Mais daignez vous-même vous appliquer à ma conduite, afin que marchant sur vos traces j'arrive selon votre parole à la véritable vie, puisque celui qui vous suit ne s'égarter.

En effet, Seigneur, ce n'est que sur votre parole & sur vos constantes promesses, que j'ai la confiance de faire ces demandes & de former ces engagemens. Si mes crimes m'ont Matt. 9. rendu indigne de votre secours, vous avez dit que vous étiez venu appeler les pécheurs ; & que dès qu'ils gémiroient sur leurs infidélités vous les oublieriez. Souvenez-vous, mon Dieu, de cette parole sur laquelle vous avez fondé mon espérance. Je viens donc à vous, & j'ose vous dire : *Suscipe me, Domine, secundum eloquium tuum.*

Si je suis effrayé quand je me rappelle mes égaremens, vous me rassurez lorsque vous me dites que vous ne rebuterez point ceux Jean. 6. qui viennent à vous. Et comment rejetteirez-vous ceux que votre Pere vous annonce, puisqu'on ne peut y aller que lorsqu'on y est attiré par lui ?

Vous avez vous-même invité à venir à Matt. 11. tous ceux qui se trouveroient fatigués des soins & des embarras du siècle. Je me suis en effet fatigué à la recherche de ses plaisirs, j'en ai reconnu la vanité, & je viens à vous pour trouver le repos à mon ame. Recevez-moi donc conformément à l'inyitation que vous m'en faites, relevez-moi ; soutenez-moi ; donnez-moi du repos conformément à cette consolante parole : *Et vous trouverez le repos de votre ame.*

Mais ce repos que j'espere de votre bonté, ô mon Dieu, est un repos agissant, un repos qui en m'éloignant d'un siècle de mort, me laisse le loisir tout entier de ne m'occuper que de l'Auteur de la vie. Vous m'ordonnez de laisser les morts enterrer leurs morts, & de *Luc. 9.* vous suivre. Et à qui en effet pourrois-je *60.* mieux m'adresser pour trouver cette vie d'*Ioan. 6.* amour qui anime nos âmes? Vous êtes le *69.* Maître par excellence; vous avez les paroles de la vie éternelle. Enseignez-moi; apprenez-moi à vivre; donnez-moi cette foi agissante par amour, de laquelle vit le juste; échauffez ma volonté; répandez dans mon cœur cette onction salutaire, qu'on ne trouve point dans les leçons des Maîtres des écoles mondaines: puisque c'est cette onction, au *Ioan. 21.* sentiment de votre Apôtre, qui nous instruit *27.* de toutes choses.

Que les hommes pour nous instruire, fassent éclater leur voix, & frappent nos oreilles par leurs discours éloquens, & leurs phrases étudiées, ce ne sont que des cymbales bruyantes, si vous, ô mon Dieu, qui êtes la Sagesse immuable, la Vérité éternelle, le Maître des Maîtres, ne parlez à mon cœur, & n'éclairez mon esprit:

Taisez-vous, hommes importuns, si vous vous arrogez le nom de Maîtres; vous n'êtes Maîtres que de l'erreur, & n'êtes propres qu'à m'y jeter; en parlant à mes sens vous partagez mon attention, vous dissipiez mon esprit. Parlez vous-même, ô mon Dieu, instruisez-moi, proférez cette adorable parole, qui me guérira de tous mes maux, & me donnera la vie. *Tantum dic verbo, & sanabor, & vivam.* *Mal. 8.*

Comment, Seigneur, ne vivrois-je pas d'une parole qui est essentiellement vie; qui n'est autre que vous-même. Verbe adorable,

470 EXERCICES SPIRITUELS.

Sagesse éternelle, qui procédez du sein de votre Pere? C'est par vous que les Anges & les hommes vivent : ils ne vivent que d'amour ; cet amour ne vient que de la connoissance de vos perfections.

Io. iii. 17. Et peut-on vous connaître sans vous, ô lumière du monde?

26. Encore une fois, Seigneur, pourrois-je craindre de ne pas vivre d'une parole qui

Af. 17. donne l'être & la vie à tout. C'est par elle que nous vivons, que nous agissons, & que nous serâmes. O vie de tous les êtres, que je vous connoisse un peu, & que je commence à vivre en vous connaissant, puisque vous nous

Jean. 17. avez assurés que c'est dans cette connoissance que consiste la vie éternelle ; que je ne vive pas simplement sur votre parole, mais de cette vie de grâce & d'amour propre aux ames que vous avez choisies pour épouses, afin que vivant de votre parole je vive aussi conformément à vos maximes!

Les discours des hommes ne sont propres qu'à corrompre les mœurs ; ils ne me parlent que de plaisirs sensuels ; ils ne m'entretiennent que de fables, que de vains phantômes,

Psal. 118. que d'illusions capables de me conduire imperceptiblement dans le précipice ; mais que

85. *Ibid.* vos paroles sont bien différentes, ô mon Dieu ! Elles éclairent, elles échauffent, elles

150. *Ibid.* vivifient. Que je regrette de n'avoir pas vécu conformément à ces excellentes paroles !

Enc. 24. mais je reviens à vous, recevez-moi, *Suscipe me*, & je m'engage à ne vivre plus que suivant vos maximes, *secundum eloquium tuum vivam*.

Non, Seigneur, jusqu'ici je n'ai point vécu ; car vivre selon la chair & les sens, est-ce vivre ? Non, c'est mourir. Je n'ai vécu que pour le plaisir & le divertissement, pour la vanité & l'ambition, pour le luxe & la bonne chere. Faites aujourd'hui, Seigneur, que je

commence tout de bon à vivre selon votre divine parole ; c'est l'état où j'aspire, & où j'espere que vous allez me mettre par les engagemens que je prends avec vous par ma Profession.

Par la chasteté je mourrai à tous les plaisirs de la chair ; mais je vivrai de votre parole , qui m'assure , que pour vous appartenir , il faut crucifier sa chair & tous ses désirs. La pauvreté me fera mourir à tous les biens de ce monde & au désir de les posséder ; mais votre divine parole m'assure le centuple. Je renoncerai à moi-même , je Mourrai à ma propre volonté ; mais je suivrai ^{Gal. 5.} la vôtre , qui conduit à la vie ; ma vie sera cachée en Dieu avec la vôtre , & je vivrai de ^{Matt. 13.} ^{Coloss. 3.} vous. Ce n'est que dans cette union que consiste ma véritable vie. *Suscipe me , Domine , secundum eloquium tuum , & vivam.*

L'union de mon corps avec mon ame entraîne sans cesse vers la terre. Elle est toujours en guerre avec lui. Il ne cherche qu'à lui donner la mort : mais soutenez-la , secourez-la ; donnez-lui la vie en vous unissant à elle. C'est dans ce combat perpétuel que je m'engage. Je me propose de travailler à diminuer la tyrannie de mes sens , à me soustraire par la raison aidée de votre grace , à l'esclavage sous lequel je gémis , pour m'élever à vous , & pour vous obéir comme à mon Souverain. Recevez-moi donc au nombre de vos fidèles serviteurs : recevez-moi , je vous en conjure : unissez-moi à vous par des liens plus doux , plus forts , & plus engageans que ceux qui me lient à mon corps. Brisez les chaînes de mes sens , qui me sont funestes & insupportables , tout aimables qu'elles paroissent à ma cupidité. Ne souffrez pas que ce corps autrefois si souple & si soumis lorsqu'il sortit de vos mains , s'érigé en maître insolent. Régandez , mon Dieu , dans

mon cœur cette salutaire amertume, qui dégoûte dès plaisirs trompeurs. Eclairez mon esprit ; dissipiez les ténèbres de l'illusion. Faites-moi sentir les célestes douceurs de votre amour, & le plaisir d'être tout à vous ; & qu'ainsi toute ma vie se passant dans ce cercle enchanté de lumières, de plaisirs & d'amour, heureusement perdu dans ce céleste labyrinthe, je ne vive plus que de vous, & par vous.
Et vivam.

Enfin, Seigneur, après m'avoir reçu auprès de vous, & dans la maison de vos serviteurs, protégez-moi, couvrez-moi de vos ailes qui font toute mon espérance. Votre Prophète me répond pour vous de votre protection, je l'espere donc de votre bonté, & je puis l'espérer, puisque je ne m'appuie que sur votre secours. *Suscipe me secundum eloquium tuum & vivam, & non confundas me ab expectatione meâ.*

Ne me confondez donc pas dans mon attente. Ce que j'espere aujourd'hui de votre infinie bonté, c'est que vous me donniez les secours nécessaires pour remplir mes engagements, & que je ne tombe pas dans votre disgrâce & dans la confusion, en les violant.

Psal. 72. Je tremble, quand je fais réflexion sur ma faiblesse & sur la grandeur de mes engagements.

Job. 17. mens ; mais je me rassure dès que je vous regarde, parce que vous êtes mon espérance. J'y souscris donc, ô mon Dieu, mais parce que j'espere qu'en me commandant ce qu'il vous plaira, vous me donnerez ce que vous me commanderez.

Je jette dans votre sein toutes mes inquiétudes, parce qu'un de vos Disciples m'apprend que vous prenez un soin particulier de ceux qui s'abandonnent entre vos bras. Que ceux qui comptent sur leur vertu, sur leur génie, sur leurs forces, sur leur habileté, sur

2. Petr. 5.

leur tempérament , sur une ferveur même de Novice , tremblent & craignent une chute prochaine ; pour moi , Seigneur , instruit de ma foiblesse , je ne m'appuie que sur votre secours , & la puissance de votre bras Je sc̄ai que ceux qui esperent en vous ne seront point confondus ; ne me frustrez donc pas dans mon attente : *Non confundas me ab expectatione meâ.*

Permettez moi , Seigneur , de vous dire que vous y êtes intéressé : car si je venois à tomber en m'appuyant sur vous , les libertins n'en rejettroient-ils pas le deshonneur sur mon appui ? Où est ton Dieu , me diroient-ils , ce Dieu en qui tu fendois toutes tes espérances ? Que ne te soutient-il , s'il a tant de bonne volonté pour toi ? Ces reproches qui me couvriroient de confusion se tourneroient en blasphèmes contre vous , Seigneur ; pour l'amour de vous-même , ne permettez pas que je devienne l'opprobre & la honte du Jerome.
14, trône de votre gloire .

Que les hommes me regardent comme faible & corrompu , j'y consens , ô mon Dieu ; mais que je mérite cette confusion de votre part , par mes péchés & par mes infidélités , je ne puis seulement en soutenir la pensée : ne me laissez donc pas tomber dans cet opprobre , ne me frustrez pas dans mon espérance .

Quelle est mon attente , sinon vous , ô mon Seigneur ? *Quae est expectatio mea , nonne Dominus ?* Mille fois les créatures m'ont flatté d'espérance , & mille fois elles m'ont trompé . Im- Jerome.
17, prudent & maudit , qui met son espérance en l'homme , insensé qui s'attache à la créature ! Malheureux qui s'appuie sur un bras de chair , mais mille fois heureux qui n'espere qu'en vous ! Pauvres créatures que vous êtes foibles , que vous êtes impuissantes ! & que peut-on attendre ou craindre de vous , quand on a le Crea- Ibid.

474 EXERCICES SPIRITUELS.

Psal. 41. Seur pour soutien & pour refuge ? Où est notre foi & notre raison ? Ne voyons-nous pas sans cesse ce Dieu agissant en nous, Dieu continuallement appliqué à son ouvrage ? N'apercevons-nous pas la main du meilleur de tous les Peres, qui conduit ses enfans, soutient leur foiblesse & les défend contre tout ce qui peut leur nuire ?

Les biens & les maux, le plaisir & la douleur, la prospérité & l'adversité, tout enfin nous rappelle la présence de Dieu toujours attentif à nos besoins, & toujours disposé à nous secourir. Ce souvenir doit animer notre confiance ; & nous voyant si absolument

Psal. 76. sous sa main toute-puissante, nous devons tout attendre de lui, parce qu'il peut, & qu'il est disposé à nous donner tout. Retenez-moi donc, Seigneur, lorsque vous me voyez sur le penchant ; tenez-moi enfin auprès de vous, & je mépriserai toutes les attaques de mes ennemis. Tenez-moi auprès de vous de cette manière singulière dont vous savez vous assurer les coeurs. C'est à quoi je m'attends, & sur quoi je compte ; c'est toute mon espérance : *Ne me confondex pas dans mon attente.*

Psal. 9. Mais ce n'est pas assez que de dire que j'espere en vous, que je m'attends à vous, il faut ajouter que je n'attends que vous, parce que je ne veux que vous au Ciel ni en la terre. *Quid mihi est in Carlo, & à te quid volui super terram ?* Que les autres éblouis des vanités du siècle courrent après les grandeurs temporelles, les dignités, les fortunes, les plaisirs sensuels ; pour moi, je n'attends que vous ; je n'aspire qu'après vous ; je vous demande vous-même à vous-même, parce que vous seul êtes capable de combler mes désirs, & de remplir la capacité de mon cœur. *Quae est expectatio mea ?*

Vous me demandez un amour par-dessus

tout ; vous m'obligez à fouler aux pieds *Matt.*
 tout ; à renoncer à moi-même , & vous vous ^{12. 30.}
 promettez vous-même pour prix de ce re-
 noncement. Que l'échange , ô mon Dieu ,
 est bien disproportionné ! Quoi ! acheter le
 Créateur par la créature ; le souverain Etre
 par le néant ; des plaisirs éternels par le mé-
 pris de l'ombre même des plaisirs d'un mo-
 ment. Vous ne vous contentez pas de vous
 proposer ainsi pour récompense d'un travail
 qui doit coûter si peu , vous nous fournissez
 vous-même les moyens de vous posséder.
 Vous nous faites sentir le vuide des créa-
 tures ; vous nous faites voir que tout est vanité,
 & que vous seul êtes le bien , le véritable
 bien , le bien par essence , le bien universel ,
 & le bien seul auquel nous devons aspirer.
 C'est donc vous seul qui êtes le bien de mon
 cœur , vous seul êtes mon unique partage ;
 c'est vous seul que je cherche par cet enga-
 gement à votre service ; c'est vous seul que
 je défire , c'est vous seul que j'attends ; &
 c'est pour vous trouver dans le tems , &
 vous posséder dans l'éternité , que je renonce
 aujourd'hui à tout ce qui est sensible & qui
 ne releve que du tems. *Suscipe me , Domine ,*
secundum eloquium tuum , & non confundas
me ab expectatione meâ.

Jusques à présent je ne m'étois guéres
 considéré que par rapport à la terre : formé de
 son limon , quoique créé pour le Ciel , je n'a-
 vois des sentimens que pour elle ; toute mau-
 dite qu'elle est , depuis le péché de notre pre-
 mier Pere , je n'y voyois que des douceurs : mais
 que l'alliance que j'ai faite avec vous par ma
 Profession me donne bien d'autres sentimens !
 Elle m'a tout d'un coup dessillé les yeux , &
 je ne vois plus sur la terre , que vanité,
 qu'illusion , qu'amertume. Elle offre des plai-
 sirs ; mais que sont-ils en comparaison de

476 EXERCICES SPIRITUELS.

ceux que vous réservez dans le Ciel aux ames qui vous aiment ; & que puis-je après cela, désirer sur la terre ? *Quid mibi est in Cælo ; & à te quid volui super terram ?*

Comment les hommes sont-ils assez aveugles & assez stupides pour n'imaginer pas de plus grande félicité que celle de la jouissance des divers plaisirs attachés à l'usage des objets terrestres ? Mais comment en connoîtroient-ils d'autres, si vous-même, Seigneur, ne leur

2. Cor. manifestez ? puisque l'œil n'a jamais rien vu, *2. 9.* ni l'oreille rien entendu de pareil, & que le cœur de l'homme n'est pas capable de comprendre quelle est cette félicité. Ouvrez donc mes yeux, ô mon Dieu ; éclairez mon esprit. Qui pourra après cela me charmer sur la terre ? *Quid volui super terram ?*

Si les faux biens, l'ombre, l'apparence de biens ont tant de charmes, quelles douceurs & quels charmes n'avez-vous point attachés à la jouissance des vrais biens de l'Etre infiniment parfait ? Un de vos Prophètes

Psal. 35. n'en parle que comme de *torrents de voluptés* Vains honneurs, charges onéreuses, scandaleuses dignités, fortunes périlleuses de la terre, que vous êtes inéprisables ! Avoir

Matt. 29. 28. séance avec JESUS-CHRIST, partager avec lui la gloire de son jugement, régner éternellement avec lui ; c'est ce que le Ciel m'offre : quelle différence ! & que puis-je après cela souhaiter sur la terre ?

Seroit-ce l'estime des hommes, leurs louanges, leurs applaudissements, leurs complaisances ? Gloire mondaine, jugement des hommes que vous êtes bizarres & capricieux ! Vous êtes trop équivoques, trop incertains, trop injustes, pour n'être pas méprisables. C'est de celui-là seul qui pénètre le fond des cœurs, que l'estime, les louanges

Psal. 70. & les applaudissements sont à rechercher. Héb

y a-t-il sur la terre quelque gloire comparable à celle que JESUS-CHRIST nous promet dans le Ciel ? Gloire mondaine , vapeur fugitive , éclat trompeur , encens profane , vains objets de l'ambition , qu'avez-vous après cela qui puisse me toucher ?

La terre m'offre des trésors dont l'imagination fait tout le prix , trésors sujets à la rouille & aux vers ; trésors que les voleurs peuvent toujours nous enlever ; vils métaux , faux éclat des pierres précieuses qu'avez-vous de comparable avec ces trésors célestes , dont le prix est indépendant du caprice des hommes ; dont le brillant n'a rien de trompeur ; dont la solidité n'a rien de fragile , & rien enfin qui ne soit hors d'atteinte aux vers , à la rouille & aux voleurs ?

Si mon cœur est nécessairement où est mon trésor , je reconnois , Seigneur , que jus-
qu'ici je l'avois attaché à la terre ; mais je renonce aujourd'hui aux trésors de la terre , pour posséder ceux du Ciel. Je sens mon cœur qui s'y élève , & qui me dit déjà quels biens m'attendent dans le Ciel ; & que chercherai-je encore sur la terre ?

Le sage me dit qu'il avoit essayé de tout , & qu'il avoit vu que tout est vanité. David pere de ce sage Roi reproche aux hommes la pesanteur de leur cœur , leur passion pour la vanité & le mensonge. *Ut quid diligitis va-
nitatem , & quaritis mendacium?* Mais je n'a-
vois jamais bien compris cette vérité. Je la reconnois , ô mon Dieu , & je n'en yeux aimer que vous.

Je reconnois que tout ce que la terre offre de plus précieux , de plus éclatant , de plus délicieux & de plus magnifique , n'est qu'un pompeux mensonge , une agréable imposture. Elle ment par ses douceurs , par ses plaisirs , par ses honneurs , par ses trésors.

Matt. 6.

19.

Luc. 12.

33.

Matt. 6.

21.

Psal. 4.

3.

478 EXERCICES SPIRITUELS:

Tout se perd à nos yeux, tout nous échappe ; tout s'évanouit ; vos seuls biens, Seigneur, sont réels, durables, incorruptibles. Qui en connoît bien le prix n'a nulle peine à sacrifier tout ce que la terre a de plus éblouissant, & de plus enchantant.

C'est cette connaissance qui a rendu tant de Solitaires infatigables dans leurs travaux, tant de Martyrs inébranlables dans les tourments, tant de Chrétiens insensibles aux injures, aux calomnies, & aux mépris. Toutes leurs pensées, tous leurs désirs étoient pour le Ciel. Ils ne cherchoient pas le repos & la paix dans un séjour plein d'agitation & de troubles. Je l'y ai cherché en vain ; & j'ai reconnu que votre paix, la véritable paix, ne se trouve pas sur la terre.

Cette idée, Seigneur, me fait renoncer à tout, à mes parens, à mon bien, à ma fortune, à tout ce que la terre a de flatteur, à moi-même, pour tourner toutes mes vues & mes espérances vers vous, vers le Ciel, où est mon trésor.

Mais quel est ce trésor, ô mon Dieu, sinon vous-même ! Vous êtes tout, je trouve toutes choses en vous. *Deus meus, & omnia.* Que puis-je vouloir avec vous, ou après vous ? Je trouve en vous de quoi satisfaire à tous mes besoins. Vous êtes ma force, & mon soutien, mon repos, mon trésor, ma joie, ma félicité, *Deus meus, & omnia.* Que puis-je donc désirer hors de vous ? Je ne veux & n'aime tout le reste que par rapport à vous. Je

August.
l. 1. folio.
c. 13.

ne veux même pas m'aimer moi-même pour mon plaisir, mais uniquement & absolument pour vous, parce que vous ne m'avez fait que pour vous.

Je fais tout le cas que je dois de vos dons & de vos grâces, de vos douceurs & de vos consolations, de tous les biens créés du Ciel

& de la terre : mais je vous préfere, Seigneur, infiniment à tout cela. Vous êtes la plénitude de tous les biens ; je sens que mon cœur ne peut être vraiment rempli & content que par votre possession ; qu'il ne peut trouver du repos qu'en s'élevant au-dessus de toutes les créatures, pour ne se reposer qu'en vous seul, ô mon Dieu, qui êtes mon espérance & mon bonheur éternel.

Cette idée est si flatteuse pour moi, que mon cœur & mes sens tombent en défaillance. *Defecit caro mea & cor meum.* Qu'il est mal-aisé, Seigneur, de connoître combien vous êtes aimable ; & de ne pas languir d'amour, de ne pâmer pas, de ne tomber pas en défaillance ! Oui, Seigneur, l'amour qui vous convient doit épuiser toutes mes forces. Comment un cœur borné pourroit-il sans s'épuiser, aimer comme il faut un objet infiniment aimable ? Qu'il s'efforce tant qu'il lui plaira : qu'il s'enfle, qu'il s'étende, qu'il redouble ses mouvements & son ardeur, le nombre de vos perfections, les degrés d'aimabilité de chacune le passent infiniment, il s'épuise, hélas ! il se pâme.

Si pour trouver quelque relâche, il passe de l'une à l'autre. Il trouve celle-ci également infiniment aimable. Epuisé sur votre sagesse, s'il s'attache à votre miséricorde, il est si vivement pénétré de ses effets, & de l'excès de vos bontés ineffables, qu'il se perd dans son amour. Silence, mon esprit ; arrêtez le cours de vos recherches : quelque borné que vous soyez, je sens que je le suis encore plus que vous. Tout incapable de comprendre & de connoître les perfections de mon Dieu, vous m'en représentez encore trop pour les forces de mon cœur. Trop aimable Sauveur, que n'ai-je des milliers de cœurs pour vous aimer ?

Mon cœur n'est pas le seul qui se consumme pour vous ; il est si étroitement lié & uni avec mon corps, que celui-ci se sent toujours des impressions de l'autre. A mesure que le premier s'épuise, le second se dessèche. Le Prophète le sentoit bien, lorsqu'il disoit que son cœur & sa chair tressailloient de joie pour le Dieu vivant, & que l'un & l'autre en tombaient en défaillance. Mais loin de regretter la destruction de ma chair, que j'aurois de la joie, si l'épuisement de mon corps pouvoit redoubler & fortifier les mouemens de mon cœur & son amour !

Psal. 83. Ne me séduis-je point, ô mon Dieu, en me flattant de languir d'amour pour vous ? Si j'en étois si fort touché, dans quel abbatement ne tomberois-je pas avec le Prophète,

58.

à la vue des violemens de votre loi, & du malheur de ceux qui la violent ? Pourquoi les blessures qu'en reçoivent vos membres, ne m'attendrissent-elles pas ? Quand un seul des membres de votre corps souffre, les autres peuvent-ils y être insensibles ? Ressens-je aussi vivement les outrages qu'on vous fait, que les offenses que je reçois ? Quand mes péchés me consternent, n'est-ce pas mon intérêt plutôt que l'amour de la justice, qui me fait cette impression ? Puis-je donc me flatter d'aimer Dieu jusqu'à me pâmer ?

Ha ! Seigneur, donnez-moi ce zèle pour vos intérêts, cet amour jusqu'à la défaillance. Heureuse langueur, précieuse défaillance, vous n'êtes point le tombeau de l'amour, vous en êtes la preuve & la consommation ! Que je languisse donc, Seigneur, & que je me pâme pour vous. Que je renonce à tout ce que vous n'êtes pas, & que mon cœur se vide de toute affection humaine pour ne se remplir que de votre amour ; afin que, pénétré & comme enyvré d'une si précieuse jouissance,

II. PARTIE. CHAP. XXX. 48^e
ee, il puise s'écrier avec le Prophète : O Dieu ! vous êtes le Dieu de mon cœur.

Oui, Seigneur, j'éprouve, je sens déjà cette merveilleuse disposition de votre Prophète ; la foi & la raison me disent que vous êtes le Dieu de tout mon être & de toutes mes puissances ; & tout ce qui se passe en moi, me dit que vous êtes le Dieu de mon cœur, qu'il est fait pour vous, & qu'il ne doit être qu'à vous. Vous me le demandez, afin de vous y loger, pour ainsi dire, & vous y renfermer, malgré votre imminensité. Vous m'assurez même que vous êtes à moi, & vous me déclarez que vous êtes mon Dieu ; un Dieu tout dévoué à ma défense, à ma protection, à ma sûreté, à mon bonheur, & à ma consolation.

Que cette déclaration est tendre ! & ne puis-je, comme S. Augustin demandoit autrefois à son peuple, vous faire la même question, ô mon cœur, *Que ressentez-vous lorsque vous osez dire cette courte parole : Mon Dieu ?* Parlez, mon cœur, expliquez-vous. Hélas ! Seigneur, il demeure court, il palpite, il languit, il se pâme, & ne peut, non plus que le Prophète, s'expliquer que par ces termes : *Dicit caro mea & cor meum.*

Je comprens présentement comment & pourquoi vous êtes le Dieu de mon cœur : c'est qu'il ne faut que de l'amour pour vous posséder. *Deum non vides ? ama & habes.* Quelle différence, ô mon Dieu, des biens de la terre, & de vous. Il ne suffit pas de les aimer, de les ambitionner : combien de travaux & de peines avant de parvenir à leur possession ; & vous, Seigneur, la source de tous les biens, il ne faut que vous aimer ; il ne faut qu'un cœur ; il ne faut que de l'amour.

Je n'avois jusqu'ici cherché à vous connoître que par l'esprit ; je voulois pénétrer

dans cet abîme de mystères. Je ne vous hono-rois guéres que par de séches spéculations ; mais je reconnois aujourd'hui que ce n'est que par le cœur qu'on vous honore , & que vous ne m'avez donné un cœur que pour ce-la. Heureuse Profession qui me découvre ces grandes vérités , & qui en me faisant renoncer à toutes choses , me met dans la nécessité de ne m'attacher qu'à vous. Vous seul en effet pouvez remplir le vuide de mon cœur , & contenter ses désirs , parce que vous êtes le seul bien solide , & le comble de tous les biens. *Deus cordis mei.*

Avares , qui passez les jours & les nuits à amasser & à compter des trésors qui vous suffisent , & qui ne sçauroient remplir les vides & les gouffres insatiables de vos cœurs , celui qui a fait le ciel & la terre n'est-il pas mieux digne de votre amour ? Il se présente à vous : il est à vous , si vous le voulez , *Deus tuus ego sum.*

Ambitieux qui par mille bassesses cherchez une gloire fausse & trompeuse. Le Dieu de la vraie gloire s'offre à vous : aimez , aimez , & vous jouirez. Aimes voluptueuses , qui pour jouir des plaisirs trompeurs , dont vous êtes affamées , changez d'objets en objets , & n'y trouvez que de l'amertume , du dégoût , & du chagrin. C'est en Dieu que sont les vrais plaisirs , tournez votre amour vers lui , & votre cœur tressaillera de joie & de satisfaction.

Etrange aveuglement que celui d'un homme à qui Dieu ne suffit pas , & qui cherche encore de vaines consolations dans les créatures. Non , mon Dieu , je ne veux que vous , vous serez toujours le Dieu de mon cœur ; *Deus cordis mei.* Un Dieu de paix , un Dieu d'amour , un Dieu de félicité.

Est-il possible que pour être heureux , il

ne faille qu'aimer ? Est-il rien de plus aisé & de plus doux que d'aimer un objet infinitéimement aimable ? Qui pourroit donc se consoler de n'être pas heureux ; puisqu'on peut l'être si gracieusement & à si peu de frais ?

Quelle consolation ; pour moi , Seigneur ; de vous regarder comme l'unique trésor sur lequel se repose mon cœur ; mais combien n'augmente-t-elle pas quand je pense que personne ne peut m'en priver , si mon cœur n'y consent , & que je ne peux vous perdre qu'en vous abandonnant le premier ! Ne puis-je pas après cela vous dire avec le Prophète , que vous êtes mon partage pour jamais. *Pars mea Deus in eternum.*

Vous êtes bien différent des hommes , ô mon Dieu ; ceux-ci partagent leurs terres , leurs trésors entre leurs enfans , & ont toujours l'attention de s'en réserver. Mais vous , en Pere bien plus tendre , si vous proposez à vos enfans le choix des biens de la terre dont vous faites plusieurs portions , vous vous proposez vous-même. Les enfans des hommes prennent chacun leur parti , les uns s'attachent aux belles terres , aux maisons magnifiques , les autres à amasser de l'or , de l'argent ; ceux-là courrent aux honneurs & à la gloire dans le Militaire ; ceux-ci dans le Barreau ; mais , Seigneur , que chacun cherche ce qu'il lui plaira ; pour moi je fais choix de vous , je ne veux point d'autre partage.

Que de mauvais partis j'avois pris jusqu'ici ; affamé des biens sensibles j'avois goûté de tous les objets de la cupidité , & j'avois voulu en faire mon partage. Mais je n'y ai point trouvé ce que je cherchois. J'au-rois voulu un plaisir sans fin , des trésors qu'on ne peut m'enlever , une gloire qui eut de la consistance , tout cela m'échappoit souvent au moment de la jouissance. Heureux

d' donc mille fois le jour qui m'a fait découvrir en vous des plaisirs assurés & solides , des trésors inaltérables dont je puis faire mon partage pour jamais. *Pars mea Deus in aeternum.*

Si les hommes m'enlevent tout , biens , honneurs , gloire , estime , & tout ce qui fait l'objet de leur ambition , je deviendrai insensible à toutes ces pertes : elles sont bien avantageusement réparées par votre possession. Que toutes les Puissances de la terre se soulevent même contre moi , pour m'accabler , que craindrai-je ? Vous êtes mon partage. Frappez si vous voulez , Seigneur , frappez mon corps de maladies , de douleurs , abandonnez mon esprit aux dégoûts , aux secheresses , pourvu que vous me conserviez votre amour , tout me deviendra supportable.

Quel bonheur , mon Dieu , & qui peut le comprendre ? Posséder Dieu , & le posséder éternellement ! Que peut-on donner de trop précieux en échange ? Biens , honneurs , dignités , & la vie même , tout cela peut-il entrer en comparaison avec vous ? Et quelle bassesse à une ame de vous préférer les viles créatures ? Non , Seigneur , je ne veux choisir que vous , je ne veux aimer que vous ; je ne veux plus me proposer d'autre partage que vous. Je congédie toutes affections terrestres ; je renonce à tout , je vous fais un sacrifice de tout ce qui est hors de moi , & de moi-même , afin que je puissé vous posséder éternellement , & que je puissé dire véritablement dès cette vie ; *De tout ce qui est au Ciel & en la terre , que désirerai je , Seigneur , sinon vous ? Vous êtes le Dieu de mon cœur , & mon unique partage pour jamais.*



T A B L E D E S C H A P I T R E S. P R E F A C E.

§. I.	C E que les Postulans doivent faire les premiers jours de leur entrée dans le Monastere.	Pag. 285
§. II.	De quelle maniere les Postulans doivent se comporter quand on leur donne le saint habit de la Religion.	287
§. III.	Réflexions à faire après qu'on a refusé le saint habit.	288
§. IV.	De la fin que le Novice doit se proposer après qu'il a reçu l'habit.	290
§. V.	Des moyens dont les Religieux doivent se servir pour parvenir à la fin de leur vocation.	293

P R E M I E R E P A R T I E.

Des Exercices communs.

C H A P. I.	D E l'estime qu'il faut faire des Exercices reguliers, & comme il faut préférer à tout autre ceux de la Communauté.	295
II.	De l'ordre & du tems des Exercices.	297
III.	Comment il faut se lever, & commencer la journée.	304

486	T A B L E	
I V.	<i>De Matines, &c de l'Office divin.</i>	305
V.	<i>Du Sacrement de la Confession.</i>	308
VI.	<i>De l'Offrande du matin.</i>	311
	<i>Modele d'offrande.</i>	313
VII.	<i>De l'Oraison ou Méditation.</i>	316
VIII.	<i>Comment il faut assister au Chapitre.</i>	321
IX.	<i>Du Travail des mains.</i>	326
X.	<i>De la Retraite & Solitude.</i>	328
XI.	<i>De la lecture spirituelle.</i>	331
XII.	<i>Comment il faut dire ou entendre la sainte Messe.</i>	334
XIII.	<i>De la sainte Communion.</i>	335
XIV.	<i>De la Messe Conventuelle.</i>	340
XV.	<i>De l'Examen de conscience.</i>	342
XVI.	<i>De quelle maniere il faut se comporter au Réfectoir.</i>	344
XVII.	<i>Du tems & de la maniere de nettoyer les Cellules.</i>	347
XVIII.	<i>Comment il faut se comporter dans les récréations.</i>	349
XIX.	<i>Du Silence, & comment il faut parler.</i>	353
XX.	<i>De la Conférence.</i>	358
XXI.	<i>Comment il faut découvrir l'intérieur.</i>	360
XXII.	<i>Du zèle qu'il faut avoir pour bien apprendre à chanter.</i>	363
XXIII.	<i>De l'Offrande du soir.</i>	364
	<i>Modèle d'Offrande.</i>	366
XXIV.	<i>Comment il faut finir la journée & du repos de la nuit.</i>	367



SECONDE PARTIE.

Des Exercices particuliers

CHAP. I.	D U Péché, & de l'aversion qu'il faut en avoir.	369
II.	D e la Crainte de Dieu.	378
III.	D e la Mortification en général.	373
IV.	D e la Mortification des sens extérieurs.	375
V.	D es Pénitences, & de la mortification de la chair.	377
VI.	D e la Modestie ou composition extérieure.	379
VII.	D e la Mortification de l'intérieur.	381
VIII.	D e la Mortification des vices: comment il faut les déraciner, & pratiquer les vertus contraires.	384
	<i>Modele des actes intérieurs de vertu.</i>	388
IX.	D es tentations, & de quelle manière il faut s'y comporter.	391
X.	D e la Présence de Dieu.	394
XI.	D e la Dévotion continue.	397
XII.	D e la Dévotion à notre Seigneur JESUS CHRIST, à la sainte Vierge & aux Saints.	400
XIII.	D es Consolations & des Secheresses.	403
XIV.	D e l'Humilité.	405
XV.	D e la Douceur.	413
XVI.	D e la Patience.	416
XVII.	D e la Patience dans les infirmités, & comment il faut se comporter dans les maladies.	418

488 TABLE DES CHAPITRES.

XVIII. <i>De la Pauvreté Religieuse.</i>	422
XIX. <i>De la Chasteté Religieuse.</i>	425
XX. <i>De la Stabilité.</i>	427
XXI. <i>De la Conversion des mœurs.</i>	430
XXII. <i>De l'Obéissance Religieuse.</i>	435
XXIII. <i>De l'Obéissance dans les Offices & Emplois de la Religion.</i>	438
XXIV. <i>De la résignation à la volonté de Dieu.</i>	443
XXV. <i>De la Foi.</i>	447
XXVI. <i>De l'Espérance & de la confiance en Dieu.</i>	450
XXVII. <i>De l'Amour de Dieu.</i>	453
XXVIII. <i>De l'Amour du Prochain.</i>	456
XXIX. <i>De la Persévérance.</i>	462
XXX. <i>Sentimens de piété sur le Suscipe me.</i>	465



CONDUITE POUR *LA RETRAITE* DU MOIS.

Nón defrauderis à die bono , &
particula boni doni non te
prætereat. *Eccli. 14. 14.*

*Ne perdez pas l'occasion d'un jour si
favorable , & ne laissez pas échapper
un moment de ce tems précieux , que
Dieu vous donne.*

HUITIÈME ÉDITION
Revûe & corrigée.



A P A R I S ,
De l'Imprimerie de V I N C E N T , rue Saint
Severin , à l'Ange .

M D C C L V .

AVEC PRIVILEGE DU ROI ,
Et permission des Supérieurs .





P R E F A C E.

LE moyen le plus propre & le plus facile pour faire de grands progrès dans la voie de la Grace & de la Sainteté est *de mettre continuellement son ame entre ses mains*, ainsi que faisoit le Prophete, pour en examiner les dispositions, pour en corriger les défauts, & pour y ajouter à tous momens quelque nouveau lustre de vertu.

Mais parce que la fragilité humaine jointe à l'application que l'on est obligé d'avoir aux Emplois où l'on se trouve engagé par l'ordre de la Providence, ne permet pas de faire sur soi-même une réflexion si continue, nos déclarations qui ne pourvoient pas moins à la perfection des Particuliers, qu'à la conservation de tout le Corps, les exhortent sagement, outre la retraite des dix jours qu'ils sont obligés de faire une fois l'année, de se retirer encore un jour chaque mois, afin de s'entretenir plus particulièrement avec Dieu & eux-mêmes, & de faire au moins en ce jour ce qu'ils devroient faire continuellement. On ne scauroit dire combien cette retraite produit de graces, de lumières, & de saints effets en ceux qui se retirent avec un véritable desir & un sentiment sincère de leur perfection. Comme elle est courte, l'esprit qui a souvent de la peine dans les exercices de longue durée, n'a pas le loisir de se rebouter. Il tire facilement du fruit de la solitude avant que d'en pouvoir ressentir de lennui; & comme elle est fréquente, l'ame n'a pas le

tems de s'égarter ni de s'éloigner beaucoup d'elle-même : elle revient à soi avant que de tomber dans l'égarement, & s'il faut ainsi parler, elle se releve avant que de tomber, & lorsqu'elle est encore dans le penchant du vice & de l'imperfection.

Cette retraite est encore comme la gardienne & la conservatrice des résolutions saintes que l'on a prises dans les exercices de dix jours, en ce que l'ame rentrant souvent en elle-même, pour examiner si elle est fidelle à garder ce qu'elle a promis à Dieu, elle les entretient dans leur vigueur, si elle les trouve encore dans leur premier état; ou elle leur rend leur première force, si elle y remarque du relâchement.

Rien ne manque à ce saint exercice qu'une méthode pour conduire ceux qui n'ont pas encore assez de lumiere pour se conduire eux-mêmes, ni de matières qui puissent leur servir d'entretien : car si quelqu'un n'en a pas tiré jusqu'à présent tout le fruit qu'il eût été à souhaiter, c'est peut-être que ce secours extérieur lui a manqué, & que n'ayant pas trouvé à quoi appliquer son esprit, il en est sorti aussi vuide & aussi froid qu'il y étoit entré.

Il n'en est pas de même de la Retraite de dix jours : car comme il est peu de Communautés bien réglées, où elle ne soit saintement établie une fois l'année, pour réparer les défauts où le poids de la nature corrompue emporte insensiblement, lors même que l'on travaille dans les affaires de Dieu ; & qu'il est même peu de personnes de piété dans le siècle, qui ne se retirent de tems en tems des soins des affaires temporelles, pour penser avec plus de repos à celles de l'éternité : il s'est trouvé quantité d'hommes savans & spirituels, qui ont écrit des méthodes

pour conduire les ames dans ces sortes d'exercices , & digérer des matières pour servir d'entretien & de nourriture à leur esprit ; de sorte qu'à peine se trouve-t'il aujourd'hui un sujet dans la vie spirituelle , sur lequel l'on ait composé plus de livres.

Mais parce que la Retraite d'un jour dans le mois n'est pas encore bien commune , & qu'elle est peut-être seulement en usage dans notre Congrégation , il ne s'est encore trouvé personne , que je sache , qui ait donné des règles & des méthodes , pour y conduire ceux qui ont besoin de secours. C'est dans cette nécessité que l'on propose cette petite direction , jusqu'à ce que quelque personne éclairée donne de plus grandes lumières , & mette au jour quelque chose de plus solide & de plus édifiant.

L'on reconnoîtra néanmoins que cette direction , quoique foible , est un miroir assez fidèle , où tout d'un coup chacun peut voir ses taches sans flaterie & sans déguisement , & que dans sa simplicité elle enseigne même à ceux qui sont déjà avancez dans la vertu , ce qu'ils doivent faire & ce qu'ils doivent éviter ; en sorte qu'il n'y a personne qui n'en puisse recueillir un fruit considérable , pourvu qu'il s'en serve avec humilité , & un véritable désir de réparer les pertes de l'esprit intérieur que la fragilité cause souvent , même dans les plus fidèles.







CONDUITE POUR *LA RETRAITE* DU MOIS.

Tous les momens de la Retraite du mois sont précieux, & il n'y en a aucun auquel on ne doive concevoir quelque sentiment de grace & de vertu ; celui qui se retire doit les ménager si bien que sa conscience ne lui reproche point d'en avoir perdu un seul.

Pour cet effet dès le soir qui dévance le jour de la Retraite, il doit faire une revue sur son intérieur, afin de connoître les défauts qui demandent un plus prompt remède ; & de faire le choix des matières où il doit plus particulièrement s'attacher ; de crainte que le jour étant venu, l'esprit ne se trouve flottant, partagé & incertain, & que dans cette incertitude, le tems de la retraite qui est court, ne se passe sans rien faire.

Il arrive assez souvent que l'on a de la peine à se déterminer, soit que les Emplois extérieurs cachent à l'esprit ses propres défauts, soit que les défauts mêmes, pour être en trop grand nombre, se présentent en foule & sans distinction, il pourra donc fa-

servir de cette conduite , parcourant les matières de la table qui est à la fin , & se déterminant à celles sur lesquelles il croira avoir besoin de faire davantage de réflexions ; si le Supérieur , sans le conseil & la bénédiction duquel il ne doit rien entreprendre , ne l'a déterminé à quelqu'autre sujet qu'il estime devoir lui être plus propre & plus utile.

Il doit néanmoins prendre garde de ne point trop se charger de matières , de crainte d'assoublir la force de son recueillement. Il lui suffira de se prescrire deux ou trois points au plus ; afin que son esprit étant moins partagé , son attention en soit plus forte , ses résolutions plus efficaces , & l'exécution plus facile & plus fidèle.

Quand il se sera attaché à quelques points de cette table , il les cherchera dans le corps , afin de s'examiner durant l'Oraison , & souvent même pendant le jour , sur les réflexions couchées au-dessous , & d'autres semblables que son esprit pourra lui fournir sur le même sujet.

Ces réflexions ne sont pas si simples , & ne représentent pas si nuément les défauts que l'on peut commettre , qu'on ne les trouve fortifiées de quelque bon motif ou de quelque passage de l'Ecriture sainte , ou de quelque maxime édifiante de la vie spirituelle , ou enfin de quelque exemple de notre Seigneur ou des Saints : ce qui a été fait à dessein , afin qu'elles puissent servir de matière , non-seulement d'examen , mais encore de méditation , & que l'examen & la méditation étant joints ensemble , ils fassent concevoir des résolutions plus fortes & plus conformes à la nécessité présente.

S'il se rencontre quelques réflexions sur des matières , qui prises en elles-mêmes semblent être de peu de conséquence , il ne s'y

POUR LA RETRAITE D'U Mois. 497
arrêtera pas pour en faire le capital de sa retraite : il ne les négligera pas non plus ; puisque selon les paroles du Sage , *celui qui a la crainte de Dieu ne doit rien négliger*, & que ce sont des pratiques de piété & de perfection, qui , quoique petites , ne donnent pas peu de lustre aux plus grandes & plus nécessaires.

S'il a quelque autre sujet de recueillement qu'il regarde comme plus utile , & d'où il croit pouvoir tirer plus de fruit . il pourra s'y appliquer avec l'approbation & l'agrement de celui qui le dirige.

Si le Supérieur ne lui désigne point de lectures spirituelles , l'Imitation de Jesus-Christ , dont il trouvera les Chapitres cités en marge , conformes aux sujets d'entretien qu'il aura choisis , est préférable aux autres Livres de piété.

Il se ressouviendra sur-tout , que quoiqu'il lise , & quoiqu'il médite , le fruit de cette Retraite vient principalement des réflexions que l'on fait sur son intérieur , & des examens par lesquels on s'efforce d'entrer en la connoissance de soi-même.

Ces réflexions & ces examens doivent se terminer principalement à trois fins.

La première est de connoître si l'on avance , ou si l'on recule dans la voie de la perfection ; ce qui se fait en comparant l'état où l'on se trouve à celui où l'on étoit il y a un mois , six mois , un an , deux ans , à celui même où l'on étoit dans les commencemens de la conversion.

La seconde , de voir clairement & distinctement les défauts où l'on a le plus de pente & les vertus dont l'on a le plus de besoin : cela se reconnoît , en examinant la facilité avec laquelle on se porte au mal , & les répugnances que l'on ressent dans les occasions qui se présentent de pratiquer la vertu .

La troisième est, de s'appliquer des remèdes propres & efficaces pour se retirer de la voie du vice, & pour avancer en celle de la grace & de la vertu ; ce qui se fait en prenant des résolutions conformes à la nécessité où l'on se trouve, & les pratiquant avec une inviolable fidélité.

Afin que celui qui a la permission de se reposer puisse s'examiner avec plus de loisir, il pourra se dispenser, avec le consentement du Supérieur, & si le nombre de la Communauté peut le permettre, de la Méditation commune, de l'heure de Prime, & en Eté de celle de None, de Complies, de la Conférence, de la récréation commune, & si c'est un jour de férie, du travail manuel ; pendant lequel il ira communier ou dîner la sainte Messe.

Puisque le fruit de cette Retraite vient principalement des fréquens, (pour ne pas dire continuels) examens que l'on y doit faire ; que d'ailleurs les défauts où le Religieux tombe peuvent être contre Dieu, qu'il doit servir d'une manière plus sainte qu'on ne fait pour l'ordinaire dans le Siècle : ou contre la Religion, à laquelle il s'est engagé par sa profession : ou contre le Prochain, qu'il est obligé d'aimer comme soi-même : ou enfin contre sa propre perfection qu'il doit chérir après Dieu plus que toutes choses ; toute cette conduite consiste dans un examen des fautes qu'il peut commettre dans ces quatre rapports, & dans une recherche exacte des remèdes propres pour les corriger.



EXAMEN

PAR RAPPORT A DIEU.

DE LA CRAINTE DE DIEU.

CElui qui se retire pour penser à loisir à son intérieur, & qui cherche dans la ^{Gers. de l. n. Ch. 1.} l'atitude les moyens d'avancer l'ouvrage de sa ^{I. c. 23.} perfection, examinera premierement si ^{& l. 3. c.} son ^{4.} cœur & sa chair sont pénétrés de cette sainte ^{P. 118.} crainte qui est le commencement de toute sagesse ^{1. 10.} & de toute vertu. ^{Pf. 110.}

S'il se fert de ce motif comme d'un frein ^{10.} pour empêcher que la chair & les passions ne s'elevent contre la loi de Dieu.

S'il sent sa volonté dans une véritable & sincère disposition de vouloir plutôt perdre son honneur, sa réputation, sa santé, & sa vie même, que de consentir au péché, ou de faire la moindre chose qui puisse déplaire aux yeux de la divine Majesté.

Si, supposé qu'il ait la crainte de Dieu, cette crainte est filiale ou servile; & s'il regarde Dieu comme un Pere amoureux toujours prêt de lui faire du bien, ou comme un Juge sévère qui a le pouvoir de le punir.

Si c'est par l'apprehension des jugemens de Dieu, ou par la pure crainte de lui déplaire, qu'il fait le bien ou qu'il évite le mal: & s'il agit comme un mercenaire qui ne jette les yeux que sur la récompense, ou comme un enfant fidèle & désintéressé, qui ne pense qu'à procurer la gloire & les intérêts de son Pere.



DU SACREMENT DE PENITENCE.

Gens. 1. 4. &c. 7. **S**'Il est soigneux de s'approcher de ce Sacrement aussi souvent que les loix de la Religion l'ordonnent, & dans les circonstances qu'elles prescrivent ; étant certain que cette soumission facilite beaucoup le cours de la grace qui y est donnée.

S'il prend un tems convenable pour examiner son intérieur, & pour exciter son cœur à la contrition avant que de s'approcher du Sacrement ; puisqu'il est assuré que le peu de fruit que l'on en retire, vient du peu de disposition que l'on y apporte : ou s'il y présente sans réflexion & avec empressement, ce qui cause bien souvent des scrupules & des peines d'esprit quand on a l'ame tendre, ou de l'insensibilité pour le Sacrement & pour ses propres défauts, quand le cœur a perdu le sentiment des choses saintes.

S'il s'en approche avec un esprit aussi contrit & aussi humilié qu'un criminel fait de son Juge ; mais pourtant avec une confiance amoureuse, puisque ce Juge est dans la volonté de l'absoudre & de le faire de criminel son enfant.

Si c'est par un pur motif de satisfaire à la Régule qu'il s'approche du tribunal de la Pénitence ; ou s'il y joint un véritable desir de purifier son ame, & de la revêtir de la robe nuptiale , sans laquelle elle ne peut plaire à Dieu , ni éviter d'être jettée dans les ténèbres extérieures.

Si après la Confession il se trouve dans une grande aversion du péché, la chose du monde qu'il doit plus haïr. C'est-là une des plus excellentes marques d'une bonne Confession.

Matt. 5. 14. Quelle estime il fait de la pureté de cœur ?

P A R R A P P O R T A D I E U . 50

À laquelle la vue de Dieu est promise : & s'il ressent cette tendresse de conscience qui ne peut souffrir la moindre tache , non plus que l'œil la moindre poussière , sans l'aller aussitôt laver dans les eaux de la Pénitence.

S'il se corrige des fautes qu'il confesse ; ou , ce qui est très-dangereux , s'il n'entre-tient point volontairement quelque petit péché qu'il confesse toujours sans jamais s'en corriger , parce qu'il l'estime de nulle conséquence.

D U T R E S-S A I N T S A C R E M E N T
D E L'A U T E L .

Q uel sentiment de respect , d'adoration L. 4. c. 6^e
& d'amour il a pour cet adorable Sacrement , devant lequel les Anges tremblent , & tout le Ciel est saisi d'étonnement.

S'il s'en approche avec des dispositions L. 4. c. 11^e
convenables & telles que mérite cette action , la plus importante & la plus sainte qu'il puisse faire en cette vie.

Si avant que de s'approcher de ce buisson L. 4. c. 7^e
ardent , il quitte ses souliers , comme fit Moïse ; c'est-à-dire , s'il rejette loin de lui , non-seulement les impuretés du péché , mais encore les affections aux choses de la terre.

S'il y apporte une Foi vive & un ardent L. 4. c. 4^e
amour , qui après la grâce sont les dispositions les plus essentielles & les plus nécessaires.

Quelle faim il ressent de Dieu , de sa justice , Gers. L.
& de son Royaume , que l'on peut dire être 4. c. 14^e
la très-sainte Eucharistie , puisque tous les biens du Paradis y sont renfermés de la plus excellente manière qu'on puisse les posséder en cette vie.

S'il en approche par un pur désir de plaisir à Dieu & de se sanctifier ; ou par coutume ,

& pour n'être point noté de singularité s'il ne s'en approchoit pas.

Gers. 4. Si c'est pour s'unir plus étroitement à la divine Majesté par la vertu du Corps & du Sang de son Fils ; qui est la véritable fin de cet adorable Sacrement.

De quelle confusion il est saisi lorsque , recevant ce très-saint Sacrement , il vient à se comparer avec ce Dieu caché , & à considérer l'union de deux choses si opposées.

Gers. 4. Quelle compagnie il tient à Jesus-Christ
n. 16. le jour qu'il le reçoit , & principalement dans le tems qu'il le possède actuellement dans son estomach sous les especes saintes , qui est le tems de la jouissance & de la grace : & s'il se donne un tems convenable tant pour se préparer à la recevoir , que pour lui rendre graces après l'avoir reçu.

S'il remporte beaucoup de graces de cette source de Sainteté ; quelles sont ces graces en particulier ; si c'est l'humilité , la patience , l'obéissance , le mépris du Monde , le recueillement , &c.

Gers. 4. S'il est bien persuadé qu'une seule Communion bien faite & avec les dispositions convenables est capable de le rendre saint ; & que s'il ne l'est pas encore après tant de Communions , le défaut ne peut venir que de ses mauvaises dispositions.

Gers. 4. S'il se contente des Communions d'obligation , sans en faire d'autres de dévotion pendant la semaine , grande marque de tiédeur , & un funeste commencement de dégoût de cette viande céleste , semblable à celui que les Israélites ressentoient dans le Desert , de la manne miraculeuse que le Ciel leur envoyoit.



DE LA SAINTE MESSE.

S'il regarde ce Sacrifice auguste comme *Ges. 41*
l'action la plus sublime & la plus sainte qui *c. 7.*
puisse se faire dans le monde, pour laquelle
par conséquent il doit tout quitter & tout
oublier quand il y assiste.

Si cette action étant si sainte & si divine, il
fait un effort sur toutes les pensées de son es-
prit & sur toutes les affections de son cœur
pour les unir plus fortement à Dieu, que
dans les autres exercices de piété, surtout *Ges. 42*
quand il doit y faire la sainte Communion. *c. 13. 4.*

S'il se ressouvient d'y faire la Communion *10. 6. 164*
spirituelle, qui est d'un très-grand mérite,
& 6,
quand on la fait avec ferveur & dévotion;
puisque c'est recevoir Jesus-Christ par la Foi,
par l'amour & par le désir.

Si c'est lui qui offre le Sacrifice; s'il pense *Ges. 42*
avec crainte & tremblement, qu'avant que *c. 5. 6. 214*
Jesus-Christ soit en lui par la Communion, *n. 6.*
il y est par sa dignité, & qu'il y exerce ac-
tuellement son office de Grand Prêtre.

S'il ne précipite point les paroles de la
sainte Messe; & si parlant à Dieu il les pro-
fere au moins aussi distinctement & avec au-
tant de gravité qu'il feroit, s'il parloit à
un homme.

S'il observe religieusement toutes les céré-
monies, qui, outre qu'elles sont instituées
pour relever la majesté du Sacrifice, sont en-
core pour la plûpart significatives & mysté-
rieuses.

S'il fait posément & avec un sentiment in-
érieur les génuflexions, les inclinations, les
adorations qui sont des actes de Religion par
lesquels le Prêtre au nom de tout le Peuple
reconnoît Dieu pour ce qu'il est.

S'il fait réflexion qu'une des choses qui diminue le respect des Chrétiens envers ce mystère redoutable, est de voir que ses Ministres le traitent avec peu de dévotion, d'une voix précipitée, d'une maniere peu respectueuse ; d'où vient que le peu de dévotion des Prêtres diminue celle des assistans.

S'il conçoit bien l'obligation que son caractère lui impose de menier une vie plus pure que le reste des hommes, ayant l'honneur d'offrir tous les jours au Père éternel le même sacrifice, que Jésus-Christ lui offrit sur l'Autel de la Croix.

Si par conséquent il prend l'occasion de la sainteté de son ministère de donner aux autres de plus parfaits exemples de vertu, & surtout d'humilité ; ainsi que l'ordonne saint Benoît, & à l'imitation du Fils de Dieu, qui n'a jamais donné de plus grands exemples d'humilité que quand il a institué ce Sacrifice, & qu'il a fait l'office de Prêtre.

Ou si abusant de cette dignité, il en tire avantage pour s'élever au-dessus de tous, & pour être moins soumis & religieux : ce qui feroit un aussi grand dérèglement, que si un Officier, pour être élevé par un Prince à des charges éminentes, en étoit moins zélé, & moins fidèle à son service.

DE LA SANCTIFICATION DES DIMANCHES ET DES FESTES.

Gers. I. 1. c. 1^e. S 'Il se montrer religieux à observer ces Saints
n. 4. & jours que les Séculiers sanctifient *d'un*
scq. culte tout particulier, & que Dieu même a sanctifié par le repos de la création.

S'il les passe dans une retraite plus particulière, dans un silence plus étroit, dans une dévotion plus intime, & dans des lectures plus

PAR RAPPORT À DIEU. 505

plus fréquentes; en un mot, si le saint jour du Dimanche est à son égard *le jour du Seigneur*, ou le jour de son propre divertissement; *si c'est un jour de Sabbath & de contemplation*, *Lev. 16.* ou bien un jour de dissipation & d'épanchement, auquel sans faire distinction des autres jours, il travaille comme à l'ordinaire à des affaires temporelles, & à ses Emplois extérieurs. S'il est soigneux de se trouver ces jours-là au divin Office, à la Conférence, & aux autres exercices de Communauté, afin de récompenser les absences que ses affaires ordinaires l'obligent de faire aux autres jours, & pour imiter les anciens Solitaires qui s'assembloient particulièrement en ces saints jours pour marque d'union & de charité.

DE L'OFFICE DIVIN.

Quel sentiment il a de cet exercice, qui *Gerv. 3.* est celui des Anges dans le Ciel. *& 10.*

S'il est bien persuadé de ce que dit saint Benoît, que c'est l'Ouvrage de Dieu, qui par conséquent doit être préféré aux ouvrages des hommes.

Si par conséquent il laisse jusques à une lettre imparfaite pour y aller quand il y est appelé selon la pratique & l'exemple des Saints.

Si quand il y assiste, il est soigneux de bien observer le point de la Règle qui veut que l'esprit s'accorde avec la voix, & le cœur avec les paroles; ou s'il ne donne point la Liberté à son esprit de penser à ses affaires temporelles, à ses études, à quelque prédication, ou à quelque chose de semblable.

S'il ne prend point prétexte des Emplois que la Religion lui confie, de s'en dispenser trop facilement, couvrant ainsi son indévo-

tion du prétexte de la volonté de Dieu.

Si quand la nécessité l'en fait légitimement dispenser, il est exact à en faire ses excuses du devant ou après, selon la Règle ; récompensant son absence par cette soumission, & entrant par ce moyen dans les mêmes mérites que s'il y avoit été présent.

Quand il récite son Office en particulier, s'il le fait à genoux, ou du moins en quelque posture décente & respectueuse selon les Règles : s'il ne le précipite point trop : s'il est soigneux de s'en acquitter aux heures convenables, quand il le peut faire : ou s'il ne le remet point à des heures indûes qui l'obligent peut-être à le précipiter.

DE L'ORAISON MENTALE.

Gerf. I. **S**'Il est fidèle à donner tout le tems que la Religion consacre à ce saint exercice, que l'on peut appeler le sacrifice de l'ame, comme la pénitence est le sacrifice du corps. S'il n'y en ajoute point d'extraordinaire pour témoigner qu'il n'a point de plus grand désir que de s'unir à Dieu.

S'il est persuadé que les plus précieux moments de sa vie sont ceux qu'il emploie à l'Oraison, & dans la conversation avec Dieu, dont l'union ne fait pas moins le bonheur de cette vie, que de la vie future.

S'il ressent de l'attrait ou du dégoût dans cet exercice ; & si l'attrait ne lui donne point trop d'attachement au préjudice de ce que Dieu demande de lui ailleurs ; & le dégoût trop d'aversion, au grand dommage de son intérieur.

S'il fait plus d'état de l'oraison amoureuse & affective, que de celle qui est curieuse & purement éclairée, & à laquelle on don-

PAR RAPPORT À DIEU. 507
seroit plus proprement le nom d'étude que
celui d'Oraison.

S'il y a des distractions : s'il y a résisté, s'il
en est victorieux, étant certain qu'il y a quel-
quefois plus de mérite dans ce combat que
dans une Oraison douce & tranquille ; &
que les distractions qui ne sont point volon-
taires ne sont point contraires à l'esprit d'O-
raison, quoiqu'elles en empêchent l'acte.

S'il suit la conduite ordinaire de l'Oraison :
ou si Dieu l'attire plus haut, & lui enseigne
quelque conduite plus élevée, qu'il doive
pratiquer après l'examen & l'approbation du
Supérieur.

S'il remarque en soi-même les signes & les
effets d'une bonne Oraison, qui sont l'incli-
nation à l'Oraison même, le détachement des
créatures, une plus grande estime de Dieu,
un grand désir de la perfection, une plus
grande facilité au recueillement, une plus
prompte victoire sur ses passions, une prat-
ique plus facile de la vertu, &c.

DE LA DEVOTION CONTINUELLE.

SIl s'oublie souvent de Dieu, dont la mé-
moire est un festin continuel & la manne
délicieuse des ames prédestinées. Gers. I.
2. c. 1. 1.
3. c. 1.
4. 1. 4.
c. 25.

Si au lieu de s'entretenir en la présence de
Dieu, il donne la liberté à ses pensées de se
divertir à toutes sortes d'objets. S'il agit d'une
manière naturelle & humaine, ou plutôt ani-
male, sans animier ses actions de ce désir ar-
dent de plaire à Dieu, qui fait la vraie dé-
votion. C'est courir sans avoir un but ; c'est
donner des coups, mais en l'air. C'est tra-
vailler, mais sans rien faire. 1. Cor.
9. 16.

De quelle manière il s'entretient en sa
présence de Dieu. Si c'est par la foi, qui le

regarde en lui même ; ou par l'imagination qui s'en forme des figures & des images ; ou par la foi & par l'imagination tout ensemble qui regardent son immensité comme remplissant toutes choses ; ou par l'abstraction de l'entendement, qui le contemple comme Auteur de tout ce qui tombe sous les sens ; ou par l'élevation de l'esprit, qui le considère dans le Ciel régnant sur les Anges & sur les Bienheureux ; ou enfin par réflexion & par retour sur son propre cœur, où il veut être aimé, honoré, servi, adoré & possédé.

S'il est soigneux d'élever souvent son esprit à Dieu dans la conduite des affaires temporelles & distrayantes, pour conserver l'esprit de la dévotion, qui s'éteint facilement dans les emplois extérieurs, quoi qu'entrepris par soumission à la volonté de Dieu, si l'on ne l'entreteint & le nourrit de Dieu même.

S'il conserve l'usage des oraisons jaculatorières, étincelles de dévotion, qui allument le feu de l'amour de Dieu ; ou s'il ne les a point négligées, s'imaginant que c'est un exercice propre seulement aux Novices & à ceux qui commencent.

S'il ne s'épanche point dans les créatures, & ne cherche point la conversation des hommes, sur-tout des Séculiers, au lieu de s'entretenir avec Dieu.

S'il a de la dévotion sensible : Quel usage il en fait : s'il y a de la complaisance, ou s'il s'en sert pour se porter avec plus d'allégresse & de ferveur à l'accomplissement des volontés de Dieu, à la pratique de la vertu, à l'observation de ses règles, au mépris des consolations mondaines, qui sont les fins ordinaires pour lesquelles Dieu les donne.

Si quand la dévotion sensible lui manque, & qu'il se trouve dans les aridités, il n'abandonne point ses pratiques ordinaires de

P A R R A P P O R T A D I E U. 509
piété & de dévotion ; & si au lieu de se porter pour lors à la pratique de la vertu , il ne l'a^t abandonné point entièrement.

S'il demande à Dieu la grace de la dévotion par des prières ferventes & continues , puisque c'est une grace qui dépend de sa libéralité , & où la nature ne peut atteindre d'elle-même.

Oraison pour demander à Dieu la grace de la dévotion.

OMnipotens sempiterne Deus , fac nos tibi semper & devotam gerere voluntatem , & Majestati tuz sincero corde servire . Per Christum Dominum nostrum. Amen.

DE L'AMOUR DE DIEU.

S'Il fait souvent réflexion que l'amour de Dieu est la vie de l'ame , sans lequel elle est dans une inaction , & un état de mort , comme le corps , quand l'ame ne l'anime plus.

S'il donne de tems en tems des marques de vie , en renouellant ces sentimens d'amour par des actes , & des élévarions de cœur vers Dieu. S'il ne lui préfere pas quelque créature , ou si du moins elle ne partage pas son cœur. Si toutes ses pensées tendent à l'Auteur de son être , qui doit en être la fin & l'objet. S'il l'aime enfin de toutes ses forces ; ce qui n'est pas , s'il est négligent , indolent , & paresseux lorsqu'il s'agit de le servir. Il reconnoîtra par cet examen s'il observe le premier , le plus grand , & le plus doux de tous les préceptes.

Si l'amour qu'il a pour Dieu est un amour de complaisance & désintéressé , ou de concupiscence & d'intérêt ; & s'il ne le sent pas

réfroidir, quand Dieu lui refuse ce qu'il lui demande, ou qu'il l'éprouve un peu rudement.

Si son amour envers Dieu n'est point plus affectif qu'effectif; & s'il ne se contente point de ressentir au fond de son cœur quelques tendresses pour lui, sans beaucoup s'appliquer à faire promptement & avec ferveur ce qu'il sait lui être agréable.

S'il ressent au fond de son cœur cette réponse d'un sincere & parfait amour, qu'il aimeroit mieux mourir que d'offenser Dieu, que de faire quelque chose qui lui déplaît, & que d'aimer quelque créature avec lui, sans l'aimer pour lui.

S'il procure, ou du moins s'il souhaite avec zèle que Dieu soit connu, aimé & servi de tout le monde de la manière la plus pure & la plus sainte.

S'il ressent de la douleur quand il le voit offensé, ou qu'il n'est pas servi comme il mérite, par ceux qui y sont particulièrement obligés.

DES INSPIRATIONS.

Gerv. 1. 3. c. 2. 49. **S**'Il est docile à recevoir ces mouvements célestes, quand Dieu les lui envoie; & après les avoir reçus, il est exact à exécuter ce qu'ils ordonnent.

L. 3. c. 54. S'il sait bien discerner les mouvements de la grâce d'avec ceux de la nature, laquelle fait souvent passer ses désirs & ses recherches pour des inclinations de vertu.

Si faute d'écouter la voix secrète de Dieu, il ne lui parle plus si souvent que de couzume, comme un ami qui, étant méprisé, ne s'expose pas volontiers à un second mépris,

S'il pense sérieusement que les inspirations

PAR RAPPORT A DIEU. 51.
célestes sont les semences des bonnes œuvres,
comme les bonnes œuvres sont les semences
de la gloire céleste; & ainsi que fermer son
cœur aux inspirations divines, c'est mépriser
les principes du salut, & mettre au hazard le
salut même.

S'il appréhende l'aveuglement de l'esprit
& l'endurcissement du cœur qui sont les deux
plus grands fléaux dont Dieu puisse frapper
une ame, & qui arrivent pour l'ordinaire
par le mépris que l'on fait des inspirations
célestes.

DES DESSEINS PARTICULIERS DE DIEU SUR CHAQUE PERSONNE.

S'Il fait les diligences requises pour scavoir *Gers. 1.*
précisément ce que Dieu demande de lui, *3. c. 5.*
étant certain qu'il est peu de personnes sur *10. c. 12.*
qui Dieu ne forme quelque dessein particu-
lier.

Si pour connoître le dessein particulier de
Dieu sur lui, (qui est pour l'ordinaire quel-
que emploi dans son service, l'exercice de
quelque vertu, quelque pratique de piété,
quelque état éminent de perfection) il exa-
mine la conduite de Dieu sur lui, les graces
particulières qu'il reçoit, la protection de
Dieu dans les occasions, le mouvement de
l'inspiration, qui est comme le doigt de Dieu,
qui montre le chemin que l'on doit suivre, &
sur-tout, s'il consulte son Supérieur, qui est
l'Ange visible que Dieu lui donne pour
le conduire.

S'il considère que la raison pourquoi il
avance si peu dans la voie de la perfection,
est peut-être qu'il ne suit pas le dessein de
Dieu sur lui; puisqu'il est constant que l'on
ne peut avancer par un autre chemin, que
par celui que Dieu a déterminé.

Si connoissant les desseins de la Providence sur lui, il y correspond avec fidélité; puisque tandis qu'il fera fidèle à les suivre, il ne pourra jamais s'égarter; comme en ne les suivant pas, il lui sera comme impossible de ne pas se perdre.



E X A M E N

PAR RAPPORT A LA RÉLIGION.

DE LA VOCATION RELIGIEUSE.

Quelle estime il fait d'une vocation qui doit lui être comme un gage assuré de sa prédestination, & dont Dieu l'a avantage par-dessus tant de milliers de personnes qui se perdent dans le Siècle.

S'il en conserve les mêmes sentimens qu'il avoit pendant son Noviciat, & dans les premières années de sa Profession, que la grace étoit encore toute récente.

S'il est bien persuadé que sa vocation à la Religion est une grace extraordinaire, par laquelle Dieu l'a retiré une seconde fois des pièges du monde & de la puissance du Prince du Siècle. D'où vient que les Saints appellent cette vocation un second baptême, ou une seconde régénération.

S'il fait souvent réflexion qu'il porte un habit qui lui prêche la sainteté. S'il en recherche & médite les significations mystérieuses, afin d'en conserver l'amour & le sentiment. S'il ne fait rien qui le déshonore, & qui en profane la sainteté.



DES ENGAGEMENTS DE LA RELIGION.

S'il a toujours en, & s'il conserve encore *Gers. L. 3. c. 55.* une forte & constante volonté de les garder comme des liens sacrés qui l'attachent parfaitement à Dieu, & qui l'empêchent de tomber dans l'amour des créatures.

Quelles fautes il y commet pour l'ordinaire, & quelles sont celles qu'il y a commises depuis l'examen de sa dernière retraite.

S'il tâche d'en acquérir la perfection, ou s'il se contente seulement de les pratiquer, en sorte qu'il n'offense point Dieu mortellement.

S'il est soigneux de les renouveler souvent par dévotion, outre la rénovation solennelle qu'il en fait tous les ans.

DE L'OBEISSANCE RELIGIEUSE.

Quelle estime il fait de cette vertu que *Gers. L. 1. c. 9.* Jesus-Christ a pratiquée jusques à la mort & jusques à la mort de la croix, qui est *L. 3. c. 13. Ch. 2. § 3* la vertu propre d'un Religieux, & le caractère de sa dépendance.

Si pour être avancé en âge, il ne se croit point dispensé de cette soumission, & avoir la liberté de faire beaucoup de choses avec indépendance, comme si l'âge devoit le rendre moins vertueux, moins soumis, & moins Religieux qu'un nouveau Profès:

S'il est prêt d'obéir non-seulement dans les choses douces & conformes aux inclinations de la nature, mais encore en celles qui sont difficiles, & même impossibles; ainsi que l'ordonne saint Benoît.

Si dans les choses dont ces & faciles qui lui sont commandées, il ne s'y porte pas plutôt

par le mouvement de la nature , que par celui de l'obéissance : ce n'est pas là obéir , mais agir naturellement & par sensualité .

S'il ne fait point quelquefois violence à l'obéissance , forçant son Supérieur à descendre à ses propres désirs . Ce n'est pas obéir à son Supérieur , mais c'est faire obéir son Supérieur à sa propre volonté .

S'il est aussi content des refus que lui fait son Supérieur , que des grâces qu'il lui accorde ; marque d'une volonté mortifiée & obéissante .

S'il n'use point d'une retenue trop indiscrete à demander à son Supérieur ce qu'il croit lui être nécessaire , de crainte d'en être refusé ; grand indice d'amour propre & d'une volonté orgueilleuse qui ne peut souffrir d'être humiliée par un refus .

D'où vient principalement la peine qu'il a à l'obéissance : Si c'est de sa volonté trop rebelle ou de son jugement trop indiscrettement éclairé , où de sa sensualité qui ne peut supporter la difficulté de la chose commandée , ou de son esprit trop orgueilleux qui a de la peine à s'abaisser & se soumettre .

DE LA PAUVRETE RELIGIEUSE.

Gerf. I. **S**'Il est soigneux de faire de tems en tems une revue de toutes les choses qui sont dans sa Cellule , & de toutes celles qui sont à son usage , pour voir s'il n'y en a aucune contre la pauvreté & contre l'obéissance .

S'il ne recherche point la curiosité ou la superfluité dans ses habits , dans ses ameublemens , dans sa Cellule , ne pouvant souffrir que rien lui manque .

S'il n'a point quelque petit meuble où son cœur ait de l'attachement , & dont il fasse son idole .

P A R R A P P O R T A L A R E L I G I O N . 5 1 5

S'il ne fait point quelquefois cette réflexion , qu'il auroit une peine sensible s'il s'en voyoit privé. Si pour vaincre cette peine , & par un esprit de pauvreté il la va porter à son Supérieur , le suppliant de la tenir , ou d'en disposer en faveur d'un autre.

S'il donne sans la permission de son Supérieur , qui est un acte de propriété.

Si abusant de la facilité & de la commodité que lui donne sa charge & son office , il ne prend point occasion d'acheter , de recevoir , & de donner beaucoup de choses curieuses , inutiles , & contraires à la pauvreté religieuse .

S'il est bien convaincu que la parfaite pauvreté ne consiste pas seulement à avoir une fois abandonné ses biens & ses espérances , à n'avoir rien de superflu , mais encore à souffrir la privation des choses nécessaires , à endurer le froid , le chaud , la faim , la soif , la nudité , la disette , & autres semblables incommodités qui sont les compagnes inseparables des pauvres , à l'imitation du Roi des pauvres , qui n'avoit pas où reposer sa tête ; en quoi il se disoit plus pauvre que les oiseaux qui ont des nids , & que les renards qui ont des tanieres pour se résriter .

S'il garde la pauvreté dans le boire & dans le manger , comme dans tout le reste , se contentant du pain , de la boisson , & des viandes dont les pauvres servent contens , s'ils en avoient de semblables . S'il reçoit tout ce qu'on lui sert à table comme par aumône & dans un esprit de pauvreté , sans se plaindre intérieurement , & beaucoup moins extérieurement , de gestes ou de paroles , si les choses n'ont pas l'affaissement qu'il pourroit souhaiter .



DE LA CHASTETE' RELIGIEUSE.

Cers. 1. N quelle estime cette riche vertu est dans
 1. 6. 18. son esprit, & s'il la regarde comme la
 1. 2. 6. vertu propre aux Anges, & à ceux qui me-
 12. 1. 3. nent sur la terre une vie Angélique.
 9. 20.

S'il est soigneux d'éviter les occasions dan-
 gereuses, qui sont comme les avenues & les
 premières portes, où ses ennemis se présen-
 tent pour l'attaquer.

De quelle maniere il se conduit dans la
 mortification des sens qui en sont les entrées,
 les plus prochaines, & particulièrement de
Thren. 3. la vue, qui, comme dit un Prophete, est le
 1. 1. Larron qui vole l'ame & la dépouille de ce tré-
 son.

S'il est sujet à des tentations contre cette
 vertu, & s'il est fidèle à les découvrir à son
 Supérieur; moyen des plus efficaces pour les
 vaincre, à cause de la bénédiction que Dieu
 donne à une confession aussi humiliante
 qu'est celle-là, & de la peine que souffre
 le tentateur, voyant une semblable humilité.

Par où commencent, & où résident plus
 fortement ces tentations : si c'est dans la
 chair, qui se révolte par des mouvements
 impurs; ou dans l'imagination, qui se forme
 des fantômes peu honnêtes; ou dans la mé-
 moire, qui se représente des objets ou des
 actions de la vie passée; ou dans l'entende-
 ment, qui s'arrête trop à raisonner sur des
 choses qu'il lui seroit avantageux d'ignorer.
 Quel remede il apporte au mal; quand il a
 découvert où est la plaie.

S'il sait que cette vertu céleste réside dans
 le corps & dans l'ame, & dans l'ame plus
 que dans le corps. Que c'est cette aimable
 vertu qui rend les ames belles aux yeux de

PAR RAPPORT A LA RELIGION. § 17
Dieu, & les rend dignes d'être les épouses de
l'Agneau sans tache, qui ne se plaint que parmi
les lise. *Cant. 2^e*
16.

DE LA CONVERSION DES MOEURS.

S'il pense à cette grande obligation où sa profession l'engage, de travailler à sa perfection : quel effort il fait, quel succès il re-
Gers. 1^e.
1. c. 11.
18. & 4
3. c. 21^e.
32. 56.
marque.

S'il fait quelquefois réflexion qu'à quelque degré de perfection qu'il soit parvenu, la promesse qu'il a faite de convertir ses mœurs, l'oblige de monter encore plus haut, & d'avancer toujours du bien en mieux, & du mieux au plus parfait.

S'il ne tremble point au jugement de tant de savans Théologiens, qui assurent qu'un Religieux peche mortellement quand il ne veut point avancer dans la perfection, & que par un dessein formé, il dit qu'il se contente de demeurer comme il est.

S'il est bien persuadé de ce que les Pères enseignent, Que ne point avancer dans la voie de la perfection, c'est reculer.

S'il ne voudroit pas être dans un état de perfection semblable à celui des Saints : s'il n'est point touché de la gloire dont les hommes parfaits sont comblés devant Dieu & devant les hommes dans ce monde & dans l'Eternité : s'il est piqué de ce désir, & qu'est-ce qui s'oppose en lui & hors de lui à une si sainte exécution.



DE LA PRATIQUE DES REGLES.

Regl. 1. **S**'Il est fidèle à les accomplir, comme les
c. 17. Ordres de Dieu, qui lui sont plus assurément manifestés qu'en aucune autre manière,
18. 19. & par conséquent comme les moyens les plus assurés de sa sanctification.

Quelles sont celles qu'il viole plus facilement : si c'est par coutume, par négligence & par mépris, ou par inadvertance, par fragilité & par surprise.

Quelle estime il fait des plus petites choses de la Religion, si toutefois l'on peut donner le nom de petit à ce qui doit être récompensé de quelque degré de gloire dans le Ciel.

S'il connoît l'esprit de sa Régule & de son législateur ; & si le connoissant, il s'efforce d'en vivre & d'en animer toutes ses actions & toute sa conduite.

Regul. 1. Si se ressouvenant de ces paroles du Législateur : *Ecce lex sub qua militare vis*, il lit & médite sa Régule jour & nuit : *S'il l'attache Deuter. à son front & au poignet & à la main*, pour n'en perdre jamais la vue ni la mémoire, comme faisoient les Juifs qui y attachoient la loi ancienne, selon l'ordre qu'ils en avoient reçu de Dieu.

DE LA SOLITUDE ET DU SILENCE.

Regl. 1. **S**'Il considère ces deux grands moyens de la perfection Monastique, comme quelque chose d'essentiel à un Bénédictin, & sans lesquels il ne parviendra jamais à la perfection de son état.

S'il garde le silence, en quoi consiste une des plus grandes forces de l'âme, & qui est

PAR RAPPORT A LA RELIGION. § 19
un des plus puissans moyens pour conserver
la dévotion intérieure.

S'il est parfaitement mort au monde, & si
le monde lui est parfaitement mort, comme
un cadavre qu'on oublie, qu'on méprise &
qu'on fuit à cause de sa puanteur.

S'il aime l'épanchement au dehors, & la
conversation avec les Séculiers, qui est juste-
ment descendre de Jérusalem en Jéricho, & se-
mettre en danger de tomber entre les mains
des voleurs, comme fut le voyageur de l'E-
vangile, qui fut pris, volé & massacré.

S'il n'est point encore attaché à ses parents
d'un amour de sang; & si oubliant que pour
obéir à la voix de Jesus-Christ, il a quitté
son Pere, sa Mere, son Frere, ses Soeurs,
ses amis, il n'a point trop de passion de les
visiter, ou d'être visité d'eux; de leur écrire,
ou de recevoir de leurs lettres, de se mêler de
leurs affaires temporelles, &c. Ce que le Fils
de Dieu appelle regarder en arrière, après
avoir mis la main à la charrue.

Si la cause pourquoi il a tant de peine à
tenir son cœur & son esprit unis à Dieu dans
l'Oraison, ne vient point de son trop grand
épanchement au dehors, où il se remplit de
vaines idées, qui lui sont comme des nuages
qui l'empêchent de voir le soleil.

S'il ne prend point trop de plaisir à enten-
dre les nouvelles du Siècle: si même il n'en-
tretient point des intelligences au dehors
pour apprendre ce qui se passe; & ce qui est,
selon S. Benoît, *la perte de la dévotion, & Regard
la marque d'un grand relâchement de l'obser- 67-
vance*, s'il n'en fait point de part aux au-
tres dans les occasions:

DES PÉNITENCES ET DES AUSTÉRITÉS DE LA RELIGION.

Ges. I. S'il embrasse avec joie les austérités communes de la Religion, & s'il les fait dans un véritable esprit de pénitence; puisque la vie Religieuse doit être toute pénitente, & que c'est en cela qu'elle est différente de celle des enfans du Siècle, qui ont choisi les plaisirs sensuels pour leur sort & leur partage.

S'il ne ressent point encore quelque empêtement de la nature pour les aises & les commodités du corps, lequel, quand on l'écoute trop, est un tyran insatiable, qui ne dit jamais, C'est assez.

S'il ne recherche, ou du moins s'il ne souhaite point, sans une véritable nécessité, quelque adoucissement ou quelque dispensation des exercices pénibles, qui sont ceux qu'il devroit le plus chérir, afin de vaincre la nature.

S'il aime les pénitences, & s'il en demande d'extraordinaires, particulièrement les veilles des grandes Fêtes selon les Règles, afin d'entrer dans le commerce des pénitences & des mérites de notre Seigneur, de la sainte Vierge, & des Saints dont l'on fait la fête.

S'il regarde les austérités de la Religion comme un joug difficile & insupportable; dangereuse disposition; car peu-à-peu il en perdra le sentiment, & le sentiment étant perdu, il le secouera bientôt, ou dans son sout, ou dans ses parties.



DES EXERCICES DE LA RELIGION.

S'Il aime & estime les exercices de la Religion comme des pratiques ausquelles Dieu a attaché toutes les graces qu'il a résolu de lui donner, & par lesquelles il doit assurer son salut & avancer sa perfection.

S'il préfère les exercices de la Communauté à tous autres, sur l'assurance que Jesus-Christ est toujours de la compagnie, ainsi qu'il a promis, quand il a dit : *Autant de fois Mat.18, que deux ou trois seront assemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux.*

Ou s'il est singulier en ses pratiques, en ses sentimens, en ses mœurs, en ses desseins, en ses actions & en la façon de les faire ; ce qui est ordinairement à charge aux autres, & à la Religion même, qui regarde la singularité comme une bête farouche, qui ne tend à rien moins qu'à sa destruction. La Religion fait quelquefois plus d'état d'une action moins bonne, mais régulière, que d'une autre plus parfaite, mais singulière, & qu'a point l'esprit de Communauté.

S'il s'acquitte de ses exercices dans l'intention & dans les circonstances de la Religion, puisque le défaut d'une circonstance est capable de rendre viciuses les plus saintes actions.

Si sous prétexte de quelques affaires légères & de peu de conséquence, il ne s'en dispense point, ne se ressouvenant pas de ce que dit le Fils de Dieu : *Qu'il faut faire l'un Matth.22, ne pas omettre l'autre.* Sur quoi il doit sérieusement penser qu'il peut tromper les hommes par ses prétextes, mais qu'il ne trompera jamais celui qui pénétre le fond des consciences & des cœurs.

De quelle maniere il s'acquitte des principaux , comme des examens de conscience , des lectures spirituelles , des récréations , du travail manuel , &c.

DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

Cerf. 1. **S**i outre la circonspection qu'il doit avoir sur toutes ses actions pour les conduire à l'ordre , de vue avant que de les commencer , en les faisant , & après les avoir faites , il fait souvent des regards dérobés sur sa conscience pour en voir la disposition , & examiner si tout y est en ordre ; fur-tout s'il est exact à faire chaque jour les deux examens qui lui sont d'obligation .

Si dans ses examens , il prend intérieurement & extérieurement la posture d'un criminel qui se présente devant soi-même pour se faire son procès , pour se juger , & pour se condamner , afin d'éviter le jugement & la condamnation de Dieu ; puisqu'il est écrit *Cor. 3¹* que *Dieu ne nous jugera point , si nous nous jugeons nous-mêmes* . Si ayant reconnu quelque faute ou infidélité notable , il s'en impose en qualité de juge une pénitence convenable , & s'il la fait ; puisqu'il ne suffit pas qu'un Juge prononce sentence contre un criminel , s'il ne la fait exécuter .

Quel sentiment il a de ses péchés quoique petits , en la présence de celui devant qui les plus petites fautes sont des monstres .

Si après la recherche de ses péchés , qui est l'examen que tout le monde doit faire , il s'examine encore sur les fautes qu'il a commises contre la Régie , contre la perfection , contre la vertu , contre ses résolutions , contre ses promesses .

En un mot , si à l'imitation de Dieu , ap-

PAR RAPPORT A LA RELIGION. 513
avoir jugé ses fautes, il juge encore ses justices; reconnoissant que ses meilleures actions sont défectueuses, & qu'elles pouvoient être faites avec beaucoup plus de perfection.

Quel profit il fait de cet exercice qui est un des plus puissans moyens de la vie spirituelle pour purifier & perfectionner l'intérieur, & le rendre capable des plus intimes communications de Dieu.

DE LA LECTURE SPIRITUELLE.

S'il est persuadé que Dieu lui parle & lui *Gers. I.*
déclare ses volontés par le moyen des *1. 2. 3. 4.* *An-*
*teurs à qui il a donné la clef de la science, *l. 4. 6.**
*& que ce qui fait la différence de l'Oraison *1. 2. 3. 4.**
& de la lecture, est que par l'Oraison l'ame
parle plus à Dieu, que Dieu ne fait à l'ame;
& par la lecture, Dieu parle plus à l'ame que
l'ame ne fait à Dieu.

S'il évite ce grand défaut qui se commet ordinairement dans la lecture spirituelle, de lire plutôt par curiosité, que par un saint désir d'apprendre ce qu'il faut faire pour glorifier & servir Dieu; effet tout contraire à ce saint exercice, puisque la lecture spirituelle est instituée pour édifier l'intérieur, & que la curiosité le détruit.

S'il ne lit point des livres curieux, vains, & où il n'y a rien à apprendre qui puisse profiter pour l'Eternité, que l'on doit toujours avoir devant les yeux; mais plutôt qui éloignent de l'Eternité par la perte du temps qu'ils font faire, & par les mauvaises semences qu'ils laissent dans l'esprit.

Si particulièrement quand il lit l'Ecriture sainte, il le fait avec une disposition de respect intérieur & extérieur, à l'exemple des saints qui ne la lisoient qu'à genoux, ou le

tête nue , ou avec des flambeaux allumés.

S'il observe le conseil des Sages , de lire peu , & de méditer beaucoup sur ce qu'ont lit , puisque ce n'est pas tant l'abondance des viandes qui fait la bonne nourriture , que la bonne digestion ; & que lire beaucoup & méditer peu , est plutôt une marque de curiosité , que d'un véritable désir de se perfectionner.

S'il se donne le loisir d'appliquer son intérieur à sa lecture pour voir s'il lui est conforme ; & s'il s'y regarde comme dans un miroir , qui non-seulement lui découvre ses taches , mais encore qui lui fournit de l'eau & des moyens pour les laver.

S'il est soigneux de s'unir en esprit aux Auteurs dont il lit les ouvrages , quand ce sont des Saints & des Peres de l'Eglise , afin de leur en demander l'intelligence , & de participer à l'esprit , dont ils ont été animés , quand ils ont écrit.

C'est faire plus qu'une lecture : c'est passer de la lecture à un entretien familier. D'où vient qu'il y a plus d'avantage de lire les ouvrages des Peres & des Saints , que ceux des autres Auteurs.

S'il se ressouvient de rapporter à la sainte Règle tout ce qu'il lit , afin de se servir de ce secours pour la mieux observer , & pour se convaincre de cette vérité , que tout ce qui se trouve de rare & d'excellent dans les autres Auteurs pour la correction des mœurs , & la perfection des hommes , est compris en abrégé & d'une maniere merveilleuse dans sa Règle.

Concordia

DU TRAVAIL DES MAINS.

S'il regarde le travail, de quelque nature qu'il soit, comme la pénitence commune que Dieu a imposée à tous les hommes après le péché; & si par conséquent il embrasse cet exercice par un esprit de pénitence.

Si quand son Supérieur lui ordonne un travail, il l'accepte avec humilité, & avec le même acquiescement que fit Adam, lorsque Dieu le condamna au travail, & qu'il lui commanda de vivre du travail de ses mains.

S'il ne prend point le travail pour un divertissement & pour une récréation, au lieu de le prendre pour ce qu'il est véritablement, savoir pour un véritable travail, & pour un exercice pénible, humiliant & mortifiant.

S'il repasse quelquefois dans son esprit cette admirable sentence de S. Benoît, Que le Religieux est véritablement Religieux lors Reg. cap. qu'il vit du travail de ses mains; & cette autre de S. Paul: Que celui qui ne travaille point, ne mérite pas qu'on lui donne à boire 2. Thes. 3. 10. & à manger.

S'il se porte avec zèle aux travaux les plus pénibles, afin de mortifier davantage le corps; & sur-tout s'il a une sainte jalouse pour ceux qui sont les plus vils & les plus humiliants; puisque ces sortes de travaux ont cet avantage, qu'ils humilient le corps & l'âme tout ensemble.

Si quand il travaille en commun, il ne prévient point les autres pour choisir le travail le plus facile, & les outils les plus commodes: ce qui est contre la nature du travail Monastique, qui veut que l'on recherche ce qui peut davantage fatiguer la chair; & con-

Gerv. I.

I. c. 28.

I. 3. c. 51.

I. 3. c. 52.

I. 3. c. 53.

I. 3. c. 54.

I. 3. c. 55.

I. 3. c. 56.

I. 3. c. 57.

I. 3. c. 58.

I. 3. c. 59.

I. 3. c. 60.

I. 3. c. 61.

I. 3. c. 62.

I. 3. c. 63.

I. 3. c. 64.

I. 3. c. 65.

I. 3. c. 66.

I. 3. c. 67.

I. 3. c. 68.

I. 3. c. 69.

I. 3. c. 70.

I. 3. c. 71.

I. 3. c. 72.

I. 3. c. 73.

I. 3. c. 74.

I. 3. c. 75.

I. 3. c. 76.

I. 3. c. 77.

I. 3. c. 78.

I. 3. c. 79.

I. 3. c. 80.

I. 3. c. 81.

I. 3. c. 82.

I. 3. c. 83.

I. 3. c. 85.

I. 3. c. 87.

I. 3. c. 89.

I. 3. c. 91.

tre la charité , qui veut que dans ces ren-
contres nous ayons plutôt égard à la com-
modité des autres , qu'à ce qui nous est utile
& avantageux , contraire aux exemples des
saints Martyrs , qui travailloient dans les moin-
tines , où les plus jeunes & les plus robustes
portoient les fardeaux des vieillards & des
foibles avec les leurs propres.

Si pour sanctifier son travail , il le fait avec
recueillement & dans l'union avec Dieu , afin
d'imiter Dieu même , duquel le Prophète dit ,

Psal. 144. qu'il est saint dans tous ses ouvrages.

Si dans son travail il conserve ses outils ,

Reg. c. fondé sur cette parole de S. Benoît , Qu'il faut regarder & conserver comme les vases de l'Autel ; & si à la fin du travail il les serre & les nettoie , animé de ce même sentiment.

DE LA REFLECTION.

Gersf. I. r. c. 25. n. 8. seq. Si allant au lieu de la réfection , il est soi-
gneux de se munir de quelque pensée salutai-
re , comme d'un bouclier pour se mettre
à couvert des dangers de la sensualité & du
relâchement , qui sont fréquens en cet exer-
cice , puisque chaque morceau que l'on tou-
che , est un piège où la nature peut se prendre.

S'il est dans les sentiments des Saints , qui
alloient au Réfectoire comme à un lieu de
souffrance & de mortification ; à cause du
soulagement qu'ils étoient obligés de donner
au corps , pour lequel ils ne vouloient avoir
que de la rigueur , & qu'ils considéroient
comme un ennemi qui ne fait jamais plus de
peine , que quand on le frate & le caresse.

Psal. 27. Si quand il entend ces paroles de la bénédic-
tion de table : *Les pauvres prendront leur
réfection & seront rassasiés , il entre dans les
véritables sentiments des pauvres , pour reç-*

PAR RAPPORT À LA RELIGION. 529
voit avec humilité & comme par aumône la nourriture qui lui est offerte, sans se plaindre en aucune manière, si les choses ne se trouvent pas si bien assaisonnées, ni si conformes à son goût qu'il l'eût pu souhaiter.

Si à ces paroles qui se disent sur le lecteur : *Que le Seigneur nous fasse participants du festin de sa gloire : Que le Seigneur de la gloire nous conduise à son souper éternel*, il élève son cœur pour s'attacher de pensée & d'affection aux délices de l'Eternité, & mépriser celles des banquets de la terre.

S'il soupire avant que de manger, à l'imitation de Job ; & s'il trempe son boire de ses larmes, ainsi que faisoit le Prophète , se voyant réduit à une nécessité aussi basse & aussi animale qu'est le boire & le manger.^{Job. 1. Psal. 10.}

Si dans cette pensée que cette action est toute animale, il traite son corps comme un animal, à qui l'on ne donne que la simple nécessité, de crainte qu'étant nourri avec excès, il ne regimbe & ne fasse de la peine à celui même qui le traite.

S'il mange & s'il boit selon les règles de la sobrieté, plutôt moins que trop ; & s'il observe cette doctrine remarquable des Saints Peres , que la vraie mortification de la bouche qui se doit garder dans les Communautés, où l'on n'a pas la liberté de choisir les viandes, se pratique plutôt dans la quantité que dans la qualité ; & qu'elle consiste à demeurer toujours sur son appétit, & à ne sortir jamais de table que l'on n'ait encore faim.

S'il se prive volontairement des morceaux les plus délicats pour être victorieux de la sensualité , qui se porte principalement à ce qui paroît pouvoir davantage la satisfaire.

S'il met en pratique ces petites industries de la mortification , par le moyen desquelles l'on émousse la pointe des sautes & des ra-

goûts, où il y a plus de sensualité que de nécessité, afin de prendre les viandes en leur qualité naturelle, dans laquelle consiste la véritable nourriture.

S'il ne prend point sa réfection avec trop de précipitation, marque de gourmandise & d'avidité ; ou trop lentement, qui est un indice de sensualité, & du plaisir que l'on prend au goût des viandes. Il faut garder la modération pour éviter ces deux extrémités vicieuses.

S'il est aussi soigneux à nourrir son ame que son corps ; & s'il a autant d'application à la lecture de la table, qui est l'aliment de l'esprit, qu'aux viandes qu'on lui sert, qui sont la nourriture de la chair.

Si à la fin du repas il ramasse par dévotion & par pauvreté les miettes de sa place à l'imitation des Saints, entre les mains desquels elles se trouvoient quelquefois changées en pierres précieuses ; & pour obéir en quelque façon au Fils de Dieu qui, après avoir nourri le Peuple dans le désert, commanda aux

Marc. 8. Apôtres de ramasser les restes, de crainte qu'ils ne fussent perdus.

Si c'est lui qui est Serviteur, de quelle manière il s'acquitte de ce ministere : si c'est avec un profond sentiment d'humilité & de dévotion, dans la pensée qu'il sert les Serviteurs de Dieu qui font l'office des Anges sur la terre, & qu'il est dans l'imitation actuelle de

Marc. 10. 45. celui qui a dit : Je ne suis pas venu au monde pour être servi, mais pour servir ; & : je suis

Matt. 20. 28. au milieu de vous comme si j'étois destiné à votre service.

Luc. 22. 27. Ou s'ils en acquitte avec précipitation, insconsideration, négligence, par maniere d'acquit, & parce que c'est son rang de faire cet office. Il doit s'estimer malheureux, de ne pas profiter d'une si sainte occasion, & de perdre

PAR RAPPORT A LA RELIGION. 329
perdre le fruit d'un des plus dévots exercices
qu'il puisse pratiquer sur la terre.

DE LA RECREATION.

S'Il va à la récréation avec un sentiment *Gers. L.*
d'humilité, comme à un exercice ordonné *s. c. 16.*
de Dieu pour soulager son infirmité : ou par
desir de s'épancher, & de satisfaire à l'incli-
nation de la nature.

Si au lieu de donner quelque relâchement
à l'esprit, qui est la fin de cet exercice, il ne
le laisse point tout-à-fait aller à la dissolution ;
ce seroit convertir un excellent remede en
un poison très-dangereux.

Si quand le Supérieur dispose les bandes
de la récréation, il est dans une parfaite ré-
signation, & une entiere indifférence de re-
cevoir comme de la main de Dieu la Com-
pagnie qui lui sera assignée ; ou si par un
mouvement déréglé, & quelque affection
particuliere, il recherche & affecte la conver-
sation de quelques-uns plutôt que des autres,
rendant par ce moyen purement humain &
naturel un exercice, qui devroit demeurer
dans l'ordre de la grace.

Si dès le moment que sa compagnie est
formée, & qu'il lui est uni au nom & par la
volonté de Dieu, il élève son esprit à notre
Seigneur, pour le faire ressouvenir de sa
promesse, que quand plusieurs seroient as-
semblés en son nom, il se trouveroit au
milieu d'eux.

S'il jette les yeux sur son bon Ange & sur
ceux des personnes qui lui sont assignées,
comme pour les inviter à être de la compa-
gnie, & si de tems en tems il renouvelle ce
regard pour se maintenir dans la modestie &
dans l'honnêteté,



S'il entretient sa compagnie avec déférence ; avec respect , avec civilité , évitant néanmoins les affectations mondaines & la politique séculière , qui fermeroit les cœurs & feroit perdre la confiance & l'ouverture que l'on doit avoir les uns pour les autres ; au lieu que les civilités honnêtes & sincères ne contribuent pas peu à conserver l'union de la charité.

Si dans ses divertissemens il se ressouvient de garder toujours l'honnêteté convenable à sa personne & à sa condition : car la conversation d'un Supérieur doit être différente de celle d'un inférieur ; celle d'un veillard autre que celle d'un jeune homme ; & celle d'un Religieux doit avoir des qualités que n'a pas celle d'un Séculier.

S'il se ressouvient que la bouche & la langue d'un Religieux sont consacrées au service & aux louanges de Dieu , & par conséquent que c'est une espece de profanation & de sacrilège de les employer à des discours qui ne regardent point directement ou indirectement sa gloire.

Si dans la récréation il ne s'en sert qu'à des entretiens d'édification , à des paroles qui excitent l'amour de Dieu & de la vertu , la haine du vice & du péché , le mépris du monde & de ses folies ; & enfin à des discours qui fassent connaître ce qu'il a dans le cœur ,
Matt. 12. 34. puisqu'il est véritable que *de l'abondance du cœur la bouche parle* , & que comme nos paroles sont les images de nos pensées , elles le sont aussi pour l'ordinaire de nos affections.

S'il ne tient pas des discours frivoles , bouffons , de dissipation , de raillerie .

Si même il ne passe point plus avant , s'entretenant de discours de murmure , de plaintes , de détraction , de mépris , contraires à la charité , & tendans à la dissolution & au relâchement .

PAR RAPPORT A LA RELIGION. § 3^e

S'il se maintient dans une gravité joyeuse qui rend cet exercice agréable, mais sans épanchement ou dissolution. S'il se rend facile & complaisant aux autres dans les choses où Dieu & la vertu ne sont point offensées. S'il dissimule & couvre prudemment les paroles indiscretes que les autres profèrent, & sur-tout celles qui le choquent, & qui pourroient être matière de contestation, s'il y faisoit réflexion.

S'il rompt fidélement son discours quand la cloche sonne pour se réduire dans le silence, & mettre fin à la récréation. Car dès ce moment la volonté de Dieu, qui se trouvoit en cet exercice & qui le santifioit, ne s'y trouve plus ; & passer outre, ce seroit mettre sa volonté propre en la place de celle de Dieu, & rendre par conséquent son entretien vicieux.

DU ZELE DE LA DISCIPLINE REGULIERE.

S'Il est ennemi du relâchement de la discipline Réguliere, que chaque Religieux ^{Gers. l. 1. c. 14^a 16^b} doit chérir & conserver comme la prunelle de son œil, afin de la transmettre aussi entière à ses successeurs, qu'il l'a reçue de ceux qui l'ont pratiquée avant lui, & qui l'ont devancé dans le Monastere. C'est un héritage plus saint que celui qui est purement temporel, qu'il ne nous est pas permis de vendre, d'aliéner, ni de dissipler, mais que nous devons laisser aussi entier après nous, que nous l'avons trouvé.

S'il fait son possible pour remedier prudemment aux déreglements qu'il connoît, soit par lui, soit par d'autres, s'il ne le peut faire sans inconvenient par lui-même : se ressouvenant de ce que dit l'Ecriture sainte, que

Eccles. 17. Dieu a donné à chacun la charge de son frere.

¶ 4. Ou si ayant connoissance de quelques défauts notables, qui tendent à la ruine de la discipline Réguliere, & à la perte du salut de ses Freres, il laisse glisser le venin & prendre racine au mal par son silence, ou par un faux amour qu'il a pour ceux qui manquent, ou par une vaine crainte qu'il a de s'attirer leur aversion, ou du moins de perdre leur confidence.

Si quand il voit d'autres se porter à des libertes moins Religieuses qu'il n'est convenable, il a assez de cœur pour se retenir & pour leur enseigner par son exemple ce qu'ils doivent faire, puisqu'il est constant qu'un simple Religieux persuade quelquefois plus efficacement par ses actions, que ne fait un Supérieur par ses paroles.

DE L'OFFICE PARTICULIER OU L'ON EST EMPLOYE'.

Gens. 1. 3. c. 13. 17. 38. 49. **S**'Il reçoit son Office dans un grand sentiment d'humilité & de soumission ; & s'il en a toute l'estime qu'il mérite, puisqu'il lui est venu de la part de Dieu, qui ne distribue pas moins les emplois des hommes sur la terre, que ceux des Anges dans le Ciel.

S'il demeure dans la résignation aux ordres de Dieu sans en désirer la décharge, ou en procurer un autre, puisque c'est celui que le Ciel lui a destiné de toute éternité, & que la disposition du Supérieur n'est que l'exécution du décret éternel de la sagesse de Dieu.

Si contre l'ordre de Dieu & de la Religion, il n'administre point son Office avec indépendance & de pleine autorité ; étant certain que les hommes comme les Anges doivent agir par subordination les uns aux autres, & par la

Si, comme il est obligé d'y employer une bonne partie de son temps, il est attentif sur soi-même, afin que ce temps soit bien employé; de crainte qu'après avoir bien travaillé, il ne se trouve n'avoir rien fait devant Dieu.

S'il est soigneux de prévenir les fautes qu'il a coutume d'y commettre, & de rechercher les moyens de s'y conduire de telle sorte qu'il n'y perde pas l'esprit intérieur de la dévotion; puisqu'il est certain qu'un homme qui va préparé au combat, est beaucoup plus fort & plus assuré de la victoire, que celui qui s'y trouve inopinément engagé sans armes & sans forces.

S'il est soigneux d'élever souvent son cœur & son esprit à Dieu dans ses emplois extérieurs, pour en faire par ce moyen une espèce d'oraison, & de temporels, les rendre spirituels.

S'il est exact à lire de tems en tems, par exemple de trois en trois mois, les règles particulières de son Office, étant difficile de bien accomplir les volontés de Dieu sans les bien reconnoître.

Si dans la retraite du mois il s'examine sur l'administration de son Office; car encore qu'il puisse prendre d'autres matières pour le sujet de sa récollection, il doit néanmoins toujours faire quelque légère revue sur les défauts qu'il y peut commettre.

S'il est exact à s'acquitter de toutes les obligations qui sont attachées à son Emploi, comme un fidèle Ministre qui travaille aux affaires de Dieu plutôt qu'à celles des hommes, & qui par conséquent ne doit rien négliger, de crainte que cette malédiction ne tombe sur sa tête: *Que maudit soit celui qui fait les affaires de Dieu avec négligence.*

S'il souffre avec patience les peines, les chagrins, & les disgraces qui accompagnent souvent les charges extérieures & qui sont comme les compagnes inséparables des affaires du monde.

Si nonobstant les peines & les contradictions qui lui arrivent, il exerce son Office avec courage & fermeté, & surtout avec confiance en Dieu; puisqu'il doit espérer que celui qui lui a imposé ce fardeau, lui donnera aussi des forces pour le porter.

S'il recherche la gloire de Dieu, le bien de la Religion, & le mérite de l'obéissance: ou s'il se regarde soi-même, n'aimant de son Office que ce qui est commode, facile, divertissant, & qui a quelque éclat aux yeux des hommes.

Si après s'être fidélement acquitté de son Office, il ne s'élève point pensant avoir beaucoup fait & que la Religion lui est fort obligée: ou si par un sentiment plus modeste & religieux il dit ces paroles de l'Evangile:
Luc. 17.
20.*Je suis un serviteur inutile: Je n'ai rien fait que ce que j'ai dû faire.*

EXAMEN PAR RAPPORT AU PROCHAIN.

De l'estime que l'on doit faire des Supérieurs.

Gerv. 1. **I** L'examinera son intérieur, pour connoître
3. c. 31. quelle estime il a de son Supérieur: s'il lui porte un amour sincère & respectueux, comme un fils doit faire à son Père, puisque l'Eglise lui donne ce nom, en lui donnant celui

PAR RAPPORT AU PROCHAIN. 539
d'Abbé, ou un autre qui signifie la même chose.

S'il est solidement affermi sur cette vérité de la foi sortie de la bouche du Fils de Dieu : *Celui qui vous écoute, m'écoute, & celui qui l. 10. 20 vous méprise, me méprise.*

S'il est encore bien persuadé de cet autre ; qui l'oblige de ne point examiner les actions de son Supérieur , mais seulement d'obéir à ses paroles : *Faites ce qu'ils vous disent, mais Matt. 23. 3. ne faites pas ce qu'ils font.*

De quel œil il le regarde : s'il ne l'envisage que comme un homme comme lui , principe qui ne le retiendra pas long-tems dans l'obéissance & dans le respect , puisque par cette vœue furnaturelle il le reconnoîtra peut-être son inférieur en beaucoup de choses.

Ou s'il ne considere en lui que Dieu , & ce qui est de Dieu , scavoir la mission & l'autorité , fondement solide & inébranlable sur lequel il doit s'établir pour ne perdre jamais l'amour , l'estime , & la soumission qu'il lui doit en qualité de Religieux.

Si oubliant que son Supérieur , nonobstant son autorité , est homme & sujet aux défautes comme les autres ; & si en effet ayant reconnu en lui quelque foiblesse humaine , il ne la découvre point à d'autres ; s'il ne s'en entretient point dans la conversation ; & même s'il n'en fait point une matière de riaillerie & de divertissement , comme fit autrefois le malheureux Cham , qui fut un sujet de mocquerie de la posture indécente de son Pere , au lieu d'excuser sa conduite & de la couvrir par charité & par devoir , à l'imitation de Sem & de Japhet , qui pour cet action de piété dont ils userent envers Noé , remportèrent toutes les bénédicitions de la maison,

DE LA SOUMISSION AUX SUPERIEURS.

Gersf. 1. Il est dans cette disposition de foi où
 1. c. 6. Sétoit S. François, de vouloir obéir com-
Gersf. 1. me à Dieu même au dernier des Novices,
 3. c. 13. s'il lui étoit donné pour Supérieur; puisque
 l'autorité de Dieu qui fait le Supérieur, n'est
 pas moins dans un homme simple & peu
 éclairé, que dans un homme sage & scavant.
 De quel esprit il reçoit les commandemens,
 les avis, les corrections de son Supérieur;
 & s'il prend tout cela comme venant de ce-
Gersf. 1. lui qui a dit : *celui qui vous écoute, m'écoute;*
 10. 16. quoique le Supérieur semble agir avec quel-
 que sorte de passion & d'aigreur.

Si lorsque son Supérieur lui refuse quel-
 que chose, ou qu'il lui impose quelque mor-
 tification un peu rude, il ne perd rien de
 l'amour qu'il lui porte, marque d'un cœur
 simple & sincère, & d'une soumission soli-
 dement établie.

Ou s'il ne murmure point quelquefois,
 lorsqu'il lui ordonne quelque chose qui cho-
 que ses sens, son jugement propre, sa pro-
 pre volonté; & ce qui est encore un plus
 grand mal, s'il ne communique point son
 mécontentement & son murmure à d'autres,
 ne pensant point à ce que Dieu dit autre-
 fois à ceux qui tenoient sa place en qualité
 de Supérieurs du Peuple : *Ce murmure n'est
 point contre vous, mais contre moi.*



DE LA DECOUVERTE DE
L'INTERIEUR.

S'Il est bien persuadé & convaincu que son Supérieur lui est donné de Dieu pour l'aider à faire son salut ; & si dans cette conviction d'esprit il s'adresse à lui avec simplicité pour lui faire l'ouverture de son intérieur, afin qu'il applique des remèdes convenables à ses maladies spirituelles, qu'il lui donne des conseils salutaires pour y établir le règne de la vertu, & enfin qu'il y puisse jeter à propos les semences de l'Eternité bienheureuse.

Quelle estime il fait de cet exercice si souvent recommandé par les Saints, & si clairement ordonné par S. Benoît pour les grands avantages qu'en retirent ceux qui veulent travailler avec succès à leur perfection ; & qui est en effet le plus puissant de tous les secours extérieurs pour vaincre les tentations, & pour avancer dans les voies de la sainteté. Si quand il découvre son intérieur, il développe tous les replis de son âme sans rien cacher ou déguiser, en sorte que le Supérieur y voie aussi clair que dans la sienne propre, étant certain que dans la vie spirituelle, comme dans celle du corps, une maladie bien connue est à demi guérie.

S'il est fidèle à bien pratiquer les avis qui lui sont donnés, puisque ce seroit une folie de demander des remèdes à un Médecin pour ne pas les mettre en pratique : & si le peu d'amendement qu'il trouve dans ses défauts, & de progrès qu'il fait dans la perfection, ne vient point de son peu de fidélité.

Si dans cette pratique il ne regarde que son avancement spirituel ; ou s'il n'a point quelque respect humain, & quelque délein

secret de gagner l'affection de son Supérieur.

S'il n'est point prévenu de cette dangereuse & funeste pensée, que cette pratique sainte n'est qu'une invention de politique, dont les Supérieurs se servent pour connoître l'intérieur des Religieux, aussi bien que leur extérieur, non pour le bien des Religieux, mais pour mieux assurer leur propre conduite, & afin que voyant clair jusques dans le fond des cœurs, ils puissent plus assurément prendre leurs mesures.

DE LA CHARITE' ENVERS LES EGAUX.

*Gesl. 1. I. c. 8. 36. l. 3.
6. 4.* S'il aime ses frères d'une amitié qui ne soit ni profane, ni purement humaine, mais fondée sur la grace & sur la parfaite charité. Les hommes aiment comme hommes, mais les Chrétiens doivent aimer comme Chrétiens & par rapport à l'Eternité. S'il considère quelquefois que cet amour de charité est un des principaux points de notre obligation Religieuse, & l'ame d'une Communauté bien réglée. S'il n'aime personne qu'autant qu'il reconnoît que cette amitié le porte lui & les personnes qu'il aime à mieux aimer & à mieux servir Dieu, qui seul doit être la fin des amitiés Religieuses.

S'il les aime tous d'une affection égale; ou s'il n'a point quelque amitié particulière pour quelqu'un plutôt que pour les autres, cause des jaloufies, & l'ouverture aux cabales, aux partialités, aux murmures; en un mot qui est le poison de la véritable charité, & d'autant plus dangereux & plus subtil, qu'il se couvre des apparences de la charité même.

Quel est le principal motif de l'affection

PAR RAPPORT AU PROCHAIN. 539
qu'il porte à ses Frères ? Si c'est l'image de Dieu qui est imprimée dans leur ame , ou la grâce qui éclate dans leur vie , ou les vertus qu'il leur voit pratiquer , ou la beauté de l'esprit , ou l'agrément du corps , ou la manière d'agir civile & polie , ou l'humeur douce & accommodante , ou la science , ou la noblesse , ou la sympathie .

Si sous prétexte de charité il ne s'entre-tient point avec ceux qu'il aime dans des légeretés peu religieuses , dans des familiarités peu honnêtes , & dans des discours moins chastes qn'il n'est convenable à sa Profession , & une langue consacrée aux louanges de Dieu , & qui porte tous les jours le corps de Jesus-Christ.

Ce qu'il fait pour rectifier son affection ; quand il la trouve fondée sur un autre principe que sur Dieu & sur la grâce qui en doivent être les véritables fondemens.

S'il les traite avec honneur & respect , selon l'avis de saint Paul , qui veut que nous nous prévenions tous d'honneur les uns les autres .

Rom. 12. 10.

Si même par un sentiment d'humilité , il les regarde & les traite comme ses Supérieurs , comme le conseille le même Apôtre , qui ordonne que nous considerions nos Frères , non comme égaux , mais comme nos Maîtres & comme nos Supérieurs : puisqu'en effet , quoiqu'ils nous soient égaux selon l'ordre de la Religion , nous devons croire qu'ils nous sont supérieurs en vertu & en mérite .



DES VÉRITABLES BIENS,
QU'IL FAUT PROCURER AUX ÉGAUX.

Cerf. 1. **Q**uel profit il apporte à ses Frères par son bon exemple, par sa conversation, par ses bons discours; puisque nous sommes tous obligés de nous édifier les uns les autres.

Ou plutôt s'il ne leur est point une pierre de scandale par l'exemple d'une vie déréglée, par une conversation toute séculière, par des entretiens mondains & licencieux; de sorte que n'étant pas content de profaner sa bouche après l'avoir consacrée aux louanges de Dieu, il porte encore autant qu'il est en son pouvoir, la profanation dans les oreilles de ceux qui l'écoutent.

S'il procure leur salut comme le sien propre: car c'est en ce point qu'il doit les aimer comme soi-même; puisque dans les intérêts temporels, il doit aimer plus que soi-même selon la doctrine de notre glorieux Père saint

Reg. c. **B**enoît qui veut que ses religieux cherchent plutôt la commodité des autres que la leur propre. Ou plutôt selon la doctrine & l'exemple du Fils de Dieu, qui recommanda à ses

Jean. 15. Disciples de s'aimer comme il les avait aimés; scavoit plus que soi-même.

Si quand ils le provoquent à rompre le silence ou quelqu'autre exercice, il se tient ferme dans son devoir, & leur fait une charitable & modeste résistance: car quoique ce défaut de complaisance leur soit peut-être désagréable, il leur est néanmoins utile.

Quel profit il retire lui-même de leur conversation, & de leurs vertus édifiantes: s'il examine leurs bonnes actions pour voir ce qu'il en peut imiter, comme une abeille

P A R R A P P O R T A U P R O C H A I N . 94
industrieuse qui vole de fleur en fleur pour
en tirer ce qu'elle peut de miel.

Ou bien s'il ne se rit point de leur simplicité ; Job. 12. 4.
tâchant de les détourner de leurs bons des-
seins par de petites tailleries , ou autrement ,
ne pouvant souffrir que leur vie innocente
condamne la sienne trop libre & trop relâ-
chée.

D U S U P P O R T D E S D E F A U T S D U P R O C H A I N .

S'Il les supporte en leurs défauts & dans leurs foiblesse Gerf. 1.
soit corporelles soit des 1. c. 16.
mœurs , comme il voudroit qu'ils le suppor- Gerf. 1.
tassent dans les siennes , selon le conseil de 3. c. 19.
S. Paul qui nous ordonne de porter avec une Gal. 6. 2.
sainte émulation les fardeaux les uns des
autres.

Si par le même principe , qui est la pre-
miere règle de la justice envers le Prochain ,
il les assiste charitalement dans leurs peines
& dans leurs besoins , comme il voudroit
être secouru d'eux dans les siens propres.

Si la charité lui fournit de petites indus-
tries , comme elle faisoit à sainte Therese ,
pour les soulager & leur rendre de petits ser-
vices dans les rencontres ; & si à l'imitation
de cette Sainte , il a une sainte jalouse de ne
laisser jamais passer un jour sans leur rendre
quelque office de charité.

S'il couvre & excuse leurs défauts comme
des morts qu'il faut ensevelir dans l'oubli .
Si quand on parle d'eux en mauvaise part-
dans la conversation , il se fait leur Avocat :
ou du moins s'il détourne prudemment &
charitalement le discours , sçachant qu'il
faut toujours prendre le parti des absens.

S'il parle toujours d'eux avec estime , orga-

du moins avec charité ; puisqu'il est peu de personnes si relâchées qu'elles soient , sans quelque bonne qualité , qui peut être une matière de louange .

S'il agit avec eux avec douceur , affabilité , simplicité , & sur-tout avec une ouverture de cœur qui leur donne lieu de s'adresser librement à lui quand ils auront besoin de ses services .

De quelle manière il garde cette loi naturelle si fortement recommandée , & encore plus religieusement observée par les Infideles mêmes , qu'il faut honorer les anciens , sur-tout quand ils sont avancés en âge ; qu'il faut se lever en leur présence ; qu'il faut leur céder la place ; qu'il faut dissimuler leurs faiblesses ; qu'il ne faut point contester avec eux , quoiqu'ils semblent s'écartez de la vérité .

DE L'UNION FRATERNELLE.

Cet 1^{er} l. *2. c. 3.* **S**'Il évite toute sorte de division ; & s'il prévient tout ce qui peut la causer , comme la diversité des sentiments , l'opiniâtreté de son jugement propre , l'attachement à sa propre volonté , l'envie , le chagrin , ou la mauvaise humeur où l'on se laisse quelquefois aller , & autres semblables défauts ennemis de l'union & de la charité .

Joan. 17. **S**'Il pense sérieusement que le Fils de Dieu a déclaré sa volonté touchant l'union qu'il veut être entre ses Disciples , quand il a dit à son Pere : *Mon Pere je veux qu'ils ne soient qu'un entr'eux , de la même manière que vous & moi ne sommes qu'une même chose* ; qui est l'union la plus sublime , la plus forte , la plus pure , la plus tranquille , & la plus continue qui se puisse imaginer .

S'il est bien persuadé que l'union fraternelle ne consiste pas seulement à être unis corporellement dans une même maison, dans une même chambre, à une même table, à un même travail, aux mêmes exercices; mais beaucoup plus à être unis spirituellement & n'avoir qu'une même ame, qu'un même cœur, qu'une même volonté, qu'un même sentiment, que les mêmes desseins, que la même fin, que les mêmes moyens pour y parvenir, que la même ferveur pour y voler. La première union sans la seconde est politique, & peut être parmi les pécheurs: la seconde qui est la forme & la perfection de la première, est la véritable union chrétienne & religieuse.

S'il ne rapporte point aux autres ce que d'autres ont dit ou fait contr'eux, *semant par ce moyen la discorde entre les Freres, qui est la peste que le Sage dit, avoir en une singuliere abomination*

S'il ne se sépare point quelquefois de ses Frères par une vicieuse singularité; ne faisant pas réflexion sur les pertes que lui cause ce retranchement volontaire, comme si un bras ou un autre membre se séparoit du corps où il doit demeurer attaché, ce seroit lui qui perdroit le plus. Se privant de la compagnie de ses Frères, il se prive de la compagnie de celui qui a dit: *Quand vous serez unis en mon nom, je me trouverai au milieu de vous.*

S'il distingue bien l'esprit de la solitude de celui de la singularité, & l'esprit du silence d'avec celui de la mélancolie. Celui qui a dit du premier, *je conduirai l'ame dans la solitude, & lui parlerai cœur à cœur,* est Osée 21 Je même qui a dit du second: *Malheur à l'homme seul, parce que s'il tombe, il ne trouvera personne qui lui donne la main pour se*

relever. Malheur encore parce que s'il tombe dans la tristesse & dans la mélancolie, il n'aura personne qui le console.

DE L'AMOUR ENVERS SES INFERIEURS.

Gersf. 1.
3. c. 1.
5. D E quelle maniere, & de quel œil il regarde ceux qui sont à quelque degré au-dessous de lui, comme sont les Freres Convers, les Commis, les Serviteurs : car encore que dans le corps il y ait des membres destinés à de plus nobles fonctions que les autres, ils sont néanmoins tous membres d'un même corps, & aucun tel noble qu'il soit, ne peut sans se faire confusion mépriser ceux qui le sont moins.

De quel air il se conduit avec les Serviteurs ; si c'est à la mode des Séculiers qui s'emportent contreux, qui les menacent, qui les frappent, qui les traitent d'injures, qui leur donnent des sobriquets, qui leur parlent par toi : ne pensant pas que quoiqu'ils soient serviteurs, ils sont néanmoins hommes & Chrétiens comme lui, peut être destinés à un plus haut degré de gloire, & en cette qualité plus grands devant Dieu que lui.

Si quand il n'y prévoit point d'inconvénient, & qu'il n'y a pas lieu de craindre que les Serviteurs en deviennent plus fiers & insolens, il auroit assez de courage & d'humilité pour imiter les Saints qui vivoient avec leurs Domestiques comme avec leurs maîtres, les servant à table, les déchaussant, & exerçant à leur égard d'autres semblables actions d'humilité.

S'il ne méprise point les pauvres, s'il ne ne les traite point rudement, s'il ne détourne

P A R R A P P O R T A U P R O C H A I N . § 4 5
point la tête de crainte de sentir leur mau-
vaise odeur , si leurs playes & leurs ulcères
ne lui font point mal au cœur , si leur mi-
sere ne lui fait point prendre la fuite. Les
Saints avoient bien d'autres sentimens , lors-
qu'ils bavoient leurs playes , & qu'ils su-
çoient le pus de leurs ulcères.

POUR CEUX QUI SONT EN C H A R G E .

S'Il aime ceux qui sont au-dessous de lui , & que Dieu lui a donné à conduire , ainsi qu'il est obligé , puisqu'il leur tient la place de Dieu qui les aime tendrement , & qui ne les a soumis à sa conduite que pour l'amour qu'il leur porte. Il doit donc aussi tenir la place de Dieu pour les aimer.

S'il est dans la véritable disposition d'un bon Pasteur qui doit donner son ame & sa vie pour son troupeau ; & si l'occasion ne se présente pas de donner pour eux sa vie corporelle , s'il est au moins prêt de donner sa vie sensuelle , ses aises , ses commodités , ses propres intérêts , ses peines , son tems , son travail .

Ce qu'il aime principalement en eux : c'est leurs personnes , à cause de quelque sympathie naturelle ; ou leurs corps , à cause de quelque agrément qu'il y remarque ; ou leur humeur , parce qu'elle est agréable & divertissante ; ou leurs talens & leurs adresses , à cause qu'il en retire du service dans l'administration des Offices de son Monastere : ou leurs ames rachetées du sang du Fils de Dieu , & qu'il est obligé de conduire par rapport à la béatitude éternelle .

S'il n'a point quelque sujet odieux & disgracie de la nature , & peut-être infidèle aux

dispositions de la grace, qu'il néglige, & que les autres méprisent à son imitation ; ne pensant pas à ce que dit le Fils de Dieu,

Matt. 9. 12. que ce sont particulièrement les malades qui ont besoin du Médecin. Ou, ce qui est encore plus digne de blâme, s'il ne fait point jouer des ressorts secrets pour s'en décharger. C'est comme si le Pasteur qui porte la brebis malade sur ses épaules, cessoit d'avoir de la bonté pour elle, & la jettoit à terre.

S'il les prévient d'une affection de Pere dans leurs nécessités ; afin d'ôter aux plus zélés l'inquiétude qu'ils pourroient avoir d'eux-mêmes, s'il se voyoient négligés ; & aux moins exacts dans l'observance, le prétexte qu'ils pourroient avoir de les rechercher & de les prendre sans permission.

De quelle maniere il les traite dans leurs infirmités corporelles, tems où il doit principalement ouvrir les entrailles de sa charité, & où il doit montrer qu'il leur est tout ensemble un Pere, une Mere, un Frere, une Sœur, un ami & généralement tout ce qu'ils ont quitté au monde, & de qui ils auroient pu tirer du secours dans leurs maladies.

S'il les console, les visite, & les prévient dans leurs tentations & dans leurs maladies spirituelles ; car comme en ces rencontres ce qui lui doit être le plus cher en eux court risque de se perdre, il ne doit point les perdre de vue ni de pensée, mais il doit continuellement veiller sur eux pour les fortifier & mettre en état de résister à l'ennemi.

S'il les aime tous également, sauf cette restriction de la saine Règle, qui permet d'aimer davantage ceux qu'il reconnoît plus parfaits dans l'obéissance, & dans la pratique des bonnes œuvres ; retranchant au surplus cette misérable acception de personnes, qui rend basse & méprisable la con-

P A R R A P P O R T A U P R O C H A I N . 547
duite d'un Supérieur ; qui trouble sa Communauté , qui jette la jalouse , & l'envie dans l'esprit des Religieux , & qui fait que , comme il ne les aime pas tous également , il n'est pas aussi également aimé de tous. Et la restriction de la Régle qui lui permet d'aimer les fervents plus que les autres , doit plutôt s'entendre d'une affection intérieure & cachée dans le cœur , que d'une démonstration extérieure & sensible ; à l'imitation de Dieu qui extérieurement traite ses serviteurs avec plus de rigueur , qu'il ne fait les pécheurs.

D E L A C O N D U I T E S U R L E S I N F E R I E U R S .

S 'Il gouverne en Maître , ou en Pere : si son gouvernement est doux & modér , ou rude & rigoureux : s'il a bien gravé dans son esprit cette sentence de notre saint Patriarche : *Qu'il s'efforce davantage de se faire aimer , que de se faire craindre.* Reg. de 64.

S'il imite la conduite des Saints qui étant rigoureux & austères à eux-mêmes , étoient doux & indulgents envers les autres , & qui étant obligés de rendre compte de tous ceux qu'ils avoient sous leur charge , faisoient aussi pénitence pour tous. C'est ainsi que Job offroit des sacrifices pour ses enfans , tandis qu'ils se faisoient des festins.

S'il a la clef de leurs cœurs pour y entrer quand il lui plaît , afin de leur donner du poids & de la pente à la vertu , & de les forcer par une amoureuse contrainte à lui découvrir ce qu'ils ont de plus secret dans leur intérieur.

S'il distingue bien entre le manque de courage , & la douceur : le manque de courage souffre le vice , & craint ceux qui le commettent : la douceur le corrige avec pru-

dence, & gagne même ceux qui en sont coupables.

S'il n'y a point dans sa Communauté ou ailleurs quelque particulier qui l'ait prévenu, qui se soit emparé & rendu maître de son esprit, & qui le flétrisse & le porte à ce qu'il lui plaît; c'est une des plus grandes foiblesse où puisse tomber un Supérieur, & un des plus grands empêchemens à l'obéissance de ses inférieurs, qui ont de la peine à se soumettre à un Supérieur qui ne gouverne pas tant par son esprit ni par l'esprit de Dieu, que par l'esprit d'un particulier qui le possède.



E X A M E N

PAR RAPPORT A SOI-MÊME,

DE LA PERFECTION.

Gers. 1. Il doit faire une sérieuse & attentive réflexion sur soi-même pour connoître assurément s'il est dans une forte & sincère résolution de travailler à sa perfection, qui est la fin de sa vocation, & la chose du monde qui lui doit être la plus chere, & qu'il doit prendre le plus à cœur, ou s'il n'en a qu'une foible & demie volonté, comme le paresseux, dont parle le Sage, *qui veut & ne veut pas.*

S'il se contente d'une vie commune & ordinaire, suivant extérieurement les exercices de la Religion sans prétendre monter plus haut par une pratique excellente & héroïque des vertus; qui seroit justement abandonner l'ouvrage de la perfection où sa profession l'oblige.

S'il ne fait point réflexion sur cette fameuse

PAR RAPPORT A SOI-MESME. § 49
Tentation des Saints Peres, que ne pas avancer S. Aug.
dans la voie de la perfection, c'est reculer;
& qu'un Religieux est dans cette voie, comme
une barque sur une rivière rapide, où il des-
cend infailliblement, s'il ne fait de puissans
efforts pour monter.

S'il avance dans ce chemin de sainteté;
ce qu'il reconnoîtra en comparant l'état pré-
sent de son intérieur à celui où il éroit il y a
six mois, un an, deux ans, &c. car comparant
de jour à jour, ou mois à mois, le progrès
ne pourroit pas si facilement paroître.

S'il a les deux ailes nécessaires pour monter
à la perfection, qui sont l'Oraison, & la
mortification, sans lesquelles il ne fera jamais
que ramper, comme un oiseau qui n'auroit
qu'une aile ou qui n'en auroit point du tout.

Si pour avancer dans la perfection, il
estime tout le bien qu'il a fait jusqu'à présent
comme rien, ou comme ces justices souillées 1/2. 64
& impures, dont parle un Prophète; & si
fermant les yeux ainsi au passé, il les œuvre,
comme fait S. Paul, à ce qui lui manque pour Philip. 1. 23.
tâcher de l'acquérir par les efforts d'une sainte
ferveur.

DES IMPERFECTIONS.

Quel soin & quelle application il apporte Gers. 1.
à se corriger de ses imperfections & de 3. c. 4.
ses vices, à quoi l'instinct de la seule nature 19. 32.
devroit le porter, puisque tous les êtres se 33.
portent naturellement à leur perfection.

S'il s'efforce de corriger les moindres dé-
fauts, pour obéir à la voix de notre Seigneur,
qui lui conseille d'être parfait comme son Pere Mais. 5:
céleste est parfait; comme ce Pere à qui les 48.
Anges les plus purs crient sans cesse, Saint, 1/2. 6. 3.
Saint, Saint: Et dans lequel l'esprit créé ne

peut découvrir un atôme d'impureté , ni une ombre d'imperfection , puisqu'il est la perfection & la pureté même.

L. 3. S'il se laisse facilement aller à des imperfections volontaires , marque qu'il n'a pas cette bonne volonté , à qui la paix est si magnifiquement promise dans l'Evangile , & sans laquelle il n'est pas possible de l'avoir dans ce monde.

S'il ne se laisse point même aller à de petits péchés veniens , sous prétexte qu'ils ne font pas perdre la grace , & qu'ils ne nous mettent pas dans des dispositions prochaines d'en commettre de plus grands. Mais si l'on n'y prend garde des éloignées l'on vient insensiblement aux prochaines.

S'il se supporte soi-même avec patience & résignation dans ses imperfections , quand il a fait tout son possible pour les vaincre ; & s'il s'en sert pour s'établir solidement dans l'humilité , fin pour laquelle Dieu permet quelquefois qu'il reste des imperfections dans ses plus fidèles serviteurs , quelques efforts qu'ils fassent pour les surmonter.

Si quand il tombe dans des imperfections ; il se laisse aller à la foiblesse & à l'abattement ; ou s'il se releve avec courage pour marcher avec plus de ferveur & de fidélité.

S'il se sert de ses imperfections pour avancer à sa perfection , par la pratique de la patience , de l'humilité de soi-même , & des autres vertus , comme les Mariniers se servent quelquefois des vents contraires pour

1. Cor. 13. avancer vers leur port : ce que S. Paul appelle , *profiter de la tentation.*



DES PASSIONS.

S'il fait quelquefois réflexion combien l'emportement des passions est indigne non-seulement d'un Chrétien & d'un Religieux, mais même d'un homme tant soit peu raisonnable, puisque ce sont des mouvements déreglés de bêtes, & de bêtes indomptées.

Si les passions sont encore bien vives, & aussi fortes qu'elles étoient il y a un an, ou six mois ; qui seroit la marque d'un défaut de mortification, & d'un intérieur fort négligé, pour ne pas dire entièrement abandonné.

Si même elles ne sont point vieillies dans la Religion, & devenues plus fortes parmi les Sacremens, parmi les saintes lectures, parmi les exhortations, parmi les exemples de vertu ; dans une maison de pieté ; dans le Temple de Dieu, à côté des Autels. C'est ainsi que plusieurs apportent dans la retraite des passions foibles & des vices d'enfant, & après plusieurs années de Religion, ils en ont d'aussi violentes que l'on en pourroit remarquer dans un Séculier des plus emportés.

Quelle est en lui la passion dominante, ou le défaut le plus considérable ; puisqu'il n'est personne qui n'ait son foible, qui lui doit être un sujet d'humiliation, & la matière d'un exercice continual de mortification.

Si ce défaut vient d'une habitude contractée par des actions vicieuses & par un dérèglement de vie ; ou bien d'une inclination naturelle fondée sur un tempérament peu avantageux ; ou enfin d'une éducation grossière & négligée, qui a rendu le fond du naturel, quoique bon, sauvage & inculte,

*Gersf. I.**I. c. 6. 11.**Gersf. I.**3. c. 11.**12. 12.*

De quelle maniere il s'y prend pour combattre cette passion dominante; & si les remedes qu'il y applique sont estimés propres par celui qui a la conduite de son intérieur.

S'il se trouve dans une paix & espece d'apathie, où il ne fasse quasi jamais paroître aucun mouvement de passion: & si cette paix vient d'un véritable exercice de mortification, ou bien d'une nature douce, semblable à ceux de qui l'on dit ordinairement qu'Adam n'a point péché en eux: car il se trouve des personnes qui par leur modération paroissent fort vertueuses, & qui dans le fond n'ont qu'une douceur purement naturelle.

Si en effet il a cette paix ou apathie qu'il s'Imagine avoir; car il y en a à la vérité qui n'ont point de passions violentes, telles que sont la colere, la hardiesse, la témérité; mais qui en ont de douces comme sont l'amour, la joie, le desir, dont les ravages sont quelquefois d'autant plus dangereux dans l'intérieur, qu'ils paroissent moins au dehors & que l'on pense moins à y apporter remede.

Si dans cette paix les passions sont véritablement éteintes & mortifiées, ou seulement endormies; ce qu'il reconnoîtra dans les occasions & lorsque les objets qui les peuvent exerciter seront présens: car si pour lors elles ne se troublent point ou s'il les retient facilement dans le devoir, c'est une marque de mortification: mais si elles se soulevent & se révoltent facilement, c'est une preuve évidente qu'elles étoient endormies, & que rien ne leur manquoit pour troubler cette paix, que l'occasion.

DE LA PRATIQUE DE LA VERTU.

Quelle est la vertu où l'esprit de la grace ^{Gersf 1.} l'attire davantage , qui pour l'ordinaire ^{3. 6. 16.} doit être celle qui est opposée à son vice do- ^{37.} minant ; ou celle qui est le plus conforme à l'Etat où il est appellé.

S'il s'est acquis une grande facilité à la pratiquer , & s'il sent moins de résistance du côté de la partie inférieure , marque qu'il se fortifie dans l'habitude de la vertu , & que le vice s'affoiblit.

S'il n'a point abandonné la pratique journalière de la vertu , accompagnée de la présence de Dieu , & qui engage d'en faire un certain nombre d'actes intérieurs & extérieurs à certains tems , & à de certains signes.

D'où vient qu'il a quitté cette pratique sainte , si c'est qu'il se lasse de pratiquer la vertu : ou qu'il estime cette pratique basse , & propre seulement pour des Novices : ou enfin qu'il s'est acquis une habitude plus forte & plus relevée , qui ne lui permet plus de s'affujettir à ces petites industries , que la vie spirituelle a inventées pour former ceux qui ne sont pas encore bien avancés dans la pratique de la vertu.

S'il se contente de pratiquer les vertus communes , ou si son courage fortifié de la grace le porte jusques aux extraordinaires & héroïques , ainsi que doit faire une ame jalouse de plaire à Dieu , & qui , outre la récompense générale de la gloire , desire encore avoir un trésor particulier dans le Ciel.

S'il est bien instruit que les vertus héroïques sont les mêmes que les communes , comme l'humilité , la patience , l'obéissance ,

la pauvreté , la charité , la foi , l'espérance ; mais pratiquées d'une maniere extraordinaire en des matières plus difficiles , avec une ferveur plus embrasée , & par des actes plus généreux & plus sublimes.

S il a acquis la perfection de la vertu , qui est de la pratiquer , non avec peine & résistance , comme font ceux qui commencent ; non avec facilité & promptitude , comme font ceux qui sont déjà bien avancés ; mais avec plaisir & avec joie comme font les parfaits.

D E S T E N T A T I O N S .

Gersf. 1. **S**'Il est bien persuadé que les tentations sont des pieges où les Réprouvés se perdent ,
3. c. 13. & des voies quoique rudes & difficiles par où
Gersf. 1. les Elus vont au Ciel . : Que Dieu permet
3. o. 19. qu'elles attaquent ses plus fidèles serviteurs ,
3. 5. 48. pour éprouver leur fidélité ; & pour exercer leur vertu , qui n'est jamais bien pure non plus que l'or , si elle ne passe par le feu : Que ce sont des occasions de victoires que Dieu leur envoie , afin de leur faire mériter une couronne de justice , & de les couronner en effet dans l'Eternité .

Si dans ces vues fondées sur l'Ecriture & sur les exemples des Saints , il prend ses tentations dans un esprit contrit , humilié , & résigné aux ordres de la Providence sur son salut .

Quoique les tentations lui soient envoyées par l'ordre de la Providence , si lui-même n'en est point la cause , ou par sa lâcheté , ou pour s'exposer témérairement aux occasions . En ces rencontres Dieu envoie pour l'ordinaire les tentations comme une punition , qu'il faut accepter avec un esprit de douleur

PAR RAPPORT A SOI-MESME. - 555
& de pénitence ; & comme une leçon par laquelle il enseigne la ferveur & la fidélité pour l'avenir.

S'il est fidèle à découvrir ses tentations à son Médecin spirituel , l'un des plus puissans moyens de la vie spirituelle pour les vaincre , puisque nous lisons que plusieurs Religieux en ont été délivrés ouvrant seulement la bouche pour en faire la déclaration , & même en faisant la résolution de les déclarer.

S'il résiste généreusement , se ressouvenant qu'il est aux prises avec les ennemis de Jesus-Christ , qu'il soutient la querelle de Jesus-Christ , & que de l'évenement & la fin de ce combat dépend la gloire de Jesus-Christ , lequel punira son serviteur s'il succombe par sa lâcheté , ou le couronnera s'il demeure victorieux ; comme un Roi qui punît ou récompense ses Soldats , selon qu'ils abandonnent ou défendent ses intérêts.

S'il ne s'inquiète point des petites fautes & des petites infidélités qu'il a pu commettre dans le fort de la tentation , pourvu qu'enfin il en demeure victorieux , parce que ce sont comme les coups & les playes qu'un bon Soldat reçoit dans le combat , & dont il se met peu en peine , pourvu qu'il remporte la victoire , & que l'ennemi demeure vaincu . Néanmoins comme le Soldat ne laisse pas après la victoire de panser ses playes ; ainsi après avoir surmonté la tentation , s'il ne fait pas aussi quelque petite pénitence pour les fautes qu'il a commises .

Si pour se mettre à couvert des doutes & des inquiétudes où l'on se trouve quelquefois , scavoir si l'on est victorieux ou vaincu , il s'affermi dans cette vérité , qui est d'une extrême consolation pour les personnes tentées ; que la victoire de la tentation ne consiste pas à ne point avoir de penfées impures ,

d'imaginactions sales , de mouvemens des honnêtes ; mais dans une volonté ferme & constante à ne point consentir à tout cela ; desorte que quoi qu'il arrive dans le corps , dans l'imagination , dans l'entendement , pourvu que la volonté ne consente jamais , elle sera toujours victorieuse.

Si après un long exercice de mortification & de vertu , il lui arrive encore des tentations : ce qui ne le doit point étonner ni retarder dans ses pratiques ordinaires de dévotion , Dieu permettant que ses plus fideles Serviteurs , quoique parfaitement mortifiés , soient quelquefois combatus de tentations violentes , & qu'ils ressentent de tems en tems la révolte de leur concupiscence sans qu'il y ait de leur faute , & sans y avoir donné occasion ; mais seulement pour leur donner un contrepoid d'humilité dans l'élevation où ils sont , & les faire ressouvenir qu'ils sont toujours hommes , sujets à la corruption & au péché , où il seroit facile de tomber sans le secours de la grace qui les retient.

Si dans la paix & le calme , il est soigneux d'amasser des forces pour le tems de la tentation , par une fidelle & fervente pratique des vertus ; comme les Princes de la terre se fortifient dans le tems de paix & de trêves , pour être mieux préparés quand le tems de la guerre sera venu.

DES ACTIONS ET DE LA PURETE' D'INTENTION.

Gerv. I. **S**'Il a un desir véritable & sincere de plaire à Dieu , & de le chercher en toutes choses sans faire aucun retour sur la Créature ni sur soi-même ; c'est-là être entierement dévoué à Dieu , & avoir une véritable & parfaite dévotion.

S'il distingue bien l'intention véritable d'avec les ruses & subtilités de l'amour-propre , qui se couvrant des apparences d'une bonne intention , se mêle , si l'on n'y prend garde , dans la plûpart de nos actions & de nos desseins,

Si pour entrer dans une véritable connoissance de ses intentions , il descend jusqu'au fond de son intérieur , pour trouver les véritables principes qui donnent le mouvement à ses actions : car s'il y découvre quelque mélange de propre utilité , & de propre intérêt , soit pour le corps , soit pour l'esprit ; il est évident que son intention n'est pas pure , & que dès ce moment il doit faire son possible pour la purifier.

S'il se souvient d'offrir toutes ses actions à Dieu : marque de pureté d'intention , puisque c'est l'intention qui les rapporte à Dieu. Ou s'il oublie de les lui offrir ; & pour lors il est à craindre qu'il n'agisse par une inclination secrète de l'amour-propre , qui se porte naturellement à ce qu'il desire.

S'il use d'une grande vigilance sur ses actions , de crainte qu'après les avoir commençées pour Dieu & avec une véritable intention de lui plaire , la nature ne s'y glisse insensiblement , & ne s'en rende enfin la maîtresse.

Si quand il aime quelque Créature , il l'aime pour le Créateur ; & quand la charité l'oblige de rendre quelque service au prochain , il ne se repose point dans les hommes , au lieu de porter son cœur & ses intentions jusqu'à Dieu , qui seul doit être la fin de l'amour que l'on a pour les Créatures , & des services que l'on rend aux hommes. Aimer & servir les Créatures pour Dieu , c'est aimer & servir Dieu.

S'il fait ses actions sans aucune intention , soit bonne , soit mauvaise , mais comme na-

turellement, sans réflexion, & par coutume : ce qui marque une grande négligence, de la lâcheté, de l'indévotion & de l'insensibilité dans le bien.

DU SOIN QUE L'ON A DE SON CORPS.

Gerv. I. S'il ne flatte point son corps qui est le plus ^{1. c. 23.} grand ennemi de l'ame, & qui lui donne ^{& 1. 3. c.} d'autant plus de peine qu'elle le caresse, & ^{12. & 6.} qu'elle consent à ses desirs.

Si par délicatesse, & par un trop grand amour qu'il a pour son corps, il ne se flatte point dans l'accomplissement de ses obligations, chantant avec lâcheté les louanges de Dieu, s'appuyant avec indécence pendant l'Office divin, & tâchant de rejeter sur les épaules d'autrui les charges du chœur, du travail, du service, de la lecture, & des autres exercices, ne faisant pas réflexion, que ce sont autant de couronnes qu'il perd & qu'il laisse emporter à d'autres, contre le conseil d'un Apôtre : *Donnez-vous de garde qu'un autre n'emporte votre couronne.*

S'il se sert de son corps pour la fin pour laquelle il lui est donné, qui est de servir son ame dans la pratique des bonnes œuvres, & dans les services qu'elle doit rendre à Dieu.

Ou si par un renversement injuste & injurieux à sa nature, il n'assujettit point son ame à son corps, la faisant servir à ses désirs & à ses concupiscences ; qui seroit la même injustice, que si dans une maison honorable la Servante se révoltoit contre sa Maîtresse, & l'obligeoit de lui rendre des services honteux & indignes de sa condition.

Si selon la doctrine du Fils de Dieu son corps est véritablement à l'égard de son ame,

PAR RAPPORT A SOI-MISME. 559

ce que son habit est à l'égard de son corps : & comme il expose volontiers son habit à toutes sortes d'injures pour conserver son corps , s'il est prêt d'exposer son corps à toutes sortes de peines & de travaux , pour conserver l'intégrité de son ame.

Si cette vérité sortie de la bouche de S. Paul est bien imprimée dans son esprit & dans son cœur , que son corps est le temple du Saint Esprit , sanctifié par la vertu de la croix 1. Cor. 3. 16. qui y a été plantée au Baptême , & honoré par la presence journaliere , ou du moins fréquente de Jesus-Christ ; par consequent qu'il ne doit rien faire d'indigne du temple de Dieu , mais que selon le même Apôtre , il doit conserver ce vase , quoique fragile , dans la sainteté & dans l'honneur . 2. Thes. 4. 4.

S'il n'est point attaché aux plaisirs des sens , aux divertissemens , aux excès de la bouche , au dormir , qui sont les grands obstacles de la dévotion , & comme des ténèbres qui font perdre la vue de Dieu & des choses divines.

Sur tout de quelle maniere il gouverne ces yeux qui valent les richesses de l'ame ; & s'il les tient enfermés comme des voleurs dans les prisons naturelles , que Dieu a faites pour reprimer leur insolence , & empêcher leurs égaremens . Threm. 512.

Si pour mépriser son corps , & le rendre souple aux loix de la grace & de la raison , il conserve la pensée de ce qu'il sera un jour ; de la pourriture qui le rendra insupportable , des vers qui le dévoreront , de la poussiére où il sera réduit , & des feux qui le brûleront éternellement , s'il ne s'accorde avec l'ame pour obéir à Dieu .

Si encore pour le rendre souple aux pénitences volontaires comme sont les jeûnes , les cîlices , &c. & aux involontaires , qui sont le chaud , le froid , les maladies , il pense L 15. 24.

qu'il lui faut se racheter de l'Enfer, & que toutes ces peines sont légères en comparaison des éternelles qu'il mérite.

DU SOIN QUE L'ON DOIT AVOIR DE SON AME.

Gers. 1. 2. c. 5. 3. c. 21. 27. 53. **S**'Il estime son ame autant qu'elle le mérite ; c'est-à-dire , plus que toute la terre , plus que le soleil , plus que tous les astres , & plus que tout ce que le monde matériel contient de grand , de riche , de noble , de merveilleux .

Psal. 1. 21. En un mot s'il la regarde comme David regardoit la sienne , lorsqu'il l'appelloit *son unique* ; voulant dire qu'il l'aimoit uniquement & qu'il la consideroit après Dieu plus que toutes choses. Celui-là aime son ame plus que toutes choses après Dieu , qui ne lui desire & ne lui procure d'autre bien que Dieu .

Si par cet aveuglement funeste dont les enfans du siecle sont malheureusement frappés , il ne hait point son ame , lors même qu'il pense l'aimer , & comme parle le Fils de Dieu , si *la voulant sauver il ne la perd point entierement*. Or *celui-là hait véritablement son ame* , dit le Prophete , qui aime l'iniquité ; & *celui-là perd son ame pour le Ciel* , selon le même Sauveur , qui veut la conserver pour le monde .

S'il cultive une chose si précieuse avec tout le soin & toute la diligence qui lui est possible ; puisqu'il est certain que si l'ame n'est cultivée , elle devient semblable à un jardin abandonné , qui devient en peu de tems tout sauvage , & qui de soi-même & par la malignité de son fond , se remplit de ronces , d'orties , & de mauvaises herbes .

S'il est bien instruit que la culture de l'ame aussi bien que celle d'un jardin, consiste en deux points; le premier à la nettoyer de toute ordure, ensorte qu'il n'y reste pas même, s'il est possible, un seul atome d'im-pureté; & l'autre à l'orner de toutes les vertus, sur-tout, de la charité, qui est la robe nuptiale, sans laquelle elle ne peut plaire à Dieu, ni être admise dans la sale de l'Eternité.

Si dans la nécessité où il est de penser aux affaires de la terre, son ame est toujours le premier & le principal objet de ses soins: puisque selon le jugement du Fils de Dieu, *quand il seroit le Maître de tout le monde*, & *Maitre* ^{16. 26.} qu'il en possederoit tous les honneurs, tous *les plaisirs, & toutes les richesses, cela ne lui serviroit de rien, s'il venoit à perdre son ame.*

S'il fait quelquefois cette dévote réflexion, que son ame appartient plus à Jesus-Christ qu'à lui-même, puisque l'ayant perdue par le péché, il a en quelque façon perdu le droit qu'il avoit sur elle, & que le Fils de Dieu l'ayant rachetée de son sang, il en est devenu le Maître & le Proprietaire. Par consequent, qu'il ne la peut soustraire à son domaine sans lui faire une nouvelle injure; & sans mépriser ce sang précieux & adorable qui en a été le prix.

Si enfin, supposé que son ame appartienne plus à Jesus-Christ qu'à lui-même, & afin d'en conserver efficacement la pureté & l'innocence, il a assez de confiance pour lui dire à l'imitation d'une Sainte: *Seigneur, je vous offre votre cœur, Seigneur, je vous re. dcSienne. commande votre ame.*



DE L'USAGE DE LA SANTE.

Gerv. l. 1. c. 21. l. 5. c. 12. **Q**uand il est en santé, quel usage il fait de ce don de Dieu, qui ne lui est accordé que pour servir & glorifier celui de la bonté duquel il l'a reçu.

Quelles actions de grâce, quelles reconnaissances il rend à Dieu pour ses bienfaits, particulièrement pour celui de la santé, qui est la perfection naturelle de l'être, & sans laquelle la vie est une demie mort.

S'il se sert des forces, & des avantages de sa santé, pour travailler, & faire des pénitences ; puisqu'il est certain qu'un homme qui a toutes ses forces, y est foible & languissant, selon cette sentence d'un saint

Greg. bim. 9. **D**octeur : *Que celui qui a plus reçu est obligé de rendre davantage.*

au Evan. Ou bien s'il ne se sert point de sa santé & de ses autres talens pour se porter dans le vice avec plus de liberté, pour courir après les plaisirs du monde avec plus d'ardeur, & en un mot pour faire la guerre à son bienfaiteur par ses propres dons.

Si la trop grande tendresse & la précaution trop délicate qu'il a pour son corps, ne l'empêchent point d'entreprendre les œuvres de surérogation, étant certain que s'il ne se porte généreusement à faire quelque chose d'extraordinaire, il viendra à la fin à un tel point de lâcheté, qu'à peine voudra-t'il faire le nécessaire. Ce n'est pas ainsi qu'en a usé le Fils de Dieu, qui pouvant racheter le monde d'un seul soupir de sa bouche, qui étoit comme le nécessaire, a voulu par une espece de surérogation répandre tout son sang. C'est être encore bien éloigné de la générosité de ces grands Saints, qui se sont obligés par

PAR RAPPORT A SOI-MESME. 563
veu d'accomplir en toutes choses ce qu'ils reconnoîtroient le plus parfait & le plus agréable à Dieu.

Si sous prétexte de conserver sa santé, & par une vaine crainte de contracter des infirmités, il ne s'exempte point des obligations de sa condition, & ne mene point une vie molle & relâchée, sans faire réflexion qu'il ne lui peut arriver un plus grand bonheur devant Dieu & devant les hommes, que de consommer sa vie & sa santé au service de son Créateur.

Si ce même amour qu'il a pour sa santé, ne l'empêche point de faire les efforts qu'il faut nécessairement faire dans la pratique des bonnes œuvres, dans l'exécution des volontés de Dieu, dans la voie du Ciel & de la sainteté.

En un mot s'il ne préfere point la santé de son corps à celle de son ame, contre le sentiment du Fils de Dieu quand il dit : *Que Matt.6.
l'ame est plus que le corps, comme le corps est 2 i.
plus que le vêtement.*

S'il n'est point dans cette inquiétude, & cet empressement d'esprit, où sont ordinai-
rément ceux qui pour être idolâtres de leur
santé, font mille raisonnemens sur la nature,
les qualités, & les effets des viandes qui leur
sont présentées : qui ne pensent qu'à la mé-
decine, aux médicamens, aux remedes ; &
qui font des réflexions continues sur les
lieux qui leur sont assignés pour leur de-
meure, disant qu'ils sont exposés à un mau-
vais air, qu'ils sont mal sains & incommo-
des, que la situation en est triste, humide,
propre à causer des fluxions & des fièvres, &c.



DE L'USAGE DES INFIRMITÉS.

*Lib. 1.
c. 12. lib.
3. c 12.
lib. 3. r.
13.* **D**E quelle maniere il se conduit dans ses maladies & infirmités. S'il les prend dans un esprit d'humilité, de patience, de pénitence ; & s'il les regarde comme des caresses & des visites de Dieu.

S'il se sert de ses infirmités pour détacher son cœur des choses du monde, & des attractions de la vie présente ; puisque les maladies sont déjà comme des commencemens de mort.

S'il regarde l'Infirmerie comme un lieu contagieux, ou l'observance régulière devient bien souvent aussi infirme & languissante que les corps ; si pour cette raison il y va avec crainte & plus tard qu'il lui est possible ; & quand il y est, s'il se tient sur ses gardes, de crainte que l'esprit de la dévotion n'y tombe malade & n'y meure entièrement.

S'il ne désire ou ne demande point des viandes exquises & délicates, & des douceurs, & des friandises qui ne contribuent rien à la santé, mais qui entretiennent beaucoup la sensualité, & rendent l'âme molle & efféminée.

S'il ne murmure point en lui-même, & s'il ne se plaint point au dehors, quand quelque chose lui manque de ce qui lui est nécessaire, au lieu de chérir cet état de pauvreté & d'abandonnement, où il peut honorer la pauvreté & les abandonnemens de notre Seigneur, lorsque dans ses plus grandes nécessités il disoit au Pere Eternel : *Mon Pere, pourquoi m'avez-vous abandonné ?*

S'il n'inquiète point ceux qui le servent par ses impatiences, par ses chagrins, & par son insatiableté à demander ce qu'il croit

P A R R A P P O R T A S O I - M E S M E . 565
pouvoir le faire ; ne pensant pas que
ceux qui le servent , ne le font par aucun
autre devoir que par celui de l'obéissance &
de la charité.

S'il se fert soi-même autant que ses forces
le peuvent permettre , faisant son lit , net-
toyant sa chambre , & sur-tout dans les châ-
ses où d'autres pourroient avoir de la peine
& de la répugnance naturelle ; afin d'épar-
gner à ses Frères par honnêteté cette répu-
gnance & cette peine.

Si dans sa convalescence il est exact à dire
tous les jours la sainte Messe ou du moins à
l'entendre , si la foiblesse ne lui permet pas de
la dire , à l'imitation des Saints qui ne s'en
sont exemptés qu'à la dernière extrémité.

Si en cet état de convalescence il ne s'é-
mancipe point allant & venant par le Mo-
nastry , parlant à toutes sortes de personnes ,
s'informant de toutes sortes de nouvelles ,
perdant le tems dans l'oisiveté , au lieu de se
retirer pour faire quelque bonne lecture ,
pour s'entretenir en quelque sainte pensée ,
pour dire son Office aux heures convenables ,
& même pour assister à l'Office du Chœur ,
si la trop grande foiblesse ne l'en empêche .

S'il n'exagere point ses petites infirmités ,
ou même s'il n'en suppose point de fausses &
imaginaires , pour avoir occasion de s'exempter
des exercices de la régularité , & de pren-
dre les soulagemens de ceux qui sont vérita-
blement malades ; comme si trompant les
hommes il pouvoit surprendre la sagesse de
Dieu .

Si contre l'ordre de la Religion il ne pré-
vient point les Médecins , pour se faire or-
donner des remedes & des soulagemens con-
formes à ses inclinations , comme sont la vie
commune , le changement de demeure ,
l'air de la patrie , les eaux minerales & au-

tres semblables qui tirent à quelque conséquence, & où il y a bien souvent plus de sensualité que de nécessité.

DE L'EMPLOI DU TEMS.

DE quelle maniere il emploie le tems ; qui ne lui est donné que pour travailler à sa perfection, & pour parvenir à l'Eternité.

S'il fait quelquefois réflexion , qu'il n'y a moment , auquel il ne puisse gagner une couronne , & mériter un degré de gloire dans le Ciel ; & qu'autant de momens qu'il laisse écouler sans travailler à son salut , sont autant de couronnes & de degrés de gloire qu'il perd volontairement , puisqu'ayant la main quasi dessus , il les laisse si facilement échaper.

S'il pense sérieusement que le tems , où il peut gagner tant de biens . étant une fois perdu , ne peut plus se recoutrer , & que ses momens sont si précieux , qu'il n'y en a pas un , dont Dieu ne lui demande un jour un compte très-rigoureux & très-exact.

S'il n'est point sujet à l'oisiveté , qui est l'ennemi de l'ame , la meurtrière de la vertu , la mere des péchés , l'école des vices , & le grand piege dont le Démon se sert pour perdre les ames , d'où il les porte ensuite sans beaucoup de peine , les unes à l'impureté , les autres à la détraction , les autres au murmure , les autres à d'autres vices.

S'il ne s'applique point à toute autre chose qu'à ce que Dieu demande de lui : c'est-à-dire , s'il ne néglige point les emplois qui lui sont commis par l'ordre de la Providence , pour s'appliquer à d'autres fonctions ou à d'autres travaux , qui est encore une perte de tems , & une espece d'oisiveté , quoique d'ail-

Si lorsque l'occupation lui manque , il a soin d'en demander à son Supérieur , afin de joindre au mérite de l'action , celui de l'obéissance.

DE L'AMOUR DE L'HONNEUR.

S'il n'est point trop avide d'honneur , l'un des points qui rendent le Religieux odieux au monde , qui sait que sa profession l'engage à l'humilité : Dieu permettant souvent en punition de ce désordre , qu'il trouve de la honte & de la confusion , où il recherche de la gloire & de l'honneur.

Si cette vérité est fortement gravée dans son esprit , que l'honneur d'un Religieux consiste dans le mépris de l'honneur , & que toute sa gloire est dans l'opprobre & dans l'ignominie de la croix.

S'il n'est point trop jaloux de sa réputation , procurant ardemment la satisfaction & la réparation d'honneur , quand on lui impose quelque faute dont il s'estime innocent , ne pensant pas à celui dont il est écrit *qu'étant injurié il ne renvoyoit point l'injure* , & que quand on le faisoit souffrir , il ne faisoit point de menaces.

S'il ne vante point ses actions , ses talents , son crédit ; n'y ayant rien de plus indigne , non-seulement d'un Chrétien & d'un Religieux qui fait profession de modestie & d'humilité , mais encore d'un esprit naturellement solide , que de se vanter soi-même , & de parler à son avantage.

S'il ne se prévaut point de sa naissance & de ses parents ; & s'il ne s'estime point être quelque chose dans la Religion , parce qu'il a été quelque chose dans le monde ; regard-

568 EXAM. PAR RAP. A SOI-MEME.
dant ainsi en arrière, après avoir mis la main
à la charrule : ne se ressouvenant pas que
soit nobles, soit esclaves, soit Maîtres, soit
Serviteurs, nous ne sommes tous qu'une même
chose en Jesus Christ, & ne faisant pas ré-
flexion, que comme la mort réduit tous les
hommes dans l'égalité, ainsi la Profession
religieuse qui est une mort civile, met tous les
Religieux dans une même condition, si ce n'est
que quelques-uns s'élèvent au-dessus des
autres par humilité & par leur propre vertu.

Si, ce qui est beaucoup plus insupportable,
n'ayant été rien, ou peu de chose dans le
monde, il s'estime être quelque chose dans
la Religion, s'élevant & le voulant emporter
au dessus de tous les autres. C'est ainsi que
Lucifer, après être sorti du néant, est devenu
superbe dans le Paradis, & qu'il a appris la
science de l'orgueil dans l'école de l'humilité.

S'il n'ambitionne point les emplois élevés
& éclatans qui peuvent le faire paraître dans
le monde, rejettant ceux qui peuvent le
rendre moins considérable, dans lesquels
néanmoins Dieu seroit peut-être plus glo-
rifié, & son salut plus en assurance.

S'il ne pratique point une humilité fausse
& bâtarde à dessein d'attirer l'estime & l'ap-
probation des hommes, imitant ceux qui
trompent les simples & les innocens, lors
qu'avec des pièces fausses, ils payent ce
qu'ils leur doivent.

Si quand on loue en sa présence les talents,
les vertus & les mérites des autres, il ne dit
point quelque parole pour les rabaisser ; dé-
faut assez ordinaire en ceux qui recherchent
l'estime des hommes, & qui regardent d'un
œil de jalousie, les honneurs & les déferen-
ces qu'on rend justement au prochain.

F I N.



TABLE DES ARTICLES.

EXAMEN PAR RAPPORT A DIEU.

D E la crainte de Dieu.	499
<i>Du Sacrement de Pénitence.</i>	500
<i>Du très-Saint Sacrement de l'Autel.</i>	501
<i>De la sainte Messe.</i>	503
<i>De la sanctification des Dimanches & des Fêtes.</i>	504
<i>De l'Office divin.</i>	505
<i>De l'Oraison mentale.</i>	506
<i>De la dévotion continue.</i>	507
<i>De l'amour de Dieu.</i>	509
<i>Des inspirations.</i>	510
<i>Des desseins particuliers de Dieu sur chaque personne.</i>	511

EXAMEN PAR RAPPORT A LA RELIGION.

D E la vocation religieuse.	512
<i>Des engagements de la Religion.</i>	513
<i>De l'obéissance religieuse.</i>	ibid.
<i>De la pauvreté religieuse.</i>	514
<i>De la chasteté religieuse.</i>	516
<i>De la conversion des mœurs.</i>	517
<i>De la pratique des règles.</i>	518
<i>De la solitude & du silence.</i>	ibid.
<i>Des pénitences & des austérités de la Religion.</i>	520
<i>Des exercices de la Religion.</i>	521
<i>De l'examen de conscience.</i>	522
<i>De la lecture spirituelle.</i>	523
<i>Du travail des mains.</i>	525
<i>De la réfection.</i>	526
<i>De la récréation.</i>	529
<i>Du zèle de la discipline régulière.</i>	531
<i>De l'Office particulier où l'on est employé.</i>	532

EXAMEN PAR RAPPORT AU PROCHAIN.

D E l'estime que l'on doit faire des Supérieurs.	534
<i>De la soumission aux Supérieurs.</i>	536
<i>De la découverte de l'intérieur.</i>	537

570 TABLE DES ARTICLES.

<i>De la charité envers les égaux.</i>	538
<i>Des véritables biens qu'il faut procurer aux égaux.</i>	540
<i>Du support des défauts du prochain.</i>	541
<i>De l'union fraternelle.</i>	542
<i>De l'amour envers ses inférieurs.</i>	544
<i>Pour ceux qui sont en charge.</i>	545
<i>De la conduite sur les inférieurs.</i>	547

EXAMEN PAR RAPPORT A SOI-MESME.

<i>D E la perfection.</i>	548
<i>D es imperfections.</i>	549
<i>D es passions.</i>	551
<i>D la pratique de la vertu.</i>	553
<i>D es tentations.</i>	554
<i>D es actions &c de la pureté d'intention.</i>	556
<i>D u soin que l'on a de son corps.</i>	558
<i>D u soin que l'on doit avoir de son ame.</i>	560
<i>D e l'usage de la santé.</i>	562
<i>D e l'usage des maladies & des infirmités.</i>	564
<i>D e l'emploi du temps.</i>	566
<i>D e l'amour de l'honneur.</i>	567

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & téaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Bailliis, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Nos très-chers & bien amés les Supérieurs Général & Religieux de la Congrégation de Saint Maur Ordre de Saint Benoît Nous ont fait exposer qu'ils auroient besoin de nos Lettres de Privilege pour la réimpression de leurs Usages. A ces CAUSES, voulant favorablement traiter les Exposans, Nous leur avons permis & permettons par ces Présentes, de faire réimprimer par tel Imprimeur qu'ils voudront choisir tous les Missels, Psaumiers, Graduels, Antiphoniers, Hymniers, Evangeliers, Epistoliers, Processionaux, Breviaires, Diurnaux, Rituels, Cérémoniaux, Ottavaires, Martyrologes ; les Passions & Lamentations des ténèbres, Directoires pour l'Office, Heures latines & françoises pour les Freres Convers ; la Règle de Saint Benoit latine & françoise, Déclarations, Constitutions, Règlements, Matricules, Règles communes & particulières, Exercices spirituels, avec l'Imitation de Jésus-Christ françoise & latine, Exercice pour la Retraite des dix jours, & d'un jour par chaque mois, Conduite pour la Méditation & pour les Retraites. Méditations de Dom Simon Bougis, de Dom Claude-Martin, Dom Firmin Raisant, Dom Joachim le Comtat & Dom Claude Bretagne ; Billets pour chaque Mois, Billets de Morts ; Conférences des Supérieurs de la Congrégation ; la pratique criminelle, & le Psaumier latin & Français. En telle forme, marge, Caractere, conjointement ou séparement, en tels Volumes & autant de fois que bon leur semblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de douze années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes, sans toutefois qu'à l'occasion des Livres ci-dessus spécifiés, ils puissent en être imprimés d'autres qui ne soient pas dudit ordre ; Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi de réimprimer, ou faire réimprimer, vendre, faire vendre, débiter lesdits Livres en tout ou en partie, ni d'en faire aucunes traductions ou Extraits, sous quelque prétexte que ce puisse être sans la permission expresse & par écrit desdits Exposans, ou de ceux qui auront droit d'eux, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaçons, de trois mille

Livres d'amende contre chacun des Contrevenans , dont un tiers à Nous , un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris , & l'autre tiers auxdits Exposans , ou à celui qui aura droit d'eux , & de tous dépens , dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de Ja date d'icelles ; que la réimpression desdits Livres sera faite dans notre Royaume , & non ailleurs , en bon papier & beaux caractères , conformément aux Réglemens de la Librairie , & qu'avant de les exposer en vente , les imprimés qui auront servi de copie à la réimpression desdits Livres , seront remis ès mains de notre très-cher & fidéle Chevalier , Chancelier de France , le sieur DE LAMOIGNON , & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , un dans celle de notre très-cher & fidéle Chevalier , Chancelier de France , le sieur DE MACHAULT , Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir lesdits Exposans & leur Ayans-cause , pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes , qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres , soit tenue pour dûment signifiée , & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amis & fâux Conseillers . Secrétaires , soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis , de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clamour de Haro , Chartre Normande , & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE à Versailles le douzième jour du mois de Mai , l'an de grace mil sept cent cinquante-cinq , & de notre Régne le quarantième . Par le Roi en son Conseil. LE BEGUE.

Registre sur le Registre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris , N°. 523. fol 407. conformément au Réglement de 1723. qui fait défense , Art. 4. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient , autres que les Libraires & Imprimeurs , de vendre , débiter & faire afficher aucun Livre pour les vendre en leurs noms , soit qu'ils s'en disent les Auteurs , ou autrement , & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires de chacun , prescrits par l'Art. 108. du même Réglement. A Paris le 16. Mai 1755.

Sigé DIDEOT , Syndic.